DE GRUYTER

*Daniel Guérin*

# CI-GÎT LE COLONIALISME

# Ci-gît le colonialisme

DANIEL GUÉRIN

# Ci-gît le colonialisme

*Algérie*

*Inde, Indochine, Madagascar, Maroc,*
*Palestine, Polynésie, Tunisie*

Témoignage militant

MOUTON · LA HAYE · PARIS

Library of Congress Catalog Card Number : 73-81813

© 1973, Mouton & Co

*Printed in France*

*De ce qui fut le colonialisme*
*il reste, dérisoire mausolée,*
*au pied du colossal escalier*
*de la gare de Marseille,*
*naguère porte de l'« Empire »,*
*deux encombrantes statues*
*de prolifiques Vénus d'outre-mer*
*avec les inscriptions :*

*COLONIES D'ASIE* *COLONIES D'AFRIQUE*

PREMIÈRE PARTIE

# *Un anticolonialiste témoigne*

# Prologue 1930-1953

Aux alentours de 1930 bien peu d'éditeurs se seraient risqués à orienter l'attention du lecteur sur les questions dites coloniales. Non point par crainte de mettre en boule les colonialistes, mais par élémentaire prudence commerciale. Ces questions n'intéressaient pas le public. Les colonialistes n'avaient guère plus son audience que les anticolonialistes. Je ne me faisais aucune illusion : les lecteurs des journaux ouvriers et socialistes auxquels je collaborais ne parcoururent que distraitement, si même ils les lurent, les articles que j'écrivais alors : leur attention était attirée par d'autres colonnes que la rubrique coloniale. Dans les réunions publiques où nous soulevions avec obstination ces problèmes, les auditeurs brillaient le plus souvent par leur absence. Pendant des années, nous avons prêché dans le désert. Depuis, beaucoup plus tard, le drame colonial est entré dans la vie quotidienne des Français.

Je n'ai pas toujours eu les idées que j'ai défendues ici depuis plus de quarante ans. J'avais commencé par répéter comme un automate celles de mon milieu d'origine. En 1927, analysant dans un hebdomadaire le livre d'Henri Massis sur la *Défense de l'Occident,* je déclarais « accepter sans discussion », je reprenais à mon compte le cri d'alarme poussé par l'écrivain réactionnaire, selon qui la révolte des peuples de l'Asie aurait menacé la civilisation occidentale. Et j'essayais de rassurer mes congénères en écrivant que « dans la lutte engagée les grandes puissances étaient loin d'avoir jeté leur dernière carte » !

Mais, quelques mois après avoir écrit ces sornettes, je partais

pour le Levant, où je devais séjourner pendant deux ans. C'est en Syrie que mes yeux s'ouvrirent et que je commençai à percevoir le véritable sens du conflit entre notre prétendue civilisation occidentale et les peuples orientaux, en même temps que je découvrais le vrai visage de la colonisation.

La première fois que je visitai Damas, à la fin de 1927, je traversai un quartier qu'on me dit avoir été l'un des plus beaux, et qui n'était plus qu'un amas de décombres calcinés. Les canons français du général Sarrail, installés sur une colline dominant la « ville sainte », s'étaient livrés à un facile jeu de massacre. La guerre de Syrie venait à peine de s'éteindre et, au milieu des principales artères, dans des abris profonds, luisaient encore les yeux des soldats sénégalais et le métal de leurs mitrailleuses. Dans le dédale des souks odorants, le regard noir et dur des Arabes en disait long sur les sentiments qu'ils nourrissaient à l'égard de leurs temporaires vainqueurs.

Pour la première fois, je vis à l'œuvre les colonialistes, militaires, civils, ecclésiastiques, leur racisme, leur brutalité, leur cynisme, leur fatuité, leur sottise. Quand j'écris « cynisme » j'entends encore ce père lazariste à longue barbe me raconter gaiement comment, pendant la guerre 1914-1918, il avait envoyé à Beyrouth, de l'île de Rouad, un autochtone, dont « nous voulions nous débarrasser », chez un dentiste secrètement acquis à la cause alliée, et comment, sur ses ordres, ce praticien avait obturé les dents du patient... à la strychnine. « Amusant, n'est-ce pas ? », s'esclaffait le porteur de soutane. Et quand j'écris « sottise », je pense, entre autres, à ce vieux colonel de cavalerie, amateur de champagne et de poules de luxe, qui avait reçu mission de s'emparer de « bandits » arabes. Il disposa donc ses troupes en un large cercle au centre duquel sa proie était censée l'attendre. Chaque jour, le cercle se resserrait davantage ; et, le soir, messieurs les officiers et leurs juvéniles compagnes menaient joyeuse vie. Mais, au terme de l'opération, quand on parvint enfin au centre de la circonférence, on ne trouva plus personne.

En Syrie, je pris mes premières leçons de choses en colonialisme. Je vis avec quel machiavélisme pataud une grande puissance s'essaie à « diviser pour régner », et finit par dresser contre elle l'unanimité des éléments ethniques qu'elle s'était flattée de jouer les uns contre les autres. Je vis les représentants de la France user tour à tour, et avec un égal insuccès, en des cycles qui se répétaient avec une lugubre monotonie, de la manière forte et de la manière douce, tantôt fou-

droyant, tantôt essayant d'amadouer les chefs autochtones. Dans le premier cas, c'étaient les militaires qui avaient carte blanche. Ils s'en donnaient à cœur joie. Mais lorsqu'ils avaient accumulé les bourdes et les dégâts, c'était le tour des conciliateurs, des civils. Comme les messieurs à trop bonnes manières du Quai d'Orsay ne suffisaient pas à la tâche, ils mandaient alors, en hâte, de Paris, Louis Massignon qui, servi par son idéalisme à composante mystique et ses amitiés dans le monde musulman, s'efforçait de recoller les morceaux. L'éminent islamisant ne se gênait d'ailleurs pas, à l'occasion, pour dire leur fait aux maladroits qui avaient rendu nécessaire sa médiation. Tel ce jour — je m'en souviens — où, à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, devant un parterre médusé de galonnés, de décorés, de profiteurs et de soutanes, il lança la mémorable apostrophe : « Quant à ceux qui ne voient dans l'amitié [avec les Arabes] qu'une combinaison momentanément fructueuse d'intérêts combinés, qu'ils s'en soûlent et qu'ils en meurent [1]. »

C'est en Syrie que je nouai mes premières relations avec des « nationalistes » musulmans : d'abord, avec l'émir Khaled, petit-fils d'Abd el-Kader, exilé d'Algérie au Levant, en 1923, pour avoir, dans la lignée de son illustre grand-père, résisté au colonialisme et fait figure avec le mouvement des « jeunes Algériens » de précurseur du mouvement de libération en Algérie ; ensuite, avec le plus coriace Ibrahim Bey Hanano, un des leaders du mouvement national syrien.

Un ami, le commandant Geslin, qui m'invita à faire une croisière en mer Rouge sur son aviso, le *Liévin* [2], ajouta involontairement une page à mon livre de leçons de choses. Le petit navire s'était vu confier une mission secrète. Traversant la baie de Djibouti, il fit escale à Tadjourah, où le sultan local fut reçu à bord avec tous les honneurs dus à son rang. Mais, se conformant aux ordres reçus, le *Liévin* leva soudain l'ancre avec son invité et lui fit prendre la route de l'exil. C'est ainsi qu'une « grande puissance coloniale » violait les lois de l'hospitalité tenues pour sacrées par les Orientaux. Déjà, à Beyrouth, avec la même duplicité et le même manque de « savoir-

1. *Bulletin de l'Enseignement,* VI[e] année, n° 4, Beyrouth, 1928-1929, p. 152 ; *cf.* D.G., *Autobiographie de jeunesse,* p. 194, note.

2. Je racontai cette croisière dans un article « En mer Rouge avec les cols bleus » paru dans *Les Annales* du 15 septembre, 1929. Pierre Brisson en retrancha tous les passages dans lesquels il subodorait un embryon de conscience socialiste. *Cf. Autobiographie..., op. cit.,* p. 203-207.

vivre », le général Sarrail avait fait jeter en prison les chefs druzes venus chez lui en visiteurs.

Au début de 1930, je décidai de pousser plus loin et j'entrepris en cargo le voyage d'Indochine. Une coïncidence me fit arriver à Hanoï le jour même de la mutinerie de Yen-bay [3]. J'entendis les bombes exploser dans la ville et les glapissements des colons dont la superbe avait brusquement fait place à une trouille hystérique. « Sauve qui peut ! A la citadelle ! », hurlait du balcon d'en face, un colonel en pyjama [4]. Je recueillis à travers tout le pays les doléances des autochtones, je captai les échos affaiblis d'un mécontentement immense. Je ne rencontrai pas que les Indochinois vendus avec lesquels mes compatriotes s'empressèrent de me ménager des entrevues, tels que le gros riziculteur cochinchinois Bui Quang Chieû ou le Tonkinois Pham Quynh : j'eus la bonne fortune, grâce à un chauffeur de taxi annamite, de parvenir, à Hué, jusqu'à la retraite du vieux leader « nationaliste » Huynh Thuc Khang, directeur du journal *La Voix du Peuple*. Et cette rencontre me laissa un souvenir ineffaçable. J'étais un « blanc », un « Européen », un « ennemi », et, au surplus, un inconnu. Et pourtant ce frêle vieillard m'avait reçu comme un frère [5].

En même temps que je recueillais ce premier témoignage de fraternité, j'avais, pour la première fois, maille à partir avec les colons. Un officier supérieur fit croire au commandant du *Bangkok* (mon cargo) que j'étais, ni plus ni moins, l'« instigateur » de la révolte de Yen-bay. Au retour, les officiers de pont me battirent froid jusqu'à Marseille, tandis que l'équipage voulut bien m'adopter. Après mon départ, les rapports de police consacrés à ma modeste et inoffensive personne s'accumulèrent sur le bureau du gouverneur général Pasquier, au point que la mère d'un camarade de jeunesse, Christian Bonamy, attaché au cabinet du susdit, trembla pour la carrière de son rejeton.

De retour en France, tandis qu'une féroce répression s'abattait sur l'Indochine, je commençai à la dénoncer dans *Le Cri du Peuple*, journal syndicaliste révolutionnaire, et dans *Monde*, l'hebdomadaire que dirigeait Henri Barbusse. En même temps, j'adhérais au Comité d'Amnistie et de Défense des Indochinois et des peuples colonisés

3. 10 février 1930.
4. *Autobiographie..., op. cit.*, p. 226.
5. *Ibid.*, p. 225.

qu'animaient la générosité et le dévouement de Francis Jourdain, assisté d'André Malraux, Andrée Viollis, Léon Werth, Magdeleine Paz, Marcel Martinet, Félicien Challaye, Paul Rivet, Marius Moutet, J. Péra, etc. Pendant les années qui suivirent, cette équipe d'hommes de bonne volonté s'efforça de disputer aux bourreaux et aux geôliers du bagne insulaire de Poulo-Condor les victimes de la barbarie colonialiste.

A la même époque, je nouais, au quartier Latin, des relations d'amitié avec de jeunes étudiants marocains : Mohammed el Ouazzani, Ahmed Balafrej, Omar ben Abdeljalil, etc. Et je les aidais à rédiger une brochure, *Tempête sur le Maroc,* qui parut, en 1931, sous le pseudonyme de Mouslim Barbari. Ce fut l'acte de naissance du mouvement national marocain. J'étais alors un novice du syndicalisme révolutionnaire. Les militants groupés autour du *Cri du Peuple* et de la revue *La Révolution Prolétarienne*[6] furent les premiers en France à appuyer les jeunes Marocains. Tout en étant séparés de ces derniers par un abîme de conceptions sociales et philosophiques, l'anti-impérialisme nous rapprochait et nous n'étions pas sans exercer sur eux une influence qui a peut-être laissé des traces. C'est ainsi qu'on pourra voir, plus tard, l'autocrate du Maroc, sous l'impulsion du Parti de l'Istiqlal, se faire le champion du droit syndical : imprudence qui, ajoutée à quelques autres incartades, lui coûtera, pour un temps, son trône.

Au printemps de 1931, le pouvoir dictatorial du roi Alphonse XIII fut renversé en Espagne et la république proclamée. Comme l'écrivit Pierre Monatte, dans *La Révolution Prolétarienne,* « la voie était ouverte à la révolution espagnole ». Mais ce n'était encore qu'une république bourgeoise, malgré la part majeure prise par la classe ouvrière au renversement de la monarchie et de la dictature. Nos jeunes amis marocains aperçurent immédiatement le parti qui pouvait être tiré de ce changement de régime. Je fus donc chargé d'écrire à Angel Pestaña, alors secrétaire général de la centrale syndicale anarcho-syndicaliste, la Confédération Nationale du Travail (C.N.T.), pour attirer son attention sur l'urgence qu'il y aurait à ce que le gouver-

6. Le groupe de *La Révolution Prolétarienne* comprenait, notamment, trois militants chevronnés de l'anticolonialisme : Robert Louzon, Jean-Pierre Finidori et J. Péra. *Cf.* mon *Front Populaire révolution manquée,* réédition 1970, p. 24-25 et 37.

nement républicain de Madrid accordât l'autonomie à la zone septentrionale du Maroc colonisée par l'Espagne. Une autonomie, qui serait une première étape vers l'indépendance. Une telle libération aurait eu de profondes et peut-être décisives répercussions dans le reste du Maroc sous domination française. Mais Pestaña fut incompréhensif et les républicains firent la sourde oreille : ils entendaient conserver leur petit « empire », comme, en France, le feront plus tard les « socialistes » Léon Blum et Marius Moutet.

Quand, le 19 juillet 1936, éclata la deuxième révolution espagnole, menée cette fois entièrement par le prolétariat résolu à barrer la route au coup d'Etat militaire du colonel Franco, de pressantes démarches furent entreprises, de nouveau, à Madrid, en liaison avec le mouvement national marocain et ses appuis français. Elles n'eurent pas davantage de succès que les précédentes. L'Espagne républicaine et révolutionnaire ne voulait pas comprendre ou, absorbée par d'autres tâches plus pressantes, elle sous-estima l'importance et l'urgence du geste qui était attendu d'elle. Cette carence désastreuse permit à Franco de jeter, dans la guerre civile, des troupes autochtones levées dans la zone dite espagnole du Maroc, guerrières par excellence, contre la classe ouvrière et contre la Révolution.

A la fin de cette même année 1931, j'assistai à une conférence faite à Paris par Gandhi et j'eus l'occasion de confronter les points de vue du socialisme marxiste avec ceux de l'apôtre de la non-violence. Inutile ici d'évoquer des souvenirs : on trouvera dans le présent recueil les instantanés et les procès-verbaux de ces échanges de vues, au cours desquels se fit entendre la grande voix de Romain Rolland. A l'époque, je sentais surtout ce qui nous séparait du Mahatma ; mais quand, plus tard, il tomba sous les coups d'un assassin, pour avoir désapprouvé la partition de l'Inde et être resté fidèle à son idéal de fraternité humaine universelle, je saisis mieux les côtés par lesquels cet homme exceptionnel était relativement proche de nous.

A l'occasion à l'émeute fasciste du 6 février 1934, je fis la connaissance de l'Algérien Messali Hadj, l'animateur de l'« Etoile nord-africaine »[7], venu offrir à la Fédération Socialiste de la Seine son concours pour contrecarrer la propagande des « ligues » auprès des

7. L'« Etoile » avait vu le jour, en 1924, en tant qu'organisation para-stalinienne, mais Messali, qui en était devenu le président en 1927, n'avait

travailleurs nord-africains. Messali était alors un grand jeune homme un peu osseux, vêtu à l'européenne et portant un soupçon de moustache noire. Quand je le revis, en 1946, à l'un de ses retours de captivité, à Paris, chez le regretté Me Maiza, j'eus peine à reconnaître mon ami d'autrefois dans l'espèce de mufti à grande barbe qui me tendait affectueusement la main.

A partir de 1936, je fus amené à prendre une part plus active à la lutte anticolonialiste. J'avais rejoint, dans le Parti socialiste, la tendance dite Gauche Révolutionnaire et je m'y spécialisai surtout dans les questions coloniales. Représentant de cette tendance minoritaire à la Commission coloniale S.F.I.O., j'eus à mener au sein de cet organisme une lutte sévère contre la bureaucratie du Parti et contre les ministres socialistes [8]. J'en fais l'aveu toute honte bue : j'avais été de ceux qui contribuèrent à faire entrer au ministère des Colonies Marius Moutet, notre ancien collègue du Comité d'Amnistie et de Défense des Indochinois. Au pouvoir, Moutet, comme j'aurais dû le prévoir, fit exactement le contraire de ce pour quoi nous avions appuyé sa candidature. L'expérience du Front Populaire fut une pénible mais salutaire leçon de choses, non seulement pour les novices que nous étions, mais aussi pour l'ensemble de la classe ouvrière française.

Pendant la période du « gouvernement de Front Populaire à direction socialiste », Paris fut, selon l'expression de Charles-André Julien [9], un « creuset » où fusionnèrent les divers mouvements coloniaux de libération nationale. A la Gauche Révolutionnaire, à la Commission coloniale, nous étions bien près du centre de ce creuset. En même temps que nous resserrions, mes amis et moi, des liens déjà anciens avec des Indochinois, des Marocains, des Algériens, nous prenions contact avec Habib Bourguiba, leader du Néo-Destour tunisien, et nous avions le plaisir de saluer, pour la première fois à

pas tardé à s'affranchir d'un joug trop pesant, ce qui la fit stigmatiser comme « nationaliste » par ses premiers bailleurs de fonds (voir plus loin, p. 16 et 65).

8. *Front Populaire révolution manquée, op. cit.*, p. 170-171. Je dois pourtant rendre ici hommage à la mémoire d'un membre de la Commission coloniale du Parti socialiste de 1936-1937 : le regretté Jean Longuet. Il fut, avec son fils Robert, un des rares membres de cette Commission à me soutenir, notamment lorsque j'allai avec lui soumettre au ministre des Colonies, Marius Moutet, les doléances des colonisés.

9. *L'Afrique du Nord en marche*, 1952, réédition 1972.

Paris, Paul Dussac, ce petit colon européen passé dans le camp des autochtones et qui avait pris la tête du mouvement d'indépendance malgache. A une réunion d'information organisée par la Gauche révolutionnaire, le 21 octobre 1937, il nous fut possible de présenter ensemble aux militants socialistes les dirigeants principaux des mouvements de libération dans les pays colonisés : il y avait là Dussac, il y avait là Bourguiba, il y avait là Balafrej. Ce fut une grande soirée [10].

A la fin de 1937, la Gauche Révolutionnaire enlevait, à la suite d'élections régulières, la direction de la Fédération de la Seine du Parti socialiste et, quelques mois plus tard, au congrès de Royan, à la Pentecôte 1938, la bureaucratie du Parti, prenant sa revanche, obtenait notre exclusion. Aux côtés de Marceau Pivert, nous dûmes transformer notre tendance en un nouveau parti, le Parti socialiste ouvrier et paysan (P.S.O.P.). Celui-ci, dès l'origine, mit la lutte anticolonialiste (parallèlement à la lutte contre la guerre) au premier plan de ses activités.

Au même moment, les divers mouvements d'indépendance des colonisés étaient rejetés dans une opposition de plus en plus amère par la politique de répression du gouvernement et, de surcroît, ils s'estimaient plus ou moins abandonnés et même trahis par le Parti communiste. Dans un rapport adressé à la préfecture de police sur une réunion du Comité central du P.C.F. du 8 juin 1937, il était dit [11] : « L'Etoile nord-africaine est une organisation politique qui a comme but l'indépendance de l'Algérie. Elle a sa propre doctrine, son programme, sa tactique qui sont diamétralement opposés aux nôtres et ne peuvent pas être les nôtres ». De là à faire pression sur le gouvernement de Front Populaire pour obtenir sa dissolution, il n'y avait qu'un pas. Il fut franchi.

Nous étions, nous, avec une avance de plus de vingt ans, pour l'indépendance, celle de l'Algérie aussi bien que celle des autres pays colonisés. Aussi notre petite organisation devint-elle pour ces mouvements de libération un centre de ralliement. Nous eûmes à nos côtés le Parti du Peuple Algérien, que Messali avait dû constituer après la dissolution de l'Etoile nord-africaine, dont les tendances et la composition étaient, dans une large mesure, prolétariennes ; le

10. Voir plus loin le compte rendu détaillé de cette réunion, p. 223-237.
11. Archives de la Préfecture de Police, 10 694-B (carton n° 86, provisoire).

Parti communiste malgache qui venait de rompre avec le Parti communiste français ; la Fédération socialiste du Maroc, dont les dirigeants, Chaignaud et Delmas, étaient, alors, des socialistes de gauche ; dans une moindre mesure, la Fédération socialiste de Tunisie, avec Joachim Durel, le Dr Cohen-Hadria et Durand-Angliviel, qui prêta l'oreille aux aspirations destouriennes ; en Indochine, le groupe du journal *La Lutte,* dont les leaders trotskystes, Ta Thu Thau et Tran Van Thach, étaient conseillers municipaux de Saïgon [12]. L'étroite collaboration du mulâtre Emile Faure, petit-fils du résistant soudanais Samory, nous valut d'avoir des antennes dans les brousses les plus reculées de l'Afrique Noire.

Enfin, nous étions en contact étroit avec les divers mouvements de libération dans l'Empire britannique : avec le Parti socialiste du Congrès de l'Inde, avec le Bureau africain de George Padmore, avec Jomo Kenyatta, aujourd'hui potentat du Kenya, alors leader de la lutte nationale de son pays.

La coordination de ces luttes fut assurée par divers organismes, tous créés à la veille de la guerre, en 1938-1939 : le Front ouvrier international contre la guerre, front unique international du socialisme de gauche ; le Centre de liaison anti-impérialiste, groupant les divers mouvements de libération au sein de l'Empire français et qui jumelait son action avec celle du *British Centre against imperialism* ; enfin, le Bureau de défense des peuples coloniaux, dont l'objet était de mobiliser l'opinion publique française contre les abus commis dans ce que l'on appelait alors les colonies.

A la même époque (mai 1939), je fus chargé de préciser par écrit la nature des rapports que le socialisme marxiste devrait entretenir avec des mouvements de libération nationale, dont la plupart ont encore un caractère bourgeois, religieux et non socialiste. Question combien épineuse, et qui s'était posée, depuis 1930, à chacune des étapes de nos relations avec ces mouvements. Les idées qui étaient développées dans ces textes avaient été, pour une bonne part, puisées dans les écrits de Lénine sur la question nationale et coloniale, ainsi que dans les résolutions des quatre premiers congrès de l'Internationale

12. J'entretins une correspondance, en 1938 et 1939, avec cette aile trotskyste du groupe de *La Lutte.* Des extraits de cette correspondance ont été publiés dans Nguyen Van Dinh, *Ta Thu Thau, du nationalisme à l'internationalisme,* Saïgon, avril 1939, en langue vietnamienne (B.N., 16° Indoch. 1506).

communiste. Cependant, nous avions tenté de les repenser plutôt que de les plagier. Malheureusement, leur mise en application demeurera aléatoire tant que ne revivra pas un internationalisme prolétarien authentiquement révolutionnaire, qui seul serait susceptible de coordonner jusqu'à leur fusion totale les luttes des travailleurs occidentaux et celles des peuples colonisés. Faute d'un tel instrument, les mouvements d'indépendance risquent d'osciller entre trois pôles d'attraction également stériles : le socialisme réformiste mal dégagé de l'influence impérialiste, le communisme stalinien prisonnier de la politique étrangère russe, le nationalisme autochtone, bourgeois, religieux, et, par bien des côtés, réactionnaire.

A la veille même de la deuxième guerre mondiale, nous étions en train de préparer l'enlèvement du Gabon, où il avait été déporté, du leader nationaliste marocain, Allal El Fassi. Un correspondant noir de Faure nous avait adressé un plan exact de la villa où il était détenu, et le regretté Edouard Serre, ingénieur en chef d'Air-France, avait accepté d'envoyer clandestinement un avion pour tenter de le libérer. Mais le déclenchement des hostilités nous obligea à abandonner cet aventureux projet.

Pendant la guerre, nous avons réussi, d'Oslo (Norvège), où j'assumais, avec René Modiano, le secrétariat européen du Front ouvrier international contre la guerre, à maintenir quelques liaisons avec le monde musulman, par l'intermédiaire de l'émir Chekib Arslan, d'origine druze-libanaise, qui publiait à Lausanne la revue *La Nation Arabe.*

L'attitude des peuples colonisés pendant le grand conflit ne dément pas les espoirs que nous avions formulés et ne contredit en rien les conceptions que nous avions défendues au sein du Centre de liaison anti-impérialiste : ils ne perdirent pas la tête, ils ne furent pas gagnés par la contagion belliciste et ils ne prirent réellement parti ni pour un camp impérialiste ni pour l'autre. Même dans les cas extrêmes où certains de leurs leaders purent donner l'impression de jouer la carte des puissances de l'Axe, ils ne firent qu'exploiter une situation donnée au profit de leurs mouvements et ne cessèrent de poursuivre leur objectif propre : l'indépendance. L'émir Chekib Arslan m'écrivit à Oslo, en novembre 1939 : « Du côté de l'Allemagne, les Musulmans ne sympathisent que parce qu'elle est l'ennemie de leurs ennemis... mais les Musulmans n'ignorent pas que, s'ils tombaient

sous le joug allemand, ils n'auraient rien fait que changer de maîtres. »

En tête des nations colonisées qui, en pleine guerre mondiale, se refusèrent hautement à pactiser avec l'un ou l'autre des deux camps impérialistes se plaça l'Inde. Dès la fin de 1939, le Parti du Congrès n'hésita pas à exiger de l'Angleterre belligérante l'indépendance totale de l'Inde. Et cet acte de courage porta ses fruits au lendemain des hostilités.

En général, la deuxième guerre mondiale activa de façon très sensible la marche des colonisés vers la liberté. Cependant, l'indépendance ne sera pas partout acquise et beaucoup d'espérances seront provisoirement déçues. L'Empire hollandais s'effondrera, les liens au sein du *Commonwealth* se distendront, mais, pendant trop longtemps, pour la plupart des pays colonisés par la France, le joug colonialiste restera lourd. Parfois même, il pèsera, au moins en apparence, d'un poids plus écrasant qu'avant 1939.

Cependant, un pays réussit à se libérer, au moment où, dans le nôtre, nous fêtions notre propre libération : la République démocratique du Viet-Nam. Mais la bourgeoisie colonialiste française, en répandant des flots de sang et en vidant nos caisses publiques, s'acharna, sans y réussir, à étouffer cet embryon de liberté. Je me souviens avoir rendu visite, en 1945, au « colonel » André Malraux, au cabinet du général de Gaulle. J'eus la candeur de lui rappeler notre passé commun, notre action au sein du Comité de Défense et d'Amnistie, et je l'adjurai d'user de son influence pour empêcher que l'on n'attente à l'indépendance annamite. Il me répondit, avec une mauvaise volonté désabusée, que le général n'avait d'oreilles que pour l'amiral Thierry d'Argenlieu [13]. Et ce ne fut pas Malraux, ce fut Claude Mauriac qui, grâce aux fonctions qu'il occupait à la présidence du gouvernement provisoire, me fit pénétrer dans la prison militaire parisienne où l'on avait jeté d'éminents intellectuels indochinois, tel le philosophe Tran Duc Tao, collaborateur de la revue *Les Temps Modernes.*

Au cours de son séjour à Paris, en 1946, j'eus un long entretien avec Ho Chi Minh, au cours d'un déjeuner à deux où il m'invita, mais le plaisir que j'éprouvais à le saluer et à célébrer avec lui la libération

13. En religion le T.R.P. carme Louis de la Trinité, mis en congé de couvent pour aller sévir en Indochine.

de son pays était assombri, non seulement par la présence de serveurs-flics, mais bien davantage par nos désaccords théoriques et aussi par le souvenir de Ta Thu Thau. Des staliniens trop zélés de son entourage venaient, en effet, d'assassiner pour « trotskysme » l'ancien conseiller municipal de Saïgon [14]. « Ce fut un grand patriote, et nous le pleurons », me dit Ho Chi Minh avec une émotion non feinte, mais pour ajouter aussitôt, d'une voix raffermie : « Mais tous ceux qui ne suivront pas la ligne tracée seront brisés. »

A une *garden party* dans la roseraie de Bagatelle, j'eus l'occasion de voir Ho Chi Minh, rayonnant et fleuri, ne quittant le bras de généraux chamarrés que pour les étreintes d'un vieillard à barbiche, Francisque Gay [15]. Ces démonstrations d'amitié étaient insolites, excessives, inquiétantes. Un lourd malaise planait.

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer

eût avoué le Néron de Racine. Je fus de ceux, en tout cas, qui supplièrent Ho Chi Minh de ne pas croire à la bonne foi des politiciens français. Car je puis affirmer, après d'autres, qu'il y crut — au point qu'à son retour au Tonkin, ce sera de justesse qu'il évitera d'être mis en accusation par ses propres partisans, dont Giap, le « dur ».

Tandis que la République populaire du Viet-Nam résistera victorieusement aux assauts que mèneront contre elle les mercenaires aux ordres des mêmes généraux et des mêmes personnalités très chrétiennes qui le cajolaient à Paris, les dirigeants des autres mouvements d'indépendance connaîtront pendant toute une dure période un sort dramatique. Messali Hadj, qui avait déjà été sous les verrous à Paris en 1934-1935, après dissolution de son mouvement, et avait dû ensuite se réfugier en Suisse, en janvier 1936, afin d'échapper à une peine d'un an de prison pour provocation de militaires à l'insoumission, aura à parcourir un long calvaire. Amnistié le 18 juin 1936 par le gouver-

14. Sur un ordre venu de Hanoï, Ta Thu Thau fut arrêté le 21 août 1945, en Cochinchine. Bien qu'à Saïgon le Comité administratif du Nam-Bo, présidé par Duong Bach Mai, ait envoyé émissaire sur émissaire à Hanoï pour réclamer l'exécution de l'emprisonné, Ta Thu Thau fut acquitté trois fois de suite par le tribunal populaire local, devant lequel il avait assumé sa propre défense. Mais, au cours de son transfert d'une prison à une autre, il fut assassiné le 31 août. On avait pris soin de faire boire son meurtrier avant de l'envoyer commettre le crime. L'autre leader du groupe de *La Lutte*, Tran Van Thach, fut assassiné quelques semaines plus tard.

15. Francisque Gay était alors président du confessionnel M.R.P. (Mouvement Républicain Populaire), ministre d'Etat et vice-président du Conseil.

nement de Front Populaire, il ne tardera pas à être arrêté, à Alger, le 27 août 1937, et condamné à deux ans de prison le 1er novembre 1937 ; ensuite il sera interné par mesure administrative, puis à nouveau condamné, le 17 mars 1941, à seize ans de travaux forcés, puis mis en résidence surveillée, déporté à Brazzaville après l'insurrection de mai 1945 dans le Constantinois ; il reviendra du Congo, enfin libre, en 1946, et j'aurai la joie de lui rendre visite, alité, au domicile de Me Brahim Maiza, rue d'Assas, à Paris. (Dans une interview donnée à la fin de 1944 et qu'exhumera, en 1946, le journal *Combat* [16], il voudra bien me citer parmi les amis français qui lui étaient restés fidèles.) Mais cet élargissement se réduira à une résidence surveillée dans la banlieue d'Alger. Sept ans plus tard, il sera de nouveau arrêté puis déporté, loin de son peuple, dans une petite chambre d'hôtel, à Niort (Deux-Sèvres), sous la surveillance de la police. Bourguiba, rentré au pays natal avec la reconquête de la Tunisie par les Alliés, sera, par la suite, interné à l'île de la Galite, un rocher minuscule, balayé par le vent, au large de Bizerte. Le grand syndicaliste tunisien Ferhat Hached mourra assassiné, et ses meurtriers français demeureront impunis. Balafrej sera exilé à New York et son sultan déporté en Corse, puis à Madagascar. Les parlementaires malgaches, disciples du vieux Dussac, resteront longtemps embastillés, et leur mouvement sera férocement décimé [17].

16. Voir plus loin, p. 313-319.

17. Trois députés malgaches au parlement français, Ravoahangy, Raseta et Rabemananjara furent condamnés, en 1948, à l'issue d'un procès truqué, les deux premiers à la peine de mort (commuée ensuite en détention à perpétuité), le troisième aux travaux forcés à perpétuité. De l'aveu même de l'ancien gouverneur général de Madagascar, M. de Chevigné, le nombre des victimes du bain de sang atteignait le chiffre de 80 000.

# 1954-1972 *

La période que couvre la seconde partie de ce témoignage a été fertile en péripéties de tout acabit, coups de théâtre, brusques retournements, tragédies, sang versé à flot, débâcles. On y assiste aux suprêmes convulsions de la bête colonialiste, puis à l'aurore de la libération, puis à l'indépendance, une indépendance dénaturée, toutefois, soit par l'arrivée au pouvoir d'équipes autochtones oppressives, soit par l'intrusion du néo-colonialisme, tantôt par la conjugaison de ces deux nouvelles variétés d'exploitation de l'homme par l'homme.

Cependant, en gros, l'on peut dire que ces années ont marqué le passage du colonisé à la condition, plus ou moins précaire, certes, de décolonisé. Elles ont été jalonnées par deux retentissantes rencontres, celle de Bandoeng en 1955, celle de la Tricontinentale à La Havane quelque dix ans plus tard. Malgré toutes les bavures, ce fut une mutation qualitative profonde, un gigantesque pas en avant, une enjambée plus large et plus rapide que ne l'avaient augurés les prévisions des anticolonialistes les plus impatients. Il est vrai qu'en contrepartie ceux-ci avaient escompté, dans des délais certes moins courts, une tout autre décolonisation, opérée dans le cadre de l'internationalisme prolétarien révolutionnaire, une décolonisation vraiment socialiste. A l'étape actuelle, leurs espoirs n'ont pas encore pu prendre forme.

Que le lecteur ne s'attende pas à trouver ici une histoire du pro-

* *Au moment de mettre sous presse, il est devenu possible d'indiquer, par suite de nouvelles circonstances, que le nom véritable de Reda Mehenaoui, qui revient souvent dans ce témoignage, est : Mohamed Harbi.*

cessus décolonisateur. Je me contente de témoigner en puisant, aussi bien dans mes souvenirs que dans mes archives, des faits et des documents assez souvent inédits : ils concernent surtout l'action anti-colonialiste menée ici en France. J'insiste, tout naturellement, sur ceux des événements dont j'ai pu avoir, de près ou de loin, une connaissance ou une prise directe. C'est dire la place que tient dans le présent écrit la décolonisation de l'Algérie. Mais l'accent mis sur ce long drame ne l'est pas seulement pour des raisons subjectives. Vue de Paris, d'un point de vue objectif, la lutte du peuple algérien a sans doute été l'épisode central de la décolonisation.

## AMNISTIE POUR LES MALGACHES ET AUTRES

Je commencerai par quelques mots sur les députés malgaches condamnés à mort ou aux travaux forcés à perpétuité, bien que n'ayant pas pris part aux troubles sanglants de 1948. En 1954, ils croupissaient toujours en prison, Ravoahangy et le Dr Raseta au Fort Cherlet à Calvi (Corse), Jacques Rabemananjara, d'abord à la Maison de Force de Nosy-Lava dans la grande île, ensuite à la prison des Baumettes à Marseille. Ils s'y trouvaient encore en mars 1956. Mais le gouvernement présidé par Guy Mollet depuis le 31 janvier de cette année-là se décida — enfin — à mettre un terme à leur longue détention. En mai ils étaient libres et, tandis que Ravoahangy partait prendre du repos à Grasse (Alpes-Maritimes), j'eus l'occasion, à Paris, de faire la connaissance de Rabemananjara qui, à ses activités politiques, joignait celle d'un poète et dramaturge et qui devint un des fleurons du groupe de la revue *Présence Africaine* autour du Sénégalais Alioune Diop, cercle auquel, malgré la couleur de ma peau, je me trouvai associé. Dès septembre 1956, date où se réunira à Paris le premier Congrès des écrivains et artistes noirs, le grand écrivain noir américain Richard Wright me confiera son peu de goût pour l'obédience catholique romaine de ce cénacle africain [1].

Quant à Rabemananjara, il est devenu depuis, comme la quasi-totalité des pionniers de la décolonisation, un homme d'Etat, dont

1. Dans une lettre du 29 septembre 1956, Wright me confiera que cette Conférence l'avait laissé « terriblement déprimé » et se réservera de m'en dire de vive voix les raisons, ce qu'il fera par la suite.

la déchéance a été particulièrement lamentable ; en effet, jusqu'au récent coup d'Etat de 1972 il a fait partie du gouvernement malgache, qui aura été l'un des plus conservateurs, l'un des plus asservis au néo-colonialisme des pays membres de l'Union africaine et malgache ; bras droit du président Tsiranana, l'ancien condamné à mort a participé à la répression brutale de soulèvements populaires.

Ce fut, pour une large part, en vue d'arracher la libération des détenus de Madagascar que Louis Massignon et Pierre Stibbe avaient fondé, en 1952, un Comité pour l'amnistie aux condamnés politiques d'outre-mer. Massignon, qui en assurait la présidence, « anima sans répit, avec une ferveur et une passion inégalables, la vie de ce comité » [2]. Mais les Malgaches n'étaient pas les seuls prisonniers politiques à défendre. Dans un meeting tenu à la Mutualité le 24 juin 1954, le Comité demandait également, entre autres, la libération du Marocain Mohammed Lyazidi, du Tunisien Habib Bourguiba, de l'Algérien Messali Hadj, tous trois leaders de mouvements de libération maghrébins. Pour le Maghreb, Massignon réclamait une « amnistie », immédiate, « à chaud », et tonnait contre la « théorie machiavélique » selon laquelle une amnistie ne pouvait être « déclenchée qu'à froid, après un bon séjour en prison [3]. »

Mais, tacticien trop habile peut-être, Massignon croyait pouvoir isoler la lutte pour l'amnistie de celle pour la décolonisation. Il m'avait écrit, le 24 février : « Nos premiers sondages (Me de Moro-Giafferi par exemple) montrent que nos dirigeants ont la " tremblote " et croient que les amnistiés feront incontinent un coup d'Etat. Aussi ne devons-nous pas nous présenter en soutiens de la théorie de l'*indépendance,* restreinte ou non. Nous n'aurons l'amnistie que si les dirigeants se sentent *assez* forts pour la donner sans renoncer au statu quo. »

Au surplus, cette tactique s'alignait sur celle du Parti communiste de l'époque, dont Massignon et Stibbe subissaient alors l'influence, parti pour lequel l'indépendance était — et sera trop longtemps — un mot à éviter.

2. Lettre de Pierre Stibbe au *Monde* du 15 novembre 1962, peu après le décès de Massignon.

3. Article de Louis Massignon dans le bulletin *France-Maghreb,* n° 4, juin 1954.

## LA PREMIÈRE GUERRE DU VIET-NAM PREND FIN

Au printemps de 1954, un autre apurement d'un noir passé fut marqué par la terminaison de l'interminable guerre que la France avait menée, depuis la fin de 1946, contre la République démocratique du Viet-Nam. Après la sévère leçon infligée à l'impérialisme, marquée par la chute du réduit de Dien-Bien-Phu, le 7 mai 1954, Pierre Mendès France, arrivé au pouvoir le 18 juin, pour réparer les bourdes et les ignominies de ses prédécesseurs, signa, le 20 juillet, les accords de Genève qui mettaient fin à l'entreprise colonialiste française en Extrême-Orient : mais la voie était ainsi ouverte aux crimes d'un autre impérialisme, plus puissant mais tout aussi impuissant devant le peuple indochinois, les Etats-Unis d'Amérique. La défaite de Dien-Bien-Phu eut un retentissement comparable à celui de la déroute tsariste à Moukden (Mandchourie) en 1905 au terme d'une première guerre européo-asiatique. Elle sonna le glas de l'Empire. Elle confirma les peuples du tiers monde dans la conviction que la vieille Europe conquérante n'était plus invincible. C'est ainsi que la défaite française en Indochine avait eu, selon les rapports du sous-préfet de Batna, comme conséquence « une modification importante de l'état d'esprit musulman des Aurès ». « Les Chaouïas ne considéraient plus les Français comme des chefs puisqu'ils étaient vaincus. »[4]

Des légionnaires allemands en captivité après Dien-Bien-Phu — et futurs déserteurs de la guerre d'Algérie — me rapportèrent, après leur libération, la leçon qu'en avaient tirée, entre autres, les Nord-Africains, sous-officiers notamment, qui avaient dû combattre dans les rangs du corps expéditionnaire français. Traités en frères par leurs geôliers vietnamiens aussi bien qu'en amis par les filles tonkinoises, gratifiés de projections cinématographiques et de cours de rééducation politique, ils revinrent au Maghreb résolus à engager, à leur tour, la lutte armée contre l'ancien conquérant. De fait, quelques mois seulement devaient s'écouler entre la débâcle extrême-orientale et l'explosion de la Toussaint 1954 en Algérie.

Pour la commodité de l'exposé, bien que les trois problèmes aient été, dans leur déroulement, étroitement enchevêtrés, je vais traiter séparément des événements du Maroc, de Tunisie et, enfin d'Algérie.

4. Yves Courrière, *Les Fils de la Toussaint*, 1968, p. 219.

## AU MAROC : UN SULTAN EXILÉ, PUIS RAPPELÉ

Au Maroc, le général Guillaume, proconsul de la IV[e] République, était déchaîné. Déjà, au début d'août 1952, l'ambassade de France à Stockholm avait signalé au résident général une interview d'Allal el Fassi « au cours de laquelle [disait-elle] ce dernier avait violemment attaqué l'œuvre française au Maroc. » Le résident général adressa incontinent à un quotidien suédois une note injurieuse et mensongère sur le leader nationaliste marocain que je communiquai à Edgar Faure, alors simple député : il me fit savoir, au début de 1953, qu'il l'avait lue avec « beaucoup d'intérêt ».

Les démêlés du sultan du Maroc avec la puissance colonialiste dataient de loin. Si, dans sa jeunesse, il avait joué le rôle d'une marionnette entre les mains de la puissance « protectrice », ses contacts, notamment, avec le président Roosevelt pendant la deuxième guerre mondiale l'avaient quelque peu émancipé. Le 10 avril 1947, il avait prononcé à Tanger un discours percutant. Au cours d'un voyage officiel en France, en octobre 1950, il avait remis au président de la République Vincent Auriol un memorandum énumérant les revendications chérifiennes, mais sans autre résultat que de susciter contre lui l'ire du résident d'alors, le général (futur maréchal) Juin. Le 26 janvier 1951, ledit proconsul lui avait enjoint de désavouer le Parti nationaliste de l'Istiqlal et de renvoyer les membres de son cabinet, sous peine de déposition. Puis le Palais avait été cerné par la troupe et le « socialiste » président Auriol avait obligé le souverain à s'incliner.

Obstiné, le sultan avait adressé, le 14 mars 1952, un nouveau memorandum au gouvernement français, dans lequel, sous la pression de son peuple, il demandait l'octroi des libertés démocratiques et, notamment, du droit syndical. Le 17 septembre, Paris répondait par la négative. Le 12 janvier 1953, le sultan faisait tenir, encore une fois, à l'Elysée, un message revendicatif assez pressant. Il devait lui en cuire. Le 21 mai, les caïds étaient invités à signer une pétition réclamant la déposition de leur propre souverain, tandis que le pacha de Marrakech, El Glaoui, potentat féodal vendu à la colonisation, était célébré en pleine Académie française par le maréchal Juin et qu'il effectuait une tournée spectaculaire dans les régions dites berbères. Le 14 août, le nouveau proconsul, le général Guillaume, faisait se rassembler à Marrakech les pachas hostiles à Sidi Mohamed, qui, le

20 août, était déposé et remplacé par un figurant aussi docile que sénile, Moulay ben Arafa. Pour protester contre ce coup de force, François Mitterrand démissionnait, le 2 septembre, du ministère Laniel. Je crus devoir lui télégraphier des félicitations pour son geste « courageux » qui rendait « confiance aux amis du Maghreb ». Quant au sultan éliminé, il était jeté, sommairement vêtu d'un pyjama, dans un petit avion Dakota et expédié en Corse, puis, le 24 janvier 1954, transféré à Madagascar. François Mauriac commenta ainsi l'ignoble événement : « Une seule politique l'a emporté au Maroc : celle de la gloutonnerie qui ne voit pas plus loin que son museau [5]. »

Dès le 5 juin 1953 avait été fondé, vu « l'aggravation quotidienne de la situation en Afrique du Nord » et notamment au Maroc, un Comité France-Maghreb. Présidé par François Mauriac, il s'était donné pour vice-présidents les professeurs Charles-André Julien et Louis Massignon et il rassemblait des personnalités aussi diverses que le professeur Régis Blachère, le Marocain Si Bekkaï, pacha de Sefrou, qui avait démissionné pour protester contre la déposition du sultan, le général Catroux, les journalistes catholiques Robert Barrat et Charles Corval, Durand-Angliviel, socialiste français de Tunisie, Claude Julien, Robert Jean-Longuet, vétéran des campagnes en milieu politique français pour la libération du Maroc, Daniel Mayer, alors président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, François Mitterrand, André de Peretti, un ami catholique de Mauriac, Louis Périllier, qui avait été résident général en Tunisie de 1950 à janvier 1952, l'ancien trotskyste Jean Rous, les socialistes Alain Savary et Robert Verdier, etc. Le secrétariat fut assuré, jusqu'au début de 1955, par la journaliste Eva Deschamps, qui avait des attaches de famille au Maroc, épouse du journaliste et islamisant Roger Paret, conjointement avec ce dernier.

Cet aréopage bigarré était, on le voit, fort loin d'être révolutionnaire. Avec le recul des années, je le qualifierais plutôt d'impérialiste intelligent. Il s'efforçait de réparer les bourdes des impérialistes bêtes et, selon l'expression de Barrat, de « sauver ce qui peut encore être sauvé » du prestige et des intérêts supérieurs de la France au Maroc [6] et aussi dans ce qu'on allait bientôt appeler le tiers monde. Il était, en un mot, « gaulliste » avant la lettre. L'auteur du présent

5. Préface à Robert Barrat, *Justice pour le Maroc,* octobre 1953.
6. R. Barrat, *op. cit.,* p. 231.

témoignage s'est demandé plus d'une fois ce qu'il y faisait. Et d'être assis, dans de tels conciliabules, aux côtés du général Catroux, colonialiste obstiné dix ans plus tôt [7], de ministres ou proconsuls tout fraîchement dédouanés, me procurait une certaine gêne — qu'ils n'étaient pas sans partager. Mais, dans l'immédiat, nous avions bel et bien un même ennemi : ceux qui voulaient écraser le Maghreb sous la botte et s'appuyer sur la plus répugnante féodalité autochtone, incarnée par le Glaoui.

La presse de droite, comme de juste, fulmina contre notre entreprise. Au cours de l'été et de l'automne, *L'Aurore* attaqua furieusement le Comité, prenant surtout pour cibles Mauriac et le général Catroux, tandis que *France-Soir* des 29 et 30 octobre publiait des documents selon lesquels le souverain exilé aurait entretenu, dix ans plus tôt, des relations avec des agents hitlériens. Notre Comité publia un communiqué dans lequel, sans s'instituer « le défenseur systématique du sultan Si Mohamed », il réclamait une large enquête sur l'attitude de ce dernier à l'égard de tous les belligérants, de 1939 à 1945.

Le 26 février 1954, au cours d'une conférence donnée au Cercle Lénine, tout en dénonçant le coup de force impérialiste, je ne crus pas devoir, moi non plus, me présenter en « défenseur systématique » du futur Mohamed V. Il avait été loin de couper ses liens avec la féodalité de pachas et de caïds qui l'avaient ensuite renversé. Il s'était laissé imposer dans sa jeunesse le *dahir* berbère. Il avait vécu en monarque oriental. Il s'était enrichi immensément avec la complicité des colonialistes français. Il avait conservé auprès de lui un grand vizir de 107 ans : maintenant, El Mokhri servait, avec la même docilité, l'usurpateur qui avait, provisoirement, été hissé sur le trône chérifien. Au cours d'une autre conférence, au Sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère), le 3 novembre, j'avais repris les mêmes arguments. Un étudiant marocain s'était, comme il fallait s'y attendre, mépris sur mon attitude. Il avait cru comprendre, m'écrivit-il ensuite, que, selon moi, les Marocains auraient « tort » « de rester attachés au souverain destitué », et il précisait, assez judicieusement : « Le sultan n'est pour nous, jeunes Marocains, qu'un moyen et l'indé-

7. En 1943 le général Catroux, potentat militaire en Algérie gaulliste, avait envoyé Ferhat Abbas en résidence surveillée dans le Sud-Oranais et refusé toute réforme au peuple algérien (*cf.* Jacques-C. Duchemin, *Histoire du F.L.N.*, 1962, p. 28).

pendance du Maroc n'en est qu'un autre. Ce ne sont que des étapes à franchir. »

Mauriac flaira les points faibles sur lesquels son cher Sultan pouvait difficilement bénéficier de ses louanges. Il écrivit dans le n° 1 du bulletin mensuel *France-Maghreb,* en mars 1954 : « Ce que vaut Sidi Mohamed ben Youssef en tant qu'individu, ce n'est pas ce qui nous importe de savoir, mais ce qu'il fut aux yeux de son peuple et ce qu'il est resté..., l'incarnation vivante des espoirs de la jeunesse cultivée et du prolétariat des villes. » Et il ajoutait, toujours mordant : « Les responsables de la politique française nous interdisent l'usage du lieu commun : " il n'y a plus une faute à commettre ". Ils semblent avoir été créés et mis au monde pour témoigner qu'après la suprême gaffe il en subsiste toujours une autre à laquelle nous n'avions pas pensé, une gaffe de derrière les fagots. »

Le sultan, en vérité, n'était guère défendable « en tant qu'individu ». Le 6 mai, nous eûmes une réunion du Comité chez Me Georges Izard. Notre hôte nous fit un éloquent mais pénible rapport sur le voyage aérien qui venait de le conduire à Madagascar auprès de l'exilé, car il était en même temps l'avocat du souverain — comme il est demeuré, depuis, celui de la famille royale. Il lui avait demandé naïvement, au nom de notre Comité, d'accepter qu'une plainte en séquestration fût déposée par François Mauriac auprès d'une instance internationale : la Cour de La Haye, je crois. Le sultan lui avait répondu par un non catégorique, qui plongea les membres du Comité dans une certaine gêne. Mais la raison nous en fut vite révélée : Sa Majesté avait appris que le général Guillaume, soudard buté, tenait dans son tiroir un décret d'expropriation de tous les biens royaux et était prêt à le signer en cas de besoin. La démarche de Mauriac risquait donc de priver à jamais Sidi Mohamed d'une colossale fortune : nous fûmes ainsi à même de mesurer, confidentiellement et à huis clos, les limites de son patriotisme et de son désintéressement.

Cependant les membres les moins anticolonialistes du Comité n'avaient pas été sans pressentir avec inquiétude, selon les termes d'un de nos communiqués, une « aggravation tragique de la situation au Maroc, qui entraîne une véritable dislocation de l'appareil administratif dans ce pays et risque à brève échéance de le précipiter dans l'anarchie. » Et, pour parer l'inquiétant désordre dont l'ordre était menacé, le Comité demandait de façon pressante « le rappel du Résident général et des hauts fonctionnaires responsables du coup

de force d'août 1953 », « la restauration... de la souveraineté marocaine et l'ouverture de négociations d'ensemble avec les véritables représentants du peuple marocain. »

L'audition, assez décevante d'ailleurs, malgré ses avertissements, du colonel Si Bekkai, le 16 juin, avait encore avivé les alarmes du Comité. Le 18 juin, Pierre Mendès France remplaçait à la tête du gouvernement l'équipe imbécile qui avait détrôné le sultan. L'impérialisme intelligent reprenait le gouvernail. Régis Blachère écrivit dans *France-Maghreb* (n° 4, juin 1954) qu'« avec l'arrivée au pouvoir de M. Mendès France, une page de notre histoire nord-africaine, sans doute une des plus chargées de honte et de folie, a quelques chances d'être tournée ». Et il intitulait son pathétique article : « L'ultime chance ». Le Comité France-Maghreb misait à fond sur la nouvelle équipe gouvernementale.

Mendès ne se hâta pas assez vite. Aussi, en août 1954, le « bled » marocain explosa. Une révolte d'une violence inouïe déferla en pays dit berbère, réputé pourtant « rallié », et passa comme une tornade sur les mines de phosphates de Khouribga, détruisant tout le matériel d'exploitation. A Bologne (Italie), où j'étais de passage, je courus à la poste expédier à Mendès un télégramme, où je l'adjurais d'agir sans perdre une minute. Mais le chef du gouvernement trouva moyen de se faire renverser, le 3 février 1955, par une droite déchaînée : une orgueilleuse raideur, qui coûte cher en politique, avait précipité sa chute. Il n'avait pas trouvé le temps de réparer les dégâts du coup de force marocain.

L'un des conjurés convergents de ce 9 Thermidor en miniature, René Mayer, député colonialiste d'Algérie, avait violemment attaqué Mauriac à la tribune. Je crus devoir lui télégraphier mon indignation. L'académicien, à qui je fis tenir copie de ce message, me remercia : « Je crois bien que vous avez été le seul à avoir cette idée. » Toujours en veine de télégrammes, je demandai une convocation immédiate de l'assemblée plénière de France-Maghreb « afin de mettre solennellement en garde le peuple français contre la tragédie nord-africaine vers laquelle nous entraînent les conjurés d'hier. »

Mais le coup bas porté à Mendès avait en même temps frappé au cœur le Comité. Le 18 mai, Mauriac, découragé, m'écrivit : « J'ai l'impression que France-Maghreb est mort. J'ai vainement essayé de susciter des réunions du bureau, elles ont été sans lendemain. Tout se passe comme si France-Maghreb avait correspondu à un moment de notre lutte et n'avait plus aujourd'hui de raison d'être. Pourtant j'ai

l'impression que nous allons au pire. » J'adjurerai encore, les 16 et 31 juillet 1955, notre président si vite découragé de ne plus « laisser pourrir la crise marocaine une seconde de plus » et de « faire revivre France-Maghreb ». Peine perdue.

Ce sera l'astucieux Edgar Faure, succédant à Mendès, qui, le 20 juin 1955, fendra l'oreille au général Guillaume et le remplacera par un proconsul « libéral », Gilbert Grandval. L'éphémère résident essaya de temporiser à l'aide d'un « plan » pour le Maroc et avec l'espoir fallacieux d'une « union nationale » autour du sultan fantoche. Mais de nouvelles explosions populaires, qui firent des victimes parmi la population européenne, entraînèrent la démission du malchanceux Grandval. Edgar Faure finit par recourir aux grands moyens : il tint nuitamment conseil de guerre dans la villa de son collaborateur Jacques Duhamel à Sanary-sur-Mer (Var) et se persuada qu'il n'y avait pas d'autre voie pour tirer le Maroc de l'« anarchie », que de ramener, sans perdre un jour de plus, Sidi Mohamed de son exil malgache. Le 25 octobre, ce sauveur de l'ordre marocain atterrissait à Marignane, l'aéroport de Marseille, et, léchant, pour la première et dernière fois de ma vie, les bottes d'un monarque, j'y allai d'un télégramme : « Acquis depuis 25 ans à cause nationale marocaine suis en ce jour réparateur de tout cœur avec le Maroc et son Sultan. »

Le réprouvé, métamorphosé en héros, fut installé royalement au pavillon Henri IV à Saint-Germain-en-Laye. Ce qui me donna l'occasion de revoir, à Paris, mon ami de jeunesse, Ahmed Balafrej, tandis que, du Caire, Allal el Fassi m'écrivait une lettre amicale. Après des négociations menées rondement à La Celle-Saint-Cloud, celui qui désormais allait s'appeler le roi Mohamed V fut rétabli sur le trône. Il fit, le 16 novembre 1955, une rentrée triomphale dans son pays et, le 2 mars 1956, le Maroc accédait à l'indépendance. Mauriac et son épouse se montrèrent fort empressés auprès de la Majesté royale. Inutile de préciser qu'un membre au moins de feu le Comité France-Maghreb ne fut pas convié à ces exercices de prosternation. Par contre, je déjeunai, le 9 mars 1956, avec mon ami de 1952, alors rédacteur en chef du journal *Al Istiqlal,* Abderrahim Bouabid, le premier ambassadeur à Paris du Maroc indépendant. Je l'avais connu à Rabat, vaillant sous les rigueurs de la répression. Je le retrouvai personnage officiel et, bien que toujours d'une exquise gentillesse, d'un opportunisme qui ne pouvait surprendre que ma naïveté.

Le moment n'est pas encore venu, ici, de dire à quelle orgie de despotisme royal, militaire et policier, à quel monceau nauséabond d'abus de toutes sortes, de vénalité, de corruption, de répressions, de crimes a abouti une indépendance marocaine si chèrement conquise. Pour ceux des militants français qui se sont associés depuis quarante ans à cette cause, la pensée est amère qu'ils ont pu contribuer, indirectement, à hisser sur le trône — même si ce trône est chancelant — un roitelet sanglant.

## EN TUNISIE : BOURGUIBA EN MARCHE VERS LE POUVOIR

Le Comité France-Maghreb ne s'occupa guère moins de la Tunisie que du Maroc. Cet autre « protectorat » était toujours sous le joug d'un résident général borné, le comte Jean de Hautecloque. La répression n'avait pas cessé d'y sévir, là-bas comme à Paris même, puisque, à la mi-octobre 1953, je me préoccupais de l'hébergement de Mohamed Masmoudi, aujourd'hui au faîte du pouvoir, alors clandestin dans la capitale et à la recherche d'une « habitation privée où il se sentirait en sécurité et à l'abri de tout tracas. »

En novembre, on attendait encore du gouvernement Laniel qu'il se décidât à donner « de nouvelles instructions » au proconsul et notre Comité avait fait siennes les conclusions d'un projet élaboré par un certain nombre de personnalités sous la présidence du général Catroux. Ce projet, marqué du sceau d'un impérialisme intelligent, visait à garantir « par voie contractuelle les droits et intérêts de la France en Tunisie » et, en contrepartie, offrait au protectorat un régime d'« autonomie interne ». Les dirigeants du Néo-Destour, habilement opportunistes, avaient pris en considération ce projet « comme une base sérieuse de négociation ». Nous ouvrions la voie à Mendès France.

L'année précédente, le 5 décembre, Ferhat Hached, leader syndicaliste tunisien, avait été assassiné, par les tueurs d'une organisation terroriste de colons, la « Main Rouge ». Ses meurtriers n'ignoraient pas qu'il animait, organisait et armait, en sous-main, la résistance tunisienne. Ce crime avait eu de graves répercussions au Maroc : des émeutes réprimées dans le sang à Casablanca. Le 4 décembre 1953, le Comité France-Maghreb se rendit à la mosquée de Paris pour commémorer, tout à la fois, le premier anniversaire « du meurtre impuni de Ferhat Hached et des journées sanglantes de Casablanca. » Une

minute de silence fut observée dans ce cadre rituel. Une délégation du Comité d'action des intellectuels pour la défense des libertés s'était jointe à la nôtre. Ce Comité, animé par Pierre Stibbe et le pasteur Vienney, venait de publier une brochure : *Et voici ce que l'on fait des libertés en Afrique du Nord.* Dans l'introduction, il était dit que cet opuscule laissait « délibérément de côté » « les aspirations des peuples du Maghreb à l'indépendance », ce qui, une fois de plus, était une façon discrète de s'aligner sur les positions en retrait du Parti communiste [8].

L'écrit posait, néanmoins, la question : « Trouvera-t-on l'assassin de Ferhat Hached ? » A la même date et pour la même commémoration, les étudiants tunisiens se réunissaient au 115 boulevard Saint-Michel et le journal *L'Etudiant tunisien* publiait le texte d'une allocution où j'avais la naïveté d'annoncer que les sicaires subiraient un jour le châtiment de leur forfait [9]. Mon anticipation était en défaut sur un autre point : il me semblait aller de soi que le principal boulevard de Tunis, qui portait encore le nom de Jules Ferry, prendrait, à l'avenir, celui de Ferhat Hached. Or cette artère sera rebaptisée du nom de Habib Bourguiba, ainsi déifié de son vivant, tandis que la mémoire du défunt ne sera honorée que par une voie secondaire. Ferhat Hached avait été pour le futur chef d'Etat un fort encombrant rival et le moins que l'on puisse dire est que sa tragique et, pour ce dernier opportune, disparition ne l'affligea guère. Le Néo-Destour se garda de tenter de faire la lumière sur les circonstances du crime et l'identité des criminels.

Le 26 février 1954, j'avais donné la conférence (déjà mentionnée à propos du Maroc) au forum qui s'intitulait Cercle Lénine. Après avoir pris soin de souligner les traits éminemment progressistes du Néo-Destour, j'avais énuméré ses aspects négatifs : sa démagogie libérale sonnait assez creux ; sa notion de l'indépendance manquait de contenu ; il n'avait pas rompu tous liens avec la grande propriété terrienne autochtone incarnée par des familles comme celle de Tahar

8. Dès 1945, le P.C. avait levé le masque. Les goumiers marocains avaient tué huit personnes sur la place Bab-Souika à Tunis. Un orateur nationaliste s'était écrié sur leur tombe : « On donne l'indépendance à la Syrie et nous, on nous massacre ! » Une délégation communiste avait couru voir le résident général pour lui demander l'autorisation de faire reparaître son journal. Sur un refus du proconsul, les staliniens s'étaient écriés : « Quoi ! vous nous empêchez de publier notre journal alors que vous laissez pérorer sur l'indépendance ! »

9. Voir plus loin, p. 498-500.

ben Ammar ; son aile droite avait conservé des attaches avec les vieilles barbes de l'Islam et de l'université musulmane, le Zitouna ; il était enfoncé dans un égoïsme provincial qui lui avait fait manquer d'une solidarité élémentaire avec le mouvement national algérien lors des massacres de 1945 dans le Constantinois ; il s'était montré pour le moins réticent envers la mémoire de Ferhat Hached ; enfin il était « toujours prêt à tomber dans le piège d'une ouverture de l'impérialisme. » Un jeune Tunisien de stricte orthodoxie destourienne m'apporta une virulente contradiction à laquelle, dans le passé, les étudiants tunisiens ne m'avaient pas accoutumé. C'était le début d'une cassure avec la Tunisie officielle, qui devait s'élargir au fil des années.

Dans le n° 1 de *France-Maghreb* du 1er mars 1954, Louis Périllier plaidait en faveur d'« un règlement rapide de la question tunisienne ». « Nous » avions la chance ineffable d'avoir en Tunisie un « interlocuteur légal » : le Bey. Cet auguste personnage, prétendait l'ancien résident général, jouissait « de la confiance du peuple tunisien ». Il fallait, de surcroît, en finir avec la claustration de Bourguiba dans la petite île de la Galite, proche de la côte tunisienne, et aller « par étapes vers l'autonomie interne ». Et le rédacteur de ce papier mettait durement en garde Salah ben Youssef, le rival de Bourguiba, après avoir été son ancien compagnon de lutte, qui, du Caire, aurait jeté de l'huile sur le feu : les « émigrés », selon Périllier, n'avaient pas à s'ériger en arbitres. La voie était ainsi ouverte à l'inexpiable rivalité entre l'intransigeant protégé de Nasser et le souple Bourguiba, qui devait s'achever par le meurtre du premier sur l'ordre du second [10].

Mais la situation ne cessait de se détériorer dans la « Régence », entrée dans un « cycle infernal de répression et de terrorisme », comme le déplorait un communiqué de France-Maghreb du 4 juin,

10. Le forfait sera commis au Royal Hôtel à Francfort le 12 août 1961. La rumeur publique, à Tunis, murmura en sourdine les noms des assassins : ce seraient Bechir Zarg el Ayoun, député destourien et cousin de la victime ; Ali Ourak, tenancier de bar, devenu, après le meurtre, gros commerçant et trafiquant de devises jouissant de l'impunité ; Ali Skar, garçon boulanger illettré qui mourra d'une jaunisse quelques jours après le crime dont il n'aurait été que le comparse ; enfin et surtout le judas de la bande, Brahim Abdallah, ami et partisan de Salah Ben Youssef rallié à Bourguiba à l'insu du premier, qui téléphonera pour prendre rendez-vous avec lui et fera entrer derrière lui les assassins. Peu de mois auparavant, le 3 mars, Bourguiba aura rencontré son adversaire en Suisse et sollicité le concours de la police helvétique pour le protéger tout au long d'un orageux entretien. C'est pourquoi le gouvernement de Berne appréciera peu le crime de Francfort.

et Bourguiba était toujours captif. Mais, quelques jours plus tard, l'impérialisme intelligent mettait fin au drame avec l'accession au pouvoir de Mendès France. Le 31 juillet, le nouveau président du Conseil se rendait à Carthage et, forçant la main au général Juin duquel il s'était fait accompagner, y annonçait *urbi et orbi* la fameuse « autonomie interne », comblant ainsi les vœux du général Catroux et de France-Maghreb.

Le ministère Laniel, avant de tomber le 12 juin, avait, *in extremis*, élargi enfin Bourguiba, pour le mettre provisoirement dans une autre île, plus proche de la capitale impériale, celle de Groix (Morbihan). Je lui télégraphiai incontinent un « salut fraternel et fidèle » auquel il répondit aussitôt : « Très touché merci affectueusement. »

Mes relations avec le futur chef d'Etat tunisien étaient, du fait même de leur ancienneté et d'un passé commun de lutte anticolonialiste, demeurées chaleureuses. Mais elles ne devaient pas tarder à s'envenimer. Mendès avait logé Bourguiba à Chantilly pour lui permettre d'y diriger dans la coulisse, par personnes officiellement interposées, des négociations en vue d'un protocole d'accord franco-tunisien.

Mais le futur « combattant suprême » venait discrètement à Paris et j'avais eu une première discussion avec lui au cours de la deuxième quinzaine de novembre 1954 dans un grand hôtel de la rue de Castiglione. J'avais émis des réserves sur sa tactique opportuniste. Il m'écrivit, le 11 décembre, qu'il souhaitait « continuer l'entretien commencé il y a trois semaines au Continental » et ajoutait : « Je tiens absolument à ce que tu comprennes notre attitude dans la conjoncture actuelle et à ce que tout malentendu soit dissipé sur les mobiles véritables qui sont à la base de notre comportement. »

Le 22 décembre, le leader — nous nous tutoyions depuis 1936 — vint donc déjeuner familièrement chez moi, 11 quai aux Fleurs. Comme sa santé était encore, ou déjà, chancelante, il s'allongea, le repas terminé, sur un divan, comme pour une séance de psychanalyse. Il commença par évoquer des souvenirs de son retour en Tunisie après la défaite de Rommel et la reconquête de ce pays par les Alliés en mai 1943. Bourguiba, en prison depuis 1939, avait été libéré de sa dernière geôle à Marseille par le régime Pétain-Laval et autorisé à regagner Tunis par Rome. Il avait habilement laissé miser sur les deux tableaux des belligérants. Il avait choisi pour lui-même celui qui lui paraissait avoir le plus de chances de l'emporter : le camp occidental. Aussi, dès son arrivée, fit-il des offres de service au

général Juin. Il jura de défendre éloquemment la cause des Alliés et sollicita, pour ce faire, l'autorisation d'organiser des réunions publiques à travers le protectorat.

— Tu comprends, me confia-t-il narquoisement, il s'agissait de trouver un moyen de reconstituer notre Néo-Destour !

Mais le soudard français ne fut pas dupe de cette arrière-pensée et refusa net la permission demandée.

— Alors, me dit Habib, je recourus à mon vieil ami, le consul américain Doolittle qui, lui, se montra plus compréhensif.

Des instructions vinrent de Washington et Juin dut céder : Bourguiba put commencer sa tournée de meetings à travers la Tunisie.

Mais, au moment même de l'arrivée des troupes alliées, un avion allemand s'était hâté d'emmener à Berlin mon ancien ami Taïeb Slim, avec qui nous avions milité contre l'impérialisme au cours de l'hiver 1939. Sous l'occupation nazie, il avait fondé, avec Rachid Driss, un journal destourien qu'il confectionnait à son domicile, 10, impasse de la Guerre, et il n'avait pas hésité à y exhorter des ouvriers à se mettre au service des occupants comme travailleurs civils. Un bureau d'enrôlement de la main-d'œuvre tunisienne avait été ouvert à cet effet. Je me souvins alors que, pendant l'occupation allemande en France, j'avais eu la surprise de rencontrer, par hasard, au quartier Latin, le petit Taïeb Slim, qui arrivait tout droit de Berlin où, m'expliqua-t-il, il s'occupait d'un « bureau arabe ». Cette division du travail entre les deux camps belligérants avait été opérée, m'assura-t-il, en plein accord avec la direction du Néo-Destour. Bourguiba, à qui je rapportai la version de Slim, était obligé de la couvrir. Slim put finalement quitter le navire nazi en perdition et de Berlin gagner Le Caire par Paris et l'Espagne. Il a été longtemps une sorte de ministre d'Etat honorifique et sans portefeuille, tandis que Driss représentait la Tunisie aux Nations Unies.

Poursuivant un monologue quelque peu divaguant, Bourguiba me fit part du projet mirifique qu'il avait conçu d'un Maghreb fédéré dont il serait, bien entendu, le président, avec pour chef spirituel avec le titre de « Khalife », me dit-il, le sultan du Maroc. Je crus devoir lui faire observer qu'il tirait des plans sans tenir le moindre compte de l'existence du peuple marocain et encore bien moins du peuple algérien, pour lequel il n'avait jamais eu que mépris.

C'est alors que sa confession prit un tour intempestivement personnel : il me révéla qu'il avait l'intention secrète d'enlever à Ahmed

Ben Salah le secrétariat général de la centrale syndicale tunisienne, l'U.G.T.T., et de la confier à un homme-lige : feu Ahmed Tlili. Je me permis de me montrer choqué : Ben Salah avait été élu régulièrement par un congrès syndical. Je me considérais avant tout comme un syndicaliste, respectueux de l'indépendance du syndicalisme, et je ne voyais pas qu'un leader politique, même prestigieux, eût le droit de violer un principe que je tenais pour sacré. Bourguiba, agacé, n'insista point.

Quelques mois plus tard, le 9 février 1955, j'écrivis à Ahmed Ben Salah, avec qui j'étais en correspondance depuis le temps où il représentait l'U.G.T.T. à la Confédération Internationale des Syndicats Libres (C.I.S.L.) à Bruxelles, pour le presser de démasquer les assassins de Ferhat Hached. Je lui fis part d'une rencontre, chez Me Yves Dechezelles, avec la jeune Me Gisèle Halimi. Celle-ci m'avait affirmé qu'il se trouvait dans le dossier de l'affaire Ferhat Hached des pièces assez accablantes pour un certain Pons, haut fonctionnaire, lequel aurait fait le tour des journaux de Tunisie pour leur imposer une version mensongère des circonstances de l'assassinat. Cette version mettait insidieusement en cause le prince Chedli, fils du Bey. Je profitai de l'occasion pour indiquer à Ben Salah qu'Henri Smadja, directeur de *Combat* et de *La Presse* de Tunis, m'avait, après le crime, « retenu plus d'une heure pour essayer de me faire croire les mensonges que venait de lui suggérer M. Pons ». Enfin, en post-scriptum, j'ajoutai imprudemment : « Habib Bourguiba, qui est venu déjeuner chez moi il y a quelques semaines, m'a indiqué que vous alliez être remplacé au secrétariat général de l'U.G.T.T. ... Est-ce exact et pourquoi ? »

Ce post-scriptum devait déchaîner un petit orage. Le 21 mai 1955, le gouvernement Edgar Faure signait les conventions franco-tunisiennes et Bourguiba allait, en triomphateur, regagner, le 1er juin, son pays. Je crus devoir lui rendre visite à l'hôtel Continental pour lui souhaiter au revoir et bonne chance. Comme je revenais d'un voyage de plusieurs mois aux Antilles [11], je mentionnai la Constitution, assez semblable, que l'impérialisme britannique avait octroyée à la Jamaïque. Bourguiba s'irrita d'un tel rapprochement avec une « peuplade » qu'il qualifia, d'une voix rauque, de « sauvage ». Puis, d'un ton doucereux, il fit sortir de la pièce tous ses collaborateurs. Quand nous fûmes seuls

11. Voir plus loin, p. 96.

en tête-à-tête, il éclata. Ses cris étaient tels que je crus qu'allait s'écrouler le plafond du luxueux palace. « Tu es un mouchard, un mou-chard ! »

Je ne tardai pas à comprendre la raison de ce courroux. Ahmed Ben Salah lui avait fait tenir, ou montré à Paris, la lettre dont j'avais déjà oublié le post-scriptum, et lui avait demandé des explications. Le « combattant suprême », dont l'intrigue se trouvait ainsi déjouée par ma coupable indiscrétion, ne pouvait plus mettre au rancart Ahmed Ben Salah. Au contraire, il dut faire miroiter devant les yeux éblouis du secrétaire général de l'U.G.T.T. un futur portefeuille de ministre de la Santé Publique : ainsi donc le syndicaliste « pur » dont j'avais cru devoir défendre la cause, n'était qu'un arriviste. Plus tard, le 12 janvier 1956, je lui écrivis : « J'ai ressenti très douloureusement l'utilisation que vous avez cru devoir faire du post-scriptum de ma lettre recommandée du 9 février 1955 qui était, de toute évidence, strictement confidentielle. »

Quand les courtisans de Bourguiba rentrèrent dans la pièce où je venais de me faire rabrouer si vertement, le petit homme consentit à m'embrasser, sa colère soudain tombée, roucoulant : « On t'aime bien tout de même. » Un vieil ami de Tunis, à qui j'envoyai le récit de cette algarade, me répondit que Bourguiba était « mégalomane » et « autoritaire au plus haut point. » Il me révéla que c'était, notamment, une notabilité de la politique tunisienne, Mongi Slim, qui avait pressé le futur président d'évincer Ben Salah, à qui sa brillante formation intellectuelle, sa forte personnalité portaient ombrage. Son ascendant sur les milieux ouvriers ne le rendait pas moins indésirable à la tête de l'U.G.T.T. Je télégraphiai, le 31 décembre 1956, au Conseil National de la centrale syndicale qui évinça Ben Salah que l'« intrigue de Bourguiba datait déjà d'un an ». Beaucoup plus tard l'association au pouvoir de Bourguiba et de Ben Salah et leur brutale rupture prendront des dimensions aussi épiques que répugnantes.

Ben Salah sera associé très étroitement à Bourguiba dans l'exécution, assez rondement menée, d'une réforme agraire quelque peu « socialisante », qui visera à partager des terres et à grouper les paysans bénéficiaires de la réforme en coopératives, tout en respectant la sacro-sainte propriété privée. Il se fera ainsi des inimitiés mortelles, entretenues au surplus par certains porte-parole du néo-colonialisme français, en même temps qu'il commettra des maladresses

et se heurtera à nombre d'obstacles techniques, économiques et sociaux. Et, surtout, il lui faudra recourir sans cesse aux crédits des banques américaines pour financer une entreprise qui exigera d'énormes mises de fonds et une coûteuse bureaucratie. Un jour une Banque se fâchera et lui refusera son concours. Ben Salah se gardera d'en montrer le rapport à Bourguiba et ce sera l'astucieux Masmoudi qui, en possession d'une copie, avertira le Président. Ben Salah tombera en disgrâce et sera jugé comme un criminel lorsque ses adversaires pourront mettre à profit la maladie du « combattant suprême » et son long séjour dans un hôpital de la région parisienne ; il risquera même sa tête, au terme d'un ignoble procès. Dès le début de cette sombre machination, le 9 septembre 1969, je télégraphiai, en manière de désapprobation, à Taïeb Slim, ministre : « Le socialisme tunisien revivra. » Mais avait-il réellement existé sous la houlette de Ben Salah ? Plus tard, à l'approche du procès, Jean-Marie Domenach formera un Comité international pour la défense d'Ahmed Ben Salah auquel j'adhérerai et il publiera dans *Le Monde* du 15 avril 1970, sous le titre « Pour Ben Salah », un article où les aspects positifs et négatifs de l'œuvre du disciple de Bourguiba seront assez lucidement analysés. Pour ma part, ne voulant pas importuner un grand malade, je demanderai à Habib Bourguiba junior, en souvenir d'une visite à sa mère et à lui-même en 1952, à leur domicile place du Mouton, à Tunis, de presser son père d'avoir la « sagesse » de « reconsidérer le cas Ben Salah ». Le ministre déchu sera condamné, en fin de compte, à dix ans de travaux forcés. Le Comité de défense, par une circulaire du 29 mai, croira pouvoir se « féliciter du résultat ». Aujourd'hui encore Bourguiba, sénile et délirant, poursuit Ben Salah de ses invectives hystériques. Mais le captif a pris le large...

Refermons cette parenthèse. Le 17 juin 1955, j'adressai à Bourguiba une lettre déplorant le discours par lequel il venait de condamner le marxisme, accusé de « dresser les travailleurs contre la nation ». Je crus devoir lui rappeler que le « marxisme » avait dressé aussi les travailleurs contre le colonialisme et que ceux qui s'en réclamaient avaient été constamment, depuis vingt ans, aux côtés des peuples opprimés. Par ailleurs, cette diatribe ne rappelait-elle pas fâcheusement le langage que tenait, il n'y avait pas si longtemps, le fascisme de Mussolini et de Hitler ? Pour conclure : « Attaquer le marxisme en Tunisie, c'est le combattre dans le monde entier, c'est-à-dire faire le jeu de la Réaction, qui, hier, t'enfermait à l'île de la Galite ». Mon

ex-camarade trotskyste Jean Rous, devenu conseiller privé du leader destourien, me répondit qu'il avait voulu parler du « stalinisme » mais que, par suite d'une mauvaise traduction sur les ondes, on lui aurait fait dire « marxisme ». Cette mise au point ne m'a guère convaincu.

Mes rapports avec Bourguiba connaîtront encore des hauts et des bas. Le 10 février 1956, je croirai devoir le féliciter pour ses déclarations et articles en faveur de la nation algérienne qui tranchaient heureusement avec l'époque où il s'enfermait dans un « isolationnisme tunisien ». Il y aura encore de cordiales retrouvailles lors du sauvage bombardement par l'aviation française, au début de février 1958, du village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef ; enfin, lors du massacre de Bizerte en juillet 1961. Mais, en mars 1968, il me faudra lui adresser un témoignage, non plus de solidarité, mais de colère devant la brutale répression policière qui s'abattra sur l'université de Tunis et provoquera la mort d'un lycéen, en même temps que je lui demanderai un geste de grâce en faveur de l'étudiant Ben Djenet, bouc émissaire de l'émeute antisioniste de Tunis, le 5 juin 1967, jour de l'agression israélienne contre l'Egypte.

Est-il besoin de dire ici, pour terminer ce chapitre, combien soulève le cœur d'un vieil ami du peuple tunisien la Tunisie embourgeoisée et contre-révolutionnaire d'un transitoire aujourd'hui ?

## EN ALGÉRIE : L'INSURRECTION

J'en viens maintenant à une tragédie infiniment plus grave et plus prolongée, aux implications beaucoup plus étendues que l'accession finale à l'indépendance du Maroc et de la Tunisie : la révolution algérienne, la guerre d'Algérie. Je vais insister tout particulièrement sur les dessous politiques de la Toussaint 1954 et les circonstances de la rupture entre Messali Hadj et les hommes qui prirent l'étiquette de Front de Libération Nationale. Non point tant pour restituer au pionnier de l'indépendance algérienne une dimension que l'on a tendance à oublier aujourd'hui parce qu'il devait la perdre, peu à peu, par la suite, mais dans une recherche de vérité objective.

J'ai rappelé plus haut les causes extérieures directes du 1er novembre 1954 : la déroute du colonialisme français en Indochine, sur laquelle se greffait l'intensification de la lutte libératrice dans les deux autres pays du Maghreb, Maroc et Tunisie. A quoi il convient d'ajouter

la proximité d'une session de l'O.N.U. où les problèmes de l'Afrique du Nord allaient être évoqués. Tous les instigateurs du soulèvement algérien — Messali Hadj y compris — tirèrent de leur analyse la conclusion que le moment d'engager la lutte était venu. Il fallait se hâter de saisir l'occasion.

Dès le 25 août 1952, mon ami Jacques Danos, jeune et brillant militant trotskyste spécialisé dans les questions algériennes, m'avait adressé un avertissement au retour, disait-il, d'un trop court voyage d'étude en Algérie : « Il semble que l'administration prépare dans la région des Aurès une provocation destinée à justifier une féroce répression du mouvement national. Sous le prétexte de chasser quelques bandits, elle a massé des troupes noires, des gardes mobiles, des blindés même. » Les résistants tunisiens s'infiltraient, en effet, en Algérie et particulièrement dans les Aurès qui demeureront, de ce fait, pour les colonialistes, ce qu'ils appelaient une « zone d'insécurité ».

Messali Hadj avait entrepris une triomphale tournée de propagande en Algérie. Elle avait débuté à Souk-Ahras où une foule intense l'attendait et où il tint des propos aussi révolutionnaires que prophétiques : « Il faudra que le sang coule pour que l'Algérie soit libre ». Un membre du M.T.L.D. rapporta à la direction que des déclarations aussi « incendiaires » risquaient de provoquer des troubles. Aussi à Miliana, étape suivante, la direction, prudente, n'avait-elle pas cru devoir convoquer les militants sur la place publique. Messali, déçu par ce vide, renâcla. Aussi, quand il fit son entrée à Orléansville, le 14 mai 1952, retrouva-t-il son bain de foule. Mais l'enthousiasme tourna vite à l'émeute. Il y eut deux morts. Messali, blâmé par son Comité central pour ces graves incidents, fut arrêté sur place et, selon ses propres termes, littéralement « kidnappé », expédié par avion en France et assigné à résidence forcée, à Niort et dans le seul département des Deux-Sèvres.

Le 14 juillet 1953, à Paris, une manifestation populaire d'ouvriers algériens, place de la Nation, bien qu'autorisée, se solda par sept morts et sept blessés dont 6 Algériens. Le Comité France-Maghreb éleva une protestation dans laquelle il demandait que toute la lumière fût faite et il s'inquiétait « de savoir si toutes les mesures utiles ont été prises par les responsables du maintien de l'ordre et si la violence de l'action policière n'a pas été disproportionnée à l'importance de la manifestation des travailleurs algériens. » Une délégation du Comité

se rendit ensuite, le 21 juillet, à la mosquée de Paris pour s'incliner devant les corps des victimes et manifester par sa présence la volonté des membres de France-Maghreb « de tout mettre en œuvre dans un esprit de pacification pour apporter des solutions véritablement humaines aux douloureux problèmes qui se posent en Afrique du Nord. » Comme on le voit, on insistait sur le mot « pacification » : c'était toujours de l'impérialisme intelligent.

En janvier 1954, je rendis visite à Niort à Messali. La rencontre fut pittoresque. A une table très voisine de celle où nous dînions au restaurant en tête-à-tête s'empiffraient des policiers en civil, plus attentifs d'ailleurs à notre conversation qu'aux mets qu'ils enfourchaient. Nous allâmes ensuite nous promener tous deux dans les rues de la petite ville où son tarbouch, sa grande barbe de prophète, sa djellaba noire ne faisaient déjà plus sensation, car la population en avait pris l'habitude. Une conduite intérieure noire de la police nous suivait à courte distance.

Au cours de cette visite à Niort je crus devoir attirer l'attention de Messali sur ce que je croyais être l'« opportunisme » d'un des principaux dirigeants du M.T.L.D., Ahmed Mezerna, que j'avais connu au cours de mon passage en Algérie en 1952 et qui avait présidé le M.T.L.D. de 1947 à 1953. Mais Messali fit la sourde oreille, et pour cause : Mezerna était son porte-parole en Algérie dans la lutte qui, je l'ignorais encore, l'opposait à ses adversaires de tendance au sein du M.T.L.D. Cependant un proche avenir, on le verra, allait faire diverger les deux hommes.

Peu après, le 16 février, j'écrivis à Messali que je m'étais vivement querellé avec *L'Observateur* au sujet d'un article fort déplaisant, qui prenait la défense du Parti communiste algérien contre le M.T.L.D. Sans aucun doute la rédaction de cet hebdomadaire comptait alors plus d'un « compagnon de route » des staliniens.

Le 26 février, à la Conférence faite au Cercle Lénine dont j'ai déjà parlé à deux reprises, un jeune étudiant, les yeux pétillants d'intelligence, vint me trouver à la fin de la réunion. Nous fîmes connaissance. C'était Mohamed Harbi. Par la suite nous nous revîmes à plusieurs reprises, éprouvant des affinités réciproques. Jacques Danos m'avertit que l'« œil » à Paris du M.T.L.D. qui portait le pseudonyme d'Ali et qui n'était autre que M'Hamed Yazid, futur délégué de l'Algérie à l'O.N.U., me soupçonnait, en me servant de Harbi, de tenter de noyauter son parti pour le compte du « marxisme »

ou du « trotskysme ». L'accusation était d'autant plus absurde que le marxisme et le trotskysme avaient été enseignés à Harbi, dès ses études secondaires au lycée de Philippeville (aujourd'hui Skikda), par un professeur français.

Depuis quelque temps, je m'en prenais au Comité France-Maghreb, lui reprochant son manque d'intérêt à l'égard du problème algérien, tant son attention était absorbée par le Maroc et la Tunisie. On fit la concession de me demander un article sur les élections à l'Assemblée algérienne des 31 janvier et 7 février 1954 qui parut dans le numéro 2, d'avril 1954, du *Bulletin* du Comité [12]. La substance écrite de cet article m'avait été fournie par Jacques Danos qui suivait de beaucoup plus près que moi la politique du M.T.L.D. Le sujet était d'importance : pour la première fois Messali et le M.T.L.D. avaient rompu avec la pratique parlementaire ; ils s'étaient refusés à présenter des candidats et l'abstention massive du corps électoral musulman avait en quelque sorte plébiscité leur attitude.

L'écrit emprunté à Danos comportait néanmoins une lacune de taille. Sans doute pour éviter d'apporter de l'eau au moulin de l'ennemi colonialiste, en étalant des divisions internes, il ne soufflait mot de la crise intérieure aiguë qui, depuis l'année précédente, déchirait le M.T.L.D. Elle avait eu pour point de départ l'implacable répression que le gouverneur général, le social-démocrate Marcel Naegelen, avait fait peser sur le mouvement national algérien, durant son proconsulat, de 1947 à mars 1951. Il s'était rendu tristement célèbre par une succession d'élections « préfabriquées » selon les termes du rapport d'un enquêteur parlementaire, Fonlupt-Esperaber. Encore en juin 1951, l'administration de son successeur, Roger Léonard, avait fait élire frauduleusement des « beni-oui-oui », candidats de l'administration, à l'exclusion de tout candidat « nationaliste ».

Le M.T.L.D. crut devoir mettre de l'eau dans son vin et adopter une politique plus modérée qui se traduisit par un glissement dans le réformisme et la collaboration électoraliste avec certains Européens. Un nouveau Comité central avait été élu au deuxième congrès du Parti, en avril 1953, avec à sa tête Benyoussef Benkhedda, Hocine Lahouel et Adberrahmane Kiouane. Toutefois Messali avait été élu président du Parti, ses adversaires de tendance se flattant naïvement

12. Voir plus loin, p. 319-321.

d'en faire leur otage. A vrai dire, le Comité central n'était pas un organisme monolithique. Il comportait plusieurs tendances : celle de Kiouane était la plus « droitière » ; celle de Lahouel « temporisatrice » (il fallait avant de passer à l'action « organiser au préalable l'action révolutionnaire ») ; enfin Ben Boulaïd et ses partisans soutenaient que l'organisation serait « le produit de l'action armée ». Mais Ben Boulaïd ne s'attardera pas dans les rangs des centralistes. Il cessera vite de jouer tout rôle dans le Comité central. En janvier 1954, il sera convoqué par Messali à Niort et ne parviendra pas à s'entendre avec lui [13]. De retour à Batna, il décidera de ne plus obéir à aucun « chef » avant la tenue d'un congrès du M.T.L.D. [14].

Le maire « libéral » d'Alger, Jacques Chevallier, avait eu l'habileté de créer au conseil municipal un deuxième collège entièrement M.T.L.D. dont crurent devoir accepter de faire partie Lahouel et Kiouane. Dans d'autres villes, des conseillers municipaux élus sous l'étiquette du M.T.L.D. avaient, une fois installés dans les mairies, pratiqué une politique de collaboration, à la vive déception de Messali, une déception qui tourna à la colère, comme il me le confia au cours de ma visite à Niort de janvier 1954. Il avait manifesté énergiquement son désaccord avec les décisions du Comité central. Mais tous ses messages étaient rejetés.

En juillet 1953, le Comité central avait désigné une direction de laquelle les porte-parole de Messali en Algérie, Ahmed Mezerna et Moulay Merbah, avaient été écartés, tout en demeurant membres du Comité central. Pour couper court à cette déviation réformiste et à cette perte d'influence, Messali, en septembre 1953, avait retiré sa confiance au nouveau secrétaire général Benyoussef Benkhedda et exigé des pleins pouvoirs pour rétablir son autorité. Le Comité central refusa de démettre aussi bien Benkhedda que le bureau politique. Il dépêcha à deux reprises une délégation à Niort. Messali finit par adresser un message à la « base » dans laquelle il accusait le Comité central de « déviation ».

Cependant, au début de 1954, la direction « centraliste » (du nom du Comité central qui était au pouvoir) se résigna à démissionner et à donner pleins pouvoirs à Messali pour convoquer un congrès au cours duquel s'affronteraient les différentes thèses. Mezerna, soucieux

13. Sur cet entretien négatif, voir plus loin, p. 73.

14. Déclarations de Ben Boulaïd, prisonnier des Français, près de Tunis, à Vincent Monteil, le 16 février 1955, voir plus loin, p. 49.

de rétablir au plus vite l'unité du Parti, se rendit en Suisse afin de téléphoner au Caire au chef de la délégation extérieure du Parti, Mohamed Khider et à son adjoint Ahmed Ben Bella, pour les inviter à le rejoindre dans ce pays neutre. Les deux invités convoquèrent, pour les y retrouver, Hocine Lahouel et M'hamed Yazid. Mais Messali, inflexible, exigea comme préalable à une réconciliation que le Comité central reconnût publiquement ses erreurs. Khider pressa Mezerna de se rendre à Niort pour tenter de fléchir Messali. Le président du Parti se montra intraitable. De retour en Suisse, Mezerna crut avoir trouvé une formule de compromis. La politique suivie par les centralistes serait condamnée par tous : pour sauver la face, une déclaration serait rédigée selon laquelle ç'avait été le parti tout entier qui avait mené une politique dont l'inefficacité s'était avérée. Khider félicita Mezerna : il n'aurait pas cru que Messali irait jusque-là. Mais Messali demeurait, en réalité, inflexible. De Niort, il fit tenir à Mezerna une lettre très dure par laquelle il désavouait la direction et le Comité central. De deux choses l'une : ou les « centralistes » reconnaîtraient leurs erreurs ou lecture de la lettre devrait être donnée au Comité central. Les centralistes, Yazid en tête, se refusèrent au *mea culpa* exigé d'eux. Ces réformistes posaient un préalable : appréhendant un éventuel tournant révolutionnaire du Parti, ils voulaient savoir d'abord le contenu de la politique de rechange du M.T.L.D. Ce fut ainsi que la scission entre centralistes et messalistes se trouva consommée.

Messali, de Niort, en sa qualité de président, convoqua un congrès extraordinaire qui se réunit en Belgique, à Hornu, les 13-15 juillet 1954. Pourquoi en Belgique ? Parce que Léon Feix, qui avait la haute main sur les questions « coloniales » à la direction du P.C. avait (après l'avoir accordée) refusé au M.T.L.D. une salle dépendant d'une municipalité communiste de la banlieue parisienne. Contrairement à ce que prétendirent les centralistes, le congrès semble s'être tenu dans des conditions régulières et démocratiques. Aucune pression ne paraît avoir été exercée sur la base, aucun délégué avoir été désigné arbitrairement par la direction. Les assises se déroulèrent dans une atmosphère de tension et d'enthousiasme, sans désemparer, pendant ces trois jours [15]. Elles marquèrent la rupture définitive entre le Comité

15. *Cf.* le Rapport sur le problème algérien d'Yves Dechezelles et Yves Jouffa dans *Nouvelle Gauche,* n° 25, 20 novembre 1956, p. 9.

central opportuniste et Messali qui, pour remettre de l'ordre dans un parti gangrené par le réformisme, commit toutefois l'impair de se laisser nommer président à vie, sur la proposition d'un militant du nom de Mustapha Stomboli, lequel, d'ailleurs, devait ensuite passer au F.L.N. [16].

Dans sa déclaration rédigée dès le mois de juin et dont lecture fut donnée au congrès, Messali affirma : « Les problèmes tunisien et marocain ont connu l'internationalisation de 1950 à nos jours. Pour rappeler en un mot quels sont les moyens pratiques qui ont milité en faveur de cette internationalisation, disons que la situation au Maroc et en Tunisie frise l'insurrection ... Au point de vue tactique, le moment est extrêmement favorable pour tenter de lier le problème algérien à celui du Maghreb arabe et, par là-même, internationaliser le problème algérien. Cela est du domaine de la diplomatie qui, pour réussir, doit être appuyée par une politique intérieure révolutionnaire. Il n'y a pas plusieurs façons d'internationaliser un problème, il faut s'y mettre ou se démettre ». Un fait important est à noter ici : les représentants de la Kabylie, que contrôlaient, dans la clandestinité, Amar Ouamrane, ancien sous-officier de l'armée française, et Belkacem Krim, étaient, au moment où se tenait le congrès de Hornu, bien qu'absents, fidèles à Messali. Ces rudes montagnards, observe Yves Courrière, « ne prisaient guère les centralistes en qui ils ne voyaient que des opportunistes prêts à jouer le jeu politique et à se laisser séduire par des postes de conseillers municipaux [17]. »

Au début d'août le M.T.L.D. de Messali tint, à Alger, un conseil national clandestin au cours duquel fut prise une mesure de poids : antérieurement le pays avait été subdivisé en cinq (puis en six) « wilayas » (régions) et un comité d'organisation créé qui réunissait les chefs de ces wilayas ; il fut à ce conseil national décidé qu'en cas d'impossibilité d'entrer en contact avec la direction du parti, chacune des wilayas devrait prendre par elle-même toute initiative.

Les « centralistes », qui avaient vainement contesté la légalité statutaire du congrès de Hornu, ripostèrent en réunissant une conférence nationale, à Alger, les 13-16 août, où ils déclarèrent nulles et non

16. On retrouvera Stomboli secrétaire d'Etat du premier Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (*cf.* J.-C. Duchemin, *op. cit.*, p. 117).
17. Y. Courrière, *op. cit.*, p. 85, 87.

avenues les décisions dudit congrès et exclurent Messali, ses porte-parole Ahmed Mezerna et Moulay Merbah ainsi que quelques autres [18].

Commentant les décisions prises par le congrès de Hornu, *Le Monde* [19] enregistra « un nouveau durcissement dans l'orientation du parti nationaliste algérien, déjà sensible, il y a quelques mois, lorsque le M.T.L.D. avait renoncé à présenter des candidats lors du renouvellement d'une moitié des membres de l'Assemblée algérienne. Le parti de Messali Hadj s'engage ainsi dans une action clandestine qui se veut résolument révolutionnaire ». Et le journal de citer les commentaires de *L'Algérie libre,* organe des messalistes : « La lutte pour des réformes dans un mouvement révolutionnaire doit être axée sur la recherche permanente du but suprême, constamment réaffirmé. » Le journal du M.T.L.D. rappelait à l'ordre les centralistes enjôlés par les libéraux européens : « Croire aux sentiments d'humanité, de justice et de progrès que l'impérialisme affecte pour les besoins de sa cause, c'est tourner complètement le dos aux réalités aveuglantes de notre propre situation, désavouer l'expérience historique des peuples libérés, et qui plus est, renier ses propres principes et les fondements mêmes de sa lutte. »

Quelques semaines plus tard, sous le titre « Les messalistes se préparent à une action révolutionnaire », *Le Monde* publiait une interview de Moulay Merbah, « représentant direct de Messali » : « Il est évident que le dénouement de la crise devra mettre un terme à l'immobilisme qui a été une des causes de cette crise. Ce qui veut dire que le parti se conformera désormais aux principes de lutte qui l'ont toujours guidé depuis sa création ... Le Mouvement national algérien ..., comme par le passé, luttera pour arracher dignement des revendications sans pour cela oublier un seul instant ou y subordonner son objectif principal : l'indépendance de l'Algérie. » Et *Le Monde* de commenter : « Messali définissait clairement ce que son porte-parole exprime de façon plus voilée : il s'agit, par des manifestations, voire par des troubles, d'attirer sur l'Algérie l'attention de l'opinion internationale, et singulièrement celle du gouvernement américain ... Quelle peut être la puissance de cette action ? Nul ne peut le dire, car elle variera certainement suivant les lieux et en fonction des circonstances. Une

18. *Cf.* un article tendancieux de *La Nation algérienne* du 3 septembre 1954, organe des « centralistes », reproduit complaisamment par Charles-Henri Favrod, *Le F.L.N. et l'Algérie,* 1962, p. 238, 243 et Y. Courrière, *op. cit.,* p. 172.

19. *Le Monde,* 27 août 1954.

chose paraît en tout cas certaine : les messalistes ne reculeront pas devant l'agitation... » Le mouvement centraliste « risque de se trouver dépassé par le M.T.L.D. messaliste, dont les racines sont surtout prolétariennes. [20] »

Il n'est guère possible de suivre Amar Ouzegane lorsque, beaucoup plus tard, cet ancien stalinien prétendra rétrospectivement que les « opposants centralistes » avaient « crevé un abcès qui paralysait l'aile marchante du mouvement national ». L'abcès avait été crevé, non par eux, mais par les messalistes. C'étaient les centralistes, bien plutôt, qui avaient paralysé le M.T.L.D. [21].

Certains dirigeants du F.L.N. reprocheront, par la suite, à Messali de s'être laissé obnubiler par la nécessité « de nettoyer d'abord la maison ». *Le Monde* du 11 octobre assurait que l'initiative des « troubles » ne serait pas prise « avant que les dirigeants aient pu regrouper leurs militants désorientés par la crise ». Souci qui eût été légitime, certes, soutiennent lesdits censeurs, si, en même temps, entre le congrès de Hornu et la Toussaint 1954, le parti « avait été mis en état de faire face à ses responsabilités en œuvrant à la mobilisation des masses sur une base lui permettant de hausser la lutte en Algérie au niveau de ce qu'elle était en Tunisie et au Maroc. » Tel est, du moins, le point de vue de mon ami et correspondant Reda Mehenaoui (pseudonyme d'un ancien responsable F.L.N.) : « Ce refus de discuter les moyens propres à dépasser les limites dans lesquelles le mouvement de masse évoluait jusqu'alors permettra au C.R.U.A. [les activistes] de détacher de Messali, après le congrès de Hornu, la Kabylie qui y avait été représentée ». Aux citations du *Monde* d'octobre 1954, Mehenaoui oppose un extrait d'un article de *L'Algérie libre,* en date du 22 octobre, où il est question de moyens de lutte non violents, tels que non-coopération, résistance passive, grèves, éducation des masses. Mais les adversaires des centralistes ne devaient-ils pas camoufler les préparatifs de l'insurrection et n'est-il pas injuste d'en déduire, comme le fait mon correspondant, que « Messali incarnait le courant de fatalisme révolutionnaire ? »

Venons-en aux activistes. Ils s'étaient groupés secrètement depuis mars dans un Comité révolutionnaire d'unité et d'action (C.R.U.A.). Cet organisme clandestin était un succédané d'une « Organisation spé-

20. *Le Monde,* 11 octobre 1959.
21. Amar Ouzegane, *Le meilleur combat,* Paris, 1962.

ciale » (O.S.), de caractère militaire, qui avait été découverte et démantelée par la police colonialiste en 1948. Les maquisards en fuite étaient, depuis lors, cachés et subventionnés par les soins du Parti. Mais leur existence était une source d'embarras permanent pour le M.T.L.D. Que faire d'eux ? Une commission avait décidé de dissoudre purement et simplement l'O.S. Mais ses membres étaient réfractaires à toute dissolution. Le mouvement se résolut alors à les expédier, un à un, à l'étranger : ainsi Ali Mahsas et Mourad Didouche en France, Ahmed Ben Bella et Hocine Aït Ahmed au Caire, etc. Un des plus remuants parmi eux, demeuré en Algérie, était Mohamed Boudiaf. Mezerna avait essayé de l'amadouer en lui représentant que le redressement du Parti opéré par Messali allait dans le même sens que la propre ligne « dure » des anciens de l'O.S. Mais les hommes du C.R.U.A. ménageaient, voire cajolaient les centralistes. Non pas qu'ils nourrissaient la moindre illusion sur leur attitude politique à l'intérieur de l'Algérie, mais la délégation extérieure du Parti au Caire (Khider, Aït Ahmed, Ben Bella) estimait que les centralistes étaient utiles sur le plan des rapports avec les pays arabes et qu'au surplus il était impératif de rétablir, avec eux, l'unité du Parti. D'où le refus de Ben Bella, alors encore en Suisse, de se rendre en Belgique au congrès messaliste de Hornu.

Au début de juin, les membres du C.R.U.A. furent six à se partager l'Algérie : à chacun était attribuée une région. Le dimanche 25 juillet, ils furent vingt-deux à prendre la décision de déclencher l'insurrection nationale [22]. Le 15 août, Ben Boulaïd quitta les Aurès pour Tripoli afin d'y porter deux lettres dont l'une destinée à un certain « Mhaimmet » qui n'était autre que Ben Bella, sans doute pour l'informer des résolutions prises [23]. Un centraliste eut vent de l'affaire. La perspective d'une lutte armée inquiétait ces réformistes invétérés. Aussi l'un d'eux rendit-il visite à un responsable messaliste pour l'informer de ce qui se tramait. Le déclenchement de l'insurrection était fixé, selon ce rapporteur, à la fin septembre (date ensuite remise). Mezerna, aussitôt prévenu, prit à Alger l'avion afin de rendre visite à Messali à Niort et de lui relater ces préparatifs que, d'ailleurs, les deux hommes ne prenaient pas trop au sérieux, ni sur la date envisagée ni sur le fond.

22. Y. Courrière, *op. cit.*, p. 158-159.
23. Carnet de Vincent Monteil, inédit.

Messali eut avec son visiteur une conversation décisive. Il lui confia qu'il avait longtemps espéré, soit s'évader de sa résidence forcée et quitter la France, soit obtenir sa liberté du gouvernement français. Il estimait, avec raison, qu'il était préférable que sa personne ne fût pas entre les mains de la puissance colonialiste au moment où éclaterait l'insurrection nationale. Mais ses espoirs dans ce sens avaient été déçus et il en venait maintenant à admettre que l'on ne pouvait plus attendre davantage : il avait résolu que l'insurrection serait déclenchée au plus tard le 15 novembre 1954.

Les préparatifs d'action directe avaient, au surplus, reçu un commencement d'exécution en Grande Kabylie. Les maquisards issus de l'O.S. y vivaient dans la clandestinité, sous la direction d'Ouamrane et de Krim. Mezerna était en contact étroit avec eux. Il avait proposé à Ouamrane le poste, vacant, de chef de la wilaya III (Kabylie) mais ce dernier avait préféré le voir attribuer à Krim dont il serait l'adjoint. Les chefs de celles des khasmas (sections locales) du M.T.L.D. qui détenaient des armes avaient reçu de la direction messaliste l'ordre de livrer aux maquisards la moitié des armes en réserve. Il leur était versé également pour les achats d'armes 10 % des cotisations perçues par le parti. Ouamrane et Krim recevaient chacun une mensualité de 10 000 francs. En même temps les maquisards kabyles demeuraient, avec l'accord de Mezerna, en contact avec le C.R.U.A. Plus tard, Mezerna étant parti pour Le Caire, des Kabyles auraient eu une altercation avec Moulay Merbah, qui dirigeait le M.T.L.D. messaliste à Alger. La pomme de discorde aurait été le rattachement à la wilaya III de khasmas éloignées de la Kabylie, telles que celle d'Alma, située à 37 km d'Alger. Le refus de Merbah mécontenta les Kabyles et sembla les avoir incités à rallier plus complètement les hommes du C.R.U.A. Désormais les voies de Krim et de Messali divergeront pour toujours.

Le 20 septembre, le ministre de l'Intérieur François Mitterrand assigna à Messali une nouvelle résidence forcée aux Sables-d'Olonne (Vendée). L'intransigeance révolutionnaire du leader national et ce qui avait pu filtrer de ces intentions d'action directe inquiétaient fort les autorités colonialistes et, au surplus, à Niort il était devenu l'animateur écouté d'un cercle d'études, groupant, autour d'Emmanuel Mormiche, des syndicalistes révolutionnaires ou anarcho-syndicalistes. Il y avait donné des conférences, participé à des débats et, lors de la visite que je lui avais faite, il m'avait confié la satisfaction que lui

procurait le contact étroit avec ces camarades. Le ministre de l'Intérieur voulut, à la fois, neutraliser le plus possible Messali et, par la même occasion, favoriser les centralistes, plus modérés et, enfin, soustraire Messali à un groupe métropolitain dans lequel, aux yeux des gardiens de l'ordre, il s'était par trop enraciné. Ce fut Mezerna qui conduisit Messali en voiture de Niort aux Sables-d'Olonne. La fédération de France du M.T.L.D. organisa un meeting à la grande salle de la Mutualité le 3 octobre pour protester contre cette « nouvelle mesure d'éloignement ».

Le 15 octobre, un meeting pour la défense de Messali et contre la répression était organisé en plein air, place Nationale, à Boulogne, devant les usines Renault. De nombreux travailleurs nord-africains y assistaient. Le 20 octobre, le Comité pour l'Amnistie aux condamnés politiques d'outre-mer convoqua une conférence de presse, sous la présidence de Louis Massignon, pour dénoncer les nombreuses déportations illégales d'Algériens résidant en France.

Le 15 octobre, Mezerna, en accord avec Messali, partit pour Le Caire, avec un autre dirigeant du M.T.L.D., Embarek Filali, afin d'apporter tous apaisements à la délégation extérieure du mouvement national et, par voie de conséquence, à la Ligue arabe. L'une et l'autre s'inquiétaient, en effet, de la scission au sein du M.T.L.D. à un moment précis où le Maroc et la Tunisie étaient en ébullition : c'est ainsi que le leader tunisien Salah Ben Youssef pressait les Algériens d'entrer en lutte afin de soulager leurs voisins en attirant le gendarme colonialiste chez eux. Mezerna et Embarek Filali durent attendre pendant une quinzaine de jours à Paris des laissez-passer que Khider leur avait promis et dont il différait l'envoi, sans doute pour faire coïncider leur arrivée au Caire avec celles de Lahouel et de Yazid. Les deux émissaires de Messali auraient annoncé à la délégation extérieure que la décision de passer à l'insurrection avait été prise. Or plusieurs des membres du C.R.U.A., Mohamed Khider, Hocine Aït Ahmed et, à leurs côtés, Ahmed Ben Bella, faisaient partie de cette délégation. On peut supposer qu'ils purent ainsi prévenir l'état-major intérieur du C.R.U.A. de la date-limite envisagée par Messali et permettre ainsi à leurs amis de prendre de vitesse le M.T.L.D. en déclenchant l'insurrection un peu plus tôt.

La délégation extérieure était entièrement sous la coupe du colonel Nasser et du chef de son 2e bureau, Fathi el-Dib, qui la finançaient et l'approvisionnaient en armes. Nasser prétendait contrôler l'en-

semble du Maghreb et était, de ce fait, fort mal disposé à l'égard des leaders des trois pays d'Afrique du Nord jugés trop peu malléables. Il nourrissait la même méfiance à l'égard de Bourguiba (à qui il préférait Salah Ben Youssef), du sultan du Maroc, de Messali (à qui il préférait, plus encore que Khider, Ben Bella, « beaucoup plus maniable » [24]). Même le leader marocain de l'Istiqlal, Allal el Fassi, et le vieil Abd el-Krim, ancien adversaire du colonialisme français dans le Rif, tous deux en exil au Caire, étaient tenus par Nasser à l'écart [25]. Au surplus ses légitimes desseins quant à une nationalisation future du canal de Suez l'incitaient à précipiter les événements au Maghreb. Pour ces diverses raisons, la décision du C.R.U.A. de prendre Messali de vitesse n'était pas pour lui déplaire. Par la suite il aurait même envisagé de faire enlever Messali en France afin de le placer, au Caire, sous son contrôle direct.

Le M.T.L.D. ayant été, après le 1er novembre, dissous, comme on le verra plus loin, par le gouvernement de Pierre Mendès France, il fut aussitôt reconstitué sous le nom de Mouvement National Algérien (M.N.A.) — tout comme jadis, en 1937, après la dissolution de l'Etoile nord-africaine, avait été créé le Parti du Peuple Algérien (P.P.A.). Mezerna et Filali étaient revenus du Caire peu après la nouvelle de l'insurrection du 1er novembre et, de Suisse, avaient repris contact avec Messali. Filali était chargé de diriger la Fédération de France du M.N.A., Mezerna, lui, retournait en Egypte en décembre pour y constituer, sous l'égide de Fathi el-Dib, un Comité groupant toutes les personnalités algériennes pour la défense de la Révolution qui prit, d'abord, le nom de Front national de libération algérien. Il ne fit pas d'objections à l'entrée du centraliste Lahouel dans ce Front. L'annonce de la naissance du Front fut rendue publique en février 1955 et célébrée comme un jour de bonheur qui scellait enfin l'union des Algériens. Mezerna, Khider et Lahouel envoyèrent une circulaire

24. J.-C. Duchemin, *op. cit.*, p. 81.

25. Beaucoup plus tard, le 10 février 1956, j'écrirai à Bourguiba que Nasser avait « besoin en Algérie d'exécutants souples, ce que n'était pas Messali ». Le 13 février, j'adresserai, de même, à Allal el Fassi, au Caire, une lettre dans laquelle je mettrai en doute la « sincérité » et le « désintéressement » du « soutien à éclipses » fourni par l'Egypte à la Résistance algérienne, pour ajouter : « Si mon hypothèse renfermait, ne serait-ce qu'une parcelle de vérité, alors on comprendrait peut-être que Messali soit considéré par les dirigeants du Caire comme un exécutant indésirable, car son intransigeance et son intégrité sont bien connues. »

d'information à tous les militants. Dans la déclaration commune il avait été ajouté, à la demande de Mezerna, une phrase spécifiant que le Front serait élargi à tous les mouvements nationaux.

Mais Mezerna eut ensuite la malchance de se brouiller à la fois avec Khider et Ben Bella, qui ne voulurent pas élargir le Front, contrairement aux promesses qu'ils avaient faites, et avec Messali qui trouvait que Mezerna était allé beaucoup trop loin dans la voie des concessions. Mezerna se plaignit à Osman Nouri, supérieur hiérarchique de Dib, du sectarisme manifesté par Khider. Nouri donna des instructions pour que l'élargissement du Front vît le jour. Et c'est ainsi que naquit un Comité des « Dix » dans lequel, en plus des éléments déjà groupés dans le Front, entrèrent des éléments bourgeois et religieux tels que le cheikh Brahimi, représentant l'Association des Oulamas, et Bayoud, représentant l'U.D.M.A. de Ferhat Abbas. Mais par la suite le cheikh Brahimi se fâcha avec Khider qui continuait à freiner l'élargissement du Front et un second Comité fut créé qui groupait seulement le M.N.A. de Messali, l'U.D.M.A. et les Oulamas.

Bien qu'accusé de « trahison » par Messali, Mezerna n'en demeurait pas moins fidèle, envers et contre tous, au fondateur du mouvement national algérien. Alors qu'il aurait pu devenir une étoile de première grandeur dans le Front, cette obstination dans l'allégeance en même temps que l'initiative prise de créer le second Comité semblent avoir causé sa perte. Libre au Caire, il eût risqué de jouer, dans le Moyen-Orient, le rôle d'un ambassadeur, aussi actif qu'encombrant, d'un messalisme allié, malgré Messali, aux éléments bourgeois et musulmans. Le 11 juillet 1955, il fut jeté en prison, sur l'ordre de Nasser et sous la pression de la délégation extérieure algérienne, en l'espèce Ben Bella, pour n'être libéré qu'en 1960 et autorisé à quitter l'Egypte qu'en novembre 1962 [26]. En octobre 1956, une

26. Mezerna partagea sa longue captivité avec Chadli Mekki qui avait été l'unique représentant du M.T.L.D. auprès de la Ligue arabe jusqu'en 1952, date où il avait été remplacé par Khider et Aït Ahmed, car il s'était attiré les foudres du parti pour une histoire d'appartement jugée irrégulière. Mais, demeuré au Caire, il s'était retrouvé aux côtés de Mezerna sans toutefois avoir reçu aucune délégation de Messali. Dans une lettre que j'adresserai le 13 février 1956 à Allal el Fassi, j'écrirai qu'« un certain nombre d'anticolonialistes parisiens » s'inquiétaient du « sort réservé à Mezerna ». S'il était exact que l'autorité égyptienne tentait d'expliquer son emprisonnement par des accusations de collusion avec le gouvernement français, alors il fallait « que l'on donne des preuves ». Il y avait « là un abcès qu'il conviendrait de vider complètement, dans l'intérêt même de la cause de l'émancipation du

semaine avant d'être lui-même kidnappé par les colonialistes dans l'avion qui l'emmènera du Maroc en Tunisie [27], Ben Bella rendra visite à Mezerna dans sa geôle et, tout en s'excusant de l'avoir ainsi fait incarcérer, lui confiera : « C'était ça ou la mort. » A la suite de quoi Ben Bella fera améliorer ses conditions de détention, qui avaient été jusqu'alors extrêmement dures.

Entre Messali et Mezerna, de quel côté se trouvaient les torts ? Mezerna était, dans une certaine mesure, un réformiste, donc plus enclin au compromis que Messali et il ne faisait en somme qu'anticiper sur l'opportunisme ultérieur du F.L.N. qui absorbera finalement tous les éléments algériens bourgeois et religieux ; mais, en sens contraire, Messali s'exposa au reproche de sectarisme et de « mégalomanie » que retient, aujourd'hui encore, Mezerna contre lui. En voulant, à tout prix, se poser en chef unique et incontesté de la Révolution algérienne, le vieux leader nationaliste laissera passer sa chance historique, se condamnera à un isolement qui ira en s'aggravant avec les années et qui fera de lui ce qu'il est devenu au terme de sa vie : un exilé solitaire.

Les émissions, du Caire, de la « Voix des Arabes », très écoutées au Maghreb et dans l'immigration algérienne en France, feront beaucoup pour rallier peu à peu les masses algériennes à la cause du F.L.N. Par ailleurs, privé de Mezerna en prison au Caire, le M.N.A. sera représenté insuffisamment dans les pays arabes et dans l'ensemble du tiers monde, tandis que les émissaires et propagandistes du F.L.N. s'y montreront particulièrement et fructueusement actifs.

Venons-en maintenant au coup de tonnerre de l'insurrection de la Toussaint. A minuit, au seuil de la journée du 1er novembre 1954, les révolutionnaires algériens, à l'insu de Messali, prirent les armes. Cinq zones d'action avaient été fixées par le C.R.U.A., les Aurès, tout d'abord, qui furent le foyer principal, avec Mostefa Ben Boulaïd, le Nord-Constantinois avec Didouche Mourad, la Grande Kabylie avec Ouamrane et Krim, l'Algérois avec Rabah Bitat, l'Oranie enfin avec Larbi Ben Mehidi. Au sommet, Mohamed Boudiaf assurait, sur place d'abord, puis du Caire, où il arriva le 2 novembre, la coordination de

Maghreb ». Mezerna affirme aujourd'hui n'avoir jamais été informé que de telles accusations aient été insinuées contre lui.

27. Voir plus loin, p. 91.

la révolte. Ni Ben Boulaïd [28], ni Krim, qui pourtant avaient été liés étroitement à Messali, ne semblent avoir cru devoir avertir celui-ci de leur initiative.

De nombreux ouvrages ayant rendu compte en détail de l'événement, je me dispenserai de le faire. Il est à noter que les actions entreprises ne coûtèrent pas la vie à des Européens, sauf dans les Aurès où un couple d'instituteurs fut abattu accidentellement [29]. La « provocation » dans les Aurès annoncée par Jacques Danos dès 1952 devenait une réalité, à la différence que, si le colonialisme avait rendu l'insurrection inévitable par son brutal comportement des années précédentes, il s'agissait bel et bien du déclenchement authentique d'une lutte armée. Sans doute les gros colons d'Algérie ne furent-ils pas trop mécontents de l'occasion qu'ils croyaient revenue de noyer la résistance du peuple algérien dans un nouveau bain de sang [30]. Cependant, si telles furent leurs intentions, elles devaient être totalement déjouées.

Mehenaoui m'écrit à ce sujet : « Certes, en 1954, la peur de la contagion de ce qui se passait au Maroc et en Tunisie avait fait germer dans certains milieux colonialistes l'idée d'une action préventive. Elle avait ses porte-parole : des responsables de l'appareil répressif liés au groupe Borgeaud. Mais ces éléments n'ont pas réussi à faire prévaloir leurs idées. Mieux, les conditions politiques de la France d'alors rendaient plus difficile une opération du type mai 1945 ». Et mon correspondant ajoute : « Mais, objectera-t-on, cette argumentation ne suffit pas. Pourquoi écarter l'idée d'une manipulation de militants nationalistes par les partisans d'une action préventive ? Parce qu'au sein du M.T.L.D., ce sont les tendances centralistes et Messali qui, à tous les niveaux, subissaient l'infiltration policière. Regroupement d'illégaux (exception faite de Ben Boulaïd), le C.R.U.A. est resté, au niveau de sa direction et à l'intérieur du pays, imperméable au noyautage ... La force du C.R.U.A. était dans les petits centres où des communautés peu différenciées avaient plus d'homogénéité que dans les villes. Or le M.T.L.D. était surtout un parti de citadins. Sa crise avait pris une tournure violente dans les villes alors que les campagnes restaient dans une expectative pru-

28. Sur Ben Boulaïd et Messali, voir plus loin, p. 72-74.

29. *Cf.* Y. Courrière, *op. cit.*, p. 338.

30. Dans une brochure publiée le 15 septembre 1954, sous le titre *Quand le fascisme nous devançait*, j'avais envisagé « l'éventualité d'une entreprise fasciste soutenue et financée par les gros colons d'Afrique du Nord ».

dente, ne donnant nullement prise au noyautage policier. Or c'est précisément dans les petits bourgs que l'implantation du F.L.N. et les préparatifs de l'insurrection allaient leur train. La crainte d'une opération policière hantait les hommes du C.R.U.A. Ils n'avaient aucune confiance dans les dirigeants messalistes et centralistes. La décapitation de l'O.S. en 1951 leur avait enseigné qu'il était illusoire d'établir un mur de silence autour de leur projet. Leur but était de prendre de vitesse centralistes et messalistes, de lancer le mouvement d'abord à partir de petits foyers, de l'organiser ensuite. Ils attendaient beaucoup de la créativité armée. »

Yves Courrière explique ainsi la « surprise » du 1er novembre : « Une insurrection de pauvres faite avec des pauvres et dans le plus grand secret, sans qu'un caïd, sans qu'un notable que ces nouveaux révolutionnaires tiennent pour quantité négligeable ne soit informé. [31] »

Dans une proclamation au peuple algérien, les auteurs de l'insurrection l'expliciteront ainsi : Une équipe de jeunes responsables avaient « jugé le moment venu de sortir le Mouvement national de l'impasse où l'ont acculé les luttes de personnes et d'influence ». Ils tenaient à préciser qu'ils étaient « indépendants des deux clans qui se disputent le pouvoir ». Ils prenaient les armes pour obtenir :

« 1) la reconnaissance de la nationalité algérienne

2) l'ouverture de négociations

3) la libération de tous les détenus politiques, la levée de toutes les mesures d'exception et l'arrêt de toutes les poursuites contre les forces combattantes. [32] »

Savaient-ils vraiment, en prenant les armes, ces jeunes hommes en colère, impatients d'expérimenter de nouvelles formes d'action, de recourir à la violence, que la petite paysannerie algérienne attendait depuis longtemps leur signal et qu'ils avaient donné un coup de gong dans une formidable caisse de résonance ? La révolution algérienne fut essentiellement l'œuvre des fils de fellahs, fusils à la main, soutenus par l'ensemble des petits paysans des reliefs et des montagnes.

Amar Ouzegane a écrit, avec le recul du temps : « Jamais l'insurrection n'aurait pu s'étendre et durer si l'acteur principal, le peuple algérien, n'avait pas été mûr pour ... lutter, souffrir et vaincre ... Le C.R.U.A. a jeté l'étincelle au moment propice ... Sans l'audace des

31. Y. Courrière, *op. cit.*, p. 220.

32. Ch.-H. Favrod, *op. cit.*, p. 248-251 et André Mandouze, *La révolution algérienne par les textes*, 1961, p. 157-161.

premiers insurgés la situation révolutionnaire serait restée encore une situation révolutionnaire au lieu de se transformer en révolution ». Et l'écrivain militant confirme que les initiateurs de la Toussaint 1954 furent eux-mêmes « surpris par l'entrée en masse du peuple dans la lutte [33]. »

A ce sujet, Mehenaoui me fait observer : « A leur insu, les activistes renouaient, dans un contexte national et international différent, avec la démarche qui avait caractérisé les vieilles insurrections rurales. Ils avaient dans la paysannerie une confiance que ne partageaient pas les dirigeants M.T.L.D. plus tournés par formation [34] et par vocation vers les villes ... Les hommes du C.R.U.A. attendaient *tout* de la paysannerie. Ils en attendaient *trop même.* Leur représentation de l'Algérie se nourrissait des imageries puisées dans une société rurale antérieure qui était pour eux symbole de résistance par la voie armée. Traqués par la police, une bonne partie d'entre eux vivaient dans les douars. Contrairement aux autres dirigeants qui imputaient les réticences des ruraux à l'égard du M.T.L.D. à la dépolitisation, ils soutenaient que ces réticences tenaient au refus des moyens de lutte légaux. Il ne faut pas oublier que la pénétration des campagnes par le P.P.A.-M.T.L.D. remonte aux années 1947-1951. C'est à l'occasion des élections municipales d'octobre 1947, des élections à l'Assemblée algérienne d'avril 1948 que ses militants prirent le chemin des villages et des douars. Aux paysans on disait alors : votez M.T.L.D. et vous aurez l'indépendance. Ils votèrent M.T.L.D. et eurent la répression. Désormais leur réaction sera la suivante : " Nous sommes avec vous. Donnez-nous des armes ou fichez-nous la paix ". Les cellules implantées à la campagne perdirent peu à peu de leur vie. Ne restaient en place que quelques embryons d'organisation et des illégaux, transfuges de la ville, adoptés et protégés par les paysans malgré les opérations policières... Fruit de la jonction de la paysannerie et des petits-bourgeois bureaucratiques, la révolution algérienne ne peut être appelée paysanne que si l'on entend par là que la paysannerie a joué un rôle militaire essentiel. Ce rôle ne lui a pourtant conféré aucun poids politique dans la négociation avec l'Etat français et dans le devenir de la Révolution. »

33. A. Ouzegane, *op. cit.*, p. 155, 157, 201 (cette dernière page d'après le *Bulletin Intérieur* n° 4, juin 1961, du ministère de l'Intérieur du G.P.R.A., Tunis).

34. Ici Mehenaoui précise, à juste titre : « La pensée de Messali doit beaucoup au mouvement ouvrier français ou plutôt à sa fraction communiste ».

Enfin, il faut insister sur le fait que, dans l'esprit des hommes du C.R.U.A., l'insurrection était destinée tout autant à restaurer l'unité du mouvement national qu'à déclarer la guerre au colonialisme : « Ils seront tous jetés en prison et se trouveront ainsi obligés de se réconcilier. » Tel était l'espoir des « fils de la Toussaint ».

De fait, dès le déclenchement de l'insurrection, il semble que nombre de militants du M.T.L.D. (du moins ceux qui n'avaient pas été emprisonnés), dans l'autonomie d'initiative qui avait été laissée à chaque wilaya, se soient empressés de la rallier.

Il n'en reste pas moins que Messali semble avoir commis, sous le choc que produisit sur lui la nouvelle de l'insurrection, une erreur d'appréciation. Il fut dépité d'avoir ainsi été pris de vitesse. Certes, selon Mehenaoui, il avait réagi « contre la passivité imposée au parti et aux masses par la tendance réformiste, mais on ne trouve chez lui aucune vision cohérente des mécanismes qui assurent le démarrage de la révolution. Le C.R.U.A. en proposait une. Messali ne lui a rien opposé. Il n'en a entrepris ni l'examen ni la critique. Il s'est contenté de disqualifier le C.R.U.A. en le traitant de troisième force exploitée par le Comité central ». Au cours d'un entretien téléphonique que j'eus avec l'exilé des Sables-d'Olonne quelques jours après la Toussaint de 1954, il me fit part de réactions personnelles et passionnelles assez vagues. De toute évidence, il considérait que le coup était monté contre SA personne, par les « centralistes » et leurs alliés. Bien que prévenu des préparatifs clandestins, il avait été très loin d'imaginer, avant le déclenchement de l'insurrection, que ces militants, pourtant tous bien connus de lui, et depuis longtemps, parce qu'il les avait formés, seraient capables d'une pareille audace, couronnée, par la suite, d'un tel succès. Toujours est-il que les flottements de Messali permettront, par la suite, à ses adversaires du F.L.N., de le présenter, avec une certaine mauvaise foi, comme ayant « condamné » le déclenchement de l'insurrection « pendant les premières semaines de la lutte [35] ».

En revanche, Mehenaoui admet, avec l'objectivité qui s'acquiert avec le recul du temps, que ce que les hommes du C.R.U.A. opposaient à Messali et à ses conceptions trop « européennes » de la lutte politique, c'était « le fétichisme de l'activité militaire pure, ce qui, plus

35. *De la contre-révolution à la collaboration ou la trahison des messalistes,* brochure de la Fédération de France du F.L.N., août 1959, p. 22.

tard, privera la révolution algérienne d'une perspective politique stratégique, la sensibilisera aux sirènes du réformisme et laissera ses cadres les plus radicaux à mi-chemin entre réformisme et révolution. »

Le publiciste à succès Yves Courrière s'est donné beaucoup de peine pour tenter de démêler l'écheveau des rapports triangulaires entre les trois parties prenantes, messalistes, centralistes, C.R.U.A. et décompter leurs intrigues byzantines dans la période qui précéda et qui suivit immédiatement l'insurrection du 1er novembre 1954 [36]. Mais visiblement l'auteur a tiré ses informations du seul C.R.U.A. et, notamment, de la bouche de Belkacem Krim ainsi que des services colonialistes. On y voit tantôt affirmer fallacieusement que Messali se serait refusé à la lutte armée, qu'il « n'était pas partisan de la violence », qu'il « voulait encore tenter le jeu parlementaire », affirmation assez surprenante dans la bouche d'un centraliste comme Kiouane, à qui Messali reprochait de s'être laissé prendre dans la collaboration avec le maire « libéral » d'Alger, Jacques Chevallier [37], tantôt citer, en sens contraire, un rapport des services français, peu avant la Toussaint, selon lequel « Messali aurait décidé d'orienter le parti vers la clandestinité, et mis sur pied un " plan d'action directe " avec constitution de " groupes de combat voués à l'action terroriste " [38]. »

Les hommes du C.R.U.A., Krim, Ouamrane, Ben Boulaïd sont présentés par Courrière comme multipliant les avances en direction de Messali, qui n'est donc pas encore considéré par eux comme un « traître ». Au cours d'une conversation (sans doute romancée) entre Ben Boulaïd et Ouamrane, ce dernier aurait laissé échapper ce combien véridique hommage : « C'est tout de même lui qui nous a tout appris. » De son côté, le récit de Courrière fait état des tentatives de Messali pour entrer en contact avec le C.R.U.A.

Par ailleurs, les centralistes n'y sont pas épargnés. Lahouel multiplie, et « avec un succès certain », les efforts pour « débaucher » les partisans du C.R.U.A. Les centralistes vont même, à Batna, jusqu'à moucharder à la police les préparatifs de l'insurrection. Courrière montre

36. Yves Courrière, *Les Fils de la Toussaint,* 1968 ; *Le Temps des Léopards,* 1969.

37. Confidence de Kiouane, en prison, à Vincent Monteil dans Y. Courrière, *Le Temps des Léopards, op. cit.,* p. 59-60.

38. Bulletin politique rédigé par le service des liaisons nord-africaines du colonel Schoen, rubrique 11, « M.T.L.D. 1° clan Messali », n° 3436 NA/3 (*Les Fils de la Toussaint, op. cit.,* p. 301).

le C.R.U.A. s'essayant à réconcilier messalistes et centralistes, mais cette « seccotine » ne veut pas coller : Messali se drape dans une intransigeance mégalomane et la révolte se fera sans lui. Cependant, le premier moment de surprise passé, il se hâte de faire entrer ses partisans dans la bagarre ; il ne veut pas se laisser « chiper » [39] sa révolution.

Mehenaoui suppose, lui, « que c'est la situation créée par le F.L.N. et le passage forcé à l'illégalité qui ont poussé Messali et ses amis à envisager la lutte armée ». Et il ajoute : « Il est également possible que des militants messalistes aient décidé eux-mêmes le recours aux armes et qu'ils aient été ensuite récupérés par leur organisation. Il ne faut pas oublier qu'en 1954, dans certaines régions d'Algérie, des guérillas se sont formées indépendamment des directions existantes. Elles seront " prises en charge " ultérieurement. L'histoire de ces guérillas et de leur récupération reste à faire. »

Cependant tous les ponts n'étaient pas encore rompus entre centralistes et messalistes.

Le Dr Emir Benaïssa, alors responsable messaliste, rapporta, au début de 1955, à Mehenaoui « que des discussions avaient eu lieu entre messalistes et centralistes en France. Il aurait favorisé un contact entre Embarek Filali d'une part, Boulahrouf et Ben M'hel d'autre part. Le but des entretiens de Paris était de réunifier le parti pour épargner à l'Algérie " les affres de l'aventure ". S'ils échouèrent, ce ne fut pas à cause de divergences politiques mais des exigences de Boulahrouf et Ben M'hel qui voulaient deux sièges à la direction alors que Filali ne leur en accordait qu'un seul. » Mehenaoui explique cette tentative de rafistolage entre les deux tendances politiques rivales par le fait que « les centralistes avaient été laminés par les événements ». Messalistes et centralistes auraient été tentés, un moment, « de parer ensemble à une situation qui les menaçait tous. »

Quelle que puisse être la crédibilité de ces sources d'information, il n'en reste pas moins que Messali, malgré, certes, la présence à ses côtés de réformistes du genre d'Ahmed Mezerna, de Moulay Merbah, Belhadi et autres, était tout de même plus à gauche que les centralistes qui se rallieront très vite au F.L.N., plus à gauche que la bourgeoise

39. L'expression est de Courrière, *Les Fils de la Toussaint, op. cit.*, p. 398.

U.D.M.A. (Union Démocratique du Manifeste Algérien) de Ferhat Abbas et ses amis, plus à gauche qu'un riche commerçant d'Alger tel que Mohamed Lebjaoui, plus à gauche que l'Association musulmane des Oulamas de Toufik el-Madani, enfin plus à gauche que les « administratifs » du genre des frères Boumendjel, formations conservatrices et opportunistes qui rejoindront par la suite le Front de Libération et veilleront à le priver d'un contenu socialiste. Amar Ouzegane, beau-frère de Lebjaoui, se félicitera, plus tard, de l'absence de tout « gauchisme social » dans le Front. Sous le prétexte que la révolution algérienne ne pouvait avoir qu'un « caractère national », il fut, se vantera-t-il, « fait appel à tous les Algériens ayant intérêt à la disparition du régime colonial.[40] »

Il est exact, néanmoins, comme le fait observer Mehenaoui, que « l'absence de clarification sur les problèmes de la révolution sociale est le lot commun de *toutes* les tendances du M.T.L.D. » Il n'y aura jamais une différence tranchée de programme entre le F.L.N. et le M.N.A. Leur rivalité violente ne sera pas d'ordre théorique. La révolution algérienne dans son ensemble, au lendemain de l'indépendance, paiera cher ses compromissions avec la bourgeoisie et la petite bourgeoisie autochtones et ce seront ces dernières qui, malgré les vains efforts de Mohamed Harbi et de ses amis « gauchistes », tireront finalement les marrons du feu.

Par ailleurs, le F.L.N. eut le tort de répondre à l'orgueilleux sectarisme de Messali par un sectarisme non moins hautain. Il refusa toujours une « unité d'action » avec le M.N.A., car « il lui paraissait hors de propos de conclure un pacte avec une organisation qui s'était constituée alors qu'il existait déjà[41]. » C'était vouloir ignorer que Messali l'avait devancé politiquement d'un quart de siècle et aussi que c'était la dissolution par le gouvernement français du M.T.L.D. qui avait obligé Messali à le rebaptiser Mouvement National Algérien.

Certes le groupe initiateur de l'insurrection, le C.R.U.A., a eu devant l'histoire le mérite d'avoir osé entreprendre une lutte dont l'issue était encore, à l'époque, fort incertaine et d'arracher le M.T.L.D. à un certain piétinement, à une relative usure ; mais il était injuste de rejeter la responsabilité de cette inactivité sur le seul Messali : si son penchant pour le « culte de la personnalité » lui avait fait du tort, ce furent surtout les centralistes qui, par leur modérantisme, avaient enlisé le

40. A. Ouzegane, *op. cit.*, p. 161.
41. *Ibid.*

parti national et, dans une moindre mesure, les opportunistes de l'entourage immédiat de l'exilé. Toutefois Mehenaoui n'hésite pas à mettre toutes les tendances du M.T.L.D. de 1954 « dans le même sac », C.R.U.A. y compris. Ni les unes, ni les autres, selon lui, n'auraient été « porteurs de conceptions qui auraient permis de clarifier le climat politique algérien, de rompre avec l'éclectisme et l'amalgame de tendances, encore moins de doter les classes déshéritées d'un mouvement révolutionnaire autonome, indépendant idéologiquement des valeurs que véhiculait la petite bourgeoisie. La situation que nous avons connue au cours de la guerre de libération, que nous vivons aujourd'hui est la filiation directe des conditions socio-politiques régnant autour de Messali, particulièrement depuis 1936. Le C.R.U.A. n'a pas été l'agent d'une théorie nouvelle. »

Mais justice relative sera rendue, en partie, à Messali par Mohamed Harbi, lorsque sous Ben Bella, il se risquera à publier qu'il avait été un « révolutionnaire », malgré un certain confusionnisme, tandis que ses adversaires de tendance, dits centralistes, avaient été purement et simplement des « réformistes » [42].

Mendès France s'était laissé surprendre, il avait fait preuve d'une imprévoyance d'autant plus déroutante que, quelques mois plus tôt, il avait écrit à son prédécesseur, le président du Conseil Joseph Laniel, que la politique française de répression à outrance était en train de transformer « les revendications en révoltes [43]. »

La scission du M.T.L.D. avait fait croire aux aveugles du gouvernement général à un affaiblissement du mouvement national. Ils confièrent au général Spillmann, qui arrivait de France pour prendre un commandement à Constantine : « Cette scission ... garantit de longs mois de tranquillité en Algérie » [44]. Pourtant François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, avait l'intuition, aussi vague que passive, que quelque chose se tramait. Plus tard, Mendès, répondant à une de mes questions, expliquera à une réunion de « Cercle Ouvert » à Saint-Germain-des-Prés [45] qu'il avait déterminé un horaire et que chaque

42. Mohamed Harbi, dans l'hebdomadaire *Révolution africaine,* Alger, 2 novembre 1963.

43. Ch.-H. Favrod, *op. cit.*, p. 125-126.

44. Y. Courrière, *Les Fils de la Toussaint, op. cit.*, p. 207.

45. « Cercle ouvert », 8 décembre 1959. Mendès France y parlera de « La Gauche et le goût de l'avenir » — un avenir qu'il n'avait guère contribué à préparer.

chose devait venir en son temps : d'abord la Tunisie, puis le Maroc, ensuite, quand on aurait le temps, l'Algérie, où l'on appliquerait, enfin, le statut de 1947 (dépassé ô combien !) [46]. Il en voulait aux révolutionnaires algériens d'avoir bouleversé son calendrier. Par ailleurs, pour lui, comme pour ses amis de France-Maghreb, l'imbroglio algérien était beaucoup plus scabreux à dénouer que la situation dans les deux anciens protectorats puisque, ici, on avait affaire à la fiction de « trois départements français » et que son imprudent ministre de l'Intérieur avait proclamé très haut, dès le 7 novembre 1954 : « L'Algérie, c'est la France. » Enfin les deux protectorats, objets de l'attention bienveillante de Mendès, présentaient pour lui l'avantage de n'être pas obérés du million de « pieds-noirs » qui considéraient l'Algérie comme leur chasse gardée.

La première réaction du gouvernement fut brutale et aveugle : il avait procédé, le 5 novembre, à la dissolution du M.T.L.D.

La gauche anticolonialiste, après s'être laissée elle aussi surprendre, finit par réagir. Le comité directeur de France-Maghreb fut convoqué, le 22 novembre, « devant l'évolution inquiétante des événements en Afrique du Nord. »

Le 1er décembre, un nouveau Comité pour la Défense des libertés constitutionnelles et statutaires en Algérie, dont je faisais partie, organisa une réunion d'information sous la présidence de Louis Massignon, sur « la situation actuelle en Algérie. »

Mauriac se dépensait avec une bonne volonté erratique. Le 15 décembre il m'écrivit : « Quelle situation compliquée et qu'il difficile de s'y reconnaître ! » Il se tournait instinctivement vers le leader algérien le plus modéré : il avait reçu la veille la visite de Ferhat Abbas qui, dès le mois d'août, avait pris contact, à la présidence du Conseil, avec Mendès France dont il était l'« interlocuteur valable ». Le 22 décembre, Mauriac m'écrivit encore qu'il ne croyait pas « qu'il soit urgent que je rencontre pour l'instant votre ami des Sables-d'Olonne » (c'est-à-dire Messali). Et il ajoutait : « Je dois dire que tout ce que j'apprends chaque jour de l'Algérie me paraît terriblement inquiétant. Jusqu'à Pierre Laroche du *Canard Enchaîné* qui, venant de faire un séjour là-bas, m'a demandé un rendez-vous et j'ai vu un homme réellement épouvanté par la haine réciproque qui règne en Algérie. Certains Européens ne parlent rien moins que de massacrer

46. Y. Courrière, *Les Fils de la Toussaint, op. cit.*, p. 230.

les indigènes et les indigènes ne permettent plus aux Français de se promener dans la Kasbah. J'ai eu aussi un long entretien avec un Père de la Mission de France installé dans la région de Constantine, mis à l'index par tous les Européens parce qu'il se dévoue aux Algériens et se trouve dans une situation vraiment tragique. Je crois que, pour l'efficacité de mon action, je dois me garder des prises de position inutiles. Mais croyez que je suis très près de vous. »

Pratiquement le comité France-Maghreb ne fit à peu près rien quant au drame de l'Algérie et je menaçai à plusieurs reprises d'en démissionner pour protester contre cette inaction. Mais mes pressions s'exerçaient en pure perte puisque, de toute façon, le comité France-Maghreb était en train de mourir.

Pour suppléer cette carence, la Fédération communiste libertaire (F.C.L.) et le Parti Communiste Internationaliste (P.C.I.) décident de constituer un Comité de lutte contre la répression colonialiste et d'organiser, le 21 décembre, à la salle Wagram, un meeting. Quand nous nous présentons devant l'entrée, nous nous trouvons en face de commissaires de police revêtus de leurs écharpes. Ils nous font lire le texte dactylographié du décret d'interdiction de la réunion que vient de prendre Mitterrand. Un télégramme est aussitôt envoyé au gouvernement, dont voici les termes :

« Elevons vive protestation contre interdiction meeting salle Wagram organisé par Comité de lutte contre la répression colonialiste au mépris des libertés démocratiques élémentaires, bafouées en Algérie et aussi à Paris — Daniel Guérin, Aimé Capelle, Georges Fontenis, Stéphane Just. »

Sur le coup de minuit, notre délégation se rend au ministère de l'Intérieur, place Beauvau, et essaie, vainement, d'être reçue par Mitterrand. Messali m'a envoyé des Sables-d'Olonne un vibrant message qui aurait dû être lu à la réunion et qui sera publié ensuite par le journal *Le Libertaire* [47].

47. On trouvera le texte de ce message, p. 321-323.

## LE P.C.F. DÉPHASÉ

Lors de la féroce répression de la révolte du Constantinois, en 1945, sous un gouvernement de Gaulle-Thorez, *L'Humanité* avait écrit, entre autres (12 mai 1945), sous la plume de Léon Feix : « Il est assez significatif que les instruments criminels de la grosse colonisation (*sic*) sont le M.T.L.D. et le P.P.A. et ses chefs, tels Messali et les mouchards à sa solde qui, lorsque la France était sous la domination nazie, n'ont rien dit et rien fait et qui, maintenant, réclament l'indépendance. Ce qu'il faut, c'est châtier impitoyablement les organisateurs de troubles. » En Algérie, le P.C.A. avait distribué des tracts traitant les chefs du M.T.L.D. de « hitlériens » qui, en revendiquant l'indépendance, « appliquaient les mots d'ordre de Berlin. » Kouci et Palomba, alors dirigeants du P.C.A., avaient même exigé l'exécution de Messali [48]. Tayeb Boulharouf, alors responsable de la Fédération de France du F.L.N., n'hésitera pas, dans une interview de 1957, à reprocher aux amis français de Messali en 1945, parmi lesquels il me rangeait, d'avoir préféré, à cette époque, Messali (qui soutint l'insurrection du Constantinois) à Ferhat Abbas (qui se défila) et, nous amalgamant avec le Parti Communiste Internationaliste (trotskyste), il nous accusera d'avoir voulu ainsi « assouvir » une « haine des staliniens devenue cérébrale [49]. »

Comment s'étonner que plus tard le P.C.F. ait eu, vis-à-vis de l'insurrection du 1er novembre 1954, une attitude totalement déphasée ? La dissolution du M.T.L.D. ne semble avoir causé aucun déplaisir aux communistes franco-algériens et à leurs alliés « cryptos ». J'avais recueilli des informations à ce sujet de Claude Bourdet, que j'avais cru devoir communiquer, le 13 décembre, à Mauriac, dans les termes suivants : « Bourdet m'a confirmé que le jeu des cryptos consiste actuellement, la dissolution du M.T.L.D. étant maintenue, à exploiter cette situation au maximum et même, si possible, à obtenir de nouvelles élections à l'Assemblée algérienne où les candidats du P.C. algérien s'opposeraient seuls à ceux de l'administration. » Le 8 novembre, le P.C.F. publia un communiqué où, invoquant « l'enseignement de Lénine », il déclara qu'il « ne saurait approuver le

48. *Cf. Correspondance entre socialistes américains et belges sur la lutte entre organisations nationalistes algériennes en Algérie et en France,* février 1958, p. 7-8.

49. Ch.-H. Favrod, *op. cit.*, p. 295-296.

recours à des actes individuels susceptibles de faire le jeu des pires colonialistes ». A la fin de 1954, me signale Mehenaoui, *L'Humanité* disait de la Révolution algérienne : « Ce sont des groupes terroristes qui n'ont aucun soutien des masses et qui courent à l'échec. » Dans *Les Cahiers du Communisme* de février 1955, Léon Feix alerta les masses « sur ce qui risque de les faire dévier de leur objectif essentiel » et tomber « dans les pièges de l'adversaire. [50] »

Durant des mois, la presse communiste ignorera à peu près complètement l'existence de la résistance algérienne et multipliera d'euphoriques déclarations sur le rôle du Parti communiste algérien.

Le 2 mars 1956, après les élections qui porteront au pouvoir le Front républicain, le Bureau politique du P.C.F. demandera l'ouverture de négociations entre le gouvernement français et « les représentants ... de toutes les couches sociales de la population algérienne, sans distinction d'origine. » Les petits Européens qui constituaient la plus grande part de la clientèle électorale du P.C.A. étaient ménagés. On verra qu'au cours d'un meeting un professeur français stalinien, Jean Dresch, ira jusqu'à les cajoler [51].

Le 12 mars, le P.C.F. votera les « pouvoirs spéciaux » que réclamait le gouvernement Guy Mollet « pour rétablir l'ordre en Algérie ». Sous prétexte qu'il ne fallait pas diviser la majorité « républicaine » issue des élections du 2 janvier 1956 et sauvegarder le « front unique », il apportera ses voix à un texte qui ouvrira une répression à outrance et dont certains de ses militants, en Algérie même, seront les victimes. « Le vote des pleins pouvoirs est un capital qu'il faut faire fructifier », affirmera Léon Feix.

Etienne Fajon préconisera, dans un article du 13 avril 1956, « des liens durables entre la France et l'Algérie au sein d'une véritable Union Française ». Ailleurs le même présentera le maintien de l'Algérie dans l'orbite française comme « l'intérêt de la France, la garantie de son maintien au rang de grande puissance ». Le 15 février 1957, Maurice Thorez proclamera « enfin réalisée » la fusion entre Européens d'Algérie et Algériens, au moment même où la quasi-totalité des Européens étaient aveuglés par les colonialistes et entraînés par eux.

50. *Cf. Le P.C.F. et la Révolution algérienne,* document publié par la Fédération de France du F.L.N. et que reproduira la revue *Quatrième Internationale,* numéro d'avril 1958. Le rédacteur anonyme de ce rapport était Mohamed Harbi.

51. Voir plus loin, p. 78.

Mehenaoui observe que « même l'appel public de Léon Feix, en 1957, demandant la réconciliation allait dans le sens des préoccupations gouvernementales. »

Il convient d'ajouter que la solidarité communiste à l'égard des travailleurs algériens émigrés en France sera à peu près nulle. Pire : la base du parti recevra la consigne de ne pas héberger ni transporter des résistants algériens clandestins. La preuve — s'il en était besoin — en sera fournie par une interview parue dans *L'Unità,* quotidien du Parti communiste italien : « Durant les cinq premières années de la lutte, le P.C. interdisait à ses membres toute participation aux réseaux de soutien et plus généralement toute aide pratique aux militants algériens [52]. »

Toutefois, en dépit de ces carences, que déplora plus d'une fois le F.L.N., les communistes français eurent l'astuce de prescrire au Parti communiste algérien, « sans aller jusqu'à se dissoudre », de « se placer en tant que tel sous l'autorité du F.L.N. pour la durée de la guerre d'indépendance. [53] » De même, toujours « sur le conseil de Paris », le P.C.A., à partir d'avril 1956, comme le rapporte Ouzegane, « improvisa une parade » : la création d'un maquis « rouge » dans l'Ouarsenis animé par un sous-lieutenant déserteur : Lucien Gerrab. Coordonnant son action avec ce maquis, l'aspirant Henri Maillot déserta son cantonnement de Miliana avec un camion rempli d'armes. Mais ce geste politico-militaire ne fera pas long feu car le maquis rouge sera vite décimé. L'aspirant Henri Maillot sera tué à son tour : son sacrifice héroïque et dûment exploité redorera, pour un temps, le blason du P.C. en Algérie [54].

De même, pendant la bataille d'Alger, un militant communiste, tourneur sur métaux, Fernand Yveton, sera condamné à mort le 25 novembre 1956 et guillotiné le 12 février 1957 pour un sabotage à l'usine à gaz d'Alger, tandis que les époux Guerroudj seront torturés,

52. Interview reproduite dans *Le Monde* du 25 septembre 1961 et par A. Ouzegane, *op. cit.,* p. 279.

53. *De la contre-révolution à la collaboration...,* brochure citée, p. 28.

54. A. Ouzegane, *op. cit.,* p. 293. Un tract reproduit dans *La Dépêche quotidienne* du 7 avril 1956 et dans *Le Monde,* assura qu'il existait une organisation militaire clandestine paracommuniste, groupant « communistes, nationalistes, progressistes musulmans et européens ». Par ailleurs, Henri Maillot, accusé de haute trahison par les colonialistes français, avait publié un tract expliquant qu'étant algérien, il n'avait pas « trahi » (*Consciences Maghribines,* n° 8-9, p. 37). *Cf.* J.-C. Duchemin, *op. cit.,* p. 113-114.

condamnés à mort, puis finalement graciés. Ainsi les moscovites auront-ils gagné un peu leur mot à dire au sein du Front. Ils se flatteront, toutefois, en vain, d'avoir des chances de s'en octroyer le contrôle en croyant pouvoir tirer profit de son manque d'homogénéité politique et de son contenu de classe bourgeois ou petit-bourgeois.

Le seul avantage vraiment positif qu'ils gagneront à cette tactique sera d'y pouvoir assouvir leur haine de vieille date contre Messali, jadis transfuge d'une de leurs chasses gardées. Aussi ne seront-ils pas les derniers à se réjouir lorsqu'un des dirigeants les plus durs (et pourtant l'un des plus anti-communistes) du Front, Abane Ramdane, traitera, dans un tract, en novembre 1955, Messali Hadj de « vieillard honteux qui tient le front d'Angoulême à la tête d'une armée de policiers qui assure sa protection contre la colère du peuple. »

En effet, Messali avait été transféré, au printemps de 1955, des Sables-d'Olonne à Angoulême où son sort n'était guère plus enviable que dans sa précédente résidence forcée : le 9 février 1955, j'écrivais à Georges Fontenis qui me pressait de lui faire savoir s'il pouvait se risquer à aller voir Messali : « Il est absolument impossible de l'approcher aux Sables-d'Olonne vu que les policiers exercent une surveillance étroite sur sa demeure. M[e] Dechezelles est la seule personne qui peut le voir. » Certes, non, Messali ne tenait pas « le front d'Angoulême ». Il était bel et bien prisonnier et, si les policiers qui le gardaient veillaient à sa sécurité contre un possible attentat, ils avaient surtout pour mission de l'empêcher de se déplacer librement et d'entrer en contact avec ses amis politiques. Mais tous les moyens étaient bons pour assassiner moralement le fondateur du mouvement national algérien. Le tract fut complaisamment reproduit par la revue *Consciences Maghribines* d'André Mandouze [55]. Il est permis de se demander si ce n'était pas l'impossibilité d'approcher Messali pour le faire assassiner qui mettait ainsi en rage l'implacable Abane Ramdane.

55. *Consciences Maghribines*, n° 6-7, 1955, p. 31, et un tract antérieur du F.L.N. où il était, notamment, question de Messali à Angoulême, du 1[er] juin 1955 (*ibid.*, p. 20).

## LA RÉPRESSION SOUS EDGAR FAURE (février 1955-janvier 1956)

Je ne raconterai pas ici les péripéties militaires ou même diplomatiques de la guerre d'Algérie — n'étant pas orfèvre en la matière et le sujet étant à la mode.

Avant d'abandonner le pouvoir, le 5 février 1955, le tandem Mendès France-Mitterrand, qui n'en était plus à une aberration près, avait nommé, le 26 janvier, gouverneur général de l'Algérie Jacques Soustelle. Il y avait belle lurette que l'ancien membre du Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes de 1934 [56] avait viré de bord et s'était installé dans le gaullisme. Il était marqué à jamais par son passage à la direction générale des services « spéciaux » à Alger pendant la deuxième guerre mondiale. On se demande aujourd'hui encore comment Mendès et, à sa suite, mon ami Vincent Monteil, qui entra à son cabinet — pour en vite ressortir —, avaient pu le prendre pour un « homme de gauche ». Après quelques mois de velléités « libérales », Soustelle ne tarda pas à se faire le chevalier servant du fascisme « pied-noir ». Le 24 juin 1955, Monteil, qui n'avait plus d'illusions sur le personnage, lui faussa compagnie.

Edgar Faure, qui avait pris la suite de Mendès le 23 février, ne se délesta point de cet encombrant héritage. Le 30 juillet il prorogea l'état d'urgence en Algérie.

Entre-temps, le F.L.N. avait avancé un pion d'importance sur l'échiquier international. Grâce à la présence active d'Aït Ahmed et de M'Hamed Yazid, la résolution finale de la conférence afro-asiatique de Bandoeng, en avril 1955, reconnut le droit « aux peuples d'Algérie, du Maroc et de Tunisie à disposer d'eux-mêmes et à être indépendants. »

Puis ce fut le nouveau coup de tonnerre du 20 août 1955, bien plus retentissant encore et plus sanglant que celui de la Toussaint 1954 : l'insurrection du Nord-Constantinois, œuvre, principalement, de Lakhdar Ben Tobbal, lieutenant du chef F.L.N. de Philippeville, Zighout Youssef.

La date choisie était l'anniversaire de la déposition du sultan du Maroc. 36 centres de colonisation furent attaqués par une population déchaînée. 123 personnes dont 71 Européens trouvèrent la mort, à

56. *Cf. Front Populaire révolution manquée, op. cit.*, p. 76, 84.

Constantine, à Philippeville, à la mine voisine de El Halia. L'opération avait été déclenchée, selon le F.L.N., à titre de représailles « en raison des victimes civiles de la pacification et de la non-reconnaissance du statut des combattants aux condamnés à mort » [57]. Mais son objectif était plus téméraire et plus terrible : creuser un fossé de sang désormais infranchissable entre Algériens et colonisateurs. La répression fut effroyable et dans la lignée de celle de 1945. Rien qu'à Philippeville elle fit plus de 2 000 morts.

Quand les hommes de l'A.L.N. purent procéder à un recensement méthodique, le chiffre fut atteint de 12 000 morts et disparus. Vincent Monteil écrivit, à Paris, dans un article : « D'autres se sont demandés d'abord à quel degré d'exaspération de paisibles fellahs avaient dû en arriver pour commettre des actes aussi révoltants ... Alors que la vraie raison d'une pareille explosion de haine n'est autre que le choc en retour des exactions commises et des humiliations subies : le moment est venu où plus personne ne peut les supporter ! » [58]

Une majorité d'élus musulmans du second collège à l'Assemblée algérienne votèrent une motion qui dénonçait « la répression aveugle appliquant le principe de la responsabilité collective à des populations sans défense » et récusait, après y avoir cru, la politique dite d'« intégration » chère à Soustelle et qui, du fait de ce bain de sang, était désormais « dépassée ». L'« idée nationale algérienne » prenait corps. Yves Courrière commente avec raison : « Le 20 août avait non seulement attiré l'opinion algérienne sur la réalité d'un mouvement de Libération, mais encore l'opinion métropolitaine et mondiale. L'action du 20 août avait fait par ses excès mêmes les titres de tous les journaux du monde. Il avait fallu en arriver là pour que l'on cesse de mettre en doute la réalité de la Révolution. [59] »

Le gouvernement Edgar Faure risposta, le 30 août, en étendant l'état d'urgence à tout le territoire algérien et en rappelant les soldats « disponibles » du dernier demi-contingent qui venait d'être libéré au printemps. Tout au long de l'été et de l'automne, les rappelés manifestèrent au départ des casernes et dans les trains [60]. Les petits soldats

57. Ch.-H. Favrod, *op. cit.*, p. 129 et 315. Ch.-Robert Ageron, *L'Algérie contemporaine*, 1970, p. 101.

58. « L'Afrique du Nord et notre destin », *Esprit*, novembre 1955, sous le pseudonyme de François Sarrazin.

59. Y. Courrière, *Le Temps des Léopards, op. cit.*, p. 173-200.

60. Voir plus loin, p. 87.

français étaient envoyés en masses de plus en plus compactes de l'autre côté de la Méditerranée : 80 000 hommes au début de 1955, 240 000 hommes réclamés par les chefs militaires à la fin de l'année.

A Paris les anticolonialistes se remuaient toujours davantage. Les comités poussaient comme champignons. Un Comité pour la Libération de Messali Hadj et des victimes de la répression animé par les trotskystes de la tendance de Pierre Lambert avait été créé à la fin de 1954. Y participaient entre autres, Marceau Pivert, Jean Cassou, Yves Dechezelles. Il publiait un bulletin d'information.

Le Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord, continuant une action antérieure qu'il avait menée sous une appellation un peu différente, tint meeting, le 27 juin, à la salle Wagram devant un vaste auditoire.

Le 29 juin, un jeune militant ouvrier de Roubaix, de tendances anarchistes, Pierre Morain, était arrêté et incarcéré pour distribution de tracts protestant contre les méthodes policières à l'égard des travailleurs nord-africains du Nord. Le 29 juillet, il était condamné à cinq mois de prison ferme pour « avoir reconstitué ou tenté de reconstituer directement ou indirectement une organisation dissoute, le M.T.L.D. », organisation dont Morain ne pouvait pas, du fait de sa citoyenneté française, être membre. Sur appel du procureur général, la peine fut élevée à un an, le 23 septembre, et purgée au droit commun. Un Comité pour la libération de Pierre Morain et pour la défense des libertés démocratiques fut constitué, sous l'impulsion de Jacques Danos, avec Claude Bourdet, Jean Cassou, Yves Dechezelles, Georges Fontenis, Claude Gérard, Louis Houdeville, Daniel Renard. Il publia à l'automne de 1955 une brochure : *Un homme, une cause : Pierre Morain prisonnier d'Etat*[61]. Mais les gouvernements du « libéral » Edgar Faure puis du « socialiste » Guy Mollet maintinrent le jeune libertaire sous clé.

Libéré de prison en avril 1956, Pierre Morain sera arrêté à nouveau en février 1957 et condamné à 30 mois de prison : il aura participé à une action contre la permanence du mouvement fasciste et colonialiste de Pierre Poujade, rue Blomet, en riposte aux attentats contre les locaux des organisations de gauche. Le coup de main sera organisé par un mouvement clandestin, « La Volonté du peuple », qui, par ailleurs, appuyait les Algériens en lutte et les jeunes soldats refusant

61. Voir plus loin, p. 324, ma contribution à cette brochure.

de partir en Algérie. Parmi la dizaine de militants arrêtés à cette occasion figurera un Algérien.

Robert Barrat, au retour d'un reportage en Algérie, où il avait rendu visite aux maquis F.L.N. et à Ouamrane, avait publié, le 15 septembre, dans *France-Observateur,* un article : « Un journaliste français chez les " hors-la-loi " algériens. » Il fut arrêté, le 26 septembre 1955, pour non-dénonciation de « chefs de bandes », perquisitionné, puis rapidement relâché. Mais il demeurait inculpé d'un délit connexe à des « crimes » commis en Algérie et son cas relevait en conséquence de la justice militaire d'Alger. Un Comité de défense de Robert Barrat fut constitué autour des Editions du Seuil.

## LE CAS BEN BOULAÏD

En Algérie, Mostefa Ben Boulaïd [62], une des têtes de l'insurrection de la Toussaint 1954, avait été condamné à mort par le tribunal militaire de Constantine ainsi qu'un autre militant du F.L.N. : Bouchemal. Il était accusé d'avoir dirigé l'attaque du 1er novembre 1954 contre la caserne de Batna. Un Comité contre l'exécution de Ben Boulaïd et des condamnés à mort algériens fut formé sur l'initiative du jeune professeur Robert Cheramy. Il tint meeting le 8 novembre 1955 à la salle Wagram sous la présidence de Jean Cassou. Ce Comité, si l'on examine aujourd'hui la liste de ses membres, était surtout composé d'intellectuels anticolonialistes en sympathie avec Messali et le M.N.A. Pourquoi ? Ben Boulaïd aurait-il été un messaliste qui n'osait pas dire son nom ? Ici quelques explications sont nécessaires.

Les avocats de Ben Boulaïd, Yves Dechezelles, Pierre et Renée Stibbe se trouvaient réunis à Constantine pour assister leur client. Ben Boulaïd leur confia alors une lettre que le condamné avait rédigée à l'adresse de Messali en exil. Sur un ton particulièrement fraternel, il pressait Messali et ses partisans de rejoindre le Front de Libération où, selon Mehenaoui, « il aurait une place en rapport avec sa contribution antérieure ». Le F.L.N. ne voulut pas que la lettre parvînt à Messali et il la fit intercepter. Selon Mehenaoui, cette lettre ne parut pas à la direction du F.L.N. « concorder avec la ligne officielle. »

62. Sur Ben Boulaïd, voir plus haut, p. 44 et p. 49.

Pour Krim et pour Abane, il n'y avait « que deux voies possibles » à l'égard de Messali : « le ralliement ou l'affrontement ». Quand Dechezelles rentra en France, l'annonce que le condamné à mort avait écrit dans le sens qui vient d'être dit au résident forcé d'Angoulême lui attira un surcroît de sympathie et de solidarité agissante de la part des intellectuels pro-messalistes. D'où la composition de ce Comité.

Par ailleurs, Vincent Monteil, lorsqu'il était encore au cabinet de Soustelle, avait réussi à rendre visite à Ben Boulaïd, le 16 février 1955, dans une ville proche de Tunis. Le révolutionnaire des Aurès était parti, en janvier, pour Tripoli, acheter des armes. Il avait été arrêté par l'armée française à la frontière tuniso-libyenne. Monteil a conservé sur son petit carnet, déjà cité [63], une relation détaillée de l'entretien. Ben Boulaïd avait énuméré les conditions politiques auxquelles était subordonnée une ouverture de pourparlers entre le F.L.N. et la puissance coloniale : « Retrait des troupes, amnistie des condamnés politiques, application du statut de 1947, surtout pour les communes mixtes ». Envisageant, sous ces conditions, les interlocuteurs algériens possibles pour « mener des contacts avec eux », le prisonnier avait indiqué à Monteil quelques noms : Kiouane, Benkhedda, Boudah (anciens délégués à l'Assemblée algérienne), « et même Lahouel *et même Messali,* quoique trop " vagues ". » S'il le jugeait confus, il ne récusait donc pas celui que, plus tard, le F.L.N. fera passer pour un « traître ».

Cependant, m'écrit Mehenaoui, « Ben Boulaïd n'a jamais été messaliste. Les raisons qui ont poussé les messalistes à vouloir se " l'annexer " restent à élucider ... Deux témoignages pour t'édifier bien qu'aujourd'hui il ne viendrait à l'idée de personne de dire que Ben Boulaïd ait été proche du M.N.A. :

a) En juin 1955, Ben Boulaïd m'a raconté qu'il avait, en compagnie de Hamoud, du Comité central et boulanger à Belcourt (mort au cours de la résistance, eu un entretien avec Messali. Cet entretien a eu lieu à Niort au début de la crise du M.T.L.D. Ben Boulaïd acceptait l'accusation de réformisme portée contre le Comité central, mais il demandait à Messali de mettre les divergences avec les centralistes entre parenthèses pour lancer le parti en entier dans la lutte armée. Messali a refusé. Le regroupement des partisans de la lutte armée est postérieur à cette rencontre.

63. Voir plus haut, p. 49.

b) Laïfa Maghlaoui, responsable du M.N.A. de la ville de Skikda, arrêté en décembre 1955 pour sa participation à un attentat contre un policier nommé Chenoufi, a séjourné en prison avec Ben Boulaïd et s'est évadé avec lui pour regagner les Aurès et adhérer au F.L.N.-A.L.N. Il m'a assuré qu'en prison Ben Boulaïd donnait des conférences dirigées contre le M.N.A. et contre Messali qu'il qualifiait de déviationniste. »

Ben Boulaïd et onze autres condamnés à mort réussirent à s'évader spectaculairement de la prison de Constantine, le 10 novembre 1955. Ben Boulaïd regagna aussitôt le maquis des Aurès, pour y trouver la mort, le 21 juillet 1956.

Les circonstances de sa disparition demeurent quelque peu obscures. La date elle-même est controversée : le 25 mars 1956 pour les uns, le 21 juillet selon les autres. La version courante, reprise par Yves Courrière et qui s'appuie sur le témoignage dubitatif d'un légionnaire allemand passé à la résistance algérienne, serait qu'un commando colonialiste aurait eu l'astuce de larguer par hélicoptère un poste de radio piégé non loin du P.C. du maquisard des Aurès : ses hommes auraient ainsi recueilli le précieux appareil dont l'explosion aurait blessé mortellement leur chef. C'est du moins l'explication que rapportèrent à Ben Tobbal deux émissaires qu'il avait envoyés aux nouvelles dans les Aurès. Mais d'autres versions ont été avancées. Mehenaoui m'en signale une, sans pour autant la faire sienne : « La mort de Ben Boulaïd n'a pas été unanimement acceptée à cause de la situation qui prévalait alors dans les Aurès : affrontement de factions rivales se réclamant toutes du F.L.N.-A.L.N. Le successeur du défunt à la tête de la région des Aurès devait lui-même être " liquidé " par un certain Adjel Adjoul ». « On murmurait, rapporte Yves Courrière, que Ben Boulaïd aurait pu être liquidé par Adjel Adjoul ». Plus tard, au congrès clandestin de la Soummam, qui s'ouvrit le 20 août 1956, le doute était encore ancré dans les esprits au point que Zighout Youssef fut désigné « pour enquêter sur la mort de Ben Boulaïd [64]. » Quant à certains anticolonialistes pro-messalistes, ils ont soutenu que Ben Boulaïd aurait été exécuté par le F.L.N. [65]. En tout cas, Ben

64. Y. Courrière, *Le Temps des Léopards*, p. 372, 379.
65. *Correspondance entre socialistes..., op. cit.*

Boulaïd est loin d'avoir été le seul dirigeant militaire F.L.N. dont la mort pose des points d'interrogation [66].

Mais revenons aux anticolonialistes parisiens. Le 12 octobre 1955, le Comité Chrétien d'Entente France-Islam publiait une déclaration signée de ses secrétaires : Louis Massignon, Jean Scelles, André de Peretti. Ils s'étaient rendus ce soir-là devant la mosquée de Paris pour s'incliner devant toutes les victimes de la guerre d'Algérie. Mais leur pathos était encore empêtré dans la notion d'intégration : il fallait, disaient-ils, traiter les enfants de l'Algérie musulmane comme « nos » enfants. Un coup de chapeau était envoyé aux anciens combattants musulmans de l'armée (impérialiste) d'Afrique. On devait tous les considérer comme des interlocuteurs valables pour une trêve, car tous avaient versé leur sang pour « nous », partout, depuis cent ans. Et la déclaration se risquait à ajouter timidement : tous « *même* les maquisards ».

Le 25 octobre, « les Forces libres de la paix » avaient réuni un meeting aux Sociétés savantes où Massignon, à propos de la guerre d'Algérie, lança un appel à la « non-violence ». La réplique ne se fit pas attendre. Tandis que je m'entretenais, à la fin de la réunion, avec le syndicaliste nantais Alexandre Hébert qui en avait été l'un des orateurs, une détonation retentit : des fascistes avaient lancé une grenade offensive qui blessa aux jambes Marie-Thérèse Maugis, alors la femme du futur éditeur François Maspero, ce qui nécessita son transport à l'hôpital. L'attentat se déroula sous l'œil absolument impavide de la police. Le lendemain Massignon, au comble de l'excitation, me confia au téléphone que c'était lui la cible et qu'on s'était juré de l'abattre. Jusqu'à ses derniers jours il adressera, rituellement, pour l'anniversaire de ce 25 octobre, une lettre affectueuse à François Maspero [67].

Le 30 octobre, un Mouvement Justice et Liberté Outre-Mer, constitué quelques mois plus tôt à l'initiative de Jean Rous, Marceau Pivert, Louis Houdeville, organisa, en la salle des fêtes du Pré-Saint-Gervais,

66. Dans leur rapport cité (p. 38), Yves Dechezelles et Yves Jouffa parlent de « circonstances pour le moins étranges » dans lesquelles Ben Boulaïd a été tué.

67. A la même époque Massignon, accompagné de Me Pierre Stibbe, fit une démarche auprès de Robert Schuman, alors ministre de la Justice, pour tenter de sauver la vie de condamnés à mort algériens : « Massignon se mit presque à genoux. Il tomba en prière devant le ministre » (lettre de Stibbe au *Monde*, 15 novembre 1962).

une journée d'études. On allait jusqu'à reconnaître le « fait national algérien », « la personnalité propre de la communauté algérienne », mais en esquivant le mot indépendance et avec cette restriction : « dans le respect des droits de tous les éléments ethniques. »

Le 5 novembre, nous fûmes 250, écrivains, savants, artistes, philosophes, éducateurs, à signer, au cours d'une réunion à la salle des Horticulteurs, l'engagement solennel d'agir « pour mettre fin en Afrique du Nord à une guerre qui est une menace contre la République en même temps qu'un crime contre le genre humain. » Ce texte devait recueillir un millier de signatures. Une délégation se rendit ensuite à l'Assemblée nationale. Ainsi fut formé un Comité d'action contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord. Mais le document qui précédait l'engagement, s'il dénonçait avec force une guerre « honteuse » et « vaine » qui risquait de transformer chacun d'entre « nous » en « criminel de guerre » et de « nous » faire perdre ce qui nous restait d'« honneur », abondait en passages utopiques : « nous » voulions en Afrique du Nord « une paix fraternelle dans le respect des nationalités », c'est-à-dire acceptable par les « pieds-noirs ». Il fallait « réconcilier » de façon « complète » et « indispensable » les populations musulmanes majoritaires avec les minorités d'origine européenne ou de confession israélite.

Quelques jours après, les 12 et 13 novembre, le congrès national du Mouvement uni de la Nouvelle Gauche reprenait à son compte les mêmes thèmes : il fallait négocier, mais sur la base « de la garantie des intérêts légitimes des minorités ethniques » et d'une « nouvelle définition des relations » entre Français et Nord-Africains. Ainsi pourraient « être organisées des élections libres au suffrage universel dans un collège unique, avec représentation proportionnelle des minorités ». Pas un mot sur une Algérie indépendante. On en revenait, en somme, à l'application, toujours ajournée, du statut de 1947. Les « compagnons de route » du P.C. dans la Nouvelle Gauche veillaient au grain.

Le gouverneur Jacques Soustelle ayant, dans une méprisante déclaration à la presse le 7 novembre puis dans une missive non moins arrogante du 23 décembre, mis en doute la « qualité » et le « droit » du Comité à se substituer aux pouvoirs publics, le Comité lui fit deux réponses, les 3 décembre 1955 et 10 janvier 1956. Dans la seconde, il cessait enfin de divaguer et admettait : « Les musulmans algériens ne veulent plus du statut de 1947 ». N'eût-il pas fallu commencer par le dire ? Cinquante Algériens condamnés à mort

demeurant sous la menace d'une exécution immédiate, François Mauriac obtint une audience du président de la République pour lui demander la grâce des condamnés.

Sur le plan du colonialisme militaire, l'incorporation des nouvelles classes était accélérée et chaque jour la liste des pertes s'allongeait. La riposte fut l'œuvre d'un Comité des organisations de jeunesse (région parisienne) contre l'utilisation du contingent dans la répression et pour la paix en Afrique du Nord, auquel étaient affiliées de nombreuses organisations de jeunes. Il réunit, le 6 décembre, une assemblée d'information. Son appel aux jeunes Parisiens proclamait : « Nous ne nous tairons pas avant que cesse cette guerre déshonorante et meurtrière ! » Il publia un bulletin : *La parole aux jeunes.*

## DÉSACCORDS ENTRE ANTICOLONIALISTES

J'en viens maintenant à des frictions que j'ai quelque gêne à conter, d'abord, parce que je m'y trouve concerné, ensuite, parce que chacun peut estimer y avoir eu raison, mes contradicteurs comme moi-même. Vu sous l'angle de ce que sera l'avenir, l'histoire, certes, me donnera tort, au moins en apparence, puisque le F.L.N. l'emportera finalement sur le messalisme ; mais vu sous l'angle des procédés mis en œuvre, au début de 1956, pour discréditer et bâillonner le M.N.A., ai-je vraiment fait erreur ?

Le bureau du Comité d'action contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord tenait ses réunions dans l'appartement de Dionys Mascolo et Marguerite Duras, rue Saint-Benoît. Edgar Morin, qui y participait activement, m'avait invité à assister à ses conciliabules. C'est ainsi que le 21 janvier, en présence de Jean-Paul Sartre, me fut confiée la tâche de lire au cours d'un meeting prévu pour le 27 janvier à la salle Wagram une déclaration qui porterait pour titre : *Non l'Algérie n'est pas la France*[68]. Pierre Stibbe, après lecture, me demanda d'y apporter quelques retouches. Il me fit supprimer notamment une phrase où, affirmant que la prise de conscience nationale du peuple algérien n'était pas un fait récent ni un fait contestable, j'avais ajouté, entre parenthèses : « N'en déplaise à certains éminents professeurs, pourtant non suspects de colonialisme. » Je m'en prenais ici, entre

68. On en trouvera le texte plus loin, p. 325-328.

autres, me fut-il objecté, « aussi à Massignon, membre du Comité dès le premier jour. » Je dus biffer la phrase sacrilège.

Mais le 24 janvier, j'eus la surprise de recevoir un pneumatique signé, « pour le bureau, Jean Pouillon ». Une nécessité absolument impérative était apparue au bureau, réuni la veille : celle de limiter strictement les interventions à dix minutes : « Dans ces conditions nous ne pensons pas que vous puissiez en si peu de temps traiter à la fois de la tradition nationale algérienne et du sentiment d'étrangeté que ressent l'Algérien dans son propre pays. C'est pourquoi nous vous prions de centrer votre discours sur ce seul dernier thème. » En un mot, je devais rester bouche close sur la pérennité de la nation algérienne. Insister sur le thème que l'on voulait m'interdire, n'était-ce pas m'inscrire en faux contre les positions du Parti communiste, toujours réticent à l'égard de l'indépendance ? Et surtout comment parler de la tradition nationale algérienne sans mentionner le nom de Messali, l'homme qui l'avait incarnée depuis tant d'années ?

Robert Barrat et Pierre Stibbe furent, de leur côté, invités par téléphone à ne pas prononcer le patronyme maudit qui, au surplus, n'était jamais parvenu, me l'avoua-t-il, aux oreilles de Mascolo, novice en politique maghrébine. Edgar Morin me fit savoir, par la suite, qu'il ne « pouvait être d'accord ni sur le fond ni sur la forme » de la singulière mise en demeure que j'avais reçue. Je passai donc outre, déclarant qu'aucune force au monde ne m'empêcherait de monter à la tribune et d'y dire ce que j'avais à y dire. Mascolo, « passablement inquiet », après avoir menacé de me faire retirer la parole, battit en retraite.

Le soir du 27, les neuf dixièmes de la salle étaient composés d'ouvriers algériens en tenue de travail. Qu'y pouvait-on ? Ils étaient encore à cette époque ardemment messalistes. Le F.L.N. n'était représenté que par un quarteron d'étudiants. Je fus accusé, dans les coulisses, par les organisateurs, d'avoir « fait la salle ». Mais à qui la faute si des tracts distribués dans les banlieues ouvrières avaient fait accourir une aussi large majorité de partisans de Messali ? Devant ces rudes travailleurs sortis tout droit de l'usine, le professeur stalinien Jean Dresch essaya d'attendrir l'auditoire moins sur le peuple algérien martyr que sur les « pauvres » petits colons européens d'Algérie. Il fut écouté dans un silence glacial et consterné [69].

69. Je fis un compte rendu de mes démêlés avec le bureau et du meeting dans une « Lettre ouverte aux membres du Comité d'action contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord » qui parut dans *Le Libertaire* du 2 février 1956.

Se succédèrent, à la tribune, Jean Amrouche, Robert Barrat, Aimé Césaire, Alioune Diop, Jean Rous, Jean-Paul Sartre, Pierre Stibbe et, à l'improviste, le professeur André Mandouze, arrivé le jour même d'Alger [70]. Malgré le manque ostensible d'impartialité du président, le professeur Jean-Jacques Mayoux, la déclaration que j'avais préparée fut accueillie par les cris délirants de la foule : « Messali ! Messali ! », tandis que les membres du bureau riaient jaune. Ce texte me valut, quelques jours après, des lettres d'encouragement aussi bien que des admonestations. Le libéral Gaston Maugras, que j'avais connu jadis comme secrétaire général du haut-commissariat de France au Liban et en Syrie, m'écrivit à propos de cette prise de position : « Je me demande quelquefois s'il y en a une autre. » La très marxiste Michèle Mestre me fit savoir son plein accord : elle avait eu l'occasion de dire à Jean Dresch au moment de la sortie ce qu'elle pensait de son argumentation ; il convenait de montrer à ces « staliniens hypocrites » que tous les auditeurs ne se laissaient pas « tromper par leurs arguties petites bourgeoises et, disons le mot, néo-colonialistes. » En sens contraire, l'illustre professeur Régis Blachère, traducteur du Coran, m'adressa cette épître : « J'ai lu avec stupeur et consternation le texte de votre discours salle Wagram. Je n'aime point qu'on torture l'histoire, surtout quand il s'agit de découvrir des raisons à des haines aveugles. Le panislamisme est un monstre aussi redoutable que le colonialisme. Entre les deux, pourquoi choisir ? Tous deux s'affrontent en Afrique du Nord et l'Algérie demain va en mourir. Permettez-moi de ne plus vous suivre car je ne veux point avoir à me demander chaque soir : de combien de sang versé suis-je responsable aujourd'hui ? » Blachère était, avec Massignon, de ces professeurs auxquels Stibbe n'avait pas voulu me laisser faire allusion.

Après de longues explications ultérieures, je mis le point final en écrivant à Mascolo, le 23 février, que nous nous étions convaincus de notre volonté réciproque d'impartialité et de notre désir commun d'œuvrer en vue de renforcer l'action du Comité, car ce qui nous divisait était infime en comparaison de ce qui nous unissait contre l'ennemi commun colonialiste.

70. Les interventions à ce meeting furent publiées, en brochure, par les soins du Comité, sous le titre : *Guerre d'Algérie et colonialisme.* Mais le Comité, quelques mois plus tard, ne mettait plus aucun zèle à diffuser le petit nombre d'exemplaires restant, sous le prétexte que la brochure était « dépassée » (*Bulletin du Comité,* juillet 1956). Elle est introuvable aujourd'hui.

Cependant les staliniens qui organisèrent le dimanche suivant 5 février 1956, à Montreuil, une « journée » consacrée à l'Algérie, eurent soin d'écarter M[e] Yves Dechezelles et moi-même de ces assises où le professeur Mandouze, plus « frontiste » encore que le Front, s'identifia passionnément avec la cause du F.L.N.

A la fin de 1955 avait paru un livre de Francis Jeanson, disciple de Sartre, en collaboration avec sa femme, Colette, sous le titre *L'Algérie hors la loi.* J'avais demandé par lettre, le 27 décembre, à Gilles Martinet, s'il me serait permis de déplorer dans les colonnes de *France-Observateur* aussi bien les excès de langage pro-messalistes des trotskystes Daniel Renard et Pierre Lambert, dans leur journal *La Vérité,* que les attaques contre Messali dont était bourré le livre des Jeanson.

Par la suite le projet changea de forme. Edgar Morin et moi rédigeâmes un texte par lequel nous espérions recueillir des signatures d'intellectuels français partisans de l'un ou de l'autre courant du mouvement national algérien. Nous y estimions « indispensable d'éviter dans nos écrits toute insinuation qui tendrait à disqualifier telle ou telle tendance de la résistance algérienne ». Mais il nous fallut renoncer à diffuser cette déclaration, faute d'avoir pu recueillir des signatures de partisans du Front. Il fut alors décidé d'un commun accord entre Edgar Morin, Pierre Stibbe, Gilles Martinet et moi-même de remplacer la déclaration par un article sur le livre de Jeanson que je signerais seul dans *France-Observateur* mais qui serait précédé d'une « Note de la Rédaction » ; faisant confiance à mon impartialité, elle conférerait à l'article un caractère collectif [71].

Ce compte rendu présentait le livre des Jeanson comme aussi courageux que tendancieux. Je crus devoir y réfuter, entre autres, la calomnie selon laquelle le gouverneur général Jacques Soustelle aurait confié, en novembre 1955, à Louis Massignon : « Messali est ma dernière carte. » Massignon, consulté alors qu'il se trouvait au Caire, avait, par deux fois, démenti avec indignation ce propos empoisonné [72]. Il écrivit, d'abord, à *France-Observateur* pour s'élever contre « la citation incorrecte de Jeanson » qui, disait-il, « risque en déformant

71. Article paru dans *France-Observateur* du 26 janvier 1956.
72. *Ibid.* et Louis Massignon, *To whom it may concern,* 14 novembre 1956.

ma pensée de me faire nuire à un homme (Messali Hadj) qui est un patriote et un croyant convaincu. » Quelques mois plus tard, en novembre 1956, dans une circulaire privée adressée à des amis, il protesta contre « le texte odieux publié en mon absence, et sans m'en avoir prévenu, par Colette et Francis Jeanson. » Pourtant, ce « texte odieux », le F.L.N. n'hésitera pas à lui accorder une place d'honneur dans la plateforme qui sera adoptée au congrès de la Soummam le 20 août 1956 et de nouveau, en 1959, sa Fédération de France le ressassera dans une brochure de propagande antimessaliste [73]. Encore en 1962 l'officiel Amar Ouzegane le reprendra dans son livre [74].

Mais mon article se terminait par une mise en garde à ceux des partisans français de Messali qui discréditaient, par des hypothèses calomnieuses, le Front de Libération. En note je précisais que je faisais allusion, par exemple, « aux passages malheureux des articles de [Pierre] Lambert dans le journal *La Vérité* des 28 octobre et 4 novembre 1955. » En fait, l'article du 28 octobre n'était pas de Pierre Lambert mais de son coéquipier « D.R. » (Daniel Renard). L'auteur y prétendait que le F.L.N. était l'instrument d'une aile de la bourgeoisie colonialiste : « Il fallait trouver des fellagas, des fellagas " valables ", ceux par exemple qui se satisfont de l'indépendance par étapes » (la formule « indépendance par étapes » avait été tirée d'une interview de responsables du F.L.N. par Robert Barrat dans *France-Observateur*). Quant à Pierre Lambert, dans l'article du 4 novembre, il soutenait que le F.L.N., en acceptant l'« indépendance par étapes », devenait « l'interlocuteur de choix pour le gouvernement français. »

La secte trotskyste groupée autour de Pierre Lambert sous le nom de Parti Communiste Internationaliste prétendait, en effet, tenir sous sa houlette paternaliste le M.N.A. et, se montrant plus messaliste encore que Messali, contribuait et contribuera à faire commettre à ce dernier de lourdes erreurs [75]. Dans une lettre qu'il m'avait adressée, le 20 janvier 1955, au nom du Comité de lutte contre la répression colonialiste, Georges Fontenis s'était plaint de l'attitude du P.C.I. empêchant systématiquement le Comité de lutte de réaliser le contact avec Messali et son mouvement. En réaction contre l'attitude partisane des « lambertistes », l'autre tendance trotskyste, celle de la

73. *De la contre-révolution à la collaboration...*, brochure citée, *passim.*
74. A. Ouzegane, *op. cit.*, p. 24 et 149.
75. Voir plus loin, p. 104-107, l'affaire Bellounis.

IV[e] Internationale, dont les porte-parole étaient Jacques Privas et Pierre Frank, fera de la surenchère partisane en faveur du F.L.N.

Les injures contre Messali et son mouvement continuèrent de pleuvoir. Dans *France-Observateur* du 23 février, un porte-parole du F.L.N. à qui l'interviewer demandait si l'unité d'action avec le M.N.A. lui paraissait « souhaitable » et « réalisable », répondit : « Encore une fois, vous ignorez la réalité en Algérie. Le M.N.A. groupe le trio : Lambert, Messali, Merbah, des profiteurs (toutes les révolutions ont connu de ces sinistres individus), des mouchards et des traîtres. Vous ne pensez tout de même pas que nous allons accepter l'alliance de ces gens-là ».

Au même moment la Fédération de France du F.L.N. faisait circuler un tract intitulé : « Lorsque le panier à crabes devient mouvement frère » dans lequel les militants du M.N.A. étaient traités « de traîtres que l'on abat », Messali de « contre-révolutionnaire » avec cet ajouté : « n'en déplaise aux Dechezelles, Guérin et autres Bourdet. »

Le même 23 février je crus devoir écrire à Messali, à Angoulême, pour lui confirmer, en dépit des incitations que lui prodiguaient les rédacteurs du journal *La Vérité,* l'« attitude de stricte impartialité » que j'entendais « conserver entre les diverses tendances de la Résistance algérienne ». Pour ajouter : « Je termine en exprimant le souhait ardent que tu fasses le grand geste d'unité qui coupe définitivement l'herbe sous le pied à tous tes détracteurs (et, par la même occasion, aux provocateurs qui se dissimulent derrière eux) ». Par le même courrier j'adressais une lettre aux dirigeants du Front de Libération nationale : comme ils m'avaient mis en cause dans leur tract, je crus devoir rappeler, à eux aussi, ma volonté de stricte impartialité entre les deux mouvements rivaux et souhaiter « leur réconciliation et leur fusion dans un seul organisme de lutte qui conduira le peuple algérien à la victoire. » Je terminais par ces mots : « Quoi qu'il en soit, sachez que je suis cent pour cent derrière vous dans votre glorieuse lutte. »

L'affaire de l'article sur le livre des Jeanson se termina de façon assez peu honorable pour l'hebdomadaire qui l'avait publié. Jeanson avait cru devoir y répondre par une lettre-fleuve assez véhémente que Gilles Martinet, contre mon gré, ne voulut pas insérer. Il fut convenu que Sartre et *France-Observateur* feraient une double démarche auprès de Jeanson pour lui demander de rédiger une lettre plus courte et aussi plus sereine. Mais, pour une raison ou une autre

(peut-être se retranche-t-on derrière le sempiternel prétexte journalistique que le débat aurait « perdu de son actualité » ?), cette nouvelle rédaction ne vit jamais le jour. Le droit de réponse avait été bafoué. Est-il besoin de rappeler ici le courage avec lequel Francis Jeanson animera, par la suite, le réseau clandestin d'aide au F.L.N. qui, pour l'histoire, porte son nom ? [76].

## MOLLET ET LACOSTE « FONT LA GUERRE »

Edgar Faure ayant commis, le 2 décembre, la bourde de dissoudre l'Assemblée nationale, des élections eurent lieu et, le 2 janvier 1956, un « Front républicain » animé par le tandem Guy Mollet-Mendès l'avait donc emporté avec 55,8 % de voix de « gauche ». Etait-ce la paix ? Ce fut la guerre à outrance, en somme une répétition de 1936 où le Front Populaire avait piétiné les promesses solennelles faites aux peuples colonisés. Accédant à la présidence du Conseil, Mollet, dans un très bref instant de relatif libéralisme, nomma gouverneur général de l'Algérie le général Catroux, de feu France-Maghreb. Le prédécesseur du nouveau proconsul, le fasciste Jacques Soustelle, avait fait, d'Alger, le 2 février, un départ tapageur et triomphal. Quant à Mollet, il y alla naïvement de sa petite visite à Alger. Mal lui en prit. Les « pieds-noirs », littéralement déchaînés, l'accueillirent à coups de tomates, d'oranges, de clous, de morceaux de bois et de vociférations. Pris de panique, il accepta la démission précipitée de Catroux et le remplaça par le « socialiste » Robert Lacoste, ancien ministre de la Production industrielle du général de Gaulle en 1945. Lacoste, comme jadis Clemenceau, « fit la guerre ».

La capitulation de Mollet, le 6 février 1956, qui rappelait une autre capitulation devant le fascisme, celle du 6 février 1934, m'inspira un télégramme où je crus devoir chapitrer le chef S.F.I.O. du gouvernement : les leçons du passé ne nous avaient-elles pas appris que lorsqu'on cède, ne fût-ce qu'une fois, au fascisme, il ne reste plus ensuite qu'à dévaler de capitulation en capitulation ?

Mauriac, que j'avais pressé d'intervenir publiquement, m'écrivit, le 8 février : « Je suis accablé par la *bêtise* des gens qui ont à faire front à la bête. Un enfant aurait compris qu'il fallait, comme le

76. Voir plus loin, p. 144-145.

voulait Mendès, donner une fausse date, tomber à Alger, une nuit et que les gens se réveillent avec le gouvernement dans leur mur et la police à tous les coins de rues ... L'*immonde* est à nos portes. Et, que nous le voulions ou non, le problème du front populaire se posera. »

Le 16 février, *France-Observateur* publia un reportage de son envoyé spécial à Alger, Hector de Galard. Encore tout retourné par l'émeute du 6, il soutenait que « les mouvements nationalistes musulmans » devaient garantir aux Français d'Algérie le « maintien de droits essentiels ». J'écrivis à Gilles Martinet pour lui dire le malaise que j'avais ressenti à cette lecture. Il me répondit : « Je ne crois pas que nous devions renoncer à avoir une politique à l'égard de cette population ... Je n'ai aucune envie d'être plus nationaliste algérien que les nationalistes algériens. »

A la suite d'un meeting anticolonialiste d'étudiants, jugé subversif, qui eut lieu à la Mutualité, le 24 février, une enquête judiciaire fut ouverte. J'adressai à François Mitterrand, qui avait fait sa rentrée en scène comme ministre de la Justice, une lettre d'entière solidarité aux poursuivis.

Le 9 mars 1956, la masse des travailleurs algériens résidant dans la région parisienne osa descendre dans la rue. Ils avaient fait grève et s'étaient donné rendez-vous à midi à la mosquée. Ils défilèrent pacifiquement en un immense cortège, d'au moins dix mille personnes, le long de la rive droite de la Seine. Une jeune femme, de blanc vêtue, brandissait, pour la première fois dans la capitale, l'étendard national algérien vert et blanc [77]. *Paris-Match* titra avec inquiétude : « Le drapeau fellagha au cœur de Paris », et insinua calomnieusement que, tandis que « les commerçants baissaient leurs rideaux de fer » et que « les concierges barricadaient les immeubles », des « centaines de poignards » auraient été ramassés dans les caniveaux. Je vis arriver cet imposant défilé des fenêtres de l'appartement que nous habitions quai aux Fleurs. Tout en conservant les yeux fixés sur la rue, je m'emparai de l'appareil téléphonique et j'appelai Marcel Champeix, secrétaire d'Etat à l'Intérieur de Guy Mollet. Je l'adjurai de donner des ordres pour qu'un massacre soit évité. En fait, les C.R.S. chargèrent à coups de crosse et encerclèrent les manifestants,

77. La photographie de cette scène illustre la couverture du présent livre.

sous nos fenêtres, près de l'Hôtel de Ville ; il y eut deux mille sept cents arrestations, mais ni morts ni blessés. A l'Assemblée nationale, le réactionnaire de Chevigné lança : « Cette manifestation est un défi à la France et une insulte à nos soldats. »

Mollet et Lacoste étaient résolus désormais à employer en Algérie les grands moyens. Le 12 mars, le gouvernement obtint de l'Assemblée nationale l'octroi des « pouvoirs spéciaux pour rétablir l'ordre en Algérie », qui conféraient à Lacoste une sorte de dictature. Ainsi consolidé, avec l'appoint des voix communistes, le gouvernement osa rappeler le contingent de 1953, puis celui de 1952, lâcha la bride à l'armée, quadrilla, avec, au 1er juin 1956, 373 000 hommes et 500 000 à la fin de l'année, tout le territoire algérien, commença la construction de la ligne Morice, le barrage fortifié et électrifié qui allait s'étendre tout au long de la frontière algéro-tunisienne et qui, plus tard, sera complété par une muraille de Chine identique aux confins algéro-marocains. La population autochtone était sauvagement « ratissée ».

Dans les derniers jours de mars 1956, les leaders nationalistes « modérés », anciens membres de l'U.D.M.A., avec à leur tête Ferhat Abbas, rejoignirent au Caire les dirigeants de la Révolution algérienne [78]. Aussi je télégraphiai, le 24 mars, à Ferhat Abbas que j'avais rencontré, pharmacien, à Sétif, en 1952 : « De tout cœur avec vous ». J'avais cru devoir faire abstraction de l'opportunisme de ce ralliement et oublier le passé conservateur du personnage, pour ne retenir que son adhésion au F.L.N. Ce ne sera que le 19 août 1958 que sera constitué le G.P.R.A. (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne) avec Ferhat Abbas à sa tête.

A son tour Claude Bourdet fut poursuivi. Il avait publié, dans *France-Observateur* du 29 mars, sous le titre « Disponibles : quel sursis ? », un article où l'on pouvait lire : « Cent mille jeunes Français sont menacés d'être jetés dans la " sale guerre " d'Algérie, d'y perdre leurs meilleures années, peut-être d'y être blessés, voire tués, pour une cause que peu d'entre eux approuvent, dans un genre de combat qui révolte la plupart ... Les démocrates de toute tendance, de tout

78. En fait, Ferhat Abbas avait rallié secrètement le F.L.N. dès juin 1955, après l'échec d'une démarche qu'il avait tentée auprès du président du Conseil d'alors, Edgar Faure.

esprit, doivent tout faire pour empêcher ce sacrifice de la force vive de notre pays, ce suicide conscient de notre régime politique. » Bourdet fut arrêté le 31 mars, inculpé de « menées tendant à la démoralisation de l'armée ». Le siège de son hebdomadaire fut abondamment perquisitionné. Le Comité d'action contre la poursuite de la guerre en Algérie publia un communiqué de solidarité avec un homme « poursuivi pour avoir été fidèle à leurs engagements communs » et proposa à ses membres de contresigner les deux paragraphes pour lesquels Bourdet était poursuivi. Je n'avais pas attendu cette invite pour envoyer à *France-Observateur* un télégramme me déclarant « solidaire de l'article de Bourdet au même titre que le comité de rédaction ». Une perquisition eut lieu également à mon domicile quai aux Fleurs, au cours de laquelle les inspecteurs se perdirent littéralement dans les monceaux de mes papiers. Bourdet s'en tira assez vite et aussi aisément que Barrat : à cette époque, le gouvernement Mollet, s'il menait une guerre féroce contre le peuple algérien, se contentait, contre les anticolonialistes français, d'une guerre en dentelle. Edgar Morin suggéra de faire contresigner en masse l'article incriminé.

Mauriac, au comble de l'indignation, s'exclamera, dans son « Bloc-notes » de *L'Express* du 5 avril : « Qu'est-ce qu'un ministre socialiste ? Aujourd'hui nous le savons : c'est un ministre qui exécute les sales besognes que le pays ne tolérerait pas d'un ministre de droite. » Et, prenant à partie Guy Mollet pour ses envois de renforts et ses quadrillages, il ajouta que le Président du Conseil venait « de s'initier à une loi toute nouvelle, si nouvelle que l'Histoire n'a pas encore eu le temps de la vérifier : la quantité de sang répandu est en proportion inverse du nombre des soldats mis en ligne. Plus nous concentrerons de troupes en Algérie et moins il y aura risque de massacres ... L'Algérie va être quadrillée comme nos cahiers d'écoliers. »

Vers la fin d'avril Pierre Frank, Simone Minguet et quelques autres, de la IV^e^ Internationale, furent arrêtés à leur tour. De nouveau les anticolonialistes à porte-plume signèrent un texte de protestation.

Le 24 avril, pour s'élever contre ces mesures répressives, un meeting fut organisé à la salle Wagram, sous la présidence, encore une fois, du professeur Jean-Jacques Mayoux. A la tribune avaient pris place le vieil Oreste Rosenfeld, ancien fidèle de Léon Blum, Robert Boudry, M^e^ Yves Dechezelles, André Mandouze, Jean Amrouche, Robert Barrat et moi-même. Quand Dechezelles prononça les mots « *Observateur* »

et « Bourdet », les bandes fascistes, arrivées tôt dans la salle et qui s'y étaient assurées de solides positions stratégiques, se mirent à hurler : « Trahison ! » et à scander en chœur : « Algérie française ! » Casqués et armés de matraques d'acier, ils partirent à l'assaut de la tribune, lancèrent une bombe lacrymogène qui nous enfuma, mais notre service d'ordre finit par avoir le dessus. Cependant la police voulait elle aussi avoir son mot à dire et ses sbires se ruèrent dans la salle en brandissant bâtons et crosses de mousqueton, cherchant, avec une brutalité gratuite et frénétique, assortie de moult grossièretés, à expulser les assistants qui étaient demeurés dans la salle. Ainsi furent déblayées la tribune et les personnalités qui s'y trouvaient. Quant au socialiste Oreste Rosenfeld, bien que cardiaque, il fut précipité du haut du podium au niveau du plancher où son épouse le recueillit comme dans un filet de sapeurs-pompiers. Dans la rue les flics accueillirent les sortants à coups de matraques, de pèlerines ou de poing.

D'avril à juin 1956, les manifestations de rappelés qui avaient commencé au cours de l'été 1955 [79] battirent leur plein dans les gares : à Metz, au Mans, à Grenoble, à Bar-le-Duc et Toul, à Saint-Nazaire, Carcassonne, Sète, Niort, Dijon, Clermont, Le Havre, le 6 juin à la gare de Lyon à Paris. Mais ces actes de courage devaient être de fort courte durée. Par la suite les jeunes soldats se laissèrent emmener en Algérie comme des moutons à l'abattoir. Ce qui inspirera à un sous-lieutenant de réserve devenu déserteur cette amère observation : « Il fut un temps où l'on partait pour cette guerre en gueulant : " La quille ! Paix en Algérie ! A bas la guerre ! " Deux ans après on quittait la gare en jouant à la belote [dans le train] [80]. »

Serge Adour, pseudonyme d'un autre sous-lieutenant de réserve, expliquera : « Au départ quelques mouvements tumultueux mais jamais révolutionnaires ». Tout au plus des manifestations d'« indiscipline » et de « débraillé ». « Depuis deux ans maintenant les renforts et les relèves se succèdent, se coulent dans le moule, ne veulent pas se sentir longtemps inférieurs aux anciens et font ce qu'il faut pour en avoir le droit [81]. » Pendant trop longtemps, dans l'opinion moyenne en

79. Voir plus haut, p. 70.

80. Maurienne (Jean-Louis Hurst), *Le Déserteur*, 1960, p. 85, observation datée du 30 décembre 1957.

81. Serge Adour (Gérard Belorgey), *Le Monde*, 3-4 et 6 novembre 1957.

France, la guerre d'Algérie sera « loin d'être impopulaire ». Elle s'inscrira dans les traditions colonisatrices d'un Empire pourtant à l'agonie.

## LE CONGRÈS DE LA SOUMMAM

Les dirigeants F.L.N. ressentirent le besoin de coordonner et de structurer un mouvement auquel l'absence d'une plate-forme politique cohérente, d'une part, l'autonomie des régions, de l'autre, faisaient du tort. Un homme, une des figures de proue de la Révolution algérienne, s'attela à cette tâche : Abane Ramdane. Un congrès clandestin fut réuni, à partir du 20 août 1956, dans la vallée de la Soummam. Il dota le Front d'un Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.) de 34 membres, chapeauté par un Comité de Coordination et d'Exécution (C.C.E.) de 5 membres, véritable directoire de la Révolution. En même temps les maquisards étaient fondus en une Armée de Libération Nationale (A.L.N.), commandée par un état-major unique. Une plateforme politique, rédigée par Abane, fut adoptée. Elle était essentiellement patriotique et militaire, privée de tout contenu social, pour ne pas dire socialiste. Elle se préoccupait essentiellement et uniquement des moyens de gagner la guerre.

S'il y était, brièvement, question d'une « véritable réforme agraire », celle-ci ne visait que la seule grande propriété coloniale[82]. Elle était imprégnée d'un nationalisme farouche, sectaire et dur qui portait la marque de son rédacteur. Le messalisme y était accusé de « glisser vers la trahison consciente » et ses amis français en prenaient pour leur grade : « Il est particulièrement significatif que les derniers admirateurs et défenseurs de Messali soient précisément les journalistes et intellectuels proches de la présidence du gouvernement français. Ils prétendent dénoncer l'ingratitude du peuple algérien qui ne reconnaîtrait plus " les mérites exceptionnels de Messali, le créateur, il y a trente ans, du nationalisme algérien ". »

82. Même le programme du congrès de Tripoli qui, en juin 1962, prétendra combler quelques-unes des lacunes sociales les plus criantes de celui de la Soummam demeurera dans le vague sur le mode d'appropriation de la terre. Il permettra de la « distribuer », fera une trop brève et vague allusion à la création de « fermes coopératives » et de « fermes d'Etat ». Mais il ne soufflera pas mot de l'autogestion qui sera l'innovation de l'Algérie devenue indépendante.

Le communisme n'était pas traité avec plus d'indulgence. Il était « absent » dans le combat historique de la Révolution algérienne. La tare essentielle du P.C.A. avait « pour origine fondamentale la confusion et la croyance en l'impossibilité de la libération nationale de l'Algérie avant le triomphe de la révolution prolétarienne en France. Cette idéologie qui tourne le dos à la réalité est une réminiscence des conceptions de la S.F.I.O., favorable à la politique d'assimilation passive et opportuniste. Niant le caractère révolutionnaire de la paysannerie et des fellahs algériens en particulier, elle prétend défendre la classe ouvrière algérienne contre le danger problématique de tomber sous la domination directe de la " bourgeoisie arabe ", comme si l'indépendance nationale de l'Algérie devait suivre forcément le chemin des révolutions manquées. »

Certes l'analyse ne manquait pas de justesse. Mais la conclusion, lue aujourd'hui, révèle le caractère illusoire du nationalisme d'Abane Ramdane. L'indépendance, si chèrement conquise, sera suivie, bel et bien, d'une révolution manquée.

Depuis les temps lointains de ma jeunesse, j'ai toujours connu des militants révolutionnaires français qui commettaient l'erreur de condamner les mouvements de libération nationale dans les pays colonisés parce que « bourgeois ». C'est ainsi que mes vieux amis instituteurs syndicalistes en retraite, François et Marie Mayoux, m'avaient écrit de La Ciotat, le 6 février 1956 : « N'est-il pas à craindre que les travailleurs soient dupes de leur propre bourgeoisie, même opposée politiquement à la bourgeoisie française ? Les propriétaires et capitalistes arabes ne sont-ils pas *aussi* les ennemis des prolétaires de l'Afrique du Nord ? » J'aurais pu leur répondre par cette citation, transposée au plan du drame algérien, de Michel Bakounine, à laquelle ils auraient été sensibles, parce qu'eux-mêmes anarchistes : « Aussi longtemps que les troupes françaises ... fouleront la terre algérienne, tous les torts seront de notre côté ; et quelque attitude que les Algériens adoptent à notre égard, ou quoi qu'ils entreprennent et fassent contre nous, c'est eux qui auront raison ... Qu'y pouvons-nous si le programme des démocrates algériens les plus extrémistes est, de notre point de vue social, réactionnaire et qu'il tende à faire triompher les aspirations antipopulaires de la ... bourgeoisie ? C'est à leurs paysans, non à nous, de s'en expliquer avec eux. Et que sommes-nous donc pour nous croire le droit de blâmer ce que le programme algérien a d'étroit ? Des ... bourreaux exécuteurs de la

volonté de l'impérialisme sur une terre étrangère, sur la terre algérienne, voilà ce que nous sommes en réalité [83]. »

Pour en terminer avec le congrès de la Soummam, il convient d'ajouter que, s'il marqua le zénith de la destinée d'Abane Ramdane, il contenait aussi en germe le processus qui devait conduire à sa fin tragique. Dès août 1956, en effet, une collusion secrète se nouait contre lui entre Belkacem Krim et Lakhdar Ben Tobbal, plus tard rejoints par Abdelhafid Boussouf, et qui conduira à la formation d'un triumvirat F.L.N. Au plus haut niveau politique, rien de fondamental n'opposait ces derniers au premier : avec quelques divergences de conceptions tactiques, ils étaient confinés tous ensemble dans un nationalisme petit-bourgeois pur et simple. Mais le jeu trop personnel d'Abane, ses attitudes de « patron », son entêtement farouche à ne pas subordonner la résistance « intérieure » au G.P.R.A. installé à Tunis lui vaudront la méfiance et la haine du trio en question, et aussi d'autres membres du comité exécutif. Il sera attiré dans un piège au Maroc ex-espagnol, où les trois complices le feront étrangler, le 27 décembre 1957 [84]. (Belkacem Krim tombera, à son tour, beaucoup plus tard, dans un guet-apens, dans un hôtel de Francfort, où il sera assassiné le 22 octobre 1970.)

Après Abane, ce sera le farouche colonel Aït Ahmouda dit Amirouche qui voudra prendre la direction de la résistance « intérieure » et tenir tête au G.P.R.A. Il périra dans une escarmouche le 28 mars 1959. Mais Yves Courrière révèle : « On murmurait dans les maquis que Amirouche n'avait pu être tué par les Français que par trahison de certains membres du G.P.R.A. Ceux-ci auraient volontairement " oublié " de dire à Amirouche que le code qu'il employait pour indiquer par radio son arrivée et le parcours qu'il allait emprunter était " brûlé " depuis longtemps ... A Tunis les membres du G.P.R.A. pouvaient à nouveau dormir tranquilles [85]. » Comme la grande Révolution française, la Révolution algérienne retournait l'arme de la terreur contre les siens et se dévorait elle-même.

83. Bakounine, « Aux officiers de l'armée russe », janvier 1870 (*Archives Bakounine, Bakounine et ses relations avec Serge Necaev,* Leiden, 1971). On s'est borné à remplacer « russe » par « français », « polonais » par « algérien », « tsar » par « impérialisme ».

84. *Cf.* Y. Courrière, *Le Temps des Léopards, op. cit.,* p. 373 ; *L'Heure des Colonels,* p. 185-189. Ben Tobbal est aujourd'hui président de la Société nationale algérienne de Sidérurgie (S.N.S.) (*Le Monde,* 17 mars 1972).

85. Y. Courrière, *L'Heure des Colonels, op. cit.,* p. 501-514.

## DU KIDNAPPING DU 22 OCTOBRE AU BAZOOKA

Le 20 octobre 1956, cinq dirigeants du F.L.N., dont Ben Bella, étaient réunis à Rabat, sur le point de s'envoler pour Tunis où les trois pays maghrébins devaient tenir une conférence afin de rechercher s'il existait des moyens de rétablir la paix en Algérie. Alain Savary, alors secrétaire d'Etat aux Affaires tunisiennes et marocaines, avait reçu de Guy Mollet la délicate mission de suggérer au sultan Mohamed V de ne pas faire voyager les leaders algériens dans son propre avion de manière à ménager l'opinion publique française. Savary réussit à se tirer de cette corvée : il fut convenu que Ben Bella et ses compagnons n'emprunteraient pas le même appareil, mais, sur l'ordre d'un autre membre du gouvernement, Max Lejeune, secrétaire d'Etat de Mollet, l'avion fut détourné et contraint, le 22 octobre, d'atterrir à Alger. Comme ce fut le cas tout au long de la guerre d'Algérie, le gouvernement français était une hydre à deux têtes. Ainsi commença, d'ignoble façon, la longue captivité de Ben Bella. Savary ne put en supporter davantage. Le 25, il donnait sa démission, imitant Pierre Mendès France qui avait quitté le cabinet Mollet dès le 22 mai.

Le coup de force du 22 octobre avait d'importants motifs politiques : le congrès de Lille du Parti socialiste s'était prononcé, le 1er juillet, pour un cessez-le-feu et une solution négociée. Il fallait mettre un peu d'eau dans un vin impérialiste, discuter, enfin, « avec ceux qui se battent », sur des bases telles que « la coexistence des populations d'origine ethnique différente », d'une « large autonomie de gestion de l'Algérie » garantie par des institutions internes disposant d'un pouvoir exécutif et d'un pouvoir législatif, et de « liens institutionnels solides avec la France métropolitaine [86]. » L'hameçon de ce texte, si timide fût-il, avait été happé par Ferhat Abbas, au nom du F.L.N., aussi bien que par Messali Hadj. Mollet avait été contraint de nouer des contacts secrets avec le F.L.N. à Belgrade, le 21 juillet, puis à Rome

86. Les votes du congrès avaient débuté sur un coup de surprise : au cours d'un premier scrutin, un tiers des mandats avaient réclamé un statut négocié et des contacts officiels avec l'adversaire, parmi lesquels les importantes fédérations du Nord et des Bouches-du-Rhône. Les partisans de Guy Mollet durent battre en retraite et rédiger un texte qui ne se contentait plus de définir dans le vague une politique « plus libérale », mais de parler négociation. *Cf. Bulletin du Comité des Intellectuels contre la poursuite de la guerre en Algérie,* juillet 1956.

le 2 septembre et de nouveau à Belgrade le 22 septembre [87]. Aussi les militaires et les « ultras » de l'« Algérie française », avec leurs complices au sein du gouvernement, estimèrent-ils qu'il fallait fermer à jamais la porte à toute possibilité de négociation.

Les « ultras » visèrent beaucoup plus haut que l'avion de Ben Bella. Selon les déclarations faites à la police par le principal exécutant du complot, le Dr René Kovacs, et révélées par *Le Canard Enchaîné*, un comité parisien de six membres parmi lesquels les parlementaires gaullistes Pascal Arrighi, Alain Griotteray, Boscary-Monsservin et enfin Michel Debré (alors sénateur), téléguida un complot en vue de faire assassiner le général Salan, commandant en chef, dans son quartier général de la place Bugeaud (aujourd'hui place de l'émir Abd el-Kader), au moyen d'un coup de bazooka tiré dans la fenêtre de son bureau. Ils soupçonnaient ce militaire opportuniste et « républicain » d'être assez « mou » pour « brader » l'Algérie française s'il en recevait l'ordre du gouvernement. Le 16 janvier 1957, un de ses collaborateurs, le commandant Rodier, fut tué par les rockets, mais point le général qui put ainsi survivre — pour prendre la tête du putsch du 13 mai 1958 et, ensuite, se mutiner contre le pouvoir gaullien. Comme l'écrit Charles-Henri Favrod, les assassins du commandant Rodier — ô paradoxe — acclameront le général Salan, « leur victime providentiellement sauve [88]. »

L'affaire était si grave et les responsables si haut placés que le ministre de la Justice, François Mitterrand, compulsa lui-même, sans oser toutefois en faire usage, un dossier ultra-confidentiel. Les noms les plus prestigieux de « l'opposition nationaliste » y revenaient, notamment celui de Michel Debré, et Yves Courrière commente en ces termes : « Et qui dit Debré dit de Gaulle [89]. » *Le Canard Enchaîné* des 11 et 13 novembre 1959 publia des éléments de ce dossier.

Au cours du procès du général Salan en 1962 consécutif au putsch des généraux du 21 avril 1961 (voir plus loin page 146), l'attentat sera évoqué de façon gênante pour Michel Debré et l'émissaire qu'il avait

87. Des contacts avaient déjà été établis, le 12 avril, au Caire, par Joseph Begarra et Georges Gorse. Ceux de juillet et de septembre le furent par Pierre Commin et Pierre Herbaut (*cf. De la contre-révolution à la collaboration...*, brochure citée).

88. Ch.-H. Favrod, *op. cit.*, p. 135.

89. *Le temps des Léopards, op. cit.*, p. 470.

dépêché, le 7 août 1958, alors qu'il était garde des Sceaux, auprès du général Dulac, à Alger, en l'espèce son « très fidèle ami » Christian de La Malène, pour « parler bazooka », c'est-à-dire, selon *Le Monde,* « pour demander au général Salan s'il ne s'opposerait pas à un renvoi du procès des auteurs de l'attentat ou tout au moins à un huis clos ». En effet, peu de jours avant, la justice avait remis, complaisamment, Kovacs en liberté provisoire, lequel, de l'aveu de l'avocat général Gavalda, en profita pour prendre la fuite et aller tout raconter au général Salan. Ainsi ce procès d'un officier supérieur rebelle cédera la place à celui des auteurs et inspirateurs de la tentative de meurtre perpétrée contre lui. Le chroniqueur du *Monde* notera qu'à l'audience « on ne parlait plus de Raoul Salan », que « l'on n'avait plus ... l'impression qu'on jugeait dans cette affaire un chef de l'O.A.S. Il n'y avait qu'un seul mot : " Alors, ce bazooka, qu'en pensez-vous ? Ça vous paraît clair ? " Les couloirs bruissèrent de ces agitations [90]. » Peu avant l'ouverture de ces débats scabreux, le chef de l'Etat prendra la précaution de décharger Michel Debré de ses fonctions de premier ministre (fin avril 1962). Mais on peut se demander comment l'exécutant toujours docile des volontés du général de Gaulle avait pu tremper de lui-même dans cette scabreuse affaire.

## LA FOLLE AVENTURE DE SUEZ (novembre 1956)

On aurait pu croire qu'il était désormais difficile à Guy Mollet de se surpasser. Il y réussit pourtant. Le 26 juillet 1956, le colonel Nasser avait nationalisé le canal de Suez au grand dam de MM. les actionnaires de la compagnie qui exploitait fructueusement le canal. Les capitalistes de Paris et de Londres se cabrèrent. Le premier ministre britannique Anthony Eden accourut dans notre capitale, le 10 octobre, pour s'y concerter avec Guy Mollet. Une folle aventure militaire fut fomentée par les deux compères contre l'Egypte, à laquelle un ultimatum fut remis le 30 octobre. L'Assemblée nationale française approuva d'enthousiasme. L'opinion publique fut vite conditionnée, Nasser traité de « nouvel Hitler ». Maurice Schumann tira du

90. *Le Monde* du 23 mai 1962.

camphre son uniforme de capitaine de réserve et se précipita à quelque distance du terrain des opérations pour y lancer sur les ondes des harangues guerrières, tout comme il avait fait à Londres à partir de 1940. Je lui fis assavoir, sur une carte postale, qu'il n'avait décidément pas peur du ridicule.

Le 5 novembre, des parachutages étaient opérés le long du canal et à Port-Saïd. Les villes égyptiennes riveraines furent cruellement bombardées et la mort fit des ravages dans la population civile. Cette opération (tout aussi aberrante que celle montée naguère par Winston Churchill sur les Dardanelles, mais heureusement de bien plus courte durée) se termina de la façon la plus humiliante pour les deux puissances occidentales. En effet, les Américains et les Russes, oubliant pour un instant la guerre froide, dans le souci de ménager le tiers monde enfanté à Bandoeng, s'entendirent pour les sommer de mettre bas les pattes et la flotte américaine intercepta les bâtiments de guerre anglo-français. Le 6 novembre Paris et Londres déposaient les armes dans la honte.

De Rabat, mon ami de jeunesse, Ahmed Balafrej, qui était devenu ministre des Affaires étrangères de l'empire chérifien, m'écrivit : « Les événements de ces derniers jours ont montré, une fois de plus, l'inconscience d'une politique absurde. »

Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères de Guy Mollet, s'était particulièrement distingué dans une aventure où la Constitution avait été piétinée. Lors du 2e congrès national du Mouvement uni de la Nouvelle Gauche, le 8 décembre, je déposai un amendement demandant « le châtiment légal, par leur comparution devant la Haute Cour, des trois hommes qui, pour ce qui concerne la France, portent la responsabilité directe de la participation à l'agression israélienne d'abord, de l'agression franco-britannique ensuite, MM. Guy Mollet, Christian Pineau, Bourgès-Maunoury. » C'était vraiment la sanction la plus bénigne que l'on pouvait requérir contre eux. Mais ma proposition ne rencontra pas le moindre écho. Et pour cause. Claude Bourdet, l'un des leaders de ce groupement, m'écrivit ensuite, le 3 janvier 1957 : « A propos des pays arabes et de Nasser, je ne crois pas que tu aies raison, je crois que c'est dans la mesure où nous dénonçons de nombreux aspects du nassérisme que nous pouvons aider plus complètement les Nord-Africains. » Dans une lettre circulaire du 4 mars 1957 j'aurai l'occasion de stigmatiser les positions

« plutôt vacillantes » de la direction de la Nouvelle Gauche à l'occasion de nos débats intérieurs sur le Proche-Orient.

J'avais demandé à Gérard Vée de vouloir bien transmettre à Guy Mollet, au cabinet duquel il appartenait à la présidence du Conseil, le serment que je m'étais fait, et que j'avais couché par écrit, de ne jamais cesser de réclamer son châtiment. Mon correspondant me répondit qu'il ne transmettrait pas ce « serment » à Guy Mollet « car il serait de nul effet sur sa résolution. » Vée se disait pleinement d'accord avec son patron. Nasser s'était moqué du droit des gens. Il avait bafoué la morale internationale. Il n'était pas autre chose qu'un dictateur, qui entendait jouer un rôle de petit Hitler en Egypte. Enfin, argument suprême, son comportement vis-à-vis de son voisin Israël était coupable. Ceci m'amène à confier, en passant, le haut-le-cœur que m'avait fait éprouver le comportement de l'Etat sioniste, devançant l'opération qu'allaient engager les deux puissances impérialistes, dans l'intérêt des actionnaires du canal de Suez, pour se ruer, lâchement, sur le peuple égyptien. « Nous savions que les troupes concentrées à Chypre s'apprêtaient à attaquer et nous en avons tiré les conséquences » avait déclaré publiquement le général Dayan. C'était un avant-goût de l'agression du 5 juin 1967 [91].

Le crime de Suez avait été perpétré au même moment que celui qui avait rougi les mains des militaires russes à Budapest. L'un avait facilité l'autre. J'avais télégraphié à Christian Pineau, dès le 4 novembre : « C'est vous qui par votre agression avez prêché la force brutale et facilité l'écrasement du peuple hongrois ». Et, comme le ministre s'était érigé en censeur public des Soviétiques, j'avais terminé mon télégramme par ces mots : « Démissionnez et taisez-vous. »

Le drame de Budapest eut de fâcheuses répercussions sur la marche du Comité d'action des intellectuels. En effet, un grand nombre de ses membres, il n'y avait pas si longtemps « compagnons de route » des staliniens, étaient tellement exaspérés par l'écrasement de la révolution hongroise qu'ils entendaient faire adopter une résolution la condamnant expressément. Cette proposition équivalait à une rupture avec les membres du P.C.F., assez nombreux dans ce groupement. A l'assemblée générale du Comité, le 25 décembre, avec quelques camarades, dont Colette Audry et Hélène Parmelin, je crus devoir m'y opposer avec insistance car, si je partageais l'indignation

91. Voir plus loin, p. 183-184.

des auteurs de la motion, il me paraissait malavisé de risquer de faire éclater un comité dont l'unique mission était, après tout, de continuer la lutte contre la guerre d'Algérie. Nous n'obtînmes qu'un demi-succès : le Comité eut désormais du plomb dans l'aile.

## UNE PARENTHÈSE ANTILLAISE

Je dois ici ouvrir une parenthèse. J'avais, désertant de façon quelque peu coupable la lutte contre la guerre d'Algérie, entrepris, de février à avril 1955, un voyage d'étude aux diverses Antilles, à la suite duquel je publiai un livre, *Les Antilles décolonisées* [92].

A Trinidad j'avais noué des relations avec un brillant et érudit spécialiste du monde antillais, auteur de nombreux travaux historiques sur les Caraïbes, Eric Williams. Le futur premier ministre de l'île occupait alors des fonctions à une Commission caraïbe, organisme international institué par les puissances qui possédaient ou contrôlaient les îles antillaises. Eric Williams m'aida beaucoup dans l'élaboration de mon enquête, puis de mon livre. Aussi fut-ce pour moi un plaisir de l'accueillir à Paris lorsqu'il y vint, le 27 novembre 1955. Pour l'entendre, nous avions réuni, dans une salle des Sociétés Savantes, un certain nombre de Martiniquais, de Guadeloupéens, de Haïtiens [93], ainsi que l'Angolais de couleur Mario de Andrade en même temps que le grand poète et homme politique, mon ami Aimé Césaire. Ce fut le début de contacts culturels inter-antillais qui avaient singulièrement fait défaut dans le passé. J'aurais souhaité créer dans cet esprit, au Musée de l'Homme à Paris, un Centre culturel antillais, mais Michel Leiris, consulté, me fit savoir à son regret que les conditions matérielles existant alors au musée ne rendaient pas réalisable un tel projet.

A la réunion du 27 novembre nous n'avions pas manqué d'inviter le grand écrivain martiniquais, Frantz Fanon, auteur de *Peau noire Masques blancs*. Il me répondit, de Blida (Algérie), où il animait un Centre psychothérapique, qu'il regrettait de ne pouvoir être parmi nous ce soir-là : d'abord parce que l'Algérie était « très loin », ensuite parce qu'il devait prendre la parole le lendemain « au cours

92. 1956, rééd. 1969.

93. Parmi lesquels mes amis le poète René Depestre et le peintre Max Pinchinat.

d'un débat sur la peur en Algérie. » Et il ajoutait, sarcastiquement : « Très actuel, ce problème. » Il souhaitait que notre débat fût fructueux. Mes relations avec Fanon seront renouées par la suite : il m'adressera le 25 février 1956, alors qu'il sera encore à Blida et, tout en me priant de ne pas révéler son nom, un pressant cri d'alarme sur le cours de plus en plus dramatique qu'allait prendre la guerre d'Algérie : « Les jours qui viennent seront épouvantables pour ce pays. Civils européens et civils musulmans vont effectivement prendre les armes. Et le flot de sang que l'on ne veut pas voir s'étendra sur l'Algérie ». *France-Observateur,* à qui je communiquerai cette lettre, ne la jugera pas digne d'être publiée [94]. Je reverrai Fanon encore une fois, de passage à Paris à la fin de janvier 1957, traqué pour l'assistance médicale et autre que son établissement hospitalier aura fournie clandestinement au F.L.N. Peut-être aussi pour avoir caché dans ses services comme à son propre domicile de hauts responsables du Front tels qu'Abane Ramdane et Benyoussef Benkhedda. Il se dévouera corps et âme, je crois même que l'on peut écrire : fanatiquement, à la cause avec laquelle il se sera identifié [95].

## LA BATAILLE D'ALGER

Les effectifs dont disposaient les chefs militaires en Algérie atteignaient maintenant le demi-million d'hommes. Les pertes subies par l'Armée de Libération Nationale et les populations autochtones civiles étaient, certes, très supérieures à celles de leurs adversaires, mais cependant les jeunes Français, innocents du crime collectif qu'on les obligeait à commettre, tombaient par milliers. J'adresse ici une pensée à l'un d'eux, René Frau, décédé des suites de ses blessures à l'hôpital de Constantine le 27 avril 1957, un méridional de La Ciotat, rayonnant de beauté et de jeunesse.

L'été 1956 vit s'ouvrir, à Alger, un cycle infernal de terrorisme colonialiste et de contre-terrorisme révolutionnaire. Le 17 mars, François Mitterrand, ministre de la Justice, avait signé les lois scélérates 56268 et 56269 qui faisaient condamner à mort les membres du

94. Voir plus loin, p. 329.

95. Au cours de cet entretien, Fanon vouera Messali aux flammes de l'enfer. Voir plus loin, p. 138, la parution, en novembre 1959, du livre de Fanon, *L'An V de la Révolution algérienne,* et p. 330 mon compte rendu de ce livre.

F.L.N. pris les armes à la main ou convaincus d'attentats. En application de ces textes cruels, deux patriotes algériens, Zabana Ben Mohamed et Ferradj Abdelkader, condamnés à mort par le tribunal militaire, furent exécutés à la prison de Barberousse le 19 juin [96]. Ce crime décida les dirigeants du F.L.N. à des représailles. Un tract rédigé par Abane menaça : « Pour chaque maquisard guillotiné, cent Français seront abattus ». Puis le 10 août les services secrets français firent exploser une bombe, dans la rue de Thèbes, en pleine Casbah, qui tua 70 Algériens.

Ce fut alors que le F.L.N. se décida à contre-attaquer. Le dimanche 30 septembre, d'audacieuses jeunes filles, habillées à l'européenne, déposèrent des bombes meurtrières dans deux cafés d'Alger, le Milk Bar et la Cafeteria. Le 26 janvier 1957, ce sera le tour d'un autre établissement, l'Otomatic. Des innocents payèrent pour le massacre d'autres innocents. Ainsi commençait la Bataille d'Alger, immortalisée par le film de Pontecorvo, et illustrée plus médiocrement par le montage d'Yves Courrière.

L'assassinat du maire de Boufarik, Amédée Froger, le 28 décembre, fut suivi d'une hideuse « ratonnade ». Les Européens déchaînés massacrèrent tous les musulmans qui leur tombaient sous la main. Le 31, j'adressai à Guy Mollet une lettre dans laquelle, après avoir exprimé un sentiment d'horreur pour ce qu'à nouveau il avait laissé se commettre en Algérie, je lui posais une question qui était, en même temps, une réponse : « N'aurez-vous jamais fini de permettre que la France soit déshonorée ? » J'en fis parvenir des copies à ses comparses « socialistes » : Robert Lacoste, Max Lejeune, Gaston Deferre, ainsi qu'à mes anciens amis : feu François Tanguy-Prigent, Albert Gazier, Pierre-Olivier Lapie et Gérard Vée.

Guy Mollet et Robert Lacoste n'avaient pas « fini », ils ne faisaient, en réalité, que commencer. Ils commirent l'aberration de confier le maintien de l'« ordre » à Alger à un colonel de parachutistes qui n'y allait pas de main morte : Jacques Massu. Les pouvoirs de police passèrent aux paras. Le prétexte : ils seraient moins acquis

96. Le 4 mars 1972, aux obsèques grandioses de l'ouvrier Pierre Overney, assassiné par la police privée des usines Renault, et qui furent suivies par de nombreux travailleurs nord-africains, un tract fut distribué qui rappelait : « C'est François Mitterrand qui a pris la responsabilité de faire procéder aux premières exécutions capitales de militants algériens arabes à compter du 19 juin 1956. »

à la population pied-noir que les flics. En fait, leur cruauté fut plus implacable et plus systématique [97].

Comme une session de l'O.N.U. était prochaine et que le problème algérien devait y être débattu, le dirigeant du F.L.N. d'Alger, Larbi Ben Mehidi, décida de lancer une grève générale de huit jours à partir du 28 janvier 1957. Sur le plan purement tactique, elle était, pour sûr, une erreur et elle se solda par un échec, d'ailleurs prévisible, vu la formidable concentration de paras rassemblés pour la briser. Mais sur le plan politique le résultat en fut énorme : l'abominable comportement de ces brutes, la généralisation de la torture, soudèrent définitivement la population musulmane.

Le 25 février, grâce à des interrogatoires cruels les paras réussirent à découvrir la cachette de Ben Mehidi et à l'arrêter. Il fut confié au colonel parachutiste Marcel Bigeard. A l'aube du 5 mars, il était fusillé. Yves Courrière raconte : « Avant sa mort, on lui avait présenté les armes. Le peloton avait rendu les honneurs militaires à sa dépouille [98]. » Quand, beaucoup plus tard, au début de 1964, je publierai dans *Combat* une série d'articles sur la guerre d'Algérie, j'écrirai que Ben Mehidi avait été « assassiné dans sa cellule par le colonel Bigeard. » Cet « officier supérieur » demandera derechef au ministre des Armées de faire publier une mise au point dans *Combat*. La voici telle qu'elle paraîtra dans le n° du 25 mars 1964 : « Je tiens à préciser que M. Larbi ben Mehidi, numéro un de la résistance algérienne à l'époque, a bien été arrêté par mon unité en février 1957, mais j'affirme qu'il a quitté mon P.C. sur ordre supérieur après qu'une section de parachutistes lui eut rendu les honneurs. » Le chevaleresque guerrier s'abstiendra de préciser qui avait donné l'« ordre supérieur » de soustraire le martyr algérien à Bigeard et à ce bas monde. Quant aux « honneurs » rendus au prisonnier, ils le furent, mais seulement à sa dépouille. En octobre 1971, Marcel Bigeard sera promu général à trois étoiles.

Le 24 mars, Me Ali Boumendjel, Chef du F.L.N. du secteur Alger-Sud, frère de notre collègue à la Commission coloniale S.F.I.O. au

97. Quand, en octobre 1971, à l'occasion de la parution de son livre *La vraie bataille d'Alger,* Massu osera se produire sur le petit écran, François Dumayet le lardera de questions acérées : La torture ? « Oui, bien sûr, on l'a appliquée... J'ai fait couler du sang » (*Le Monde,* 17-18 octobre 1971). *Cf.* Pierre Vidal-Naquet, *La Torture dans la République,* 1972.

98. *Le Temps des Léopards, op. cit.,* p. 503.

temps du Front Populaire, Me Ahmed Boumendjel, fut torturé par les parachutistes au centre d'El Biar, puis assassiné. Un bourreau que Courrière désigne pudiquement par l'initiale « O » l'avait fait « questionner » par ses hommes de telle façon que la victime n'était plus « présentable ». René Capitant démissionna, le 28 mars, de sa chaire de professeur à la Faculté de Droit de Paris pour protester contre ce crime.

Le 9 avril, une des jeunes porteuses de bombes, celle du Milk Bar, Djamila Bouhired, fut arrêtée dans la Casbah, torturée, condamnée à mort (sa peine sera commuée, le 13 mars 1958, en « détention à vie »).

La bataille d'Alger s'acheva par la capture, le 24 septembre 1957, de celui qui avait été l'un des principaux exécutants de la résistance dans le Casbah, Yacef Saadi, ainsi que de la militante Zora Driff, tandis qu'Ammar Ali, dit « Ali-la-Pointe », préféra, pour n'avoir pas à se rendre, se faire sauter, lui et les siens, dans le refuge où il s'était retranché (8 octobre 1957).

Cette Bataille, les résistants algérois, sur le terrain, l'avait perdue, mais, répétons-le, sur le plan moral et, plus encore, sur le plan politique, ils l'avaient gagnée : l'Algérie musulmane bascula désormais, sans retour, du côté de la « rébellion ».

En marge de la bataille d'Alger, un crime retentissant souleva l'indignation et l'horreur de l'opinion libérale française. Le jeune et brillant mathématicien, membre du Parti communiste algérien, Maurice Audin, fut torturé à mort puis étranglé, le 21 juin 1957, toujours au centre parachutiste d'El Biar, par le lieutenant Jean Charbonnier, l'adjoint d'un autre bourreau : le capitaine Roger Faulques [99].

Le 2 décembre 1957, nous devions assister en Sorbonne à la soutenance, par personne interposée, en l'espèce le professeur de Possel, directeur de thèse, de la thèse de doctorat en mathématiques de l'assassiné. Le professeur Laurent Schwartz présidait le jury. La plupart des fidèles de l'anticolonialisme étaient présents, y compris Mauriac, qui, le regard perdu, essayait de paraître suivre les équations ésotériques tracées à la craie sur le tableau noir. J'y allai d'un télégramme à Robert Lacoste, responsable, à l'échelon supérieur, de ce forfait.

99. Y. Courrière, *Le Temps des Léopards, op. cit.*, p. 477, 522.

Ainsi naquit le Comité Maurice Audin qu'animèrent, entre autres, Pierre Vidal-Naquet [100] et Jacques Panijel. L'autorité militaire osa soutenir, de prime abord, qu'Audin s'était « évadé ». Mais des documents fournis courageusement au Comité par Paul Teitgen, qui fut secrétaire général de la préfecture d'Alger du 13 août 1956 au 12 septembre 1957, établirent, de façon indiscutable, que le jeune mathématicien avait été assassiné, par qui et comment. Charbonnier, demeuré impuni, fut promu capitaine et officier de la Légion d'honneur. Plus tard le Comité devait gagner un procès en diffamation contre la réactionnaire *Voix du Nord* à la suite d'une réfutation de ses accusations dans le numéro de ce journal du 20 janvier 1960.

Le Comité Maurice Audin fut trop souvent troublé par des querelles intestines dues à la présence dans son sein de deux représentants du Parti communiste français (dont l'un, Michel Crouzet, basculera, par la suite, dans la droite). La pomme de discorde ? Toujours la même : les « communistes » étaient en retrait sur les autres membres du Comité quant à l'indépendance future de l'Algérie. La veuve de Maurice Audin crut devoir s'aligner sur les positions prescrites par le Parti.

Le socialiste Daniel Mayer refusa de voter, le 15 juillet 1957, les pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement Bourgès-Maunoury par la majorité dite « républicaine » et préféra renoncer à ses fonctions parlementaires. L'indignation de l'opinion publique libérale en France avait obligé Guy Mollet, avant sa chute, le 5 avril 1957, à constituer une « Commission de sauvegarde des droits et des libertés individuelles » que présida feu M[e] Maurice Garçon [101]. Cet organisme publia un « rapport de synthèse » [102]. Mais un jeune soldat, Jacques Bernot, qui s'était risqué à écrire à la Commission de sauvegarde pour rapporter les horreurs dont il avait été le témoin, se vit infliger 25 jours d'arrêt de rigueur pour avoir « écrit à un organisme extérieur à l'armée [103]. »

L'opinion internationale ne fut pas moins commotionnée par l'atroce répression du trio Mollet-Lacoste-Massu. Le 2 juillet 1957, le sénateur

100. *Cf.* Pierre Vidal-Naquet, *L'Affaire Audin,* 1957, et *La Torture dans la République, op. cit.*

101. La Commission de sauvegarde sera ressuscitée le 13 août 1958.

102. *Le Monde* du 14 décembre 1957.

103. *Provocation à la désobéissance, le procès du déserteur,* 1962, p. 57.

démocrate John Kennedy, futur président des Etats-Unis, prononça, au Sénat américain, un vif discours contre la politique algérienne de la France menée grâce à la complicité du secrétaire d'Etat Foster Dulles et du président Eisenhower. En sous-entendu, l'heure était venue pour l'impérialisme américain de sauvegarder son influence future au Maghreb en décrochant d'un colonialisme en perdition. Pour John Kennedy, les solutions envisagées par le gouvernement français pour un règlement du problème algérien étaient dépassées par les événements. La reconquête militaire du territoire retardait une solution possible. Les réformes sociales et économiques proposées étaient de simples « palliatifs » insuffisants et tardifs, et l'union politique avec la France une conception désormais « stérile », notamment parce que l'administration française en Algérie n'avait abouti au fil des années qu'à des réformes « insignifiantes » dans le domaine de l'assimilation. Peut-être était-il « déjà trop tard pour que les Etats-Unis sauvent l'Occident d'une catastrophe totale en Algérie ». Le problème algérien avait « cessé d'être un problème français et ne le sera plus jamais ». La seule issue au conflit, c'était, aux yeux du jeune et ambitieux sénateur néo-colonialiste, l'indépendance politique de l'Algérie dans une interdépendance économique entre l'Algérie et la France. *Le Monde* estima que ce discours contenait pour la puissance coloniale un « avertissement » [104]. Avertissement qui provoqua l'ire bruyante et vaine de Robert Lacoste.

Pour nous, la coupe était pleine. A Paris, trois chrétiens de gauche, Robert Barrat, Louis Alvergnat et Louis Guéry, avaient pris l'initiative d'un « rassemblement silencieux » sur l'Esplanade des Invalides, le 2 février 1957. Une indiscrétion du journal *Le Monde* avait provoqué finalement l'interdiction de cette manifestation. Cependant près de 200 jeunes étudiants ou militants s'y étaient rendus. Une cinquantaine d'entre eux furent appréhendés et une dizaine passèrent la nuit sous les verrous. Les promoteurs de cette nouvelle tactique d'« action non violente — mais directe — en faveur d'un règlement négocié du drame algérien » ne se découragèrent pas et multiplièrent les manifestations silencieuses. François Mauriac, Jean-Paul Sartre, Louis Massignon, André Philip, Robert Barrat furent présents à l'une d'elles le 22 juin. Je participai à celle qui eut lieu devant la mairie

104. *Le Monde,* 3 et 4 juillet 1957.

de Clichy. Comme le disaient Barrat, Alvergnat et Guéry, il appartenait désormais aux intellectuels français « de se considérer comme en état de mobilisation permanente jusqu'à ce que cesse le drame algérien ». Il fallait stigmatiser par les moyens les plus susceptibles de frapper l'opinion publique les « procédés de pacification » chers aux parachutistes et à la Légion. Comme les anticolonialistes n'étaient pas tous des internationalistes, ils crurent devoir ajouter : « Il y va de l'honneur de la France ».

## LA LUTTE FRATRICIDE F.L.N.-M.N.A.

La violence des combats de libération n'apaisait pas, bien au contraire, celle de la guerre intestine que se livraient le F.L.N. et le M.N.A. Pourtant le M.N.A. avait fourni sa part de sacrifices à la lutte de libération nationale. C'est ainsi que nombre de ses militants parmi lesquels Badèche, qui abattit le maire colonialiste Amédée Froger, le jeune Kab, etc., moururent sous la guillotine. De même dans les « bleds », les messalistes s'étaient battus et bien battus. Ils avaient réussi à constituer dans les montagnes de Kabylie aussi bien que dans le Constantinois et les Aurès un certain nombre de maquis et de points d'appui villageois qui combattaient l'armée française. Ils faisaient d'ailleurs partie, de même que les maquis F.L.N., autonomes comme eux, de l'Armée de Libération Nationale. C'était la raison pour laquelle Krim, Ouamrane et Abane Ramdane hésitèrent longtemps « à liquider en masse des hommes qui — s'ils étaient M.N.A. — ne s'en déclaraient pas moins, eux aussi, membres de l'A.L.N. [105]. » Car, pour le peuple algérien, l'âme de la résistance, ce n'était pas (ou pas encore) le F.L.N., mais l'A.L.N. A la question : « Les dirigeants du M.N.A. reconnaissent-ils l'autorité de l'Armée de la Libération Nationale ? », un porte-parole de Messali avait répondu à un interviewer : « L'armée de la Libération Nationale est l'expression militaire de toute la Résistance algérienne ». Elle comprenait donc des maquis qui étaient « sous la direction de chefs qui ne reconnaissent d'autre autorité que celle du M.N.A. » [106]. Omar Ouze-

105. Y. Courrière, *Le Temps des Léopards, op. cit.*, p. 165.

106. *France-Observateur* du 23 février 1956. Pourtant il y avait sans doute quelque exagération, pour ne pas dire : bluff, lorsque l'interviewé prétendait que les maquis messalistes étaient majoritaires dans l'A.L.N.

gane admettra, dans son livre de 1962, qu'à l'époque régnait dans les esprits une « extrême confusion ». « On ne distinguait pas très bien entre le F.L.N. et le M.N.A. qui se réclamaient tous deux de l'A.L.N. » « Pour ne pas se tromper » le peuple algérien se rallia purement et simplement à l'A.L.N. Le M.N.A. étant, de l'aveu de Ouzegane, « jusqu'alors majoritaire », il eût été « intempestif » d'« afficher la primauté du F.L.N. sur l'A.L.N. » [107].

De la réalité des maquis messalistes avait témoigné, en mai 1956, le reportage d'une femme, Claude Gérard, paru dans le journal *Demain*. Pour s'être risquée à se rendre chez l'« ennemi », la journaliste avait été arrêtée, le 28 mai, et poursuivie en justice. Dans un autre article du même numéro, Claude Gérard admettait toutefois que certains villages, de tendances messalistes, menacés d'extermination par le F.L.N., avaient fait « appel aux autorités pour obtenir des armes » et elle ajoutait : « Il va de soi que dans l'esprit de ces gens il ne s'agit nullement d'un " ralliement " » [108]. Mais le ver était dans le fruit.

C'est ainsi que naquit la malheureuse affaire Bellounis. Je ne puis mieux faire qu'emprunter à *El Moudjahid*, organe central du F.L.N. [109], ainsi qu'à Yves Courrière, publiciste disposé à accepter toute version émanant du F.L.N. (ou, plus précisément, de Belkacem Krim [110]), les détails sur les circonstances qui amenèrent le maquisard messaliste Mohamed Bellounis à pousser l'aberration jusqu'à chercher aide contre le F.L.N. et l'A.L.N. du côté de l'armée française. Car dans ces versions antimessalistes filtre une bonne part de vérité.

Dès mars 1955, Belkacem Krim se félicitait du service rendu au F.L.N. par les autorités françaises qui arrêtaient à tour de bras des

107. A. Ouzegane, *op. cit.*, p. 204-206.

108. Claude Gérard, « Comment j'ai vu le maquis », et « A propos des " ralliements " et des " règlements de compte " », *Demain*, n° 23, 17 au 23 mai 1956. Claude Gérard ne bénéficia pas entièrement du régime politique. Elle ne sera mise en liberté provisoire et relaxée de la Petite-Roquette qu'à la veille du 15 août 1956 (*Le Monde* du 14 août). Elle avait reçu des messages de solidarité de nous autres anticolonialistes et notamment de François Mauriac (*Le Monde* du 6 juillet 1956). Le reportage de Claude Gérard lui valut, par ailleurs, la grande colère du F.L.N. Vu d'un point de vue rétrospectif, quel fut réellement son rôle ? Mehenaoui m'invite à ne pas taire dès ici le passage ultérieur de Claude Gérard au gaullisme et surtout sa participation à un mouvement proche de l'O.A.S. en 1961-1962 (voir plus loin, p. 132 et 156).

109. *El Moudjahid*, n° 13, 1er décembre 1957.

110. Y. Courrière, *Le Temps des Léopards*, *op. cit.*, p. 163-167 ; *L'Heure des Colonels*, p. 48-62, 380-381.

messalistes. A la même époque le militant F.L.N. Yacef Saadi, le futur héros de la Bataille d'Alger, était arrêté en métropole puis vite libéré « en échange de la promesse d'aider la police », ce qu'il fera avec joie en lui livrant tous les messalistes qu'il pourra repérer à Alger [111]. Les hostilités fratricides avaient été ouvertes publiquement le 1er avril 1955 par un tract de l'A.L.N., qu'avait rédigé Abane Ramdane et qui avertissait : « Le tribunal de l'A.L.N. sera impitoyable envers les traîtres et les ennemis de la patrie [112]. »

Vers le milieu de l'année 1955, Bellounis avait essayé d'organiser à Alger des forces armées M.N.A. Mais bientôt tout Alger rejoignait les rangs du Front. Rehani, le bras droit de Bellounis, était abattu à Alger par le F.L.N. le 10 décembre.

Se voyant isolé, puis traqué, Bellounis s'était retiré en Kabylie, à Bouira. Il réussit à constituer un groupe armé au douar Hizer, dans la montagne du Djurdjura. Les maquis F.L.N., commandés par Amirouche, décident alors de l'anéantir. Le 10 octobre 1955, un premier accrochage a lieu. Les maquis messalistes sont partout poursuivis dans la montagne. Amirouche fait égorger ou fusiller tout ce qu'il trouve en travers de son chemin. « Le bain de sang l'enivre », écrit Courrière. A Guenzet, cinq cents messalistes, après une défense courageuse et prolongée, sont encerclés et anéantis.

Bellounis et ses groupes armés ne trouvent leur salut qu'en se repliant vers les régions du Sud, encore incontrôlées par le F.L.N., à savoir celle de Djelfa-Laghouat, puis dans le Djebel Nador, au sud de Tiaret. Le F.L.N. va étendre l'action armée contre les bellounistes. Une opération combinée permet la destruction systématique des têtes de pont « messalistes » établies aux environs de Trézel et de Laghouat. Enfin une grande attaque, montée dans la région d'Aflou, au cours de laquelle deux cents « messalistes » sont « désarmés et emprisonnés » (à moins qu'il ne faille lire : exterminés), achève « la mise hors d'état de nuire » des principaux adjoints de Bellounis, Si Rabah et Mohand El Ouahrani.

La poursuite des forces de Bellounis avait eu de terribles répercussions sur les populations civiles. Bellounis s'était implanté dans la région des Beni-Illemane où se trouvait un ensemble de mechtas qui lui étaient favorables, non loin du gros bourg de Melouza.

111. J.-C. Duchemin, *op. cit.*, p. 111, 214-215.
112. Y. Courrière, *Les Fils de la Toussaint, op. cit.*, p. 128-129.

C'est alors que le chef F.L.N. de la wilaya 3 qui, pendant la deuxième guerre mondiale, avait combattu, en Europe, dans les rangs des nazis puis était entré dans leurs services secrets, Mohammedi Saïd, avait encerclé, le 28 mai 1957, le douar des Beni-Illemane. Une « folie sanguinaire », toujours selon Courrière, s'était emparée des assaillants. Ç'avait été un épouvantable massacre d'habitants innocents. Plus de 300 morts. Aveuglé par le fanatisme, Frantz Fanon, de Tunis, avait, le 3 juin, attribué ce bain de sang à l'armée colonialiste.

L'instinct de conservation poussa alors Bellounis, depuis longtemps sollicité par des officiers français, à commettre l'erreur, explicable mais funeste, de se rallier avec ses hommes à l'armée colonialiste, pour se procurer des armes et l'équipement logistique dont il avait un si pressant besoin contre des maquis F.L.N. résolus à l'anéantir.

Stimulé par ce triste épisode, l'anticolonialisme de gauche, en France, épousa de plus en plus globalement la cause du F.L.N. contre celle de Messali. Claude Bourdet, dans un article de *France-Observateur* du 7 novembre 1957, ne se contenta pas de flétrir Bellounis, mais il s'en prit au M.N.A. Un autre article, non signé, dans le même journal du 14 novembre, fit un amalgame entre Bellounis et le M.N.A. Je demandai à Gilles Martinet, rédacteur en chef, qui en était l'auteur. Il se contenta de me répondre évasivement que ce n'était pas lui et il réprouva le « silence scandaleux de Messali et du M.N.A. », « l'aveuglement politique total de Messali (et de ses amis français) ».

Le 21 décembre 1957, une vive polémique s'engagea entre des camarades américains qui défendaient Messali et le théoricien trotskyste belge Ernest Mandel [113]. Le 17 décembre, Daniel Faber avait écrit au journal de Mandel, *La Gauche,* assurant, d'ailleurs sans preuves, que la position du M.N.A. était « incompatible avec celle de Bellounis » et que, pour cette raison, Bellounis avait « rompu publiquement avec le M.N.A. ». Mandel répondit : « J'espère qu'une déclaration simple et nette de Messali et du M.N.A. affirmera bientôt la même chose. Et je m'étonne un peu que cette déclaration qualifiant l'ex-M.N.A. Bellounis comme traître se fasse toujours attendre ».

Pour notre part, nous avions été quelques-uns à presser Messali, à plusieurs reprises, au cours de l'automne 1957, de se désolidariser,

113. *Correspondance entre socialistes américains et belges, op. cit.*

sans plus tarder, de Bellounis. Mais le vieux leader nationaliste, poussé par ses conseillers français « lambertistes » [114], eut le grave tort d'hésiter à faire ce geste auquel pourtant il n'aurait pas dû se dérober.

Cependant l'épilogue de l'aventure Bellounis devait montrer, à notre propre surprise, que le maquisard « messaliste » n'avait jamais cessé, malgré son apparente trahison, de rester fidèle à la cause nationale algérienne. Au lendemain du coup de force du 13 mai 1958 qui, fomenté à Alger, devait hisser de Gaulle au pouvoir à Paris (voir plus loin page 127) Bellounis tourna brusquement casaque. Il fit exécuter trois cents de ses hommes qui voulaient s'intégrer totalement aux harkis de l'armée colonialiste et menaça de reprendre la lutte contre celle-ci. Les chefs militaires français, qui estimaient, non sans raison, avoir été floués, décidèrent la liquidation pure et simple des maquis bellounistes. En cinq semaines, le colonel Trinquier, à la tête de parachutistes et de légionnaires, anéantit l'« allié » infidèle, dont le cadavre fut retrouvé criblé de balles au début de juillet.

*El Moudjahid* annonça [115] : « Il y a six semaines l'ordre fut donné aux militants du F.L.N. ... de châtier les ... traîtres à la patrie. C'est dans ces circonstances que Bellounis fut exécuté. » Ainsi donc, s'il fallait en croire le Front, Bellounis aurait péri dès le mois de mai. Cependant sa mort ne fut annoncée par le F.L.N. que le 13 juillet et *El Moudjahid* tenta de camoufler ce décalage de dates en écrivant : « L'Armée française organisa une mise en scène dans les premiers jours de juillet et annonça enfin la mort de Bellounis ». Et le journal F.L.N. de s'indigner que le M.N.A. ait « osé » publier, le 15 juillet, un bref communiqué : « A l'annonce officielle de la mort du général Bellounis, le M.N.A. exalte la mémoire d'un combattant mort héroïquement les armes à la main. »

La querelle fratricide au sein de l'anticolonialisme français avait eu des répercussions à l'intérieur de la Nouvelle Gauche. Le dimanche matin 16 décembre 1956, Gilles Martinet avait fait à un « Cercle marxiste » un excellent exposé sur « le mouvement ouvrier français devant les nationalismes arabes ». Pierre Hervé, du groupe autonome de la « Nation socialiste » lui porta une fort inopportune contradiction. Je défendis, contre Hervé, ce que ce dernier appelait très péjorative-

114. Voir plus haut, p. 81.
115. *El Moudjahid*, n° 27, 22 juillet 1958.

ment les « zoulous », en l'espèce les mouvements de libération nationale dans les pays colonisés. La « Nation socialiste » commençait un glissement fatal vers le réformisme, qui, plus tard, l'amènera plus loin encore. Mais je ne fus pas — à cette époque du moins — en désaccord avec Hervé lorsqu'il écrivit, dans *Combat* du 31 décembre 1956, que ne devait être exclue de la négociation à venir avec la Résistance algérienne « aucune tendance et notamment pas le Mouvement National Algérien. »

La commission exécutive de la Nouvelle Gauche décida, en dépit de mes protestations, de refuser l'adhésion collective de la « Nation socialiste », non seulement à cause de ses flottements en politique intérieure, mais aussi et surtout en raison de « ses faiblesses plus spécialement dans la question algérienne ». Pour faire adopter une proposition de Pierre Stibbe rédigée dans ce sens, Claude Bourdet eu l'habileté de la faire passer comme émanant d'un militant anarcho-syndicaliste honnête et chevronné, Pierre Hespel. Dans une lettre circulaire du 4 mars 1957, je tirai la conclusion : « Si notre direction avait voulu prêter le flanc au soupçon de crypto-stalinisme, elle ne s'y serait pas prise autrement ». Ici je croyais atteindre le fond de la querelle. Derrière l'affrontement entre partisans inconditionnels du F.L.N. et défenseurs conditionnels du M.N.A. couvait, me semblait-il, la vieille lutte entre antistaliniens et « compagnons de route ».

Le 16 février 1956, au lendemain de la visite de Guy Mollet à Alger, les messalistes avaient éprouvé le besoin d'émanciper les travailleurs algériens de la tutelle de la C.G.T. française, plus que réticente à l'égard de l'indépendance algérienne puisque contrôlée par un Parti communiste qui soutenait le gouvernement « socialiste » colonialiste. Ils créèrent donc une organisation syndicale nationale, l'Union des syndicats des travailleurs algériens (U.S.T.A.) dont la Fédération de France, la plus importante vu le nombre des travailleurs algériens immigrés en France, publia un journal : *La Voix des Travailleurs algériens.* L'U.S.T.A. fut, à sa création, l'organisation majoritaire parmi les travailleurs algériens en France. Au dire de ses dirigeants, elle aurait compté, lors de son congrès des 28-30 juin 1957, entre 50 000 et 100 000 membres.

A ce sujet, Mehenaoui m'écrit : « Le chiffre donné par l'U.S.T.A. quant à ses effectifs relève de la fantaisie. Dans ses moments de plus grande gloire le M.N.A. n'a pas eu plus de 20 000 militants en France.

Or le rayonnement de l'U.S.T.A. n'a jamais été plus grand que celui du M.N.A. qui est à l'origine de sa création, au point que dans certaines régions la hiérarchie des deux organisations était confondue. L'U.S.T.A. n'était en fait qu'une couverture légale du M.N.A. Ses revendications ouvrières avaient pour eux un sens strictement tactique. »

A son tour, le F.L.N. s'empressa aussitôt après, le 24 février, de détacher, en Algérie même, les travailleurs algériens de la C.G.T. française [116]. Les raisons invoquées étaient semblables à celles de l'U.S.T.A. : La C.G.T. avait toujours méconnu la « personnalité » algérienne et son action était « orientée » en fonction des intérêts de la minorité européenne. Ainsi fut fondée l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.) [117], mais celle-ci s'abstint, sur le territoire français « métropolitain », de former une centrale indépendante et elle prescrivit aux travailleurs algériens immigrés de demeurer dans les syndicats de leur choix tout en adhérant, par ailleurs, à une « Amicale générale des travailleurs algériens » (A.G.T.A.). A ce sujet, Mehenaoui précise : « L'U.G.T.A. s'est contentée d'affirmer qu'elle ne créerait pas en France un syndicat propre aux Algériens, leur laissant la liberté de choisir le syndicat dans lequel ils militeraient, à la condition que ce syndicat prenne en charge leurs revendications. C'est ainsi que Safi Boudissa, dirigeant de l'A.G.T.A., restera à la C.F.D.T. alors que Omar Belouchrani [118], autre membre fondateur de l'A.G.T.A., sera à la C.G.T. »

116. Plate-forme du congrès de la Soummam, 20 août 1956, dans Ch.-H. Favrod, *op. cit.*, p. 257-259. Dans une interview du 12 décembre 1957, déjà citée, Tayeb Boulahrouf, ancien responsable de la Fédération de France du F.L.N., alléguera que ç'aurait été la D.S.T. (police secrète française) qui « en accord avec le M.N.A. » « rendit publique la création de l'U.S.T.A. » pour devancer celle de l'U.G.T.A. (Ch.-H. Favrod, *op. cit.*, p. 292).

117. *Consciences Maghribines*, n° 8-9, 1956, p. 58. Le fondateur de l'U.G.T.A., Aissat Idir, et ses camarades précisèrent qu'ils avaient été « déçus par l'indifférence manifestée à l'égard de leurs problèmes par la direction de la C.G.T., à laquelle les syndicats algériens étaient affiliés » (Ch.-H. Favrod, *op. cit.*, p. 226). La naissance de l'U.G.T.A. provoqua, en Algérie, « un violent remous au sein de la C.G.T. abandonnée en masse par les travailleurs ». Cette dernière tenta, en vain, de « couper un cordon ombilical atrophié » avec la centrale parisienne en se rebaptisant Union Générale des Syndicats Algériens (U.G.S.A.), qui ne fit pas long feu.

118. Belouchrani, ancien ouvrier métallurgiste, était, depuis longtemps, membre de la Commission administrative de la C.G.T. en France au sein de laquelle il représentait les travailleurs émigrés, conformément à un accord ancien avec le M.T.L.D.

Tandis que les messalistes dénonçaient la perpétuation de la tutelle cégétiste sur l'immigration algérienne, les partisans du F.L.N. prétendirent que les dirigeants de l'U.S.T.A. jouaient le rôle de « groupes de choc messalistes camouflés en syndicalistes [119]. » L'interpénétration étroite entre le M.N.A. et l'U.S.T.A., qui faisait d'ailleurs pendant à la subordination de la C.G.T. au P.C.F.-P.C.A., et à celle de l'U.G.T.A. au F.L.N., donnait quelque créance à cette accusation. En tout cas le F.L.N., comme on le verra, n'hésita pas à liquider physiquement le M.N.A. en s'attaquant aux cadres syndicaux de l'U.S.T.A. D'autre part, la forte emprise exercée par le M.N.A. sur les travailleurs algériens émigrés en France se manifestait surtout à travers l'U.S.T.A. Le F.L.N. crut devoir, pour conquérir les travailleurs algériens en métropole, détruire en premier lieu l'U.S.T.A. par le meurtre de ses cadres.

Au début de 1956, on l'a dit, le M.N.A. avait encore en main la majeure partie du prolétariat algérien en France « métropolitaine ». Il dominait dans le Nord, la région parisienne, les Ardennes, le Lyonnais et la région de Marseille. Il y avait pour la Fédération de France du F.L.N. un réel danger que Messali ne « tire à lui » la Révolution algérienne [120]. La Fédération de France mit en œuvre tous les moyens : contrôle, quadrillage, structuration organique et surtout terreur, pour conquérir le terrain. Elle y parviendra assez vite, sauf dans le Nord et la Belgique où le M.N.A. demeurera fortement implanté jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. Quand je rendrai visite à Messali à Chantilly, lors de sa remise en liberté, en janvier 1959, de très nombreux autocars auront amené, de ces deux secteurs, la masse de ses fidèles.

C'est ainsi que la rivalité politique entre les deux organisations nationales algériennes prit, en France, une forme de plus en plus violente. Laquelle ouvrit l'engrenage sanglant ? Probablement l'une et l'autre : le M.N.A. pour conserver à tout prix son prestige et ses adhérents, le F.L.N. pour s'implanter à tout prix dans les milieux de l'immigration. Favrod assure que, dès l'été 1954, les messalistes traquaient et cherchaient à abattre, à Alger, les militants et les cadres des autres tendances du M.T.L.D. (Hocine Lahouel, Mohamed Bou-

119. *Bulletin d'Information de la Fédération de France du F.L.N.*, 5 novembre 1957, dans *De la contre-révolution à la collaboration...*, brochure citée, p. 48.
120. Y. Courrière, *Le Temps des Léopards, op. cit.*, p. 139-140, 388.

diaf) [121]. Selon Ernest Mandel, le M.N.A. aurait commencé en France et en Belgique, dès la fin de 1954, « à tuer systématiquement tous les cadres et même les militants de base qui passaient du messalisme au F.L.N. » En sens inverse, pour Daniel Faber, ce fut, dès 1954 - début 1955, que « le F.L.N. a systématiquement poursuivi une politique d'extermination des dirigeants du M.N.A. ». Ce serait, selon ce militant, à titre de « riposte » aux efforts du F.L.N. de s'implanter par le terrorisme en 1955 que le M.N.A. commença, au printemps de 1956, à attaquer les militants F.L.N. [122].

Un transfuge du M.N.A., ancien membre de son Bureau politique, Mesbah Ahmed, prétendra que Messali avait, en juin-juillet 1956, donné l'ordre de descendre les cadres du F.L.N. Sur le chiffre des victimes d'attentats messalistes antérieurs à la fin de 1956, les évaluations de la Fédération de France du F.L.N. différèrent : tantôt, elle fit état de « dizaines », tantôt de « centaines », mais peut-être l'écart provenait-il du fait que la première estimation ne portait que sur les tués et que la seconde incluait les blessés.

Ce fut en janvier 1957 que, de son propre aveu, la Fédération de France du F.L.N. « se résigna » à « riposter » à son tour par la constitution de groupes d'« autodéfense », c'est-à-dire à procéder à la « destruction des groupes de tueurs messalistes et de leurs inspirateurs [123]. »

Si l'on en croit les socialistes américains pro-messalistes, Tollet, spécialiste des questions dites « coloniales » à la C.G.T., aurait participé à l'organisation clandestine de groupes terroristes anti-messalistes en liaison avec l'A.G.T.A. et Omar Belouchrani [124].

J'ai toujours supposé, pour ma part, que dans le cycle infernal d'attentats et de représailles entre messalistes et partisans du F.L.N., n'entrait pas seulement en jeu une rivalité politique, mais qu'elle était entretenue diaboliquement dans les deux camps par des truands qui étaient le plus souvent des provocateurs à la solde du colonialisme et s'efforçaient ainsi d'exaspérer la division des forces nationales algériennes. Messalistes aussi bien que frontistes, ou plus exactement, selon Reda Mehenaoui, « M.N.A. d'abord, F.L.N. ensuite », « au

121. Ch.-H. Favrod, *op. cit.*, p. 126.

122. *Correspondance entre socialistes..., op. cit.*

123. *Bulletin d'Information de la Fédération de France du F.L.N.*, cité, et *De la contre-révolution à la collaboration...*, brochure citée.

124. *Correspondance entre socialistes..., op. cit.*

mépris de tout principe et de la plus élémentaire vigilance », n'hésitèrent pas à recruter dans le « milieu » leurs « troupes de choc [125]. »

Toute une série de crimes se succédèrent. S'agissant de ceux perpétrés par le F.L.N., les victimes en étaient, souvent, notoires. Les attentats exécutés par le M.N.A. apparaissent, à première vue, moins retentissants. Pourquoi ? A partir d'un certain moment, les tueurs messalistes ne visèrent plus les militants F.L.N. à titre individuel, mais ils repéraient plutôt les lieux fréquentés par ces derniers (cafés et autres établissements). Ils assassinaient pour ainsi dire anonymement, en tirant dans le tas. La raison de cette tactique était la suivante : alors que les responsables M.N.A. étaient d'anciens militants dont les noms étaient connus depuis longtemps et servaient ainsi aisément de cible aux exécuteurs du F.L.N., au contraire les militants plus jeunes qui encadraient la fédération de France du F.L.N. étaient moins familiers aux dirigeants du M.N.A. en même temps que mieux protégés par la clandestinité et, par conséquent, les messalistes étaient acculés à des opérations plus collectives qu'individuelles. En outre, la rapide croissance des maquis du F.L.N. en Algérie même avait ses répercussions sur le territoire français. Les adhérents au F.L.N. en France étaient de plus en plus nombreux tandis que le M.N.A. perdait des plumes [126].

Il ne restait plus donc aux messalistes, et c'était pour eux une question de vie ou de mort, que de tenter d'anéantir le plus vite possible, indistinctement et par n'importe quel moyen, les formations locales F.L.N. qu'ils avaient en face d'eux. Il ne faut donc pas s'étonner que les militants du F.L.N. ainsi abattus aient porté des noms plus effacés que ceux des leaders syndicalistes du M.N.A. Mais ils n'en étaient pas moins des hommes de valeur et chargés d'importantes responsabilités. Ainsi j'ai sous les yeux une liste nominative de militants F.L.N. « liquidés » dans la seule région parisienne et au

125. A titre d'exemple, à Charleroi, deux gangs s'affrontèrent férocement : le boxeur Cherif Attar, pour le F.L.N., et un certain Hacène Hachef, pour le M.N.A. Ils avaient respectivement à leur compte 32 et 28 exécutions (*cf.* J.-C. Duchemin, *op. cit.*, p. 320).

126. Il semble que la décadence du M.N.A., encore puissant en France au début de 1956, ait débuté au cours de la seconde moitié de la même année. Un indice : le 25 janvier 1957, une grève de huit jours des travailleurs et commerçants algériens, dont le mot d'ordre avait été lancé par l'U.G.T.A., fut largement suivie, alors que l'U.S.T.A. messaliste n'avait prescrit qu'une grève limitée à 24 heures.

cours de la seule année 1957 : elle comporte une cinquantaine de noms, sans compter de nombreux blessés et une vingtaine d'établissements agressés. Une autre liste relève dix-huit attentats à Metz, la plupart en 1956, une vingtaine dans le Nord en 1956-1957, quelques-uns en Belgique et dans la Sarre. Dans la note de Mesbah Ahmed du 17 février 1959, déjà citée, il est fait état « de nombreux fonds de commerce détruits et saccagés » et de « 82 dirigeants du F.L.N. tués » sur l'ensemble du territoire français.

Comme il a été dit, la « riposte » du F.L.N. frappe surtout les syndicalistes liés à Messali. Ç'avait été en vain que le 1er congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A., réuni à Paris, les 28-30 juin 1957, avait déclaré, dans une « résolution sur l'union » : « Il est indigne de notre peuple de donner au monde le spectacle de frères qui s'entredéchirent ... Il est inconcevable d'assister à des règlements de compte, à ces fratricides, à ces massacres collectifs sans agir pour y mettre fin [127]. » Le 20 septembre, Ahmed Semmache, dirigeant de la région parisienne de l'U.S.T.A., était descendu. Le 24 septembre ce fut le tour de Melloul Saïd responsable de la section de l'U.S.T.A. de la Régie Renault et le même jour, celui de Hocine Maroc, ouvrier métallurgiste aux usines Panhard (frère d'un militant plus connu, Mohamed Maroc). Le 7 octobre, tombait Embarek (dit Abdallah) Filali, secrétaire général adjoint de l'U.S.T.A. Comme le souligna une protestation publique signée par de nombreux intellectuels français parmi lesquels André Breton, Maurice Clavel, Michel Leiris, Edgar Morin, Clara Malraux, Maurice Nadeau, Benjamin Péret, Marceau Pivert, Jean Rous, Geneviève Serreau et Laurent Schwartz, Filali était « l'une des figures marquantes du nationalisme algérien. Compagnon de Messali Hadj depuis 1933, il a participé à toutes les luttes contre le colonialisme. Condamné sous Vichy aux travaux forcés, condamné à mort par contumace en 1945, ayant passé toute une partie de sa vie dans les prisons, aucune épreuve n'a pu venir à bout de son dynamisme [128]. »

Un des dirigeants du F.L.N., Bachir Boumaza, me dira, beaucoup plus tard, après avoir dû abandonner, sous Boumediene, le portefeuille de ministre de l'Economie, tout le respect, mêlé de regret, pour ne pas dire de remords, qu'il portait à la mémoire de Filali. Par contre Me Renée Stibbe m'assurera que Filali, avant d'être tué, aurait fait,

127. *La Voix du Travailleur algérien*, n° 5, juillet 1957.
128. *Nouvelle Gauche* des 12-25 octobre 1957.

ou tenté de faire, « descendre » nombre de militants du F.L.N., dont certains furent ses clients.

Un jour froid et brumeux d'automne, nous nous sommes retrouvés, un certain nombre, à l'Institut médico-légal de Paris, au bord de la Seine, pour assister à la levée du corps de l'assassiné. Le cercueil, extrait de la chambre frigorifique, étant ouvert, nous avons pu contempler son cadavre pâle et figé. Nous l'avons conduit jusqu'à sa dernière demeure au cimetière de Thiais.

Le *Bulletin d'Information de la Fédération de France du F.L.N.* publia, en date du 5 novembre, un texte où notre protestation indignée était qualifiée d'« hypocrisie » et de « duplicité ». Ce n'était pas par hasard si ce manifeste avait « collecté essentiellement la signature des ennemis de notre peuple, de ceux qui ne s'étaient jamais prononcés nettement pour la légitimité de notre cause et de notre combat. » « La fonction objective » des signataires était « de servir de caution de gauche aux partisans de la guerre de reconquête coloniale [129] ! » Ceux qui recouraient, pour tenter de se justifier, à de telles contre-vérités, n'avaient sans doute pas la conscience tout à fait tranquille.

La série continua : au début de novembre, Ahmed Bekhat, secrétaire général de l'U.S.T.A., fut assassiné. Cet ouvrier, constructeur de charpentes métalliques et soudeur depuis l'âge de seize ans, avait joué, dès sa vingtième année, un rôle de premier plan dans la commission syndicale du M.T.L.D. « Ce qui frappait le plus chez lui, en même temps qu'une intelligence claire, une grande soif de connaître et d'apprendre, c'était son dévouement absolu à la cause des travailleurs algériens » [130] écrivirent des militants non algériens qui l'ont connu. Il fut tué, à 27 ans, de deux balles dans la nuque et le F.L.N. publia un communiqué revendiquant l'assassinat [131].

Un enseignant, de tendance trotskyste, qui se trouvait alors en poste à Sfax (Tunisie), m'écrivit pour me demander mon point de vue sur la lutte F.L.N.-M.N.A. Troublé, il ajoutait : « Il semble que l'attitude du F.L.N. à l'égard du M.N.A. rappelle à peu près exactement celle

129. *De la contre-révolution à la collaboration...*, brochure citée, p. 48-49.

130. Lettre de Vogt et Faber du 15 novembre 1957 à la Jeune Garde Socialiste belge, *Correspondance entre socialistes..., op. cit.*

131. Le communiqué du F.L.N. fut publié dans le journal *La Gauche* de Bruxelles, le 9 novembre 1957.

du stalinisme à l'égard du trotskysme et je ne sais plus que penser. » Je lui répondis, le 4 novembre : « Mon point de vue sur la lutte F.L.N.-M.N.A. ? Je pense que les torts sont des deux côtés et, comme toi, que nous aurions tort de soutenir inconditionnellement le M.N.A. Cette position, je l'ai prise déjà publiquement lorsque, dans *France-Observateur*, j'ai rendu compte il y a un certain temps du livre de Francis Jeanson. Par contre, je suis absolument indigné des liquidations physiques des leaders M.N.A. qui se déroulent actuellement. »

Et je lui adressai copie d'une protestation que je venais de rédiger à ce sujet ainsi que d'un télégramme d'un contenu analogue que j'adressais à Me Ahmed Boumendjel, membre de la haute direction du F.L.N.

A partir de 1959, la meurtrière rivalité M.N.A.-F.L.N. dépérira, si l'on peut dire, faute de combustible. Du fait, à la fois, des coups que lui aura portés le F.L.N. en France et du prestige croissant que ses succès politiques auront valu au Front en Algérie même, le M.N.A. sera toujours davantage en perte de vitesse. Nombre de ses cadres les plus marquants auront passé au F.L.N. Quant aux effectifs de l'U.S.T.A., ils auront fondu comme neige au soleil [132].

## L'INDEPENDANCE, MOT TABOU

La Nouvelle Gauche avait décidé de fusionner avec une organisation chrétienne socialiste, qui avait subi quelque peu ce que j'appelais la « pression stalinienne » [133], le Mouvement de Libération du Peuple (ex-Mouvement Populaire des Familles), dont l'animateur était Louis Alvergnat, de Saint-Etienne. Le congrès d'unification du Parti, qui s'appellerait désormais Union de la Gauche Socialiste, eut lieu le dimanche 8 décembre 1957 à la salle des Sociétés Savantes. On m'avait fait entrer dans la commission chargée de l'élaboration de la partie « politique Outre-mer » de la résolution générale. Au cours d'une séance de nuit de cette commission fut élaborée une motion qui se prononçait sans équivoque pour l'indépendance de l'Algérie, comme l'avait demandé, antérieurement, la section du Centre de

132. « Compte rendu d'activité aux militants et cadres de l'U.S.T.A. présenté, le 4 février 1959, par Outaleb Mohand Ouramdan, secrétaire général adjoint... ».

133. Article de D.G. pour le *Bulletin Intérieur du Mouvement uni de la Nouvelle Gauche*, rédigé le 4 mars 1957.

Paris de la Nouvelle Gauche à laquelle j'appartenais. La décision avait été prise à l'unanimité, en l'absence de Me Pierre Stibbe, retenu ailleurs.

Mais le lendemain matin, quand s'ouvrit dans la grande salle des fêtes des Sociétés Savantes la séance plénière du congrès d'unification, Stibbe bondit en gesticulant du fond d'une travée et réclama une suspension de séance afin que la commission d'Outre-mer pût de nouveau se réunir et reconsidérer son texte de la veille. La raison ? Le Parti communiste avait fini par se résigner, en octobre 1957, à admettre lui aussi le « droit à l'indépendance » de l'Algérie, mais il se gardait de poser le préalable de l'indépendance et il était à la recherche d'un « compromis avantageux [134]. » C'est pourquoi Stibbe, pour ne pas désobliger les communistes, car il croyait dur comme fer à ce qu'il appelait l'« union de la gauche », tenait tant à nous faire échopper une formulation trop discordante. Le texte finalement retouché reconnaissait pour les pays colonisés en général l'autodétermination et « le droit à l'indépendance nationale », sans toutefois, ce qui était une dérobade, prononcer le mot Algérie.

Ces heurts avec le regretté Pierre Stibbe, ami de jeunesse, ne doivent pas faire oublier d'autres aspects, combien positifs, d'une infatigable et vaillante activité qui devaient ruiner sa santé. C'est ainsi qu'au cours d'un dialogue échangé entre nous deux sur un bout de papier au cours du congrès, je relève l'échange suivant de répliques écrites :

« D.G. — Seul Messali a lancé un appel contre les assassinats, tandis que le F.L.N. s'en est glorifié.

P.S. — C'est vrai, mais cet appel est intervenu après le meurtre des militants F.L.N. Il nous est d'ailleurs impossible de justifier l'attitude ni des uns ni des autres et nous devons condamner tous les attentats fratricides. »

De fait, Me Pierre Stibbe, s'élevant au-dessus de ses préférences politiques, défendit indistinctement les militants du F.L.N. et du M.N.A. victimes de la répression colonialiste. Selon Gilles Martinet, Stibbe, tout en estimant, dès le début de 1957, que le F.L.N. était « de loin l'organisation la plus représentative en Algérie », ne croyait cependant pas — c'était aussi mon opinion et c'est encore aujourd'hui, on l'a vu, celle de mon ami Mehenaoui — « qu'il y ait des

134. *Cf. Le P.C.F. et la Révolution algérienne,* document cité.

différences sociales et politiques fondamentales entre le F.L.N. et le M.N.A. [135] ». Alors, alors à quoi bon ces sanglantes représailles entre frères ?

Le 11 décembre 1957, la section du Centre de l'Union de la Gauche Socialiste félicitait chaleureusement, sur ma proposition, « le camarade Pierre Stibbe pour la victoire qu'il a remportée en sauvant la tête de Mohamed Ben Saddok et pour la qualité élevée qu'il a su donner aux débats du procès. » Mohamed Ben Saddok était ce jeune qui, au stade de Colombes, avait abattu, le 25 mai, le « collaborateur » Ali Chakkal. Me Stibbe et sa compagne Me Renée Stibbe n'arrachèrent pas à la mort ce seul condamné : ils en sauvèrent des dizaines. Parmi eux, Ali Zammoum [136], qui sera un moment, sous Ben Bella, un dynamique préfet de Grande-Kabylie : quand Stibbe mourra, en plein prétoire, à la fin de 1966, épuisé par l'effort final qu'il aura fourni à la cour d'assises en tant que partie civile dans l'affaire Ben Barka, Zammoum viendra tout exprès à Paris, par avion, pour saluer et la veuve et la dépouille de l'homme à qui il devait la vie.

## LA VOIX DES « APPELS » EN ALGÉRIE

Je voudrais maintenant faire entendre la voix de ceux que la « grande Histoire » ignore un peu trop, de cette jeune « piétaille » que l'on envoyait combattre, voire mourir, sur le sol algérien, pour une cause qui n'était pas la leur.

Je commence par le double geste d'un jeune rappelé, membre de la Nouvelle Gauche, qui avait, tout d'abord, renvoyé à l'autorité militaire le « diplôme de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord », car, écrivit-il, « je ne puis me remémorer avec fierté les actions auxquelles j'ai été contraint de participer ». Ensuite, Akopian, voulant montrer ainsi son dégoût et son exaspération à l'égard de la guerre d'Algérie à laquelle il avait dû prendre part, avait jeté une grenade d'exercice

135. Lettre de Gilles Martinet à D.G., 6 janvier 1957.

136. Zammoum qui, à 22 ans, était l'un des adjoints de Belkacem Krim en Kabylie, avait pris part à une embuscade, le 27 novembre 1954, près de Tizi-Ouzou, au cours de laquelle fut intercepté et détruit un convoi de trois véhicules lourds, sans qu'il y eût mort d'hommes. Il fut arrêté en mars 1955, au cours d'une opération militaire.

au cours d'une manifestation factieuse à Paris et s'était fait plus ou moins lyncher par les fascistes. Le Conseil fédéral de la Seine de notre mouvement, réuni le 2 avril 1957, avait « désapprouvé formellement le geste de Jacques Akopian » et prononcé sa suspension immédiate. J'écrivis, le 4 avril, au bureau fédéral pour m'élever contre cette décision. A l'heure où la France entière (Nouvelle Gauche y comprise) faisait preuve d'une « apathie déshonorante » et se montrait incapable d'une action collective efficace contre la guerre d'Algérie, ce geste individuel rendait « un peu d'espoir » à ceux qu'accablait la « lâcheté générale ». Jeter par-dessus bord Jacques Akopian n'était certes pas un moyen d'attirer vers nous les jeunes.

Je continue par le témoignage de Jacques Cibré, un autre militant de la Nouvelle Gauche avec lequel, depuis son incorporation en mars 1957, j'échangeais une correspondance régulière. Jacques est envoyé en occupation en Allemagne, pour y subir une formation « très dure » avant d'être jeté dans la guerre d'Algérie. (Plus de la moitié de l'effectif d'une unité est revenue d'une quinzaine de jours de manœuvres « malade ou complètement abrutie. ») Un camarade de Roanne, ville près de laquelle il a été encaserné tout d'abord, lui envoie l'article de Claude Bourdet, « Le silence est de sang » qui a été censuré dans *France-Observateur*. L'article est lu en cachette par soixante gars de sa compagnie.

A fin septembre, le pas est franchi et Jacques a été transporté à Fort-de-l'Eau, près d'Alger. L'armée des tueurs professionnels (paras et légionnaires) faisant le gros du travail, le contingent se consume d'inaction et d'ennui : « Nous ne combattons jamais, du moins au sens propre du mot. Nous couchons sous des marabouts géants. Nous mangeons très mal. Les gars ici sont à bout de forces (vingt-quatre mois parfois) et la plupart intoxiqués (oui, déjà) par l'alcool. La chaleur les rend malades et, c'est le cas de le dire, ils noient leur chagrin dans la boisson. Les seules nouvelles que j'ai sont celles de Radio-Alger. Hier nous avons vu à une dizaine de kilomètres d'ici les avions survoler les montagnes et bombarder par endroits d'où s'élevait une fumée qui a duré jusqu'au soir. Les fellagas ont abattu un avion, à 40 kilomètres d'ici, et pas mal de gars parmi lesquels des copains qui avaient été sur le même bateau que moi pour venir. Un mot sur les pieds-noirs : ils sont écœurants. A les entendre, nous ne sommes pas ici pour notre, mais pour leur plaisir. Les paras ne sont pas contents

non plus et le font voir de temps à autre par des arguments dignes de leur secte. Reste le risque d'être attaqué en ville pendant une sortie ou pendant la garde. On doit tirer sans sommation après le couvre-feu. »

Puis, le 2 décembre, Jacques Cibré m'écrit : « Après deux mois d'Algérie, je ne me suis jamais senti aussi abattu. » Il a déjà perdu quatre kilos. Les premières opérations commencent : « Je fus réveillé jeudi dernier à 23 heures avec deux autres pour être embarqués à destination d'un petit village près d'ici où, à l'étonnement général, les paras ont déniché douze fellagas et où nous étions amenés en qualité de renfort. Cette nuit, je m'en vais en *contact-partie.* » Et Jacques de persifler les méthodes de guerre nouvelles, dites psychologiques. Un exemple : « Dans notre compagnie, il faut des volontaires pour une *contact-partie.* Si personne n'y va, on les désigne, ces volontaires. Et l'on nous dit : " les gars, nous allons dépanner des copains qui, d'un instant à l'autre, peuvent se faire descendre sur place. Si nous y allons, c'est pour sauver des gars, et non pour autre chose ". Naturellement, si demain on tombe sur des " rebelles ", on sait bien, nous, qu'il ne s'agira pas d'aller leur expliquer que nous allions sauver des copains. » Et la lettre conclut : « Vivement la fin de cette pourriture de guerre, dans ce pays si pauvre qu'est l'Algérie ! »

Le 31 décembre, Jacques revient de quinze jours d'opérations militaires. La Noël s'est passée à l'hôpital avec une grosse fièvre. Il reçoit dans son courrier quelques numéros du *Monde* que je lui avais adressés. Il y trouve « une suite de reportages sur l'Algérie, qu'un sous-lieutenant rappelé avait fait à son retour d'A.F.N. » « J'ai tout lu pendant les onze jours d'hôpital et je n'en suis pas encore revenu. Formidable. » Il a noté parmi les passages dignes d'intérêt « les façons pour faire parler les prisonniers ». Il n'a pas manqué de faire lire ce texte autour de lui. Le 16 janvier 1958, Cibré m'écrit que la vie collective a apporté du nouveau à beaucoup de jeunes. Aujourd'hui chacun commence à « voir » ses responsabilités. Sa compagnie a eu « son » premier fellaga. Une patrouille voit dans un champ inondé un homme en treillis, chapeau de brousse, pataugas. Le chef de patrouille le somme de lever les mains. Trois coups de « P.A. » (pistolet automatique) lui passent tout près ; alors toute la patrouille décharge son « P.M. » (pistolet mitrailleur) sur le fellaga qui essaie de fuir. « Nous sommes allés une heure après ramasser le cadavre. Puis général, service de renseignements, journalistes sont arrivés. Des articles ont

paru, des citations, des " bananes ", etc. Les mécanos de la 7e D.M.R. sont devenus " quelqu'un ". Le côté farce de cette affaire, c'est la façon dont les huit de la patrouille se sont montrés : " C'est moi ! Non, c'est moi, mais non c'est moi qui le premier ait tiré ! " Faut dire que si l'affaire a pris une si grande importance, c'est que le fellaga était un chef F.L.N. recherché depuis un an ». Conclusion de Jacques : « J'attends impatiemment d'en avoir fini avec l'armée et l'Algérie et, je te prie de me croire, je ne serai pas le dernier à dire ce que je pense de la " pacification ". »

Le 5 février 1958, Jacques s'indigne de la censure qui a sévi sur les émissions télévisées de Max-Pol Fouchet. Il a aussi lu avec plaisir un numéro spécial du *Canard Enchaîné* « qui ne mâchait pas ses mots, non plus. » Et il termine : « Je peux me rendre compte de la Bêtise qui s'étend de jour en jour. C'est même curieux de voir que la politique actuelle, au point mort, dégoûte dans l'armée, en plus de la majorité des jeunes, les gens de carrière. »

Puis un long silence et, le 10 mai 1959, le « 2e classe Cibré », espérant que je ne l'ai pas complètement oublié, fait le bilan de vingt-huit mois gâchés, dont vingt-deux en Algérie, qui lui auront suffi pour comprendre ce qu'est le colonialisme : « Depuis que nous faisons des opérations, la mentalité des lascars de la compagnie a changé. La bête qui sommeillait au fond de chacun s'est brusquement réveillée. Dans les mechtas pendant les fouilles, on renverse et l'on casse " pour se distraire ". » Aux élections municipales, Fort-de-l'Eau venait de connaître des heures de fièvre. Il y eut des manifestations que « nous reçumes l'ordre de contenir. Et, pour la première fois ce soir-là, j'ai vu des pieds-noirs cracher sur les appelés : " Vous êtes de pauvres types, vous ne voyez même pas que vous aidez les fellagas ". » Et, à la veille de l'anniversaire du Treize Mai, le petit soldat se pose la question : « Au cas où il y aurait des manifestations comme l'an passé, la population pied-noir veut-elle reprendre l'avantage en ramenant l'armée de son côté, à Alger, ou alors se soumettre ? En tous cas les Arabes qui avaient obéi à l'armée ne sont pas chauds pour retourner au Forum. A moins qu'on les amène... en G.M.C. [camions militaires lourds blindés]. »

Les courageux articles d'un sous-lieutenant de réserve rappelé en Algérie parus dans *Le Monde*[317] et qu'avait dévorés, on l'a vu,

137. « De l'utopie au totalitarisme », *Le Monde*, 31 octobre-6 novembre 1957.

Jacques Cibré, étaient signés Serge Adour, pseudonyme de Gérard Belorgey. L'utopie, c'était le rêve impossible d'une « intégration » qui venait vingt ans trop tard et d'une chimérique « pacification » ; en s'y obstinant, l'on risquait fort de s'engager sur la voie d'un totalitarisme où toute opinion discordante est considérée comme danger public et traitée comme telle. La guerre était, pour une large part, une guerre raciale. « Les soldats français voient moins en Algérie des concitoyens que des " bougnouls ". » Ils disent : « Avec eux, il ne faut pas y aller avec le dos de la cuillère. » « L'encadrement et la propagande ont permis, en s'appuyant sur quelques mécanismes psychiques, de faire de jeunes Français libéraux et peu militaristes » ce que beaucoup d'entre eux sont devenus en Algérie : une bonne fraction de la jeunesse française a été corrompue ; on lui a inoculé le goût de la domination raciale. Les ratissages « développent chez les hommes qui en sont chargés le goût d'abîmer, le goût de la rapine, le goût de la brutalité. » En revanche, chaque ratissage permet aux fellagas de susciter ensuite la colère des habitants. « La torture est couramment employée et tout le monde le sait. » La « pacification » tend à faire de l'Algérie une vaste maison de correction. « On suscite par l'arbitraire, la torture et les liquidations le cercle vicieux des haines et des vengeances. » « La torture nourrit la rébellion ». « Pour faire ce métier jusqu'au bout, il faut avoir le cœur bien accroché et la conscience bien décrochée. »

Plus grave encore, on a présenté l'anticolonialisme français comme autant de « coups portés en traître à l'armée française ». On a aveuglé le soldat moyen, en le chargeant de ressentiment envers ceux qui « osent l'accuser depuis la France ». Nous aurons à faire face à cette odieuse propagande lorsque nous lancerons, en 1960, le manifeste dit des « 121 » sur le droit à l'insoumission.

Terminons ce chapitre par le témoignage livresque d'un autre sous-lieutenant de réserve, qui parut, en avril 1960, sous le titre *Le Déserteur,* signé du pseudonyme : Maurienne. L'auteur, de son vrai nom Jean-Louis Hurst, instituteur de profession, communiste de profession de foi, membre du P.C. depuis 1955, a été appelé à l'armée en pleine guerre contre le peuple algérien, en mars 1957, et il a fait les E.O.R., avec l'illusion de pouvoir ainsi se rendre plus utile auprès des jeunes soldats, d'« empêcher », comme il dit, « des choses qui se feraient » s'il n'était « pas là-bas ». Mais il n'a pas tardé à apercevoir

l'inanité de ce rôle de bon samaritain qu'il a, un instant, rêvé de jouer : « Nous autres qu'on a habillés en " forces de l'ordre ", qu'on a introduits dans une collectivité organisée contre laquelle il est impossible de se dresser, nous n'aurons pas eu un instant les mains libres. »

Hurst a donc le grade de sous-lieutenant lorsqu'il est porté déserteur, le 12 septembre 1958. Avant cette date, les premières manifestations militaires de révolte ont pris la forme, courageuse mais stérile, du refus d'obéissance. C'est ainsi qu'un autre jeune communiste, Alban Liechti, jardinier à Sèvres, a exposé dans une lettre à Guy Mollet les motifs qui l'empêchent de prendre les armes : ce sont les Algériens qui combattent pour la paix et la justice ; il lui est impossible de participer à une guerre injuste. Il est condamné par le tribunal militaire d'Alger, le 19 novembre 1956, à deux ans de prison. Après ving-deux longs mois de détention, les maîtres de son destin s'avisent de l'incorporer à nouveau, et ils l'ont déguisé en chasseur alpin. Puis on n'a rien trouvé de mieux que de le réexpédier en Algérie. Mais le petit jardinier est obstiné. Nouveau refus d'obéissance, nouveau procès devant le tribunal militaire, nouvelle condamnation. Alban restera encagé jusqu'en 1960.

Mais, en prison, un réfractaire se condamne à l'inactivité. Il ne rend guère service, sauf par son geste, à la cause qu'il a embrassée. C'est ce qui inspire à Jean-Louis Hurst ces réflexions : « L'emprisonnement était la meilleure forme de refus au début de la guerre : quand on pensait que celle-ci ne durerait pas longtemps... Aujourd'hui, devant le pourrissement de la situation, il est bon de trouver aussi une forme de résistance plus pratique, plus complète, plus révolutionnaire. Pour cela, nous devons conserver notre liberté d'action. L'exil seul nous la préserve. »

Et Jean-Louis n'hésita pas à franchir clandestinement une frontière. Avant et après l'accomplissement de cet acte, il a, certes, à lutter en lui-même contre le préjugé réprobateur. Un de ses meilleurs copains lui dit qu'« il trahissait ses camarades de régiment qui, eux, subissaient l'épreuve stoïquement » et qualifie de « lâche » sa décision. Lui-même, parvenu sain et sauf en territoire étranger, est bourrelé de scrupules ; et il a la franchise de les consigner par écrit : « Malgré tous mes efforts, je ne pouvais m'empêcher d'être mal à l'aise en pensant aux copains que j'avais quittés. Aujourd'hui, ils débarquent à Alger, aujourd'hui, ils arrivent dans le bled, aujourd'hui, ils sont peut-être en train de se battre, ils n'ont pas dormi cette nuit. Comment

bouffent-ils ? Toi, tu as la planque, tu passes à côté de la souffrance. »

Une petite marxiste espagnole, amie de Hurst, a d'ailleurs vite fait de lui rappeler que ses débats de conscience sont hors de propos et que le déserteur s'inflige un destin peut-être plus dur encore que celui du combattant : « Qu'est-ce que c'est que ces remords de vieille femme ? Pour toi l'insécurité ne fait que débuter ... Toi, tu as tout abandonné. »

La « lâcheté », écrit un ami de Jean-Louis, ce serait d'obéir aux ordres, de partir, de se faire le complice d'un crime national. « Où est le vrai courage ? », se demande Hurst un instant, pour se répondre à lui-même : « Il est certainement courageux de partir puisque cela me coûte tant. Mais le vrai cran serait sans doute de refuser d'aller faire la guerre. »

Mais il se résout, finalement, à affronter l'épreuve dans son intégralité : « Déserter, cela engagerait toute une vie. C'était le choix de la lutte totale pour une durée très longue, l'abandon de tout ce que l'on avait été jusque-là pour devenir un être entièrement nouveau. Il ne fallait plus compter remettre les pieds en France pendant longtemps... C'était peut-être l'entrée dans la clandestinité totale, l'insécurité constante, la vie de bohème pour un nombre indéfini d'années. »

L'option est plus malaisée encore pour un militant communiste que pour quiconque. Car le parti qui se prétend celui de la révolution ne veut pas démordre de ce que Maurice Thorez appelle en mai 1959 « l'attitude fondamentale des communistes », à savoir : « le soldat communiste participe à toute guerre, même réactionnaire. » Après le prétexte spécieux qu'il faut absolument faire la guerre pour lutter contre la guerre, succède le sophisme supplémentaire selon lequel la grande masse des jeunes ne suivraient pas un mot d'ordre de refus — ce qui est s'enfermer dans un cercle vicieux, car les appelés y resteraient d'autant plus insensibles qu'ils y sont encouragés par le « grand parti du prolétariat. »

Jean-Louis Hurst, avant de franchir le pas, a vécu, douloureusement, au fond de lui-même, ce conflit intérieur : « Je milite dans un parti révolutionnaire qui lutte contre le colonialisme ... Jusqu'à présent, c'est par des discours que j'ai combattu contre cette guerre. Maintenant on me demande de la faire. J'attends de mon parti ... des consignes d'action ... Le parti pourrait nous dire, par exemple : " Vous devez refuser de faire cette guerre, c'est une contre-révolution " ... Mais le P.C. ne donne pas de telles consignes ... Je suis donc, pour l'instant, très désorienté. Je n'y vois pas clair du tout. »

Un ami de Hurst, un autre communiste, appelé comme lui de la classe 1957, a, comme lui, déserté. Devant son attitude réfractaire, ses camarades de cellule lui suggèrent de se faire emprisonner. Mais il n'accepte pas de « jouer les champignons » et franchit la frontière. Un mois plus tard, il reçoit une lettre de son secrétaire de cellule qui lui fait part de la « perplexité » (*sic*) de ses camarades devant son acte. Il doit prendre le risque de traverser, à nouveau, la frontière, en sens inverse, pour aller tenter de se justifier devant son parti !

Mais Jean-Louis Hurst, après le sacrifice qu'il a accompli en enfreignant les consignes reçues, ne persévérera pas dans son refus du service armé dès que la paix aura été rétablie en Algérie. Le 25 octobre 1962, il se présentera volontairement devant la porte d'une caserne, mais il devra tout de même — car la « grande muette » ne passe pas l'éponge si facilement — purger quelques mois de prison avant de finir son temps de service. Ensuite il s'humiliera au point de faire une « autocritique » qui lui vaudra d'être réintégré dans le P.C.

Sa désertion n'a donc pas été un acte de révolte pur et simple, encore moins un geste antimilitariste. Selon sa propre expression, elle a été une « désertion engagée ». Il ne s'est évadé de l'armée que pour ne « pas faire la guerre contre les Algériens. »

La répression allait toujours en s'aggravant. Le 17 février 1958, *La Question,* le livre dans lequel le communiste algérien Henri Alleg racontait, avec une mémoire et une maîtrise de soi admirables, les tortures auxquelles il avait été soumis, fut saisi. Un article sur ce sujet de Sartre, dans *L'Express* du 6 mars, sur lequel on reviendra un peu plus loin, fit également saisir l'hebdomadaire. Ces attentats à la liberté d'opinion firent l'objet d'une protestation adressée au président de la République, René Coty, par André Malraux, Roger Martin du Gard, François Mauriac et Jean-Paul Sartre.

Tandis que la guerre d'Algérie n'en finissait pas et que les effectifs du corps expéditionnaire français atteignaient le chiffre record de 600 000 hommes, se tint, le 28 avril, un colloque universitaire (le troisième du genre) sur « les solutions du problème algérien » dont le professeur Laurent Schwartz avait été l'un des initiateurs. Il accoucha d'un document qui soulevait plus d'une objection. Il posait le problème du retour à la paix beaucoup trop sous l'angle des intérêts français bien compris, en omettant quelque peu ceux du peuple algérien crucifié : la guerre, y disait-on, était économiquement ruineuse pour

l'économie française ; la poursuite de la guerre menaçait la démocratie. Ici, toutefois, le texte se montrait relativement prophétique : « Si un jour la démocratie disparaît complètement, non seulement en Algérie mais en France, si un régime fasciste s'établit, il sera le fruit normal de la guerre d'Algérie. » Le Treize Mai pointait à l'horizon.

Pour tout le monde, continuait le rapport professoral, une négociation était souhaitable. L'indépendance ne serait pas l'abandon. L'Algérie nouvelle ferait sans doute longtemps encore appel à « nos » capitaux. S'il fallait accorder l'indépendance au peuple algérien, c'était qu'autrement elle « nous » serait « tôt ou tard arrachée. »

Au cours de la réunion de la commission d'Outre-mer de l'Union de la Gauche Socialiste, le 15 mars 1958, je crus devoir faire de vives réserves sur ce document auquel je reprochai, entre autres, son inspiration paternaliste. Le général de Gaulle y puisera bientôt, quand Mollet lui aura cédé la place et favorisé son élévation au trône, quelques-unes des idées qu'il mettra à profit pour sa gloire personnelle.

Au même moment, le Parti socialiste organisait une réunion publique, dans le quartier de la République à Paris, avec pour orateur l'un des bras droits de Mollet, Pierre Commin. Je lui portai la contradiction au nom de l'U.G.S. : la S.F.I.O. s'était gardée de protester contre l'attentat à la liberté d'opinion qu'avait été la saisie de l'article de Jean-Paul Sartre ; et pour cause : Robert Lacoste y était traité par l'écrivain de « bourreau en chef » ; la S.F.I.O. de Mollet s'obstinait à couvrir cet homme, à se déshonorer avec lui. J'écrivis après cette réunion à Commin : « Qu'avez-vous fait du socialisme ? »

## FIN HONTEUSE DE LA IV^e^ RÉPUBLIQUE

Vers le mois d'avril 1958, on me demanda de faire une conférence sur le fascisme. A mon avis, depuis le discrédit dans lequel était tombé ce maléfice politique après l'effondrement des régimes d'Hitler et de Mussolini, la classe dirigeante s'efforçait de trouver « autre chose » : en France, par exemple, c'était l'expédient d'une guerre d'Algérie menée par des « socialistes » tels que Mollet et Lacoste, de la même manière que le fascisme avait été ajourné en Allemagne, dans les débuts de la République de Weimar, par la sauvage répression contre-révolutionnaire du social-démocrate Noske. Mais la prolongation de la guerre d'Algérie, avec ses conséquences économiques : vie chère, ruine

financière, nouveaux impôts, risquait d'alimenter un renouveau de fascisme. La guerre entretenait également une exaspération chauvine. Le Parti communiste portait, pour sa part, la responsabilité d'un certain nationalisme qui se manifestait jusque dans la classe ouvrière. L'armée et la police étaient en pleine fascisation. L'impuissance de la IV^e^ République favorisait un courant antiparlementaire. Les libertés fondamentales étaient sans cesse violées, des imprimés saisis. Il y avait, disais-je, un « danger que les gros colons d'Algérie n'essaient d'installer à Paris un pouvoir fort. Leur reflux en masse d'Algérie, s'ils devaient la quitter, n'en comporterait pas moins des périls. Cependant l'admirable ténacité de la Résistance algérienne avait fini par jeter le doute dans les esprits sur la possibilité de gagner la guerre coloniale. Qu'on laisse les Algériens se gouverner eux-mêmes, puisque la preuve était faite qu'ils ne veulent plus de la France. » Dans les récents meetings antifascistes, comme ceux où l'on avait commémoré les journées de février 1934, « il avait été parlé le moins possible de la guerre d'Algérie » et les masses rassemblées « étaient restées sur leur faim. » « Derrière cet antifascisme creux, se cachait une double arrière-pensée moscovite :

Ménager la bourgeoisie française pour la détacher de l'Amérique ;

Prévenir l'éventuelle installation des Américains en Afrique du Nord en mettant une sourdine à la lutte révolutionnaire contre la guerre d'Algérie. »

Et je concluais en réclamant l'intervention massive contre la guerre d'Algérie du prolétariat français organisé : c'en était « assez de ces mobilisations de colons algériens devant lesquelles tout le monde tremble à Paris ! » Il était « temps que l'on tremble devant nous ». Je faisais preuve ici d'un trop bel optimisme. En fait, comme j'en avais admis le danger, c'étaient bien plutôt « les gros colons d'Algérie » qui allaient « installer à Paris un pouvoir fort. »

Le 15 avril le gouvernement Gaillard tombait et une interminable crise ministérielle s'ouvrit. Elle ne fut résolue, boiteusement, que le 8 mai, lorsque le très catholique Alsacien Pierre Pfimlin, flanqué à l'Intérieur du « socialiste » Jules Moch, accepta de se dévouer en entrant à l'Hôtel Matignon, pour y ouvrir la route du pouvoir à Charles de Gaulle. En attendant, le maire de Strasbourg, dès son accession au pouvoir, s'empressa, en don de joyeux avènement, de porter le service militaire à 27 mois, d'augmenter les dépenses de guerre de 80 milliards, d'intensifier la fabrication et l'envoi de maté-

riel de guerre en Algérie, de faire voter, par les communistes y compris, une loi sur l'état d'urgence qui supprimait toutes les libertés et droits dits démocratiques [138].

A Alger, Massu, devenu général et qui commandait la 10^e^ division parachutiste, avait pris contact avec deux émissaires dépêchés par l'homme du Dix-Huit Juin et son coadjuteur, Michel Debré : Léon Delbecque et Lucien Neuwirth, tandis que le président Coty se faisait rapporter par les émissaires qu'il avait dépêchés à Colombey-les-Deux-Eglises les conditions que mettait le général de Gaulle à son retour au pouvoir. Le 13 mai, Massu faisait main basse, à Alger, sur le gouvernement général, formait un « Comité de salut public », envoyait au chef de l'Etat un télégramme rédigé d'égal à égal : « Moi, général Massu... », publiait une proclamation dénonçant « les campagnes contre la guerre d'Algérie des soi-disants (*sic*) intellectuels, laïques et chrétiens, de ceux qui ont perdu le sentiment national pour faire le jeu de l'étranger. » C'était « une trahison » qu'il fallait « dénoncer ». « L'avenir de la nation française » se jouait en Algérie. On sait la suite, et comment l'élève de Machiavel, exploitant la légende selon laquelle il aurait libéré la France quatorze ans plus tôt, exerça un chantage à la guerre civile et parvint ainsi à terminer une « traversée du désert » trop longue à son gré, pour retrouver l'oasis du pouvoir personnel.

J'y allai de mon télégramme au président Coty : « Si de Gaulle prenait le pouvoir, l'insurrection serait le plus sacré des devoirs. » Et d'une avalanche d'autres télégrammes : au capitulard Jules Moch qui, après de brèves rodomontades, s'était vite dégonflé, ainsi qu'au « socialiste » Albert Gazier, ministre de l'Information, je lançai : « En ne disant pas la vérité sur le chantage factieux vous avez chloroformé l'opinion, démocrate en peau de lapin, déserteur et fossoyeur de la République ! » A Mauriac et à Edgar Faure, je fis savoir qu'ils s'étaient faits les « fourriers du fascisme gaulliste. »

Le 24, j'adressai à Hubert Beuve-Méry, directeur du *Monde*, une lettre ouverte (jamais publiée, bien entendu) où je prétendais, avec trop d'optimisme, que « si de Gaulle était ramené à l'Hôtel Matignon par Massu, le jour ne serait pas loin où le peuple entrerait dans une nouvelle Résistance ». La formule sera reprise, beaucoup plus tard,

138. Tract signé : « Les Etudiants de Socialisme ou Barbarie ».

mais dans un autre contexte, par les maoïstes de la Gauche prolétarienne.

J'avais commencé mon épître en ces termes : « *Le Monde* continue à faire du défaitisme, à donner de Gaulle gagnant, à habituer peu à peu ses lecteurs à l'idée que la rentrée en scène du Général est inévitable. » La manière cauteleuse et ambiguë avec laquelle Beuve-Méry avait, peu à peu, conditionné ses lecteurs pour leur faire avaler le nouveau Dix-Huit Brumaire ne sera jamais oubliée par ceux d'entre eux qui ne se laissèrent pas enjôler. Longtemps après, dans un petit livre [139], deux journalistes staliniens retraceront, hélas trop brièvement (car le P.C. ayant, en fait, ouvert la voie à de Gaulle, ne pouvait insister davantage), les étapes de ce glissement manœuvrier. Le 15 mai, Beuve-« Sirius » conseille au parlement d'appeler le Général, mais sans pouvoir encore « garantir qu'il incarne aujourd'hui le salut ». Déjà le 29, de Gaulle lui apparaît comme « le moindre mal, la moins mauvaise chance ». Le 1er juin, répondant à une virulente lettre de Claude Bourdet, Sirius persiste dans le « chantage odieux » que venait de dénoncer son correspondant : « Entre la menace immédiate des luttes fratricides et l'espoir, si ténu qu'il soit, de les épargner au pays, nous avons choisi l'espoir. » Puis le pas est franchi. Sirius va maintenant déplorer que quelques politiciens aient refusé de voter les pleins pouvoirs au général de Gaulle pour six mois. Puisque l'usurpateur a observé (en apparence) les règles démocratiques, « il a droit au concours loyal de ses concitoyens ». Un « chèque en blanc » vient d'être signé, limité seulement par « la sagesse d'un homme ».

Le 27 mai, de Gaulle fit savoir qu'il avait « mis en marche le processus normal » par lequel il allait usurper le pouvoir. En réponse, le lendemain 28, nous fûmes un demi-million, parmi lesquels Jean Vilar et Gérard Philipe, à défiler de la Nation à la Bastille en criant : « De Gaulle au musée ! », « Massu au poteau ! », « Les paras à l'usine ! », « Le fascisme ne passera pas ! » Mais des cortèges pacifiques ne suffisent pas à barrer la route à la dictature. « Au mépris de la volonté populaire exprimée massivement » la veille, comme je le clamais en vain dans un nouveau télégramme, le président Coty annonça, par un message au parlement, qu'il faisait appel « au plus

139. Aimé Guedj et Jacques Girault, *Le Monde*, 1970, p. 174-178.

illustre des Français ». Guy Mollet courut, le 30, à Colombey, pour y notifier le ralliement *socialiste* accompagné de Maurice Deixonne, notre ancien camarade de la Gauche socialiste au temps du Front Populaire. Le félon fut récompensé par un portefeuille de ministre d'Etat dans le premier gouvernement de la dictature gaulliste.

Dans une interview que je donnerai plus tard, le 26 septembre 1959, au journal *La Gauche* de Bruxelles, je qualifierai ainsi le rôle de Guy Mollet : « La politique algérienne Mollet-Lacoste avait abouti à une telle impasse que les malheureux ne savaient plus comment s'en sortir. Mollet s'est raccroché aux basques de de Gaulle avec l'espoir que ce grand homme pourrait trouver une solution à la guerre d'Algérie ou, tout au moins, tenir tête aux colonels et aux colons devant lesquels lui, Mollet, avait si lamentablement capitulé. Sans Mollet le coup du Treize Mai n'eût pas réussi à instaurer la V^e^ République. C'est Mollet qui a neutralisé la résistance d'une partie de la Gauche. »

Cependant, au cours d'un premier vote parlementaire, le 31 mai, un peu plus de la moitié du groupe socialiste S.F.I.O. refusa ses voix au nouveau monarque. J'envoyai deux télégrammes au groupe, l'un, le 31, saluait les « irréductibles » qui avaient « sauvé l'honneur du socialisme », l'autre, le 2 juin, demandait au groupe de réparer par une attitude ferme l'attitude de ses capitulards. Mais comme l'armée menaçait en sous-main « d'appliquer son dispositif en cas de refus d'investiture », le parlement rentra sous terre.

Le Parti communiste simula un baroud d'honneur le dimanche 2 juin, sous le couvert de quelques manifestations de rue, immédiatement dispersées à coups de longues matraques — arme policière nouvelle — auxquelles notre groupe de militants échappa de justesse, dans le quartier de la République, tandis qu'au boulevard Saint-Marcel le choc était plus violent. Le parti auquel je me trouvais appartenir nous avait donné la mièvre consigne d'aller fleurir la statue de la République — entre deux charges de C.R.S. à la sortie des bouches du métro. Au bout du compte, l'Assemblée nationale investit le gouvernement de Gaulle. Le soir un terrible orage éclata comme un signe de courroux céleste : la France, fille aînée de l'Eglise, avait cessé d'être libre. Marceau Pivert, gravement malade, mourra de chagrin le lendemain. L'U.R.S.S., sur les conseils de son ambassadeur à Paris, Vinogradov, ami personnel du Général, avait souhaité et facilité la victoire d'un personnage dont le passé laissait

présager que, pour le moins, il ferait mine de tenir tête aux Américains.

Dans l'interview précitée au journal *La Gauche,* j'ajoutai : « Le coup du Treize Mai n'aurait jamais pu aboutir à l'instauration du régime actuel, si le P.C. avait opposé une résistance ouverte. De toute évidence, il ne l'a pas fait. Pourquoi ? Parce que la politique étrangère du général de Gaulle lui a paru devoir être moins servile à l'égard des Etats-Unis que celle des gouvernements antérieurs. Le refus obstiné du monarque de laisser installer des rampes de lancements sur le territoire français a comblé d'aise les dirigeants du Kremlin ... Pendant toute une période, au lendemain du Treize Mai, le P.C. français a reçu l'ordre de n'attaquer de Gaulle qu'au fleuret moucheté. »

J'avais pourtant commis une erreur de diagnostic dans cette interview. J'avais cru pouvoir déduire du style de ses interventions publiques, au langage creux et ridicule, que le général était d'une « bêtise infinie ». Mon ami André Frankin de Bruxelles m'écrivit, le 17 octobre 1958, qu'il était d'un autre avis. Selon lui, il « faudrait plutôt croire à une certaine intelligence du général qui, utilisant " les uns et les autres ", a installé le régime présidentiel en France. D'accord que de Gaulle participe de la mythologie et non de l'action politique, mais c'est aussi un chef d'Etat *informé* de l'isolement de la France, de l'impossibilité de poursuivre plus longtemps la guerre en Algérie. D'où un certain mécanisme de pensée que je qualifierai, quant à moi, d'intelligence crasse (au sens bourgeois du qualificatif). Le général exploite à fond une situation mondiale fondée sur la coexistence pacifique. Il sait que la France n'est plus ce qu'il dit qu'elle doit être, mais il table sur le désir de détente dans le monde pour entretenir le mythe de la grandeur française. Cela n'est pas sot, mais *rusé,* machiavélique. »

Autre erreur de jugement : le régime gaulliste, bien que hissé au pouvoir par Massu et le fascisme d'Alger, sera assez astucieux pour, au lendemain de son coup de force, rétablir les apparences de la légalité et assez risque-tout pour mater les insubordinations civiles et militaires d'outre-Méditerranée. En récompense du service rendu à l'artisan et profiteur du nouveau Dix-Huit Brumaire, le colonel Jacques Massu sera nommé général de division, le 11 juillet 1958, et ses velléités ultérieures de fronde n'iront pas bien loin. Dix ans

plus tard, il sera l'« espoir suprême » d'un Charles de Gaulle à qui, en mai 68, « tout échappait » [140].

Il me reste à déplorer quelques défections d'anticolonialistes notoires : Louis Massignon m'avait adressé, le 20 mai, une étrange épître, dans le style mystique et haletant qui lui était propre. Il y convenait, en réponse à une lettre critique que je lui avais adressée, avoir, après la chute du gouvernement Gaillard, en pleine crise ministérielle, signé « un papier gaulliste ». Il continuait « à croire à la pureté de de Gaulle ». Il ne voulait pas, tenta-t-il de m'expliquer, « trahir » les Français d'Algérie : « Depuis 50 ans, je donne ma vie, goutte à goutte, pour que mon pays ne se déshonore pas en traitant les Musulmans comme il le fait ; mais ce n'est pas pour que les Musulmans se vengent en faisant des miens, en Algérie, des opprimés ». Sur quoi, se contredisant, il ajoutait : « Vous avez raison d'être prêt à donner votre vie pour la République. » De son côté, il avait écrit, le 17 mai, au président René Coty, pour, disait-il, « l'assurer de ma fidélité indéfectible aux lois et institutions de la République, dont il est le gardien. »

Les pacifistes bêlants de l'hebdomadaire *Liberté* avaient pondu, sous la signature de Charles-Auguste Bontemps, un article équivoque où le gaullisme pouvait apparaître comme portant dans sa giberne la paix en Algérie. Je protestai auprès de Louis Lecoin qui m'assura, le 29 mai, que j'avais « mal lu » le papier et que je confondais le désir de paix, « de paix à tout prix », avec une « approbation à un quelconque gouvernement ». Mais, en dépit de cette mise au point, c'était bien, comme je l'avais cru apercevoir, un certain « gaullisme de gauche » qui s'insinuait dans ce journal. Après avoir été munichois en 1938, pourquoi Lecoin ne serait-il pas devenu, par pur amour de la paix, gaullisant vingt ans plus tard ?

De son côté, Jean Amrouche, qui avait témoigné de tant de courage au service de la cause du peuple algérien, bascula dans le gaullisme. Je lui fis savoir ma déception. Le 8 juin, il me répondit : « Vous me faites bien de l'honneur en m'accusant d'avoir contribué à assassiner la République. Elle était morte en fait, et vous le savez aussi bien que moi. Nul des défenseurs de sa forme aussi vaine qu'un

140. Confidences de Charles de Gaulle à André Malraux dans *Les chênes qu'on abat*, 1971.

simulacre ne s'est levé pour dire qu'il fallait accepter le combat contre l'armée, et fonder, *avec les communistes* et sous leur direction, une République populaire baptisée dans le sang. Les assassins de la République vous les connaissez : ils peuplaient le Palais-Bourbon. »

A son tour, Claude Gérard, cette journaliste qui avait été poursuivie pour avoir eu le courage de rendre visite aux maquis algériens, voici qu'elle aussi prenait publiquement position en faveur de l'usurpation gaullienne [141]. Je lui fis part de ma consternation et lui signifiai la rupture de nos relations. Elle me répondit, le 7 juillet, en me reprochant « un manque de compréhension total en face des événements » qu'elle regrettait vivement pour moi. Et elle se félicitait de mon initiative de cesser tous rapports avec elle. La suite des événements ne devait pas lui donner tort : Claude Gérard devait dégringoler beaucoup plus bas.

Il appartenait aux intellectuels fidèles à eux-mêmes de réagir et de proclamer que « même désarmés » ils ne « désarmeraient jamais ». Dans cet esprit, Dionys Mascolo et quelques autres lancèrent une éphémère revue : *Quatorze juillet* à laquelle ils m'invitèrent, le 23 juin, à collaborer. J'y dénonçai un flagrant « parachronisme » (mot tombé en désuétude, mais qui signifie : placer un événement plus tard qu'en réalité) : « Nous sommes en 1958, en république, en France, c'est-à-dire nous appartenons à une société qui, dans sa large majorité, aspire au progrès social et se soucie davantage d'élargir que de mutiler les libertés démocratiques ». Et que nous offrait-on en pâture ? « Un revenant, le disciple attardé de Richelieu, de Louis XIV, de Charles Maurras et de Philippe Pétain — un personnage déjà quelque peu périmé et démodé en 1940, pas beaucoup moins que celui qui fut à la fois son double et son antipode, le déliquescent Maréchal. Aujourd'hui, l'âge et l'embonpoint ont cruellement accentué ses traits caricaturaux, et nous assistons, bouche bée, à la réapparition de ce spectre creux et théâtral, aux gestes de pantin, aux harangues ampoulées et vides, à l'égocentrisme d'un autre âge, se mystifiant lui-même, enfermé qu'il est dans un rêve de " grandeur ",

141. Claude Gérard ne devait pas trop tarder à bénéficier de la gratitude du pouvoir. Le 31 août 1959, le général de Gaulle signa tout exprès un décret en sa faveur, qui l'amnistiait des poursuites pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat en raison de son reportage de mai-juin 1956 dans le maquis (voir plus haut, p. 104) (*Le Monde* du 16 octobre 1959).

de SA grandeur. Et sollicitant pour Lui-la-France la bénédiction papale ... Ce qui se déroule devant nos yeux médusés, dans la France provisoirement algérisée et gaullisée d'aujourd'hui, c'est le dernier sursaut, le râle suprême d'un énorme et frêle parachronisme, quelque chose comme les Ordonnances de Charles X. »

Mais « cette rentrée en scène des forces répressives les plus archaïques » était, me semblait-il, « le produit d'une carence ». « Pas seulement celle des pitoyables déserteurs de la IV^e^ République, mais la nôtre. N'avons-nous pas (beaucoup d'entre nous tout au moins) contribué, depuis le 18 juin 1940, à tisser le mythe du " libérateur " ? N'avons-nous pas continué à l'entretenir en laissant le personnage s'installer dans la IV^e^ République comme un prince consort, pourvu d'une petite cour, rendant des oracles, inspectant en souverain les territoires d'outre-mer, s'offrant à l'avance comme arbitre et sauveur suprême ? » Mais c'était aussi et surtout la carence du socialisme, mort honteusement avec Guy Mollet et Khrouchtchev, avec Suez et Budapest : « Dans le vide ainsi créé, les petits paras ont logé le grand Charles ». Et je concluais : « Cette Restauration sera d'autant moins longue que nous n'attendrons pas que les revenants s'évanouissent d'eux-mêmes. » Mais il faudra patienter encore dix longues années pour que nous y mettions les pouces.

## VERS L'AUTODÉTERMINATION (1959)

Le 20 août, trois mille Algériens étaient ramassés et parqués au Vélodrome d'Hiver. Les 25 et 27 août le F.L.N. riposta en portant, pour la première fois, la guerre sur le territoire de l'hexagone. Il fit sauter des dépôts pétroliers à la suite d'une action de sabotage soigneusement préparée. Le 15 septembre, Jacques Soustelle échappait de justesse à un attentat à Paris. En septembre, la Ligue des Droits de l'Homme et quatre autres organisations publièrent un mémoire où les faits authentiques de la répression étaient recueillis. L'opuscule fut aussitôt saisi.

De Gaulle se rendit à Constantine, le 3 octobre, pour y annoncer la mise en œuvre du plan économique du même nom et affirmer « la personnalité algérienne ». Les milliards répandus à profusion en Algérie par le nouveau pouvoir venaient trop tard : la Résistance

algérienne ne se laissait pas acheter et elle exigeait bien davantage qu'un coup de chapeau donné à sa « personnalité ».

Au début de 1959, le pouvoir gaulliste acheva de compromettre Messali aux yeux de la Résistance algérienne en le tirant de sa résidence forcée (d'abord Angoulême, puis, en dernier lieu, Belle-Ile-en-Mer) pour lui permettre de s'installer librement à Gouvieux, près de Chantilly. Je crus devoir lui rendre visite dans cette dernière ville, à l'hôtel du Parc, le dimanche 20 janvier 1959. J'y retrouvai mon ami le Dr Jean-Daniel Martinet. Une fois de plus j'exprimai à notre hôte mes regrets de son silence sur l'affaire Bellounis et mon souhait d'une réconciliation avec le F.L.N.

De son côté, la Fédération de France du Front avait clamé, dès le 30 juin 1958, qu'en Algérie de Gaulle avait « transféré tous les pouvoirs à l'armée française » et que « dans ce contexte de guerre » le référendum constitutionnel qu'il préparait pour le 28 septembre ne pouvait constituer qu'une « mascarade ».

Quatre écrivains : Maurice Blanchot, André Breton, Dionys Mascolo, Jean Schuster, posèrent, le 10 avril 1959, à une centaine d'intellectuels français quatre questions, celle entre autres : « *Le pouvoir issu du 13 mai n'est-il pas déjà en dehors de la démocratie ?* » Je répondis sur ce point que le pouvoir en question n'était « pas beaucoup plus en dehors de la démocratie que celui qui l'avait précédé » et qui s'était « déshonoré à Suez comme à Sakiet ».

En février 1959, invité à dîner en banlieue, le hasard me fit le commensal d'un important homme d'affaires. Au retour dans la capitale, me ramenant dans sa voiture, il me confia que la guerre d'Algérie était une absurdité coûteuse et non rentable, que la bonne marche de ses entreprises s'accommoderait beaucoup mieux d'un retour à la paix. Je compris cette nuit-là que les véritables maîtres du jeu avaient hâte de voir les armes se taire. Et j'en conclus que le général de Gaulle qui, le 21 décembre, s'était fait introniser chef de l'Etat, ne resterait pas très longtemps sourd à leurs désirs — pour ne pas dire à leurs ordres.

Or l'assemblée générale des Nations Unies avait, en 1958, repoussé de justesse une résolution reconnaissant le droit du peuple algérien à l'indépendance. Il y avait tout lieu de penser qu'en 1959 elle allait enfin, avec l'appui de la délégation américaine, adopter cette motion. De Gaulle, ainsi éperonné, estima qu'il fallait prendre les devants et après une « tournée des popotes », dans laquelle il

tenta de préparer les officiers à un virage de sa politique algérienne, il proclama, par une déclaration du 16 septembre 1959, qu'après le retour à la paix les Algériens auraient droit à l'« autodétermination ». Enfin le mot était lâché ! Gros malin qu'il croyait être, le monarque leur laissait la faculté de choisir entre trois éventualités : la « sécession » la « francisation », ou l'autonomie en association avec la France. J'écrivis à Louis Joxe que j'y voyais un répugnant chantage qui, l'année précédente, avait assez mal réussi au Général en Guinée : « Ou vous restez avec nous, ou nous vous laisserons crever de faim ». C'était laid, c'était maladroit. A mon avis les trois solutions proposées me paraissaient factices et irréelles. J'étais particulièrement choqué par la description apocalyptique que le général avait faite des horreurs d'une éventuelle « sécession ». L'indépendance, après tout, avait-elle précipité la Tunisie et le Maroc dans un enfer ? Enfin, je trouvai beaucoup trop long le délai maximum de quatre ans fixé pour la consultation du peuple algérien : il risquait d'éterniser la guerre. Et je terminai ainsi mon épître : « Cette déclaration ne respire pas la bonne foi. Elle est manœuvrière et rusée, trop cousue de fil blanc. Elle vise davantage à renforcer le lustre du pouvoir personnel qu'à réellement ramener la paix en Algérie. »

Le 18 avril 1959 le journal *Le Monde* avait rendu public un rapport sur les « regroupements » des populations musulmanes opérées par l'autorité militaire « par suite des nécessités de la pacification » et sous prétexte d'« insécurité ». Six enquêteurs avaient visité une quinzaine de centres et le rapport avait été rédigé par Michel Rocard, futur secrétaire général du P.S.U. Ses conclusions révélaient une « situation souvent tragique ». L'état sanitaire était « très généralement déplorable » par suite du « sous-équipement médical ». La situation économique était pire encore. Les déplacements de populations entraînaient « une amputation toujours sensible, parfois totale, des moyens d'existence des intéressés ». Sur un million environ de regroupés « pratiquement menacés de famine », environ deux cent mille n'avaient « plus du tout accès à leurs anciennes terres, trop éloignées ou situées en zone interdite ». Ils ne disposaient donc « d'aucune ressource » et se voyaient distribuer « irrégulièrement de fort maigres rations ».

Le 16 juin, les Editions de Minuit avaient publié, sous le titre *La Grangrène,* un récit effroyable des tortures qu'avaient subies à la rue des Saussaies, dans les locaux de la D.S.T., cinq étudiants algé-

riens arrêtés en décembre 1958. Le livre fut saisi, le 19 juin, mais aussitôt réimprimé dans un journal mensuel consacré à la lutte contre la guerre d'Algérie et qui paraissait depuis le début de l'année : *Témoignages et Documents*. Ce périodique était édité par un militant chrétien laïcisé, Maurice Pagat, animateur d'un Centre de coordination pour la défense des libertés et de la paix siégeant à Clichy. Il rendit les plus grands services à la lutte menée en France contre la répression.

Cependant Pagat avait une conception un peu trop personnelle de sa mission et les autres collaborateurs de la feuille durent se séparer de lui. Pierre Vidal-Naquet, Jacques Panijel, Laurent Schwartz, Madeleine Rebérioux, etc. créèrent alors, dans le même format et avec le même objectif, le journal *Vérité-Liberté* dont parurent une quinzaine de numéros entre mai 1960 et la fin de 1962.

Le 14 novembre François Maspero m'envoyait le livre de Frantz Fanon [142] qu'il venait de publier : *L'An V de la Révolution algérienne*. Il m'écrivait : « Oserais-je vous demander de faire un article dessus et pas trop tard ? Il plane sur ce livre un silence qui commence à devenir angoissant et qui est injustifié ». Je rédigeai aussitôt le compte rendu et l'éditeur utilisa, par la suite, pour la publicité faite au livre, mon affirmation selon laquelle il était « déjà un des classiques de l'Algérie libre » [143].

L'année 1960 s'ouvrit par ce qu'on a appelé la semaine des barricades. Le gouvernement provisoire de la République algérienne avait pris au mot, le 28 septembre, la déclaration du général de Gaulle du 16 et s'était déclaré prêt à entrer en pourparlers sur les garanties de l'autodétermination. Les Européens d'Algérie poussèrent des cris d'orfraie. Le général Massu, sur qui de Gaulle s'était appuyé pour capturer le pouvoir, fut destitué, le 22 janvier, car il avait passé de la désobéissance respectueuse à la critique acerbe [144]. Le 24 janvier, les pieds-noirs, conduits par le cafetier Joseph Ortiz, l'avocat Pierre Lagaillarde et le leader étudiant Jean-Jacques Susini, se transformèrent en émeutiers. Revêtus d'uniformes des unités territoriales,

142. Sur Fanon, voir plus haut, p. 96-97.

143. Voir plus loin, p. 330-331.

144. Massu avait laissé entendre, imprudemment, dans une interview donnée, le 18 janvier, à un journaliste allemand et qu'il s'empressa ensuite de démentir, que la majorité des chefs militaires n'étaient pas disposés à exécuter les ordres de l'Elysée.

ils se retranchèrent dans deux réduits symboliques pour amener l'armée à se prononcer contre la nouvelle politique gaullienne. L'aventure, au bout de cinq jours, finit en débandade. Cette fois-ci j'y allai d'un télégramme au général soi-même. Inlassable donneur de conseils, je lui disais : En « ce jour crucial », « si vous vous déjugez, vous vous perdrez et vous perdrez la France ». Et comme de Gaulle semblait tergiverser, je télégraphiai cette fois à Joxe que la « persistante démonstration d'impuissance à Alger » faisait « perdre la face » au Général. Mais ce n'est certainement pas mon obscur message qui fit incarcérer Lagaillarde, à Paris, à la prison de la Santé, tandis qu'Ortiz prenait glorieusement la fuite.

Le 21 avril, le gouvernement fit saisir un roman de Maurice (depuis Tarik) Maschino, professeur au Maroc, une satire de la société colonialiste dans l'empire chérifien, à la fois vigoureuse et véridique. Par contraste l'auteur vibrait d'affection pour ceux, ses anciens élèves et étudiants, qui méritaient d'être aimés. Je protestai contre la saisie de cette œuvre littéraire de valeur dans un télégramme à Louis Joxe.

## LE MANIFESTE DES « 121 » (SEPTEMBRE 1960)

A la fin de juin 1960 le Centre de coordination de Maurice Pagat organisa une journée d'action non violente pour la paix en Algérie. La manifestation fut interdite par le gouvernement, de nombreux manifestants arrêtés, parmi lesquels Louis Massignon, qui passa la nuit au centre d'internement de l'ex-hôpital Beaujon, où, selon Pierre Stibbe, son comportement fut « admirable » [145].

A la suite d'un discours dans lequel Charles de Gaulle, le 14 juin, avait, en termes encore fort vagues, fait offre d'une « fin honorable » de la guerre, une amorce de pourparlers avec le F.L.N. avait été esquissée à Melun, du 26 au 29 juin, et les émissaires du Front avaient à leur tête M[e] Ahmed Boumendjel, mais ces contacts tournèrent court. Il fallait en finir. Aussi Maurice Blanchot et Maurice Nadeau soumirent-ils à un certain nombre d'intellectuels, en septembre 1960, une Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie. Nous y proclamions :

145. Lettre de Stibbe au *Monde*, 15 novembre 1962.

« Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien. Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des Français qui estiment de leur devoir d'apporter aide et protection aux Algériens opprimés au nom du peuple français. »

Ce texte recueillit rapidement 121 signatures auxquelles s'ajoutèrent par la suite beaucoup d'autres.

Dans *France-Observateur* Gilles Martinet avait fait une allusion, aussi aigre-douce qu'indiscrète, à la Déclaration des « 121 » avant même qu'elle ne fût rendue publique, ce qui aurait pu attirer sur un « délit » non encore consommé les foudres de la répression. Notre appel dérangeait sans doute la conception que ce « compagnon de route » avait de la lutte contre la guerre d'Algérie. L'hebdomadaire ne publia pas notre texte, malgré la promesse qui en avait été faite à Claude Bourdet.

Dans *Le Monde* du 28 septembre, Pierre-Henri Simon titra pompeusement son article de première page : « La révolte des intellectuels ».

Le gouvernement que présidait alors Michel Debré riposta par une ordonnance qui parut dans le *Journal officiel* du 23 septembre : elle aggravait les peines appliquées pour provocation à l'insoumission et pour recel d'insoumis. Des sanctions de toutes sortes s'abattirent sur divers signataires : l'écrivain Jean-Louis Bory, qui était en même temps professeur, fut suspendu ; Laurent Schwartz fut révoqué de ses fonctions de professeur à l'Ecole polytechnique par le ministre de la Défense nationale, Pierre Messmer ; les auteurs dramatiques, comédiens, metteurs en scène qui avaient signé le manifeste furent frappés d'interdit à la Radio, à la Télévision, dans les théâtres subventionnés, et privés de l'aide au cinéma. Le syndicat des acteurs décida une grève des comédiens. Dix-sept personnalités du théâtre, visées par l'ordonnance ci-dessus, publièrent une protestation, dont j'avais été le scribe, contre un texte qu'ils considéraient comme « un coup porté à la liberté d'expression, au droit au travail, et à la liberté tout court ». L'Appel des « 121 », à vrai dire, commentions-nous trop habilement et de façon trop restrictive, n'était pas une « incitation » : il se contentait de « définir une attitude morale ».

Les circonstances dans lesquelles ce communiqué fut rédigé méritent, je crois, d'être contées, car elles sont pittoresques. Nous nous étions rendus sur le coup de minuit au Théâtre de France pour mettre au pied du mur son directeur, Jean-Louis Barrault. Il y avait

là Simone Signoret, Laurent Terzieff, Roger Blin, Arthur Adamov et quelques autres. Le prince consort de Madeleine Renaud, un peu affolé, nous reçut seul dans son bureau directorial. Il était assis et attendait, non sans inquiétude, avec des gestes graciles, que nous lui dévoilions ce que nous attendions de lui. Simone Signoret ouvrit le feu, avec une virile autorité. Elle avait posé cavalièrement son large postérieur sur la table, fumait gauloise sur gauloise, puis, enfin, éclata : « Qu'est-ce que tu veux, Jean-Louis, j'en ai assez ! Partout où mon métier me conduit à l'étranger, les gens me disent que mon pays torture et tue. Je ne veux plus que ça dure. C'est dégueulasse. J'en ai marre, marre ! » La question fut posée fermement à « Jean-Louis » : obtempérerait-il à l'ordre gouvernemental d'interdire sur sa scène les comédiens, metteurs en scène et auteurs dramatiques visés par la répression ? Barrault nous répondit avec force moulinets de ses bras qu'il se battrait jusqu'au dernier soupir pour tenter d'empêcher le gouvernement de lui forcer la main.

A ce point culminant du théâtral dialogue, Madeleine Renaud fit son entrée, encore affublée de la toilette « 1900 », dans laquelle elle venait de jouer *La Cerisaie* de Tchekhov. Alors que son consort s'était montré apeuré mais cordial, la dame nous fit une tirade des plus fielleuses. Elle avait rencontré dans les coulisses, avant le spectacle, deux jeunes comédiens qui servaient comme militaires en Algérie. Ces pauvres enfants avaient la larme à l'œil. Elle leur avait demandé maternellement l'objet de leur chagrin. Ils pleuraient, confièrent-ils, à l'idée que les « 121 » leur avaient donné « un coup de poignard dans le dos ». Nous ne pûmes rien tirer d'autre de cette furie réactionnaire.

Le ban et l'arrière-ban des écrivains de droite publièrent un contre-manifeste d'« intellectuels », traitant notre prise de position d'« exhibition », d'« œuvre d'une cinquième colonne » qui prenait « ses mots d'ordre à l'étranger ». Nous avions commis le crime de « mettre en accusation l'armée française » et de « la séparer du peuple français ». « Les professeurs de trahison » que nous étions allaient « jusqu'à préconiser l'aide directe aux terroristes ennemis ». C'était, de notre part, « une des formes les plus lâches de la trahison » que de faire croire que le pays souhaite l'abandon de l'Algérie et la mutilation du territoire ». Quelques milliers d'anciens combattants se rendirent place de l'Etoile, devant la dalle sacrée,

afin d'y exorciser l'injure faite à l'Inconnu et de stigmatiser « ceux qui ont choisi délibérément d'aider les ennemis de la France ».

L'Association des Ecrivains combattants entra à son tour dans la danse du scalp. Elle « flétrit les agitateurs ». Mais comme ces scribouillards discrets n'avaient pas cru devoir signer leur communiqué, je sommai *Le Figaro* de publier « les noms de ces écrivains combattants et des écrivains qu'ils veulent embastiller ». Louis Aragon adressa sa démission de vice-président et de membre de ladite Association tout en soulignant, « en bon communiste », qu'il n'entendait pas pour autant revendiquer le droit à l'insoumission. Mais il ajoutait tout de même : « Votre texte est un encouragement à la poursuite d'une guerre perdue où de jeunes Français tombent tous les jours pour des intérêts qui ne sont pas les leurs ». Et dans *Les Lettres Françaises* il se risqua à écrire que Romain Rolland, s'il avait été encore en vie, aurait signé le Manifeste des 121.

Dans *L'Humanité* du 3 octobre, Jean-Pierre Vigier, maître de recherches au C.N.R.S., et qui n'avait pas encore rompu avec le Parti communiste, au Comité central duquel il appartenait, écrivit que les communistes soutiendraient et défendraient les 121, mais, reprenant leur vieille antienne, qu'ils ne pouvaient « approuver, sous quelque forme que ce soit, l'appel à l'insoumission » : « On ne répond pas avec des gestes individuels de désespoir à un problème collectif ». La solution, c'était... le « Front républicain » ! L'opinion de Jean-Paul Sartre, enfin, était traitée par Vigier de « superficielle ».

A François Mauriac, j'avais posé brutalement la question : « Trouverez-vous un mot, non plus pour votre Général, mais pour les intellectuels français qu'à l'indignation du monde entier il persécute et essaie en vain d'intimider ? » Dans son « Bloc-Notes » de *L'Express* Mauriac traita mon télégramme d'« injurieux » pour l'hôte de l'Elysée et ajouta, dans un langage digne de Ponce-Pilate, à l'adresse de celui qui l'avait envoyé : « Sa passion trouvait son compte à imaginer, ce qu'il savait pourtant fort bien être absurde, que le chef de l'Etat aurait pu intervenir en personne, à propos de poursuites déclenchées contre des appels à l'insoumission ... Ce que le Général pense des mesures prises à la radio et à la télévision contre les signataires du manifeste, je l'ignore mais je m'en doute. Beaucoup avaient donné leur nom sans lire de près le texte, et en tenant compte surtout des confrères qui l'avaient déjà signé.

La sagesse eût été de lui donner le moins d'importance possible, de réduire les sanctions à l'inévitable et de les limiter dans le temps » [146].

La Ligue des Droits de l'Homme publia une protestation contre les poursuites dont la rédaction du *Monde* retrancha, comme par hasard, ou plutôt : selon son habitude, le passage final qui était le plus important. Il y était dit que le gouvernement avait « laissé présenter de façon tendancieuse et inexacte comme un appel à l'insoumission un texte dont il a par ailleurs interdit la publication ».

Il faudrait des pages pour récapituler ici tous les remous, toutes les réactions en chaîne, la commotion profonde qu'avait provoqués le manifeste des 121. L'éditeur Jérôme Lindon, directeur des Editions de Minuit, fut appréhendé tandis que 29 d'entre nous [147] étions inculpés de provocation à l'insoumission et à la désertion. Le juge, Jean Perez (qui par la suite s'illustrera de triste façon en présidant la Cour d'Assises lors du procès des ravisseurs de Mehdi Ben Barka) me convoqua, le 5 octobre, en son cabinet, pour me signifier une inculpation, en présence de mon avocat Me Yves Jouffa. Comme nous avions été informés que le premier ministre Michel Debré se faisait communiquer chaque soir les procès-verbaux des interrogatoires de ceux des 121 qui étaient poursuivis, j'ajoutai, dans ma déposition, que nous n'étions pas, nous, de ceux qui avaient téléguidé l'attentat au bazooka du 16 janvier 1957 contre le général Salan et tué, à cette occasion, le commandant Rodier. Nous n'étions pas, nous, des assassins. Je pris plaisir à m'imaginer la grimace du premier ministre à la lecture de ce rappel, pour lui sans doute désagréable.

A l'issue de mon interrogatoire je fus prié par un journaliste de faire une déclaration : elle parut dans *Le Monde* du 7 octobre. La voici : « Quand j'entends le mot culture, je charge mon revolver, disait un nazi de sinistre mémoire, en des temps où le bazooka était encore à inventer. Des poursuites judiciaires et des violences verbales

146. *L'Express* du 23 octobre 1960.

147. Dont voici la liste : Robert Antelme, Robert Barrat, Maurice Blanchot, Geneviève Bonnefoi, Arsène Bonnafous-Murat, Marguerite Duras, André Frénaud, Anne Guérin, Daniel Guérin, Monique Lange, Robert Lapoujade, Gérard Legrand, Michel Leiris, Jérôme Lindon, Claude Lanzmann, Olivier de Magny, Dionys Mascolo, François Maspero, Jehan Mayoux, Maurice Nadeau, Jean Pouillon, Claude Roy, Jean Schuster, Nathalie Sarraute, Geneviève Serreau, Claude Simon, Jean-Claude Silbermann, Pierre Vidal-Naquet, Edouard Jaguer.

de M. le premier ministre contre les 121 aux violences physiques, il n'y a plus qu'un pas. Déjà lundi soir, les émissaires de nos officiers factieux faisaient crier dans Paris : " Fusillez Jean-Paul Sartre. " Mais on criait aussi : " De Gaulle démission " et l'on a voulu marcher sur l'Elysée. En laissant insulter et persécuter ceux qui s'étaient rangés derrière lui entre la " tournée des popotes " et le 24 janvier, le chef de l'Etat risque, comme on dit et sauf le respect qui lui est dû, de se retrouver entre deux selles. Comprendra-t-il, avant qu'il soit trop tard, et la nation comprendra-t-elle ? Puisse le procès des 121 les y aider ! »

Pour déjouer la manœuvre gouvernementale qui consistait à ne poursuivre qu'un nombre limité de signataires et à tenter ainsi de les isoler, les autres signataires furent invités à se reconnaître eux aussi comme les co-auteurs du manifeste et à revendiquer, tous également, toutes les responsabilités qu'impliquaient la rédaction, la publication et la diffusion de ce texte. La déclaration proposée à la signature se terminait par les mots : « Les soussignés ... rappellent qu'en tout état de cause signer un texte, pour un écrivain, signifie l'avoir écrit et en être, désormais, à tous points de vue, responsable ».

Jean-Paul Sartre, qui était en voyage à l'étranger, finit par regagner Paris et tint avec Simone de Beauvoir une conférence de presse, dans laquelle il réclama très fort son inculpation. Mais le pouvoir crut préférable de ne pas s'en prendre à une gloire littéraire de réputation mondiale. De son point de vue, il n'eut certainement pas tort, car très nombreux furent les groupes d'intellectuels et d'écrivains de divers pays qui envoyèrent des textes de chaleureuse solidarité. Par contre, les pays noirs africains francophones, ni sur le plan gouvernemental, ni sur le plan individuel, n'élevèrent la voix, tant en ce qui concerne la répression contre les 121 que le problème beaucoup plus grave et plus pressant : le rétablissement de la paix en Algérie. Le président de la République du Sénégal, Léopold Senghor, se borna à faire mollement répondre à l'une de mes lettres : « Le problème algérien dont vous parlez nous intéresse. Le moment venu nous apporterons notre contribution pour que ce problème trouve une solution juste ».

Tout en se gardant de surestimer l'effet du geste accompli par les 121, il semble bien qu'il ait contribué dans une certaine mesure à forcer le général de Gaulle à prendre « une nouvelle initiative

spectaculaire pour tenter de sortir de l'impasse algérienne ». C'est, du moins, ce qu'on fit annoncer à *France-Soir* dans son numéro du 12 octobre. Et, de fait, le 4 novembre, le Général relança l'idée de négociation « à partir de la fin des combats » et confirma sa volonté de poursuivre la marche vers « l'Algérie algérienne ». Il annonça en même temps un futur référendum national sur la politique algérienne du gouvernement.

Enfin, l'Appel des 121 ne fut peut-être pas sans encourager le mouvement clandestin Jeune Résistance qui, à la fin de 1960, placarda une affiche, plus explicite que l'avait été notre texte alambiqué, mais, de ce fait, obligatoirement anonyme : « Jeune ! Si tu ne veux pas être un criminel, il n'y a qu'une solution ! ... L'insoumission ou, si tu es déjà parti au service, la désertion ». Cette fois, on n'y allait pas par quatre chemins.

## FAUX PAPIERS ET VALISES (1961)

Tandis que nous autres, intellectuels français, faisions quelque tapage, pas inutile d'ailleurs, avec notre reconnaissance « morale » du droit à l'insoumission, le trotskyste Michel Raptis dit « Pablo », aidait la Résistance algérienne de façon autrement plus directe, plus efficace et aussi plus risquée. « Pour épauler cette lutte ... aucun travailleur européen conscient ne saurait ménager ses efforts et sacrifices », déclara-t-il, en juillet 1961, devant le tribunal d'Amsterdam, qui le jugeait en même temps qu'un autre inculpé, Sal Santen. L'avocat général avait requis contre lui trois ans de détention. Bien défendu par un avocat social-démocrate, le sénateur Cammelbeeck, il fut condamné à une peine qui n'excédait pas la détention préventive à laquelle il avait été soumis depuis plus d'un an [148]. Son crime ? Il avait aidé à imprimer de fausses cartes

148. Dès le 5 septembre 1960, Francis Jeanson avait écrit au ministre de la Justice de Hollande : « Michel Raptis et Sal Santen n'ont pas eu ma chance ; leur situation est bien pire que la mienne ». Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir avaient, également en septembre 1960, lancé un appel, au nom d'un Comité dont je faisais partie, « pour que se lève une grande vague de protestation dirigée vers le gouvernement hollandais » et affirmant que ce qui était en jeu, c'était le « droit du peuple algérien à compter sur l'aide active de tous les militants de gauche ». J'avais télégraphié, le 26 juin 1961, au président du tribunal en l'adjurant d'acquitter Raptis et Santen.

d'identité françaises, acheté et fabriqué des pièces d'armement destinées à la Résistance algérienne. Un individu louche, lié à des provocateurs, et qui se servait de sa réputation de résistant hollandais pendant l'occupation allemande, avait, dès 1959, entrepris la fabrication de cartes et autres papiers destinés au F.L.N. Raptis avait fait sa connaissance, lui avait apporté son concours.

La défense de « Pablo » fut un véritable réquisitoire contre le colonialisme français : « Je me bornerai à dire quelques mots sur le drame algérien qui est au fond de l'affaire que vous jugez ... A-t-on vraiment réalisé en Europe occidentale les horreurs de la guerre coloniale d'Algérie, le fait qu'il y a eu, en sept ans de massacre et de torture, environ un million de morts du côté algérien, plus de deux millions de paysans pauvres chassés de leurs villages, déplacés, " regroupés " dans des campements de fortune, plus de deux cent cinquante mille réfugiés algériens au Maroc et en Tunisie, dont la plupart des vieillards, des femmes et surtout des enfants orphelins de guerre, plus de trente mille militants algériens dans les prisons et les camps de concentration en France même ? » La Révolution algérienne était à ce jour « virtuellement victorieuse » et Raptis, du banc des accusés, formait « les meilleurs vœux pour l'indépendance prompte, totale et réelle de l'Algérie ». Plus tard il se mettra au service de l'Algérie indépendante.

Ce brave n'était d'ailleurs pas seul à militer dangereusement. Francis Jeanson, disciple de Sartre, dirigeait en France, depuis le début de 1958, un réseau de soutien au F.L.N., qui comprit, à la veille d'être démantelé par la répression, près de trois mille militants français parmi lesquels Serge Reggiani et Catherine Sauvage. Le réseau Jeanson entretint des rapports particulièrement « frais » avec le Parti communiste et le P.S.U. qui redoutaient l'arrestation de leurs précieux adhérents [149]. Cette organisation clandestine collectait des fonds et les acheminait, éditait et distribuait des tracts, publiait avec, notamment, le professeur Mayoux, un bulletin clandestin : *Vérité pour...* tiré à 5 000 exemplaires. Quant à l'auteur de *Huis clos*, il devait proclamer bien haut, dans une épître, qu'il n'aurait pas hésité, si on le lui avait demandé, à « porter des valises ». Mais lui ne courait guère de risques, à part celui d'être victime d'un attentat — car les pouvoirs publics n'osaient toujours pas y toucher.

149. Y. Courrière, *L'Heure des Colonels, op. cit.*, p. 395-397.

La lettre de Sartre fut lue par Me Jacques Vergès au procès du réseau Jeanson qui eut lieu devant le tribunal permanent des forces armées du 5 septembre au 2 octobre 1960. Jean-Claude Paupert, Gérard Meier et Micheline Pouteau [150] y furent condamnés à dix ans de prison. Les deux premiers étaient encore en prison en 1963, bien que l'Algérie eût accédé entre-temps à l'indépendance. Les acteurs Paul Crauchet et André Thorent furent acquittés, ainsi que Denise Barrat. L'insaisissable Francis Jeanson était contumace. Jean-Marie Boeglin, secrétaire général du théâtre de Villeurbanne de Roger Planchon, et qui assumait la trésorerie du F.L.N. en France, fut condamné, en novembre, à dix ans de prison par contumace : il avait réussi à passer en Suisse. Auparavant avait été écroué à Annemasse le jeune musicien Diego Masson, fils du peintre André Masson. Il ne devait être libéré qu'en novembre 1961.

## LES DÉS SONT JETÉS (1961)

Après son discours du 4 novembre 1960, Charles de Gaulle crut bon de se rendre, du 9 au 13 décembre, en Algérie. Sa visite fut accueillie par les huées des Européens et les coups de main de leurs commandos. Mais les conséquences de ce voyage dépassèrent de beaucoup l'attente du Général. Le mot d'ordre « L'Algérie algérienne », concrétisé par la présence même de son promoteur sur le sol algérien, mit en marche les larges masses algériennes que la terreur des années précédentes avait empêchées de s'exprimer. Le dimanche 11 décembre, elles descendirent en groupes compacts dans les rues où apparurent les drapeaux algériens, aux cris de « Abbas au pouvoir ! », « Algérie algérienne ! » De Gaulle avait fait dépêcher des émissaires dans les quartiers musulmans pour s'assurer, au moyen de manifestations populaires, un soutien contre les « ultras » et les militaires. Mais les dirigeants F.L.N., après un premier moment de surprise, car ils avaient été pris à l'improviste par ce dé-

150. Micheline Pouteau réussit à s'évader de la prison de la Petite-Roquette en février 1961, en compagnie de deux co-détenues françaises et de trois algériennes. Les trois Françaises, réfugiées en Italie, ne furent amnistiées qu'en 1966. Micheline Pouteau devait publier, en collaboration avec Janine Cahen, hélas seulement en italien, un magnifique recueil, en deux volumes, d'écrits sur la guerre d'Algérie : *Una Resistènza incompiuta,* Milan, Ed. Il Saggiatore, 1964.

ferlement, récupérèrent l'explosion populaire au profit de la cause de l'indépendance. Le résultat immédiat du machiavélique calcul gaullien fut atroce : les parachutistes ouvrirent le feu et couchèrent au sol, à Alger, Oran et Bône, 124 morts dont 114 Algériens. L'officier même qui dirigea cette boucherie à Alger en fut éberlué : « On jette les Arabes dans la rue, puis on lui demande à lui, colonel de paras, de rétablir l'ordre [151] ».

Cependant, à plus longue échéance, l'explosion populaire, qui dépassa de beaucoup les prévisions gaulliennes, eut des conséquences décisives : elle acheva de convaincre le chef de l'Etat de la volonté d'indépendance du peuple algérien et c'est à ce moment, semble-t-il, que, dans son for intérieur, il prit la décision de renoncer définitivement à l'Algérie française.

Le référendum annoncé et qui eut lieu le 8 janvier 1961 sur la politique algérienne donna, en Algérie, un total de 69 % de Oui et sur le territoire métropolitain, d'un peu plus de 75 %. Les Algériens musulmans, malgré les consignes d'abstention du G.P.R.A., avaient voté Oui à 60 % environ. Quant au P.C.F., suivi docilement par le P.S.U., il avait voté Non : on ne pouvait tout de même pas dire « oui » à de Gaulle.

Le 16 janvier 1961, le F.L.N. se déclara prêt à ouvrir les négociations dont il était annoncé qu'elles auraient lieu à Evian. Deux rencontres ultra-secrètes avec Georges Pompidou, alors chef de cabinet du président de la République, eurent lieu en Suisse les 20 février et 5 mars. Elles aboutirent à la publication de deux communiqués similaires publiés à Paris et à Tunis annonçant l'ouverture prochaine des pourparlers à Evian.

Le 11 avril, de Gaulle — après avoir beaucoup trop longtemps finassé et tergiversé — jeta enfin les dés, ou le masque. Achevant de cocufier les ultras qui l'avaient porté au pouvoir, il annonça la sécession de l'Algérie et le « regroupement » des Européens. Les généraux Salan, Challe, Zeller et Jouhaud avaient été mis, à titre de sanction, à la retraite. Ils ripostèrent par un putsch, le 21 avril, appuyés sur les parachutistes et les légionnaires. Ils firent croire à leur intention d'envahir la France par la voie aérienne. C'est alors que, le soir du dimanche 23 avril, le premier ministre Michel Debré, perdant la tête, se couvrit d'un ridicule éternel en invitant les Fran-

151. Y. Courrière, *Les Feux du Désespoir*, 1971, p. 188-201.

çais, sur les ondes de l'O.R.T.F., à se rendre « à pied et en voiture » aux aéroports et aérodromes afin d'y convaincre de leur « lourde erreur » les soldats trompés qui allaient y atterrir [152].

Mais, entre-temps, le putsch s'était déjà soldé par un fiasco. Les soldats du contingent avaient refusé de marcher. Pami eux, un de mes jeunes amis, le regretté Mithra Salvado, mort prématurément après son retour à la vie civile, dut soutenir, à plat ventre, toute une journée, la fusillade engagée par des militaires « égarés » contre la grande majorité des soldats français. La marine et une bonne partie de l'armée de l'air ne se laissèrent pas entraîner par les généraux factieux. La tentative s'effondra, tandis que les organisations terroristes européennes, qui s'étaient regroupées, depuis le début de mars, dans une Organisation de l'Armée Secrète (O.A.S.), mirent la main sur de nombreuses armes, dont ils se serviront ensuite.

Sur le conseil de mon avocat, Me Yves Jouffa, j'adressai, le 26 avril, une lettre au Procureur de la République, dans laquelle je sollicitais un non-lieu, requête motivée en ces termes : « Les tragiques événements que la France vient de vivre ont prouvé combien les signataires de ce Manifeste avaient raison de mettre en garde contre l'armée d'Algérie et, par ailleurs, le chef de l'Etat a été beaucoup plus loin que nous, affirmant le devoir d'insoumission, alors que nous nous étions bornés à affirmer le droit à l'insoumission. »

En fait, le Général était assez loin de partager le ressentiment que nous vouait Michel Debré : nous l'avions aidé, plutôt que gêné, par notre manifeste, à affaiblir l'opposition à sa nouvelle politique algérienne. Les poursuites contre les 121 finirent en queue de poisson.

Cependant, tandis que soufflait sur l'Algérie le vent de folie de l'O.A.S., la politique de Charles de Gaulle battait tous les records du double jeu. L'hôte de l'Elysée avait, pour faire compensation à l'organisation « ultra », expédié et financé sur le sol algérien d'autres tueurs, qui sont entrés dans l'histoire sous le nom de barbouzes. Crimes contre crimes. Ce fut dans ce travail très spécial que s'illustrèrent des hommes comme Pierre Lemarchand, âme damnée du ministre de l'Intérieur Roger Frey, et futur complice de l'enlèvement homicide de Mehdi Ben Barka. D'autres personnes, que l'on

152. A propos de ce gaffeur hystérique, j'avais confié, en 1959, à l'interviewer du journal *La Gauche* : « Si M. Debré n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

retrouvera plus tard à la tête du Comité France-Algérie, ne furent pas moins promptes à la besogne. Mais de Gaulle tenait à maintenir la balance égale entre les deux camps antagonistes, tous deux dévorés par un amour égal de la Patrie. Les ministres eurent donc eux-mêmes à se spontanément partager. Tandis que celui des Anciens Combattants, Raymond Triboulet, et quelques autres détenteurs de portefeuilles, aidaient à faire parvenir à l'O.A.S. des stocks d'armes et de gros sous ou bien fermaient les yeux sur ces trafics, certains, tels que Louis Joxe ou Roger Frey, approvisionnaient les barbouzes en divers nerfs de la guerre. La main droite du Général ne voulait pas savoir ce que faisait sa main gauche. Et Michel Debré, homme à tout faire crucifié, était contraint d'épouser à la fois la cause des deux camps ministériels. L'entrée à l'Hôtel Matignon de Georges Pompidou, en avril 1962, mettra fin à son calvaire. Le nouveau venu, au surplus, était souple et moins fanatique : car il avait beaucoup moins de scrupules.

Même jeu de pendule au sein même du cabinet présidentiel. Comme le révèle Yves Courrière, « De Gaulle veut se concilier l'armée et " jouer la balance " jusqu'au sein de son propre cabinet. De Beaufort, très Algérie française, " compense " Bernard Tricot, chargé des Affaires algériennes et dont chacun connaît les opinions favorables à l'indépendance de l'Algérie [153] ».

Le parti auquel j'appartenais (sans conviction), l'Union de la Gauche Socialiste, avait fait une nouvelle mue : il s'était transformé en Parti Socialiste Unifié (P.S.U.). Une minorité, dont j'étais, estima que le manifeste des 121 « était inconnu de la plupart des membres du Parti faute de publication intégrale dans la presse » et demanda à notre direction invertébrée « sa publication et sa diffusion rapide à l'intérieur du Parti », car il jouait « un rôle important dans l'évolution de la lutte contre la guerre d'Algérie ».

Mais, rapidement, notre profession de foi d'« attitude morale » allait être dépassée, bousculée par de nouvelles et fulgurantes péripéties. Le 18 mai 1961 les pourparlers de paix s'étaient ouverts, enfin, à Evian [154], entre une délégation gouvernementale française conduite par

153. Y. Courrière, *L'Heure des Colonels, op. cit.*, p. 561.

154. Cela n'empêchait pas Jean Nocher d'exciter à la haine contre les Algériens sur les ondes de la Radiodiffusion nationale, comme si une partie

Louis Joxe et celle du gouvernement provisoire de la République algérienne. Mais, dès le 13 juin, c'était la rupture : de Gaulle ne voulait pas lâcher le Sahara. Le capitalisme français y avait engagé de très gros investissements pétroliers et n'était pas encore résigné à faire la part du feu.

Du 28 juin au 2 juillet, le Général avait été prendre des bains de foule dans l'Est de la France. Il y avait tenu des propos à la fois vagues et menaçants : si aucun accord n'était possible avec le F.L.N. il ferait, au moins provisoirement, des « regroupements » d'Européens « autour d'Oran et d'Alger ». « Quant au Sahara... » Ici le verbiage du Général devenait indéchiffrable. Le G.P.R.A. à Tunis crut comprendre qu'il y était question de dépecer l'Algérie et il organisa pour le 5 juillet une « journée nationale contre la partition ». La foule envahit partout les rues, brandissant le drapeau vert et blanc. Il n'y eut de heurts que dans le Constantinois où la troupe coucha au sol 80 morts et 266 blessés [155].

## « OCTOBRE A PARIS »

Pour contribuer à sortir de l'impasse et à exercer une pression sur l'opinion publique française, le F.L.N. se risqua à recourir, malgré sa répugnance pour cette forme d'action, à une grande manifestation de masse des travailleurs algériens en plein cœur de Paris. Le motif immédiat était la protestation contre le couvre-feu vespéral qui venait d'être imposé, le 6 octobre, aux Algériens, par le préfet de police Maurice Papon. Ce fut un épisode inoubliable, à la fois magnifique et tragique — fixé pour la postérité sur la pellicule par les soins de Jacques Panijel [156]. Le soir du 17 octobre 1961, vers 18 heures, la population laborieuse arabe des bidonvilles et des proches banlieues, au nombre de 30 000, avec en tête les femmes

du pouvoir gaulliste voulait saboter la négociation. Le 30 mai, j'attirai, par télégramme, l'attention de Louis Joxe sur cette étrange dualité.

155. Y. Courrière, *Les Feux du Désespoir, op. cit.*, p. 386, 402-406. Alain Peyrefitte s'était prononcé plus explicitement pour un plan de partage.

156. *Cf. Octobre à Paris,* fiche culturelle éditée par l'U.F.O.L.E.I.S. Le film vient enfin de recevoir le visa permettant une diffusion commerciale ; il aura fallu une grève de la faim du producteur : la France post-gaulliste aurait voulu continuer à jeter le manteau sur ce passé. [Note de 1973.]

et les enfants sans armes, sans bâtons ni canifs, se mit en marche, avec un courage et un sang-froid bouleversants, vers le centre de la capitale. La police fit preuve d'une barbarie qui battait les records de ses performances antérieures. Les manifestants furent arrêtés en masse, parqués comme des bêtes dans de provisoires camps de concentration. Beaucoup d'entre eux furent conduits, dans la nuit, entassés dans des cars, loin des regards des Parisiens, jusqu'aux bords de la Seine, et jetés dans le fleuve. Les noyades furent nombreuses. On estime que 250 Algériens trouvèrent la mort par immersion ce soir-là.

A partir du 18 octobre, 229 intellectuels signèrent l'Appel suivant :

« Avec un courage et une dignité qui forcent l'admiration, les travailleurs algériens de la région parisienne viennent de manifester contre la répression de plus en plus féroce dont ils sont victimes et contre le régime discriminatoire que veut leur imposer le gouvernement. Un déchaînement de violence policière a répondu à leur démonstration pacifique : à nouveau, des Algériens sont morts parce qu'ils voulaient vivre libres.

En restant passifs, les Français se feraient les complices des fureurs racistes dont Paris est désormais le théâtre et qui nous ramènent aux jours les plus noirs de l'occupation nazie : entre les Algériens entassés au Palais des Sports en attendant d'être " refoulés " et les Juifs parqués à Drancy avant la déportation, nous nous refusons à faire la différence.

Pour mettre un terme à ce scandale, les protestations morales ne suffisent pas. Les soussignés appellent instamment tous les partis, syndicats et organisations démocratiques non seulement à exiger l'abrogation immédiate de mesures indignes, mais à manifester leur solidarité aux travailleurs algériens en invitant leurs adhérents à s'opposer, sur place, au renouvellement de pareilles violences. »

Le 1er novembre 1961, jour anniversaire de l'insurrection algérienne de 1954, les anticolonialistes français, avec Jean-Paul Sartre, descendirent à leur tour dans la rue, au Quartier Latin, pour exprimer leur horreur de la répression policière d'octobre. Une autre manifestation, organisée par les centrales syndicales, le P.C.F. et le P.S.U., de la Bastille à l'Hôtel de Ville, pour la paix en Algérie fut, bien que plus « respectable », très brutalement réprimée. Au même moment, Jeune Résistance publiait le n° 6 (novembre 1961) de son bulletin

portant le même nom. Y était soulevée la nécessité d'une « nouvelle résistance » allant « de tous les actes individuels de refus à la guerre » à « une défense efficace contre les menées fascistes de plus en plus apparentes et impunies ».

## LA BOUCHERIE DE BIZERTE

A part le drame algérien, l'été et l'automne 1961 avaient été souillés par deux autres crimes impérialistes. Un différend avait éclaté en juillet entre deux hommes providentiels, le général de Gaulle et le président Bourguiba, relatif à l'évacuation de la base navale que le colonialisme français avait, en dépit de l'indépendance obtenue par la Tunisie, conservée à Bizerte. Le chef de l'Etat tunisien rassembla, avec précipitation, des manifestants civils mal équipés, désarmés, non préparés à un affrontement et il les dirigea, avec quelque légèreté, sur Bizerte où ils se heurtèrent aux forces françaises qui gardaient le port de guerre. Ces dernières ouvrirent froidement le feu. Les victimes furent très nombreuses. J'envoyai un télégramme à Bourguiba, le 23 juillet, saluant « les 675 assassinés », puis à Louis Joxe, alors occupé à négocier avec l'Algérie au château de Lugrin : ce qui avait été perpétré en Tunisie était « plus qu'un crime : une faute ». A McGeorge Bundy, avec qui j'avais noué des rapports personnels, en 1948, à l'université américaine de Harvard, et qui était devenu le bras droit du président Kennedy, j'y allai de deux télégrammes où je dénonçais la « folie » du régime gaulliste en train de « déclencher une seconde guerre coloniale ». Je complétai ces messages par une lettre où j'exposais, à l'intention de John Kennedy, à quel point le pouvoir du général de Gaulle était « miné » par son premier ministre Michel Debré, lié aux « ultras », et par la police qui protégeait ces derniers. J'ajoutais que le président américain disposait de tous les moyens d'y mettre un terme : pour imposer la paix en Algérie et en Tunisie, il lui suffisait de cesser de fournir à la France des armements pour ses guerres coloniales. McBundy me répondit par un bref accusé de réception.

## LA HONTE DE LA SÉCESSION KATANGAISE

Le second forfait fut la sécession katangaise de Moïse Tschombé, combattue par le président Kennedy et le nouveau secrétaire général des Nations Unies, U Thant, mais soutenue par la presse et l'O.R.T.F. aux ordres du pouvoir gaulliste. Le précédent secrétaire général, Dag Hammarskjöld, avait péri dans une catastrophe aérienne vraisemblablement provoquée. Le 18 septembre 1961, je télégraphiai à Louis Joxe que les détracteurs français du « machin » (c'était ainsi que de Gaulle, dans son langage de mess d'officiers, appelait l'O.N.U.) pouvaient « ou pavoiser ou avoir honte ». J'envoyai, le 22, une lettre virulente à la direction de l'Union minière du Haut-Katanga à Bruxelles, dont Tschombé n'était que la marionnette. Je l'accusai, entre autres, d'être co-responsable de la liquidation d'Hammarskjöld. Il me fut répondu, le 26, que cette mort était « malheureusement liée à l'acte d'agression dont se sont rendus coupables, le 13 septembre, les autorités locales de l'O.N.U. au Katanga ». On ajoutait que le gouvernement de Tschombé, en faisant régner l'ordre au Katanga depuis le 11 juillet 1960, date de la sécession, avait permis à la puissante compagnie capitaliste « de continuer à exercer normalement » son « activité depuis cette date jusqu'au 13 septembre 1961 ». A titre d'information, l'on joignait une déclaration du 15 septembre de médecins en service à Elisabethville qui « attestaient sur l'honneur que les mercenaires de l'O.N.U. tiraient sur les ambulances katangaises ». Ainsi les mercenaires, ce n'étaient pas pour ces magnats capitalistes les brigands européens qui s'étaient mis, contre espèces sonnantes et trébuchantes, au service de Tschombé, mais les Casques bleus de l'Organisation internationale !

Je ne démordis jamais de cette prise de position anti-katangaise [157]. Le 8 décembre, je télégraphiai à Jean-Paul Sartre : « Disons bien haut que le salut de la démocratie mondiale exige la rapide victoire de l'O.N.U. sur le lobby katangais et son suzerain gaulliste ». Le 10 décembre, je télégraphiai à Jacques Rabemananjara, ministre malgache,

157. Je prendrai parti, plus tard, en 1969, de la même façon, contre la sécession biafraise et, dans un article paru dans le journal *L'Idiot International*, de février 1970, je dénoncerai l'un des principaux appuis que cette entreprise impérialiste aura trouvés en France en la personne de Jacques Foccart, secrétaire général à la présidence de la République pour les affaires africaines et malgaches.

que son gouvernement, en soutenant Tschombé, se fourvoyait. En cette occasion l'O.N.U., selon moi, défendait la démocratie contre le grand capital, le fascisme et le colonialisme. Le 12, je télégraphiai au président Senghor du Sénégal : « Céder au Katanga serait reculer devant les mercenaires européens, devant les racistes sud-africains et les colonialistes portugais. »

Le lendemain je crus devoir écrire au directeur du *Monde,* Hubert Beuve-Méry, que l'éditorial de son journal de la veille sur le Katanga était « d'un défaitisme regrettable ». Certes il fallait savoir gré au *Monde* d'avoir reproduit les déclarations d'un général indien accablantes pour les mercenaires français au Katanga et soigneusement étouffées par les diverses radios et la majorité de la presse. Nous avions baigné depuis cinq jours dans un mensonge général rompu par le seul *Monde.* Mais je reprochai à ce journal de ne pas dire bien haut qu'une reculade des Nations Unies serait une victoire de la pire réaction fasciste et colonialiste, un défit au tiers monde, une injure aussi aux jeunes Suédois, Irlandais, Indiens, Ethiopiens, etc. qui donnaient leur vie pour une cause supranationale. Je conclus : « Si, en définitive, comme nous devons l'espérer et le vouloir, le *Machin* finit par l'emporter, infligeant au chef de l'Etat français un sévère camouflet, celui-ci ne pourra s'en prendre qu'à lui-même ».

Le 16 décembre, je télégraphiai à Charles de Gaulle, Louis Joxe, André Malraux et Michel Bokanowski un sardonique : « Vive l'O.N.U. » ; le 18, à Christian de La Malène, qui était alors secrétaire d'Etat à l'Information, que la Radio-Télévision Française n'était « plus qu'une Radio-Katanga ».

Les écrivains de droite avaient cru renouveler la contre-offensive qu'ils avaient menée contre le manifeste des 121 en signant un Appel pro-katangais : je fis savoir à Gabriel Marcel, initiateur de ce méchant exercice littéraire, que j'étais consterné de trouver sa signature au bas d'un texte en faveur de l'Union minière du Haut-Katanga et des mercenaires fascistes.

A McGeorge Bundy je câblai, le 20, que le gaullisme dans sa haine aveugle contre les Nations Unies, faisait tout ce qu'il pouvait pour exciter Tschombé.

Eric Rouleau avait publié dans *Le Monde* du 9 janvier 1962 un article intitulé « Le Katanga aux enchères : la guerre des lobbies ». Dans une lettre que je lui adressai le lendemain, je lui sus gré certes d'avoir dénoncé dans cet article, bien qu'un peu tardivement, les agis-

sements de ceux qui soutenaient le sécessionniste Tschombé, et j'ajoutai :

« Mais, pour ce faire, vous avez recouru à une méthode qui est un peu trop en honneur au *Monde* et qui consiste à essayer de se tenir sur la corde raide, dans une apparente objectivité, entre les deux camps en présence. Vous avez cru qu'il était habile, pour compenser votre courageuse dénonciation des lobbies tschombistes, de suggérer que d'autres intérêts capitalistes exigeaient, eux, la liquidation de la sécession katangaise. Mais sur ce dernier point, permettez-moi de vous le dire, votre argumentation est beaucoup moins convaincante. Vous êtes obligé de recourir à des accusations de la presse financière belge, pour ajouter presque aussitôt qu'elles ont " d'ailleurs été formellement et parfois officiellement démenties ". Mais, en les reproduisant néanmoins, en dépit de leur caractère tendancieux ou diffamatoire, vous risquez de jeter le trouble dans l'esprit de vos lecteurs... Ensuite, vous montez en épingle (pour tenter de maintenir la balance entre le pour et le contre) de prétendues activités " du groupe de pression américain hostile à la sécession katangaise ", mais vous êtes obligé aussitôt d'admettre qu'elles ont été bien discrètes et qu'il est " difficile de préciser les liens, réels ou imaginaires ", de ce prétendu *pressure group* " avec l'administration de Washington ". J'ai écrit, pour ma part, un livre entier, pour décrire et combattre le *Big Business* américain. Je ne suis donc pas suspect d'indulgence à son égard. Pourtant, dans l'affaire du Katanga, je demeure convaincu, contrairement à vous, qu'il s'agissait bien, de la part des Nations Unies, de la défense de la démocratie et j'admire le président Kennedy d'avoir résisté si obstinément et si efficacement aux groupes de pression pro-sécessionnistes et fascistes, appuyés à Paris même par la Banque Rothschild, et, ce qui est plus grave, outrageusement soutenus par le gouvernement français et sa R.T.F. Les mensonges systématiques des " Journaux parlés ", pendant la bataille d'Elisabethville, ont battu tous les records de l'effronterie.

J'ose espérer que, dans un troisième article, passant du terrain financier au terrain politique, vous aurez le courage de dire toute la vérité, notamment sur l'attitude de l'Union africaine et malgache, dont le leader, le Président Senghor, n'a cessé de maintenir fermement la position prise par le groupe en faveur du gouvernement de Léopoldville : il savait, lui, clairement, quels principes étaient en cause dans la bataille d'Elisabethville. »

Eric Rouleau me répondit le 19 janvier :

« Il était de mon devoir d'informateur de faire état de tous les éléments du conflit, y compris les accusations, fondées ou non, de la presse financière belge, tout en formulant les réserves qui s'imposaient ... Ceci dit, je ne pense pas que les objectifs purement politiques des Etats-Unis dans l'affaire katangaise soient nécessairement en contradiction avec les intérêts financiers de certains secteurs du *Big Business* américain. »

Il eût été naïf certes d'imaginer que la politique de John Kennedy était indépendante de celle des trusts yankees, mais je persistais à penser qu'en l'occurrence l'ennemi numéro 1 qu'il fallait alors combattre était le lobby katangais.

La sécession katangaise fut enfin balayée, Tschombé dut prendre le chemin de l'exil, mais le gouvernement du Congo réunifié tomba entre les mains d'un Mobutu, tyran aux ordres, lui aussi, d'un néo-colonialisme et qui, de pair avec Tschombé et autant que lui, avait trempé ses mains dans le sang de Patrice Lumumba, proclamé plus tard, par ses assassins mêmes, « héros national ».

## SUPRÊMES INTRIGUES

Mais revenons au dénouement du drame algérien. Et tout d'abord à Messali. La sociologue Germaine Tillion avait insinué dans un livre, *Les ennemis complémentaires,* publié par les Editions de Minuit dans les premiers mois de 1961 et dont des bonnes feuilles avaient paru au préalable dans l'hebdomadaire *L'Express,* « que Messali Hadj aurait fondé le Parti du Peuple Algérien en 1937 sur les conseils du colonel de La Rocque [158]. » Messali dut rappeler par une lettre que l'Etoile Nord-Africaine qu'il animait avait été dissoute par le gouvernement de Front Populaire le 26 janvier 1937. Il avait dû lui substituer alors le Parti du Peuple Algérien (P.P.A), ce pour quoi il avait été incarcéré et condamné à deux ans de prison pour atteinte à la souveraineté française. Germaine Tillion qui, par ailleurs, appuya avec courage le F.L.N., était victime d'informateurs de mauvaise foi.

158. Le colonel de La Rocque était, en 1934, le chef d'une « ligue fasciste », les Croix de Feu.

Les services spéciaux français devaient bientôt tenter de compromettre Messali et ce qui restait du M.N.A. dans une sordide provocation. D'« anciens messalistes » dirigés par un professeur du nom de Khalifa Ben Ammar et le cadi Belhadi furent manipulés par un ancien adjudant-chef parachutiste et un agent du S.D.E.C.E. On récolta quelques prétendus intellectuels parmi lesquels la journaliste Claude Gérard qui, non contente d'avoir basculé dans le gaullisme, était maintenant en contact avec l'O.A.S. sous le couvert d'un « Front Algérien d'Action Démocratique » (F.A.A.D.) créé à la fois en métropole et en Algérie. Une entreprise d'assassinat systématique de militants F.L.N. fut montée qui se souilla de multiples crimes. On fit courir le bruit d'un prétendu gouvernement algérien « messaliste » formé en Suisse. En mars 1962 il sera même un moment question du passage du F.A.A.D. à l'O.A.S. [159].

Messali, lorsqu'il eut, enfin, pleine connaissance de ces agissements monstrueux, entra dans une violente colère et il résolut de porter le fer rouge dans la plaie. Tous ceux qui avaient odieusement abusé de son nom furent chassés du M.N.A. Le 3 novembre, il me confia, par lettre, cette terrible révélation : « Mon entourage n'avait de M.N.A. que le nom. Il me fallait le connaître, l'observer pour pouvoir m'en débarrasser ... Depuis mon retour de Belle-Ile-en-Mer, je n'ai cessé de nettoyer une écurie aussi grande que celle d'Augias ».

A fin octobre, je lui avais exprimé, une fois de plus, le vœu pressant d'une réconciliation du M.N.A. avec le F.L.N. Il me répondit : « A propos de la réconciliation avec le F.L.N., je n'ai jamais perdu de vue cette nécessité pour le bonheur de tous les Algériens et de tous les Français. Déjà, à Belle-Ile-en-Mer, j'avais commencé à travailler dans cette voie. Depuis mon retour sur le continent, il n'est pas un de mes écrits où le problème de la réconciliation et du rapprochement ne figure en bonne place. Aujourd'hui même, je continue à œuvrer dans ce sens. Aussi, je crois que j'arriverai un jour ou l'autre à quelques résultats. Le F.L.N. lui-même comprendra qu'au moment où nous allons aborder l'indépendance de l'Algérie, il est

159. Y. Courrière, *Les Feux du Désespoir, op. cit.*, p. 252, 406, 430-434, 597-602. — Claude Gérard fut l'objet d'une « garde à vue » au ministère de l'Intérieur du 21 au 28 avril 1962. La cause de ces « ennuis » ? « Les liens qui l'attachaient au M.N.A. », suggéra *Le Monde* du 5 mai 1962. Il eût été plus exact d'écrire : qui l'attachaient au criminel F.A.A.D., fustigé par Messali. Un des tueurs, dans la région parisienne, avait nom Mohamed Boutchiche, indicateur de police.

indispensable de laisser de côté ce qui divise pour affronter une étape aussi difficile que celle de la mise sur pied d'un Etat algérien devant tant de difficultés. L'indépendance de l'Algérie apportera de nouvelles transformations sur tout le Maghreb où Marocains et Tunisiens font pour ainsi dire du sur-place ».

Mais il était bien tard. Messali ne constituait plus une force politique. Il était à peu près seul. Même une fois les écuries enfin « nettoyées », comment le F.L.N. eût-il pu consentir au « rapprochement » avec un homme qui ne représentait plus rien, aussi bien qu'à sa présence, qui eût été désormais dérisoire, à la négociation d'Evian ?

A la fin de novembre 1961, Ben Bella, toujours détenu en France, avait entrepris une grève de la faim. Il avait quelque raison d'enrager : n'était-il pas condamné à l'impuissance politique au moment où les négociateurs algériens, avec la complicité du tiède Benyoussef Benkhedda, risquaient de lâcher à leurs partenaires néo-colonialistes des concessions exorbitantes ? Des bruits de transaction étaient dans l'air, opération à laquelle le leader nationaliste marocain Allal el Fassi n'aurait pas été étranger. Je crus devoir télégraphier à ce dernier, vers la fin de novembre 1961 : « Si vous cherchiez un compromis vous ne seriez pas fidèle à la cause pour laquelle nous luttons depuis trente ans. C'est le gaullisme qui doit céder. »

Pour calmer l'irritation de Ben Bella, le gouvernement français permit, en janvier 1962, à trois dirigeants du G.P.R.A. de se rendre, dans le plus grand secret, au château d'Aulnoy, pour y conférer avec les captifs et, sans doute, tenter de les rendre moins intransigeants. En ce qui concerne Ben Bella, ils n'y parviendront pas. Le futur président de la République algérienne était irréductiblement opposé à l'association des Français aux institutions de l'Algérie indépendante [160].

## DE CHARONNE A L'INDÉPENDANCE

Plus l'échéance de l'indépendance se rapprochait, plus l'O.A.S. multipliait les massacres sur le sol algérien et bientôt elle allait commencer à étendre ses violences au territoire métropolitain. Le 14 novembre 1961, un certain nombre d'intellectuels réunis autour de Jean-

160. Y. Courrière, *Les Feux du Désespoir, op. cit.*, p. 544, 558.

Paul Sartre, de Laurent Schwartz et de Jean-Pierre Vigier, décidèrent la constitution d'une Ligue d'action antifasciste. Une assemblée fut tenue le 4 décembre. La Ligue prit, entre autres, en main l'organisation de groupes d'autodéfense et de protection anti-O.A.S.

Il était temps de réagir et de s'organiser, car l'année 1962 s'ouvrit par de nombreux attentats de l'Organisation Armée Secrète à Paris. Le 8 janvier, l'appartement de Jean-Paul Sartre, rue Bonaparte, était plastiqué. Le 7 février, l'O.A.S. s'en prenait au domicile d'André Malraux, blessant gravement une fillette, Delphine Renard. Le lendemain, les adversaires parisiens de cette guerre qui n'en finissait pas, qu'on ne se décidait pas à terminer, descendirent dans la rue pour réclamer la paix et crier leur horreur des crimes commis par l'O.A.S. en Algérie et en France. Ils étaient une trentaine de mille. Ils portaient des pancartes : « O.A.S. assassins ! » Les policiers chargèrent sauvagement à coups de longues matraques, de crosses et de grilles d'arbres. Ils firent refluer les manifestants dans la bouche du métro Charonne, les y projetèrent, les y écrasèrent. Il y eut 9 morts [161]. Les responsables de ce forfait, le préfet de police d'alors, Maurice Papon, et son ministre, ne furent pas désavoués par de Gaulle. Le massacre faisait partie de la politique du jeu de bascule chère au Général. Il fallait ces morts pour donner des gages à une Armée qui branlait dans le manche [162]. C'est ce que je déclarai tout de go, dans un télégramme, au ministre de l'Intérieur, Roger Frey : « Puissiez-vous dissiper le soupçon que ces morts républicains seraient le prix à payer aux chefs militaires pour leur faire encaisser un cessez-le-feu » [163].

Pour la première et aussi la dernière fois, l'anticolonialisme français versait son sang pour la cause d'un peuple qui avait, durant plus de sept ans, répandu le sien à flots. Le 13 février, un million de manifestants en colère suivirent l'enterrement des assassinés de Charonne. On ne devait revoir un défilé de cette ampleur que le 13 mai 1968. Trop optimiste, je télégraphiai à Louis Joxe, qui menait les pourparlers de paix d'Evian : « Vous négociez au nom d'un gouverne-

161. Cet ultime épisode figure à la fin du film *Octobre à Paris.*

162. Y. Courrière, *Les Feux du Désespoir, op. cit.*, p. 539-540.

163. Télégramme du 12 février 1962. — Ce jeu de bascule, de Gaulle continuera à s'y livrer même pendant la négociation d'Evian. Robert Buron, l'un des négociateurs, rapportera dix ans après : « Si le général nous pressait de signer à Evian, il lui arrivait aussi de nous traiter de " lâchards " » (*Le Monde*, 17 mars 1972).

ment qui n'existe déjà plus parce qu'il s'est lui-même balayé ». Mais les gouvernements survivent trop souvent à leurs crimes.

Dans les semaines qui suivirent, l'O.A.S. multiplia les attentats. A la mi-février, le domicile du maire communiste de La Seyne (Var), Toussaint Merle, était l'objet d'un plasticage. Au début de mars, à Paris, le siège de la Fédération anarchiste et l'appartement de l'avocat martiniquais Marcel Manville l'étaient à leur tour. Les anticolonialistes étaient sur le qui-vive. Mais comme me l'écrivit Toussaint Merle : « Les hommes du fascisme font fausse route : ils ne nous arrêteront pas dans notre lutte pour la liberté. »

En Algérie, ce n'étaient pas seulement des simulacres de violence destinés à faire peur : l'O.A.S. y accumulait forfait sur forfait « dans une atmosphère ... de fin du monde » comme dira plus tard Louis Joxe, « frappant de tous côtés, pratiquant la politique de la terre brûlée, détruisant pour détruire, allant même jusqu'à attaquer de façon criminelle les soldats du contingent » [164]. La ratonnade de Bab-el-Oued, faubourg populaire d'Alger, les 24-25 février, fit 66 morts. Les coups de feu partirent sur les soldats qui répondirent en faisant 46 morts et 200 blessés. Les ratonnades d'Oran, les 25 février et 5 mars, ne furent pas moins sanglantes. Radio-Lausanne avait cru plaisant de faire entendre à ses auditeurs une émission pirate des « ultras » oranais : je lui télégraphiai que cette émission était « une insulte au peuple français » [165]. Le 15 mars, un commando « Delta » de l'O.A.S. massacra six dirigeants des centres sociaux d'El-Biar dont trois Algériens parmi lesquels le poète kabyle de langue française Mouloud Feraoun [166].

Comment mettre un terme à l'horreur de la guerre déchaînée par l'O.A.S. contre l'Algérie musulmane ? Dans *Le Monde* du 15 février, Alain Jacob avait titré un article : « Seule l'intervention de l'armée paraît susceptible d'éviter des heurts trop violents en cas d'accords France-F.L.N. » Mais comme je l'écrivis aussitôt à Beuve-Méry : « l'encre de ce titre n'était pas encore sèche que l'armée montrait, à Oran, la nature de l'intervention dont elle est susceptible : tuer des musulmans ». Et une lubie me traversa la cervelle. Ne pourrait-on pas, pour éviter le pire, interposer entre les tueurs et les Algériens une force neutre, par exemple les Casques bleus des Nations Unies, à

164. *Le Monde*, 17 mars 1972.
165. 6 février 1962.
166. *Le Monde*, 16 mars 1972.

l'exemple de leur intervention au Katanga ? Claude Bourdet avait suggéré dans un article le rappel en France du contingent. Je lui posai ces questions : « Mais si le contingent était rappelé, alors qui rétablirait l'ordre à Alger et à Oran ? La " Force locale " musulmane [167] ? Son emploi est écarté par les négociateurs français d'Evian et de fait son engagement ne pourrait aboutir qu'à une effroyable collision de races. Les mercenaires : parachutistes, Légion ? Dieu nous en garde. Les gendarmes et C.R.S. ? Ils ne sont pas assez nombreux et ce sont des Européens, aux réflexes antimusulmans. En vérité, je ne vois que les Casques bleus irlandais et scandinaves dans les quartiers européens, ghanéens, éthiopiens, indiens, dans les quartiers musulmans. » Pourquoi, ajoutais-je, ne pas préconiser un tel expédient ? « Serait-ce pour ne pas déplaire au F.L.N. qui, par excès d'orgueil, se croit capable de rétablir lui-même l'ordre en Algérie (ce qui, dans l'immédiat, est chimérique) ? Ou pour ne pas déplaire aux communistes qui voient d'un assez mauvais œil les Casques bleus ? » Et je concluais : « Rien ne pourrait être plus désagréable à l'Elysée qu'une intervention des Casques bleus en Algérie. C'est une raison supplémentaire de la souhaiter. » Mais la voie de l'histoire emprunta d'autres chemins que celui qui eût répugné à la fois au G.P.R.A. et à Charles de Gaulle. Ce seront finalement, mais beaucoup plus tard, des accords directs passés entre l'O.A.S. et le F.L.N., le 17 juin 1962, qui mettront fin au massacre. Le Général avait encouragé cet étrange pacte entre assassins et assassinés qui ménageait l'orgueil des uns et des autres.

Comme tout, même le crime, a un jour une fin, la seconde Conférence d'Evian préparée par la rencontre des Rousses du 11 février et ouverte le 7 mars, aboutit, le 18, à un accord et au cessez-le-feu pour le lendemain à midi. La France conservait en Algérie des privilèges militaires, politiques et économiques exorbitants que, par la suite, les gouvernements algériens de Ben Bella et de Boumediene auront à révoquer.

Peut-être le Kremlin n'avait-il pas été sans encourager ce compromis qui faisait son affaire et dont le principal artisan avait été l'ancien ambassadeur de France en U.R.S.S. Louis Joxe : tout à la fois Moscou renforçait son protégé gaulliste et faisait rester l'Algérie dans le sillage français, avec le fallacieux espoir de maintenir au moins les petits

167. La Force locale, au service d'un pouvoir de transition dit Exécutif provisoire, était une dérisoire trouvaille des négociateurs d'Evian.

« pieds-noirs », clientèle électorale du P.C. algérien, sur leur « terre natale ». Cette hypothèse s'appuie sur la promesse qu'avait faite Khrouchtchev à Belkacem Krim, aux Nations Unies, à fin décembre 1960, d'une reconnaissance *de jure* du G.P.R.A. par l'Union soviétique, ce qui sera fait le jour même de la signature des accords d'Evian.

A l'occasion du dixième anniversaire des accords, l'un des négociateurs, Jean de Broglie, conviendra : « A Evian nous ne pensions pas que l'Algérie pourrait devenir un pays socialiste. Nous avions ... en face de nous ... des bourgeois libéraux ». La Radio nous apprit que l'ordre de cessez-le-feu avait été donné le lundi 19 mars à midi. J'étais à cet instant en voiture avec un jeune Algérien qui avait déserté l'armée française, peu après y avoir été incorporé, pour n'avoir pas à combattre ses frères. Nous nous sommes souvenus comment sa mère, petite paysanne, avait été pendue par les pieds pour avoir, sur un soupçon de la Légion, hébergé des maquisards. Une brève poignée de main fut échangée. Nous avions peine à retenir des larmes de joie.

Mais le dernier mot n'était pas dit. Au référendum du 8 avril, l'indépendance de l'Algérie était ratifiée par 90,7 % des votants français. L'électorat communiste avait marché à fond. Quant à *France-Observateur,* il avait proclamé : « La quasi-unanimité de l'équipe rédactionnelle est pour le Oui ». J'écrivis aux rédacteurs de l'hebdomadaire que c'était leur hâte de « coller au P.C.F. » qui leur avait fait commettre cette lourde erreur [168]. Double erreur, selon moi. Nous en avions « assez de ces plébiscites truqués, assez de cette immoralité politique » dont le « Prince-Président » était coutumier. Ensuite, comment pouvions-nous ratifier une indépendance, issue des accords boiteux d'Evian, dont il était clair qu'elle était viciée dès l'origine, qu'elle était frelatée ? Mais le Parti socialiste unifié, la rédaction de *L'Express,* Daniel Mayer, le journal *Le Communiste* des amis de Michèle Mestre, d'autres encore n'avaient pas été du même avis que les partisans du Oui : il fallait, selon eux, voter nul ou s'abstenir.

Les « ultras », organisés militairement dans l'O.A.S., continuèrent à multiplier les destructions et les massacres. C'est ainsi que le 2 mai, à Alger, l'O.A.S. fit dévaler une voiture piégée dans une foule de près d'un millier de dockers musulmans attendant du

168. Cette lettre, non insérée par *France-Observateur,* fut recueillie par *La Voie Communiste* de mai 1962.

travail. Bilan : 62 morts et 110 blessés graves. De la sorte fut provoqué un mouvement de panique qui aboutit à un exode massif des Européens, contrairement aux prévisions des négociateurs d'Evian.

En mai, l'écrivain de droite Gilbert Cesbron obtint l'hospitalité de la première page du *Monde* pour compatir au sort des Européens d'Algérie qui, « changeant de rôle », devenaient des « opprimés ». Et, mieux encore, il portait « une compassion plus attentive et plus efficace encore aux musulmans qui choisissent de rester fidèles à la France » et sont « promis à l'égorgement s'ils demeurent. » Je crus devoir écrire à Beuve-Méry que « l'article de Cesbron, venant à cette heure », était « une pure et simple ignominie ». Pourquoi cet homme de plume n'avait-il pas une pensée pour « les musulmans, égorgés quotidiennement comme des moutons, par de prétendus Français, devant les yeux horrifiés du monde entier » ? Il me semblait que les victimes de cet holocauste étaient « beaucoup trop patientes » et que ceux qui les dirigeaient de Tunis, les hommes du G.P.R.A., s'étaient fait « des illusions sur de Gaulle », un de Gaulle qui, avec un désastreux retard de quatre années, s'était enfin résigné, contraint et forcé, à mettre bas les armes, pour, maintenant, se ceindre le front des lauriers de la paix.

Un nouveau référendum eut lieu, dans la seule Algérie, le 1er juillet 1962 : l'indépendance l'emporta par 5 975 581 Oui contre 16 534 Non. Le fossé de sang était enfin franchi.

La paix me permit de reprendre un contact épistolaire avec un jeune ami musulman que j'avais connu, en août 1955, alors qu'il était venu, comme instituteur, dans le Midi de la France, accompagner une colonie de vacances d'enfants algériens. Sa lettre, datée du 5 juin 1962, portait un timbrage étrange et symbolique : une « Marianne » surchargée des initiales en gros traits noirs : « E.A. » (Etat algérien). C'était pendant la courte et chaotique période de transition qui mua les anciens « départements français » en République algérienne. Abdallah renouait une amitié que, disait-il, il avait « toujours gardée intacte durant sept ans de silence ». Après une formation de cadre du F.L.N. reçue à l'étranger à partir de 1956, il avait rejoint la résistance armée algérienne à l'âge de 21 ans et me confiait : « Lorsque je regarde en arrière, je vois toute ma jeunesse, mais si loin que je me demande si j'ai bien été jeune ».

Dans une lettre ultérieure, il précisait que, sans doute, « la vraie jeunesse, c'est l'action. Mais il n'y a pas eu de transition chez moi. Tout est passé très vite. Je me suis trouvé soudainement face à moi-même, à des responsabilités. Il fallait agir, lutter. Je ne regrette rien ; si la révolution a tué certains sentiments, elle en a fait naître d'autres ... Je n'ai pas eu de permissions (réelles, c'est-à-dire où je pouvais disposer de tout mon temps et de moi-même) depuis six ans. » Si le changement physique était « à peine sensible », il y avait eu profonde « transformation morale ». Abdallah avait singulièrement durci. Et, me décrivant l'arrivée triomphale de l'Armée de libération nationale à Oran, il ajoutait : « Nous avons fait une entrée officielle en ville avec tous les bataillons, armes et équipement. Le peuple était en délire. Il sautait de joie sur nos véhicules pour essuyer la transpiration de nos visages afin de les embrasser. Des mamans, au passage, nous demandaient : " Que sont devenus nos enfants ? " Peut-être disparus, morts ? L'Algérie aura beaucoup souffert. »

Je répondis à Abdallah en vidant mon sac politique, avec une prétention, sans doute déplacée, à récrire l'histoire. Si j'avais toujour été de cœur avec la révolution algérienne, je n'avais pas approuvé tout ce qui avait été fait dans son camp. Entre autres je n'avais pas admis — je n'admettais toujours pas — la guerre fratricide que s'étaient faite entre eux les Algériens. Et aussi : « Certaines formes d'attentats (qui ressemblaient trop à des ratonnades à rebours) m'ont paru peu rentables politiquement, et j'aurais souhaité que fût employée plus souvent, et plus tôt, la lutte politique de masse, qui a fait ses preuves, mais un peu tard, en décembre 1960. » Et, cessant de ratiociner sur le passé pour en venir au présent, j'ajoutais : « Vous êtes encore aujourd'hui au fond d'un défilé périlleux et sanglant, entre l'Algérie d'hier et l'imminente indépendance. Vous avez trop d'ennemis à combattre. » Ce à quoi Abdallah acquiesca, le 16 août : « Je n'ignore point la lourde tâche que tous les Algériens ont à affronter. L'indépendance n'est qu'une étape. »

De fait, une guerre civile impitoyable et dramatique entre factions du F.L.N. vainqueur déchira, au cours de l'été 1962, la toute jeune République indépendante. J'écrivis à Abdallah, le 4 septembre : « Je suis scandalisé par les dissensions entre dirigeants algériens, et horrifié de voir des musulmans faire couler du sang musulman.

Cette situation n'est pas due à un malheureux hasard. A mon avis, elle est le résultat, hélas fatal, de conceptions qui ont trop longtemps prévalu et dont l'Algérie doit maintenant se guérir si elle ne veut pas périr. Je veux dire : la méconnaissance complète des règles essentielles de la démocratie ; l'incapacité à résoudre des désaccords autrement que par des coups de force ; le mépris de la volonté populaire ; l'habitude de recourir à la violence plutôt qu'à la procédure démocratique pour arriver à ses fins.

Ces conceptions ont empoisonné gravement la révolution algérienne depuis des années. Quand il s'agissait de faire front contre le colonialisme, il était difficile pour des anticolonialistes comme moi de critiquer ouvertement ces erreurs mortelles. Aujourd'hui où il s'agit d'empêcher l'Algérie de se suicider et de prévenir un retour offensif du colonialisme, j'ai le droit et le devoir de te dire franchement ma pensée.

J'ai écrit tout un livre pour dénoncer, dans les mouvements sociaux d'Occident, les méfaits de ce que j'appelle " jacobinisme " ou " socialisme autoritaire ". Les dirigeants de la Révolution algérienne sont des jacobins et des autoritaires. Depuis la réunion du C.N.R.A. de Tripoli, tout le monde, sans exception, a multiplié les violations flagrantes de la démocratie. Le parti unique est une imposture ; les élections où les candidats sont choisis à l'avance par des individus s'érigeant au-dessus du peuple ne valent pas mieux que les élections tripatouillées par l'administration du temps de la domination coloniale.

Il n'est pas vrai que votre peuple soit arriéré politiquement. Il a fait en sept ans un apprentissage grandiose. Chaque fois qu'il lui est permis de s'exprimer spontanément et directement, il prouve sa maturité et sa clairvoyance. Ainsi les journées de décembre 1960 à Alger et ailleurs ; ainsi les toutes récentes manifestations contre la guerre civile. Ce peuple n'a donc pas besoin d'être téléguidé d'en haut par des hommes providentiels. Il faut simplement qu'il fasse, dans la vie de tous les jours, son apprentissage complet de la démocratie. Et pas seulement de la démocratie parlementaire, mais surtout de la démocratie à la base. Dans chaque localité, dans chaque entreprise, dans chaque unité militaire, il lui appartient d'élire ses comités de lutte et de contrôle, et de se préparer à s'administrer lui-même, à prendre lui-même en mains ses destinées. Tout le reste n'est que pronunciamiento et dictature.

A ta génération incombe une grande tâche, plus grande encore que celle qui consistait à lutter contre le colonialisme. Vous devez faire de la terre d'Algérie une expérience féconde de véritable socialisme, c'est-à-dire de socialisme libertaire.

Je n'ai aucune confiance dans vos dirigeants, quels qu'ils soient. Mais j'ai toujours eu confiance dans la profondeur et l'authenticité de la révolution algérienne. »

L'objet du présent écrit était d'apporter un témoignage militant et de rappeler des faits. Il n'est point, certes, de se laisser tenter de verser dans de vaines et douteuses considérations de philosophie et de morale politiques. L'histoire, c'est ce qui a été et non ce qui aurait dû être. Néanmoins, au moment où s'achève une trop longue et trop sanglante tragédie, comment écarter de l'esprit la pensée que les choses auraient pu prendre un autre cours, que l'Algérie aurait pu accéder à la décolonisation, et notre peuple l'y amener, par des voies moins longues, moins coûteuses, moins atroces ? Et, tout d'abord, comment ne pas dire ici que tant d'horreur aurait pu être, aisément, évitée si avaient pu se faire entendre ceux qui, dès le temps du Front Populaire, avaient entrevu les orages de l'avenir et crié dans le désert le droit du peuple algérien à l'indépendance ? Mais toutes les occasions de s'arrêter sur la pente suicidaire avaient été, délibérément, manquées, les unes après les autres. Et l'heure de l'inévitable avait sonné.

Du côté français, le furieux aveuglement intéressé d'une féodalité de gros colons et d'une caste militaire incontrôlée, la trahison parallèle, à « gauche », à la fois du parti dit socialiste et du parti dit communiste, expliquent, sans le justifier, l'immense gaspillage de forces, d'argent, de vies humaines, l'ignoble abus de notre jeunesse qui épuisa, démoralisa et déchira notre pays durant tant d'années, pour aboutir finalement à « brader » sous la contrainte ce qu'on n'avait pas su concéder de bon gré en temps voulu et permettre à un général ambitieux d'exploiter le drame pour s'emparer du pouvoir, dans l'indifférence d'un peuple avachi.

Ne versons pas dans l'utopie sentimentale. La « trêve civile » en Algérie dont avait rêvé un Albert Camus, pied-noir à la conscience déchirée, n'était qu'une belle chimère. Du côté algérien, le recours aux armes était, sans doute, le seul moyen qui restait pour émanciper un peuple si longtemps écrasé, berné, dépouillé et à qui l'on

avait délibérément fermé toutes les autres voies conduisant à la liberté. Mais la guerre, ainsi imposée, devait entraîner derrière elle tout un cortège de massacres, de violences barbares et souvent inutiles, dont l'opportunité — pour ne pas parler de « moralité » — fut mise en question, dans les deux camps, par les responsables les plus lucides [169], à quoi s'ajoutèrent les règlements de comptes entre frères algériens. Le F.L.N. se réclama d'une cohésion nationale nécessaire sans doute pour bouter dehors l'occupant colonial, mais qui servait trop bien les intérêts de ses profiteurs bourgeois et petits-bourgeois. Il s'enferma dans un nationalisme étroit, primaire, au contenu social mesquin, où les riches consentaient à donner la main, momentanément, aux pauvres, pour mieux prendre, par la suite, leur revanche contre eux, et substituer à la féodalité colonialiste une nouvelle féodalité bourgeoise, militaire et bureaucratique ; enfin et surtout, la durée et l'horreur de l'épreuve laissèrent derrière elles un peuple exsangue, privé de ses meilleurs fils, épuisé physiquement et moralement, un pays ravagé. Au surplus les terribles contraintes exercées par le Front pour obliger, sous menace de mort, les Algériens à livrer leurs maigres épargnes et leur sang pour la cause nationale, enlevèrent, au moins en partie, à la révolution algérienne sa pureté et sa spontanéité ; conduite au sommet, hiérarchiquement, à travers une discipline de fer, elle n'associa que trop superficiellement le peuple à la lutte. Quand prirent fin les combats, l'Algérien du rang n'eut pas suffisamment l'impression que cette victoire était la sienne propre ; la volonté ne lui vint que très partiellement de la prolonger et de la consolider en participant de ses propres mains à une édification socialiste de l'indépendance.

En fait, il y eut, au lendemain de cette « victoire », un embryon spontané de socialisme autogestionnaire par en bas, ensuite institutionnalisé d'en haut, mais, circonstance paradoxale, l'initiative n'en fut pas prise par ceux qui avaient combattu les armes à la main, mais par ceux qui n'avaient pas participé à la lutte militaire : à

169. Du côté français, Vincent Monteil, d'abord, Paul Teitgen, ensuite, avaient mis en garde, le premier, Jacques Soustelle, le second, Robert Lacoste, contre la répression brutale et la torture. Du côté algérien, à plusieurs reprises des dirigeants du F.L.N. avaient soulevé d'inquiètes objections contre certaines formes de terrorisme (*cf.* Y. Courrière, *Le Temps des Léopards, op. cit.*, p. 201, 245-246, 373, 394, 401).

savoir les travailleurs des biens rendus « vacants » par le départ, ou l'élimination, des gros colons européens.

Comme toute l'entreprise décolonisatrice avait été conduite d'une poigne rude, par quelques individualités dont au surplus l'association, loin d'être réellement « collégiale », avait été déchirée par de féroces et meurtrières rivalités, comme le trésor de guerre puisé dans les poches des pauvres gens avait été dilapidé, confisqué, disputé par des gangs sans scrupules, le peuple, tenu jusqu'au bout à l'écart, ne put qu'assister, impuissant, aux règlements de comptes de ses prétendus chefs historiques. A la fin, un colonel ambitieux et sans scrupules, tirant les marrons du feu, fit main basse sur le pouvoir.

Loin de moi la pensée que toute l'entreprise ouverte par l'insurrection de la Toussaint 1954 aurait été vaine et stérile. La Révolution française du 18e siècle a transformé de fond en comble la France, l'Europe, le monde entier, bien qu'elle ait eu pour suite immédiate la corruption éhontée des Thermidoriens puis du Directoire, la dictature de Bonaparte, les charniers des guerres de l'Empire, le retour des Bourbons, les Ordonnances de juillet 1830. La Révolution algérienne, malgré toutes ses bavures et toutes ses limites, ne fût-ce qu'en apportant la preuve de l'impuissance militaire d'une ci-devant grande puissance coloniale, et de l'inépuisable bravoure des plus humbles parmi les colonisés, a écrit un nouveau chapitre dans l'histoire de la libération de l'homme. Mais il eût pu être plus bref, plus fécond aussi, ce chapitre, si l'internationalisme prolétarien n'avait pas été désamorcé par la dégénérescence de la Révolution russe et s'il avait pu permettre aux travailleurs révolutionnaires des deux rives de la Méditerranée de s'unir — comme nous l'avions souhaité en 1936 — pour faire naître, sans de tels carnages, une Algérie à la fois indépendante et socialiste.

## ALGER, JUIN 1963

Je ne raconterai pas ici, puisque le récit en a été fait maintes fois, les étapes mouvementées des premiers mois de l'indépendance algérienne. Au terme d'une lutte fratricide et relativement sanglante qui opposa les derniers partisans du G.P.R.A. à la nouvelle équipe formée par Ahmed Ben Bella, Mohamed Khider et le colonel

Houari Boumediene, au cours de l'été 1962, un gouvernement présidé par l'ancien footballeur Ben Bella donna, en fin de compte, le coup d'envoi de l'Algérie nouvelle.

Je fus invité à participer, du 15 au 19 juin 1963, à une Conférence européenne d'assistance non gouvernementale à l'Algérie. Du paquebot qui m'emmenait vers Alger j'envoyai au nouveau chef du gouvernement un salut fraternel, un peu comme s'il s'agissait d'un camarade. Ce fut, dans une large mesure, une naïveté, car le véritable Ben Bella était assez loin de correspondre à l'idée que je m'en faisais. J'étais induit en erreur pour la bonne (ou mauvaise) raison que deux de mes anciens et fidèles camarades internationalistes, l'Algérien Mohamed Harbi [170] et le Grec Michel Raptis, figuraient parmi les conseillers plus ou moins écoutés du président. Mais j'étais d'un optimisme assez béat pour ne pas saisir pleinement que son passé, sa formation politique, le rôle qu'il avait joué dans la Révolution algérienne n'avaient pu faire du nouvel homme providentiel un authentique socialiste. Je négligeais également un autre aspect, plus inquiétant, du personnage : dans sa hâte de prendre le pouvoir il n'avait pu s'en emparer qu'avec l'aide des armées de libération nationale dites de l'extérieur, celles qui, n'ayant que trop rarement et difficilement réussi à franchir les barrages électriques, avaient dû demeurer stationnées aux confins algéro-tunisiens ou algéro-marocains. Je ne savais pas encore que Ben Bella n'avait d'un chef d'Etat que les apparences, qu'il était, déjà, plus ou moins, le prisonnier politique de l'énigmatique et sournois colonel Boumediene.

Les congressistes (150 délégués provenant d'une douzaine de pays) furent invités à un assez morne déjeuner au Palais d'Eté où il n'y eut ni boissons alcoolisées, ni discours, ni véritable colloque fraternel. A l'entrée de l'immense salle, Ben Bella serrait des mains, flanqué de son ministre de la Défense. Le visage fermé de ce dernier me donna la chair de poule lorsque j'eus à mettre mes doigts dans les siens.

Au cours de la conférence européenne, un bizarre incident fut révélateur des pressions bureaucratiques et conservatrices qui s'exer-

170. Harbi que j'avais perdu de vue depuis notre rencontre de 1954 était devenu, à 26 ans, responsable des relations avec les pays de l'Est au ministère des Affaires étrangères du G.P.R.A. Il s'était rallié, ensuite, à Ben Bella.

çaient déjà sur Ben Bella. Les participants attendirent une matinée entière l'arrivée, pourtant annoncée, du président : sans aucun doute son aile droite avait tenté de le dissuader de nous apporter son salut, indisposée qu'elle était par la présence dans cette salle de nombreux délégués de tendances marxistes. Michel Raptis lui-même, organisateur de la conférence, n'avait-il pas été, sous le nom de Pablo, un secrétaire de la IV[e] Internationale ? Une délégation composée de Claude Bourdet, Claude Estier et le député allemand, mon camarade de jeunesse Peter Blachstein, dut aller littéralement chercher Ben Bella. Il finit par faire son apparition.

Les points de friction ne manquèrent pas au cours de nos débats.

Cette conférence, selon moi, se trouvait, inévitablement, dans une « position un peu contradictoire ». Elle avait une composition hétérogène, allant des réformistes aux révolutionnaires. Son objet était, certes, l'assistance technique et humanitaire. Mais, en même temps, sa tenue à Alger, en plein milieu d'une expérience révolutionnaire et autogestionnaire, lui conférait, qu'on le voulût ou non, « un caractère éminemment politique ». « Certains délégués ont peut-être perdu de vue ce dernier aspect de notre colloque. Ils ont craint d'endosser trop catégoriquement le socialisme qui se met en marche ici et d'adopter des motions n'ayant pas un rapport direct avec l'assistance à l'Algérie [171] ».

Je fus la cause d'un incident d'un autre ordre.

Ç'avait été en vain que de nombreux intellectuels français avaient, en juin-juillet 1962, lancé plusieurs appels différents pour que soient amnistiés les dizaines de Français maintenus en prison, soit parce qu'ils avaient aidé les Algériens résistants, soit parce qu'ils avaient été réfractaires au service militaire pendant la guerre d'Algérie [172]. Entre autres, huit camarades français étaient toujours détenus en France pour leur participation à la Révolution algérienne [173]. Un Comité de Solidarité avec les victimes de la répression s'était constitué à Paris dont le secrétariat était assuré par Albert Roux. J'avais promis à l'un des détenus, à qui je rendais régulièrement visite à l'infirmerie de

171. Interview de D.G. à la presse algérienne, 20 juin 1963.

172. Appel du 20 juin 1962 lancé par Maurice Blanchot, Maurice Nadeau, André Breton, etc. ; un autre appel publié par *Le Monde* du 19 juin 1962 ; un troisième « Pour l'amnistie », sur l'initiative de Laurent Schwartz et de Jean-Marie Domenach, *Esprit*, juillet 1962.

173. Voir plus haut, p. 145.

Fresnes, Jean-Claude Paupert, de saisir l'occasion pour soulever leur cas. Je proposai donc à la conférence le vote d'une résolution en leur faveur. Mais un certain nombre de délégations me pressèrent de la retirer. Ils craignaient en effet qu'elle pût apparaître comme reprochant au gouvernement algérien de n'être pas intervenu avec assez de vigueur en faveur des emprisonnés. Un dialogue engagé avec Ben Bella au cours d'une réunion publique à la salle Ibn Khaldoun, le soir du 17 juin, me permit cependant de dissiper tout malentendu. Nous savions désormais, de sa bouche même, que le chef du gouvernement n'avait jamais oublié les huit détenus et nous n'avions plus qu'à lui exprimer notre reconnaissance pour ses efforts répétés en vue d'obtenir leur relaxe. Après tout, c'était à nous, Français, à nous en premier lieu, de continuer la lutte pour la libération des camarades qui avaient courageusement aidé le F.L.N.

## « L'ALGÉRIE QUI SE CHERCHE » (fin 1963)

J'ai effectué un deuxième voyage dans l'Algérie nouvelle du 1er novembre au début de décembre 1963. J'avais obtenu, en effet, de la présidence une sorte de lettre de créance : j'entreprenais à travers l'Algérie une étude sur les premiers pas de ce rejeton imprévu et audacieux de la révolution algérienne, l'autogestion ; les préfets, sous-préfets, présidents des délégations spéciales étaient priés de m'accorder toute l'aide qui m'était nécessaire et de faciliter mon travail. Ce fut grâce à ce document que je pus pénétrer partout, interroger librement qui bon me semblait et rédiger ainsi la série d'articles parus sous le titre *L'Algérie qui se cherche*[174]. Ce que je vis de mes propres yeux était, à la fois, étonnant et affligeant. L'autogestion algérienne permettait d'entrevoir — et la leçon de choses avait une portée universelle — de quoi les travailleurs sont capables lorsqu'on les laisse gérer eux-mêmes leur production. Mais, en même temps, l'intrusion autoritaire et arbitraire de la bureaucratie gouvernementale étouffant l'initiative

174. Articles parus dans le journal *Combat* à partir du 14 janvier 1964 et publiés, ensuite, la même année, en volume. Ces articles me valurent une volée de bois vert des rapatriés d'Algérie qui avaient fait leur l'éclectique quotidien d'Henri Smadja (une page entière leur fut dévolue dans le n° du 25 mars 1964). On trouvera dans le présent recueil des extraits de mes articles (p. 342).

de la base, en même temps qu'elle tirait prétexte du retard de celle-ci en matière d'instruction, de formation professionnelle et comptable, paralysait une passionnante expérience. Avant de quitter le territoire algérien, j'obtins une audience de Ben Bella afin de lui remettre un rapport confidentiel sur les vices de fonctionnement de l'autogestion dont pourtant je louais certains traits exemplaires [175].

L'existence privée que menait Ben Bella dans un médiocre petit immeuble qui avait nom villa Joly, était austère et simple à l'extrême. Il me reçut familièrement, vêtu d'une *djellaba* brun foncé, et ne me laissa guère placer un mot. Il était un peu contrarié de mon absence à une cérémonie de plantation d'arbres qu'il avait présidée dans la journée au milieu d'un immense concours de « planteurs » improvisés, car le reboisement, rendu nécessaire par les destructions de la guerre, était alors l'une de ses préoccupations favorites. L'*Internationale Situationniste* assura, depuis, que mon indulgence pour le président algérien provenait de ce que j'aurais sombré, « avec une pauvre vanité », dans les mondanités. Je me « serais affolé de joie » parce que j'avais parlé à l'un des grands de ce monde ; je me serais laissé « éblouir » devant le pouvoir. Enfin j'aurais « rencontré le *Weltgeist* de l'autogestion autour d'une tasse de thé » [176]. Malheureusement ce breuvage à la menthe n'a existé que dans l'imagination situationniste. J'écrivis à cette revue pour protester contre une appréciation que je trouvais injuste, en même temps que pour m'expliquer. Une rencontre eut lieu dans un café du Quartier Latin. Dans le numéro suivant d'*Internationale Situationniste,* cette conversation fut ainsi relatée :

« Daniel Guérin avait trouvé Ben Bella fort sympathique, surtout après trente ans de déceptions avec ses amis maghrébins, militants anti-colonialistes devenus généralement ministres. Ben Bella était resté homme du peuple, voilà son bon côté. Il était devenu président de la République, c'était son défaut. Guérin trouvait déjà " miraculeuse " l'Algérie de Ben Bella, et nous reprochait de demander une série de miracles supplémentaires. Nous avons répondu que c'était là notre conception d'une révolution : un seul " miracle ", qui reste miracle, va lui-même disparaître vite [177]. »

175. Voir plus loin, p. 339, des extraits de ce rapport.

176. « L'Algérie de Daniel Guérin libertaire », *Internationale Situationniste,* n° 10, mars 1966, p. 80.

177. *Ibid.,* n° 11, octobre 1967, p. 60-61.

Sur ce dernier point, en tout cas, les situationnistes n'avaient pas tort. Le « miracle », si miracle il y avait eu, n'allait pas tarder à s'envoler en fumée.

Le numéro 10 d'*Internationale Situationniste,* déjà cité, avait publié, sous le titre « Les luttes de classes en Algérie », une fort piquante analyse critique du ben-bellisme [178]. Mohamed Harbi en prenait pour son grade et ce dont il lui était tenu rigueur n'était pas entièrement injustifié. Il avait été le penseur de l'autogestion, mais il ne l'avait été « que par la grâce du prince, dans les bureaux du pouvoir ». Plus encore que le « théoricien gouvernemental de l'autogestion », il en avait été le « poète de cour » : « il chantait l'autogestion plus qu'il ne la pensait ». Harbi, « prophète désarmé de l'autogestion, n'avait pas envisagé ... la défense de l'autogestion par elle-même, sur son propre terrain, mais seulement par la médiation de Ben Bella. Mais si Harbi ne comptait que sur Ben Bella pour défendre l'autogestion, sur qui comptait-il donc pour défendre Ben Bella ? Le penseur de l'autogestion était protégé par Ben Bella, mais qui protégerait son protecteur ? ... L'histoire a montré que Harbi, et tous ceux qui pensaient comme lui, se trompaient ».

Pour ma part, je n'avais pas manqué, durant mon séjour en Algérie, de percevoir la position délicate dans laquelle s'étaient placés Harbi et Raptis. Je ne m'étais pas laissé aveugler non plus par le semblant de collaboration amicale qu'offraient au regard des non-initiés les rapports de Ben Bella et du colonel Boumediene et, plus d'une fois, j'avais cru devoir mettre en garde mes amis contre un coup d'Etat que je sentais couver. On trouvera plus loin un article où je dénonçais l'armée comme un « Etat dans l'Etat ». Cet écrit me valut les foudres du ministre de la Défense. Dans son numéro du 11 avril 1964, l'hebdomadaire *Révolution africaine,* que dirigeait Harbi, avait annoncé que je serais interviewé à la radio. Cette émission, dont le couple Maschino avaient pris l'initiative, ne fut jamais diffusée. L'Armée y avait mis son veto. Mon péché, aux yeux des militaires, était sans rémission ; j'avais dévoilé une discorde secrète qui n'était alors connue, en Algérie et au dehors, que de quelques rares initiés ; j'avais fait œuvre de « diviseur », comme me le reprochera plus tard, en des termes d'une sèche amertume, un protégé du colonel Boumediene, qui fréquentait le Cercle militaire d'Alger et s'occupait des domaines

178. « Les luttes de classes en Algérie », *ibid.,* n° 10, p. 12-21.

soustraits à l'autogestion pour être administrés directement par l'Armée ; j'avais essayé « d'enfoncer un coin » entre le Président de la République et les sentinelles ministérielles qui assuraient sa surveillance.

En dépit de ces inquiétants signes précurseurs, Harbi, dans les derniers mois qui précédèrent la chute de Ben Bella, était moins préoccupé de barrer la route au futur usurpateur que de faire prévaloir dans les hautes instances du F.L.N. une orientation plus accentuée vers la gauche. Ce souci, bien que fort légitime, lui voilait l'imminence du péril. Raptis, peut-être parce que plus lucide, plus expérimenté et mieux informé, envisageait déjà, à fin mars 1964, de plier bagages.

J'étais retourné pour la troisième fois en Algérie pour y assister au Congrès de l'autogestion industrielle. Un pouvoir ouvrier s'y manifesta avec une force explosive, mais sous une forme encore embryonnaire. En outre ses assises n'étaient réunies au mieux qu'une fois par an et il leur manquait la capacité de donner mandat à une délégation permanente ; également leur faisait défaut une liaison organique avec un syndicalisme ouvrier qui eût été indépendant ; enfin les salariés industriels bénéficiaires de l'autogestion ne formaient qu'une infime minorité du prolétariat algérien, encore, dans sa grande majorité, sous la coupe de l'industrie privée, plus tard sous celle, en partie, d'un secteur étatisé.

## ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME

En France, j'essuyai une bordée d'insultes dans la petite feuille que Messali, de Gouvieux, s'obstinait à publier sous le titre : *Le Cri du Peuple algérien :* il ne m'était pas pardonné d'avoir apporté un soutien, même critique, au régime Ben Bella. Depuis l'époque où Nasser avait pris, au Caire, le futur chef d'Etat sous sa tutelle et poussé à l'éviction totale de Messali, jugé non apprivoisable, mon ancien ami nourrissait une rancune tenace contre celui qui, à ses yeux, avait usurpé la place qui lui revenait à la tête de l'Algérie indépendante.

Une autre querelle m'opposa à une organisation qui s'intitulait Association d'amitié et de solidarité franco-algérienne (A.S.F.A.) et qui subissait l'influence du Parti communiste français. Cette association, que tenait en main Claude Glayman, me reprochait d'avoir émis un

doute sur le caractère démocratique des élections aux comités de gestion. Par une lettre qui parut dans *France-Observateur,* le 20 février 1964, je répliquai : « J'affirme avoir voulu servir, et non desservir, l'autogestion dont je suis, en tant que socialiste libertaire, un défenseur convaincu, et je crois, au surplus, avoir directement aidé, par cet article (de même que par ceux parus, depuis, dans *Combat*), la courageuse équipe de socialistes groupés autour de Mohamed Harbi, aujourd'hui en lutte ouverte, à Alger, contre les torpilleurs de l'autogestion au sein même du régime. »

Mais l'A.S.F.A. ne voulut pas en démordre et dans le numéro suivant de l'hebdomadaire, le 27 février, elle prétendit que je donnais « de l'Algérie actuelle une image fausse parce que l'ensemble suggère une vision entièrement négative ». Le récit que j'avais fait d'une élection de comité de gestion plus ou moins truquée donnait « l'impression de se retrouver au milieu d'une bande de gangsters malmenant les pauvres fellahs ». Les faits que j'avais rapportés auraient pris « une tout autre valeur », si je les avais présentés « dans un contexte comportant les aspects positifs du déroulement de la Révolution ».

J'étais donc pris entre le marteau et l'enclume, en l'espèce entre les situationnistes, irréductibles à l'égard de Ben Bella, et les inconditionnels français de Ben Bella. En tout cas, ce seront deux importants responsables politiques du F.L.N., Hocine Zahouane et Mohamed Harbi, qui me donneront l'un indirectement, l'autre directement raison contre les critiques de l'A.S.F.A. Zahouane publiera, en effet, à Alger, dans *Le Peuple* du 28 décembre 1964, un article sous le titre « Producteurs ou marchandises ? », dans lequel il déclarera courageusement que, lorsque des bureaucrates d'Etat s'introduisent dans l'autogestion pour la « caporaliser », « alors il n'y a pas de socialisme, il y a seulement changement de forme dans l'exploitation des travailleurs ». Quant à Harbi, il m'écrira, le 26 janvier 1965 : « Il s'est créé au lendemain du Congrès des Travailleurs de la Terre, chez nombre d'administrations et de responsables, un esprit répressif et revanchard à l'égard des travailleurs. Cet esprit est à l'origine de nombreux heurts et aussi de frictions non exprimées... De plus le dégoût des travailleurs pour les professionnels de la politique et des syndicats, qui isole chaque jour davantage les " éléments parachutés " ou extérieurs aux problèmes des travailleurs, ne leur plaît guère. »

J'eus également à me quereller avec Jean Sanvoisin, jeune trotskyste de la tendance « lambertiste » qui, séjournant alors en Algérie, tra-

vaillait à la rédaction du quotidien du F.L.N. dont le titre était alors *Le Peuple*. Il y publiait des articles non signés. Je lui écrivis que je leur reprochais d'être rédigés « dans un style mécanique de perroquet du Parti » : « Il est, bien entendu, de bonne tactique de s'appuyer sur les textes officiels, mais les citer à tout propos comme des versets de l'Evangile me paraît excessif. Egalement une phrase m'a surpris, où tu as l'air de ne pas priser la spontanéité. Pourtant, que diable, l'autogestion à ses débuts a bien été une création spontanée ! Je suis aussi un peu inquiet quand tu dis que les candidatures aux élections de comités de gestion sont faites sur proposition du Parti. C'est la première fois que je vous vois imprimer une affirmation de cette sorte. Elle est contraire à l'esprit des décrets de Mars [1963] qui prévoient une démocratie totale dans le choix des élus et non pas des élections dirigées ou préfabriquées. J'ai l'impression que tu veux faire admettre tes articles par la bureaucratie du Parti, mais qu'en même temps tu ne peux t'évader d'une certaine phraséologie de Parti, apprise, hélas, dans certaines sectes politiques européennes. Tu excuseras ces quelques critiques. Elles n'empêchent que je te suis reconnaissant d'apporter aux lecteurs du *Peuple* quelque chose de concret sur le plan social. Tu es le seul à le faire ! »

Je ne reviens pas ici sur le coup d'Etat du 19 juin 1965 dans le piège duquel est tombé Ben Bella. Je renvoie le lecteur à mon écrit du 5 novembre 1965 : *L'Algérie caporalisée* ?[179] Je n'y ai pas ménagé le pouvoir ben-belliste. Son ouverture de 1963 vers l'autogestion et le socialisme avait duré ce que durent les roses. Il était vite revenu aux saumâtres compromis et marchandages qui, depuis 1954, avaient fait les beaux jours du F.L.N. Il n'avait désavoué qu'en paroles la torture à la française infligée par des subordonnés ou des militaires aux opposants à son régime. Il avait cru habile de pratiquer un jeu de bascule entre sa gauche et sa droite, dont finalement sa droite fut seule à profiter. Comme Robespierre à la veille du 9 Thermidor, il avait scié lui-même la branche sur laquelle il s'était dangereusement perché. Et, à l'heure de vérité, sa gauche, qui seule eût pu le défendre contre les machinations de sa droite, n'eut plus assez confiance en lui pour tenter l'effort de le sauver.

Le colonel Boumediene et la clique politico-militaire qui l'entourait, dite « Groupe d'Oudjda », purent, sans peine, kidnapper nuitamment

179. Voir plus loin, p. 381-394.

le président légitime de la République algérienne démocratique et populaire, ainsi que ses proches collaborateurs gouvernementaux. En réponse, le 28 juillet 1965, Hocine Zahouane, avec une frêle gauche, enfin dressée sur ses jambes, mais trop tard, fondait l'Organisation de la Résistance Populaire (O.R.P.) et faisait circuler une proclamation appelant à la résistance contre les usurpateurs, qualifiés d'« étrangleurs de la République ».

Ce texte téméraire devait amener l'incarcération, pendant de longues années, de Zahouane, et de Harbi qui avait rédigé avec lui la proclamation. Mais ils ne furent pas les seuls. Des centaines de militants furent arrêtés en août et septembre 1965 pour leur participation, réelle ou imaginaire, à l'O.R.P. Ils étaient d'origine algérienne ou européenne (la plupart de ces Européens avaient opté, après l'indépendance, pour la nationalité algérienne). Ils se réclamaient des idéologies les plus variées, patriotes et syndicalistes algériens, communistes aussi bien que trotskystes européens. Ils avaient tous lutté pour une Algérie libre. Ils appartenaient à toutes les professions : journalistes, archivistes, étudiants, enseignants, libraire, comptables, conseiller commercial, médecin, prothésiste dentaire, pharmacien, cheminot, postier, chauffeur, dirigeants syndicaux de l'Union Générale des Travailleurs Algériens, responsables de la Jeunesse du Front de Libération Nationale, de l'Union Nationale des Etudiants Algériens, de fédérations régionales du F.L.N., et il y avait parmi eux de nombreux ouvriers spécialisés, la fine fleur du prolétariat algérien. Ils furent livrés sans inculpation à la Sécurité militaire et soumis longuement par elle à la torture, de la façon la plus sauvage. Ces atrocités étaient perpétrées dans la même « villa » d'El Biar où les parachutistes de Bigeard s'étaient fait la main, il n'y avait pas si longtemps.

Quand, enfin, le 4 novembre 1965, sous la pression indignée de l'opinion publique internationale, 47 des séquestrés furent remis à la justice et firent l'objet d'inculpations régulières, ce qui leur permit d'être assistés d'avocats, ils eurent le courage de porter plainte contre leurs tortionnaires et de dénoncer par écrit, sans en rien omettre, les traitements dont ils avaient été les victimes. C'est ainsi que purent être recueillis leurs bouleversants récits dans une brochure : *Les Torturés d'El Harrach* [180], du nom de la maison d'arrêt (ex-Maison Carrée) où ils avaient été écroués. Les Editions de Minuit, qui avaient publié,

180. Parue en mars 1966.

au temps de la guerre d'Algérie, *La Question* et *La Gangrène*, témoignages hallucinants contre le colonialisme français, n'hésitèrent pas à ajouter à leur catalogue cette description de tortures, apprises à l'école de nos militaires, mais infligées, cette fois, par des tortionnaires de la nation libérée. Henri Alleg, l'auteur de *La Question*, fit précéder le petit livre d'une grave préface : « Ceux qui ont vécu la guerre d'Algérie y retrouveront comme le goût écœurant d'un ancien cauchemar. » C'étaient toujours les mêmes supplices et les tortionnaires n'avaient fait que changer de noms. « Entre les uns et les autres, la parenté est si évidente que les nouveaux se réfèrent aux anciens mais avec la prétention de faire mieux que leurs modèles » : ainsi l'un des bourreaux se flatta de faire parler un patriote sur lequel, naguère, s'étaient déjà acharnés les paras, sans réussir à lui arracher des aveux. Et, dans cette abjection, se trouvait confirmée la carence humaine et sociale qui avait été celle du F.L.N. Mené autoritairement, parant au plus pressé, se contentant d'opposer la violence à la violence, au point de verser dans la violence fratricide, il n'avait eu ni le temps ni le souci de former un homme algérien nouveau. Ces tortionnaires, Alleg en avait déjà connu quelques-uns pour avoir partagé avec eux la même geôle : « Ils étaient rarement venus au combat de leur propre gré », écrivit l'ancienne victime de *La Question*. Ils avaient été « mus beaucoup plus par un désir de revanche personnelle ... que par la soif collective de liberté et de dignité. Ils imaginaient l'avenir comme un passé inversé où la force et la brutalité dont ils avaient été victimes seraient leur arme. » La France avait légué à l'Algérie le poison mortel de la torture. Mais le F.L.N. n'avait pas su sécréter de contrepoison.

Dès septembre 1965, sur l'initiative conjointe de M^e^ Madeleine Lafue-Véron, avocat de Ben Bella, et de Michel Raptis, un appel fut lancé, à Paris, en faveur d'Ahmed Ben Bella et des prisonniers de Boumediene. Il recueillit de très nombreuses signatures, certaines illustres, et il donna naissance au Comité pour la défense d'Ahmed Ben Bella et des autres victimes de la répression en Algérie. Le président en fut Robert Merle, dont j'ai été presque jusqu'au bout l'adjoint. Ce Comité publia une douzaine de bulletins d'information imprimés et deux brochures, multiplia les démarches auprès de toutes les autorités ou instances possibles et imaginables, harcela les chefs d'Etat du tiers monde, adressa deux pétitions, signées par un quarteron de prix Nobel, à la Commission des Droits de l'Homme des

Nations Unies, et obtint finalement l'élargissement, puis la libération de tous les détenus politiques algériens et français ayant adopté la nationalité algérienne qui se trouvaient en prison à la suite du coup d'Etat de juin 1965.

Le seul qui est demeuré, depuis plus de sept ans, dans les oubliettes de la dictature militaire, est Ahmed Ben Bella. Et pour cause : le président déposé est une source permanente d'embarras pour le régime. La mobilisation en sa faveur de l'opinion internationale n'a pas permis de s'en défaire par le moyen expéditif du meurtre. Mais comme il incarne en sa personne la légalité de la République algérienne, sa mise en liberté ferait éclater derechef l'illégalité de l'usurpation.

J'avais cru, par ailleurs, devoir adhérer à un Comité « France-Algérie », de tendance gaulliste dite de gauche, que présidait avec une astucieuse bonhomie feu le ministre Edmond Michelet et qui, sous couleur de veiller au maintien de bonnes relations entre la France et l'Algérie nouvelle, soutenait à fond la dictature militaire d'outre-Méditerranée. Je n'étais entré dans ce Comité attrape-nigauds que pour essayer, croyais-je, de faire entendre à ses assemblées générales la voix des défenseurs de Ben Bella et des autres prisonniers politiques algériens.

Il en résulta d'assez vifs incidents. Ce fut ainsi que le Comité ayant organisé une somptueuse réception en l'honneur du ministre de l'Intérieur algérien Medeghri, à l'hôtel Crillon, place de la Concorde, il me fut signifié par le chef de cabinet de Michelet, Joseph Rovan, que je ne pourrais y assister. Le quidam fit monter la garde par des volontaires devant l'édifice que l'architecte Gabriel avait orné d'une imposante colonnade, pour le cas où je tenterais de passer outre à l'interdit. Plusieurs notabilités du comité directeur de l'Association, sous l'impulsion du député David Rousset, n'en adressèrent pas moins une lettre très ferme à Medeghri en faveur de Ben Bella et de ses compagnons d'infortune.

Au moment où ces lignes sont écrites, la lutte pour la libération de Ben Bella s'est relâchée. J'ai dû, malheureusement, me retirer du Comité créé pour sa défense, car une certaine partie de ses membres et des avocats qui y participaient étaient des communistes de stricte obédience, surtout préoccupés, tout en se posant en « progressistes », de ménager le pouvoir installé par fraude en Algérie, et ceci pour une raison de politique internationale : l'Union soviétique accorde un

appui militaire important à la dictature militaire algérienne. Après des années d'affrontements avec ces éléments du Comité, qui trouvèrent trop souvent appui auprès de Robert Merle, je préférai prendre le large. Au surplus, après mai 68, l'attitude du Parti communiste et de la C.G.T., contribuant à faire échouer une révolution qui avait été à deux doigts de renverser le pouvoir gaulliste, m'interdisait désormais toute collaboration, de quelque nature que ce fût, avec eux.

En dépit de désaccords, souvent virulents, avec les communistes au sein du Comité Ben Bella, je crois devoir faire deux mises au point : la première, je n'ai eu qu'à me féliciter toujours des excellents rapports personnels que j'ai entretenus avec Henri Alleg dont la chaleur humaine et fraternelle atténuait les frictions qui nous opposaient ; la deuxième, je n'ai pas manqué, en plusieurs occasions, de féliciter l'actuel chef d'Etat de l'Algérie pour avoir pris des positions relativement fermes à l'égard de l'impérialisme et du colonialisme. C'est ainsi que j'ai approuvé son intervention au début de la guerre des « Six Jours » entre Israël et les pays arabes en juin 1967 (mon télégramme de cette époque fut publié par la presse algérienne) ; j'ai également exprimé au gouvernement algérien une entière solidarité dans la lutte qu'il a engagée au début de 1971 pour parachever l'indépendance de l'Algérie par la reconquête de ses richesses pétrolières.

## L'ENLÈVEMENT DE MEHDI BEN BARKA

Le 29 octobre 1965 un autre drame succédait à celui du Dix-neuf Juin : le leader progressiste marocain Mehdi Ben Barka était enlevé de jour, en plein cœur de Paris, et son corps ne devait être jamais retrouvé. Ce crime était la conséquence politique directe de la formidable émeute populaire qui, en mars 1965, dans les villes marocaines et notamment à Casablanca, avait failli balayer le trône. Après une sanglante répression dirigée par le cruel général Oufkir, ministre de l'Intérieur, le roi Hassan II, pris de panique, crut un moment qu'il ne pourrait renflouer son pouvoir que par une « Union nationale ». Il se tourna donc vers l'opposition et, en particulier, vers l'U.N.F.P. (Union Nationale des Forces Populaires), dont Mehdi Ben Barka était le leader le plus marquant, en même temps que l'animateur de son aile gauche.

Mais la perspective d'un retour au Maroc de Ben Barka, voire de son entrée au gouvernement, effrayait, en même temps, le souverain

et encore bien davantage, d'une part, la clique d'officiers supérieurs qui entourait le général Oufkir [181]. D'autre part, elle indisposait les quatre-vingt à cent mille Français demeurés au Maroc et qui, grâce à un « ordre » maintenu par la terreur, y étaient engagés dans de très fructueuses affaires. Par ailleurs, elle alarmait les services secrets français, qui n'avaient rien à refuser à ces colons et pour qui un Maroc courbé sous le sabre était une précieuse « plaque tournante » de leurs multiples machinations africaines, liées à celles de Jacques Foccart, éminence grise de l'Elysée et Fouché du gaullisme [182]. Enfin la C.I.A. américaine n'avait-elle pas un intérêt évident à la suppression physique d'un homme qui assumait le secrétariat du Comité préparatoire de la Conférence Tricontinentale, prévue pour le début de janvier 1966 et qui, de ce fait, était en liaison avec tous les mouvements clandestins de « subversion » contre l'impérialisme américain ? En même temps les services secrets israéliens pouvaient-ils pardonner à Ben Barka un rapport où il avait dévoilé leurs machinations en Afrique noire ?

Au cours d'une conversation téléphonique, je décidai François Mauriac, dès les premiers jours de novembre, à ressusciter le Comité France-Maghreb depuis si longtemps engourdi dans le sommeil de la mort et, peu après, il fut rebaptisé en Comité pour la vérité sur l'affaire Ben Barka. Un soir d'hiver, de neige et de verglas, le toujours vert octogénaire vint assister chez moi à une réunion du Comité. Le frère de Ben Barka, Abdelkader, était présent. Mais le régime gaulliste avait été éclaboussé si fort par un enlèvement commis sur le territoire français avec de hautes complicités gouvernementales qu'assez vite Mauriac nous glissa entre les doigts. Il ne savait plus comment mettre un terme à son déchirement : d'un côté la vérité et la justice, de l'autre son attachement mystique à Charles de Gaulle et aussi les pressions exercées effrontément sur l'académicien par certains collaborateurs du Général, enfoncés jusqu'au cou dans l'Affaire. Ces derniers finirent par l'emporter. Roger Stéphane et Jean-Claude Servan-

181. *Cf.* dans *Le Monde* du 17 juillet 1971 l'interview donnée par Ben Barka au journal égyptien *Al Ahram* peu de jours avant sa disparition.

182. Lorsqu'en 1969 j'allai carrément à Rabat essayer de soutirer quelques parcelles de vérité du général Oufkir lui-même, le sournois personnage, dissimulé sous d'opaques lunettes noires, esquiva les plus gênantes de mes questions, mais termina l'entretien par ces mots : « Si vous voulez tout savoir, allez donc, dès votre retour à Paris, interroger M. Foccart. »

Schreiber avaient réussi à obtenir de l'académicien qu'il reçût en son domicile le ministre de l'Intérieur. Roger Frey y avait, entre quatre murs, lancé, comme le font les francs-maçons, un signal de détresse : le scandale de l'affaire Ben Barka mettait le gaullisme — en même temps que sa louche personne — en danger. Mauriac obtempéra. Il fit savoir incontinent qu'il se retirait du Comité Ben Barka. Dans un article du *Monde* [183], Charles-André Julien lui lança un « à Dieu » à la fois mélancolique et cinglant. Yvon Le Vaillant publia dans *Le Nouvel Observateur* un long article, fort spirituel, sur le « couac » de François Mauriac [184].

Dès lors, Charles-André Julien qui, au début de l'affaire, n'avait guère fait preuve d'empressement, prit la présidence du Comité pour la vérité sur l'affaire Ben Barka. Cependant cet organisme était quelque peu divisé : entre une aile gauche résolue, qu'animaient Claude Bourdet, Maurice Clavel et moi-même, et une aile droite opportuniste, dont les fils étaient tirés par feu Emmanuel d'Astier de la Vigerie, étrange mixture de crypto-communisme et de gaullisme, dont le factotum au sein de la partie civile était le regretté Me Michel Bruguier. L'aile gauche mettait l'accent sur les responsabilités du régime gaulliste dans l'Affaire, l'aile droite les rejetait toutes sur le seul Oufkir. Charles-André Julien pencha parfois vers l'aile droite.

Les influences pernicieuses qui viennent d'être évoquées expliquent, entre autres, les lourdes erreurs que commit la partie civile au cours du premier procès des ravisseurs de Ben Barka : en particulier, l'attaque ne fut pas poussée à fond contre le ministre de l'Intérieur Roger Frey et ses créatures : Me Pierre Lemarchand et le commissaire Caille, « mouillés » dans l'Affaire aussi bien que dans le meurtre (camouflé en suicide) du trop bavard et trop compromettant Georges Figon. Il eût pourtant été assez aisé de les complètement démasquer ; c'est ainsi que l'on négligea de faire expertiser l'écriture du questionnaire politique manuscrit destiné à Ben Barka et trouvé par la police dans la serviette de Georges Figon : si l'on avait poussé plus loin dans cette voie, on eût découvert que le questionnaire était rédigé de la main de Pierre Lemarchand. C'est ainsi, également, que l'on n'exigea pas l'audition au premier procès de Mme Figon mère, venue d'elle-même à la Cour pour témoigner et que le président Pérez refusa

183. *Le Monde,* n° du 2 février 1966.
184. *Le Nouvel Observateur,* n° du 2 au 8 février 1966.

d'entendre. Son audition (j'en ai recueilli d'elle-même la confidence) eût été fort gênante pour MM. Frey et Lemarchand.

En ce qui concerne les circonstances mêmes de l'assassinat de Ben Barka, le général Oufkir et ses complices français avaient chargé quatre truands de la bande de Jo Attia, policiers parallèles et spécialistes de coups de main, de séquestrer le leader marocain. Aujourd'hui Oufkir a été liquidé, au moins l'un des truands réfugiés au Maroc exécuté. La vérité sera-t-elle jamais connue ? Une fois Ben Barka mort, Oufkir aurait-il utilisé les clés que les truands auraient réussi à arracher au séquestré pour courir à Genève et ouvrir le coffre que l'organisateur de la Tricontinentale possédait dans un établissement bancaire ? La C.I.A. put-elle tirer profit des précieux renseignements, en particulier sur l'activité maquisarde de Che Guevara en Bolivie, fournis par cette rafle ? Après sept ans, l'on en est encore réduit aux points d'interrogation.

Quoi qu'il en soit, les responsabilités des services officiels français et de hautes personnalités politiques françaises n'étaient pas moins engagées que celles du général Oufkir et du roi Hassan II qui le couvrit. Et l'on peut se demander si ce ne fut pas, en réalité, pour couvrir, à son tour, ses subordonnés, que le chef de l'Etat français, dans une retentissante conférence de presse, pointa l'index en direction du seul ministre de l'Intérieur marocain (à la grande satisfaction de l'U.N.F.P. qui n'en demandait pas davantage et dont la ferveur gaulliste en fut ravivée).

Le Comité a publié trois brochures sur l'affaire Ben Barka (*Cahiers du Témoignage chrétien,* numéros 45, 46, 54). J'avais rédigé le rapport de la Commission dans le second Cahier, non sans de vifs tiraillements avec Mohamed Tahiri qui, en tant que représentant de l'U.N.F.P., aurait voulu qu'on passât sous silence les responsabilités françaises. Il préférait, tout comme l'avait fait Charles de Gaulle, s'en prendre au seul Oufkir. Fin avril 1971, Tahiri, toute honte bue, deviendra, pour quelques mois, ministre du Commerce de Hassan II, aux côtés du général Oufkir.

Je m'étais astreint à suivre presque quotidiennement les interminables et fastidieux débats du premier procès. Ce qui me permit d'écrire pour *Combat* une série d'articles parus de septembre à novembre 1966. Le soir même du 19 octobre, le premier procès venant d'expirer brusquement par le coup de théâtre de l'arrivée au Palais

de Justice du contumace Ahmed Dlimi, un meeting était organisé par la Fédération anarchiste à la Mutualité : le regretté Morvan-Lebesque fit avec moi un compte rendu de cette parodie de justice.

Comme l'affaire Ben Bella, l'affaire Ben Barka continue. Malgré toutes les tentatives d'étouffement, d'abord celles fomentées en sourdine par les officiels français qui n'ont pas la conscience tranquille, ensuite, après le départ du général de Gaulle, celles manigancées dans le cadre de la « réconciliation » franco-marocaine ; puis la relaxe des auteurs directs de l'enlèvement : Louis Souchon, officier de police, et Antoine Lopez, agent secret du S.D.E.C.E. ; enfin, au lendemain de la liquidation du général Oufkir, les commentaires offusqués de l'O.R.T.F. gouvernementale s'étonnant que l'on parlât encore d'une « affaire vieille de sept ans », l'affaire Ben Barka ne sera jamais enterrée. Quelques-uns de ses amis y veillent. Mais il faut regretter qu'ils soient de moins en moins nombreux [185].

## LA GUERRE DES « SIX JOURS »

J'avais été, depuis ma lointaine jeunesse, un adversaire déclaré du sionisme. J'avais pressenti, dès le long séjour que j'avais fait au Levant de 1927 à 1929, à quels sanglants conflits aboutirait cette entreprise de dépossession des Arabes [186]. On a vu plus haut, à propos de l'aventure de Suez, en 1956, que les années n'avaient pas tempéré cette réprobation de l'Etat juif [187].

Aussi, à l'annonce de l'agression du 5 juin 1967 mon opinion était-elle déjà faite. Nasser — comment le contester ? — avait obéi à une téméraire impulsivité en fermant à la navigation israélienne le golfe d'Akaba et un démagogue hystérique, qui se posait en porte-parole du peuple palestinien, Ahmed Choukeiri, avait commis une imprudence plus lourde encore en jouant, par ses menaces et ses fanfaronnades, ses appels au génocide, les « tigres de papier ».

185. L'un des rares qui n'oubliaient pas, qui persistaient et avaient le courage de le dire publiquement était Robert Buron. Dans une « Libre Opinion » du *Monde* du 29 août 1972, il n'a pas hésité à stigmatiser « le crime que, par complaisance et passivité, le pouvoir a laissé commettre sur notre territoire » et à traiter l'attitude du gouvernement français d'alors de « scandaleuse ».

186. Voir plus loin, p. 475-476.

187. Voir plus haut, p. 95.

Mais les deux super-grands s'étaient probablement concertés, à la dernière minute, pour tenter de prévenir une troisième guerre entre l'Etat sioniste et la nation arabe. Les Américains avaient, hypocritement, promis de se charger de modérer Israël, et les Russes, les prenant au mot, avaient exhorté Nasser à ne pas prendre les armes. L'attaque foudroyante des forces aériennes et blindées des généraux Rabin et Dayan surprit donc totalement une armée égyptienne qui avait reçu l'ordre de ne pas bouger, et qui dormait à poings fermés.

La presse mondiale aux ordres du sionisme, valet de l'impérialisme américain, tenta de faire croire, les premiers jours, que l'agresseur, c'était l'Egypte. Une opinion française mal renseignée et intoxiquée par la propagande pro-sioniste forma, un moment, une union sacrée autour d'Israël. Beaucoup des meilleurs, Jean-Paul Sartre et Laurent Schwartz en tête, s'y laissèrent prendre. Pour certains, la solidarité raciale, un réflexe d'autodéfense, avivé par les affreux souvenirs de la « solution finale » hitlérienne, fit le reste. Un instant le frénétique professeur Misrahi eut le champ libre pour aveugler des esprits troublés. Très rapidement un groupe d'intellectuels, passant à la contre-offensive, lança un appel pour le soutien des peuples arabes. Il était urgent de démontrer, au moment où nombre d'hommes de gauche, aux options par ailleurs résolument anti-impérialistes, perdaient la tête, « abandonnant tout esprit d'analyse », que l'agression du 5 juin était une « avancée des forces les plus réactionnaires dans le monde », les mêmes forces qui s'efforçaient, en vain, d'anéantir l'héroïque Viet-Nam.

Le 23 juin, une assemblée générale, tenue au local des étudiants nord-africains, 115, boulevard Saint-Michel, donna naissance au Comité de soutien à la Révolution arabe. La publication d'un bulletin d'information fut décidée, sous le titre *Juin 67*. Il ne devait avoir que quatre numéros. La petite équipe qui anima le Comité et rédigea ses bulletins était composée de Lucie Tanguy, secrétaire, et son mari, Catherine Lévy, Pierre Rolle, Annette Lena, l'Israélien du Matzpen Elie Lobel, le défenseur des Kurdes J.-P. Viennot, un ou deux jeunes et moi-même, auxquels se joignirent M[e] Marcel Manville, Martiniquais, M[e] Madeleine Lafue-Véron et quelques autres participants épisodiques, tels que Pierre Naville. Des étudiants palestiniens, avec qui nous restions en contact étroit, nous fournissaient la nécessaire documentation.

De leur côté, les professeurs Gilbert Mury et Pierre Vilar avaient formé, avec René Brousse, un Comité de soutien aux luttes de libération nationale des peuples arabes. Ce Comité ne faisait pas tout à fait double emploi avec le nôtre, car, d'orientation maoïste, il mettait davantage l'accent sur la libération nationale que sur la Révolution. Cependant les deux Comités s'associèrent fin décembre pour publier un communiqué commun qui exigeait, « non le massacre d'une population » mais « la fin de l'Etat d'Israël » en tant qu'Etat raciste et religieux, et qui se mettait inconditionnellement au service de la Résistance palestinienne.

Je fus chargé de rédiger pour le numéro 2 de *Juin 67* un article où, rappelant les résolutions des quatre premiers congrès de l'Internationale communiste, nous mettions « en garde contre toute velléité de compromis avec les régimes nationalistes bourgeois » dans les pays arabes. Par la suite, les mots « Révolution arabe » nous étant apparus, malgré nos réserves et nos précisions, comme quelque peu ambigus, le nom de notre Comité fut changé en celui de Comité de soutien à la lutte anti-impérialiste des peuples arabes.

Les Comités, au fil des mois, se multipliaient comme des petits pains. Les partisans d'Israël s'étaient retranchés dans un Comité des intellectuels pour la solution négociée du conflit israélo-arabe, tandis que les anti-sionistes « chèvre et chou » formaient, avec une pompe et une abondance de moyens matériels qui dissimulaient mal leurs désaccords internes et leurs contradictions externes, un Groupe de Recherche et d'Action pour le Règlement du Problème Palestinien (G.R.A.P.P.). Autour des professeurs Jacques Berque et Maxime Rodinson, tous deux spécialistes de l'Islam, s'étaient joints quelques grands noms de la politique, tels que l'ancien ministre Robert Buron et de très nombreux adhérents. Le Groupe publia un bulletin. Une jeune fille, la courageuse et active Geneviève Moll, faisait la liaison entre le G.R.A.P.P. et une Association de solidarité franco-arabe truffée de gaullistes plus ou moins de gauche sous la houlette de l'ancien secrétaire général du mouvement gaulliste, Louis Terrenoire.

Une assez vive controverse s'engagea entre notre Comité et Maxime Rodinson, qui nous accusait, notamment, d'inciter à la lutte armée, à partir de nos paisibles résidences parisiennes, donc sans aucun risque pour nos personnes, les *fedayin* palestiniens. Mais ces braves avaient-ils besoin de nos lointaines « incitations » pour se battre aux fins de reconquérir leur pays ?

A un meeting du Comité dit « Berque-Rodinson », tenu à la Mutualité, le 14 mars 1968, l'occasion me sera fournie de répondre, au nom de notre Comité, à ceux qui nous avaient reproché de prêcher « le meurtre et l'effusion de sang de notre tour d'ivoire de Paris », pour, ensuite, critiquer le plan de règlement du problème palestinien élucubré par le G.R.A.P.P. qui, selon nous, manquait totalement de réalisme et dégageait une odeur de paternalisme. A Jacques Berque, j'écrivis, de surcroît, que la position de son groupe était « idéaliste et pacifiste ». Opportuniste aussi, puisqu'elle visait « à ménager une opinion publique française, qu'il faudrait plutôt cravacher ».

Au Congrès Culturel de La Havane, en janvier 1968, je m'étais retrouvé aux côtés de délégations arabes un peu désarçonnées, face à Maxime Rodinson, pour tenter de déjouer ses tactiques dilatoires qui, hélas, l'emportèrent, quand fut rédigé, et adopté, l'Appel de La Havane, par lequel se termina le Congrès. La lutte contre l'Etat sioniste y était escamotée. Dans un petit pays qui, pourtant, s'était posé en bastion de la lutte anti-impérialiste et de l'internationalisme révolutionnaire, la cause du peuple palestinien était sacrifiée à un désir d'unanimité opportuniste qui servait le prestige du pouvoir cubain et sa politique de la main tendue aux intellectuels européens. Les masques commençaient à tomber. Le « Che » était mort abandonné et Fidel n'était déjà plus Fidel.

En mars, notre Comité lança en commun avec le G.R.A.P.P. et en dépit de nos désaccords, un appel pour la défense des victimes arabes de la répression israélienne.

Une autre polémique nous opposa à Pierre Vidal-Naquet, ancien militant de choc contre la guerre d'Algérie, mais dont une défaillance, heureusement momentanée, put faire croire qu'il était passé dans le camp d'un agresseur anti-arabe prodigue en napalm. Vidal-Naquet qui, sous Ben Bella, avait pris la défense de l'actuel ministre algérien de la Culture, Ahmed Taleb, alors victime de la torture, affirma dans une lettre au *Monde,* à propos d'une conférence de presse de notre Comité, que je serais de ceux « qui estiment qu'il y a une bonne torture, celle que leurs amis infligent, et une mauvaise torture, celle que leurs amis subissent ». Je répondis, bien entendu, que « j'étais contre toute torture, quel que soit le régime qui la pratique », et qu'au surplus c'étaient bien plutôt les militaires aujourd'hui au pouvoir, et non le président Ben Bella, qui avaient fait torturer Taleb.

Enfin, un incident nous opposa au journal *Le Nouvel Observateur,* dont la position sur le problème palestinien, c'est le moins qu'on puisse dire, laissait fort à désirer. Au cours d'une conférence de presse donnée par notre Comité à la salle des Sociétés Savantes, je crus devoir mettre, comme on dit, les « pieds dans le plat » et accuser la rédaction de cet hebdomadaire d'être contrôlée par un conseil d'administration où dominaient les capitalistes israélites — tels que Charles Guetta qui, invité royal, périra au Maroc dans le massacre de Skhirat. Mais pourquoi m'en prendre au seul *Observateur* ? En fait l'immense majorité des moyens d'information étaient — et sont toujours — en France manipulés par des suppôts de l'Etat d'Israël. D'où la nécessité impérieuse et continuelle de rétablir la vérité en faveur du peuple palestinien, martyr et déraciné.

De 1970 à aujourd'hui, un certain nombre de défenseurs de la Résistance palestinienne durent signer des appels pressants au fur et à mesure que se précipitaient les étapes de la liquidation des *fedayin* par le pouvoir jordanien, « inspiré et soutenu par l'Amérique et par Israël », et que se multipliaient ici et là de sauvages représailles israéliennes contre un terrorisme révolutionnaire.

## CE QU'IL RESTE A FAIRE

En conclusion, la décolonisation est loin d'être parachevée. Nos dirigeants continuent à mener une politique néo-colonialiste — certains disent de recolonisation — au Maghreb et en Afrique noire, s'appuyant partout sur une classe dirigeante autochtone opprimante et profiteuse [188]. Le colonialisme sioniste n'a cessé de bénéficier de puissants appuis, non seulement chez les détenteurs des moyens d'information, mais dans les allées du pouvoir, comme en a témoigné, entre autres, le scandale des vedettes de Cherbourg, qui filèrent vers Israël sans crier gare, avec des complicités françaises d'un rang élevé. Enfin un certain nombre de territoires d'outre-mer restent à décoloniser et sont toujours soumis à une dure tyrannie locale, à la fois administrative et capitaliste. Tel est le cas de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane dite française, de Djibouti, de la Réunion, de Tahiti, des

188. Voir plus loin, p. 300, mon rapport au Congrès de La Havane, que les dirigeants cubains, soucieux de ménager le régime gaulliste, ne semblent pas avoir goûté.

Comores, etc. Les plus fidèles héritiers du général de Gaulle, Michel Debré et Pierre Messmer, veillent à garder dans leur assiette ces minuscules reliefs d'un festin qui fut, naguère, impérial. Au Tchad notre impérialisme s'obstine à persévérer dans une guerre néo-coloniale où est tombé, parmi d'obscurs troupiers, un fils d'officier supérieur.

De Paris, notre terrain spécifique, il nous reste donc encore beaucoup à faire. Mais le courant du tiers monde vers la liberté est irrésistible et, tôt ou tard, il entraînera dans son puissant sillage les derniers territoires sous le joug. Par ailleurs un grand coup de balai révolutionnaire, dont les prodromes sont d'ores et déjà perceptibles, finira par éliminer tous les régimes plus ou moins conservateurs, aussi bien au Maghreb que dans l'Afrique de la négritude et, en même temps qu'eux, tous les affairistes européens ou autochtones qui accaparent et détournent une richesse dont des populations encore misérables ont un si pressant besoin.

Il reste, également, encore beaucoup à faire en matière de décolonisation intérieure, à savoir celle des minorités opprimées : décolonisation des Noirs américains, décolonisation des travailleurs immigrés, arabes, portugais, etc., dans les pays occidentaux du continent européen, décolonisation des hommes de couleur en Grande-Bretagne, décolonisation des Irlandais du Nord catholiques, décolonisation des Canadiens français, décolonisation économique des pays d'Amérique du Sud, décolonisation des pays vassalisés par l'U.R.S.S., notamment de ceux qui ont déjà tenté de soulever le joug : Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, voire Roumanie.

L'avenir est à la vraie, à l'entière décolonisation. Elle dépend de la renaissance d'un internationalisme révolutionnaire.

*N.B.* — Le lecteur trouvera dans les pages qui suivent un choix d'articles sur la colonisation et la décolonisation, que j'ai rédigés entre 1930 et 1972 et, avec eux, quelques documents présentant, m'a-t-il semblé, un intérêt historique. En tête, le dernier en date de ces écrits anticolonialistes, rédigé au retour d'un voyage en Polynésie.

SECONDE PARTIE

# *Articles de combat*

*Les Temps Modernes,* novembre 1972

## TAHITI MALADE DE LA BOMBE

Par amour héréditaire [1] de Gauguin et par vocation anticolonialiste, j'ai voulu, avant d'être trop avancé dans la vie, voir enfin Tahiti, visite rêvée au fil des années : vérifier la prodigieuse exactitude des images, jamais trop hautes en couleur, enluminées, dans la misère et la certitude du génie, par l'auteur de *Noa Noa ;* savourer ce que la camisole de force des missions protestantes a laissé subsister chez le naturel de paganisme et de libre sensualité ; humer la fleur à l'oreille, *tiaré* ou hibiscus, dont Gauguin dit que l'oreille en « écoute le parfum », des filles et des garçons, *vahinés* et *tanés,* androgynes [2] de bronze, aux épaules larges, forts des quatre membres ; en même temps, constater *de visu* ce qu'est un « territoire d'outre-mer », poussière survivant à la mort d'un Empire, dernier carré de la colonisation ; enfin, et surtout, à travers la meute militaire et civile qui s'est abattue depuis dix ans sur une petite île de mille kilomètres carrés, au relief impénétrable, accessible et peuplée seulement dans son pourtour, regarder ce que la folie nucléaire a fait de cet éden [3].

1. Mon père Marcel Guérin était l'auteur de *L'œuvre gravé de Gauguin,* 1927, 2 vol.

2. Le mot est de Gauguin, *Noa Noa,* première édition du manuscrit initial publié par Jean Loize, André Balland édit., 1966, p. 28 et 116.

3. Un éden qui avait déjà été profané une première fois, lors de la conquête coloniale. Dans le « Journal d'un soldat d'infanterie de marine », on peut lire, à la date de mai 1846 : « Papenoo est une très jolie baie, mais nous l'avons toute dévastée, nous avons coupé les mailloraises [*maiorés,* arbres à pain], brûlé les cocotiers, pillé et incendié les cases ... Les naturels allèrent se réfugier sur le haut des pics où il fut impossible d'aller les combattre ... La colonne est toujours restée à Punaauia, où elle ravage toute la baie » (*Bulletin de la Société d'Etudes océaniennes,* n° 48, septembre 1933, p. 217-219).

Pour commencer, deux précisions : le mal qu'évoque le titre de cet écrit est, sauf perturbations climatiques et éventuels accidents génétiques futurs et la récente mise au ban de la France en Océanie, beaucoup moins physiologique que social ; ensuite, il faut entendre par Tahiti, qui en est la capitale, une centaine d'îles minuscules, disséminées, excentriques, hétérogènes, dépeuplées, délaissées : les archipels de la Société, des Tuamotu, des Gambier, des Australes, des Marquises, ensemble de cent vingt mille habitants s'étalant sur l'immensité de quatre millions de kilomètres carrés et que l'impérialisme a baptisé hyperboliquement, depuis 1957, à la joie des philatélistes, Polynésie française.

Tout a commencé, on le sait, après l'accession de l'Algérie à l'indépendance, en 1962, et l'inopportunité de continuer au Sahara les explosions atomiques inaugurées, le 13 février 1960, à Reggane. Au même moment, une délégation d'élus polynésiens se rendait à Paris pour solliciter du général de Gaulle la faveur d'un crédit en vue de combler le déficit du budget territorial. Le monarque les écouta, ravi. Il leur tenait en réserve une grosse surprise ; il n'entendait pas se borner à cette aumône ; il l'arrondirait au centuple, en milliers de centuples : dans le secret de sa toute-puissance, il venait d'élire la Polynésie française pour succéder au Sahara. Il allait lui faire un don royal, impérial, plutonien : la bombe. Les paisibles et ravissants atolls inhabités de Moruroa et Fangataufa, dans l'archipel des Tuamotu, deviendraient les « sites » de tirs infernaux.

Dès 1963 était créé le C.E.P. (Centre d'Expérimentation du Pacifique) qui, en liaison étroite avec le C.E.A. (Commissariat à l'Energie atomique), allait proliférer sur Tahiti, leur « base arrière », et l'île de Hao, leur « base avancée ». A coups de milliards généreusement prodigués, disait-on, au bon peuple polynésien, d'immenses travaux furent entrepris : amélioration du réseau routier, agrandissement des installations portuaires à Papeete, construction d'une luxueuse aérogare dans ses environs, création de ports, de pistes aériennes, d'abris souterrains, de routes sur les « sites », aménagement d'innombrables casernes, bureaux, centres résidentiels et de repos, laboratoires scien-

4. Chiffre qui concorde avec l'affectation, dans le projet de budget pour 1973, de six cents milliards et demi d'anciens francs pour la « mise au point de l'arsenal nucléaire » — dont les « tirs atomiques » ne constituent qu'une partie (*Le Monde* du 20 septembre 1972).

tifiques, organismes de recherche et tutti quanti. Aujourd'hui où le rythme de cette expansion prodigieuse s'essouffle du fait même qu'elle touche à son achèvement, le C.E.P., avec ses quelque 5 000 fonctionnaires civils et militaires, a dépensé encore, pour l'année 1971, environ 30 milliards d'anciens francs en Polynésie française. Ce chiffre, bien entendu, ne comprend pas le coût astronomique de chacune des explosions nucléaires, cinq environ par an, et dont une seule, dit-on, coûterait autant que le chiffre précité [4]. A quoi il y a lieu d'ajouter, on le verra plus loin, le coût énorme de la mobilisation navale qui s'est renouvelée chaque année à vingt mille kilomètres de la métropole et des tours du monde dispendieux qui l'ont accompagnée.

L'implantation du C.E.P., plaqué sur ce petit territoire d'une manière artificielle, a été qualifiée par les sociologues de l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (O.R.S.T.O.M.), qui l'ont étudiée avec une objectivité sans complaisance, de « gigantesque métamorphose », de « mutation brutale » ayant « rompu l'équilibre socio-économique » traditionnel de la société polynésienne.

L'offre surabondante de travail et les salaires relativement élevés ont fait de Papeete et de sa banlieue « un gouffre consommateur d'hommes », y attirant la moitié de la population de la Polynésie française.

Déjà, de 1957 à 1967, le nombre des salariés était passé de 6 330 à 15 676 et la masse salariale avait quadruplé. Un exemple : un soudeur autochtone participant, pour le compte de la société Thomson, à la construction du pylone fixe d'où, à Moruroa, est déclenché le « tir » nucléaire, gagnait 1 650 nouveaux francs par mois, nourri et logé. Le résultat a été une désertion massive de la population mâle des « districts » non urbains de Tahiti et des îles des archipels non concernées par les expériences atomiques, et particulièrement défavorisées dans leurs conditions de vie.

L'agriculture traditionnelle a été, de ce fait, sacrifiée. Certes ce déclin s'était manifesté déjà avant l'arrivée du C.E.P., par suite de la baisse des cours mondiaux. Mais ce n'a été qu'à partir de 1964, avec l'implantation du C.E.P., que ces activités ont accusé une chute vraiment sensible.

La cueillette du café, en particulier, qui nécessitait la disponibilité d'une importante main-d'œuvre pendant plusieurs mois, a presque disparu et son exportation a cessé depuis 1964. La production de la vanille est tombée de 52 tonnes en 1969 à 31 en 1970 et 23 en 1971.

Celle de la nacre de 185 000 kg en 1970 à 68 000 en 1971. L'exportation de l'huile de coprah (extrait de la noix de coco) a passé de 11 000 tonnes en 1969 à 8 000 en 1971.

La pêche artisanale parvient à peine à satisfaire aux besoins locaux. Et comme l'appétit dévorant de main-d'œuvre du C.E.P. n'incite pas l'administration à favoriser la création d'industries locales, on assiste à ce paradoxe : une partie du poisson entreposé dans les entrepôts frigorifiques de Papeete prend le chemin des îles Samoa (américaines) où a été créée une conserverie et, de là, est envoyée en boîtes à Los Angeles, d'où elles reviennent, importées, à Tahiti. D'autres industries ont rendu l'âme pour des motifs divers. Ainsi le vaste domaine d'Atimaono qui produisait de la canne à sucre et du rhum a été transformé en terrain de golf pour les loisirs de quelques parasites. Quant aux phosphates de l'île de Makatea, dont l'exportation représentait le tiers de la valeur globale des exportations de la Polynésie, leur gisement est épuisé depuis 1966.

A part les fruits et légumes du cru, la plupart des aliments doivent être importés. C'est ainsi que l'élevage, bien que modernisé, étant loin de suffire à la consommation, 80 tonnes de viande sont acheminées mensuellement par avion, notamment de Nouvelle-Zélande. Il en est de même pour les importations de poulets congelés.

Tahiti importe actuellement pour plus de 11 milliards d'anciens francs de produits alimentaires dont la plus grande partie pourrait être produite sur place. A quoi il faut ajouter que le cours de l'étrange monnaie dénommée franc des colonies (*sic*) du Pacifique (franc C.F.P.), qui avait été aligné sur l'ancienne valeur du dollar (5,50 francs pour 100 francs C.F.P.), est nettement surévalué. Ainsi se trouvent compromises les rares exportations polynésiennes et favorisées les importations. Soit dit en passant, cette monnaie de singe n'est acceptée dans aucun bureau de change asiatique.

Il résulte de ce qui précède un déficit commercial énorme : exprimé en volume il se chiffrait en 1971 à 327 240 tonnes et, en espèces, à quelque 66 milliards d'anciens francs. La Polynésie vit en parasite d'une métropole dont les maîtres du jeu se flattent d'acheter à ce prix son rôle de cobaye nucléaire.

L'implantation du C.E.P. a exercé une autre influence maléfique sur la société polynésienne : elle a aggravé l'écart entre les riches et les pauvres. La Polynésie d'avant la bombe avait accusé beaucoup moins

d'inégalités sociales que les autres pays victimes de la colonisation. Elle n'avait connu ni féodalité terrienne, autochtone ou étrangère, ni monopoles industriels (à part une centrale électrique, une huilerie, toutes deux privées, les défunts Phosphates d'Océanie et quelques gros importateurs). L'irruption des techniciens nucléaires a provoqué, selon l'O.R.S.T.O.M., une spéculation immobilière « effrénée » à travers laquelle se sont faites de très grosses fortunes. Les prix des terrains, surtout à Papeete et ses banlieues, sont montés en flèche. Cet enrichissement a principalement profité à la classe des « demis », qui ne forment que 10 % de la population mais que le métissage et l'ascendance à moitié européenne (ou chinoise) passent pour avoir rendus particulièrement entreprenants et dynamiques. Disposant de capitaux importants, ces privilégiés se sont mis à trafiquer des terres, à lotir, à bâtir, à mettre en location à tour de bras.

Les pouvoirs publics les ont laissé faire. Il fallait bien loger, n'est-ce pas, les cohortes de la bombe. Ils n'ont tenté d'opposer aucune entrave à la spéculation. Point de fixation autoritaire des prix de vente ou des loyers, point de dégel des terrains vacants, point de mise en pratique du droit de préemption. N'était-il pas, au surplus, avantageux pour l'impérialisme de favoriser la croissance d'une couche sociale bénéficiaire de sa manne et attachée, de ce fait, du moins le supposait-on, à la présence française ?

Les autres profiteurs de cette prospérité factice sont les Chinois (originaires de Canton) qui, constituant 11 % de la population polynésienne, tiennent la quasi-totalité du petit et du moyen commerce. L'impérialisme a favorisé leur implantation, afin de s'en servir sur le plan politique. Les Chinois viennent d'être naturalisés, ce qui va leur permettre, aux urnes, de faire contrepoids aux autonomistes.

Gauguin journaliste, dès le début du siècle, mettait en garde contre cette « invasion » et annonçait que la nouvelle génération tahitienne serait plus qu'à moitié chinoise, les traits, aussi bien physiques que mentaux des fils de l'Empire céleste l'emportant, selon lui, dans les métissages, sur ceux des Polynésiens. Les alarmes du grand peintre peuvent paraître quelque peu racistes. Mais l'artiste était sous le « charme » des Maoris, porteurs d'une culture, d'une langue, de beaux traits physiques qui avaient traversé les siècles et essaimé dans tout le Pacifique, étonnants migrateurs d'origine encore inconnue ; et il s'affligeait de les voir abâtardir.

Le système fiscal en vigueur en Polynésie n'a mis aucun frein à l'enrichissement prodigieux d'une minorité. En effet, l'impôt sur le revenu n'y existe pas. Il est, il a été de tout temps, la bête noire des privilégiés. Chaque fois que les porte-parole de l'autonomie politique ont tenté de l'introduire, de prendre l'argent « là où il est », ils se sont heurtés à une levée de boucliers. Ce fut le cas à fin avril 1958 lorsque l'assemblée territoriale osa adopter l'impôt sur le revenu. Des manifestations de rue l'obligèrent vite à faire machine arrière. A nouveau en 1968 les nantis, parés de l'étiquette gaulliste, ont bruyamment protesté contre l'impôt, tentant d'entraîner derrière eux des couches sociales moins favorisées, mais bénéficiant, grâce au C.E.P., de salaires relativement élevés. Aussi le budget du territoire est-il alimenté presque exclusivement par de lourds droits de douane à l'importation, générateurs de vie chère, et par divers impôts indirects. La masse de la population paie pour les privilèges de quelques-uns.

Ce système fiscal est, d'ailleurs, pour ces derniers, une source de profits d'un autre genre. Afin de gonfler au maximum les taxes à l'importation, le gouvernement local a stipulé que les massives importations du C.E.P. en matériel de tout genre et en denrées nécessaires à la nourriture de ses milliers de parasites seraient également assujetties au tarif douanier et qu'au surplus, là où il existait déjà sur place des importateurs spécialisés dans telle ou telle marchandise, le C.E.P. devrait obligatoirement se fournir par leur truchement. C'est ainsi par exemple que le propriétaire d'un grand magasin a encaissé d'énormes bénéfices en traitant de toutes les importations de viande néo-zélandaise nécessaires au ravitaillement des pléthoriques artificiers nucléaires.

L'implantation du C.E.P. conduira tôt ou tard, conduit déjà, à la formation d'une agriculture capitaliste. C'est ainsi qu'un ancien chef des services agricoles a pu, à coups d'artifices et servi par son autorité de fonctionnaire, arrondir à son profit, sur de hauts plateaux propices au pâturage, un énorme domaine, ce qui lui permet d'acheminer quotidiennement sur Papeete des camions-citernes de lait. Les statistiques officielles font état d'une forte progression de la production laitière entre 1970 et 1971 (de 695 000 à 850 000 litres). Le gouverneur Pierre Angeli, dans son rapport annuel, ne cache pas qu'il envisage « une économie agricole rénovée, mieux intégrée, adaptée aux besoins d'une population urbaine en pleine expansion ». De

même un des sociologues de l'O.R.S.T.O.M., F. Ravault, n'hésite pas à écrire qu'« il y a incompatibilité entre l'existence des cocotiers et une véritable agriculture » et que ce maudit cocotier, parure irremplaçable des îles, serait « l'obstacle essentiel au développement d'une activité agricole au niveau normal ». Et de citer avec éloge l'exemple de plusieurs propriétaires qui, nouveaux bûcherons fustigés par Ronsard, ont abattu impitoyablement leurs cocotiers pour se lancer dans une agriculture laitière « scientifique ».

Cependant il existe encore en Polynésie, de l'aveu même du gouverneur, un agaçant obstacle à cette transformation capitaliste de l'agriculture : l'*indivision* des terres qui, avec l'impôt sur le revenu, est la bête noire des « promoteurs » fonciers. L'indivision exprime une certaine persistance du droit coutumier polynésien, essentiellement communautaire. Elle a fait séculairement de la propriété familiale un dépôt sacré, inaliénable. En freinant les transferts immobiliers, elle a permis, dans une certaine mesure, la conservation du patrimoine foncier tahitien et, comme l'a dit un des sociologues de l'O.R.S.T.O.M., J. Fages, elle n'a constitué une « gêne « que pour les acheteurs, généralement « demis » ou Européens. Son mécanisme est assez déconcertant pour un Occidental : chaque héritier se voit attribuer un lot pour y construire son *fare* (habitation) et il lui est loisible d'y planter des cultures vivrières, d'en récolter librement les fruits ; mais ce droit d'usage n'est que temporaire : la propriété du sol demeure familiale et collective.

Pour pratiquer une brèche dans le mur de l'indivision, il a fallu l'intervention du législateur métropolitain. Par un décret du 24 août 1887 qui mit en vigueur le code civil français [5], la terre, jusqu'alors propriété inaliénable, a pu être légalement transmise par la voie de mutations immobilières. Ainsi une faculté était introduite, sans caractère d'obligation, qui permettait désormais de déroger à la coutume polynésienne. La brèche, au fil des années, n'a cessé de s'élargir.

L'invasion nucléaire a porté un nouveau coup à l'indivision. Le processus d'urbanisation spéculative a accéléré le rythme des partages et donations, la multiplication des mutations immobilières. L'indivision

5. En Algérie les mêmes moyens avaient permis l'accaparement de la terre par les colonisateurs français, depuis le sénatus-consulte de 1863 et la loi Warnier de 1873.

est partout en recul et elle ne subsiste plus qu'à l'état d'îlots. On a assisté à un énorme transfert de droits fonciers. Des acheteurs peu scrupuleux ont profité de l'ignorance des ruraux, de leur connaissance insuffisante ou nulle de la langue française, également de l'attraction d'une réalisation pécuniaire immédiate, pour leur faire signer des actes de vente et, souvent, pour revendre ensuite beaucoup plus cher les terres sur lesquelles ils avaient fait main basse. On cite le cas d'un notaire de souche européenne qui n'hésitait pas à soûler ceux dont il voulait extorquer la signature. Un autre cas particulièrement significatif est celui d'un Américain à qui il n'a pas fallu moins de 39 actes de vente pour se constituer le vaste domaine qu'il voulait assembler.

Dans d'autres cas le partage de la terre indivise a pu être opéré grâce à des procédures assez brutales, telles que la vente par licitation judiciaire, quand l'accord de tous les co-propriétaires ne pouvait être obtenu.

L'éden tahitien s'est couvert ces dernières années de clôtures de barbelés et d'écriteaux « TABU », qui, à part la manifestation d'un égoïsme individualiste en contradiction avec la coutume polynésienne, bloquent trop souvent les accès au littoral et aux plages.

Mentionnons ici en passant l'appropriation par Marlon Brando d'un petit archipel, celui de Tetiaroa, situé à 47 km du littoral tahitien et rendu, de ce fait, inaccessible au tourisme. L'illustre acteur consentirait cependant à entrouvrir son royaume, mais seulement à quelques touristes de son choix, triés sur le volet et appartenant à la « haute » société. Par ailleurs il veut bien encourager les fouilles archéologiques sur « ses » terres et y héberger des équipes de chercheurs hawaiiens ou de jeunes normaliens de Tahiti. Un autre richissime Américain, du nom de Robinson, possède un atoll à lui tout seul dans le Nord des Tuamotu, réservé uniquement aux recherches. A quand la vente à l'encan d'une Polynésie française débarrassée de ses naturels ?

Le sociologue F. Ravault admet que les atteintes portées au patrimoine foncier polynésien ont eu pour résultat « une structure de la propriété très défavorable aux intérêts de la plus grande partie de la population » et il note une opposition entre les micro-propriétés du plus grand nombre et les grandes ou très grandes propriétés de quelques-uns. Un autre sociologue, Claude Robineau, n'hésite pas à diagnostiquer la formation d'une « bourgeoisie terrienne » autochtone, maîtresse de la richesse monétaire et qui « tourne résolument le dos

au passé ». On cite le cas d'une famille bourgeoise tahitienne ne possédant pas moins de dix voitures.

Le même Robineau a attiré l'attention sur les laissés-pour-compte de l'expansion, non-propriétaires ou petits propriétaires vivant d'autosubsistance. « Ce sont, dit-il, des gens dont la pauvreté prend plus de relief confrontée à l'ascension économique des éléments les plus favorisés de la population. Leur nombre n'est pas négligeable et c'est vers eux et le phénomène de paupérisation qu'ils représentent que l'attention des pouvoirs publics doit aussi se porter ». A ce « doit » discret, il convient malheureusement de substituer un conditionnel. Car, ici encore, les pouvoirs publics ont brillé par leur passivité. Ils n'ont pas voulu exercer le moindre contrôle sur les modalités de transaction, « contrôle qui, selon Ravault, eût empêché aisément l'occupation effective de nombreuses terres. »

Cette profonde mutation sociale risque d'engendrer dans un assez proche avenir de sérieuses incidences politiques. Elle pourrait aviver une hostilité déjà sourde à l'égard du *popaa,* de l'occupant. « Certains parmi les jeunes, observe Ravault, s'inquiètent de savoir comment leur patrimoine familial a pu passer entre les mains d'étrangers ».

Gilles Sautter, qui a préfacé le remarquable recueil *Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M.* [6], conclut en dénonçant « une inégalité flagrante des revenus entre les groupes », dissimulée par « l'argent mis en circulation », « l'apparente facilité de l'existence », « le luxe des quartiers de villas dans leurs jardins léchés », « le grand nombre de véhicules à moteur » [22 000 en 1972]. Et il a raison de souligner en contrepartie « la dignité et le sens esthétique des plus mal lotis ». On ne perçoit en Polynésie que peu de signes extérieurs de la misère et l'on n'y rencontre ni mendiants ni chasseurs de pourboires. Le Maori est fier.

Par ailleurs, la hausse vertigineuse du coût de la vie est un facteur supplémentaire de paupérisation pour les déshérités. L'indice révèle une augmentation de 58 % de 1960 à 1967 et de 11,5 % du 1er novembre 1969 au 1er novembre 1971. Seuls ceux qui bénéficient sous forme de salaires ou de quelque autre façon de la manne du C.E.P. sont à même de suivre une telle ascension des prix.

Les coups portés à l'indivision, la spéculation foncière aggravent le sort

6. Paris, 1970, 24, rue Bayard, Paris VIIIe.

des milliers de migrants accourus des îles les plus lointaines et les plus délaissées de la Polynésie française, attirés par les mirages de l'urbanisation et du salariat. Nombre d'entre eux ont des *fetii* (parents plus ou moins éloignés) à Tahiti, et si l'indivision avait préservé les terres familiales ils auraient pu s'y installer, y construire leur *fare,* sans risque d'éviction. Là où ils ne peuvent plus recourir à cette faculté, ils s'entassent, au fond de vallées assez éloignées de Papeete, dans d'assez misérables bidonvilles. J'en ai vu de mes yeux dans la pittoresque vallée de la Fautaua, près de ces « bains Loti », où, il y a un siècle, le jeune enseigne de vaisseau Julien Viaud regardait s'ébattre dans la petite rivière les belles Tahitiennes. Les sociologues sont sévères pour « l'absence de structure d'accueil » de ces immigrants « qu'il aurait été cependant possible de prévoir » (G. Ringon) et J. Fages écrit, non sans amertume : « Rien n'a été élaboré pour accueillir les insulaires, canaliser et discipliner leurs installations. » Oh ! certes, des cités confortables ont été créées de toutes pièces, « mais beaucoup plus pour les fonctionnaires, les techniciens du C.E.A.-C.E.P., les militaires, que pour les populations immigrées des archipels ». Ici encore les incidences politiques ne manqueront pas de se faire jour : Gérard Ringon estime que les migrants peuvent donner naissance à un sous-prolétariat et que le mouvement autonomiste tahitien trouve chez eux un appui [7]. D'ailleurs les autonomistes, lorsqu'ils formaient la majorité de l'assemblée territoriale, avaient créé plusieurs lotissements d'habitations ouvrières (ou aidé à leur création).

Autre carence : la République française n'a pas introduit dans son T.O.M. polynésien la Sécurité sociale. Les spécialités pharmaceutiques, d'un prix bien plus exorbitant encore que dans la métropole, ne sont pas remboursées aux malades ni les consultations médicales. Du point de vue dentaire, seule l'extraction d'une dent, à l'exclusion de tous autres soins, est à la charge de la charité publique, ce qui explique le nombre désolant, même chez les jeunes, de bouches édentées.

Sur le plan des infrastructures, les déficiences ne sont pas moins criantes : l'usine Martin, entreprise privée, distribue le courant à des tarifs sensiblement plus élevés que l'E.D.F. en métropole. Et, faute

7. *Journal de la Société des Océanistes,* n° 32, septembre 1971.

d'une production d'énergie suffisante, elle ne le fournit qu'au compte-gouttes. Alors que la route de ceinture de l'île comporte 62 km, plus 36 km de tronçons sur la presqu'île, le réseau de distribution de l'électricité s'arrête au km 13,8 dans le circuit Est et au km 20 à l'Ouest. Au-delà de ce secteur privilégié, les populations sont vouées à la lampe à pétrole, les plus aisés au générateur électrique individuel. Un projet de barrage à édifier dans la montagne dort dans les cartons administratifs. Il n'est pas question d'une usine à gaz à Papeete. Les importateurs de butane ont les coudées franches.

Le réseau routier à Tahiti est très insuffisant, notamment en direction des fonds de vallée et des lotissements de montagne. Même la route de ceinture, améliorée depuis l'arrivée du C.E.P., n'est pas assez large et, par suite de l'intensification de la circulation, souvent proche du blocage. Dans les îles les plus fréquentées par les touristes, telles que Moorea et Bora-Bora, la route de ceinture se trouve dans un état déplorable. Il paraît que cela fait plus « pittoresque ».

Certains quartiers de Papeete sont privés d'eau, tandis que les eaux de pluie s'écoulent à l'air libre, formant des marécages : pas de réseau d'égout. Dans son rapport pour 1971, le gouverneur ne dissimule pas que « le budget d'équipement 1972 sera un budget d'austérité ». Les centaines de milliards des feux d'artifice nucléaires ne lui sont pas destinés.

En matière d'enseignement, le bilan n'est pas beaucoup plus brillant. Le gouverneur convient que « les enfants quittant l'école primaire à 14 ans ne bénéficient d'aucune formation pré-professionnelle pour laquelle n'existent encore ni les maîtres spécialisés ni les ressources nécessaires ». Dans les îles Sous-le-Vent un tiers seulement des enfants sont scolarisés.

Le tourisme, à part deux stations du Club Méditerranée, est réservé aux millionnaires, la plupart californiens, néo-zélandais et australiens. La cherté de la vie (50 % plus élevée qu'en « métropole »), le coût exorbitant des transports aériens, le taux de change d'une monnaie Pacifique surévaluée en interdisent l'accès aux Français non nucléaires. Il n'existe pas de petite hôtellerie. Les luxueux établissements sont entre les mains d'Américains et d'Européens, voire de « demis ». Un journal yankee y est distribué gratuitement. On y présente au naïf visiteur une Polynésie de rêve et de légende, à coups de couronnes de fleurs et de colliers de coquillages, de chants langoureux, d'ailleurs ravissants, et de ballets en costumes rituels, d'ailleurs fort beaux, et

l'on y fait apparaître l'autochtone comme un bon sauvage dont, selon Claude Robineau, « la vie serait dégagée des soucis matériels et qui consacrerait le plus clair de son temps à la danse, aux jeux de l'amour ». Le Polynésien ressent le « caractère dérisoire et artificiel » de ce genre de tourisme et son mépris pour le *popaa* s'en trouve stimulé. La coupure est totale entre l'un et l'autre.

Le Centre d'Expérimentation du Pacifique n'est pas destiné à durer pour l'éternité. Déjà ses activités de bâtisseur sont en régression et il annonce une réduction de ses effectifs pour le prochain exercice budgétaire. De plus son existence même est à la merci des fluctuations de la politique française. Qu'adviendra-t-il de la Polynésie après son départ ? Comment parviendra-t-on à réparer la détérioration de l'économie traditionnelle, à pallier les effets de la prolétarisation et de l'urbanisation qu'il a provoquées ? Il est douteux que le migrant revienne jamais à son île d'origine, le Tahitien à l'autoconsommation rurale. Comment reconvertir une Polynésie malade de la bombe ? Comment lui assurer une nouvel équilibre économique ? L'euphorie dans laquelle baignent encore gouvernants et possédants risque d'aboutir à d'imprévisibles et désagréables réveils. Et nous voici amenés à passer du domaine économique au domaine de la lutte politique.

La Polynésie française, de même que les divers D.O.M. et T.O.M. placés sous la férule de la rue Oudinot, attend encore la décolonisation, mais comme sœur Anne, elle ne voit rien venir. Une rue Oudinot qui le prend de très haut, puisqu'une délégation d'élus polynésiens, venus plaider la cause de l'autonomie interne, en avril 1968, au temps où y régnait le général Billotte, ne fut point reçue, le ministre refusant de discuter du statut politique de la Polynésie.

Pourtant la France avait signé, dès 1944, la Charte des Nations Unies qui assignait à ses membres la « mission sacrée » de développer la capacité des populations des territoires sous leur dépendance « de s'administrer elles-mêmes, de tenir compte de leurs aspirations politiques et de les aider dans le développement progressif de leurs libres institutions politiques ».

Sous la pression de la guerre d'Algérie, l'impérialisme finit par éprouver le besoin de jeter du lest et, Guy Mollet au pouvoir, Gaston Deferre fit voter la fameuse loi-cadre du 23 juillet 1956, visant à

« associer plus étroitement les populations d'outre-mer à la gestion de leurs intérêts propres ». Elle dotait l'assemblée de territoire élue au suffrage universel (en Polynésie depuis 1947) d'un « pouvoir délibérant élargi » en certaines matières locales. Elle instituait un conseil de gouvernement élu par l'assemblée territoriale au scrutin de liste, enfin elle annonçait une réforme ayant pour but « de faciliter l'accès des fonctionnaires d'origine locale à tous les échelons de la hiérarchie ». Le décret général d'application du 30 mars 1957 et le décret d'application à la Polynésie du 22 juillet 1957 allèrent un peu plus loin : ils conférèrent aux membres du conseil de gouvernement le titre de « ministres », le conseil, sous la présidence du gouverneur, rebaptisé « chef du territoire », exerçant le pouvoir exécutif et dirigeant l'administration. Une subtile distinction était opérée entre les « services d'Etat » assurés par des Français (armée, trésor, justice, information et relations extérieures) et les « services territoriaux », longuement énumérés, placés, dans le cadre de la compétence qui leur était attribuée, sous l'autorité de chacun des ministres. Le conseil de gouvernement avait la faculté de démissionner s'il n'obtenait plus la confiance de l'assemblée. En l'absence du « chef du territoire », il était présidé par un vice-président qui était le conseiller élu en tête et qui, en fait, dans les domaines non réservés à l'impérialisme, faisait office de premier ministre. C'est ainsi qu'il pouvait proposer au chef du territoire de démettre un ministre de ses fonctions.

Mais survint le coup d'Etat gaulliste du 13 mai 1958. L'histoire a tragiquement démontré que le gaullisme n'est décolonisateur que lorsqu'il y est contraint et forcé. Il s'empressa de mettre à profit une délibération du 14 novembre 1958 de l'assemblée territoriale qui, en plein désarroi par suite, comme on le verra plus loin, de l'arrestation du vice-président du conseil, avait demandé, sur la proposition d'un de ses membres appartenant à la minorité réactionnaire, que soit réduite la compétence du conseil de gouvernement. Une ordonnance prise par l'Elysée, le 23 décembre 1958, put ainsi dépouiller les conseillers de gouvernement de leur titre de ministres et, par voie de conséquence, de toute autorité sur l'administration correspondant à leurs attributions, supprimer d'un trait de plume le poste de vice-président du conseil de gouvernement et rétablir le titre, plus proconsulaire, de gouverneur chef du territoire. C'est ce régime qui a subsisté jusqu'à aujourd'hui. Il confère au gouverneur d'énormes

pouvoirs : maintien de l'ordre, droit d'expulsion sans appel du territoire, capacité de faire annuler par la rue Oudinot toute mesure qui « excéderait les pouvoirs » réduits laissés à l'assemblée territoriale ou « qui serait de nature à porter atteinte à la Défense nationale », enfin de faire dissoudre l'assemblée territoriale par décret pris à Paris en conseil des ministres.

La situation des cinq conseillers de gouvernement, élus par l'assemblée territoriale, est particulièrement inconfortable. Ils sont tenus de garder le secret sur les débats du conseil et ne peuvent donc, sauf entorse à la loi, révéler à leurs mandants les désaccords éventuels qui les opposent au gouverneur. D'où une tendance naturelle à rejeter sur ce dernier la responsabilité de toute initiative. En même temps, le contrôle de l'administration, dépendant directement du gouverneur, leur échappe, même dans les domaines de leurs attributions respectives. Ils sont ainsi fort mal préparés à la pratique d'une future autonomie interne. Comme l'a souligné Noël Ilari, ancien président de l'assemblée territoriale, dans son livre de souvenirs [8], la Polynésie est à la merci de fonctionnaires métropolitains itinérants, omnipotents mais incompétents, totalement dépourvus de sens politique et pleins de morgue. Toutefois une certaine « tahitianisation » des cadres administratifs est actuellement en cours ; nombre de postes sont désormais tenus par des autochtones, mais le flot croissant des jeunes gens qui reviennent au pays après avoir terminé leurs études en France commence à créer un problème de débouchés dans la fonction publique, qui pourrait devenir aigu, surtout si les prébendiers métropolitains, bien mieux rétribués grâce au fameux « tiers colonial », s'accrochaient à leurs sinécures.

Il est à noter, en passant, que la tendance gaulliste à la recolonisation des T.O.M. n'est pas un phénomène limité à la Polynésie. La même mésaventure est arrivée à la Nouvelle-Calédonie. Le régime de la loi-cadre de 1956-1957 y a été amputé par une loi du 21 décembre 1963, exactement dans les mêmes termes.

Ajoutons que dans les deux T.O.M. la liberté de la presse avait été réduite pour les écrits en langue non française par un décret du 29 mars 1932. Seule la langue française est enseignée dans les écoles primaires. Les autochtones ressentent tout particulièrement ces atteintes à leur culture et à leurs traditions.

8. *Secrets Tahitiens*, Paris, 1965.

Il n'est donc pas surprenant que l'objectif politique immédiat des Polynésiens comme des Néo-Calédoniens, soit l'autonomie interne. Le mécanisme de cette autonomie a été défini par un député polynésien à l'Assemblée nationale, Francis Sanford. Successivement inscrit au Parti des Indépendants, puis au P.D.M. de Jacques Duhamel, depuis au groupe Réformateur il a rejoint, en Polynésie, sous la pression populaire, le camp de l'autonomisme. En novembre 1970, il a déposé, à l'Assemblée nationale, un projet de loi dont le mécanisme, calqué en partie sur le parlementarisme européen, serait le suivant :

Le conseil de gouvernement serait formé par un président, premier ministre du territoire, un vice-président, des conseillers de gouvernement ministres du territoire. Le premier ministre serait élu par l'assemblée territoriale. Il choisirait ses ministres, présenterait son conseil de gouvernement à l'investiture de l'assemblée, pourrait poser la question de confiance et se retirerait avec son conseil en cas de vote de censure, assumerait la direction des services administratifs et en recruterait le personnel.

Mais le projet est bien restreint, puisqu'il laisse subsister un gouverneur sous le nom de « haut-commissaire », ainsi que le domaine réservé de l'Etat français.

S'enhardissant jusqu'à franchir le Rubicon, Sanford n'a pas hésité à poser le problème devant l'O.N.U. en juillet 1972. Reçu par la commission de la décolonisation dont le secrétaire permanent est un Japonais, il y exposa son projet d'autonomie interne. Commentant cette démarche insolite dans une lettre circulaire à ses électeurs, le député de Polynésie explique : « En allant à l'O.N.U., j'ai fait un geste essentiellement politique. J'ai prouvé notre désir d'aller jusqu'au bout pour obtenir satisfaction. On ne peut pas faire plus que ce que j'ai fait, du moins sur le plan de la légalité... En fait notre démarche à l'O.N.U., si l'on y regarde bien, c'est déjà un pied dans l'illégalité ... Maintenant à l'O.N.U. les délégués des nations sauront que Tahiti, par l'intermédiaire de son député, est venu réclamer l'autonomie interne que la métropole lui refuse. » Et d'ajouter que le nouveau premier ministre Messmer, dont les attaches familiales avec la Nouvelle-Calédonie sont connues des initiés, s'est empressé de faire savoir aux Calédoniens qu'il n'était pas question de changer leur statut. C'est qu'en Nouvelle-Calédonie le facteur déterminant est l'exploitation du nickel, apanage de la famille Rothschild, de même qu'en Polynésie les « tirs » nucléaires font la loi. « Faut-il conclure, demande Sanford, que nous

resterons Français tant que la France aura besoin de nous pour faire exploser ses bombes ? »

Le petit archipel des Comores, dans l'océan Indien, dont la population équivaut en nombre à celle de la Polynésie, ne serait-il pas, dit-on, sur la voie de l'indépendance grâce au soutien de l'Organisation de l'Unité africaine ? A quand le tour des « territoires » du Pacifique ?

A trop attendre, au nom de la bombe ou du nickel — comme, naguère, en Algérie, au nom du pétrole — l'impérialisme français risque de les acculer à l'alternative de cette « illégalité » dont Sanford a agité, bien que discrètement, la menace. Et les Polynésiens pourraient, un jour, selon l'expression de Noël Ilari, « entrer en sécession, parfois à contrecœur et contre leurs intérêts, pour obtenir, par la violence, une indépendance totale qu'ils ne recherchaient même pas. »

L'assemblée territoriale, dont le mandat de cinq ans expirait, a été renouvelée le 10 septembre 1972. Elle comportait une majorité autonomiste de 17 membres sur 30, formée par le cartel de deux partis : 10 du parti du député Sanford, « La Voie nouvelle » (*Te E'a Api*) et 7 du parti du vieux leader national et sénateur, Pouvanaa Oopa, « Le Mouvement des patriotes » (*Here Ai'a*). Le picaillon gouvernemental et atomique a coulé à flots pour mettre en échec l'autonomisme et acheter soit l'électeur soit les politiciens disposés à retourner leur veste. Les missionnaires, de leur côté, ont mis le coup de pouce. D'où un recul du cartel autonomiste qui ne dispose plus que de 13 sièges (7 au premier parti et 6 au second) contre 13 sièges aux anti-autonomistes. Deux candidats avaient quitté Sanford peu avant l'ouverture de la campagne électorale. Reste à voir comment voteront à l'assemblée territoriale quatre élus coincés entre les deux camps. Il se pourrait qu'en conseil des ministres, à Paris, le secrétaire d'Etat, Xavier Deniau, se soit un peu trop hâté de chanter victoire. Déjà il semble que le gouverneur ait quelque peine à former une majorité anti-autonomiste et l'un des leaders anti-colonialistes m'écrit : « Pour nous, autonomistes, nous constituerons une forte minorité homogène et décidée à mener la vie dure aux pantins du colonialisme. »

Ici doit trouver place une brève évocation d'un homme prestigieux, vieillard de 77 ans, affaibli par la maladie mais dont la popularité reste grande, alimentée par la brutale répression impérialiste qui s'abattit sur lui. Le chauffeur de taxi qui me conduisit jusqu'au

modeste *fare* de Pouvanaa me confia avec émotion qu'il le regardait comme l'égal de « Bourguiba (*sic*), Ho Chi Minh, Ben Bella ». Pour le petit peuple, c'est-à-dire les deux tiers au moins de la population, Pouvanaa est le *metua* (le conducteur). Ancien ouvrier charpentier, grand bel homme aux yeux bleus, de culture biblique, d'un désintéressement absolu, ennemi de toute compromission, dont la grande bonté s'allie à un remarquable bon sens, connaissant admirablement les aspirations et les besoins des autochtones, orateur en langue tahitienne passionné et passionnément écouté, Pouvanaa, malgré son grand âge, est encore une force politique, bien qu'aujourd'hui il fasse figure de porte-drapeau plutôt que de leader actif. Derrière lui un Tahitien, John Teariki, et un Français de souche, Henri Bouvier, dirigent avec intelligence le parti. Mais, sur la liste électorale que présente celui-ci, Pouvanaa a été placé en tête.

Pouvanaa m'a raconté, au cours de notre entretien, que sa carrière politique commence en 1940 lorsqu'il organise une manifestation à Papeete en faveur du ralliement à la France libre, appuyée par les ouvriers syndiqués de la ville et l'équipage cégétiste du paquebot *Ville d'Amiens*. En 1942, il fait signer aux Tahitiens une pétition pour obtenir, en ces temps de pénurie, une distribution plus équitable des denrées de première nécessité. L'administration le jette, plusieurs jours, dans un cabanon de l'asile d'aliénés et elle l'accusera, a posteriori, après la Libération de la France, d'avoir comploté dans le but de faire arrêter le gouverneur aux ordres de Pétain et d'avoir voulu renvoyer en métropole les fonctionnaires vichystes !

En 1947, nouvel accrochage. Un Comité Pouvanaa, de tendances autonomistes, s'est formé et a organisé, le 9 mai, pour protester contre l'interdiction d'un meeting prévu dans un cinéma, un défilé de 3 000 personnes marchant en direction du palais du gouverneur. Le 22 juin, nouvelle manifestation pour empêcher le débarquement de trois fonctionnaires métropolitains dont les traitements ne sont pas prévus au budget local. La force armée intervient, l'état de siège est proclamé et les membres du Comité Pouvanaa sont incarcérés, pendant cinq mois, dans d'infâmes cachots. Du 18 au 25 novembre se déroule le procès des « comploteurs », qui se termine par un acquittement général. Pour Pouvanaa, c'est un triomphe. Il prend sa revanche en se faisant élire, en 1949, député à l'Assemblée nationale métropolitaine. Mais il s'inscrit, malencontreusement, au chétif groupe des « Indépendants-Paysans » que préside Paul Antier et ce dernier le mettra

en veilleuse au Palais-Bourbon. Son mandat parlementaire lui sera renouvelé deux fois.

Par la suite, le Comité Pouvanaa se transforme en parti politique : le Rassemblement démocratique des populations tahitiennes (R.D.P.T.). Il a publié dans son journal un projet de constitution. Conçu et structuré sur le modèle du P.C.F., il s'organise efficacement, ne tarde pas à grouper 12 000 cotisants réguliers, répartis en 121 sections et couvrant jusqu'aux îles les plus lointaines. Tant et si bien qu'aux élections de 1953 il enlève 18 sièges sur 25 à l'assemblée territoriale et à celles de novembre 1957 17 sur 30, ce qui lui permet de conserver la majorité. Quand à la fin de 1957 la loi-cadre est appliquée en Polynésie, Pouvanaa est élu vice-président du conseil de gouvernement ; c'est donc lui qui remplace le gouverneur en cas d'absence. Levé de bon matin, il exerce ses fonctions avec conscience, probité et rigueur. Son parti s'assigne « la tâche de mener le pays vers une république tahitienne dans l'Union française ». Sous son impulsion, l'assemblée territoriale, soucieuse de justice fiscale, a adopté l'impôt sur le revenu. Les 29-30 avril 1958, en guise de lever de rideau du Treize Mai, l'opposition gaulliste mobilisée, exploitant le mécontentement des nantis, fait lapider l'assemblée, l'oblige à annuler son vote. Le sieur Rives-Henrys qui, depuis, a défrayé chez nous la chronique des scandales immobiliers, est envoyé en mission en Polynésie pour mettre en place les structures de l'U.N.R., future U.D.R.

Le référendum du 28 septembre 1958 portant approbation de la Constitution de la V$^{e}$ République met le feu aux poudres. Pouvanaa et son parti, à l'exemple de Sékou Touré en Guinée, se prononcent pour le Non. L'administration met tout en œuvre pour contrecarrer sa campagne. La Radio lui est refusée, les imprimeurs reçoivent la consigne de ne pas éditer ses tracts, les armateurs de l'empêcher de se rendre dans les îles. A Paris, un journal réclame déjà son arrestation. Cette formidable pression, à laquelle s'ajoute la campagne de Francis Sanford en faveur du Oui, vaut finalement au Oui 65 % des suffrages.

Pouvanaa est insulté, menacé de mort, son *fare* lapidé. Aussi doit-il accepter la présence de jeunes volontaires qui, munis d'un armement aussi improvisé qu'hétéroclite, montent la garde autour de lui et de sa famille. Mais, parmi eux, l'administration a réussi à glisser des provocateurs qui se rendent en ville et y lancent des cocktails Molotov, allument ainsi deux ou trois commencements d'incendie, instantanément maîtrisés.

Il n'en fallait pas plus pour abattre Pouvanaa. Bien que député français, il est incarcéré sans levée de l'immunité parlementaire, déchu de ses fonctions de vice-président du conseil de gouvernement, et il devra attendre un an, jusqu'au 21 octobre 1959, pour que la cour d'assises de Polynésie le condamne à huit ans de réclusion et quinze ans d'interdiction de séjour pour « complicité de destruction d'édifices ». Il sera déchu de son mandat parlementaire en février 1960 et son parti, le R.D.P.T., supprimé, par décret du général de Gaulle. Tansféré à la prison des Baumettes à Marseille, puis à Fresnes, ce ne sera qu'au début de 1961 qu'il sera placé en résidence forcée dans une maison de retraite dirigée par l'église protestante à Pierrefonds (Oise). Son exil solitaire, dans les Deux-Sèvres puis à Vanves, durera neuf longues années. Ce ne sera qu'en novembre 1968 qu'un décret autorisera un Pouvanaa affaibli par la maladie à regagner Tahiti où lui sera réservé, en décembre, un accueil triomphal. En septembre 1971, il sera élu sénateur de Polynésie contre le candidat U.D.R.

En décembre, pour contrebalancer les prérogatives de l'assemblée territoriale, en majorité autonomiste, le gouvernement français découpera la Polynésie française en communes, remplaçant les anciens districts et dotées d'une relative autonomie financière. L'administration locale réussira à faire élire dans la plupart d'entre elles des conseillers municipaux à sa dévotion. L'U.D.R. prendra soin de ne pas présenter de candidats pour laisser croire à des élections « dépolitisées ». En récompense les nouveaux maires seront conviés à un agréable voyage en métropole, tandis que le gouverneur de Polynésie partira en tournée dans les îles pour y faire acclamer la « réforme communale ». Le même artifice avait été expérimenté au préalable en Nouvelle-Calédonie pour y faire la nique au parti majoritaire de l'assemblée territoriale : l'Union calédonienne.

La revendication de l'autonomie interne et la protestation contre les explosions nucléaires sont les deux thèmes politiques principaux du mouvement national polynésien.

A vrai dire, la distance des « sites » où se déroulent les tirs (1 200 kilomètres) confèrent à ces terribles feux d'artifice, dans la conscience populaire, un caractère lointain et estompé. Mais le déploiement avant, après, dans l'intervalle des « tirs », de la flotte de guerre dans le port de Papeete, la présence, à quai, du croiseur anti-aérien *De Grasse* surmonté d'un haut pylone qui avait servi, et ne sert d'ailleurs

plus, au déclenchement de la bombe atomique, celle de l'*Ouragan* et de l'*Orage,* porteurs chacun d'un hélicoptère, enfin de toute une série d'avisos escorteurs, l'invasion de la ville par des milliers de jeunes marins que l'on essayait de camoufler en les faisant sortir en vêtements civils — sans pour autant éviter quelques bagarres avec les jeunes Tahitiens — étaient des signes visibles que la France a jeté son dévolu sur ses îles du Pacifique pour de redoutables et coûteuses expériences.

Les affiches à l'hôtel des postes informant le public que le courrier à destination ou en provenance de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande était suspendu ou sujet à des retards, l'interruption de l'importation de denrées vitales confirmaient la réalité du boycott protestataire d'un certain nombre de grands pays riverains du Pacifique, boycott appuyé par les syndicats ouvriers. C'est ainsi que les ventes de Renault-Australia sont tombées de 16 % en juin-juillet 1972. La presse locale n'a pu celer qu'un yacht, le *Greenpeace III,* du nom d'une association pacifiste canadienne, s'était rendu à Moruroa avec l'intention d'y parachuter trois hommes, suivi de deux autres bâtiments contestataires en provenance de Nouvelle-Zélande, avec à bord un parlementaire maori et un écrivain. Aujourd'hui les nouveaux gouvernements travaillistes d'Australie et de Nouvelle-Zélande envisagent d'y envoyer des navires de guerre.

L'Assemblée territoriale polynésienne, sur l'initiative du leader de l'ancienne majorité autonomiste John Teariki, a émis une protestation solennelle contre la campagne nucléaire, dont les échos, on le sait, sont parvenus jusqu'à la presse parisienne. Lorsque le député Sanford s'est rendu à l'O.N.U. au début de juillet, il y a également parlé bombe. Reçu par un membre du bureau de la commission de la pollution et de l'environnement, il a retracé l'histoire de l'implantation du C.E.P., témoigné de l'hostilité manifestée par l'assemblée territoriale contre la nouvelle campagne nucléaire et a attiré tout spécialement l'attention sur le sort des habitants des îles de Mangareva (îles Gambier), Tureia et Hao (archipel des Tuamotu). Les Mangaréviens ne furent-ils pas bouclés pendant deux jours dans des abris dont il fallut ensuite arroser les toits pour les décontaminer ? Mais cette eau retourna ensuite, dangereusement, à la terre. Dans des îles où le ravitaillement en eau pose problème, le C.E.P. a fait vider toutes les citernes, estimant que leur contenu pouvait être radioactif. On assure par ailleurs qu'aux îles Gambier les poissons auraient été

contaminés par les retombées. Sanford insista auprès de l'O.N.U. pour qu'elle fît venir une commission d'enquête à Mangareva faute d'avoir pu obtenir, comme l'avait réclamé en vain l'assemblée territoriale, un contrôle des « sites » par une commission de savants qui eût été désignée en partie par elle. Le conseiller Henri Bouvier adressa, par ailleurs, une lettre à *La Dépêche de Tahiti,* où il exprimait la crainte que tous les peuples de l'hémisphère Sud fussent « agressés par les effets présents et futurs des retombées des explosions de Moruroa » et mettant en garde la puissance nucléaire française « contre les dangers que ses essais de bombes font courir aux générations futures sur le plan de l'hérédité génétique ».

Devant la virulence de cette clameur protestataire, les artificiers s'enfoncent dans un secret qui se veut impénétrable. Un secret qui stimule l'espionnage, plonge Papeete dans une atmosphère de roman policier, de microphones clandestins et d'agents doubles. Personne ne devrait connaître le nombre des explosions et leurs dates : en fait, il y en eut cinq en 1972. Des militaires un peu trop bavards ont été renvoyés en métropole, menottes aux mains, les équipages ont eu la bouche cousue par la Sécurité navale. Au cours d'une campagne précédente, en 1967, deux pilotes d'hélicoptères qui avaient refusé de participer aux « tirs » et l'avaient fait savoir par une lettre au ministre furent rapatriés dans un avion militaire, emprisonnés, jugés par un tribunal militaire, dégradés, puis radiés de l'armée.

Ces réactions anti-bombe incitent aujourd'hui le pouvoir pompidolien à envisager, d'une part de remplacer la mobilisation navale, trop coûteuse, par la construction de moyens nouveaux d'hébergement des techniciens sur les « sites », d'autre part à renoncer à l'avenir aux explosions dans l'atmosphère et à leur substituer des expérimentations souterraines, dangereuses, elles, d'une autre manière : pour la fragile écorce terrestre. Une île déserte des Marquises, Eaio, est aménagée à cet effet, et Michel Rocard a été assez indiscret pour demander, dans une question écrite, des explications à Michel Debré. Le moins navré n'est pas l'excellent professeur Bernard Salvat, du Museum d'histoire naturelle, qui s'apprêtait à faire de cette île, à la flore très rare, une réserve naturelle protégée.

Pour faire admettre à de très jeunes marins leur participation à ces entreprises diaboliques, il a fallu un sérieux lavage de cerveau. L'armée s'est faite enjôleuse. Elle a puisé dans la mythologie. Les

cinq explosions de juin-août 1971 portaient d'aimables noms de nymphes, titans, divinités du Parnasse : *Dioné, Encelade, Japet, Phoebé, Rhéa.* Les gens du C.E.P. étaient qualifiés, dans le jargon cher au Club Méditerranée, de « gentils organisateurs des fêtes de Pluton ». L'album-souvenir distribué aux marins du *De Grasse* s'achevait par un étonnant sonnet, dont voici la quintessence :

...A Moruroa savants et capitaines
Accomplissent un rêve héroïque et brutal.
Ils viennent appliquer la formule einsteinienne
Et parfaire en secret leur arme plutonienne
En dépit des tabous du monde occidental.
Et pour les admirer, massés en passerelle,
Ils allument, défiant le soleil étonné,
Ces gigantesques feux d'une espèce nouvelle.

De ces « feux » donne une faible idée la terrifiante colonne rouge incendiant le lagon qu'un cliché ultra-rapide a réussi à fixer pour pimenter l'album. Et le commandant du croiseur d'exalter, dans son introduction, « la mise au point d'une arme de dissuasion qui doit permettre à notre pays de vivre en paix pendant de nombreuses années ».

Ainsi persuadés qu'à eux tous ils avaient accompli la plus pacifique des missions, et pour leur faire oublier les difficultés et risques encourus, les braves petits matelots de la campagne de 1971 furent, au surplus, gratifiés, non seulement d'une paie fortement allongée, mais aussi d'un tour du monde princier qui les promena à Dakar, Trinidad, en Colombie, au Pérou, à l'île de Pâques, au détroit de Magellan, à Buenos Aires et Rio. Il en a été de même en 1972.

En bref, chaque campagne atomique coûte des centaines de milliards d'anciens francs au contribuable français dont une bonne part est empochée par des trusts capitalistes tels que la Thomson et autres ; elle aggrave l'inflation, le niveau des prix, la pression fiscale, la déficience criante de ressources qui seraient si nécessaires pour permettre aux Français de vivre un peu moins mal. En vérité, ce n'est pas seulement Tahiti, c'est nous tous qui sommes malades de la bombe.

*P.-S.* — Le nouveau premier ministre de Nouvelle-Zélande, Norman Kirk, voulut bien m'écrire, le 13 décembre 1972, à la réception de cet

article : « Il est bon de savoir que nous avons du soutien pour notre vive opposition à tous essais nucléaires, particulièrement dans le Pacifique Sud. Nous ferons en sorte de poursuivre cette politique avec vigueur au cours de l'administration du troisième gouvernement travailliste. » Le nouveau premier ministre travailliste d'Australie, Whitlaw, m'adressa également une lettre de remerciements. Les autonomistes polynésiens se sont rendus en délégation en Nouvelle-Zélande et en Australie pour coordonner leur action protestataire avec celle de ces deux pays.

## Lettre à *Politique-Hebdo,* 4 janvier 1973

Je ne crois pas inutile que vous signaliez à vos lecteurs un incident bien caractéristique de la perpétuation du colonialisme dans les T.O.M., incident que les agences de presse et la grande presse elle-même ont passé sous silence, le micro-proconsul de la Polynésie française ayant veillé à ce que n'en filtre point la nouvelle en métropole.

Vers le 10 octobre, l'assemblée territoriale de la Polynésie, qui venait d'être renouvelée en septembre, a tenu séance. Le vieux leader autonomiste Pouvanaa Oopa, sénateur de Polynésie, qui faisait son entrée à l'assemblée, après un long exil forcé en France, y prit la parole dans la langue de son pays : le tahitien. D'abord parce qu'il n'a jamais parlé aisément le français, et que son talent oratoire ne peut s'épanouir pleinement que dans sa langue maternelle ; ensuite parce qu'il a voulu manifester de cette façon la revendication d'autonomie interne de son mouvement.

Le micro-gouverneur Pierre Angeli, natif d'une autre île, plus proche de l'hexagone, ne put tolérer cette incartade. Le statut actuel de sujétion coloniale de la Polynésie n'exige-t-il pas que tous les débats ne se déroulent qu'en français et tout écrit, tract, affiche, rédigé en tahitien n'est-il pas soumis au régime de l'autorisation préalable ?

Le micro-gouverneur interrompit donc brutalement le vieillard en s'écriant :

— Et moi, si je parlais corse !

Ainsi se manifeste, une fois de plus, la volonté de « déculturation » de ce qui reste du colonialisme français, tout comme naguère en Algérie le refus d'enseigner la langue arabe. On sait où cet impérialisme culturel a conduit.

*P.-S.* — Depuis, j'ai reçu une lettre d'un des leaders de l'opposition autonomiste à l'Assemblée territoriale, Henri Bouvier, en date du 6 janvier 1973, me précisant : « Quant à Pouvanaa, il n'en fut pas, pour autant, désarçonné et reprit, chaque fois, son propos (toujours en langue tahitienne) en puisant dans ces interruptions d'excellents arguments à asséner à ses adversaires. Ce qui déchaîna l'enthousiasme et les applaudissements de l'auditoire tahitien. »

# Généralités sur le colonialisme français

*La Vague,* 15 décembre 1936

## LES ENNEMIS DE NOS ENNEMIS SONT NOS AMIS

Beaucoup de camarades, sincèrement désireux de s'intéresser aux problèmes coloniaux et de soulager la misère des peuples sous le joug, se trouvent quelque peu déconcertés lorsqu'ils entrent en contact avec les différents mouvements à caractère social ou anti-impérialiste des colonies. Aucun de ces mouvements ne correspond en effet à ceux que nous avons coutume de fréquenter ici, en France, aucun ne correspond tout à fait à nos préférences idéologiques. En outre, il est fréquent que ces mouvements soient en lutte les uns contre les autres. Lesquels soutenir ? Lesquels rejeter ? Lesquels condamner ? C'est à ces questions que je voudrais aujourd'hui essayer de répondre.

Il convient d'abord de remarquer que les antagonismes sociaux aux colonies sont moins simples que ceux existant dans la métropole. Les naturels sont soumis en effet à une double oppression : oppression nationale, exercée par le conquérant ; oppression sociale, exercée à la fois par le capitalisme métropolitain et les privilégiés locaux (grands propriétaires fonciers, bourgeoisie autochtone). D'où le caractère mixte, à la fois national et social (souvent plus national que social), des mouvements d'émancipation purement autochtones.

En outre, la colonisation amène avec elle un certain nombre de petits fonctionnaires, de petits colons, d'ouvriers métropolitains se réclamant de l'idéal socialiste, mais qui continuent à se considérer

au fond comme privilégiés par rapport aux autochtones et supérieurs à eux.

Enfin, l'Internationale communiste constitue des filiales dans les colonies. Et ces filiales, comme les partis communistes européens, sont étroitement subordonnées, dans leur action, à la politique extérieure de l'Etat soviétique, soumises à de brusques tournants, voire à de véritables renversements de vapeur, ce qui ajoute à un état de choses déjà complexe des subtilités nouvelles.

Pour se retrouver dans ce labyrinthe, existe-t-il un fil d'Ariane ?

Il faut, je crois, partir du point de vue qu'il y a dans tous ces mouvements un certain nombre de caractères qui nous interdisent de leur donner notre adhésion pleine et entière, mais également un certain nombre d'autres traits qui nous font un devoir de les soutenir contre notre impérialisme, car nous sommes anti-impérialistes.

Les mouvements autochtones de libération nationale ne méritent sans doute pas l'étiquette péjorative de « nationalistes » qu'on leur décerne trop souvent : il n'y a aucun rapport entre le nationalisme des pays capitalistes avancés, lequel n'est, en réalité, qu'un expansionnisme impérialiste, et l'effort douloureux des pays arriérés pour soulever le joug que fait peser sur eux l'envahisseur. Il n'en reste pas moins que les dirigeants de ces mouvements sont, pour la plupart, des bourgeois et que, comme les bourgeois français de 1789, ils cherchent beaucoup plus à émanciper leur propre classe qu'à améliorer les conditions de la grande masse du peuple. Aussi, leurs revendications sont-elles surtout d'ordre politique (ils réclament en premier lieu le droit de vote, un parlement, une constitution, etc.), et manquent-elles souvent d'un contenu social.

Les organisations socialistes dans les colonies, par le fait même de leur composition (petits fonctionnaires et colons, ouvriers métropolitains), sont beaucoup plus préoccupées de défendre leurs propres conditions d'existence vis-à-vis de l'administration coloniale réactionnaire et des gros colons que de libérer les masses autochtones en proie à des conditions d'existence infiniment plus pénibles que les leurs ; ou, quand elles s'intéressent sincèrement au sort des masses autochtones, elles ont peine à admettre que l'émancipation sociale de celles-ci n'est pas réalisable dans le cadre de la domination impérialiste, et qu'elle est liée étroitement à l'émancipation de la nation.

Enfin, les mouvements communistes soumis à l'obédience de la Troisième Internationale, varient du tout au tout, suivant les rapports

existant entre le pays dominateur et la diplomatie soviétique. Au temps où l'impérialisme français était, pour cette dernière, l'« ennemi n° 1 », l'I.C. poussait les partis communistes dans les colonies françaises à une activité quelque peu aventuriste et putschiste. Depuis que l'impérialisme français a conclu avec la diplomatie soviétique une alliance militaire, la consigne est : « Pas d'histoires dans les colonies françaises ». Ces colonies, en effet, constituent, en cas de guerre, un réservoir précieux de « chair à canon ».

Que déduire des remarques qui précèdent ? Devons-nous, parce que nous ne sommes pleinement d'accord avec aucun des mouvements en question, nous désintéresser de leur activité, de leurs luttes ? Bien au contraire. Notre critérium doit être de les aider au maximum, dans la mesure où, ce faisant, nous portons des coups à notre capitalisme et à notre fascisme, le même capitalisme et le même fascisme qui exploitent ou qui sévissent ici et là-bas.

Et c'est pourquoi nous devons soutenir les mouvements d'émancipation, même bourgeois, contre l'oppresseur colonialiste ; soutenir pareillement la lutte des socialistes coloniaux contre l'administration réactionnaire et les gros colons fascistes ; soutenir enfin les mouvements communistes parce que, quelles que soient les directives de l'Internationale Communiste, il y a dans leur sein, à la base, des autochtones opprimés et qui souffrent.

Rejeter l'un parce qu'il est trop bourgeois, le second parce que son socialisme n'est pas assez autochtone, le troisième parce qu'il est trop stalinien, ce serait, en définitive, faire le jeu de la brute colonialiste.

Tous les ennemis de nos ennemis sont nos amis.

## *Le Populaire,* 12 octobre 1937

### COLONIES, S.O.S.

On commence à découvrir dans le Parti socialiste qu'il existe un problème colonial. Ce problème, on l'a considéré jusqu'à ce jour comme « secondaire ». On a attendu, pour en saisir l'importance, que le feu soit dans la maison.

On a méconnu cette vérité arithmétique que sur les cent millions d'êtres humains pris en charge par le gouvernement de Front populaire, il y a soixante millions d'autochtones coloniaux, subissant une exploitation de l'homme par l'homme à peu près illimitée. On n'a pas compris que c'était là où régnait le maximum d'injustice que devait être tenté l'effort maximum de justice.

Sans doute, nos congrès de Huyghens et de Marseille ont-ils adopté les motions coloniales qui leur étaient soumises. Mais qui, depuis, s'est soucié sérieusement de faire passer ces textes dans la réalité ?

Résultat : les peuples coloniaux, après avoir accueilli notre message de juin 1936 comme l'annonce de leur délivrance, constatent aujourd'hui qu'ils sont toujours privés des libertés démocratiques élémentaires, qu'ils sont toujours esclaves et qu'ils ont toujours faim. Et, un peu partout, ils commencent à crier leur déception, leur désespoir.

En Algérie, ce sont les démissions collectives des élus musulmans, demain, peut-être, le refus de la conscription et la grève de l'impôt. Les autorités croient résoudre le problème en emprisonnant non seulement Messali Hadj et ses collaborateurs du Parti du Peuple algérien, mais aussi notre camarade socialiste Bensalem, dont on n'a pas oublié la courageuse intervention à la tribune du congrès de Marseille. A Alger, de pauvres diables, pour avoir simplement manifesté dans la rue, sont condamnés à trois ans de prison.

Au Maroc, les autochtones souffrent de la faim et de la sécheresse, protestent contre le détournement de l'eau au profit des gros colons. Réponse : on condamne à plusieurs mois de prison les membres du Comité d'Action Marocaine de Meknès et de Marrakech, coupables de s'être faits les porte-parole de cette foule misérable. Et quand la foule se fâche, la force armée la disperse avec des balles.

En Indochine, on inflige condamnation sur condamnation à des journalistes annamites, pour ce double crime : avoir cru à la liberté de la presse, s'être solidarisés avec des ouvriers en lutte. Et comme, en signe de protestation, ils ont fait dans leur geôle la grève de la faim, on les traîne à demi morts devant le tribunal pour leur distribuer de nouvelles années de prison.

Par tous les moyens, les hauts fonctionnaires, les officiers supérieurs, les chefs policiers, la plupart fascistes ou réactionnaires, s'appliquent à pousser les autochtones au désespoir, afin d'amener le gouvernement à répandre le sang. Ce ne sont certainement pas des conseils de modé-

ration que leur donnera un Albert Sarraut (célèbre par sa rengaine : « le communisme, voilà l'ennemi »), chargé récemment de coordonner la répression en Afrique du Nord.

Une telle politique rend de plus en plus difficile la tâche de nos militants socialistes des colonies. Comment le Parti pourrait-il recruter là-bas des autochtones s'il apparaissait à ceux-ci comme oublieux des promesses solennelles de Huyghens ? Notre jeune fédération sud-indochinoise, dont nous saluons la constitution, nous met en garde. Elle « considère que l'action et le recrutement socialistes ne pourront prendre un essor digne de notre grand Parti que le jour où ... les travailleurs indochinois comprendront que le programme colonial du Parti socialiste n'est pas destiné à rester dans le domaine de la fiction ».

La minorité du Parti (tendance Gauche révolutionnaire) n'a jamais considéré, elle, le problème colonial comme secondaire. Dans toutes ses motions en vue des congrès ou conseils nationaux, elle a adjuré le Parti d'avoir une politique coloniale, non pas même socialiste, mais simplement démocratique. C'est un cri d'alarme qu'elle lance aujourd'hui. Déjà, à la Commission coloniale, son unique représentant a déposé un ordre du jour demandant à la C.A.P. « d'une part, de rappeler aux ministres socialistes les termes des motions coloniales de nos congrès et d'exiger leur exécution, d'autre part, de porter la question devant l'ensemble du Parti et devant les masses populaires, d'entreprendre une campagne de protestation contre la répression aux colonies. »

La majorité de la Commission a cru devoir repousser ce texte : « Impossible, nous dit-on, d'appliquer autre chose, à l'heure actuelle, que le programme du Rassemblement Populaire ». D'accord, mais les motions coloniales de Huyghens et de Marseille ne sont nullement en contradiction avec ce programme, dont le préambule réclamait « justice pour les indigènes dans les colonies ». Maurice Paz, qui les a rédigées avec le souci de rester dans l'esprit et dans les limites du programme du Rassemblement, le sait mieux que quiconque.

Qui oserait affirmer, d'autre part, que la répression actuelle était inscrite au programme du Rassemblement Populaire ?

Nous regrettons que la majorité de la commission ne nous ait pas suivis et nous parlerons seuls.

Pour commencer, nous organisons une grande réunion d'information

réservée aux membres du Parti, qui aura lieu le jeudi 21 octobre, à 20 h 30, salle de la Crypte, 8, rue Puteaux (XVII[e]), métro : Rome. A l'ordre du jour : Colonies S.O.S.

## *Le Populaire,* 18 octobre 1937

TENDANCE S.O.S.
PAR MAURICE PAZ (secrétaire de la Commission coloniale)

Dans la Tribune du Parti du 12 octobre, sous le titre : « Colonies S.O.S. », Daniel Guérin fait le procès du Parti et de tous ceux qui ne pensent pas comme lui sur le problème colonial. A l'en croire, « on commence à découvrir dans le Parti qu'il existe un problème colonial », mais ce problème aurait jusqu'ici été considéré comme « secondaire ».

Beaucoup de camarades n'ont pas attendu le S.O.S. de Guérin pour consacrer leurs efforts au problème colonial, ils pourront s'étonner du jugement rigoureux que, dans son zèle neuf, Guérin n'hésite pas à y porter. Ceux-là surtout qui ont été les pionniers de la politique socialiste aux colonies pourraient à juste titre éprouver quelque surprise de voir leurs efforts ignorés ou méconnus. Mais qu'ils se rassurent : pas plus qu'une hirondelle ne fait le printemps, une chouette n'amène la nuit, et leur œuvre reste exposée en pleine clarté dans la mémoire du Parti.

Si D. Guérin n'avait fait qu'attirer l'attention sur le sort des colonies, s'il avait exposé objectivement tout ce qui reste à faire — et c'est beaucoup —, s'il avait indiqué les difficultés à surmonter et les remèdes à apporter, il n'aurait fait que traduire la pensée unanime de la commission coloniale. Tous, nous sommes préoccupés, angoissés même devant la situation critique, à des titres divers, de l'Afrique du Nord et de l'Indochine, tous nous déplorons que de trop nombreux cadres de l'administration coloniale opposent une résistance passive au nouvel esprit qui vient de la rue Oudinot, tous nous essayons de déceler les erreurs, de suggérer des solutions efficaces et rapidement applicables, tous nous apportons une collaboration fraternelle à notre ami Marius Moutet, chargé de lourdes responsabilités et conscient de l'œuvre immense à accomplir.

Mais nous nous refusons à déplacer les responsabilités pour en accabler nos camarades délégués au gouvernement, nous nous refusons à laisser

utiliser la question coloniale comme une arme dans les controverses intérieures du Parti, nous nous refusons à faire des mandats coloniaux [1] l'enjeu des luttes de tendance.

C'est ce que Guérin vient de faire.

Nous l'avons averti cependant qu'il desservira ainsi la cause des colonies et qu'il rendra impossible la tâche déjà difficile de la commission coloniale.

Puisque le débat est ouvert, expliquons-nous.

La commission coloniale est une commission purement technique et consultative.

Commission technique, parce que composée de camarades spécialisés dans l'examen des problèmes coloniaux, pour avoir vécu dans les colonies et pour les avoir visitées, ou tout simplement pour avoir étudié la question et s'y être intéressés. Aucun ostracisme n'a écarté quiconque de la liste soumise par la C.A.P. à la sanction du congrès. S'il s'est trouvé que, Guérin mis à part, aucun autre membre de l'ex-G.R. ne figure sur cette liste, c'est sans doute que Guérin était jusqu'à ces derniers temps le seul de cette tendance qui suivit activement la question.

Commission consultative, parce que chargée uniquement de procéder à des études, de rassembler des éléments d'information pour la C.A.P., de préparer le travail colonial de la C.A.P. Aucun pouvoir de décision, aucun pouvoir de citer à sa barre les ministres socialistes pour leur adresser des remontrances. C'est ce que Guérin ne peut supporter, lui qui voudrait exiger, dénoncer, accuser, que sais-je encore ! Puisque la commission ne veut pas sortir de son rôle, qui est d'être un organisme d'étude à la disposition de la C.A.P., Guérin écrit qu'elle est « fantomatique ».

Fantomatique ?

Au cours de l'année écoulée, la commission a tenu seize séances, assidûment suivies, elle a entendu des délégations et, se tenant le plus près possible des problèmes concrets, elle a établi des rapports sur la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, l'Indochine, la Réunion, Madagascar, l'Afrique noire.

Sur les événements de l'actualité coloniale, elle a donné son avis en pleine indépendance, aussi bien sous le gouvernement à direction socialiste que sous le gouvernement à direction radicale, ne se faisant pas faute de protester, avec mesure mais avec fermeté, chaque fois qu'une erreur lui semblait avoir été commise.

1. Les mandats des fédérations socialistes aux « colonies » pour leur représentation aux assises de la S.F.I.O. Allusion au mandat qui m'avait été confié par la fédération (gauchiste) du Maroc. *Cf.* mon *Front Populaire...*, p. 174-175. [Note de 1973.]

Cette année, la commission a repris activement son travail. Elle va organiser des conférences d'information réservées aux membres du Parti (la première aura lieu le 28 octobre à la Mutualité et sera faite par notre ami Paul Rivet).

Le « fantôme », on le voit, est assez vivant...

Mais la commission n'a jamais cru, et ne pouvait pas croire, que le Front Populaire allait appliquer le programme socialiste, elle le pouvait d'autant moins que le programme du Front Populaire — on doit le regretter, mais c'est ainsi — est muet sur les colonies (sauf une allusion à la « justice pour les indigènes » dans le préambule et le vœu, qui a été exaucé, de la constitution d'une commission d'enquête).

Il n'a donc pu être question, comme le croit Guérin, de faire cadrer les programmes coloniaux des deux derniers congrès de notre Parti avec un programme de Front Populaire inexistant sur ce point.

D'ailleurs, dès Huyghens, notre Parti, soucieux de ne pas provoquer de déceptions, avertissait que « toutes les iniquités, toutes les souffrances ne seront pas abolies en un jour. »

On peut apprécier sans indulgence l'œuvre du Front Populaire dans les colonies. On n'a pas le droit d'oublier que c'est l'œuvre d'un gouvernement de coalition, ni de confondre, pour les besoins de la politique de tendance, programme socialiste et programme de Front Populaire.

Le camarade Guérin veut à toute force diviser la commission coloniale en « tendances » selon la géographie des tendances en usage dans le Parti.

Nul autre d'entre nous n'a voulu exposer la commission à ce risque, nul autre ne peut admettre l'utilité d'une classification aussi stérile et aussi arbitraire, car, sur le plan colonial, cette classification ne correspond à rien. Tel camarade, classé « à droite » (pour reprendre l'expression courante) sur la question métropolitaine, pourra être à « l'extrême gauche » sur la question coloniale. Et réciproquement.

Si Guérin veut à toute force faire œuvre de tendance — et encore une fois cela n'aidera ni les colonies ni le travail de la commission — c'est sur le désaccord de fond, c'est sur la doctrine coloniale des uns et des autres que Guérin devra demander au Parti de se prononcer.

Le Parti choisirait alors en connaissance de cause : il dirait s'il est pour la politique d'assimilation et de collaboration ou bien s'il préfère la politique de soutien des mouvements insurrectionnels.

Alors, mais alors seulement, on pourra parler de « tendance » en cette matière.

En attendant, c'est mal servir les peuples coloniaux que de substituer des querelles de clan à l'œuvre limitée mais féconde qui est l'objet de la commission.

## 21 octobre 1937

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION D'INFORMATION DE LA GAUCHE RÉVOLUTIONNAIRE SUR LE PROBLÈME COLONIAL[1]

Avant de développer le rapport adopté par la Commission coloniale de la minorité du Parti, Daniel Guérin annonce que les orateurs « coloniaux » conviés à cette réunion n'entreront dans la salle qu'une fois son rapport terminé, discuté et adopté — s'il y a lieu — par les membres du Parti présents.

Il tient à préciser que cette décision a été prise pour deux raisons :

1°) Certains de ces orateurs ne sont pas membres de notre Parti.

2°) Leur audition permettra aux membres du Parti de juger la réelle valeur de son argumentation, et par comparaison entre les divers exposés, de se rendre compte de l'identité de vues entre la position nettement définie de notre Gauche Révolutionnaire sur le grave problème colonial et les aspirations des peuples coloniaux traduites par leurs propres délégués.

*Rapport de Daniel Guérin (extraits)*

En dépit d'une répugnante rhétorique, qui hélas !, fait, jusque dans nos propres rangs, quelques dupes et trouve des imitateurs, la vérité nue, c'est que le colonialisme, même paré de phrases démocratiques, est une sorte de fascisme, un fascisme avant la lettre.

Ce préambule vous explique pourquoi nous, socialistes révolutionnaires, nous n'avons pas eu, lors du triomphe du Front Populaire, d'illusions excessives. Nous n'avons pas cru au coup de baguette magique.

Nous avons pensé seulement que c'était l'occasion ou jamais, profitant du désarroi momentané de l'adversaire, d'essayer d'arracher quelque chose, ne fût-ce que quelques bribes de liberté, pour les autochtones des colonies.

1. Organisée à la « Crypte », 8, rue Puteaux, Paris XVII°.

Nous avons utilisé les quelques éléments favorables que comportait la situation. Nous nous sommes appuyés notamment sur le programme du Rassemblement Populaire, si insuffisant qu'il fût, en essayant de lui faire rendre tout ce qu'il pouvait rendre et sur le message aux peuples colonisés adopté par le Congrès du Parti, l'an dernier, à Huyghens.

Il s'agissait là d'un programme simplement démocratique et non pas socialiste, d'un programme restant volontairement dans l'esprit et dans le cadre du Programme du Rassemblement Populaire. Mais ce programme, pourtant si modeste, a suscité la résistance farouche du capitalisme colonial, décidé à ne pas accepter la moindre limitation de ses profits. Et les réformes promises ne pouvaient devenir réalité (comme d'ailleurs toutes celles contenues dans le Programme du Rassemblement Populaire) que si les masses populaires métropolitaines et coloniales exerçaient une pression plus forte que la résistance de l'adversaire.

La faute initiale, d'où découla toute la suite des événements, vous la connaissez. Le gouvernement de Front Populaire à direction socialiste n'a pas osé s'appuyer sur les masses. Tout au contraire, il les a freinées, immobilisées, voire réprimées. Ce n'est pas le moment de rappeler aujourd'hui comment la classe ouvrière métropolitaine a été invitée à renoncer à ses méthodes propres de lutte, à l'action directe, comment elle a été enlisée dans le marécage de la collaboration des classes.

Nous avons été au gouvernement les prisonniers des radicaux-socialistes, qui sont, depuis toujours, des colonialistes enragés. Pourquoi ? Vous le savez. Parce que les groupes capitalistes qui les subventionnent sont tout particulièrement engagés dans les affaires coloniales : la Banque de Paris et des Pays-Bas au Maroc, la Banque de l'Indochine en Indochine, etc. Vous ne l'avez pas oublié, jamais la guerre n'avait été menée avec autant d'ardeur outre-mer que sous le règne du Cartel des gauches en 1925.

D'autre part, le malheur a voulu qu'un autre parti qui se vante d'avoir été l'animateur du Front Populaire, le Parti communiste, soit passé brusquement de l'anticolonialisme le plus intransigeant — et même parfois le plus outrancier — à l'excès contraire. Depuis l'alliance militaire franco-russe, toute la politique du Comintern vise à assurer en cas de guerre à l'impérialisme français le soutien de ses colonies. Aussi les Partis communistes aux colonies ont-ils reçu

l'ordre de renverser (le mot n'est pas trop fort) la vapeur. Et toutes les organisations d'émancipation nationale qui sont restées fidèles à leur programme sont depuis quelques mois en butte à l'hostilité systématique du communisme stalinien.

Le P.C. a exigé la dissolution de l'Etoile Nord-africaine et, plus récemment, l'arrestation de son leader, Messali Hadj. Il n'a pas été complètement étranger à la dissolution du Comité d'Action Marocaine. Il a organisé la scission au sein du mouvement d'émancipation indochinois pour ensuite appeler la répression sur l'aile la plus avancée de ce mouvement dénoncée aux pouvoirs publics comme trotskyste. Il a désavoué pareillement auprès des autorités le mouvement d'émancipation malgache. Quant à moi j'ai eu l'honneur d'être dénoncé au ministre des Colonies, Marius Moutet, par des députés communistes comme un « dangereux personnage ».

Ainsi le « parti des masses », le parti qui, par sa base ouvrière, pouvait le mieux faire pression sur le gouvernement de Front Populaire et l'inciter à une politique coloniale plus hardie n'a cessé, avec une hypocrisie d'ailleurs machiavélique, de jouer le rôle de frein.

A ces facteurs défavorables se sont ajoutés le scrupule légaliste, la faiblesse de nos ministres socialistes. Installés dans la place, ils auraient pu, avec un peu d'audace, faire passer vigoureusement le fameux « souffle républicain » dans les administrations coloniales. Ils ne l'ont pas fait. Ils ont eu peur de se heurter à des gens bénéficiant de trop hautes protections. N'oubliez pas que le président de la République, Albert Lebrun, par exemple, a été jadis ministre des Colonies, qu'il a conservé dans l'« empire » de nombreuses attaches. C'est à lui, par-dessus la tête du ministre responsable, que se sont adressés les hauts fonctionnaires qui se croyaient menacés, qui, déjà, faisaient leurs malles. Forts de la protection d'un si haut personnage, ils sont restés en place et, de ce moment, ils se sont cru tout permis.

Aujourd'hui comme hier, ils sont imbus de l'esprit autoritaire, réactionnaire, fasciste avant la lettre, que j'ai défini tout à l'heure. Ils ne connaissent que la politique de force. Beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, s'affichent ouvertement comme Croix de Feu ou Action Française. Ils ne sont pas restés seulement ce qu'ils étaient. Ils sont devenus pires qu'ils n'étaient. Ils ont accentué, exagéré leurs méthodes habituelles de répression, avec un dessein bien arrêté :

pousser les autochtones au désespoir, acculer le gouvernement populaire à répandre le sang.

Ils espéraient ainsi lui mettre sous le pied la pelure d'orange fatale. Ils espéraient également écarter définitivement tout risque de limogeage en apparaissant comme les hommes « indispensables » pour rétablir l'ordre. Et leur action s'est exercée dans les deux sens :

De là-bas : Rapports mensongers, forgés de toutes pièces. Ou même : agitation artificiellement créée par des provocateurs, pour les besoins de la cause.

De là-bas : rapports mensongers, forgés de toutes pièces. Ou ministre sa signature et qui laissaient aux lointains proconsuls carte blanche pour « rétablir l'ordre ».

Oh ! certes, elle n'est pas enviable, la situation du malheureux ministre qui se sait prisonnier de ses bureaux. Notre camarade Moutet, lorsqu'il est en veine de confidence, en fait lui-même l'aveu. Mais — et j'en arrive certainement à la partie la plus délicate de ce rapport — nous serions davantage tentés de compatir à la situation pénible de nos camarades ministres si nous les sentions plus désireux de s'en évader. Nous avons parfois l'impression qu'ils s'y résignent trop aisément. Nous ne comprenons pas que, par une sorte de « donquichottisme », ils s'entêtent à couvrir en toutes circonstances leurs subordonnés, même les plus coupables. Ainsi, le même Moutet, qui se sait pourtant trahi par ses subordonnés, me parle dans une lettre de ces prétendus agitateurs qui « dirigent leurs buts contre le Front Populaire, le gouvernement qui en est issu et l'administration coloniale dont je suis le chef ». Ainsi encore, Marx Dormoy appelle lui-même les foudres de ses subordonnés d'Alger sur la tête de notre camarade Bensalem, délégué socialiste algérien au Congrès de Marseille.

Mon intention n'est pas d'énumérer ce soir les conséquences fatales d'une telle politique : partout, dans toutes les colonies, au lieu des libertés promises, c'est la répression.

Les orateurs des pays colonisés, que vous entendrez ce soir, vous donneront toutes précisions, chacun pour son propre pays.

Ce que je voudrais vous faire sentir, c'est qu'il y a là un danger extrêmement grave. Nos amis des colonies, qui ne connaissent pas comme nous la force de résistance de notre capitalisme et de notre impérialisme, s'étaient fait peut-être des illusions excessives. Ils ont cru au miracle. Et aujourd'hui, leur déception est également exces-

sive. Et ils ne sont pas loin de nous accuser de trahison. Pas seulement le gouvernement de Front Populaire, mais nous-mêmes. Ils ne sont pas loin de s'éloigner de nous.

Déjà, à l'heure actuelle, la répression frappe les militants de nos fédérations coloniales eux-mêmes, français et autochtones. Ce n'est pas seulement notre camarade Bensalem qui a été arrêté dans le Sud-Algérien à son retour de Marseille. Au Maroc, plusieurs camarades de notre fédération sont actuellement menacés d'être expulsés du pays. En Indochine, un de nos amis, fonctionnaire, s'est vu sévèrement interdire par son chef de province toute propagande socialiste, baptisée « agitation antifrançaise ». Des brochures de Léon Blum, Paul Faure sont saisies dans les librairies et leurs lecteurs sévèrement condamnés.

Tout cela sème la démoralisation parmi nos militants et rend le recrutement très difficile. C'est très grave :

1°) parce que, dans la lutte contre le capitalisme — le même capitalisme qui étend ses tentacules sur la métropole et les colonies —, il est indispensable que la classe ouvrière métropolitaine et les peuples coloniaux, victimes du même oppresseur, marchent la main dans la main ;

2°) parce que le fascisme essaie aujourd'hui d'utiliser à son profit la déception des peuples coloniaux, notamment en Afrique du Nord, fait de la démagogie, de la surenchère ; et ceci avec l'arrière-pensée de se ménager en Afrique du Nord une base de départ contre la classe ouvrière française, analogue à celle que Franco s'est assurée au Maroc espagnol.

Dans le Parti, et hors du Parti, nous avons donc lancé un S.O.S. Nous aurions voulu qu'il vînt de la Commission Coloniale, tout particulièrement compétente pour le faire. Malheureusement, entre la majorité de la Commission et nous, il y a une grave divergence de méthode. La plupart des membres de la Commission sont liés aux ministres socialistes par des liens sentimentaux, voire même organiques, lorsqu'ils se trouvent être les collaborateurs de ceux-ci [2]. Ils sont mécontents, certes, inquiets même, de ce qui se passe actuellement dans les colonies, mais ils craignent de parler trop haut.

2. Tel était le cas, notamment, de Charles-André Julien, de Hubert Deschamps, de Jean Loubet, de Germaine Moch. [Note de 1973.]

Ils ne veulent faire à nos camarades du gouvernement nulle peine même légère.

Ils jugent préférables leurs délibérations académiques, en vase clos. Ils croient s'être mis en règle avec leur conscience en transmettant à la C.A.P. les ordres du jour platoniques, qui vont mourir dans les dossiers du secrétariat. Pendant un an, seul représentant de notre tendance Gauche Révolutionnaire à la Commission, j'ai patienté ; je me suis efforcé d'éviter un éclat.

Aujourd'hui, la situation est trop grave. Nous ne pouvons plus nous taire.

Nous avons demandé tout d'abord, à la Commission Coloniale, ce qui n'a vraiment rien d'exorbitant, que le ministre des Colonies, notre camarade Moutet (membre de la Commission, où d'ailleurs il n'a jamais mis les pieds), que le ministre de l'Intérieur également, notre camarade Marx Dormoy, soient entendus par elle. Pour que nous puissions « préparer le travail colonial de la C.A.P. », puisque tel est statutairement notre rôle, il faut tout de même que nous disposions de tous les éléments d'information.

Moutet a accepté de venir le 25 octobre. J'ai ici une lettre de Dormoy me disant : « Vous pouvez être assuré que j'en causerai volontiers [de la question algérienne] avec mes camarades de la Commission Coloniale le plus tôt possible [3] ».

Cela n'empêche pas Maurice Paz d'écrire dans *Le Populaire* que la Commission n'a « aucun pouvoir de citer à sa barre les ministres socialistes » et de faire passer Guérin pour une sorte d'accusateur public.

Nous avons ensuite demandé à la Commission Coloniale de prier la C.A.P. de vouloir bien rappeler aux ministres socialistes les termes des motions coloniales de Huyghens et de Marseille et d'exiger leur exécution. C'est en effet à la C.A.P. de le faire, pas à nous, car nous savons fort bien que la Commission est purement consultative.

On nous répond en découvrant soudain une opposition entre le

3. Marius Moutet se rendit effectivement, le 25 octobre 1937, à la réunion de la Commission Coloniale. Il se fit précéder par un chauffeur du ministère des Colonies, portant des piles de dossiers et, soutenu par la majorité des membres de la Commission, il s'efforça d'écraser l'unique « minoritaire » qui avait osé essayer de lui tenir tête. Quant à Marx Dormoy, il ne vint jamais « causer » avec la Commission. [Note de 1973.]

programme démocratique de Huyghens, baptisé pour les besoins de la cause, « le programme socialiste » et le programme du Rassemblement Populaire. « La Commission, écrit Maurice Paz, n'a jamais cru et ne pouvait pas croire que le Front Populaire allait appliquer le programme socialiste ». Donc, enterrée, la motion de Huyghens !

D'ailleurs, même en admettant, rien qu'un instant, qu'il y ait une opposition entre la motion de Huyghens et le programme du Front Populaire, et que seul le programme du Front Populaire pouvait être appliqué, nous sommes obligés de constater qu'il ne l'a pas été davantage.

Contrairement au préambule du programme, il n'y a eu aucune « justice pour les indigènes dans les colonies ». Quant au vœu de la constitution d'une Commission d'enquête, Maurice Paz n'est vraiment pas sérieux lorsqu'il écrit que ce vœu a été exaucé.

La Commission d'enquête est une vaste plaisanterie. Après un an et demi de Front Populaire, elle ne s'est pas encore mise en route. Elle fait sa petite enquête... à Paris, parce que MM. les gouverneurs généraux jugent sa venue indésirable dans leurs chasses gardées respectives.

Tous ces arguments ne tiennent donc pas. Et un autre membre de la Commission Coloniale, qui siège également au Haut-Comité Méditerranéen, a été plus franc. Il nous a dit l'autre jour, prenant prétexte de récents et pénibles incidents survenus en Tunisie entre deux partis « indigènes » rivaux, que ces incidents prouvaient qu'il ne fallait pas donner trop vite les libertés aux « indigènes ».

J'aime mieux ce langage. Les « indigènes » ne sont pas mûrs pour la liberté. Qu'on le dise ouvertement : nous saurons désormais à quoi nous en tenir.

Ne nous faisant pas beaucoup d'illusions sur ces ultimes démarches auprès des ministres — nous avons été payés (si l'on peut dire) pour savoir leur peu d'efficacité — nous aurions voulu que la Commission Coloniale demande à la C.A.P. de s'orienter, en même temps, vers une autre forme d'action. Nous avons demandé que la C.A.P. « porte la question [coloniale] devant l'ensemble du Parti et devant les masses populaires, qu'elle entreprenne une campagne de protestation contre la répression aux colonies. »

On nous a opposé l'impossibilité de « critiquer publiquement » nos ministres socialistes. Et c'est là le fond du désaccord (en ce domaine comme dans les autres). Sur nos camarades du gouverne-

ment s'exerce actuellement une très forte pression bourgeoise et impérialiste. Nous croyons qu'ils ne pourraient y résister que si nous organisions une contre-pression populaire. Mais c'est cela précisément, depuis le début de l'expérience, que la majorité du Parti ne veut pas, c'est ce à quoi elle s'est toujours refusée.

Alors, nous avons décidé de prendre nos responsabilités et de parler seuls. C'est ce qui nous a valu la furieuse diatribe que vous savez. A lire l'article de Maurice Paz dans *Le Populaire*, on dirait que le vrai danger, à l'heure actuelle, ce n'est pas tant la répression impérialiste aux colonies, les fusillades, la prison pour les « indigènes », que la tendance Gauche Révolutionnaire.

C'est contre elle, non contre le colonialisme, qu'on lance un S.O.S. Cette vilenie rappelle un article de Jean-Baptiste Séverac [4] de 1934 ou 1935, osant soutenir que le véritable danger n'était pas le fascisme, mais la conception de l'autodéfense de Marceau Pivert. Notre crime serait « d'utiliser la question coloniale comme une arme dans les controverses intérieures du Parti ».

Nous pensons, nous, que la question coloniale n'est pas une question technique (d'ailleurs, il n'existe pas pour un socialiste de question purement « technique »), mais une question politique, partie intégrante de la politique générale du gouvernement. Aussi longtemps qu'il y aura des tendances dans ce Parti, nous revendiquerons le droit d'exprimer notre opinion propre sur chaque question. Et nous dénoncerons les nouvelles erreurs de la politique intérieure. Et cela nous le faisons toujours, comme le reconnaissait Jean Lagorgette, dans un récent article, avec le seul « souci de rechercher sous quelles formes l'action socialiste sera la plus utile à la classe ouvrière ».

Enfin, pour achever de nous discréditer et de nous confondre, on nous présente comme animés de sombres desseins, comme « préférant la politique de soutien des mouvements insurrectionnels ». Nous protestons contre cette déformation volontaire de notre pensée. C'est la répression actuelle qui conduit infailliblement aux insurrections. Pour demain, nous ne voulons pas d'une « assimilation » impérialiste, comme Maurice Paz, mais nous réclamons le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

En conclusion, nous demandons aux militants qui nous écoutent ce soir de faire un gros effort de propagande. Qu'ils mettent à l'ordre

4. Alors secrétaire général adjoint de la S.F.I.O. [Note de 1973.]

du jour de leurs réunions de section la question coloniale, qu'ils fassent voter des ordres du jour de protestation envoyés ensuite à la C.A.P., qu'ils organisent des réunions publiques sur le même sujet.

C'est ce qu'ont fait, l'autre jour, nos camarades de la section de Courbevoie. Ils avaient rassemblé 1 200 personnes à qui ils ont fait adopter une excellente motion qui vous est distribuée ce soir dans la salle et dont vous pourrez vous inspirer.

A ceux qui nous le demanderont, nous essaierons de fournir des orateurs, des schémas de conférences, etc.

Et — ceci dépasse le cadre de la réunion de ce soir — et surtout, nous accentuerons notre lutte pour amener nos ministres socialistes à se libérer, soit en s'appuyant enfin sur les masses populaires pour transformer le gouvernement actuel en un gouvernement de Front Populaire de combat, soit en sortant du gouvernement.

Le secrétaire de notre principale section du Cambodge exprime ce que nous pensons avec une rude franchise : « Pourquoi, demande-t-il dans une lettre, Moutet reste-t-il au pouvoir ? Si vraiment son autorité se heurte à des puissances qui l'annihilent, qu'il s'en aille ; on pourrait un jour l'accuser de complicité. »

Cela vaut pour tous les ministres socialistes et telle sera ma conclusion.

*La parole est ensuite donnée aux porte-parole des peuples colonisés. On donne ici le résumé de leurs interventions prises en note par le secrétaire de séance Guenoun avec en tête la présentation que j'avais faite de chacun des orateurs.*

*Ahmed Balafrej*

Balafrej, du Comité d'Action Marocaine, est un des animateurs d'un mouvement de jeunes Marocains évolués, appuyé depuis un certain nombre d'années, en France, par des hommes comme Jean Longuet, Pierre Renaudel, Félicien Challaye, Magdeleine Paz, etc. Le Comité d'Action Marocaine est l'auteur d'un « Plan de Réformes marocaines » publié le 1er décembre 1934. Depuis le congrès du 13 décembre 1936 de notre Fédération du Maroc, il existe une unité d'action étroite entre les deux mouvements. En mars 1937, sous le Front Populaire, le Comité d'Action Marocaine a été dissous.

*Intervention de Balafrej*

Balafrej rappelle les quelques faits qui provoquèrent de tout temps une féroce répression au Maroc. Tous les moyens étaient bons ; le dahir de 1930 relatif à la séparation des Berbères et des Arabes marocains fut le point de départ de toutes les brimades dont souffre encore le peuple de son pays. Aucune liberté de s'exprimer. Une autorisation est nécessaire à un Marocain pour se rendre d'un point du territoire à un autre, etc.

Avec l'appui de différentes personnalités émanant de tous les horizons politiques de gauche naquit la revue *Maghreb* publiée à l'extérieur. Mais, en 1934, cette revue fut interdite au Maroc.

Devant la misère croissante du peuple marocain, et avec le patronage de MM. de Tessan, Campinchi, Jean Longuet, etc., le Comité d'Action élabora un Plan de réformes qui fut présenté en 1934 à Pierre Laval et qui échoua dans les dossiers des ministères.

1936 : Ceux qui aidèrent le Comité à se faire entendre, ceux-là mêmes qui participèrent à l'élaboration de ce plan de rénovation, sont au pouvoir. Un légitime espoir renaît. De ce plan d'ensemble, nos amis tirèrent un programme de revendications immédiates : une organisation plus humaine de la justice, une plus saine compréhension de l'atroce souffrance des petits paysans, l'application des lois sociales, la santé publique, etc.

Soumises aux différents partis, ces revendications furent adoptées : à l'unanimité par le Parti socialiste S.F.I.O. et, avec quelques réserves, par les partis radical et communiste.

Une première déception nous fut infligée par la nomination du général Noguès dont le premier geste fut de nommer le colonel Mullet (connu pour ses opinions fascistes) à la tête des affaires musulmanes. Le premier meeting organisé à Casablanca fut interdit. Il y eut lieu plusieurs arrestations, des blessés.

Nous eûmes enfin l'autorisation de publier des journaux, mais un arrêté d'un simple vizir peut les supprimer. A Meknès, pour irriguer les propriétés de quatre colons, plusieurs milliers de Marocains furent privés d'eau. La protestation fut unanime. Les légionnaires chargèrent : 23 morts, des centaines de blessés, pendant que les colons payaient à boire aux assassins. Ne sont-ce pas des faits identiques que nous voyons se produire dans les pays fascistes ?

*Vo Than Loc*

Vo Than Loc, du Rassemblement des Indochinois de France. Cette organisation, constituée en juin 1936, et qui groupe les Indochinois

résidant en France de toutes tendances, a dressé dès sa création un programme revendicatif remarquable. Mais Vo Than Loc nous est sympathique à un autre titre : il est parmi les Indochinois de France celui qui s'apparente le plus doctrinalement avec le vaillant groupe du journal *La Lutte* de Saïgon, dont l'animateur est le conseiller municipal ouvrier de Saïgon, Ta Tu Thau, aujourd'hui en prison à Saïgon : « L'homme en Indochine le plus dangereux pour la France » comme disent les impérialistes du ministère des Colonies.

*Intervention de Vo Than Loc*

Vo Than Loc, après avoir rappelé les événements de 1930-1931, indique que le peuple indochinois attendait les quelques mesures qui devaient faire disparaître l'ancienne politique de force :

1° *Amnistie.* Les prisons étaient pleines à la suite desdits événements et la répression qui s'ensuivit. Marius Moutet fit ouvrir les prisons. Mais il y avait le règlement qui fit mettre les amnistiés en liberté surveillée. D'où impossibilité pour eux de trouver du travail ; résidence forcée qui fit regretter à certains amnistiés le régime du pénitencier !

2° *Libertés démocratiques et syndicales.* Il y eut en Indochine le même enthousiasme que partout lors de la victoire du Front Populaire. Les Indochinois attendaient le geste symbolique qui aurait signifié à leurs yeux la fin du régime de terreur dans lequel ils vivaient : le rappel du gouverneur Robin. Hélas on le laisse attendre l'âge de la retraite.

3° *Application de la législation du travail.* L'orateur démontre, code du travail en mains, avec quelle désinvolture les droits des ouvriers sont violés, en raison même de la rédaction spéciale de ce code, due aux colons eux-mêmes. Exemple : un article prévoit l'abolition du travail pour les femmes et les enfants. Cependant des dérogations sont tolérées à cause des « matières périssables ». Les ouvriers ne doivent faire que huit heures. Cependant toutes sortes de dérogations sont accordées aux employeurs. Les ouvriers ont droit aux congés payés. Mais les patrons qui ne les accordent pas ne sont passibles, d'après le code, que d'une amende de 1 à 10 francs. Et le reste à l'avenant.

4° *Mesures contre les fascistes.* Qu'a-t-on fait contre la Réaction ? Rien. Le colonel Say (le type d'agitateur fasciste le plus parfait) règne encore. Tous les ministres du Front Populaire sont journellement injuriés. Ce colonel organise des manifestations lorsque le cinéma présente à l'écran Léon Blum. La censure est souveraine. Vo Than Loc cite quatorze journaux de Front Populaire qui sont interdits ou suspendus. Seuls paraissent les journaux réactionnaires qui reprennent les arguments de *L'Action Française.*

Après avoir dénoncé l'administration et la mauvaise volonté d'application des mesures nécessaires, il stigmatise le jeu de ces fonctionnaires qui, par des indications fausses, obtiennent du Front Populaire des armes au profit des fascistes, armes que ceux-ci ne manquent pas d'user pour discréditer aux yeux du peuple le gouvernement de Front Populaire.

### *Belkacem Radjef*

Voici Belkacem Radjef, du Parti du Peuple Algérien. Vous savez que ce Parti n'est autre chose que la célèbre Etoile nord-africaine, association créée en 1925, groupant les prolétaires algériens, sur un double terrain d'émancipation nationale et sociale.

Sa carrière fut agitée. Elle fut dissoute une première fois en 1929, poursuivie en 1933 pour reconstitution d'organisation dissoute et prit alors le titre de « glorieuse Etoile nord-africaine ». Son animateur, Messali Hadj, fut condamné en 1934 à six mois de prison. Grâce à Roger Salengro il put rentrer en France en juin 1936.

Mais son groupement fut à nouveau dissous en janvier 1937 et Messali arrêté à Alger en août de cette année. Il est toujours, à l'heure actuelle, à la prison Barberousse à Alger [5].

### *Intervention de Radjef*

Après avoir indiqué qu'en Algérie les indigènes connaissent les horreurs du fascisme incarné par les gros colons, l'orateur rappelle que les Algériens sont obligés de fuir leur patrie, y laissant leur famille pour émigrer en France afin de chercher le travail et le pain que la civilisation française en Algérie ne peut pas leur assurer. Il cite entre autres vexations celle qui consiste à refuser aux anciens combattants autochtones l'indemnité à laquelle ils ont droit sous prétexte qu'ils n'étaient pas naturalisés au moment où ils furent mobilisés. Il en arrive à l'Etoile nord-africaine, aux poursuites dont elle fut l'objet sous les ministères réactionnaires, la part active et agissante qu'elle prit au serment du Rassemblement Populaire du 14 juillet 1935 et enfin la trahison des prétendus champions de la Ré-

5. A cette réunion manquait donc le représentant le plus autorisé du mouvement national algérien, Messali Hadj, du fait de sa récente arrestation par le gouvernement de Front Populaire. Mais un déjeuner avait réuni, au printemps précédent, Messali, les Tunisiens Habib Bourguiba et Hedi Nouira, Jean-Pierre Finidori et moi-même, dans un petit restaurant de la rue de la Lune, Paris. [Note de 1973.]

volution qui demandèrent et obtinrent du gouvernement de Front Populaire la dissolution et l'incarcération des militants, pour « menées antifrançaises ».

Au contact des travailleurs français, et malgré leur existence difficile, les Algériens comprirent leur devoir. C'est ce qui incita les gouvernements réactionnaires à créer à leur intention une officine de mouchardage ; la « Brigade nord-africaine » traque et matraque impitoyablement les Algériens qui ne veulent pas se mettre au service des fascistes français.

(*Ici manquent trois pages manuscrites égarées du compte rendu dans lesquelles figuraient sans doute la présentation et l'intervention de Paul Dussac*[6], *au nom du mouvement de libération malgache.*)

## *Habib Bourguiba*

Habib Bourguiba est le leader du Parti libéral constitutionnaliste tunisien, connu sous le nom de Néo-Destour, Depuis 1920, le Néo-Destour lutte pour l'émancipation du peuple tunisien, Bourguiba le dirige depuis le congrès de 1934. Le résident général réactionnaire Peyrouton le jeta, de septembre 1934 à mai 1936, dans l'atroce camp de concentration de Bordj-le-Bœuf. Il y laissa sa santé. Il fut libéré à l'avènement du Front Populaire.

### *Intervention de Bourguiba*

Bourguiba, à la recherche de moyens pratiques et immédiatement réalisables, a constaté que, la France, notamment, ne pouvait se séparer du jour au lendemain de l'Afrique du Nord ; en effet, la Tunisie réduite à son propre destin ne tarderait pas à subir le joug d'autres puissances qui n'attendent qu'un prétexte pour faire ce que fait la France, sinon pire.

Il est donc nécessaire et possible de maintenir le lien qui existe entre la Tunisie et la France. Ce lien est indispensable aux deux pays à condition de le faire évoluer, de l'expurger de ce qui s'opposait à son renforcement.

On se rendit compte que les mesures à l'étude ne comptaient rien de semblable. On cherchait. On s'observait. Cependant la misère se manifestait cruellement. Pourtant l'on espérait : si l'on tentait de lever ce grave écueil, si l'on accordait certaines libertés aux Tunisiens, c'était quelque chose qui était faisable, qui était à tenter par étapes. Autrement la France se préparait des jours sombres.

6. Sur Dussac et son intervention à cette réunion, voir plus loin, p. 458.

Cette activité inquiétait les quelques négriers qui s'agitaient à qui mieux mieux. On vit réapparaître les formules habituelles : il fallait renforcer les moyens de précaution contre le peuple tunisien qui, prétendait-on, voulait « jeter les Français à la mer ».

La solution la plus logique était de souligner la solidarité des peuples français et tunisien. Alors se sont dressés contre nous non pas tant la France elle-même que des intérêts matériels, une coalition d'intérêts. Cette minorité, par habitude, n'hésite pas : dans les colonies, on est en pays conquis, c'est une chasse gardée dans laquelle on s'enrichit sur le dos de l'indigène. Cette habitude est encouragée par l'Administration elle-même.

C'est pourquoi les peuples colonisés se sont révoltés, ils ont dû user de la force.

Intérêts et habitudes ont fait que, au moment où la France s'est rendu compte du danger, où il lui a fallu collaborer avec les colonisés, cette coalition d'intérêts s'est dressée contre l'action du gouvernement de Front Populaire.

En France, il y a quelque chose de semblable, nous avons les mêmes adversaires. Ceux qui exploitent le peuple français exploitent le peuple tunisien d'une façon plus dure encore. Ces gens se sont unis pour mettre en échec, au besoin par l'émeute, la politique que le premier gouvernement de Front Populaire a essayé de pratiquer en Tunisie.

Le Parti destourien appuyait le représentant de la France. Mais entre le représentant de la France et cette coalition d'intérêts appuyée par de grands journaux qui sont à Tunis et à Paris, il s'est passé ceci : le gouvernement, qui se rendait très bien compte du danger, n'a pas été à même de mater la politique de cette masse d'agents du capitalisme colonisateur.

Mieux : le gouvernement a pris des mesures approuvées par les puissances d'argent. Aussi, bien que le gouvernement n'ait pas désarmé ses adversaires, il a déçu ses amis.

Mes camarades, voici le danger sur lequel il me faut attirer votre attention : nous allons vers un nouveau cycle de répression. On ne peut plus continuer cette politique.

Il y a bien eu des interventions. On a essayé de freiner cette répression. Mais en vain. Fatalement cela éclatera un jour ou l'autre, et c'est pourquoi je suis très heureux de prendre la parole devant vous.

Nous comprenons bien le danger de la politique fasciste italienne. Mais, si chez nous la politique d'oppression continue, Mussolini trouvera le moyen de pêcher en eau trouble. Nous apercevons le danger. Que cela soit une sorte d'avertissement !

On se contente de dire : réforme du Protectorat ; on ne recherchera

pas ailleurs un remède à notre déchéance. Pourtant il existe un parti de masse dont le résident général Peyrouton a mesuré la puissance et pendant vingt-et-un mois cette masse a donné idée de sa force.

Nous nous sommes organisés et, à l'heure actuelle, depuis un an et demi, le parti a des ramifications un peu partout, et il n'attend qu'une occasion, si la preuve est faite que la France ne peut vraiment rien pour lui.

Le peuple français, ne serait-ce que pour sa propre sécurité, n'a pas fait prévaloir ses véritables intérêts ; il n'a pas réagi. On continue cette politique, on l'encourage ; et cela crée des doutes sur l'efficacité et sur la volonté populaire française de transformer quoi que ce soit dans les colonies. Pourtant, dans un pays réellement démocratique, l'opinion publique devrait avoir le dernier mot.

Nous sommes accusés, calomniés, diffamés. J'éprouve un réel plaisir à venir m'entretenir franchement devant vous.

Lorsque demain, dans les journaux de droite, vous entendrez des calomnies sur la Tunisie, lorsque, pour les besoins d'une cause que nous connaissons tous, on brodera sur la Tunisie des romans aussi abjects, pour tenter d'ébranler cette solidarité qui existe entre nous, ce jour-là, rappelez-vous mon intervention. N'y voyez ni la main de Moscou, ni l'œil de Mussolini ou de Hitler. Ce n'est pas vrai ! C'est un quarteron de bandits qui veulent faire échec à la politique tunisienne de la France républicaine.

Nous voulons la collaboration avec le peuple français ; nous voulons créer entre le peuple français et le peuple tunisien un lien qui ne soit pas fondé sur la force. On essaie de s'engager dans la voie de la répression. Nous luttons contre la démagogie, contre le fanatisme. Nous continuons à avoir confiance dans le peuple français. Ce n'est pas de sa faute si les revendications inscrites au programme du Front Populaire sont restées lettre morte. Mais nous sentons que, tôt ou tard, lorsque ce peuple français se sera emparé des leviers de commande, il essaiera de ne plus être à la merci des puissances d'argent. Ce jour-là le peuple tunisien s'engagera dans la voie de la collaboration avec lui.

A ce moment-là, les liens qui existeront seront solides et ce sera le meilleur moyen de faire échec à toutes les menées mussoliniennes et autres.

# Front ouvrier international contre la guerre
# Conférence internationale
# des 28, 29, 30 avril 1939

## RAPPORT SUR LA SITUATION DANS LES COLONIES DE L'EMPIRE FRANÇAIS

### I. *Nomenclature des principaux mouvements de libération existant dans l'Empire français*

Il est indispensable de donner tout d'abord quelques indications sommaires sur les pays coloniaux qui composent l'« Empire » français et, surtout, sur les mouvements de libération existant dans ces pays.

L'« Empire » français est composé de pays extrêmement variés à tous les points de vue, de peuples qui ont atteint des stades d'évolution tout à fait divers. Depuis les Noirs du Congo, encore au stade de l'enfance, en passant par les Sénégalais, puis les Malgaches, plus évolués, jusqu'aux Arabes de l'Afrique du Nord et de Syrie et aux Annamites d'Indochine, peuples à la civilisation millénaire, on trouve parmi les populations opprimées de l'« Empire » français tous les degrés de l'évolution humaine.

Il n'est donc pas surprenant que le contenu social, l'idéologie des mouvements de libération existant dans ces pays soient également très différents.

Dans l'Afrique noire, le mouvement de libération est embryonnaire.

A Madagascar, l'ex-Parti communiste malgache exerce une forte influence sur les masses populaires et se réclame du marxisme. Mais il ne s'est pas encore tout à fait dégagé de l'idéologie démocratique bourgeoise de 1789 et de 1848.

En Syrie, le Parti nationaliste est exclusivement bourgeois sans orientation sociale.

Au Maroc, le Comité d'Action Marocaine a été fondé par des bourgeois et petits bourgeois, mais son programme comporte un certain nombre de revendications sociales.

En Tunisie, le Parti néo-destourien est dirigé par des petits bourgeois libéraux et exerce une grande influence sur l'ensemble des masses populaires tunisiennes.

En Algérie, le Parti du Peuple Algérien (créé après la dissolution de l'Etoile Nord-africaine) groupe, à côté de petits bourgeois, une majorité de prolétaires. Il est surtout développé dans la métropole (ouvriers nord-africains travaillant en France). Bien que son idéologie présente un caractère national et musulman assez accentué, son programme social ne manque pas d'une certaine hardiesse.

En Indochine, il a existé mais il n'existe plus, à notre connaissance, de mouvement organisé purement nationaliste, si ce n'est quelques noyaux. Le groupe de *La Lutte* de Saïgon est un mouvement prolétarien révolutionnaire se réclamant du marxisme-léninisme et de l'internationalisme. Il adhère, depuis 1937, à la IV[e] Internationale.

## II. *Les promesses du Front Populaire*

Pour comprendre la situation existant actuellement dans les pays de l'« Empire » français, il est nécessaire de remonter à l'avènement du Front Populaire.

La victoire électorale de mai 1936 avait suscité de grandes espérances parmi les peuples sous le joug de l'impérialisme français. Dans le préambule du programme du Front Populaire (fin 1935), on pouvait lire : « Justice pour les indigènes des colonies »; et, dans le programme lui-même : « Constitution d'une Commission d'enquête parlementaire sur la situation politique, économique et morale dans les territoires français d'outre-mer, notamment dans l'Afrique française du Nord et l'Indochine. »

Au moment de prendre la direction du premier gouvernement de Front Populaire, le Parti socialiste envoyait un message « aux peuples des colonies, pays du protectorat et territoires sous mandat » (Congrès de Huyghens, 1[er] juin 1936). En voici les passages essentiels :

« Le Congrès du Parti socialiste vous adresse l'expression de son active solidarité.

Il connaît votre misère, il a la volonté d'y mettre un terme. Avec le

Front Populaire au pouvoir, une ère nouvelle commence pour la France laborieuse aussi bien que pour les peuples qu'elle associe à sa destinée.

Les espoirs qu'a soulevés la victoire du Front Populaire ne seront pas déçus. Le Parti socialiste vous en donne l'assurance fraternelle.

Voici les points essentiels du programme immédiat de réformes applicables à l'ensemble de l'Afrique du Nord :

Amnistie large et humaine ;

Abolition des lois et décrets d'exception ;

Organisation démocratique des droits civiques ;

Mise en vigueur des libertés démocratiques de la métropole (liberté individuelle, liberté de conscience, liberté de réunion, d'association, de circulation, liberté de la presse) ;

Application automatique et intégrale aux indigènes de la législation sociale et de la législation du travail en vigueur dans la métropole ; application du principe : à travail égal, salaire égal.

Telle est la première étape que le Parti socialiste propose au gouvernement de Front Populaire d'entreprendre immédiatement et de parcourir dans le plus court délai.

Certaines de ces mesures (comme l'amnistie et l'abolition des lois et décrets d'exception) doivent s'appliquer non seulement à l'Afrique du Nord mais à l'ensemble des colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat. »

## III. *Les réalisations*

A quelques exceptions près (Algérie notamment), la plupart des pays colonisés n'ont reçu la visite d'aucune Commission d'enquête.

Presque aucune des promesses faites n'a été tenue :

ALGERIE. En janvier 1937, le Gouvernement Blum a déposé devant le parlement un projet de loi connu sous le nom de « projet Blum-Violette » et qui accordait le droit de vote à environ 20 000 Algériens triés sur le volet. Ce projet absolument insuffisant et qui n'était qu'une caricature de réforme a provoqué néanmoins une telle levée de boucliers parmi les gros colons français d'Algérie que le parlement français ne l'a jamais voté.

TUNISIE. En 1936, les lois scélérates ont été abrogées. Une législation plus libérale a été promulguée concernant notamment le droit

de réunion et d'association. Mais le 15 juillet 1937, le Résident général a supprimé toutes les réunions publiques, et par la suite, annulé la plupart des « mesures d'apaisement » prises l'année précédente.

MAROC. Par un dahir du 24 décembre 1936, le droit syndical a été accordé mais aux Européens seulement. Un dahir du 24 juin 1938 a rendu les « indigènes » qui se syndiqueraient passibles d'une peine d'emprisonnement de cinq jours à trois mois et d'une amende de 5 à 300 francs.

INDOCHINE. Environ 1 800 condamnés politiques ont bénéficié de grâces amnistiantes totales ou partielles. Mais d'innombrables condamnés politiques n'ont pas été touchés par l'amnistie. Un décret du 30 décembre 1936 a introduit une caricature de législation du travail. Le droit syndical n'a pas été accordé aux « indigènes ».

SYRIE. A la fin de 1936, le Gouvernement a accordé à l'Etat de Syrie, la fiction de l'indépendance et signé avec celui-ci un traité d'alliance. Comme le « projet Blum-Violette » ce traité n'a pas été ratifié par le parlement français.

## IV. *La répression*

Déçus, les peuples coloniaux ont réclamé dans de pacifiques manifestations que les promesses faites fussent tenues. Les gouvernements successifs dits de Front Populaire ont répondu par une impitoyable répression.

ALGERIE. Le 26 janvier 1937, l'Etoile Nord-africaine a été dissoute. A la fin d'août, son leader Messali Hadj, devenu secrétaire du Parti du Peuple Algérien, a été arrêté et condamné, le 2 novembre, à deux ans de prison. De nombreux militants du Parti du Peuple Algérien ont été emprisonnés et condamnés à de lourdes peines. En janvier 1939, 24 militants du P.P.A. sont condamnés par le Tribunal d'Alger à des peines allant de six mois à un an de prison.

TUNISIE. Le 4 mars 1937, à Metlaoui, des grévistes autochtones ont été fusillés à bout portant : 18 morts.

Le 8 janvier 1938, les autorités ont fait ouvrir le feu sur une manifestation néo-destourienne à Bizerte : 6 morts. L'Union locale des syndicats tunisiens (C.G.T.T.) a été dissoute.

Le 9 avril une manifestation à Tunis a été dispersée à coups de

feu : 22 morts. Le parti néo-destourien a été dissous, ses chefs emprisonnés, notamment son secrétaire, Habib Bourguiba ; ils attendent toujours d'être jugés.

Le 3 janvier 1939 des destouriens qui avaient manifesté lors de la visite du président du Conseil Edouard Daladier à Tunis ont été condamnés à plusieurs mois de prison.

MAROC. Le 4 novembre 1936, une réunion privée du Comité d'Action Marocaine a été interdite. Plus de 200 condamnations à 1, 2 ou 3 ans de prison.

En mars 1937, le Comité d'Action Marocaine a été dissous. A Meknès, le 2 septembre 1937, la force armée a ouvert le feu sur la foule : 23 morts.

Le 25 octobre 1937 les dirigeants du Comité d'Action Marocaine ont été arrêtés, notamment : Allal El Fassi, déporté sans jugement au Gabon (centre de l'Afrique). Des milliers d'arrestations et de déportations par simple mesure administrative.

Sanglantes collisions dans les principales villes du Maroc entre la force armée et la foule autochtone. Les 28 et 29 octobre, la vieille ville de Fez et la grande mosquée ont été occupées par une véritable armée sur le pied de guerre.

INDOCHINE. A la fin de septembre 1937, les militants groupés autour du journal *La Lutte* de Saïgon (Cochinchine) ont été arrêtés arbitrairement et ont fait la grève de la faim.

En mai 1937, le leader du Groupe de *La Lutte,* Ta Thu Thau, conseiller municipal de Saïgon, a été arrêté ainsi que le communiste Tao, également conseiller municipal. Ils ont été condamnés à deux ans de prison. En septembre, Ta Thu Thau a recommencé la grève de la faim et est tombé gravement malade.

A Hanoï, deux rédacteurs du journal *Travail,* Phu et Tiên, ont été condamnés à un an de prison.

## V. *L'attitude du Parti communiste*

Devenu « national » depuis le pacte franco-soviétique, le P.C. a abandonné son programme de lutte anti-impérialiste aux colonies et dirigé ses attaques, non plus contre l'impérialisme, mais contre les mouvements qui, dans les pays coloniaux, continuent la lutte anti-impérialiste.

ALGERIE. A une conférence du Parti communiste qui s'est tenue à Montreuil (près de Paris), le 22 janvier 1936, le secrétaire du Parti communiste algérien, Ben Ali Boukhort, s'est attaqué vivement à l'Etoile Nord-africaine, organisation « sectaire » et « anti-unitaire » qui « montre ses véritables buts quand elle se dresse contre les revendications immédiates des travailleurs » (*sic*). Quatre jours après, l'Etoile était dissoute. Le P.C. a certainement fait pression (en même temps que les éléments colonialistes réactionnaires) sur le gouvernement pour obtenir cette dissolution. Depuis, le P.C. n'a pas cessé de traiter de « fasciste » le Parti du Peuple Algérien (qui a succédé à l'Etoile).

MAROC. Au moment des poursuites contre le Comité d'Action Marocaine (novembre 1936), le P.C. apposait au Maroc une affiche. Titre : « Aux Français ». Texte : « Il est faux que le P.C. français se soit associé aux agitations d'un nationalisme marocain, incité et trompé par le fascisme et qui, par le désordre qu'il pourrait faire naître, mettrait la sécurité de la France en péril. »

INDOCHINE. Le 9 avril 1937, *L'Humanité*, organe du P.C. français, dénonçait « la démagogie de ceux qui en Indochine font par leurs excès le jeu des impérialistes français » (c'est-à-dire le groupe de *La Lutte*) ; le 19 mai, le P.C. français écrivait aux communistes d'Indochine, leur ordonnant de rompre la collaboration pratiquée avec les « trotskystes » (c'est-à-dire les dirigeants du groupe de *La Lutte*). Le 11 juillet, *L'Humanité* dénonçait le rôle provocateur joué dans cette colonie par quelques trotskystes ennemis du Front Populaire et les désignait ainsi aux coups de la répression.

MADAGASCAR. Au début de 1937, le P.C. français rompait toutes relations avec le P.C. malgache sous le prétexte que celui-ci se refusait à collaborer avec les radicaux-socialistes de Madagascar, qui sont parmi les plus impérialistes et les plus esclavagistes des Français résidant dans la colonie.

## VI. *Y a-t-il eu des collusions entre les mouvements de libération en Afrique du Nord et le fascisme ?*

A partir de 1937, les adversaires communistes, socialistes et radicaux des mouvements de libération en Afrique du Nord ont insinué perfidement qu'il existait des collusions entre ces mouvements et le fascisme : fascisme français (La Rocque, Doriot), fascisme étranger (Mussolini, Hitler).

Il s'agit là de calomnies sans aucun fondement. Jamais ceux qui les ont fait circuler n'ont apporté le plus faible commencement de preuve.

Pas davantage l'appareil de répression bourgeois n'a pu relever contre le Parti Algérien, le Néo-Destour, le Comité d'Action Marocaine, la moindre trace de collusion avec des « agents de l'étranger ».

Pourtant la cruelle déception que le Front Populaire a infligée aux populations nord-africaines, d'une part, et, d'autre part, la démagogie fasciste, celle de Doriot en Algérie, celle de Franco accordant une pseudo-« autonomie » au Maroc espagnol, celle de Mussolini prenant quelques mesures pseudo-« libérales » en Libye, eussent pu amener certains autochtones déçus par le Front Populaire, à écouter la voix des sirènes fascistes. Le fait ne s'est pas produit. Cela prouve le sens politique de nos amis coloniaux.

## VII. *Les peuples coloniaux devant le problème de la guerre*

Non seulement les peuples coloniaux n'ont pas suivi les fascistes, mais il semble exister chez eux, aujourd'hui, un état d'esprit inverse : ils éprouvent une vive alarme à l'idée que leur pays pourrait tomber sous le joug de l'Italie, de l'Allemagne ou du Japon et ce sentiment semble encore plus fort que leurs griefs contre l'impérialisme français. Cette alarme s'est accentuée depuis la démonstration à la Chambre italienne du 30 novembre 1938, depuis que Hitler a formulé officiellement les revendications coloniales allemandes, depuis que le Japon a occupé l'île de Haïnan.

Nous nous trouvons donc placés devant un problème singulièrement délicat : quelle attitude devons-nous souhaiter que prennent nos amis coloniaux vis-à-vis des divers impérialismes aujourd'hui en compétition, demain peut-être en conflit ?

A notre avis, il faut envisager, pour clarifier la discussion, trois hypothèses distinctes :

a) L'impérialisme français céderait à l'amiable à l'un des impérialismes fascistes un territoire de son « Empire ».

b) La guerre éclatant, l'impérialisme français inviterait les peuples coloniaux à venir concourir à sa défense sur les champs de bataille situés hors de leur territoire respectif.

c) Un territoire faisant partie de l'« Empire » français serait l'objet d'une agression de la part d'un des impérialismes fascistes.

Nous allons envisager successivement ces trois hypothèses :

*Hypothèse a*

Il est bien évident que les peuples coloniaux devraient se refuser à servir de monnaie d'échange dans les marchandages entre impérialismes rivaux. Face à ceux qui envisageraient de « redistribuer » les colonies entre brigands impérialistes sans même songer à consulter les populations intéressées, ils devraient exiger plus que jamais le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce qu'ils veulent, c'est conquérir leur liberté et non troquer leur joug contre un autre joug.

*Hypothèse b*

Il paraît de même évident que les peuples coloniaux ne pourraient consentir de leur propre gré à être transportés et utilisés comme chair à canon sur les champs de bataille métropolitains et, d'une façon générale, sur des champs de bataille situés hors de leur territoire respectif. On ne répétera jamais assez que la guerre, si elle éclatait, ne serait pas la guerre des démocraties contre les fascismes ou celle de la liberté contre la dictature, mais une explication entre bandits impérialistes pour un nouveau partage du monde. Les peuples coloniaux ne pourraient avoir dans cette hypothèse qu'une attitude : se refuser à être emmenés au loin comme du bétail et à verser leur sang sur un sol qui n'est pas le leur, pour des intérêts qui sont ceux de leurs maîtres. D'ailleurs la leçon de 1914-1918 est encore présente dans leur mémoire et ils n'ont aucune envie de se laisser duper une seconde fois.

*Hypothèse c*

Venons-en maintenant à l'hypothèse la plus délicate, celle, par exemple, d'une agression de l'Italie contre la Tunisie ou du Japon contre l'Indochine : quelle devrait être, dans ce cas précis, l'attitude du peuple tunisien, du peuple indochinois ?

Cette hypothèse est beaucoup plus vraisemblable que la précédente, car il semble que les territoires coloniaux seront, au même titre que la métropole, les théâtres d'opérations de la prochaine guerre.

Pour essayer de voir clair, sérions les questions :

Rappelons d'abord, pour éviter tout malentendu, que nous sommes contre toute défense nationale dans les pays impérialistes parce que pour ceux-ci, l'ère des guerres nationales, des guerres pour l'unité ou l'indépendance nationale, est close depuis longtemps, parce qu'une guerre dans laquelle ces pays seraient impliqués aujourd'hui ne pourrait être qu'une « rixe entre bandits se querellant pour le partage du butin » (Lénine). Mais nous ne sommes pas, en principe, contre la défense nationale des pays coloniaux et semi-coloniaux, parce que ceux-ci ont encore leur indépendance nationale à conquérir ou à préserver. Ainsi, le peuple éthiopien avait le devoir de se défendre contre l'agresseur italien ; la révolte d'Abd el-Krim dans les années 1920 contre l'impérialisme français était légitime.

Cependant dans l'hypothèse que nous envisageons, un facteur nouveau intervient : le peuple tunisien, le peuple indochinois seraient victimes de l'agression italienne ou japonaise, alors qu'ils sont déjà sous le joug d'un autre impérialisme : l'impérialisme français, et, par conséquent, ils ne pourraient défendre leur territoire contre l'agresseur qu'en collaborant avec l'impérialisme français.

Or peut-il y avoir collaboration entre le maître et l'esclave ? Collaboration et sujétion sont deux termes qui s'excluent. Privé de tous droits, de toutes libertés, le peuple colonisé pourrait-il consentir au sacrifice suprême ? Nous répondons : non. Car la cause pour laquelle on lui demanderait de se sacrifier ne serait en rien la sienne, car l'enjeu de la lutte ne serait pas l'intégrité de son territoire, qu'il ne possède pas en propre, mais l'intégrité du butin de l'impérialisme français.

En cas de victoire du brigand impérialiste français sur le brigand impérialiste italien ou japonais, il n'aurait aucun moyen d'obtenir que lui soit payé le prix des sacrifices consentis, que soient tenues les promesses qui lui auraient été faites. Il n'aurait versé son sang que pour renforcer la domination de son maître. Il demeurerait esclave comme auparavant.

Mais si l'impérialisme français faisait certaines concessions, s'il accordait certaines libertés... Quelques-uns de nos amis coloniaux laissent entendre que, dans ce cas, sous certaines conditions d'ailleurs très vaguement définies, ils seraient disposés à collaborer avec l'impérialisme français à la défense de leur territoire.

C'est ainsi que, dans le journal *El Ouma* (numéro du 15 décembre 1938), paraissant au lendemain des manifestations italiennes

relatives à la Tunisie, un camarade du Parti du Peuple Algérien écrivait :

« Nous ne céderons pas une poignée de terre de notre belle Afrique du Nord, pour laquelle nous sommes prêts à mourir jusqu'au dernier homme ... Tout gouvernement soucieux des intérêts français et des nôtres doit, devant toutes ces menaces et toutes ces convoitises, œuvrer de façon à les annihiler en répondant aux appels incessants des populations musulmanes nord-africaines par un geste symbolique de réalisation de ces revendications. »

De même, le leader du Néo-Destour, Habib Bourguiba, a rédigé, il y a quelques mois, en prison, une déclaration dont voici les principaux passages : « Contre ce danger réel [le danger italien], nous n'avons pas de trop de toutes nos forces — aussi bien morales que matérielles — conjuguées avec celles de la France. » Et, après avoir rappelé que l'Angleterre a su renforcer sa « sécurité » en Egypte en « canalisant à son profit par des concessions habiles sur des questions plutôt d'amour-propre national le grand mouvement nationaliste égyptien », Bourguiba laissait entendre qu'il serait prêt à « mettre au service de la cause française le prestige et l'autorité sur le peuple tunisien qu'on veut bien reconnaître à son Parti » à condition qu'un « *modus vivendi* de conciliation » soit trouvé entre la puissance protectrice et le Néo-Destour.

Enfin, nos amis du « Rassemblement Colonial » (organisation dont font partie, entre autres, le Parti du Peuple Algérien, le Néo-Destour tunisien) remettaient, le 25 novembre 1938, à Edouard Daladier un mémoire dont nous extrayons ce passage : « Nous insistons sur l'intérêt de libérer les Nord-Africains tels que Messali Hadj, Habib Bourguiba et Allal el Fassi. Ces libérations sont la condition première de la contribution que le Rassemblement Colonial pourrait apporter à l'effort français dans les colonies. »

En toute fraternité, nous dirons à nos amis coloniaux que de telles formules nous paraissent dangereuses. Expliquons-nous.

1° Si dans l'esprit de nos amis, leur collaboration est conditionnée par un simple « geste symbolique » de la part de l'impérialisme français, comme la libération des leaders emprisonnés, ils risquent, au cas où l'impérialisme aurait l'habileté de leur donner satisfaction sur ce seul point, de se laisser entraîner dans une « collaboration » qui, après comme avant la libération de leurs leaders, ne serait pour eux qu'une duperie.

2° S'ils mettent comme condition à leur collaboration davantage qu'un « geste symbolique », c'est-à-dire l'obtention d'un certain nombre de libertés, ils risquent de répandre parmi les masses autochtones la dangereuse illusion que l'impérialisme leur accordera ces libertés.

La bourgeoisie colonialiste française est partagée entre des intérêts contradictoires. Ses intérêts stratégiques (défense de l'intégrité de l'« Empire ») devraient, sans doute, l'inciter à pratiquer dans l'« Empire » une politique plus libérale, à se concilier ceux qu'elle traite aujourd'hui encore en esclaves et qu'elle maintient sous le joug en leur envoyant du plomb. Mais ses intérêts économiques, ses intérêts de classe lui commandent de continuer à surexploiter et de maintenir sous le joug les populations coloniales.

A l'heure actuelle, c'est un fait que, chaque fois que la bourgeoisie a à choisir entre les intérêts de la « sécurité nationale » et ses intérêts de classe, elle opte pour ses intérêts de classe. Elle l'a prouvé à Munich, elle l'a prouvé en contribuant à l'étranglement de la République espagnole. Il est probable qu'il en sera de même en ce qui concerne les colonies. Aux populations de son « Empire » la bourgeoisie française tendra tout au plus un morceau de sucre. Elle s'efforcera, par exemple, d'apprivoiser, par quelques concessions de pure forme, les couches privilégiées, espérant entraîner derrière ces « élites » la chair à canon « indigène ». Tel est le sens des « libéralités » que Georges Mandel, l'actuel ministre des Colonies, octroie depuis quelques mois au compte-gouttes à l'Indochine. Mais la bourgeoisie française n'ira pas plus loin. Elle ne consentira pas les libertés politiques et ouvrières qui auraient pour résultat l'amélioration du sort des larges masses, c'est-à-dire la limitation du profit capitaliste.

En laissant entendre qu'ils seraient prêts à collaborer militairement à la défense de leur pays, moyennant l'octroi de quelques vagues libertés, nos amis commettraient donc, à notre avis, une double erreur :

a) Ils risqueraient de développer dans l'esprit des masses autochtones la psychose de la collaboration. Ne pourrait-il en résulter que, le jour de la guerre, bien qu'aucune liberté n'ait été accordée, les masses en question, déjà intoxiquées par le bourrage de crâne et l'intense propagande auxquels se livrent actuellement les autorités coloniales, emboîtent le pas derrière l'impérialisme français ?

b) Ils risqueraient, dès aujourd'hui, de détourner les masses de toute action directe.

On ne peut pas à la fois tendre la main et montrer le poing.

Certains de nos amis nous répondent, il est vrai : « Le langage que vous critiquez n'est qu'une feinte. Si nous disions le fond de notre pensée, nous serions en butte à une répression renforcée qui achèverait de nous écraser et nous condamnerait à une impuissance totale ; tandis qu'en parlant ce langage de façade, nous dissimulons à l'impérialisme français nos intentions véritables : à savoir qu'en cas de guerre, nous profiterions des armes entre nos mains... »

Admettons cette explication. Elle n'enlève rien à nos objections. Nos amis, en somme, si nous comprenons bien, se flattent de duper l'impérialisme français. Nous craignons, nous, qu'à ce jeu, ils ne soient, eux, les dupes. Soyons assurés que l'impérialisme français voit clair dans leur jeu. Il sait que les mouvements de libération aux colonies sont et restent pour lui de dangereux adversaires ; il n'est pas dupe des formules conciliantes de nos amis et il continue et continuera à faire peser sur eux une brutale répression.

En résumé, nos amis ne retireraient aucun avantage de telles formules : au contraire, en les employant ils ne pourraient que détourner les masses de la lutte contre l'impérialisme français et ils risqueraient de faire, sans le vouloir, son jeu.

3° Or précisément, à l'heure actuelle, pendant qu'il est temps encore, leur impérieux devoir serait de préparer les masses autochtones à une juste compréhension de l'attitude à adopter au cours de la prochaine guerre ; ils devraient familiariser ces masses avec l'idée qu'une agression de l'Italie ou du Japon contre la Tunisie ou l'Indochine ne serait pas localisée mais qu'elle déclencherait immédiatement une guerre mondiale.

Les opérations militaires qui se dérouleraient sur leur territoire ne seraient qu'un épisode d'une lutte titanesque dont l'enjeu ne serait pas de savoir si la Tunisie continuera à appartenir à la France ou appartiendra à l'Italie, si l'Indochine restera sous la botte de la France ou passera sous celle du Japon, mais de savoir si toute civilisation sombrera dans la destruction et la barbarie ou si les exploités du monde entier (prolétariats des pays capitalistes, peuples coloniaux opprimés) utiliseront les circonstances de la guerre pour

se libérer de leurs exploiteurs respectifs et construire un monde nouveau.

Le devoir des peuples coloniaux serait donc, en cas de guerre, non de collaborer avec leur maître français à la défense de leur territoire mais de se joindre à la lutte universelle de tous les exploités contre tous les exploiteurs en retournant les armes qui leur auraient été mises entre les mains contre l'impérialisme français. C'est pourquoi il est indispensable, il est urgent de leur expliquer, dès maintenant, le caractère que revêtira la prochaine guerre, afin qu'ils soient prêts, le moment venu, à remplir leur devoir.

Mais ce devoir, les peuples coloniaux ne le comprendront et ne le rempliront que dans la mesure où les travailleurs métropolitains comprendront le leur, dans la mesure où ils seront prêts à transformer la guerre impérialiste en guerre civile, à conquérir le pouvoir, à soutenir activement la lutte libératrice des peuples coloniaux.

Or à l'heure actuelle, il faut bien l'avouer, la majorité du mouvement ouvrier français est enlisée dans la collaboration de classes et dans l'« union sacrée » et ne manifeste guère sa solidarité aux peuples coloniaux. Cependant une minorité (Parti socialiste ouvrier et paysan en France, Front ouvrier contre la guerre sur le plan international) s'efforce de remédier à cette carence, dénonce cette trahison et travaille d'arrache-pied à la reconstitution d'une avant-garde révolutionnaire et anti-impérialiste.

Le rôle de cette avant-garde sera de conjuguer les luttes révolutionnaires des ouvriers métropolitains avec les luttes libératrices des peuples coloniaux jusqu'au but final : l'anéantissement de l'impérialisme et l'avènement du socialisme.

## *Les Cahiers Rouges,* mai 1939

# LA QUESTION NATIONALE ET COLONIALE

*Depuis la constitution du Parti et l'adoption de sa charte, des discussions reviennent fréquemment entre nos militants, sur l'interprétation exacte qu'il convient de donner à notre mot d'ordre du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », sur notre position exacte vis-à-vis de la question nationale. Il ne s'agit pas là d'une discussion purement théorique et sans importance pratique. De la solution du problème qu'elle soulève dépend, en effet, notre attitude de chaque jour vis-à-vis des mouvements de « libération nationale » dans les pays coloniaux.*

*Le Bureau du Parti a donc estimé nécessaire que cette discussion soit portée devant le prochain Congrès national et tranchée par celui-ci. Il l'ouvre en proposant au vote des sections et des fédérations le texte suivant :*

Dans sa charte constitutive, le P.S.O.P. « se déclare solidaire des travailleurs indigènes qui luttent : en tant que peuple pour le droit à disposer d'eux-mêmes (sans qu'aucune limite puisse être assignée à ce droit) ; en tant que classe, pour leur émancipation sociale. »

Ce paragraphe condense en quelques mots la doctrine coloniale du Parti. Mais, en raison même de son extrême concision, il demande à être complété par quelques commentaires.

Parti internationaliste, parti de lutte de classes et de révolution, le P.S.O.P. ne connaît qu'une seule frontière entre les hommes : la frontière de classes ; il lutte pour la suppression des frontières nationales et pour la fusion totale de tous les peuples. Il rejette le concept bourgeois de la nation, qui, dans les pays capitalistes avancés, n'est que le paravent des intérêts de la classe dominante.

Mais il ne peut ignorer le fait de la conquête coloniale, le fait de l'oppression de certains peuples par l'impérialisme, le fait que les masses laborieuses des pays coloniaux subissent une double oppression : oppression nationale et oppression sociale.

En tenant compte de ce fait, le P.S.O.P. ne fait pas de la question nationale un fétiche ; il ne prétend pas que l'évolution historique doive éveiller forcément tous les peuples à une vie nationale indé-

pendante ni que la libération de tous les peuples coloniaux doive passer forcément par le stade de la libération nationale. Mais là où la domination impérialiste suscite des mouvements de masse de libération nationale. il considère que c'est servir la cause de la Révolution sociale que d'appuyer ce qu'il y a de progressif dans de tels mouvements.

Les mouvements de libération nationale ont, en effet, un côté nettement progressif ; d'abord, ils contribuent à saper les bases de l'impérialisme et, par conséquent, à affaiblir l'adversaire de classe des ouvriers métropolitains ; ensuite, ils ont le mérite d'éveiller à la vie politique des millions d'êtres humains hier encore plongés dans le sommeil du servage féodal ; en faisant pénétrer une première lueur dans des cerveaux obscurs, ils préparent la voie à l'éveil de la conscience de classe. Ce qui ne signifie pas que, dans tous les pays coloniaux, l'éveil de la conscience nationale doive obligatoirement précéder l'éveil de la conscience de classe.

Même si le prolétariat métropolitain ne reconnaît pas, dans les mouvements de libération nationale, sa propre idéologie révolutionnaire, il doit appuyer ce qu'il y a en eux de progressif et les utiliser non pour des fins égoïstes, mais en vue de hâter la défaite de l'impérialisme et l'émancipation des exploités du monde entier.

Comment pouvons-nous prêter un appui effectif à de tels mouvements ? Comment pouvons-nous gagner leur confiance et acquérir la possibilité et le droit de les guider ? Il n'est qu'un moyen : lutter pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, jusques et y compris le droit de séparation.

Un tel mot d'ordre n'est pas en contradiction avec l'internationalisme prolétarien. Bien au contraire. Si le prolétariat métropolitain se refusait à l'adopter, il apparaîtrait aux peuples coloniaux comme imprégné de la même mentalité annexionniste et assimilationniste que sa propre bourgeoisie. En déniant aux peuples coloniaux le droit de se séparer, en les contraignant à associer leurs destinées à la sienne et à se libérer sous sa direction, en prétendant faire leur bonheur sans leur assentiment, il rendrait impossible la confiance mutuelle, la solidarité de classe entre exploités du pays oppresseur et exploités du pays opprimé, sans quoi l'internationalisme ne serait qu'un vain mot.

Ce n'est qu'en revendiquant pour les peuples coloniaux la liberté de séparation que le prolétariat métropolitain fera tomber les barrières qui le séparent encore de ses frères de misère autochtones, qu'il dissipera les préventions légitimes que nourrit encore aujourd'hui le peuple opprimé à l'égard de tout le peuple oppresseur, qu'il amènera les travailleurs coloniaux à associer librement leur lutte émancipatrice à celle des travailleurs métropolitains.

Le P.S.O.P., en faisant sien le mot d'ordre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, n'entend certes pas pousser les peuples à se séparer les uns des autres, renforcer leurs tendances à l'isolement égoïste, encore moins les dresser les uns contre les autres. Ce serait faire tourner en sens inverse la roue de l'histoire, à une époque où le capitalisme lui-même œuvre (à sa manière, c'est-à-dire par la violence et en piétinant les droits des peuples) dans le sens de l'unification économique de la planète et de la fusion des nations. Le but du socialisme est de poursuivre cette tâche historique jusqu'à son plein achèvement. Seul il est capable de concilier les nécessités économiques qui exigent de grands espaces de production, avec le fait concret de l'existence d'une multitude de peuples dont les caractères particuliers ne s'effaceront pas du jour au lendemain. Mais cette conciliation ne sera possible que si le socialisme substitue à la fusion par la violence, telle que la pratique aujourd'hui le capitalisme, la fusion librement consentie, que s'il garantit, en un mot, à chaque peuple, le droit de libre disposition.

Le P.S.O.P., en donnant son appui aux mouvements de libération nationale dans les pays coloniaux, n'entend pas non plus soutenir la bourgeoisie autochtone qui participe à ces mouvements et qui, même souvent, y exerce une influence prépondérante.

Tout soutien du nationalisme bourgeois dans les pays coloniaux consoliderait et renforcerait les privilèges de la classe dominante indigène vis-à-vis des masses laborieuses. En outre, un tel soutien risquerait de compromettre la lutte anti-impérialiste, car la bourgeoisie autochtone n'est pas un adversaire conséquent de l'impérialisme, comme elle l'a prouvé dans divers pays coloniaux et semi-coloniaux (Chine, Inde, etc.).

C'est pourquoi le P.S.O.P. favorise la création dans les pays coloniaux d'organisations révolutionnaires indépendantes groupant sur la base d'une égalité absolue l'avant-garde des travailleurs

autochtones ou européens vivant dans ces pays. A ces organisations incombent deux tâches confondues en une seule :

1°) Elles doivent être les adversaires les plus conséquents de l'impérialisme et disputer à la bourgeoisie autochtone la direction de la lutte contre l'oppression nationale ;

2°) Elles doivent éveiller la conscience de classe des masses ouvrières et paysannes ; elles doivent lutter pour leurs revendications économiques et pour leur émancipation sociale. A ce titre, elles doivent mener une lutte sans merci contre toute espèce de manifestation ou de survivance du féodalisme, contre tous les éléments religieux réactionnaires. Elles doivent inscrire dans leurs programmes la transformation radicale du régime de propriété (partage des domaines féodaux, etc.), la conquête des libertés démocratiques, du droit syndical, d'une législation ouvrière, etc. Elles doivent organiser les salariés dans des syndicats et les paysans pauvres dans des unions paysannes.

Si les organisations révolutionnaires dans les pays coloniaux ne peuvent ignorer les mouvements de libération nationale à direction bourgeoise, elles ne doivent jamais confondre leur action avec celle de ces mouvements et elles doivent conserver à leur égard une indépendance politique absolue. Elles ne peuvent conclure avec eux que des accords de front unique, circonstanciels, temporaires, sur des points déterminés, toujours subordonnés aux intérêts de la lutte de classe internationale et de la révolution sociale.

Dans la pratique du front unique, elles ne doivent jamais perdre de vue :

a) Que les intérêts de classe de la bourgeoisie autochtone et ses attaches avec la féodalité terrienne sont en contradiction avec les revendications sociales des masses ;

b) qu'à partir du moment où, sous l'impulsion de l'avant-garde, la lutte anti-impérialiste prend le caractère d'un mouvement de masses à caractère national révolutionnaire, la bourgeoisie, se sentant débordée et menacée dans ses privilèges de classe, déserte la lutte et conclut un compromis avec l'impérialisme, quand elle ne passe pas franchement dans le camp impérialiste [1].

1. La formulation me paraît aujourd'hui un peu trop catégorique. Il serait mieux de dire : « ...est susceptible de déserter la lutte et de conclure un compromis avec l'impérialisme, voire de passer franchement dans le camp

Les organisations révolutionnaires dans les pays coloniaux doivent donc, successivement, mettre la bourgeoisie autochtone au pied du mur, dénoncer ses hésitations, son attitude équivoque, ses trahisons, pour finalement se substituer entièrement à elle et prendre seules, en liaison étroite avec l'avant-garde ouvrière internationale, la direction de la lutte libératrice contre toute forme d'oppression nationale et sociale.

*P.-S.* — Au premier congrès national du Parti Socialiste Ouvrier et Paysan qui se tint à Paris les 28 et 29 mai 1939, ce rapport fut discuté. Krihiff, notamment, au nom de la fédération d'Oran, objecta, entre autres, qu'aujourd'hui « aucune nation n'est indépendante ; si un peuple colonial conquiert son indépendance, il sera obligé de faire appel à un [autre] impérialisme pour organiser son industrie. » Comme la plupart des israélites algériens, l'orateur semblait considérer la francisation de l'Algérie comme un fait acquis.

Voici le résumé (trop sommaire) de ma réponse, telle qu'elle parut dans *Juin 36* du 2 juin 1939 :

« Daniel Guérin répond aux orateurs précédents et veut dissiper les malentendus qui semblent le séparer de Krihiff.

Il ne veut pas faire un fétiche du mot d'ordre de libération nationale. Mais il est nécessaire de parler un langage nouveau aux peuples coloniaux pour obtenir leur audience et leur expliquer la nécessité de lier leur lutte revendicative avec celle de notre prolétariat.

Le but suprême que nous poursuivons, c'est l'unification de la planète, non par la contrainte comme le capitalisme, mais avec l'assentiment des peuples à qui nous devons reconnaître le droit à disposer d'eux-mêmes. Il conclut en demandant que les motions soient renvoyées pour discussions et décisions aux sections.

Le vote sur le rapport de la Commission coloniale a lieu, le rapport est adopté par 116 mandats contre 34 et 33 abstentions. »

impérialiste. » L'expérience des années ultérieures montrera, en effet, que, même à ce stade, la bourgeoisie autochtone, sous la pression des masses, ne trahit pas toujours la lutte anti-impérialiste. Un exemple : la résistance du sultan du Maroc au colonialisme, qui lui vaudra d'être déporté, pour un temps, à Madagascar. [Note de 1973.]

## *Bulletin du Front Ouvrier International contre la Guerre,* Oslo, n° 3, décembre 1939

### DANS LES COLONIES FRANÇAISES

Un silence de mort plane toujours sur les colonies françaises, dont les populations sont plus que jamais bâillonnées. Sauf l'information concernant la Syrie, que nous avons donnée dans notre Bulletin de novembre [1], aucune nouvelle provenant de l'« Empire » n'est parvenue jusqu'à nous.

*Le Temps* du 1er novembre essaie de faire croire que le silence forcé des peuples coloniaux prouve leur loyalisme : « La propagande la plus malveillante, écrit-il, n'a pu trouver depuis le début de la guerre la moindre fissure de l'Empire français. Ce bloc est "monolithique "... »

Ce qu'il faut penser de ce « monolithisme », l'écrivain colonialiste Pierre Mille nous le dit avec plus de franchise dans un article « L'Empire Colonial et la Guerre » (*Notre Combat,* 10 novembre). Dans l'Empire, « il s'est produit, écrit-il, une agitation, des troubles même... Cependant il a suffi de la guerre pour que ces mouvements soient suspendus... Que l'état de siège y ait été pour quelque chose, qu'il ait surtout permis de réprimer et de châtier une propagande ... qui s'exerçait contre nous — et de la réprimer encore mieux, et de la châtier encore plus sévèrement qu'en France continentale — cela n'est pas douteux. »

Impossible de mieux dire.

Un indice pourtant que tout ne se passe pas pour le mieux dans le meilleur des Empires : le Résident général de France en Tunisie a pris, selon *Le Temps* du 31 octobre, un décret aux termes duquel les dispositions générales concernant les crimes ou délits contre la sûreté de l'Etat sont applicables pendant la durée de la guerre aux actes visés par ces dispositions qui seraient commis au préjudice *de la Grande-Bretagne, et de l'Empire britannique considéré dans son ensemble.*

En bon français : informer le peuple tunisien de la lutte grandiose entreprise par les 400 millions d'habitants de l'Inde contre

1. Il n'a pu être retrouvé d'exemplaire de ce numéro.

l'impérialisme britannique, inviter le peuple tunisien à s'inspirer de cet exemple, est désormais crime contre la sûreté de l'Etat en Tunisie. Qu'un tel décret ait été rendu nécessaire prouve quel écho la résistance de l'Inde a rencontré jusqu'en Afrique du Nord.

Chaque jour il apparaît plus clairement que l'enjeu principal de la présente guerre, c'est l'énorme butin colonial de la France et de l'Angleterre. Le même Pierre Mille lâche cet aveu : « Ce qu'on ne distingue pas assez, la guerre actuelle n'est pas seulement une guerre pour la transformation radicale de l'Europe, c'est une guerre pour le partage du monde entier, une guerre coloniale ... pour une nouvelle répartition des colonies. »

La fameuse solidarité des deux « grandes démocraties » n'est autre chose que la communauté d'intérêts de deux esclavagistes. La bourgeoisie française s'est mise à la remorque de la bourgeoisie britannique parce qu'elle a besoin d'elle pour conserver « son » Empire, parce que l'effondrement de l'Empire britannique signifierait celui de l'Empire français. A cet égard, *Le Temps* multiplie les aveux : « On ne peut ignorer à Berlin que ce qui touche à l'Empire britannique menacerait en même temps l'Empire français » (19 novembre). « Si la France et l'Angleterre n'avaient pas possédé l'une et l'autre le statut impérial, leur alliance se fût moins facilement réalisée... Ce qui a plus que tout contribué à les rapprocher, c'est en effet la conscience de leur communauté d'intérêts sur le plan mondial, où elles exercent toutes deux ... la sauvegarde de la civilisation. »

Jamais le visage des impérialismes ne s'est montré plus à nu qu'au cours de la présente guerre.

Une évolution à suivre de très près, c'est le transport en masse de travailleurs coloniaux civils, amenés de leur lointain pays dans la métropole, pour suer du profit dans les usines de guerre.

Déjà au cours de la dernière guerre, 56 000 travailleurs coloniaux, pour la plupart indochinois, avaient été ainsi transportés. Cette fois-ci ce recrutement se fera sur une beaucoup plus vaste échelle. Dans un discours radiodiffusé, le 8 novembre, Georges Mandel, ministre des Colonies, s'est exprimé ainsi : « Des ordres ont été donnés pour faire venir du Tonkin un premier lot (*sic*) de 70 000 ouvriers, que des millions d'autres pourront suivre, car ce n'est qu'un début. » Et Raoul Dautry, ministre de l'Armement, a déclaré à des

journalistes neutres : « Nous allons faire venir des centaines et des centaines de milliers des excellents travailleurs que nous avons dans nos colonies. Déjà le premier contingent de ces gens, environ 500 hommes, est arrivé ce matin d'Indochine à Marseille. »

Nul doute que le contact de ces travailleurs de couleur avec leurs frères de misère de la métropole contribuera à resserrer les liens des deux catégories d'exploités. Les travailleurs coloniaux comprendront, *de visu,* que dans la métropole aussi il y a des exploités, et apprendront de ceux-ci les méthodes de lutte des prolétariats avancés. Déjà au cours de la précédente guerre, le contact n'a pas été sans inconvénients pour l'impérialisme : « Ils en avaient tant vu en France, écrit Pierre Mille. Et surtout, peut-être, le spectacle de Blancs qui ne commandaient pas, [qui] menaient une vie précaire... »

*Les Temps Modernes,* janvier-février 1953

## PITIÉ POUR LE MAGHREB

Lorsque parurent, dans le *Pittsburgh Courier,* des extraits de mon étude sur le problème racial aux Etats-Unis, je reçus d'Atlanta (Georgia), une lettre courtoise mais sévère. Mon correspondant, de toute évidence un Blanc, me disait avoir bourlingué, au temps de sa jeunesse, à travers le monde, dans la marine marchande, et avoir ainsi visité nombre de possessions françaises. Il avait pu constater de ses propres yeux que le racisme et que la misère y sévissaient. Et il me conseillait de balayer devant ma propre porte française plutôt que d'aller me mêler de redresser les torts de pays lointains, tels que le bon vieux Sud des Etats-Unis.

Si mon correspondant m'avait donné son adresse, je lui aurais répondu par quelques phrases marquées au sceau de la logique cartésienne. Je lui aurais dit qu'aux yeux d'un internationaliste l'injustice n'a pas de patrie, que celle de Tunis ou de Saïgon n'excuse pas

celle d'Atlanta, que, d'ailleurs, l'écrivain mis en cause a combattu publiquement, pendant des années, le colonialisme français et qu'enfin, s'il s'est spécialisé, plus récemment, dans les questions américaines, c'est à cause de la prétention des U.S.A. à la *world leadership*. Mais, aujourd'hui, je n'oserais plus arguer de la sorte ; et je crois bien que Mr. Henri Lamoine, d'Atlanta (Georgia), avait raison.

Je viens, en effet, de parcourir pendant trois mois, l'Afrique du Nord « française », de Casablanca à Tunis. Et ce que j'ai vu m'a inspiré du remords. Comment ai-je pu dormir en paix, comment pouvons-nous tous dormir en paix quand, si près de nous, des hommes de notre race la déshonorent à ce point ? Car, enfin, il ne s'agit pas de quelque possession lointaine, difficile d'accès et que l'on est excusable d'ignorer. L'Afrique du Nord passe pour être le prolongement de la France ; que dis-je, sa partie médiane, l'Algérie, est même étiquetée comme territoire français, ses gardiens de la paix portent le même uniforme et ses bornes kilométriques ont le même gabarit que les nôtres. Quelques heures d'avion suffisent pour atteindre Casablanca, Alger ou Tunis. Et j'ai, pendant tant de mois, sillonné les Etats-Unis à la recherche de l'injustice, alors qu'elle s'étalait à ma porte.

J'entends l'objection : pourquoi cet émoi ? Mais vous le saviez depuis des années. Et puis, vous aviez déjà vécu en pays « colonial », en Syrie, en Indochine. Sans doute. Mais ce que je savais sur l'Afrique du Nord, je le savais dans l'abstrait, à travers du texte imprimé. Et ce que j'ai vu à Damas, à Hanoï, je l'ai vu il y a plus de vingt ans. Depuis longtemps, l'impression directe s'est émoussée dans les constructions trop rationnelles de la théorie socialiste. Tandis qu'aujourd'hui, je viens de vivre l'Afrique du Nord, et de la vivre à une heure particulièrement pitoyable de son calvaire.

Quand j'écris : Afrique du Nord, je ne crois pas procéder à une simplification superficielle du genre de celle que les Américains commettent lorsqu'ils parlent de l'Europe. J'ai vraiment l'impression de n'avoir pas visité trois pays différents, mais un seul. Je n'ai pas eu le sentiment de franchir une frontière, pas plus entre le Maroc et l'Algérie qu'entre l'Algérie et la Tunisie. Les géographes semblent d'ailleurs du même avis, qui définissent comme un pays unique le bloc de hautes terres qui, s'allongeant sur plus de 2 000 km entre la Méditerranée et le Sahara, forment l'Afrique

du Nord, le Maghreb, le « pays du couchant »[1]. Les capitalistes français semblent eux aussi en convenir qui, dans leurs rapports, parlent en faisant claquer leur langue, des céréales d'Afrique du Nord, et des agrumes d'Afrique du Nord, et de ses olives qu'elle cultive de mémoire d'homme et de son sous-sol si riche en fer et en charbon[2]. Communauté de relief, communauté de climat, communauté (au moins partielle) de langue, communauté de mœurs et de religion sont autant de facteurs qui constituent l'unité du Maghreb ; « Les peuples sentent, d'instinct, qu'ils sont frères », écrit Charles-André Julien[3]. S'il existe d'indéniables différences entre les trois pays, elles proviennent surtout des dates successives auxquelles ils furent conquis (1830, 1881, 1912), de la quantité plus ou moins grande de colons européens qui y furent installés et de la superstructure administrative et juridique particulière que la France crut habile de plaquer sur chacun d'eux. Mais les gouvernants ont conscience que, mises à part ces différences relativement superficielles, ils ont affaire à un seul et même pays : un bloc de vingt millions de musulmans, qui se multiplient à toute vitesse et tendent à submerger la petite minorité d'un million et demi d'Européens. Et c'est pourquoi ces derniers, après avoir joué aux maîtres, vivent dans la peur du lointain avenir, tandis que, dans l'immédiat, ils redoutent que la moindre concession faite en Tunisie, pays de protectorat relativement évolué, ne compromette la fragile francisation de l'Algérie et n'exerce sa contagion jusque sur le Maroc, pays dont la population est la plus retardataire du Maghreb et chasse gardée par excellence du capitalisme français.

Dans son unité et dans sa diversité, dans ses horizons et dans ses monuments, dans son littoral et dans ses montagnes, dans les êtres humains qui le peuplent et dont la noblesse naturelle est à son image, ce pays est beau. Puis-je avouer que je me suis souvent laissé aller à le visiter moins en sociologue qu'en touriste ? Que j'ai fixé sur la pellicule des sites et des visages ? Mais le plaisir des yeux était, à chaque instant, empoisonné par le spectacle de l'injustice, de l'oppression, de la misère. Tant d'admirables paysages

1. Marcel N. Schveitzer, « Aperçu géographique », dans *Le Guide Bleu, Algérie-Tunisie*, p. XX.
2. Rapport annuel 1951 du Conseil d'Administration de la B.N.C.I. Afrique.
3. *L'Afrique du Nord en marche, op. cit.*

gâtés par la présence de leurs habitants faméliques ou de leurs habitats sordides. Tant d'êtres à qui il ne manquait, pour avoir leur place parmi les élites de ce monde, que d'être moins décharnés, moins déguenillés, moins misérables. Et lorsqu'un petit cireur ébouriffé de quatorze ans atteignait, par miracle, à la grande beauté, on pouvait lire dans son destin que le feu d'artifice serait bref ; la tuberculose, la déchéance physique guettaient cet enfant abandonné, qui n'avait pas d'autre foyer que la rue.

J'ai essayé, tant bien que mal, c'est-à-dire à tâtons et plus ou moins maladroitement, de vivre parmi les autochtones. Grâce à l'aide d'un interprète, je me suis familiarisé avec leur terminologie. Les mots ont, par eux-mêmes, un pouvoir magique. Une ville n'est plus tout à fait la même, lorsque, de l'autre côté de la barricade, on la nomme *Dar El Beïda* au lieu de Casablanca, *Souraï* au lieu de Mogador, *El Djezaïr* au lieu d'Alger, *Bedjaïa* au lieu de Bougie. Les rapports humains ne sont plus tout à fait les mêmes lorsque l'on remercie avec un : *Barak Allah ofik* [4]. Un thé à la menthe prend un surcroît de saveur lorsque la menthe a nom : *nana*. M'efforçant de refréner ma tension trépidante d'Européen, je me suis astreint aux longues stations assises dans les petits cafés maures et aux longues siestes dans les salles de repos des hammams. J'ai été l'hôte assidu du modeste restaurant oriental où le petit gars qui n'a dans sa poche qu'une piécette de monnaie dévore en silence son plat unique : le bol de soupe. J'ai fréquenté le théâtre arabe et le cinéma arabe. Les disques égyptiens dans les cafés, les films égyptiens sur l'écran, les photographies, ornant les murs, du célèbre chanteur Farid El Attrache ou du populaire général Neguib [5] m'ont révélé qu'au lien, si je puis dire, vertical entre la France et le Maghreb, lien qui a la consistance d'une chaîne, se superpose un lien horizontal, lien purement affectif, entre le Maghreb et l'Egypte.

Et chaque fois que, sortant de ce monde, pauvre mais raffiné, je rentrais dans l'autre, celui des Européens, la plupart des visages comme la plupart des édifices me donnaient, sauf d'assez rares exceptions, une impression de banalité, de vulgarité, de laideur. Si vous croyez que j'exagère, faites vous-même l'expérience : visitez,

4. Littéralement : « Que Dieu vous bénisse ! »

5. Peu après, remplacé dans la faveur des foules arabes, par le colonel Nasser. [Note de 1973.]

par exemple, rue Pompée, l'exquise demeure du vieil Alger, avec son patio mauresque et ses carrelages de faïence, qui abrite l'Association des Oulamas, puis déambulez dans une rue quelconque, sans âme, de l'Alger européen. Et vous m'accorderez que le visage du premier est assez souvent plus beau que celui du second. Mais le contraste est encore plus accusé lorsque les deux mondes, comme il arrive souvent aujourd'hui en Afrique du Nord, sont en état de guerre latente. Réfugiez-vous avec moi dans les dédales inextricables des souks de Tunis pour oublier un instant la ville européenne, avec ses moyens de répression trop ostensibles, ses camions de gardes mobiles et, à chaque coin de rue, ses flics en bourgeois. Et soudain, de l'autre monde, voyez déboucher, d'un pas lourd de machine, ce militaire botté et casqué, fouillant les échoppes de sa mitraillette. C'est un gars de chez nous. Dans son village de Sologne ou de Bretagne, il n'aurait pas mauvaise figure. Il n'a pas demandé à venir promener son « pétard » dans ces ruelles. Il n'est pas responsable du geste qu'on lui fait accomplir. Mais ici, perdu dans les profondeurs de la médina, il symbolise, sans le savoir peut-être, et sans l'avoir voulu, la force brutale. Et ce n'est pas de sa faute s'il est laid.

Mais commençons par le commencement. Sur le bateau qui, en cette fin de septembre, vogue vers les rivages marocains, emportant dans ses flancs la fine fleur des fonctionnaires français du Maroc et leurs nombreuses familles, il y a aujourd'hui séance de cinéma. Le film, en vérité, a été bien choisi. L'action se déroule aux Indes. Les vaillantes troupes britanniques poursuivent leur entreprise de « pacification ». Cependant les natives leur tendent une lâche embuscade. Mais le dernier mot restera aux défenseurs de l'ordre. Les méchants seront châtiés et anéantis. Au premier plan de l'assistance, les enfants des colons encouragent les justiciers de leurs cris et applaudissent bruyamment à l'écrasement des rebelles. L'atmosphère est déjà créée, dans laquelle, bientôt, se dérouleront les massacres de Casablanca.

En attendant, le Guide Michelin, à l'aide duquel je trace mes itinéraires futurs, s'emploie à me forger une âme de colon. Que voulez-vous, le Français de France est si ignorant et si naïf : à la veille de devenir « marocain », il a grand besoin qu'on le prépare à ses nouveaux devoirs. On m'apprend donc qu'avant « notre » arrivée en 1912, le Maroc était livré à l'anarchie et la sécurité des

voyageurs était elle-même très relative. Ainsi, en 1907, des « fanatiques » et des « pillards », en plein Casablanca, égorgèrent les hommes, enlevèrent les femmes, allèrent jusqu'à mutiler les cadavres des Européens. Mais grâce à la puissance civilisatrice (incarnée par le maréchal Lyautey), le Maroc est devenu un pays prospère, où règne l'ordre. Pourtant, attention, et restons sur le qui-vive ! Le Guide, sans le dire explicitement, suggère qu'il ne faut pas se fier à l'indigène (ce « fanatique » et ce « pillard » en puissance) et que la colonisation, loin d'être une idylle, repose sur la force. C'est ainsi qu'on nous rappelle comment, il n'y a pas si longtemps, en 1933, le légendaire Henri de Bournazel s'y prenait pour « pacifier » le Tafilalet : « Bournazel prend contact avec l'ennemi. Le choc est rude. Ils en veulent, dit-il, ce sera " intéressant ". Le " baroud " (combat) fait rage. Bournazel est éblouissant... Il s'élance, la canne d'une main et le revolver de l'autre... », et ainsi de suite.

Ce n'est sans doute point par hasard que la coquette cité-jardin, bâtie à l'usage des innombrables policiers de Casablanca et de leurs familles, a été baptisée Bournazel. Le nom de ce héros n'est-il pas à lui seul un programme ? Mais que doivent ressentir les authentiques Marocains, les compatriotes de ceux que Bournazel revolvérisa (avant de tomber glorieusement à son tour) lorsque, d'aventure, ils ouvrent ce guide pour y puiser un simple renseignement touristique ?

Quand, sous une éblouissante lumière, le bateau jette l'ancre dans le port de Casablanca, nous sommes fin prêts.

Dar El Beïda m'a fait penser à ces villes du Sud des Etats-Unis qui se sont busquement développées et industrialisées à la faveur de la dernière guerre. On se croirait à Houston (Texas) ou à Mobile (Alabama). Des gratte-ciel surgissent de terre, au milieu de terrains vagues. Partout des chantiers et des édifices flambant neufs. Les voitures américaines se pressent dans des artères déjà trop étroites. Le style U.S.A. s'affirme dans les salles de cinéma, les quick bars, les suaves salons des glaciers. Et, pour compléter la ressemblance, les hommes américains sont là eux aussi. Les gigantesques bases aériennes de Nouaceur et de Sidi-Slimane (œuvre cyclopéenne, où toute la pierre du Maroc est devenue béton) déversent chaque soir dans la ville leurs cargaisons de jeunes et solides buveurs en sweater ou blouson de cuir. Des banlieues ont poussé comme des

champignons avec leurs usines ultra-modernes, blanchies à la chaux. Rush bien américain : 257 430 habitants en 1936, près de 700 000 aujourd'hui.

Le littoral avec ses gigantesques piscines, ses hôtels de luxe, et ses riches boîtes de nuit rappelle la Californie, comme aussi la route Casablanca-Rabat, avec son flot de voitures rapides, ses conducteurs arrogants et téméraires, son impressionnant record d'accidents. L'essence est bon marché, la fiscalité point tracassière. Le franc français accourt dans ce havre où le capitalisme fonctionne encore à l'état « pur » et, en dépit de quelques frictions, dues à l'appétit excessif de chacun des deux partenaires, il fait assez bon ménage avec le dollar américain. Le patriotisme ombrageux des Français du Maroc ne semble pas s'offusquer outre mesure [6] de l'invasion des affairistes et des aviateurs yankees. La colonisation, encore une fois, ne repose-t-elle pas sur la force ? Et la présence de la force américaine a pour nos compatriotes « marocains » quelque chose de rassurant : ils ne sont plus seuls à être intéressés au maintien de l'ordre.

Bien sûr, tout le Maroc français ne s'est pas américanisé comme Casablanca. A part Agadir, à qui son avenir de débouché atlantique du Sud marocain a fait prendre un départ foudroyant [7], les autres centres européens ont moins la fièvre. On y retrouve cependant un faste et une mégalomanie qui surprennent le Français métropolitain (avec quel dédain mal contenu les Français du Maroc l'accueillent, ce visiteur de France !). La ville européenne s'étend sur de vastes espaces. Ses artères sont larges, ses monuments publics somptueux. Chacune d'elles s'enorgueillit d'un palace-hôtel dont les prix sont prohibitifs pour un parent pauvre de la métropole. L'orgueil s'étale sur la pierre et sur les visages. Les dynasties marocaines du passé avaient le goût de la grandeur. Les palais et les remparts qu'elles ont édifiés étonnent par leur gigantisme. Le Maroc de Lyautey a cru s'imposer en bâtissant à l'échelle de ce passé mort.

Des sommes fantastiques ont été ainsi gaspillées, alors que rien, ou presque rien, n'a été fait pour améliorer l'habitat des autochtones.

6. « Si seulement les Américains payaient moins généreusement les indigènes ! », m'a-t-on dit sur le bateau.

7. La destruction d'Agadir par un tremblement de terre dans la nuit du 29 février au 1er mars 1960 n'empêchera pas la ville, vite reconstruite, de repartir de plus belle. [Note de 1973.]

D'immenses espaces ont été accaparés pour faire vivre quelques milliers d'Européens, alors que les Marocains doivent se presser comme des harengs dans des médinas trop étroites, vétustes et insalubres. Jusqu'en 1947, 1 milliard 330 millions étaient dépensés pour l'habitat de 350 000 Européens, alors que 841 millions l'étaient pour 8 000 000 de Marocains [8]. Ajouter à cela que la population autochtone du Maroc s'accroît au rythme de 250 000 par an et que les villes attirent chaque année des légions nouvelles de campagnards.

A Casablanca, qui exerce l'attraction la plus forte, des centaines de milliers de travailleurs déracinés, ne pouvant trouver place dans les deux médinas, l'ancienne et la nouvelle, ont dû camper dans des masures faites de tôles de bidons d'essence et de vieilles planches, les fameux bidonvilles. Celui de Ben M'Sik s'étend sur 1,200 km de long et 800 m de large et contient quelque 60 000 personnes. Celui des Carrières centrales, où le sang vient de couler, n'est guère moins peuplé. Pas d'eau courante, pas d'égouts. Les maladies contagieuses s'en donnent à cœur joie. Comment s'étonner si on y relève, comme je l'ai fait, des inscriptions telles que : « A bas la France » ?

L'administration française a conscience du tort que cette abomination cause à son prestige. Un film, tourné partiellement dans les bidonvilles par un service officiel, a été retiré de la circulation. A la suite des récents événements, un Marocain a été arrêté simplement, nous dit la presse, parce qu'il avait coutume de promener les touristes américains dans les bidonvilles. Pour dissiper l'impression pénible produite sur les visiteurs, on aiguille volontiers ceux-ci vers la petite cité arabe d'Aïn-Shok, achevée récemment, et qui ne manque pas de charme. Mais il faudrait dix cités comme celle-là pour absorber la population de « ces zones sordides » et, malgré l'effort accompli, les chiffres, ici encore, accusent : l'administration ne dépense que 300 000 francs pour un logement marocain, alors qu'elle consacre 1 million 500 000 francs à la construction d'un logement européen [9].

Plus encore que la misère et que l'insalubrité, c'est la ségrégation totale des deux populations qui frappe. Nulle part en Afrique du Nord elle n'a été poussée à ce point. A Alger, à Tunis, Arabes et Européens ne sont pas mélangés, certes, mais, enfin, ils se côtoient, on ne sent pas de véritable frontière raciale. Lyautey, lui, a érigé en dogme le prin-

8. Journal *Al-Istiqlal*, 29 décembre 1951.
9. *Ibid.*, 3 mai 1952.

cipe de la séparation. Solution trop commode, qui, nous dit-on, permet de respecter l'originalité du passé en même temps qu'elle facilite l'urbanisme moderne [10]. Mais elle aboutit à un véritable racisme : chacun chez soi, chacun à sa place. Les deux mondes vivent à une distance respectable l'un de l'autre et s'ignorent. A Fès, à Marrakech, à Meknès, le touriste descendu dans un hôtel de la ville européenne est obligé d'entreprendre un véritable voyage pour atteindre ce qu'il est venu voir : la médina. Quant aux Français du Maroc, à l'exception des novices qui n'ont pas encore eu le temps d'acquérir les bonnes manières racistes, ils ne mettent pour ainsi dire jamais les pieds dans la ville arabe. Ainsi se trouvent entretenus leur incompréhension et leur mépris de l'« indigène », qu'ils considèrent comme un être inférieur ou comme un sauvage dangereux. On se croirait dans le Sud des Etats-Unis. La dualité est si poussée que l'administration des Postes, que les banques, ont dû ouvrir des bureaux dans chacune des deux villes et qu'un touriste ne sait jamais où il doit retirer sa poste restante.

Par ailleurs, sous prétexte de sauvegarder la couleur locale, on s'abstient de restaurer, d'améliorer, de moderniser les médinas. Faire venir les maçons serait, paraît-il, sacrilège. Mais les Marocains de Fès sont les premiers à se plaindre de ce que le Service des Antiquités ait décrété tabou le vermoulu et le branlant. Le résultat est que de précieuses *medersas* (écoles), des trésors artistiques s'écroulent, faute de réparations, tandis que les Fassi sont à jamais privés d'hygiène. La même conception raciste a amené le fameux Maréchal à interdire aux Européens la visite des mosquées et autres lieux saints, même en dehors des heures de la prière, afin, dit-on, de ménager la susceptibilité des musulmans. Cette prohibition absurde, cette injure faite aux amateurs d'art n'ont pas cours dans la plupart des pays islamiques indépendants et renforcent le Français venu au Maroc dans son idée préconçue que l'Arabe serait intolérant et fanatique.

Si l'on sort des villes, le spectacle n'est pas beaucoup plus réconfortant. D'abord, le Maroc, dans sa quasi-totalité, est privé d'arbres, d'où une impression d'aridité et de monotonie. On est en droit de se demander si la puissance civilisatrice n'aurait pas pu, en quarante ans, procéder à un plus large reboisement. Mais il

10. Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 141.

semble qu'elle ait surtout entrepris les travaux publics susceptibles de profiter directement au colon, objet de toutes ses faveurs.

Ensuite, le Maroc paraît presque vide. Les villages sont très rares. Les fellahs, surtout dans le Nord [11], vivent dispersés dans d'imperceptibles demeures. De loin, on dirait des meules de foin. Ce sont, en réalité, des sortes de huttes recouvertes de paille, qu'on appelle *noualas* : habitats de nomades récemment sédentarisés, et qui peuvent être déplacés à dos d'homme. Le sol est de terre battue, pas de mobilier. Nulle part en Afrique du Nord le paysan ne vit de façon si misérable et si primitive. On se croirait au Congo.

Pas d'attelages. L'âne est, avec le chameau, le seul moyen de transport. La charrue de bois remonte à l'origine des temps. Elle effleure le sol sans le labourer [12]. L'effroyable retard de la technique agricole, telle est au Maroc, bien plus encore que l'accaparement d'une partie du sol par la colonisation, la cause essentielle de la misère rurale. Mais les colons en portent indirectement la responsabilité, car ils ont « étranglé », comme l'écrit Charles-André Julien, tous les essais de modernisation du paysannat marocain [13].

Le fellah porte sur lui-même les stigmates visibles d'une alimentation très insuffisante. Comme le souligne avec beaucoup de tact le Guide Michelin : « les Marocains sont très sobres, ou, pour mieux dire, très résistants à la sous-alimentation malheureusement fréquente. »

Pas d'état civil. Les gens ignorent leur âge. Trop peu de médecins et trop peu de dispensaires, malgré les progrès récents accomplis dans ce domaine. Tandis que l'on compte un lit d'hôpital pour 185 Européens, il y en a 1 pour 2 150 Marocains [14]. L'obscurantisme règne en maître. Plus d'un million et demi d'enfants marocains scolarisables (de 6 à 14 ans) ne sont pas scolarisés. 7 % seulement trouvent place dans les écoles du protectorat. Ils y reçoivent un enseignement au rabais : la dépense annuelle par élève européen est double de celle par élève marocain [15].

11. Dans le Sud, sur les pentes de l'Atlas, les habitants, pour assurer en commun leur sécurité, se sont groupés en villages, faits de terre battue. L'habitat est très sommaire, mais tout de même moins élémentaire que la *nouala*.
12. Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 59.
13. *Ibid.*, p. 358-361.
14. Journal *Al-Istiqlal*, 29 décembre 1951.
15. *Ibid.*, 12 et 20 octobre 1951, 16 février 1952.

L'impôt agricole, le *tertib,* est proportionnellement plus lourd pour l'indigène que pour le colon : celui-ci ne paie que 332 fr à l'hectare, tandis que le Marocain paie 419 fr, soit 24 % de plus [16]. En outre, l'homme du peuple est pressuré par une bande de parasites, caïds et pachas, presque tous dévoués à l'autorité française et qui mangent aux deux râteliers, celui de leurs administrés et celui de leurs protecteurs. Cette dernière forme d'exploitation sévit de façon particulièrement odieuse dans le Sud, où le pacha de Marrakech, l'infâme Glaoui, « notre grand ami » comme il est dit là-bas, fait « suer le burnous » jusqu'à l'extrême limite de la déchéance physique. En conséquence de quoi, Marrakech, malgré sa réputation usurpée et sa trompeuse mise en scène à l'usage des touristes, notamment des amateurs de prostitution masculine, est une ville de mendiants décharnés et de bâtisses croulantes, tandis que les montagnes de l'Atlas recèlent une population hâve et famélique. Les pachas, eux, roulent dans de somptueuses limousines américaines et, sur l'ordre de leurs anges gardiens français, distribuent généreusement les années de prison aux Marocains coupables d'aspirer à l'indépendance. Regardez dans *Paris-Match* du 20-27 décembre 1952, le sinistre profil du conseiller français, tandis que, sous sa surveillance, le juge délégué du pacha de Casablanca fait comparaître un malheureux prisonnier au crâne tondu. Un court croquis, disait Napoléon, m'en apprend plus long qu'un long rapport.

On sait qu'avant la conquête arabe, l'Afrique du Nord était peuplée de Berbères. Ceux-ci avaient plus ou moins reçu l'empreinte des civilisations romaine et chrétienne lorsqu'ils embrassèrent, avec une facilité remarquable, la foi musulmane. « Le christianisme africain s'est effondré, quand a paru l'Islam », écrit le Dr Louis Bercher [17]. Il est de bon ton dans les milieux colonialistes de déplorer ce qu'ils considèrent comme un malheur historique. C'est ainsi que, dans son rapport annuel 1951, le Conseil d'Administration de la B.N.C.I. dénonce éloquemment « ce despotisme à l'orientale qui a plongé dans la nuit l'Afrique de Septime Sévère et de saint Augustin ». De là à tenter de ramener les Berbères à la lumière du jour, c'est-à-dire à les désislamiser (et qui sait, peut-être même à les re-christia-

16. Journal *Al-Istiqlal,* 10 novembre 1951.
17. « Orient-Occident », *L'année politique et économique,* juillet-août 1951.

niser ?) il n'y avait qu'un pas : il fut franchi par le fameux *dahir* berbère arraché au sultan en 1930.

Mais, sur place, on se rend compte que l'opposition ethnique entre Arabes et Berbères est assez factice. Le brassage des races a été tel, tout au long des siècles, qu'il est souvent difficile de distinguer entre les deux populations. Le plus prudent serait peut-être de désigner l'ensemble des habitants du Maghreb sous le vocable, imprécis à dessein, d'« Arabo-Berbères ». Au Maroc, certaines tribus qui parlent l'arabe seraient, en réalité, des Berbères arabisés, d'autres qui parlent le berbère des Arabes berbérisés [18]. La seule distinction qui puisse être faite en toute certitude est celle de la langue : il y a des « arabophones » et des « berbérophones ». Encore convient-il d'ajouter qu'il existe un certain pourcentage de bilingues [19]. Il serait hasardeux d'affirmer que les Berbères en tant que tels sont moins « bons musulmans » que les Arabes. Ce qui est vrai, c'est qu'en Afrique les populations rurales, sans distinction de race, sont souvent moins pratiquantes que les populations urbaines et qu'il y a plus de berbérophones dans les campagnes que dans les villes. Mais les berbérophones d'aujourd'hui se sentent tout aussi Marocains que les arabophones. N'est-ce pas la puissance protectrice elle-même qui a parachevé l'unité du Maroc et fondu ses divers éléments ethniques en une nation [20] ? La politique dite du dahir berbère a donc abouti à un échec. On avait créé à Azrou un Collège franco-berbère destiné originellement à détourner les Berbères de la culture arabe. J'ai pu constater qu'aujourd'hui ce collège comprend aussi bien des arabophones que des berbérophones et que le patriotisme marocain de ses étudiants est unanime. Ils ont d'ailleurs participé, en plusieurs occasions, au mouvement de libération nationale [21]. Au lendemain des grotesques journées de février 1951, où le général Juin, pour faire pression sur le sultan, fit descendre sur Rabat et autres villes du Maroc des cavaliers berbères, la réaction a été très nette : les tribus berbérophones ont manifesté un vif mécontentement. Les hommes eux-mêmes ont déclaré qu'on avait abusé de leur bonne foi et qu'on

18. Journal *Al-Istiqlal* du 20 octobre 1951.
19. *Guide Bleu du Maroc*, p. 43 et 49.
20. Herbert Luethey, « Cross-Tides of North African Revolt », *Commentary*, novembre 1952.
21. Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 142-143, 349-350.

leur avait laissé ignorer le motif de leur déplacement forcé [22]. C'est ce que m'ont répété, de vive voix, des montagnards du Haut-Atlas, tout en me précisant qu'ils mettaient l'autorité de leur sultan bien au-dessus de celle du Glaoui.

Quant aux Pères Blancs qui, avec une persévérance digne d'une meilleure cause, s'obstinent à ouvrir des monastères dans l'Atlas, avec l'appui du Résident général, le moins que l'on puisse dire est qu'ils perdent leur temps.

J'ai quitté le Maroc avant les récentes tueries de Casablanca. Mais j'ai pu déceler certains signes précurseurs de l'orage. Depuis plusieurs mois, les dirigeants du Parti de l'Istiqlal que j'ai eu l'occasion de rencontrer s'attendaient à un coup monté. Le 5 avril 1952, leur journal écrivait : « Les signes avant-coureurs sont déjà là, qui annoncent l'imminence d'une vaste répression. Le dispositif est mis en place, et on n'attend plus que le moment ». Et le 24 mai : « Au Maroc, l'atmosphère est lourde, et menace d'éclater. Nous savons que certains milieux s'emploient à la faire éclater dans l'intention visible de justifier une répression totale dont le plan a d'ailleurs été mis au point depuis déjà près de deux ans. » De leur côté, des militaires français m'avaient mystérieusement parlé, en octobre, de « coup de tabac prochain » et de transports de munitions vers quelques points névralgiques du pays.

La coïncidence entre la date des troubles et celle de la discussion de la question marocaine à l'O.N.U. n'a, sans doute, pas été fortuite. On a voulu, à l'instant même où les Etats-Unis allaient prendre position, faire croire aux Américains que leurs intérêts et leur sécurité au Maroc étaient gravement menacés par une prétendue collusion du nationalisme et du communisme. La manœuvre a d'ailleurs remporté quelque succès. Le correspondant de la *Chicago Tribune,* avec lequel je me trouvais à Tunis lorsqu'arriva dans cette ville la nouvelle de la tragédie de Casablanca, me déclara que non seulement son gouvernement approuverait les mesures de répression prises par la France, mais que, si besoin était, il enverrait des troupes américaines à la rescousse.

Sachant que l'administration française guettait le moindre prétexte de « désordre » pour mettre à exécution ses plans de répression,

22. Ch.-A. Julien, *op. cit.,* p. 382.

le Parti de l'Istiqlal fit preuve, à l'époque où je me trouvais au Maroc, d'une prudence extrême. J'avais alors attribué cette étonnante réserve au désir de ménager le général Guillaume, mais j'en comprends maintenant la véritable raison. Cependant, après l'assassinat de Ferhat Hached, défi lancé à la fois au monde musulman et au monde ouvrier, les syndicalistes marocains ne pouvaient tout de même pas s'abstenir de manifester leur solidarité à leurs frères de Tunisie. L'ordre de grève générale lancé par l'Union Générale des Syndicats Confédérés Marocains (dont la direction était contrôlée par l'Istiqlal) fournit à la police le prétexte attendu pour créer les incidents qui aboutirent à un bain de sang dont on commence seulement à apprendre l'ampleur [23].

Mais l'événement ne peut s'expliquer par la seule provocation. Si les provocateurs trouvèrent un terrain favorable, c'est parce que la révolte grondait depuis longtemps dans les bidonvilles, et, d'une façon générale, dans toute la ceinture rouge, musulmane et prolétarienne, qui entoure Casablanca. Dans son livre paru en novembre, Charles-André Julien dépeignait Casablanca comme un « gigantesque creuset où bouillonne... l'ardeur encore indisciplinée du prolétariat » et il s'interrogeait sur l'avenir de cette plèbe d'un nouveau genre dans laquelle il voyait « la grande énigme de demain » [24]. Exaspéré par les agissements provocateurs de la police, ce prolétariat, qui, d'abord, avait manifesté pacifiquement, s'est soulevé. Pour la première fois dans l'histoire du Maroc français, un mouvement de libération nationale a surgi, non plus des cadres bourgeois et religieux, des souks ou des universités coraniques, mais des exploités de l'industrie moderne. Tout en regrettant que les manifestants soient tombés dans le piège qui leur était tendu, tout en déplorant le sang versé de part et d'autre (et celui des autochtones fut répandu beaucoup plus généreusement que celui des Européens), je crois que l'événement a une portée historique. Le Maroc a vécu une première tentative de grève générale ouvrière consciente et organisée. Désormais les orgueilleux *businessmen* de Casablanca ne pourront plus se prélasser dans leurs luxueux buil-

23. *Cf.* Claude Bourdet, « Le deuxième crime de M. Boniface », *L'Observateur* du 18 décembre 1952 ; *Le Monde* des 4-5 janvier 1953 reproduit un article de *Maroc Presse,* l'organe du groupe Walter, accusant certains groupes financiers d'avoir « tenté de tirer profit du sang versé ».

24. *Op. cit.,* p. 60 et 142.

dings avec un sentiment de sécurité béate. Ils ont eux-mêmes installé l'adversaire à leur porte. Ils ont engendré leur propre négation. Et cette « négation », que le général Guillaume ne s'imagine pas avoir réussi à la « nier » à son tour en transformant le Maroc en un protectorat concentrationnaire.

Quand on passe du Maroc en Algérie, à travers la trouée de Taza et les interminables confins algéro-marocains, c'est toujours la même terre, rouge et ocre, les mêmes plissements montagneux, les mêmes populations arabo-berbères qui continuent. Pourtant, la colonisation, vieille ici de plus d'un siècle, a marqué l'Algérie de façon quelque peu différente. Tout d'abord, les arbres abondent. De solides et magnifiques platanes bordent les routes. L'olivier, qui commençait déjà à apparaître dans le Nord-Est du Maroc, où il est de plantation toute récente, se fait plus fréquent. Et puis, les populations semblent moins dispersées. On les voit groupées en villages et en petites villes. Et ces agglomérations ont été bâties par des paysans français à l'imitation de celles de France. A chaque instant, on croit traverser un village de chez nous, une petite ville de notre Midi, avec sa place principale ombragée de platanes. Les fermes des colons, avec leurs toits de tuiles rondes, ont quelque chose de suranné et de provençal. Comme elles diffèrent des bâtiments modernes, tout enduits de blanc, des planteurs du Maroc, que l'on dirait empruntés au *Middle West* américain ! Le style de la province algérienne porte bien la signature des premiers conquérants et des premiers pionniers. Il est louis-philippard. On dirait parfois qu'ici la roue de l'histoire a cessé de tourner, et qu'elle s'est arrêtée à la Monarchie de Juillet. Tout comme, au Canada français, certains quartiers du vieux Québec, certaines fermes de l'île Orléans, et même la mentalité de certains naturels du pays, n'ont plus guère bougé depuis la Monarchie absolue.

Un autre trait de l'Algérie est son relief montagneux. Les véritables plaines sont rares, on les compte sur les doigts, et comme elles sont très recherchées et très fertiles, elles ont, bien entendu, été accaparées par la grande colonisation. L'autochtone doit se contenter des hauts plateaux et des pentes rocailleuses.

Quand on arrive du Maroc, les apparences du Français musulman (comme on dit ici dans l'étrange jargon officiel) surprennent agréablement. Il est sorti du moyen âge. Il s'habille, au moins dans les agglo-

mérations urbaines, plus ou moins à l'européenne. Il a généralement quelques notions de la langue française. Il donne l'impression d'avoir une certaine conscience de sa dignité d'homme et de ses droits. Mais quand on y regarde d'un peu plus près, la première impression fait place à des observations beaucoup moins satisfaisantes. Comme au Maroc, la population autochtone s'accroît très rapidement : d'environ 150 000 à 200 000 êtres humains par an. Les campagnards, ici aussi, affluent vers les villes. Et celles-ci ne sont à même ni de les loger de façon décente ni de leur procurer du travail. On évalue à un demi-million le nombre des Algériens qui vivent dans des bidonvilles. Sous la conduite fraternelle d'un jeune militant national, Benyoussef Benkhedda [25], j'ai visité un certain nombre de ces zones aux alentours d'Alger. Si un effort a été accompli pour y installer des postes d'eau courante, grâce aux interventions pressantes des conseillers municipaux M.T.L.D., la déchéance humaine y est parfois plus affreuse qu'au Maroc. Des familles entières vivent, comme des troglodytes, au fond de grottes creusées à même le sol ou le roc, avec, pour porte d'entrée, quelques planches disjointes. Du fond de ces réduits noirs, j'ai vu sortir des êtres hagards, exténués, tremblants de fièvre, tandis que sur les collines d'en face se pavanaient les vastes immeubles que les Français non musulmans se font construire à un rythme chaque jour accéléré. Mais les taudis des quartiers « indigènes » ne valent guère mieux que les bidonvilles. La Kasbah d'El Djezaïr a conservé tout son pittoresque, mais ses maisons mauresques, charmantes dans leur vétusté, abritent dix familles et plus, alors qu'elles avaient été construites jadis pour en loger une seule. La densité du peuplement y dépasse 2 000 habitants à l'hectare. La mortalité y est trois fois supérieure à celle des quartiers non musulmans et la tuberculose dix fois plus répandue [26].

Les prétendus Français musulmans qui ont littéralement envahi les petites villes et villages nés et baptisés sous la Monarchie de Juillet et qui tuent le temps aux terrasses des cafés maures, sont le plus souvent en chômage. L'Algérie est restée, par la volonté de ses gros colons, un pays presque exclusivement agricole. L'industrialisation,

25. Futur président du Gouvernement provisoire de la République algérienne. [Note de 1973.]

26. Note présentée à la Commission des réformes musulmanes, en 1944, par M. Tamzali.

contrairement au Maroc, y est embryonnaire [27]. L'indigène citadin, s'il n'est pas voué au chômage perpétuel, n'a le choix qu'entre un nombre limité de professions dégradantes : « Nous en avons assez de mettre au monde de futurs portefaix et de futurs cireurs », m'a dit Ferhat Abbas, pharmacien à Sétif.

A la campagne, la situation n'est pas plus brillante. Les expropriations successives des terres par la colonisation ont transformé une bonne partie des fellahs algériens en journaliers agricoles. Ils sont un million et demi qui touchent un salaire quotidien de 250 francs, subissent un servage médiéval et n'ont droit, dans la plupart des cas, ni aux allocations familiales ni à la sécurité sociale [28]. Dans la plantureuse Mitidja, une des plaines les plus riches de l'Algérie, je les ai vus sortir, en colonnes déguenillées, des immenses plantations d'orangers de la grande colonisation, pour regagner de misérables gourbis de paille, très semblables aux *noualas* marocaines. Je me serais cru en Californie, dans l'*Imperial Valley* ou la *Saint-Joachim Valley,* parmi les pauvres saisonniers immortalisés par Steinbeck : partout la grande propriété privée use des mêmes méthodes et engendre les mêmes effets. Quant aux petits fellahs demeurés indépendants et qui doivent tirer leurs moyens d'existence d'environ deux hectares de mauvaise terre, ils n'ont pas un sort beaucoup plus enviable. « L'Algérien rural, écrit un sénateur, a un standard de vie très déficient, puisque aussi bien sa ration habituelle en calories atteindrait seulement le tiers de la ration normale du consommateur européen... Il n'est que de voir les jours de marché, dans les centres ruraux, la foule de *miskin* loqueteux, faméliques, dont l'aspect pitoyable n'est pas uniquement dû à un défaut d'hygiène ou de propreté » [29].

Mais si la déchéance physique est telle qu'elle vient d'être décrite, la déchéance morale de l'Algérien m'a semblé encore plus lamentable. Au Maroc, en Tunisie, les autochtones sont asservis et exploités, mais du moins leur personnalité, leurs traditions, leur langue, leur religion ont, dans une certaine mesure, été respectées

27. La féodalité agraire craint que sa main-d'œuvre au rabais ne l'abandonne pour l'industrie qui lui offrirait des emplois plus rémunérateurs (*cf. Le problème algérien, l'exploitation économique,* décembre 1951, p. 36).

28. *Le problème algérien..., op. cit.,* p. 25.

29. Rapport du sénateur Astier à la Commission des réformes musulmanes, le 5 juillet 1944.

(et, parfois même, de façon excessive, lorsque la puissance civilisatrice s'est appliquée à embaumer dans des bandelettes les traits les plus archaïques, les plus réactionnaires de cette culture). En Algérie, rien de tel. On a essayé de tuer l'âme de ce pays. On l'a conquis pour en faire une colonie de peuplement, pour l'annexer à la métropole. Il s'en est fallu de peu qu'on infligeât à l'autochtone le traitement expéditif dont le pionnier américain usa vis-à-vis du Peau-Rouge. A l'origine les militaires, comme en 1833 un certain général Bernard, ont songé sérieusement à « refouler au loin, à exterminer la population indigène » [30]. Par la suite, l'entreprise s'est avérée impossible. Mais, faute de pouvoir faire disparaître physiquement l'autochtone, on a voulu le briser spirituellement et moralement.

L'Algérien est condamné à vivre dans un monde fantastique, dont les mots sont pour lui dénués de sens et que, souvent, il est même incapable de prononcer ou de retenir. Dans telle petite ville, j'ai longtemps cherché une rue Montalembert. Elle existait, elle était peuplée uniquement de musulmans, mais son nom ne disait rien à personne et ne permettait pas de l'identifier. Les localités algériennes ont reçu des noms d'hommes de guerre français : elles s'appellent Bayard, Bugeaud, Canrobert, Chanzy, Clauzel, Courbet, Damremont, Desaix, Francis-Garnier, Galliéni, Guynemer, Hoche, Jean-Bart, Jeanne d'Arc, Lafayette, Lamoricière, Laperrine, Maginot, Marbot, Marceau, Maréchal-Foch, Négrier, Saint-Arnaud, Suffren, Surcouf, Turenne, Vauban. Ou bien elles portent des noms de bataille ; elles s'appellent alors : Inkermann, Magenta, Malakoff, Marengo, Palestro, Valmy. Je veux bien admettre que la plupart d'entre elles ont été créées de toutes pièces par des pionniers européens, mais le flot montant des musulmans les a depuis longtemps envahies. Et, pour ces derniers, de tels noms ne signifient rien ou, s'ils les comprennent, ils évoquent pour eux le déplaisant souvenir d'une nation guerrière qui fut cruelle à leur race.

Si incroyable que cela puisse vous paraître, la langue arabe est considérée en Algérie comme langue étrangère et n'est pas enseignée dans les écoles publiques. C'est seulement depuis 1947 qu'une petite pincée d'arabe préparatoire a été introduite, pour sauver la face, dans les écoles primaires. Il n'y a pas en Algérie d'enseigne-

30. Exposé des motifs de la loi du 24 février 1833.

ment secondaire arabe, pas d'université arabe. Et comme l'enseignement du français est dispensé au compte-gouttes (seulement 10 % des enfants musulmans scolarisables sont scolarisés), l'Algérien ne possède ni sa langue maternelle ni celle de son vainqueur. Voulez-vous des exemples illustres ? Messali Hadj, le leader du nationalisme algérien, a dû aller apprendre à Paris, à l'Ecole des langues orientales, l'arabe classique. Ferhat Abbas, le brillant initiateur du mouvement dit du Manifeste s'exprime, paraît-il, beaucoup mieux dans la langue française que dans la langue arabe. Ajoutez à cela que de nombreux Kabyles (berbérophones) ne parlent ni l'arabe ni le français et s'expriment dans un « petit-nègre », où des mots français et arabes viennent s'intercaler dans leur dialecte berbère.

La religion musulmane n'a pas été mieux traitée. Dans les débuts de la colonisation, un certain nombre de mosquées ont été fermées ou transformées en églises. Aujourd'hui encore, aucun musulman ne passe sans un serrement de cœur devant la cathédrale d'Alger, qui est, en réalité, l'ancienne mosquée Ketchaoua, confisquée par le conquérant [31]. L'Eglise catholique pratique en Algérie la politique de la présence ostensible. Dans maintes localités, la statue du cardinal Lavigerie gesticule sur son socle. La ville d'Alger est dominée par une énorme basilique, aussi inesthétique et encombrante que le Sacré-Cœur de Paris : Notre-Dame d'Afrique. Bien que la population musulmane soit aujourd'hui en majorité, dans la plupart des villages, le clocher de l'église se dresse en maître. Un peu partout, les missions des Pères Blancs poursuivent la chimère de la conversion des « infidèles ».

Le culte musulman a été purement et simplement confisqué par l'administration française, qui semble n'avoir jamais entendu parler de certains principes républicains tels que la liberté des cultes et la séparation du culte et de l'Etat, ou qui, plus exactement, ne les ignore que lorsqu'il s'agit de la religion islamique. C'est elle-même qui recrute les desservants du culte musulman, parmi les créatures à sa solde qui lui ont donné suffisamment de gages de leur servilité. Comme l'écrivait récemment dans un mémoire l'Association des Oulamas d'Algérie : « Le gouvernement a créé en Algérie un culte

31. Au lendemain de l'indépendance, elle redeviendra mosquée. [Note de 1973.]

nouveau auquel il a donné le nom d' "Islam algérien" et qui n'est rien moins qu'une administration religieuse instituée ... dans le but de consolider les positions du colonialisme en terre algérienne [32]. »

L'Association des Oulamas d'Algérie s'est créée pour défendre la liberté du culte musulman et pour suppléer à la carence de l'administration en matière d'enseignement de la langue arabe. Sans aucune subvention des pouvoirs publics, qui, au contraire, la voient d'un fort mauvais œil et multiplient contre elle les tracasseries, elle a réussi à ouvrir 160 écoles primaires privées dans lesquelles 30 à 35 000 élèves apprennent l'arabe. Encore 20 000 d'entre eux ne suivent-ils des cours que les jeudis, dimanches et jours fériés. En outre, l'Association a créé un certificat d'études primaires indépendant de l'enseignement officiel. A Constantine, elle a ouvert une institution primaire supérieure, qui enseigne en arabe un millier de garçons. Enfin, elle organise l'envoi d'étudiants algériens dans les universités arabes étrangères, à Tunis, au Caire, en Irak. Au cours de la visite que j'ai faite à l'un de ses dirigeants, Toufik el-Madani, j'ai posé nettement la question : « Si la France se décidait à donner en Algérie un enseignement franco-arabe, comme elle l'a fait en Tunisie, vous y rallieriez-vous ou ne voulez-vous que d'un enseignement purement arabe ? » La réponse a été immédiate et catégorique : « Bien sûr, nous serions d'accord ! Notre raison d'être, c'est seulement d'assurer la survie de la langue arabe tant qu'elle ne sera pas enseignée officiellement aux Algériens ».

Le crime spirituel commis par le colonialisme en Algérie dépasse certainement de beaucoup le crime matériel. Aussi est-ce lui qui a inspiré au fameux Manifeste de 1943 ses cris de révolte les plus retentissants. Il y est dit que « l'Algérie musulmane » a subi « une véritable destruction révolutionnaire », que les « Algériens musulmans » ont été « à tel point dépossédés et asservis » qu'ils apparaissent « dans leur propre pays, comme des misérables étrangers » [33]. Ce sentiment de frustration et de déracinement fait de l'Algérien musulman, comme de l'Indien américain, un être taciturne et renfermé.

32. *Mémoire sur la séparation du culte et de l'Etat présenté à l'Assemblée algérienne par l'Association des Oulamas d'Algérie,* 1950, p. 12.

33. *Du Manifeste à la République algérienne,* 1948, p. 33.

Mais cette espèce de prostration, de neurasthénie qui frappent le visiteur de l'Algérie algérienne ont aussi des causes plus récentes. Après un siècle de décourageante servitude, les Algériens avaient repris espoir. L'après-guerre leur apporta enfin le suffrage universel. Ce n'était pas exactement ce qu'ils voulaient, puisqu'ils aspiraient, non à l'assimilation ou à l'intégration, mais à l'autonomie ou même à l'indépendance. Et puisque, aussi, l'injuste système du double collège conférait à un million d'Européens la même représentation qu'à huit millions d'autochtones. Cependant le bulletin de vote constituait pour eux une arme non négligeable et dont ils usèrent aussitôt avec succès. Mais ce qu'on leur donne d'une main, on le leur reprit de l'autre. Le gouverneur général S.F.I.O. Marcel Naegelen fit, selon l'expression de Charles-André Julien, « de la fraude électorale une institution d'Etat. » Les élections furent préfabriquées tout comme dans les régimes totalitaires [34]. Cette tricherie [35] a profondément révolté les Algériens, et même les plus modérés d'entre eux ont, dès lors, perdu confiance en la France, Ferhat Abbas me l'a dit sans détour.

Ensuite, l'Algérie musulmane ne s'est pas encore remise de l'effroyable saignée de mai 1945 dans le Constantinois. L'ancienne Numidie est un pays monotone et sévère. Terres à blé, montagnes, puis montagnes encore et terres à blé. Les villes sont bâties sur de hauts lieux, Sétif à 1 074 m, Batna à 1 040 m, Constantine à 650 m. En hiver, le climat y est assez rude. Rudes aussi, les habitants de ces plateaux. On n'est pas suffisamment informé en France, ou bien l'on a déjà oublié ce véritable « génocide » qui coûta la vie à des dizaines de milliers d'autochtones, peut-être quarante ou cinquante mille [36]. On est d'autant moins renseigné que l'enquête sur le drame, à peine ouverte, a été naguère étouffée par ordre du général de Gaulle. Comme hier au Maroc, les troubles semblent avoir été, à l'origine, l'œuvre d'agents provocateurs. Mais, quand le sang eut commencé de couler, l'autochtone, ce révolté latent,

34. Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 324, 330, 334.

35. Lettre de Fonlupt-Esperaber, député M.R.P., au ministre de l'Intérieur (S.F.I.O.) Jules Moch.

36. Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 301, 307 ; *Du Manifeste..., op. cit.*, p. 68 ; *Le problème algérien, atteinte aux droits de l'homme. III. Violation des libertés individuelles,* décembre 1951, p. 6-13.

ne se contint plus. Et, pendant deux mois, les efforts conjugués de l'armée, de la marine, de l'aviation, des colons constitués en « garde civique » firent de la répression une véritable boucherie. On a fusillé en série, à la mitrailleuse, et fait disparaître des montagnes de cadavres dans les fours à chaux d'Héliopolis. La jeunesse surtout, la fine fleur de la jeunesse musulmane, a été fauchée. D'où ce regard indéfinissable, fait de désespoir silencieux et de colère inapaisable, que l'on voit aux visages, dans le Constantinois. Les noms du préfet de Constantine, Lestrade-Carbonel, du sous-préfet de Guelma, Achiary, du gros colon Abbo, et de trois staliniens d'Algérie, amateurs de « ratonnades » : Durieu, Schneider et Palomba [37] seront à jamais maudits par le peuple algérien.

Sommes-« nous » capables d'imprimer à la politique algérienne un autre cours ? Dans son bureau de l'Association des Oulamas à Alger, le cheikh Larbi Tebessi [38] m'a dit, courtoisement mais fermement, qu'il en doutait. Un autre Algérien, un conseiller de l'Union française, Ahmed Boumendjel, s'excusait, il y a quelque temps, dans *La République Algérienne,* auprès de « la poignée éparpillée de démocrates français qui s'égosillent en vain » et il ajoutait : « Si je reconnais leur incontestable sincérité, je suis obligé de souligner leur inefficacité ». Pour conclure : « J'ai le devoir d'inviter nos compatriotes nord-africains à compter pour se libérer d'abord sur eux-mêmes » [39].

Il n'est que trop vrai que les démocrates français, écartelés entre les deux blocs de la « guerre froide », ont été réduits à l'impuissance. La cassure entre le stalinisme et les autres forces ouvrières ou libérales a fait le reste. Nous avons laissé la droite reprendre l'avantage. Elle se croit aujourd'hui tout permis.

Le drame algérien, c'est, en dernière analyse, un peu aussi le drame de la Gauche française.

37. *Cf.* J.-C. Duchemin, *Histoire du F.L.N., op. cit.,* p. 30. [Note de 1973.]

38. Au cours de la guerre d'Algérie, le cheikh Larbi Tebessi subira un destin tragique. Indigné par les horreurs perpétrées à Tebessa, sa ville d'origine, et ailleurs, par la Légion étrangère, contre des femmes et des enfants, il sera arrêté et torturé par les parachutistes, pour disparaître à jamais (*cf.* A. Ouzegane, *Le meilleur combat, op. cit.,* p. 32 et 231). [Note de 1973.]

39. *La République algérienne,* 11 avril 1952.

Une fois franchie la frontière tunisienne, les immenses étendues de céréales descendent en pentes douces vers l'Est, non moins monotones que leurs sœurs algériennes. La région de Souk-el-Khemis, de Beja, de Medjez-el-Bab, favorisée par les pluies, est le grenier à blé de la Tunisie. Et, soudain, presque sans transition, nous atteignons la mer bleue, la capitale : Tunis.

Il nous a suffi de quelques heures pour traverser ce pays dans sa largeur. Il ne nous faudra pas beaucoup plus d'heures pour le franchir verticalement et atteindre ses confins sud. La Tunisie est un petit pays. Après les fresques marocaine et algérienne, voici la miniature. Au Maroc, en Algérie, la population n'était pas loin d'atteindre neuf millions. Ici, on dépasse à peine les trois millions. Tout est de proportions modestes, délicat, fouillé au pinceau. Les demeures du bey à Carthage, à Hammam-Lif, comparées aux immenses caravansérails du sultan, font figure de grandes villas. Leur petite garde en pantalon rouge et veste de zouave suggère une mise en scène d'opérette, d'ailleurs charmante. On est ici à l'échelle humaine. La « Maison de France » à Tunis, où le Résident général a remplacé le consul d'autrefois, a les dimensions modestes et la sobre élégance d'un hôtel particulier.

Ce petit pays a quelque chose d'aimable, de doux, de paisible. La population est souriante, gracieuse, raffinée, ses élites compréhensives et humaines. Dès le premier abord, on est frappé par la beauté et la régularité du visage, par la tenue soignée et les « bonnes manières » du Tunisien. Nous sommes encore au Maghreb, sans doute, mais déjà nous sentons les approches de l'Orient. La Tunisie a une saveur égyptienne et levantine. Des trois tronçons du Maghreb, elle est, malgré ses dimensions réduites, le mieux favorisé par la nature, le plus fertile, le plus équilibré économiquement. Avec sa population limitée, son humanisme et ses richesses naturelles, pourquoi ce pays ne serait-il pas, comme les démocraties scandinaves, un petit paradis sur la terre ?

Sans doute la colonisation a-t-elle, ici comme ailleurs, exercé ses méfaits habituels. Mais la misère, si elle n'est pas absente, apparaît moins criante, moins lugubre qu'en Algérie ou qu'au Maroc. Les antagonismes sociaux sont un peu moins aigus. Les gros colons français, sans doute, ont accaparé une bonne partie du sol ; au-dessous d'eux, une féodalité terrienne autochtone détient d'assez grands domaines ; mais les petits propriétaires sont un peu moins réduits à la

portion congrue et la technique de la culture est un peu moins arriérée que dans le reste du Maghreb [40].

L'Administration française a commis maintes erreurs, moult abus, mais elle a tout de même respecté, ici, beaucoup plus qu'en Algérie, la civilisation, les coutumes nationales [41]. En matière d'enseignement, elle n'avait pas réussi à scolariser tous les enfants, mais elle a ouvert de très belles écoles franco-arabes, où les deux langues sont enseignées par des maîtres des deux races, dans un esprit de coopération [42]. Entre l'Européen et le Tunisien, une certaine harmonie s'est établie. Le second assimile aisément la culture française et le premier fait preuve à son égard d'une relative compréhension, il lui témoigne, malgré ses préjugés racistes, quelques égards. J'ai eu de passionnantes conversations avec un écrivain tunisien, pour qui la littérature française n'avait pas de secrets et qui avait tout lu, de Sartre à Simone Weil. J'ai vu fraterniser, sur les terrains de sport, deux belles jeunesses. J'ai retrouvé un camarade d'autrefois, un ancien étudiant en médecine que j'avais connu à Paris. Les années ne lui ont rien fait perdre de sa francisation, mais il a réussi, en même temps, à redevenir Tunisien jusqu'au bout des ongles. Il habite une charmante demeure mauresque, au fond d'un souk. Sa femme, qui ne porte pas le voile, est une synthèse équilibrée d'Occidentale et d'Orientale. Ses jeunes fils sont des étudiants d'allure française dans lesquels bat un cœur de patriote tunisien ; ils parlent avec ironie des vieilles barbes de l'Islam et ne fréquentent pas la mosquée.

Le leader incontesté du mouvement national tunisien, Habib Bourguiba est, autant qu'on peut l'être, de formation, de culture françaises. Sa femme [43], que j'ai été saluer à Tunis, dans sa maison de la place

40. Cependant un tiers de la population tunisienne constitue le prolétariat agricole, qui doit travailler jusqu'à 16 heures par jour pour un salaire quotidien de 200 francs, inférieur de plus de moitié au salaire du secteur industriel (*Problèmes sociaux en Tunisie*, 1951, p. 13-14, 68).

41. Par contre, les médinas « ont toujours souffert... d'un abandon intolérable » (*ibid.*, p. 73).

42. A la fin de 1949, 12 % seulement des enfants musulmans étaient scolarisés, mais des progrès ont été faits depuis. L'enseignement en arabe est encore très insuffisant par rapport à celui en français, mais l'« arabisation » de l'enseignement gagne lentement du terrain. Cependant les fonctionnaires français s'obstinent à ne pas parler la langue du pays (*ibid.*, p. 41, 49, 58-59).

43. Depuis, le président Bourguiba a répudié sa courageuse compagne des mauvais jours pour épouser une fille de grands bourgeois tunisiens. [Note de 1973.]

du Mouton, en pleine médina, est une Française de la banlieue parisienne (mais une Française qui, à juste titre, dénie la qualité de française à l'engeance qui piétine actuellement la Tunisie). Le jour de ma visite, son fils, un grand jeune homme aux traits réguliers, était sur le point de partir pour Grenoble, où il allait poursuivre ses études. Il parlait de son père en exil avec l'intonation et l'accent de chez nous.

Des trois pays du Maghreb, la Tunisie est celui dont le mouvement national est le plus occidental, le plus démocratique, le moins imbu de fanatisme religieux, le plus laïque. Des trois pays du Maghreb, la Tunisie est aussi, jusqu'à présent, le seul à avoir produit un authentique syndicalisme ouvrier, à la fois national et internationaliste, où les salariés européens avaient leur place et étaient traités comme des camarades par les autochtones, et cela grâce à un chef ouvrier aux vues larges et dont l'envergure débordait les cadres un peu étroits de son pays.

Sur le plan du gouvernement des hommes, ce petit pays est, de toute évidence, évolué et mûr pour s'administrer lui-même. Ses politiciens sont d'une qualité, d'une subtilité remarquables. Leurs partenaires de la Résidence font, à côté d'eux, piètre figure. Le bey en personne, malgré son grand âge et sa santé chancelante, se joue aisément du comte Jean de Hautecloque. Ne croyez pas que c'est seulement parce qu'il a d'astucieux conseillers. Quant au proconsul buté, il ne réussit à marquer un point (éphémère) que lorsqu'il fait cerner le palais beylical ou le menace de ses tanks.

Impossible de prétendre qu'à Tunis, si « nous » passions la main, ce serait le gâchis. Ce serait probablement la fin du gâchis.

Avec ce petit pays, l'entente eût été relativement facile. Il était digne des concessions qu'il réclamait avec autant de force que de mesure. Il avait soif de liberté, mais il ne nourrissait aucun sentiment hostile à l'égard de la France. Au contraire, parmi les multiples raisons qui le faisaient souhaiter d'être libre, il y avait sa conviction qu'il aimerait davantage la civilisation française quand il pourrait l'aimer sans contrainte. Il se serait ennuyé de ne plus voir des Français et de ne plus entendre parler le français.

Et c'est pourtant ce petit pays-là que « nous » avons traité avec la dernière des grossièretés, avec l'aveuglement le plus stupide, la mauvaise foi la plus consommée et (ce dernier trait à l'adresse du ministre des Affaires étrangères Robert Schuman) l'hypocrisie la plus révoltante.

Pourquoi tout ce malheur a-t-il fondu sur la Tunisie ?

D'abord, parce qu'il a été le premier des pays du Maghreb à réclamer une indépendance immédiate : sa position en flèche est une preuve, non d'impatience, mais de maturité ; ensuite, parce que les colons européens n'ont pas voulu admettre qu'ils étaient légalement des étrangers dans le protectorat et qu'ils ne pourraient participer à la vie publique d'une Tunisie indépendante : plutôt la guerre civile qu'une telle humiliation ! Enfin, parce que « nos » féodaux et « nos » généraux d'Afrique du Nord ont craint que les Marocains et les Algériens ne s'engouffrent, à leur tour, dans la brèche de la liberté tunisienne.

C'est ainsi que « nous » avons refusé l'indépendance à un peuple après la lui avoir solennellement promise. Un amour trahi se change aisément en haine. C'est ce qui est arrivé aux Tunisiens. La palinodie française les a blessés jusqu'au fond du cœur. Aux menaces de guerre civile proférées par les colons, ils ont répondu du tac au tac. Les moutons sont devenus enragés. « Nous » avons fait sortir de ses gonds, « nous » avons acculé à la révolte le peuple le plus paisible et le plus délicat. Et comme « nous » lui avons refusé tout moyen légal d'exprimer sa déception, comme « nous » avons rempli les prisons de ses meilleurs fils, torturé ses patriotes, ouvert le feu sans préavis chaque fois qu'il tentait de manifester pacifiquement sur la voie publique, ratissé ses villages, violé ses femmes et fendu le crâne à quelques-uns de ses nourrissons, brisé ses grèves ouvrières dans le sang, humilié son souverain en l'obligeant à céder à la force, le Tunisien, ainsi maltraité, bafoué, réduit à l'impuissance, a cru qu'il ne pouvait plus se faire entendre autrement que par des expédients terroristes.

L'auteur de ces lignes n'a jamais applaudi, pendant les années noires de l'occupation, aux attentats contre des soldats allemands isolés, non certes d'un point de vue « moral », mais du point de vue de leur « rentabilité » politique. Comment donc ne pas déplorer ici que les Tunisiens aient été réduits à de telles extrémités ?

Cependant, des Français qui s'honorent d'avoir été des résistants devraient ne pas refuser de reconnaître l'image de leur passé récent que leur renvoie le miroir tunisien. Car ils devraient convenir qu'il existe là-bas un esprit de résistance farouche, indomptable, héroïque, qui ressemble beaucoup à celui de l'autre Résistance.

Les Tunisiens sont braves comme le sont des hommes qui ont coupé les ponts derrière eux et qui se battent en sachant qu'il n'est plus de retraite possible avant l'heure de la liberté. Le dimanche qui a suivi

le lâche assassinat de Ferhat Hached, je suis témoin qu'il a fallu, dans l'atmosphère d'état de siège qui régnait à Tunis, un beau courage aux étudiants de l'Université Zitouna (fils de famille impeccablement vêtus) pour manifester dans la médina, jusqu'au moment où les coups de feu les ont obligés à se disperser. Le patriotisme tunisien n'est pas l'apanage d'une classe sociale. Il n'a point d'âge ni de sexe. Les enfants de l'école maternelle font la grève scolaire, les bébés de la famille beylicale (je l'ai vu de mes propres yeux) sont exercés par leurs gouvernantes à crier : « Vive Bourguiba » ! J'ai rencontré la présidente des Femmes musulmanes, un militante moderne, habillée à l'européenne, dévoilée, et qui s'exprimait avec l'énergie d'une lionne. Et, s'il est vrai que l'alcool (bien que non recommandé par le Prophète) libère parfois le subconscient, pourquoi hésiterais-je à évoquer ce jeune homme un peu chancelant que deux camarades soutenaient, la nuit, dans une ruelle de Tunis et qui gémissait en répétant : « Je veux mourir pour Bourguiba ».

Devant cette explosion authentique de tout un peuple, la puissance « protectrice » aurait dû, sans s'arrêter à de vaines considérations de prestige, avoir la sagesse d'admettre son erreur. Mais elle a fait exactement le contraire, elle a persévéré dans son erreur. Et, qui pis est, elle a laissé les colons répondre à ce désespoir par un contre-terrorisme. A la fin de juin 1952, une maffia française qui s'intitulait elle-même la Main rouge, distribuait un tract dans lequel on pouvait lire, à l'adresse des Français de Tunisie, cet appel au meurtre : « Groupez-vous dans vos villages, dans vos quartiers ; organisez-vous en commandos, armez-vous et frappez, frappez sans pitié, les criminels fauteurs de troubles : œil pour œil, dent pour dent. Vive la France ! [44] » En guise de signature, une main rouge dessinée. Les contre-terroristes firent leurs débuts en dynamitant le local de l'U.G.T.T., la centrale syndicale de Ferhat Hached, à Bizerte [45]. Au moment où je suis arrivé à Tunis les attentats de la Main rouge rivalisaient en fréquence et en violence avec ceux de la Résistance tunisienne. Le 24 novembre, le Dr Mokkadem, dirigeant destourien, le 25, Ferhat Hached, le 27, Tahar Ben Ammar, président de la section tunisienne du Grand Conseil, m'avertirent que la menace de la Main rouge pesait sur tous les

44. Reproduit par la *République algérienne* du 19 septembre 1952.
45. Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 257.

conseillers du bey et me confièrent quelques précisions sur la composition de cette maffia, ses attaches avec la police, ses affinités corses et les protections dont elle jouissait en très haut lieu. Le 3 décembre, le prince Raouf, membre de la famille beylicale, n'hésita pas à dénoncer dans la presse un « groupement terroriste français » auquel il imputait un attentat qui venait d'être commis contre sa propriété de La Marsa [46]. Le 5 décembre, Ferhat Hached était assassiné.

Les indications que je tenais, entre autres, de la bouche même de la victime, je les ai aussitôt fait connaître au juge d'instruction. Et aussi au Président Auriol, au Président Herriot, à Maurice Schumann. Le Président Auriol m'a fait savoir qu'il avait lu ma lettre « avec attention » et qu'il ne ménagerait pas « ses efforts pour que la Tunisie retrouve un climat d'ordre, de justice et de confiante coopération ». Maurice Schumann m'a répondu que le ministre des Affaires étrangères et lui-même avaient lu ma lettre et pris connaissance de mon témoignage « avec toute la gravité qu'ils comportent ». Mais, en dépit de ces accusés de réception, les assassins de Ferhat Hached courent encore et mes brefs contacts avec le cabinet du juge d'instruction n'ont pas dissipé mon soupçon que l'on cherche à étouffer l'affaire.

Au cas où, bien entendu, l'accusation lancée, au seuil de la mort, par Ferhat Hached contre la Main rouge s'avérerait fondée, on pourrait se demander si la puissance « protectrice » était bien dans son rôle en laissant recruter parmi nos compatriotes, organiser, armer, des bandes de dynamiteurs et d'assassins. Et se demander encore si la nouvelle vague de répression qui a suivi le crime et qui a permis, notamment, de réduire l'U.G.T.T. à l'impuissance ne ressemble pas un peu trop à la technique de ceux qui, ayant mis eux-mêmes le feu au Reichstag, prirent prétexte de ce forfait pour décimer leurs adversaires politiques.

Au moment où j'écris ces lignes, un silence de mort s'est abattu sur la Tunisie. Seuls circulent encore en liberté les assassins de Ferhat Hached. Seule retentit encore la voix du sieur de Hautecloque. Mais ce n'est plus que pour un soliloque. Et, contemplant avec satisfaction toutes ces bouches qu'il a bâillonnées et qui ne peuvent plus crier « Vive Bourguiba ! », le gentilhomme déclare cyniquement (à moins qu'il ne faille écrire : stupidement) : « Les Tunisiens, qui oublient

46. *La Presse,* Tunis, 3 décembre 1952.

facilement, ont déjà presque oublié le nom de Bourguiba »[47]. En fait cet imbécile est en train d'allumer en Tunisie et, par répercussion, dans le reste de l'Afrique du Nord, un incendie. Un observateur américain écrivait tout récemment : « Il est urgent que Paris reprenne le contrôle de la politique française en Tunisie ; autrement tout l'édifice nord-africain de la France va s'effondrer[48]. »

Dans le bateau qui me ramène vers Marseille, les souvenirs visuels que m'a laissé mon périple à travers l'Afrique du Nord sont quelque peu estompés par ceux, hallucinants, de la répression.

Déjà, au Maroc, je n'avais pu rencontrer (car le séjour dans leur propre patrie leur est interdit), les fondateurs du mouvement national, mes amis d'il y a vingt ans, les Ahmed Balafrej, les Mohamed El Ouazzani, ni le légendaire Allal El Fassi dont, sans le connaître personnellement, nous avions essayé jadis, mes amis et moi, d'abréger l'exil au Gabon. En Algérie, il m'a été pénible de ne pouvoir saluer Messali Hadj, porte-parole de l'Algérie musulmane et, lui aussi, un ami très ancien : après l'avoir tant de fois emprisonné, condamné, déporté, la puissance civilisatrice a fini par lui assigner une résidence forcée dans les Deux-Sèvres. Mais sur les murs algériens, j'ai pu lire, un peu partout, en grosses lettres : « Libérez Messali ! » A Tunis, je n'ai pu évoquer, comme j'aurais aimé le faire, avec Habib Bourguiba, une association qui remonte aux temps du Front populaire : le comte de Hautecloque l'a jeté, comme un malfaiteur, sur une petite île déserte et glaciale.

Mais, depuis le début de mon voyage, les derniers hommes libres ont cessé de l'être. Je songe que tous les dirigeants de l'Istiqlal qui, en octobre encore, m'avaient accueilli au Maroc et avec qui nous avions dégusté ensemble, dans le plat circulaire unique, le couscous national, tous, sans exception, sont aujourd'hui en prison ou déportés[49]. Il en est de même pour les chefs des syndicats ouvriers marocains. Et, parmi les Tunisiens qui, pas plus tard qu'hier, voulaient bien me recevoir, les rangs se sont singulièrement éclaircis. On a temporairement fermé la bouche au Dr Mokkadem qui aurait tant à dire, sur la Main

47. *Le Monde,* 2 janvier 1953.

48. Herbert Luethey, « Cross-tides of North African Revolt », *Commentary,* novembre 1952.

49. Ou « disparus » ou morts.

rouge par exemple. De même, on fait peser sur le prince Chedly, fils et conseiller du Bey, et qui a promis de révéler, à son heure, les noms des hommes de la Main rouge, la menace d'un bannissement. Quant à Ferhat Hached, lui aussi très au courant des agissements de la Main rouge et qui se savait visé par elle, il ne parlera jamais plus.

Et si, par delà le proche passé, j'évoque des souvenirs d'avant-guerre, aussi loin que je puis remonter, c'est une longue et monotone série de massacres sur la voie publique, d'arrestations, de déportations, de fustigations, de tortures, de machinations policières, de bagarres délibérément provoquées pour écraser un mouvement dans l'œuf, de journaux saisis, de souverains cernés par la troupe dans leurs palais et destitués et exilés.

L'Afrique du Nord est courbée sous le joug d'une des féodalités agraires les plus dures et les plus impitoyables que l'histoire ait connues. Vu sous cet angle, le problème est encore plus social que national. Il est national dans la mesure où cette féodalité est étrangère au Maghreb et où elle s'appuie sur le droit de conquête. Mais son pouvoir fondamental est d'ordre économique. Comme toutes les féodalités, celle-ci constitue une petite minorité. Le million et demi d'Européens [50], petits colons médiocres ou petits fonctionnaires pléthoriques, n'est qu'un troupeau docile qu'elle fait marcher à sa guise, en attisant ses préjugés racistes. Mais les véritables maîtres ne sont guère plus de trente mille : moins de vingt mille planteurs en Algérie, cinq à six mille en Tunisie, cinq mille au Maroc ont réussi à accaparer, par la violence et par la ruse, les terres les plus fertiles et ils s'y sont taillé des domaines dont le plus exigu n'a pas moins de 200 hectares et dont les plus étendus atteignent 10 à 15 000 hectares. « Il faut remonter, écrit le *Manifeste* algérien, à des temps très anciens pour retrouver au profit d'une caste aussi peu nombreuse des privilèges aussi exorbitants. La noblesse de 1789, détruite par les ancêtres de nos républicains d'aujourd'hui, ne jouissait pas en France d'une position aussi extraordinairement forte [51]. »

50. Le souci de l'exactitude me fait préférer le mot Européen à celui de Français, car les plus trépidants patriotes d'Afrique du Nord sont des Espagnols, des Siciliens ou des Maltais, des « trente pour cent », comme les appellent ironiquement les autochtones.

51. *Du Manifeste à la République algérienne, op. cit.*, p. 31.

Ces planteurs, non seulement bénéficient de scandaleuses exonérations fiscales, mais ils sont généreusement subventionnés par l'administration, c'est-à-dire par les impôts levés sur les autochtones. Ils n'ont qu'à faire un signe et les Travaux publics s'empressent de leur construire les routes et les voies ferrées, les ponts et les systèmes d'irrigation qu'ils exigent. Ils n'ont pas seulement accaparé la terre, ils ont aussi confisqué l'eau, si rare et si précieuse en Afrique du Nord. Ils disposent d'une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci. Pour la maintenir dans l'obéissance, les tribunaux, les caïds, les prisons, la force publique sont à leurs ordres. Parfois même, au sein de leur propre exploitation, ils entretiennent des geôles pour leur personnel récalcitrant. Aucun syndicalisme ouvrier n'est toléré, qui puisse mettre un frein à leur toute-puissance. Leur conservatisme est aveugle. Comme dit Charles-André Julien, le colon est « obstinément, bilogiquement opposé à toute réforme [52]. » Jules Ferry, qui les connaissait bien, notait, en 1892, qu'« il est difficile de faire entendre au colon européen qu'il existe d'autres droits que les siens en pays arabe » et il reprochait aux colons de ne comprendre, vis-à-vis de l'« indigène », « d'autre politique que la compression [53]. » Autant ces messieurs sont empressés à introduire dans leurs exploitations les techniques modernes, autant ils sont hostiles à toute tentative de régénération du paysannat indigène. Pensez donc, si le fellah cessait d'être un prolétaire agricole pour devenir un agriculteur indépendant et conscient, adieu la main-d'œuvre docile et payée à des tarifs de misère ! [54]

Le planteur ne s'embarrasse pas des formes légales, sauf quand il les utilise pour mieux dominer. Les traités signés par la métropole, les lois votées par le Palais-Bourbon n'ont pas pour lui beaucoup plus de valeur qu'un chiffon de papier. Le suffrage universel algérien ? C'est quelque chose qu'il faut truquer. Les traités de protectorat ? Ce sont d'aimables fictions sous le mince écran desquelles il faut faire de l'administration directe. Le planteur se croit chez lui à Rabat comme à Tunis. L'étranger, c'est celui qu'il appelle péjorativement l'« indigène ». Le sultan, le bey sont pour lui des pantins dont il aime à tirer les ficelles, des *rubberstamps,* comme disent les Américains, des machines à signer. Mais, si les marionnettes entretenues à grands

52. Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 27.
53. *Ibid.*, p. 27-28.
54. *Ibid.*, p. 358-361.

frais ne se montrent ni reconnaissantes ni « payantes », si elles ne jouent pas le jeu, si elles se font prier pour apposer leur sceau, alors il fait risette à des pantins de rechange, il pousse sur l'avant-scène, pour faire peur au titulaire, le successeur éventuel.

Le planteur n'est pas seulement conservateur, il a des tendances fascistes. Il hait la démocratie métropolitaine. Quand la République se fait représenter par un proconsul libéral, il perd tout respect de l'autorité et devient frondeur, voire factieux. Quand la France se donne un gouvernement de gauche, il incline au séparatisme. Jadis, de même, des planteurs américains préférèrent la sécession à l'émancipation de leurs esclaves. Il fut un temps où le gros colon du Maghreb admira Mussolini et se montra indulgent au régime hitlérien. Pendant la dernière guerre, Pétain fut son idole. Aujourd'hui, après avoir honni le Charles de Gaulle de la Résistance, il est résolument R.P.F. [55]. Et c'est ici qu'il devrait cesser d'être indifférent au Français moyen, car, même si nous ne nous alarmions pas outre mesure de ce qu'il fait endurer aux autochtones, nous aurions tort de sous-estimer le danger qu'il représente pour nous. Il n'est pas seulement l'ennemi des Nord-Africains : il est le nôtre. Si un jour le fascisme devait triompher en France, il y serait pour beaucoup. En attendant, il n'a jamais exercé, à aucune époque, sur la métropole, sur l'Elysée, sur le gouvernement, sur le parlement, une influence comparable à celle qu'il s'attribue aujourd'hui. Avez-vous entendu avec quelle arrogance la récente délégation des Français du Maroc a prétendu dicter ses ordres à Paris ? Et ce chantage permanent sur les pouvoirs publics ne provient pas seulement du fait que les Français des protectorats ont obtenu, au mépris des traités, une représentation parlementaire, je lui vois une autre cause, plus profonde :

L'Afrique du Nord est aujourd'hui le dernier bastion du capitalisme français. Tandis qu'en Indochine, les investissements du colonialisme sont plus que compromis, au Maghreb ils gonflent à vue d'œil. Dans la métropole même, le régime capitaliste est en déchéance et il ne fonctionne plus avec la régularité, la vitalité, le faste d'autrefois [56]. Mais, dans le Maghreb, il n'a pas réussi seulement à se survivre, il connaît son apothéose. Et c'est pourquoi les villes européennes de Casablanca, d'Alger, brillent aujourd'hui d'un éclat qu'on chercherait en vain dans

55. Rassemblement du peuple français, le parti gaulliste de l'époque.
56. Ceci était écrit avant l'actuelle « expansion ». [Notes de 1973.]

les cités métropolitaines. Et c'est pourquoi le cousin riche parle si haut et si fort au parent pauvre.

Cette féodalité n'est d'ailleurs pas que rurale. Les lecteurs des *Temps Modernes* savent, grâce à Claude Bourdet [57], que nombre de grandes plantations appartiennent à des sociétés anonymes et ressortissent au capital financier. Des liens étroits existent entre les gros colons et les entreprises industrielles, minières, bancaires. Ces puissants intérêts font bloc contre l'« indigène » et repoussent toute concession, toute réforme. Cependant, certains groupes industriels, notamment les nouveaux venus, semblent avoir des conceptions moins rétrogrades que la vieille féodalité du sol et ses alliés. Ainsi, au Maroc, le groupe minier Walter [58]. Les planteurs d'Afrique du Nord forment, eux, comme aux Etats-Unis les planteurs du Sud, le dernier carré de la contre-révolution. Et de même que les aristocrates français, à la veille de 1789, de même que les « Bourbons » d'aujourd'hui dans le Sud des Etats-Unis, ils se raidissent au fur et à mesure que la poussée des mouvements de libération nationale ou raciale menace davantage leurs privilèges. Au lieu de composer avec les exigences des masses autochtones, ils accentuent leur attitude réactionnaire et ne parlent que de réprimer, punir, déporter, déposer et fusiller. Si nous les laissions faire, ils seraient capables de mettre le Maghreb à feu et à sang plutôt que de laisser échapper une parcelle de leur pouvoir.

## *The American Socialist*, 1955

### « OU VA LE MAGHREB ? »

(Texte français d'une introduction en anglais à des extraits de « Pitié pour le Maghreb »)

Le récit de mon voyage au Maroc, en Algérie et en Tunisie, en octobre-décembre 1952, est bien davantage un témoignage oculaire sur les aspects permanents du colonialisme en Afrique du Nord qu'une

57. *Les Temps Modernes*, juillet 1952.
58. *Cf.* Claude Bourdet, *L'Observateur*, 2 octobre 1952 ; *Le Monde*, 4-5 janvier 1953.

relation de faits politiques. Et c'est pourquoi j'ai l'impression qu'il est toujours d'actualité. Cependant bien des événements se sont produits depuis, qui ont sensiblement modifié la physionomie politique du Maghreb. Je voudrais les résumer pour le lecteur américain.

Au Maroc, comme je l'avais laissé prévoir, le colonialisme a réussi à forcer la main du gouvernement français et à lui soutirer, en août 1953, la déposition du sultan Sidi Mohamed Ben Youssef. Le prétexte invoqué — et fabriqué de toutes pièces — était d'éviter une soi-disant « guerre civile » entre Arabes des villes et Berbères des montagnes. Mais la véritable raison de cette déposition était que le sultan avait cessé d'être le laquais docile de l'impérialisme qu'il fut au temps de sa jeunesse. En dépit donc des traités internationaux sur lesquels a été fondé le protectorat marocain et sans qu'aucune grande puissance ait levé seulement le petit doigt pour protester contre cet acte de style hitlérien, le souverain du Maroc a été arraché de son trône, jeté à peine habillé dans un avion de fortune et exilé, d'abord en Corse, ensuite à Madagascar. Sidi Mohamed Ben Youssef, avec dignité, s'est refusé à abdiquer malgré toutes les pressions qui se sont exercées sur lui ; le gouvernement français s'est donc rendu coupable, sur le plan du droit international, d'un acte caractérisé de séquestration arbitraire. Le souverain ainsi déposé a été remplacé sur le trône par un fantoche aux ordres du pacha colonialiste El Glaoui et du Résident général français, et cet usurpateur vit terré dans son palais, conscient du rôle abject qu'on lui fait jouer, écrasé par le mépris de toute une nation, et, au surplus, terrorisé par les attentats répétés dont il a été l'objet.

Depuis le coup de force d'août 1953, le Maroc est en état de rébellion ouverte. Une vague de terrorisme a ensanglanté le pays à laquelle ont répondu, comme en Tunisie en 1952, un certain nombre d'attentats et de coups de main « contre-terroristes », fomentés par un Ku-klux-klan français, en même temps que sévissait une répression policière et judiciaire aveugle et sauvage. C'est ainsi qu'un certain nombre de personnalités nationalistes ont été mystérieusement enlevées par la police et que leurs familles sont restées plusieurs mois sans même savoir si elles étaient encore en vie, tandis qu'à Paris et à Rabat on démentait leur arrestation. A Oudjda, à la suite d'émeutes, des autochtones arrêtés au hasard ont été enfermés en grand nombre dans un local si étroit que le lendemain matin, quatorze d'entre eux

étaient morts asphyxiés. L'avocat français qui avait accepté la défense des Marocains inculpés dans cette affaire, a été assiégé dans son hôtel et a failli être lynché par la meute déchaînée des colons.

L'arrivée au pouvoir du gouvernement Mendès-France n'a guère apporté de changements à cette dramatique situation. Au moment où l'on pouvait espérer que le nouveau président du conseil allait s'efforcer de réparer les crimes de ses prédécesseurs, les colonialistes du Maroc ont devancé son geste en recourant à leur arme favorite : la provocation policière. Par leurs soins des troubles ont éclaté et le sang a coulé dans plusieurs villes du Maroc en août 1954 ; le fossé creusé entre le peuple français et le peuple marocain s'est élargi davantage. A l'heure où ces lignes sont écrites, les relations entre les deux peuples ne sont pas encore sorties de l'impasse où elles se trouvent enfermées depuis le coup de force d'août 1953.

La clique colonialiste, à Paris et à Rabat, s'efforce par tous les moyens de maintenir sur le trône son valet, le pseudo-sultan Ben Arafa ; quant au monarque exilé à Madagascar il se refuse toujours à abdiquer ; et il est impossible d'envisager une quelconque détente tant que la question dynastique n'aura pas reçu une solution acceptable pour le mouvement national marocain (en attendant le jour où ce mouvement rejettera, de lui-même, la monarchie).

En Tunisie, la situation est quelque peu différente. La maturité politique évidente du peuple tunisien a obligé Mendès France à tenir enfin les promesses faites depuis si longtemps par la France et jamais tenues. Se rendant personnellement en avion à Tunis, il a spectaculairement accordé aux Tunisiens le principe de « l'autonomie interne », c'est-à-dire le droit de se gouverner partiellement par eux-mêmes, les postes clés de l'administration (diplomatie, armée, haute police, finances) restant, bien entendu, entre les mains de l'impérialisme. Un gouvernement tunisien « représentatif » a été formé, dans lequel le parti nationaliste, le Néo-Destour, dispose d'un certain nombre de portefeuilles et exerce une influence prépondérante. Le leader national, Habib Bourguiba, a été libéré de la petite île méditerranéenne où il était détenu depuis deux ans et autorisé à séjourner dans la région parisienne, d'où il dirige, en fait, dans la coulisse, la négociation relative au statut futur de la Tunisie. A peine ce changement de « climat » était-il opéré que, dans les villes, les attentats prenaient fin.

Cependant une résistance tunisienne d'un nouveau genre faisait son

apparition dans les régions montagneuses. Des francs-tireurs d'une Armée de la Libération, au nombre de plusieurs milliers, mettaient en échec les forces de répression française sans qu'il fût aisé de déterminer si elles étaient en liaison avec le Néo-Destour ou si, au contraire, elles échappaient au contrôle de celui-ci. Le gouvernement Mendès France fit savoir à ces fellagas qu'ils ne seraient pas inquiétés s'ils faisaient leur soumission et remettaient leurs armes, tandis que le gouvernement tunisien acceptait de joindre ses émissaires à ceux de l'impérialisme en vue de prendre contact avec les hommes de la montagne et de les décider à se rendre. Cette opération insolite a suscité à la fois la fureur des colonialistes et l'inquiétude des anticolonialistes. En effet, les fellagas ont fait une entrée triomphale dans les villes où la population autochtone les a accueillis en héros. Mais on peut se demander si le Néo-Destour n'a pas agi avec un peu trop de précipitation en contribuant au désarmement de la résistance tunisienne avant que les négociations avec le gouvernement de Paris ne soient parvenues à leur terme et que la promesse de « l'autonomie interne » n'ait été sanctionnée par un accord en bonne et due forme — accord que les colons essaient (et essaieront) de saboter par tous les moyens.

En outre, l'opération fellagas, comme on l'appelle à Paris, s'est déroulée au moment même où, à courte distance de la frontière tunisienne, l'impérialisme s'engageait dans une véritable entreprise guerrière contre un autre groupe de francs-tireurs qui avait fait son apparition en Algérie, dans le massif montagneux de l'Aurès. Tandis qu'en Tunisie les fellagas bénéficiaient de l'« aman » (pardon), en Algérie ils étaient pourchassés, bombardés, massacrés. Et d'ailleurs, il se trouvait — il se trouve encore — parmi les rebelles de l'Aurès, un certain nombre de fellagas venus de Tunisie. En faisant une « paix séparée » avec le colonialisme, le Néo-Destour s'est exposé au reproche de manquer à la solidarité élémentaire que les Tunisiens doivent à leurs frères algériens.

Ce qui vient d'être indiqué m'amène à dire quelques mots de la situation très tendue qui existe aujourd'hui en Algérie. Lorsque je l'avais parcourue, à la fin de 1952, une tranquillité relative y régnait. Mais sous une surface de morne résignation, un profond malaise couvait. Des trois pays qui forment le Maghreb, l'Algérie est probablement celui qui contient le plus de potentialités d'explosion. En effet le colonialisme y exerce ses méfaits depuis beaucoup plus longtemps

qu'en Tunisie et au Maroc, la féodalité agraire y a accaparé le sol dans une bien plus large mesure et elle a réduit la population rurale dépouillée et déracinée à un chômage plus important, tandis que la natalité s'y accroît à un rythme plus rapide encore que dans le reste du Maghreb. Sur le plan politique et culturel, l'oppression est également beaucoup plus brutale que dans les deux protectorats, où des traités freinent l'impérialisme dans ses appétits d'administration directe et où, jusqu'à un certain point, les mouvements nationaux peuvent faire appel, en invoquant lesdits traités, à l'opinion publique internationale. Au contraire l'Algérie a été déclarée partie intégrante de la France, on a essayé de la « franciser », de la coloniser intégralement, et toute tentative d'émancipation du peuple algérien est brutalement réprimée sous le prétexte de menées « séparatistes ». Même aux Nations Unies, le peuple algérien n'a pas encore trouvé de défenseurs.

Dans son désespoir, il vient d'entrer à son tour dans la voie du terrorisme et de la résistance armée. Les attentats qui se sont produits et les rébellions qui ont éclaté dans la nuit du 1er novembre 1954 ont retenti comme un coup de tonnerre dans un ciel en apparence serein. La répression a été immédiate et impitoyable. Des milliers de militants nationaux ont été arrêtés et sauvagement torturés. Le plus important des partis politiques autochtones, le M.T.L.D. (Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques), a été — une fois de plus — arbitrairement dissous sans que la moindre preuve de sa collusion avec les émeutiers du 1er novembre ait pu être produite. Des troupes amenées en hâte de France et dotées d'un équipement américain se sont ruées sur les rebelles de l'Aurès, s'efforçant de les exterminer avec la coopération de l'aviation.

Les colons, en proie à une panique hystérique, réclament un bain de sang encore beaucoup plus vaste. Quant au parti communiste algérien dont l'influence est très restreinte en comparaison de celle du M.T.L.D., il essaie (tout à fait en vain d'ailleurs) de pêcher en eau trouble et de profiter de la dissolution du grand parti de libération nationale pour lui enlever ses troupes.

Depuis la fin de 1952, le Maghreb est donc loin d'avoir retrouvé la paix. Et il continuera sans doute à être agité de convulsions douloureuses et sanglantes tant qu'une féodalité agraire de trente mille gros planteurs européens exercera sa dictature économique et politique sur vingt millions d'autochtones réduits à la misère la plus affreuse. Sous des formes et avec des alternatives diverses, il est vraisemblable

que la guerre civile continuera en Afrique du Nord entre exploiteurs et exploités et que cette lutte de classes, qui se double d'une lutte nationale, ne cessera que le jour où le colonialisme (déjà passablement ébranlé) aura enfin été mis hors d'état de nuire. La durée et l'issue de cette lutte dépendant assez largement de l'attitude des travailleurs américains. Dans la mesure où le *Labor* obligera enfin le gouvernement des Etats-Unis à retirer à l'impérialisme français un soutien contraire aux « traditions anticolonialistes » des Etats-Unis et à ne plus laisser la France se servir des armements atlantiques pour réprimer les peuples colonisés, les oppresseurs du Maghreb seront privés des dernières béquilles sur lesquelles ils s'appuient aujourd'hui encore.

(18 décembre 1954)

## *Correspondance Socialiste Internationale,* mars 1959

### COLONISATION, DÉCOLONISATION, SOCIALISME [1]

Vers 1930, à l'époque, hélas déjà lointaine où certains d'entre nous faisaient leurs premiers pas dans l'action militante, la tâche essentielle était de faire connaître ce qu'est la colonisation, car bien peu de gens dans notre pays s'y intéressaient, et plus rares encore étaient ceux qui l'avaient sérieusement étudiée.

Mais aujourd'hui la colonisation est un phénomène familier à tous. Il importe certes toujours de l'analyser, de la dénoncer, de la combattre. Cependant le problème essentiel qui se pose aux hommes de notre temps, c'est, à mon avis, moins le problème de la colonisation que celui de la décolonisation.

Il y a ici un parallèle étroit entre la question coloniale et celle de la révolution sociale. Il fut une période où la tâche n° 1 des révo-

1. Texte d'une conférence faite au Palais de la Mutualité sur ce thème. [Note de 1973.]

lutionnaires était d'analyser les structures, les contradictions, les méfaits du capitalisme, d'attirer l'attention sur la nécessité de la transformation sociale, de l'abolition d'un système reposant sur la propriété privée des grands moyens de production et sur le profit, de définir une stratégie révolutionnaire en vue d'un tel objectif.

Mais aujourd'hui cet état de choses est familier à tous. Il faut certes toujours dénoncer et combattre le capitalisme. Mais le problème essentiel qui se pose aux hommes de notre temps, c'est moins celui de la nécessité et de la stratégie de la révolution que celui des conditions optima dans lesquelles doit s'opérer le passage du capitalisme au socialisme, celui, si l'on me permet ce néologisme, de la « décapitalisation ».

Car il y a une bonne et il y a une relativement mauvaise décolonisation, de même qu'il y a une bonne et une relativement mauvaise décapitalisation.

Une mauvaise décolonisation vaut certes mieux que le maintien de la colonisation. Une mauvaise révolution vaut certes mieux que la survie du capitalisme. Mais une bonne décolonisation et une bonne révolution vaudraient infiniment mieux qu'une mauvaise décolonisation et une mauvaise édification révolutionnaire.

Or nous sommes aujourd'hui dans une période de transition, d'enfantement laborieux où nous voyons se substituer au capitalisme des régimes révolutionnaires qui prêtent le flanc à de graves critiques, et, dans les pays hier colonisés, des régimes de décolonisation entachés de lourdes déficiences.

Se montrer sévère à l'égard des pouvoirs révolutionnaires qui se sont établis après l'abolition du capitalisme, non, ce n'est pas faire le jeu du capitalisme, non, ce n'est pas trahir la révolution. De même, attirer l'attention sur les imperfections de la décolonisation, les critiquer, essayer d'y remédier, non, ce n'est pas faire le jeu du colonialisme, non, ce n'est pas trahir la décolonisation.

Bien au contraire. La révolution n'est viable, la décolonisation n'est viable que si elles démontrent l'une et l'autre, de façon indiscutable, éclatante, leur supériorité sur les régimes d'oppression de l'homme par l'homme auxquels elles prétendent se substituer.

Et pour la révolution sociale comme pour la décolonisation le critère qui permet de juger de leurs résultats est le même : pour l'une et pour l'autre il s'agit de savoir si elles conduisent réellement et pleinement à l'émancipation de l'homme.

Mon propos n'est certes pas ici de revenir sur les tares, les erreurs des régimes révolutionnaires se réclamant du « marxisme ». La critique de ces régimes est toujours indispensable, mais elle n'entre pas dans le cadre du présent article. Je voudrais me borner à souligner qu'il n'est plus possible aujourd'hui d'instruire le procès de la colonisation sans, en même temps, faire la critique de certaines formes de décolonisation.

Cette critique, les anticolonialistes appartenant aux pays colonisateurs ont toujours eu des scrupules à s'y hasarder. D'abord parce que, pensent-ils, ce n'est pas à eux de la faire, mais aux ex-colonisés eux-mêmes ; ensuite, parce qu'ils craignent d'affaiblir le soutien qu'ils apportent aux luttes de libération des colonisés en y mêlant des réserves, voire des reproches ; enfin, parce qu'ils ont le sentiment que certaines faiblesses sont à peu près inévitables dans la période de transition que nous vivons et dans les conditions particulières de la lutte anticolonialiste.

Mais se taire est aussi une attitude contestable et il n'est pas sûr qu'elle serve les véritables intérêts des ex-colonisés ; et, d'autre part, garder le silence sous prétexte que l'on a été inscrit à l'état civil de la nation colonisatrice, n'est-ce pas se priver injustement du droit d'être un citoyen du monde, un véritable internationaliste, n'est-ce pas se désidentifier d'une cause que l'on a embrassée ?

Ceux qui ont connu les mouvements de libération nationale à leur naissance, qui ont participé à leurs premiers balbutiements, qui ont partagé leurs espoirs et encouragé leurs efforts au point même de s'identifier avec eux, ne peuvent aujourd'hui se contenter de chanter victoire.

Certes le rythme de la décolonisation a été beaucoup plus rapide que les évaluations des plus optimistes. Il a pris un caractère plutôt foudroyant. Tant d'hommes qui, hier encore, étaient emprisonnés, déportés, bastonnés, bâillonnés, sont aujourd'hui au pouvoir ou à la veille de le prendre.

Mais s'en réjouir avec eux, est-ce suffisant ? Ne faut-il pas aussi avoir le courage et la lucidité de dire que tout n'est pas satisfaisant dans leurs méthodes de lutte comme dans leurs moyens de gouvernement ?

Certains pays ex-colonisés, comme le Viet-nam, ont instauré des régimes qui se réclament du « marxisme ». L'héroïsme de la lutte armée qu'ils ont poursuivie pendant des années, dans des conditions dramatiques, ne nous dispense pas de dire que certains moyens de gouver-

nement totalitaire qu'ils ont mis en œuvre, que l'élimination, parfois sanglante, de minorités révolutionnaires à laquelle ils ont procédé suscitent nos plus expresses réserves.

D'autres, comme la Tunisie et le Maroc, ont fait succéder au colonialisme des régimes relativement progressifs, mais, ici, la dictature d'un homme providentiel, là, le règne d'un monarque, éclairé certes, mais encore autocratique, ne peuvent obtenir notre plein assentiment. Et, surtout, dans ces pays, les classes bourgeoises s'efforcent d'y monopoliser le pouvoir. D'où la naissance d'une lutte de classes moderne entre possédants et prolétaires, qu'illustrent, en Tunisie, la domestication du mouvement syndical par le pouvoir personnel et, au Maroc, la toute récente cassure entre l'aile bourgeoise et l'aile progressive et syndicaliste de l'Istiqlal.

D'autres pays, encore, comme la plupart de ceux de l'Afrique noire française, se sont laissé prendre, pour peu de temps, souhaitons-le, aux pièges dorés d'un certain discours prononcé par le général de Gaulle à Brazzaville et se contentent d'un *self-government* plus ou moins illusoire dans le cadre d'un empire gaulliste.

D'autres, comme les Antilles françaises, ont répondu étourdiment Oui à l'occasion d'un référendum, alors qu'on ne leur offrait même pas le minimum octroyé à l'Afrique noire et qu'ils restent le cou serré dans le carcan d'une départementalisation où ils n'ont aucun droit véritable à disposer d'eux-mêmes.

Et d'autres, comme certains pays africains colonisés par l'Angleterre, embrassent un panafricanisme purement verbal, sans contenu concret, et dont le seul fil conducteur est un anti-communisme qui risque de les placer à la remorque de l'impérialisme américain et de certaines de ses agences camouflées, tels que le « Réarmement moral [2]. »

Enfin, dans une Algérie en guerre depuis plus de quatre ans, le Front de Libération Nationale, en même temps qu'il accomplit des prodiges d'héroïsme et de ténacité, affaiblit sa cause, d'abord par une lutte fratricide entre des militants également en lutte pour l'indépendance et aussi, il faut bien le dire, par certaines formes de terrorisme qui ont peut-être contribué à porter Massu au pouvoir à Alger et à braquer contre la Résistance algérienne une assez large portion du peuple français, certains excès et certaines fautes politiques ayant été fort habilement,

2. Allusion à un livre de George Padmore, *Pan-africanism or Communism*, Londres, 1956. [Note de 1973.]

fort diaboliquement exploités (sinon parfois même suscités) par les ultras du colonialisme.

Ces déficiences, ces erreurs de la décolonisation, quelles en sont les raisons ?

D'abord, bien entendu, l'inexpérience politique, les conditions difficiles de la lutte, le poids spécifique des possédants au sein des appareils dirigeants des mouvements de libération.

Mais il y a, je le crois, à cette relative carence une cause, beaucoup plus générale et plus dramatique, et qui rejoint l'autre problème, celui de la Révolution sociale.

C'est le discrédit relatif dans lequel est tombé le socialisme dans le monde, c'est l'affaiblissement du mouvement ouvrier international qui, pour une large part, sont la cause des errements, des lacunes de la décolonisation.

C'est faute, en effet, de pouvoir se lier étroitement aux travailleurs des pays industrialisés, de coordonner intimement avec eux une lutte qui s'affronte contre le même ennemi commun : le capitalisme et l'impérialisme, que les mouvements de libération font les faux-pas que j'ai brièvement énumérés. Et c'est faute de trouver dans le vaste espace mondial où le capitalisme a été aboli l'exemple d'un socialisme authentique — d'un socialisme libertaire, puisque son objectif devrait être tout autant d'instaurer la liberté que d'abolir les privilèges de l'argent — que les pays décolonisés, tantôt introduisent chez eux, en les baptisant « marxisme », des méthodes totalitaires, tantôt s'embourbent dans un anti-communisme réactionnaire, tantôt hésitent à couper le cordon ombilical qui les lie encore aux vieilles métropoles colonialistes.

L'avenir de la décolonisation s'identifie à celui de la révolution. La renaissance de l'une s'accompagnera de la renaissance de l'autre. A nous, après avoir accompli un devoir qui est de dénoncer la colonisation, d'en remplir un autre, qui est de préparer cette double renaissance.

4-12 janvier 1968

IMPÉRIALISME ET RACISME

## *Rapport au Congrès culturel de La Havane*
## *(COMMISSION N° 1, CULTURE ET INDÉPENDANCE NATIONALE)*

L'impérialisme et le racisme constituent aujourd'hui encore de puissants obstacles au libre développement culturel des peuples du tiers monde.

Certes, le formidable mouvement de décolonisation et de lutte contre le racisme a, depuis un quart de siècle, sérieusement ébranlé les positions de cette hydre à deux têtes. Mais ce sont les progrès mêmes de la marée décolonisatrice et antiraciste qui, en acculant l'adversaire dans ses derniers retranchements, le font se raidir dans une résistance d'autant plus acharnée et meurtrière qu'elle est désespérée.

L'impérialisme mondial, avec à sa tête l'impérialisme nord-américain, tente par tous les moyens — les assassinats des leaders révolutionnaires, l'organisation de coups d'Etat réactionnaires, l'intervention armée, directe en Extrême-Orient, indirecte au Moyen-Orient — d'endiguer la poussée irrésistible de l'anti-impérialisme.

Au même moment, le racisme s'efforce de conserver sa domination par un redoublement de terreur et de répression, comme en font l'expérience les populations de couleur des Etats-Unis, aussi bien que de l'Afrique du Sud, et peut-être même n'hésitera-t-il pas à recourir au génocide plutôt que de céder la place.

De leur côté, les impérialismes que nous appellerons secondaires s'obstinent à mettre en œuvre leurs maléfices : tandis que le portugais poursuit une lutte armée contre la résistance armée, le belge n'a pas renoncé à nouer des intrigues au Congo-Kinshasa, où il soutient les derniers bastions et fomente les derniers soubresauts du capitalisme. Le britannique, s'il a dû abandonner les uns après les autres, les points stratégiques qu'il s'était aménagés sur la route des Indes, soutient la guerre criminelle que le nord-américain fait à l'héroïque peuple du Viet-Nam, de concert avec son vassal australien.

L'impérialisme français a fait peau neuve. De tous les impérialismes

secondaires, il est le plus méconnaissable. Il a accordé l'indépendance à la plupart des territoires qui avaient appartenu à son défunt « empire ». Il s'oppose à l'impérialisme nord-américain, il condamne la guerre du Viet-Nam et l'agression israélienne. Cette attitude lui vaut dans le tiers monde un prestige indéniable. Cependant, il mène un double jeu qui pourrait, s'il n'était pas analysé, échapper à l'observateur superficiel. Certains aspects de sa politique sont en contradiction avec son anti-américanisme et son adhésion à la décolonisation.

Etant Français, j'estime de mon devoir d'insister sur ce point, en vertu de l'adage que chacun doit balayer devant sa propre porte.

Tout d'abord, la France du général de Gaulle n'a jamais rompu réellement avec l'alliance atlantique. Son porte-parole n'a pas cessé de le répéter aux dirigeants soviétiques au cours de son voyage en U.R.S.S. Notre pays fait toujours partie de l'O.T.A.N. L'administration gouvernementale française est truffée d'auxiliaires plus ou moins camouflés de l'impérialisme nord-américain. Ce sont eux, par exemple, qui récemment, ont retenu pendant plus de 12 heures Stokely Carmichael à l'aéroport d'Orly, jusqu'au moment où le chef de l'Etat est intervenu personnellement. Mais il ne déjoue pas toujours les machinations de ces agents yankees et il ne parvient pas toujours à les dépister. Pourquoi ? Parce qu'il lui arrive de témoigner trop d'indulgence et trop de liberté d'action aux ministres qui les protègent.

En octobre 1965, le général de Gaulle, qui songeait à prendre sa retraite vu son âge et sa fatigue, a découvert que son premier ministre s'apprêtait, pour le cas où il lui succéderait à la tête de l'Etat, à resserrer les liens, assez distendus, entre la France et les Etats-Unis. Pour parer ce danger, il a décidé de se présenter, encore une fois, à l'élection présidentielle. Mais il a tout de même voulu donner un gage à l'impérialisme nord-américain en conservant comme premier ministre Georges Pompidou. Si demain le général de Gaulle venait à disparaître, il n'est pas exclu que le régime par lui créé aille faire amende honorable à Washington.

En attendant, l'armée française, la marine française continuent à coopérer activement avec le Pentagone. Les services secrets français opèrent en liaison étroite avec la C.I.A. comme certains officiels français en ont fait la confidence au Comité dont j'ai fait partie pour la vérité sur l'affaire Ben Barka. D'ailleurs l'affaire Ben Barka a été une démonstration éloquente du double jeu français ; d'un côté, le général de Gaulle n'a pas hésité à accuser publiquement le général

Oufkir, ministre de l'Intérieur du Maroc, d'avoir monté l'enlèvement criminel ; mais, en même temps, le gouvernement français cherchait à étouffer l'affaire et s'efforçait de ménager les responsables marocains dans l'intérêt des riches colons français encore nombreux au Maroc.

L'agression israélienne du 5 juin 1967 a fourni une preuve nouvelle du double jeu que mène notre gouvernement. Des avions « Mirage » ont été, en quantités importantes et jusqu'à la dernière minute avant le conflit, livrés à l'Etat d'Israël et ils étaient pilotés par des Français en service commandé. Une bonne partie du gouvernement français dissimulait mal sa sympathie pour le pays agresseur, prétendument « attaqué », et la radiodiffusion nationale comme la presse présentaient sous le jour le plus favorable la cause israélienne. Des dizaines de milliers de manifestants, parmi lesquels beaucoup de fascistes et de racistes, pouvaient impunément envahir les rues de notre capitale. Après l'attaque traîtresse contre les Arabes le ministère français de l'Information a laissé projeter un film en couleur, insultant pour les vaincus et qui glorifiait la guerre-éclair, la guerre au napalm, du Sinaï.

Dans les pays africains jadis colonisés par elle, la France pratique une habile politique néo-colonialiste, sous le masque de la « coopération ». Dans certains cas, des parachutistes français sont intervenus ouvertement pour soutenir des gouvernements autochtones réactionnaires. Le plus souvent notre impérialisme sait s'appuyer sur les officiers des pays décolonisés qui sont issus de l'armée française et ont gardé avec elle des contacts étroits — des contacts qui frisent la trahison des intérêts nationaux de leurs pays respectifs.

Tout en proclamant sa prétendue « non-ingérence » dans les affaires intérieures des nouveaux Etats indépendants, la France y accorde un appui à peine voilé aux forces les moins progressives. Les milliards distribués « généreusement » à ces pays ne le sont pas d'une manière désintéressée. Ils servent à s'attacher par la corruption des régimes réactionnaires, à entretenir leur armée parasitaire et éprise de coups d'Etat, à assurer un train de vie somptuaire à leurs dirigeants, mais de cette manne les populations encore misérables ne bénéficient guère. Par ailleurs, les subventions ou crédits consentis ont surtout pour but d'obtenir des Etats africains, en contrepartie, des commandes qui font prospérer le grand capital français ou de lui permettre d'investir sur place avec profit. Dans l'entourage immédiat du chef de l'Etat français un homme (qui est en même temps un policier) tient dans sa main

tous les fils de cette entreprise néo-colonialiste : Jacques Foccart.

Enfin notre gouvernement se refuse à accorder l'indépendance, voire même l'autonomie, à des territoires qui sont les derniers résidus de « l'empire ». A la Martinique il y a cinq ans, à Djibouti et en Guadeloupe récemment, les forces de l'ordre n'ont pas hésité à faire couler le sang des populations locales. De nombreux militants révolutionnaires guadeloupéens sont depuis des mois en prison. Un leader patriote de Tahiti est toujours exilé de son île et astreint à la résidence forcée dans une localité française. Les intérêts capitalistes coloniaux, sucriers, bananiers et autres, continuent à dominer le ministère qui a la charge des territoires « d'outre-mer ».

Certes l'impérialisme nord-américain demeure l'ennemi n° 1, le plus puissant, le plus agressif, le plus brutal, mais l'achèvement de la décolonisation exige qu'une lutte parallèle soit menée contre les impérialismes secondaires.

Tels me paraissent être les préalables au libre développement de la culture dans le tiers monde.

# Algérie

*La Vague,* 1er février 1937

## UN COUP DE FORCE
## LA DISSOLUTION DE L'ÉTOILE NORD-AFRICAINE

A la veille du Congrès de Biarritz, le gouvernement de Front Populaire, pour amadouer messieurs les radicaux, avait fait évacuer brutalement par des forces de police, une usine parisienne. A la veille d'une interpellation au Sénat sur l'Afrique du Nord, pour amadouer messieurs les sénateurs, il vient de décider la dissolution de l'Etoile Nord-africaine. Mêmes causes, mêmes effets.

Et la bourgeoisie d'applaudir. Une feuille boursière, le *Journal des Finances,* écrit : « La dissolution de l'Etoile Nord-africaine, si elle doit être le point de départ d'une intervention plus énergique pour maintenir le calme en Afrique du Nord, est de nature à favoriser le groupe des entreprises qui y sont installées ».

Rappelons, tout d'abord, que si le calme est loin de régner, à l'heure actuelle, en Afrique du Nord, ce n'est pas du fait de l'Etoile Nord-africaine, mais du fait des fascistes qui s'organisent, s'arment, se préparent impunément et presque ouvertement à la rébellion contre le gouvernement de Front Populaire. Vis-à-vis d'eux, carence totale de l'autorité ; vis-à-vis de l'Etoile nord-africaine, répression brutale.

Et maintenant, pour ceux qui l'ignoreraient, qu'est-ce que l'Etoile Nord-africaine ? L'Etoile est une organisation fondée en 1925 et qui

groupe des autochtones nord-africains, algériens la plupart, autour d'un programme d'émancipation, à la fois sociale et nationale. C'est dire que l'Etoile Nord-africaine est à la fois prolétarienne et anti-impérialiste.

A ce double titre, elle mérite notre sympathie. Et c'est à ce même titre qu'elle a attiré sur elle la haine tenace de la bourgeoisie. Dissoute une première fois en 1929, reconstituée sous le nom de « Glorieuse Etoile Nord-africaine », dissoute à nouveau en 1934-1935, ses chefs condamnés à de lourdes peines de prison, poursuivie encore une fois au début de 1936, l'Etoile n'a cessé d'être persécutée qu'à l'arrivée au pouvoir du Front populaire.

Mais l'Etoile n'est pas qu'une organisation anticolonialiste. Elle est aussi, elle est surtout une admirable ligue de défense des ouvriers nord-africains travaillant en France et notamment dans la région parisienne, intervenant chaque fois que ceux-ci sont brimés par l'administration, radiés du chômage, etc.

L'Etoile avait naturellement sa place dans le Rassemblement populaire. Elle y a adhéré dès le début. Et, le 14 juillet 1935, comme le 14 juillet 1936, le peuple de Paris a fait un vif succès à ses milliers d'adhérents défilant en rangs serrés, dans les rues de la capitale.

Je rappellerai, ici, deux souvenirs personnels. Au lendemain du 6 février 1934, alors que nous étions quelques-uns à nous préoccuper de la propagande et du recrutement fascistes auprès des Nord-Africains de la région parisienne, Messali, l'animateur de l'Etoile, vint se mettre à notre entière disposition, pour nous aider à disputer les Nord-Africains au fascisme. En septembre 1936, aux Lilas, les ouvriers occupaient une usine : parmi eux, des Nord-Africains que les émissaires du service de police spéciale de la rue Lecomte [1] incitaient à se désolidariser de leurs camarades et à briser la grève. Il me suffit d'envoyer un pneu et un camarade de l'Etoile vint aussitôt haranguer, en arabe, les grévistes nord-africains, les exhortant à rester dans la lutte aux côtés de leurs frères de misère.

Et aujourd'hui, le gouvernement de Front populaire remercie l'Etoile de son attachement au Front populaire, en décrétant sa dissolution !

1. Ces services de la rue Lecomte, chargés de la surveillance policière des Nord-Africains, n'ont jamais été dissous, eux, malgré nos démarches pressantes auprès du ministère de l'Intérieur.

Et le texte de loi invoqué pour légaliser cette dissolution, c'est... la loi de dissolution des ligues fascistes ! A l'époque où cette loi a été votée, nous avions été quelques-uns à mettre en garde contre un paragraphe à double tranchant qui pouvait s'appliquer, non seulement aux formations paramilitaires du colonel de La Rocque, mais aussi à des organisations du genre de l'Etoile Nord-africaine.

Le ministre de l'Intérieur du Front populaire s'est chargé de justifier nos appréhensions.

L'Etoile est donc, encore une fois, dissoute. Allez-vous laisser passer ça sans protester, vous tous qui, en d'autres temps, avez défendu l'Etoile Nord-africaine contre les coups de la bourgeoisie ? Je pense notamment aux organisations qui, en octobre 1934, participaient, à la Mutualité, à un grand meeting en faveur de l'Etoile Nord-africaine : partis communiste, socialiste, radical-socialiste, Camille Pelletan, C.G.T., ligue contre l'impérialisme, etc. Je pense au Rassemblement populaire, lui-même, dont l'Etoile fait partie. Et je pense, en particulier, à notre ami M[e] Depreux qui, il y a un an, défendait si vaillamment l'Etoile Nord-africaine devant les tribunaux.

Si, par malheur, le Front populaire ne réagissait pas contre ce coup de force, s'il décevait les immenses espérances que les peuples coloniaux ont placées en lui, s'il laissait au fascisme démagogique l'avantage de promettre aux indigènes les fameuses « libertés démocratiques », que, par une cruelle dérision, la « démocratie » leur refuse, alors le pire serait à craindre.

Qui sait, en effet, si alors les adhérents, déçus, de l'Etoile Nord-africaine ne prêteraient pas, en Algérie, une oreille complaisante aux bobards des La Rocque et des Doriot et si, en France même, ils ne seraient pas faciles à embaucher pour un nouveau Six Février ?

*La Vague,* 15 avril 1937

L'Etoile Nord-africaine dissoute s'était transformée en un parti également calqué sur nos partis occidentaux : le Parti du Peuple Algérien. On la poursuit maintenant pour « reconstitution de ligue dissoute » ; on l'assimile aux formations paramilitaires du colonel de La Rocque. A la fois bouffon et triste.

*La Gauche Révolutionnaire,*
n° 15, 1er mars 1937

## UN ARTICLE DE MESSALI HADJ : « LA DISSOLUTION DE L'ÉTOILE NORD-AFRICAINE »

Par une mesure arbitraire, qui est en même temps une faute politique, le gouvernement vient de dissoudre l'Etoile Nord-africaine. Nous avons demandé au vaillant animateur de l'Etoile, Messali Hadj, condamné à de longs mois de prison sous Doumergue et sous Laval, de venir ici apporter la protestation des ouvriers indigènes contre cet inadmissible coup de force.

La dissolution de l'Etoile nord-africaine a surpris et consterné l'opinion publique, et en particulier les milieux vraiment révolutionnaires. Nos amis se sont demandés : Pourquoi a-t-on dissous l'Etoile nord-africaine ? Est-ce que cette organisation n'a pas changé dans sa politique, ou bien n'est-elle pas devenue fasciste ? Eh bien, de tout cela, il n'en est rien : l'Etoile nord-africaine, qui a lutté sous les gouvernements réactionnaires avec énergie et un mordant que tout le monde sait, a, à l'occasion de l'avènement du gouvernement du Front Populaire, adapté sa politique aux circonstances nouvelles dans le but de faciliter la tâche du gouvernement à l'intérieur et à l'extérieur. C'est ainsi que le 26 juin 1936, dans un meeting magnifique où assistaient nos amis Depreux, Longuet et Lozeray, j'ai eu l'honneur de prononcer un discours pour préciser notre attitude à l'égard du gouvernement, qui a été très apprécié à la présidence du Conseil et à l'Intérieur. D'autre part, au lendemain du 6 février, ou plus précisément le 4 février 1936, sur ma proposition un grand meeting s'est tenu au 48 de la rue Duhesme, où, personnellement, j'ai recommandé à mes compatriotes de repousser toutes les offres fascistes, de rester aux côtés du peuple français et de descendre avec lui dans la rue si les événements l'exigeaient.

Les libertés démocratiques pour tous. Je dis bien : pour tous, car jusqu'à maintenant les Nord-Africains ne jouissent point des libertés démocratiques, même en France. La dissolution de l'Etoile en est une preuve éclatante.

L'Etoile nord-africaine était présente, le 12 février 1934, à la Nation, aux manifestations du Mur des Fédérés ; au 14 juillet, de même ; elle était présente au Panthéon pour protester contre l'agression dont notre camarade Blum fut victime au mois de février 1936 ; tout récemment encore, au grand défilé du 14 juillet 1936, où plus de 35 000 Arabes

étaient groupés sous son drapeau. En ce qui concerne l'Ethiopie, elle a, en accord avec les Noirs, organisé cinq grands meetings pour protester contre l'agression italienne. Je suis allé moi-même, avec une délégation, pour protester au nom de toute l'Afrique du Nord. Dans notre journal *El Ouma*, j'ai écrit plusieurs articles condamnant le fascisme et l'impérialisme. Nous, antisémites ? Nous, amis de Franco ? Quelle ignominie et quelle calomnie qui ne peuvent que déshonorer leurs auteurs. Nous n'avons jamais été antisémites, et pour preuves : nos relations cordiales avec Bernard Lecache, chef de la L.I.C.A. [Ligue internationale contre l'antisémitisme].

En 1935, j'ai parlé dans un grand meeting à Clermont-Ferrand, organisé par le Front populaire, en compagnie de Gabriel Cudenet et de Bernard Lecache. Depuis ce jour, en rentrant à Paris, Bernard Lecache m'avait invité à son bureau où il me promit de soutenir énergiquement nos revendications au sein du Comité national du Front populaire, tant il était satisfait de notre collaboration et de nos sentiments. Au lendemain du 14 juillet 1936, Bernard Lecache, qui avait vu combien notre cortège était important et discipliné, nous avait écrit dans son journal, *Le Droit de Vivre,* un appel émouvant auquel j'ai répondu chaleureusement. Lors de ma tournée de propagande en Algérie, où le fascisme essaie par tous les moyens de soulever les Arabes contre les Juifs, j'ai nettement et énergiquement combattu cette propagande en appelant nos frères au calme et à la fraternisation des peuples et des races.

En ce qui concerne Franco, nous l'avons flétri publiquement par nos écrits, et l'Etoile a adressé un télégramme au président de la République espagnole avec laquelle nous nous sommes solidarisés. En Algérie, lors de mon séjour, j'ai combattu la rébellion militaire et j'ai attiré l'attention du gouvernement pour qu'il prenne des mesures capables d'éviter la venue d'un Franco algérien.

Ceux qui ont fait circuler contre nous des bruits qui ne peuvent exister dans l'imagination d'aucun révolutionnaire digne de ce nom savent parfaitement que l'Etoile n'est pas une organisation pro-fasciste ou antisémite, mais en le faisant ils ont obéi à d'autres mobiles et à d'autres desseins. L'Etoile est une organisation essentiellement prolétarienne, groupant non seulement des ouvriers, mais des parias qui ont été tour à tour exploités par l'impérialisme, le fascisme et la féodalité de chez nous. Les camarades de la Gauche Révolutionnaire me permettront de leur dire franchement que toutes les accusations que l'on essaie de porter contre nous sont dénuées de tout fondement et que nous sommes prêts à les réfuter publiquement. J'ai demandé, dans ma réponse aux stupidités de M. Deloche, d'organiser un meeting contradictoire où j'irai apporter des preuves de notre innocence et dire des vérités qui gêneront pas mal de révolu-

tionnaires en peau de lapin. D'autre part, pour justifier la dissolution, on nous reproche d'avoir deux tendances ; heureusement que nous n'en possédons que deux, car il y a des partis où il y a plus que deux tendances et, à mon avis, un parti qui n'a qu'une seule tendance, c'est un parti de dictature.

On nous reproche également d'être contre le projet Violette. N'est-ce pas notre droit, camarades de la Gauche Révolutionnaire, que d'avoir notre conception politique et de rester fidèles à notre programme ? En effet, si nous sommes contre ce projet, c'est parce que nous avons de profondes raisons politiques, historiques, sociales et économiques. C'est d'abord un projet antidémocratique, qui fait fi de l'histoire et qui renforce le colonialisme en augmentant ses serviteurs de 20 000 laquais, pour aggraver le sort de 6 millions et demi de fellahs, d'ouvriers, de petits commerçants et d'anciens militaires. Le projet Violette n'est nullement une solution, il n'est pas non plus un commencement de réformes sérieuses, c'est la discorde et la division entre une classe doublement privilégiée et une autre doublement sacrifiée. Par conséquent, on ne peut rien nous reprocher.

Nous avons adhéré au Rassemblement du Front populaire, nous avons été fidèles au Serment et, malgré la dissolution, nous restons au Front populaire. Cependant, la dissolution de l'Etoile, que rien ne justifie et qui a soulevé un grand mécontentement dans les masses arabes, peut être exploitée par les fascistes pour tenter d'enrôler dans leurs rangs les aigris et les mécontents. Qu'il me soit permis de souligner aux camarades de la Gauche Révolutionnaire, que cette mesure inique, injuste, et qui a été prise avec tant de désinvolture, est grave. Les Nord-Africains se demandent comment un gouvernement de Front populaire peut nous frapper, alors que nous avons placé notre confiance et notre espoir en lui.

Les organisations révolutionnaires dignes de ce nom doivent, en pareille circonstance, se solidariser et protester avec les Nord-Africains contre cette atteinte à la liberté d'opinion et d'association.

## *Le Populaire,* 23 novembre 1937

La Commission d'enquête [1] ferait bien de passer par Alger et d'examiner le dossier sur lequel s'est appuyé le tribunal correctionnel de cette ville pour condamner Messali Hadj et ses amis du Parti du Peuple Algérien à deux ans de prison. Si nous en croyons M[e] André Berthon, qui a été le défenseur de Messali, dans ce dossier-là non plus, on ne trouve rien, rien sinon de stupides ragots d'indicateurs, faciles à réduire à néant.

## *Juin 36,* 5 mai 1939

### VICTOIRE A ALGER

On sait que l'impérialisme français s'acharne sur le Parti du Peuple Algérien : tous ses leaders, Messali en tête, sont en prison. La répression ne cesse de s'abattre sur lui. Encore, tout récemment, ses bureaux parisiens ont été l'objet d'une perquisition. En dépit de toutes ces tentatives d'écrasement, malgré la formidable pression exercée par l'administration, le P.P.A. sort brillamment vainqueur des élections au Conseil général d'Alger. Au premier tour, son candidat, Douar Mohamed, avait obtenu 3 277 voix contre 2 700 au candidat de l'administration, Zerrouk, et 400... au candidat stalinien. Au second tour, Douar Mohamed est élu par 4 488 voix contre 4 182 à Zerrouk.

Comme l'écrivent nos amis, dans le dernier numéro de leur journal *El Ouma,* « le peuple s'est prononcé, et il a appliqué magistralement une claque sur les joues grasses et pendantes de l'impérialisme et de tous ses serviteurs ».

Oui, une bonne claque sur la figure de M. Albert Sarraut, qui croyait pouvoir en finir avec le P.P.A. ; une bonne claque sur la figure de Maurice Thorez, qui a fait récemment tout exprès le voyage d'Alger, afin d'essayer de renflouer son parti, définitivement discrédité, par ses trahisons, aux yeux du peuple algérien.

1. Réclamée par un Conseil national du Parti socialiste S.F.I.O.

Les liens étroits d'unité d'action existant entre le P.P.A. et le P.S.O.P., nous permettent de dire que la victoire de nos amis est un peu la nôtre, et de nous en réjouir avec eux.

## *Juin 36*, 16 juin 1939

### L'AMNISTIE REFUSÉE A NOS AMIS ALGÉRIENS

Dans le projet de loi sur l'amnistie actuellement en discussion devant la Chambre figurait un paragraphe amnistiant les Algériens condamnés, en vertu du décret scélérat du 30 mars 1935, pour « manifestations contre la souveraineté française ».

On sait qu'il suffit en Algérie de revendiquer les libertés démocratiques, de combattre l'odieux code de l'indigénat pour être accusé de « manifester contre la souveraineté française » et condamné à de lourdes peines.

Ce paragraphe, s'il avait été voté, eût amnistié un certain nombre de nos amis du P.P.A. Mais le colonialisme veillait. Un certain Gaston Moreau, à la lecture dudit paragraphe, a bondi à la tribune et déposé un amendement en exigeant la suppression.

Alors on a assisté à ce spectacle scandaleux : Marchandeau, garde des Sceaux, déclarant « que le gouvernement, loin de demander à M. Moreau de retirer son amendement, le prie, au contraire, de le maintenir ». Il paraît que la « propagande anti-française », notamment par la voie de la presse, a pris, au cours de ces derniers mois, un « développement intense » en Afrique du Nord. Le ministre estime cette propagande « d'autant plus redoutable que, pour l'indigène, le texte imprimé a une valeur quasi sacramentelle de nature à emporter sa conviction... »

Impossible d'avouer plus clairement que la courageuse propagande du P.P.A. est en train de convaincre les masses autochtones.

Venant à la rescousse, Morinaud, l'homme des gros colons d'Algérie, a repris la vieille, l'ignoble calomnie : « Ceux qui se mettent dans le cas d'être poursuivis ... sont, de toute évidence, les complices de ceux

qui veulent nous chasser de l'Afrique du Nord ... Ils ne sont pas dignes d'intérêt. Ils ne sont même pas dignes de pitié. »

Les urnes ont alors circulé et, par 331 voix contre 272, l'amnistie a été refusée à nos amis algériens.

Parmi les 331, on remarque des suppôts du Front Populaire comme Pierre Cot et Archimbaud et des députés de couleur comme Galandou Diouf, Gratien Candace et Gaston Monnerville, qui, une fois de plus, jouent parfaitement leur rôle de laquais de l'impérialisme.

Mais ce débat n'aura pas été inutile : il aura mis en évidence la trouille qu'inspire au colonialisme le succès de la propagande du P.P.A.

## Lettre à Marie Guérin, 27 juillet 1946

Messali vient d'être remis en liberté. Son parti est si fort en Algérie que Ferhat Abbas, des « Amis du Manifeste » et élu député, est obligé de faire cause commune avec lui et a dû exiger sa libération. *Combat* publie une interview de Messali, accordée il y a un an et demi à Ferhat Abbas et dont la publication était interdite jusqu'à maintenant. Il m'y nomme parmi ceux qui ont toujours défendu sa cause.

## Lettre à la même, 30 septembre 1946

Avec Messali les rapports sont excellents. Il semble avoir pour moi personnellement une amitié et une confiance qui me touchent beaucoup. Dès son arrivée à Paris et pendant des semaines (j'étais alors en Autriche) il m'a, paraît-il, réclamé. Il attend ici que le gouvernement se décide à l'autoriser à retourner à Alger. On veut bien le laisser rentrer, mais pas dans la région d'Alger. Il refuse dans ces conditions.

Le jour où il rentrera il y aura des centaines de milliers d'Arabes pour l'acclamer. Il est le héros national de l'Algérie [1].

Le député Ferhat Abbas, des « Amis du Manifeste », plus bourgeois et modéré que lui, est à ses pieds. Et les staliniens, qui l'ont si longtemps diffamé, lui font des « mamours ». Mais je crois qu'il n'est pas dupe et qu'il ne se laissera pas faire. On lui susurre le même langage qui a troublé Ho Chi Minh : la sécurité de l'U.R.S.S. exigerait la présence française (« démocratisée ») en Algérie pour empêcher les Anglo-Saxons d'y prendre pied. Je lui ai démontré (et je crois l'avoir convaincu) que la meilleure façon de défendre ce qui reste de la Révolution d'Octobre c'est de poursuivre partout et jusqu'au bout la lutte contre tous les impérialismes.

## *Combat*, 26 juillet 1946

### INTERVIEW DE MESSALI

A la suite d'une nouvelle et pressante démarche des parlementaires de l'Union Démocratique du Manifeste Algérien auprès du ministère de l'Intérieur, au sujet de la libération effective et du retour de Messali Hadj, président du Parti du Peuple Algérien (P.P.A.), les services intéressés du ministère ont fait connaître hier aux députés du « Manifeste » que M. Messali, libéré, avait pris place le matin même à Brazzaville sur l'avion qui le déposera à Alger, via Dakar.

Nous devons la publication de l'interview de Messali qu'on lira plus loin à l'obligeance de M. Ferhat Abbas, président du groupe de l'Union Démocratique du Manifeste Algérien à la Constituante et de M. Aziz Kessous, rédacteur en chef de l'hebdomadaire algérien *Egalité*, dont M. Abbas est le directeur politique.

Le 21 décembre 1944, MM. Abbas et Kessous, accompagnés de quelques militants algériens, se rendaient auprès de M. Messali, en résidence surveillée dans le Sud-Algérois, pour lui demander des déclarations destinées à leur hebdomadaire. M. Messali se prêta de bonne grâce à l'interview, dont le texte fut soumis à la censure, alors en vigueur. Mais la publica-

1. Messali paiera plus tard très cher un « culte de la personnalité » qui flattait son ego et dont je n'aurais pas dû, en dépit, ou plutôt à cause de mon amitié pour lui, me compter parmi les desservants. [Note de 1973.]

tion différée à plusieurs reprises, en fut, en définitive, interdite. Pour préciser le caractère de l'interview ses auteurs l'avaient intitulée : « Pour dissiper les malentendus et préparer l'union des bonnes volontés. »

MM. Abbas et Kessous ont bien voulu accepter de nous confier ce document qui présente davantage qu'un intérêt rétrospectif. Les larges extraits que nous en publions compléteront, en effet, l'information objective que nous nous sommes efforcés d'apporter sur le problème algérien.

M. Messali est le chef d'une fraction de l'opinion musulmane algérienne, représentée par le mouvement actuellement clandestin du P.P.A., qu'inspire nettement un esprit nationaliste. Agé d'environ cinquante ans, il est né à Tlemcen, où son frère, aujourd'hui disparu, bénéficiait d'une estime particulière due à ses hautes qualités morales.

La vie politique du leader algérien se confond, en fait, avec l'activité de deux groupements, aujourd'hui disparus : L'Etoile Nord-Africaine (E.N.A.) et le Parti du Peuple Algérien (P.P.A.) dont il a été, tour à tour, le président.

LEtoile Nord-Africaine avait été créée, à Paris, en 1925. M. Messali, déjà installé en France, y devint un militant en vue et en prit rapidement la direction. Ce groupement réunissait des ouvriers nord-africains, fixés pour la plupart en banlieue. Tout en s'affirmant comme une organisation nationale, il possédait un caractère prolétarien très accentué. L'E.N.A., qui s'inspirait des doctrines marxistes, conjuguait étroitement son action avec celle du Parti communiste, qui réclamait, alors, l'indépendance des colonies. Par la suite, un conflit assez aigu devait éclater entre les deux organisations. Les communistes, on le sait, abandonnèrent, à partir de 1935, leur position anti-colonialiste, tandis que l'E.N.A. demeurait farouchement attachée à l'idéal qui avait inspiré sa fondation. Elle ne cessa pas pour cela de demeurer solidaire des groupements anti-fascistes et de participer de près à l'action républicaine de cette époque.

Cependant, dès l'année 1934, l'E.N.A. et son chef connurent des vissicitudes nombreuses. L'organisation fut dissoute, reconstituée sous un nouveau titre, son président arrêté. Rappelant cette période, M. Messali déclarait :

« Nous avons ainsi choisi, sans équivoque, notre route et avons continué à parcourir le même chemin. Les partis de gauche, en effet, le Parti communiste, le Parti socialiste, la Ligue des droits de l'homme, devaient faire constamment appel à nous et à chaque manifestation, nous trouvaient à leurs côtés. J'évoque les figures familières de Daniel Guérin, de Longuet et de son fils Jean-Robert, de Depreux, tous quatre du Parti socialiste, de Gabriel Péri, de Bartel, aujourd'hui préfet de la Haute-Vienne, qui avait été, en Algérie, l'animateur du Parti communiste algérien, et de tant d'autres. Lorsque j'ai été arrêté, le 1er novembre 1934, pour reconstitu-

tion de ligue dissoute, tous ces amis ont fait bloc avec moi. Les avocats socialistes et communistes, avec le Secours Rouge International, se sont offerts pour nous défendre, en particulier Me Hadje, fusillé depuis par les Allemands. Des réunions publiques se tinrent à Paris pour demander ma libération. La presse de gauche *L'Humanité* et *Le Populaire* étaient les premiers à réclamer justice pour moi. »

En janvier 1936, à la suite d'une condamnation, M. Messali alla se réfugier à Genève. Après la formation du Gouvernement du Front Populaire, il rentra en France, le 18 juin de la même année, bénéficiant aussitôt de la loi d'amnistie.

Membre du comité central du Front populaire, l'E.N.A. prit alors une part importante à l'activité politique. Mais, quelques mois plus tard, elle était dissoute par un jugement du tribunal de la Seine. Le jugement fut annulé par la Cour de Cassation, mais la dissolution définitive fut prononcée le 26 janvier 1937 par décret du ministre de l'Intérieur, en application de la loi du 10 janvier 1936 sur les milices.

Le 11 mars 1937, un groupe d'Algériens musulmans fondait, à Nanterre, le Parti du Peuple Algérien, dont Messali fut choisi comme président.

La différence essentielle entre l'E.N.A. et le P.P.A. est que la première réclamait l'indépendance des trois pays de l'Afrique du Nord, tandis que le second ne s'intéressait qu'à l'Algérie, qu'il voulait transformer en une sorte de dominion avec un parlement élu au suffrage universel. Pour donner tout son sens à cette nouvelle action, M. Messali transféra le siège du nouveau Parti en Algérie, où il retourna se fixer lui-même.

Le 27 août 1937, il était arrêté à Alger avec ses principaux collaborateurs. Pendant sa détention eurent lieu des élections au Conseil général. Le nombre des voix qui se portèrent sur son nom aurait dû lui valoir le siège. Mais, par une décision arbitraire, ses bulletins ne furent même pas comptés.

Traduit devant le tribunal correctionnel d'Alger, M. Messali fut condamné, le 5 novembre 1937, à deux ans de prison pour reconstitution de ligue dissoute et menée contre la souveraineté française. Sa peine purgée, il fut libéré en août 1939. Mais la guerre provoqua, sans aucun motif, une nouvelle arrestation.

Après une longue prévention, le tribunal militaire d'Alger lui infligeait, le 28 mars 1941, seize ans de travaux forcés, vingt ans d'interdiction de séjour et la confiscation de tous ses biens, pour les mêmes faits qui avaient déjà motivé sa précédente condamnation. Durant les trois semaines où il s'était trouvé en liberté, il ne s'était livré, en effet, à aucune action militante nouvelle.

Après l'occupation de l'Afrique du Nord par les Alliés, M. Messali devait être libéré, à la suite d'une intervention des élus musulmans signataires du *Manifeste* et sur décision du général Giraud. Dans le même temps les communistes condamnés sous Vichy et internés en Algérie depuis le début de la guerre étaient également remis en liberté. Mais M. Messali, seul, était aussitôt placé en résidence surveillée, malgré les promesses de libération totale faites par le gouvernement général.

En avril 1944, le préfet d'Alger, se trouvant en tournée dans le village de Rebell où le président de l'ex-P.P.A était en résidence, des incidents tumultueux éclatèrent au marché entre les indigènes et les gendarmes qui, pour des raisons inconnues, voulaient procéder à certaines arrestations. Bien qu'étranger à cette affaire, demeurée encore obscure, M. Messali fut quelques jours après déporté à Brazzaville. Il vient d'en partir pour rentrer enfin dans son pays.

« Du 27 août 1937 au 26 avril 1943, déclarait en décembre 1944 M. Messali, je me suis trouvé successivement à Barberousse, à la prison militaire d'Alger, à la prison de Maison-Carrée et enfin à la centrale de Lambèse, pour y purger une condamnation de seize ans de travaux forcés, infligée par la justice militaire, le 28 mars 1941, sous le régime de Vichy.

— Où avez-vous appris l'armistice ?

— J'étais en juin 1940 à la prison militaire d'Alger, et durant l'époque trouble qui a suivi la signature de l'armistice, j'ai été transféré à la prison centrale de Maison-Carrée.

Le 21 juin j'ai été pressenti par un officier supérieur, qui, disait-il, intervenait à titre personnel, pour me mettre à la disposition du gouvernement français afin d'aider à résister à la domination d'Hitler. J'ai répondu que l'on connaissait mes idées et mes intentions. J'étais prêt à donner tout mon concours pour sauver l'Afrique du Nord, comme la France, de toute domination étrangère. Mais cela ne pouvait se faire, à mon avis, que dans la mesure où l'on pouvait prendre en considération les revendications et les aspirations du peuple algérien. Je vivais alors dans un isolement absolu, ne sachant nullement comment évoluaient les événements.

— Mais ensuite, lorsque le régime de Vichy s'est organisé, que Pétain a pris définitivement le pouvoir, que les commissions d'armistice allemande et italienne se sont installées en Algérie, que s'est-il passé ? Vichy n'a-t-il pas sollicité votre adhésion à l'ordre nouveau ?

— Oui, de nombreuses ouvertures ont été faites à mes amis, à Alger, en vue de notre adhésion au régime de Pétain. Des promesses furent faites aux uns et aux autres. Le 23 novembre 1940, mon avocat me déclara : " On me charge de vous demander de cesser le combat pour

s'entendre ; d'accepter une politique de collaboration sur un pied d'égalité entre Français et Musulmans, mais à la condition de renoncer au suffrage universel, au Parlement algérien etc." Je refusai.

Le 6 mars 1941 une personnalité officielle vint jusqu'à la prison et me fit demander une déclaration. Je refusai. Le 11 mars, alors que j'attendais ma comparution devant le tribunal militaire, le commandant S..., chef du centre d'information et d'études au gouvernement général vint me voir, et, après m'avoir affirmé qu'une nouvelle politique musulmane de compréhension et d'amitié, allait être appliquée, insista pour obtenir de moi la déclaration que depuis quatre mois on me réclamait sans cesse. Il me dit même : " Vous, Musulmans, vous êtes désormais les égaux des Juifs, puisque le décret Crémieux a été aboli."

J'ai répondu : " L'abolition du décret Crémieux ne peut être considérée comme un progrès par le peuple algérien. En ôtant leurs droits aux Juifs, vous n'accordez aux Musulmans aucun droit nouveau. L'égalité que vous venez de réaliser entre Musulmans et Juifs est une égalité par le bas."

Le commandant S... insista : " Comme nous voulons vous présenter sous votre vrai jour, faites-nous une déclaration. Nous la transmettrons au gouverneur général Abrial. Vous serez libéré."

J'ai refusé toute déclaration et j'ai répondu : " Si vous voulez une véritable collaboration, libérez-nous d'abord, laissez-nous nous réunir, mes amis et moi. Nous examinerons s'il y a lieu d'adopter une nouvelle attitude en raison de la nouvelle situation extérieure et intérieure. " »

Le 28 mars 1941, Pétain régnant, Hadj Messali était condamné à seize ans de travaux forcés.

« Et aujourd'hui, quelle est votre position vis-à-vis de la France nouvelle, née de la Résistance ?

— Aujourd'hui, comme autrefois, et sans doute, comme demain, je reste démocrate. J'ai constamment lutté à côté du peuple français contre toutes les formes du fascisme et de l'impérialisme. Si la France nouvelle veut réellement reconsidérer sa position à l'égard des problèmes coloniaux et, en particulier, le problème algérien, nous sommes prêts à réaliser une politique de collaboration sur des bases vraiment démocratiques qui ne s'arrêtent ni à la religion, ni à la race, ni à la couleur de la peau.

En ce qui concerne le fascisme international et le racisme, notre position, c'est-à-dire celle du P.P.A., est connue en France comme en Algérie. Personnellement, je suis un enfant du peuple. Je suis un colonisé. Avec l'ensemble de mes compatriotes nous souffrons d'un impérialisme qui s'apparente au fascisme et au racisme. Je suis démocrate et anti-raciste comme le veut ma religion qui a été toujours démocratique par excellence

et qui accepte, sur un pied de parfaite égalité, les hommes de toutes les races venus à elle.

— Ainsi restez-vous fidèle à votre conception d'une Algérie nouvelle dont tous les habitants se trouveraient placés sur un pied de parfaite égalité ?

— Le programme du P.P.A. n'a jamais varié sur cette question, même pas sous le régime de Vichy.

— Même au temps de Vichy ? Que voulez-vous dire ?

— Je dois, en effet, vous signaler, que sous Vichy, au cours de mes interrogatoires par la justice militaire, il m'a été demandé si les Juifs étaient compris dans la communauté algérienne que je voulais voir se réaliser et s'ils devaient bénéficier du suffrage universel que j'ai toujours réclamé pour l'ensemble des populations d'Algérie. J'ai répondu que oui, précisant que c'était là la seule solution que l'on pouvait apporter au problème algérien, et que l'on ne pouvait exclure de la communauté algérienne aucune fraction de la population. Je suis anti-raciste et j'ai toujours condamné de la façon la plus formelle et la plus énergique la théorie des races supérieures et des races inférieures. »

Nous rappelons à Messali qu'au temps du Front Populaire il faisait confiance au peuple de France et avait consenti à renoncer provisoirement à certaines positions de son parti pour permettre une œuvre constructive.

« Que pensez-vous, lui demandons-nous, de l'attitude des élus musulmans d'aujourd'hui et, particulièrement, de Ferhat Abbas, lesquels, dans leur additif au *Manifeste* ont simplement réclamé, dans un esprit de grande conciliation, l'égalité des responsabilités et de la représentation, en attendant le suffrage universel ?

— En effet, en 1936, j'ai accordé une confiance entière au peuple de France. J'ai fait preuve, je crois, de compréhension en laissant de côté certains points de notre programme politique, sachant bien que le peuple français nous aiderait, au moment opportun, à réaliser l'ensemble d'un programme aussi démocratique que l'était et que l'est demeuré le nôtre.

Je dois vous dire que, comme tout le peuple algérien, mes amis et moi, avons été très déçus. Cette déception nous commande aujourd'hui davantage de réserves qu'autrefois. Dans la mesure où le peuple français et son gouvernement manifesteront une véritable compréhension du problème algérien et compte tenu de l'évolution politique de nos coreligionnaires, nous serons très heureux de tendre la main à ce gouvernement et d'envisager avec lui une collaboration loyale, franche et féconde.

En ce qui concerne les propositions qui figurent dans l'additif du *Manifeste* signé en juin 1943, et la position actuelle de mon ami Abbas, j'estime que leurs signataires ont fait acte de sagesse politique et de modération. Cette sagesse n'a malheureusement pas été appréciée à sa

juste valeur par les autorités françaises, puisque celles-ci continuent à pratiquer la politique d'assimilation qui s'est traduite par l'ordonnance du 7 mars 1944 contraire aux aspirations unanimes du peuple algérien.

Déçus, en 1936, par le Front Populaire et par les gouvernements qui lui ont succédé, frappés par tous ces gouvernements et, plus sévèrement encore, par celui de Vichy, déçus à nouveau en 1943 et incompris jusqu'à nos jours, sacrifiés enfin par ceux qui furent nos amis de combat et firent appel à notre concours efficace dans les circonstances les plus difficiles, nous avons le droit aujourd'hui, nous avons même le devoir, de manifester, au nom du peuple algérien, de sérieuses appréhensions quant à l'avenir. Mais nous sommes prêts à tendre la main à tous les véritables démocrates pour l'instauration d'une véritable démocratie en Algérie. »

## *France-Maghreb*, Bulletin n° 2, avril 1954

### LES ÉLECTIONS A L'ASSEMBLÉE ALGÉRIENNE [1]

Les élections à l'Assemblée algérienne ont eu lieu les 31 janvier et 7 février. Elles ont démontré de façon éclatante, bien qu'indirecte, la popularité dont jouit auprès des larges masses musulmanes le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques dont le chef, Messali Hadj, est toujours déporté à Niort.

On ne s'appesantira pas ici sur les raisons pour lesquelles le M.T.L.D. avait décidé de ne pas présenter de candidats, tout en évitant de préconiser (au moins publiquement) le boycottage des élections.

L'explication officielle offerte par le M.T.L.D. est qu'ayant lancé le mot d'ordre d'un vaste rassemblement, le « Congrès national algérien », il n'a pas voulu « compromettre les chances d'union » en présentant des candidats contre ceux des autres partis anticolonialistes.

On retiendra seulement ici que l'électeur musulman a manifesté

1. Une ébauche de cet article m'avait été remise par mon ami le regretté Jacques Danos, mort prématurément le 13 juillet 1969 à l'âge de 49 ans, militant anticolonialiste spécialisé dans les questions algériennes. [Note de 1973.]

en masse en faveur du M.T.L.D. : il a boudé les urnes et il s'est refusé à reporter ses voix sur les autres partis anticolonialistes qui, eux, avaient cru devoir maintenir leurs candidats. Les abstentions, en effet, ont été très importantes. Dans la région d'Alger, elles ont atteint 94 %, dans d'autres circonscriptions 60 à 80 % des électeurs inscrits. Ni le Parti communiste ni l'U.D.M.A. (Union Démocratique du Manifeste Algérien) n'ont bénéficié des voix que le M.T.L.D. renonçait à solliciter.

Le Parti communiste a paru en recul. Son audience n'a jamais été très large, mais il semble que le vote en faveur de l'ancien gouverneur général de l'Algérie, Marcel Naegelen, au Congrès de Versailles [2], ait été exploité contre lui par les autres partis et que les électeurs aient été sensibles à cette propagande. Toutefois, il convient de signaler que le Parti communiste continue à être représenté à l'Assemblée Algérienne par un seul délégué, Justrabo, ancien maire de Sidi-bel-Abbès, qui a réussi à conserver son siège malgré la coalition anti-communiste formée contre lui.

Quant à l'U.D.M.A., elle n'a pu que maintenir ses positions et conserver ses trois sièges. Son leader, Ferhat Abbas, notamment, a été réélu brillamment à Sétif. Il est vrai que l'administration n'avait opposé au parti des « demi-rebelles » aucun adversaire vraiment sérieux dans les trois circonscriptions qu'il a pu conserver.

Les électeurs, en désertant les bureaux de vote, ont-ils voulu ratifier, comme l'assure le M.T.L.D., le mot d'ordre d'un « Congrès national algérien » ? Ont-ils voulu protester, comme d'autres le suggèrent, contre les odieux truquages électoraux auxquels se livre l'administration depuis que Naegelen lui a enseigné la recette des élections « préfabriquées » ? La seule chose que l'on puisse affirmer en toute certitude, c'est qu'ils ont choisi ce moyen simple et retentissant de manifester leur attachement au M.T.L.D. Celui-ci, s'il avait vraiment eu l'intention de « sacrifier les élections à l'union », a recueilli involontairement les fruits de son sacrifice. En s'effaçant, il a réussi à démontrer à tous, et de façon beaucoup plus ostensible peut-être que s'il avait été dans la course, qu'il demeure, comme l'écrit son organe

2. Lors de l'élection du président de la République qui, à cette époque, était désigné à Versailles par les deux assemblées parlementaires réunies, l'élu avait été René Coty, le 23 décembre 1953, au treizième tour de scrutin, par 477 voix contre 329 à Marcel Naegelen. [Note de 1973.]

*L'Algérie Libre,* « la seule force sérieuse » de l'anticolonialisme algérien.

Ceux qui, mal informés ou trompés par des apparences, avaient pu douter de la puissance du M.T.L.D. s'inclinent maintenant devant l'évidence : les élections des 31 janvier et 7 février 1954 ont plébiscité le parti de Messali Hadj. Et aujourd'hui plus encore qu'hier, la résidence forcée dans les Deux-Sèvres, qui est imposée par le gouvernement au porte-parole du peuple algérien, apparaît comme un défi à la démocratie.

## *Le Libertaire,* 23 décembre 1954

### UN MESSAGE DE MESSALI HADJ

*Le meeting organisé le 21 décembre par notre Comité (le Comité de lutte contre la répression colonialiste) a été interdit par le gouvernement colonialiste Mendès-Mitterrand. La bourgeoisie française a peur qu'éclate la vérité sur les horreurs qu'elle commet et a commises depuis vingt-quatre ans en Algérie. Elle a peur de la solidarité entre travailleurs français et algériens.*

*Un message de Messali Hadj, parvenu à Daniel Guérin, devait être lu au meeting. Nous le publions ci-dessous. Nous apprenons que depuis ce message et les communications téléphoniques entre Messali Hadj et Daniel Guérin, les conditions de détention du leader algérien ont été renforcées et que la police lui a interdit de quitter sa chambre.*

Chers Camarades

Mon ami Daniel Guérin m'a fait part de la tenue de ce meeting auquel vont assister les ouvriers de la région parisienne, pour protester contre la répression qui fait rage en Algérie.

Il y a quelques jours j'ai appris par la voie de la presse que le journal *Le Libertaire* avait été saisi pour avoir dénoncé la répression et la gravité de la situation en Algérie. En plus l'article 80 a été appliqué aux dirigeants de ce journal.

Tout d'abord, je tiens à me solidariser avec tous les camarades ainsi qu'avec leur journal, qui ont fait l'objet d'inculpations en vertu de ce dernier article du code pénal. Nous sommes à vos côtés pour flétrir le colonialisme qui fait tant de victimes dans cette fameuse Union Française. Je crois de mon devoir de vous envoyer le présent message pour saluer le meeting et lui souhaiter un grand succès.

Le prolétariat parisien doit savoir qu'avant les événements du 1er novembre, l'Algérie, comme l'Afrique du Nord tout entière, était soumise à un véritable régime de camp de concentration. Le « calme » que la presse et les discours officiels se plaisaient à mettre en relief était précisément ce calme qui règne dans les prisons et qui très souvent annonce des explosions et des mutineries.

Voici trente ans que nous avons dénoncé cette situation, sans trouver auprès de tous les gouvernements qui se sont succédé jusqu'à présent la moindre compréhension et la moindre prise en considération de nos protestations. Bien au contraire, nous avons été bien souvent jetés dans des prisons et envoyés en résidence forcée pour avoir osé défendre un peuple qui gémissait sous un régime d'exploitation à outrance et de grande misère.

Depuis 1934 jusqu'à nos jours le peuple algérien ne connaît que dissolutions, perquisitions, arrestations et incarcérations. Cette forme de répression s'est développée et a revêtu par la suite des méthodes nouvelles. Celles-ci consistent à étendre la répression sur le plan économique, politique, social et culturel. Dès lors aucun Algérien ne pouvait y échapper.

Il y a des villes dans l'Algérois où les militants du M.T.L.D. sont torturés pendant plusieurs jours avant d'être envoyés en prison. Moulay Merbah, secrétaire général du M.T.L.D., a été arrêté le 1er novembre 1954 et est resté pendant toute une semaine entre les mains de la police, au cours de laquelle il a été passé au régime de la baignoire, de l'électricité et de la bastonnade. Son avocat Me Renée Stibbe a protesté plusieurs fois auprès de la Justice contre son maintien dans cette maison d'aveux spontanés, chose contraire à la loi.

Le cas de Moulay Merbah n'est malheureusement pas le seul car il y a actuellement des centaines de militants qui subissent le même sort. Ce n'est là qu'un aspect de la répression car il y a aussi les descentes de police à n'importe quelle heure de la nuit ou de la journée qui sont en réalité des expéditions punitives. Il y a également les ratissages avec tout le cortège de misères qu'ils comportent.

C'est dire que depuis le 1er novembre le peuple algérien est soumis à une nouvelle épreuve qui ne cède en rien à celle du 8 mai 1945.

C'est pourquoi le meeting d'aujourd'hui organisé par le prolétariat français a une importance considérable, parce qu'il marque sa solida-

rité au peuple algérien et montre au colonialisme que le peuple de Paris n'oublie pas ses camarades algériens de l'autre côté de la Méditerranée.

Ce geste de solidarité de la part du prolétariat français marquera une date étant donné qu'il témoigne des bons rapports qui existent entre l'émigration nord-africaine et le peuple français.

Certes le colonialisme a cherché par tous les moyens à brouiller les cartes entre nous pour mieux nous exploiter et nous isoler les uns des autres. Il faut dire que la propagande et une certaine presse se sont appliquées à créer le racisme. Mais grâce à la vigilance des travailleurs français et des nord-africains, l'impérialisme n'a pu construire son rideau de fer autour de l'émigration nord-africaine.

Aussi le colonialisme ne peut plus tromper l'opinion et encore bien moins la classe ouvrière française qui côtoie les travailleurs algériens dans les champs ou à l'usine et qui se rend compte de plus en plus de la misère dans laquelle vivent ces derniers.

Tout le monde comprend aujourd'hui que les 400 000 nord-africains n'ont pas abandonné de gaîté de cœur leurs familles et leurs montagnes pour venir subir la rudesse d'un autre climat, l'isolement et les taudis parisiens. Ils ont quitté le pays parce qu'ils ne pouvaient plus y vivre, ni y faire valoir leurs droits.

Cette émigration suffit à elle seule à condamner d'une manière éclatante plus d'un siècle de colonisation. En effet tous les grands domaines, les vignobles aux milliers d'hectares, les mines, les forêts et toutes les richesses de l'Algérie sont la propriété des gros terriens.

Par ailleurs toute l'administration, les Assemblées algériennes sont des instruments de colonisation.

Face à cette situation brillante, notre peuple vit dans les bidonvilles et voit ses deux millions d'enfants jetés dans la rue faute d'écoles. Notre population est à 90 % composée d'illettrés.

Si aujourd'hui des millions d'hommes luttent avec acharnement pour se libérer des servitudes coloniales c'est parce que les régimes qu'ils subissent sont devenus intenables. Et si il y a des explosions en Afrique et en Asie c'est parce qu'aucun autre moyen d'expression n'a pu toucher l'impérialisme qui, de plus en plus, est devenu implacable.

Au moment où tous ces événements surgissent malgré la patience des peuples opprimés, j'adresse un appel pressant au peuple français pour qu'il tende une main fraternelle au peuple algérien qui veut vivre libre.

Cela nous permettra de préparer, d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée, un avenir de justice, de liberté et de solidarité entre les hommes et les peuples.

Fait ce jour aux Sables-d'Olonne, 18 décembre 1954

MESSALI HADJ, proscrit politique.

novembre 1955

## PIERRE MORAIN, UNE SEULE ET MÊME CAUSE

*Dans une brochure consacrée au cas de Pierre Morain, Claude Bourdet avait souligné clairement la liaison entre la lutte menée contre le capitalisme en France et celle des peuples d'outre-mer contre le colonialisme. J'y ajoutai ce commentaire :*

Oui, mon cher Bourdet, nous sommes quelques-uns à penser, comme vous, que la lutte libératrice des colonisés ne prend tout son sens et n'acquiert toute son efficacité que lorsqu'elle est menée conjointement par les victimes du colonialisme et les ouvriers français.

D'abord, parce qu'il s'agit pour les uns comme pour les autres d'investir et de faire tomber une seule et même forteresse : celle de leurs communs exploiteurs.

Ensuite, parce que cette alliance des deux types d'exploités empêche les mouvements de libération nationale des peuples colonisés de verser dans le racisme et qu'au contraire elle les oriente vers l'internationalisme révolutionnaire.

Mais, dans la pratique, la conjonction des deux forces n'est pas aussi effective qu'il le faudrait. Les travailleurs français ne combattent pas toujours le colonialisme avec le même esprit de sacrifice que leurs frères d'outre-mer. Et surtout la répression frappe beaucoup plus durement les seconds que les premiers.

C'est pourquoi le cas Morain a la valeur précieuse d'un symbole. Morain, ouvrier français, a témoigné sa solidarité agissante au peuple algérien. Et, pour cette solidarité, Morain a été frappé d'une peine, scandaleusement lourde.

Les magistrats abominables qui ont condamné Morain ont scellé eux-mêmes l'alliance des deux types d'exploités.

Désormais, nos camarades algériens savent qu'ils ne sont plus seuls à lutter et à souffrir.

Désormais, les ouvriers français peuvent s'inspirer de l'exemple donné par l'un des leurs.

La libération de Morain se confond avec la cause de l'Algérie libre.

1. *Un homme, une cause : Pierre Morain, prisonnier d'Etat,* brochure du Comité de Défense de Pierre Morain, dont faisaient partie, entre autres, Albert Camus et Jean Cassou (4e trimestre 1955). Sur le cas Morain, voir plus haut, p. 71.

*Le Libertaire,* 14 février 1956

# L'ALGÉRIE N'A JAMAIS ÉTÉ LA FRANCE

*Déclaration au meeting organisé, le 27 janvier 1956, à Paris, par le Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord*

Mes chers amis,
Mes chers camarades,
Et, si vous me le permettez, mes frères,

Nos gouvernants s'obstinent à prétendre que *l'Algérie c'est la France.* Robert Barrat, en se plaçant du point de vue du présent, vient de vous démontrer que ce mythe est un mensonge, un mensonge qui fait aujourd'hui couler le sang. Je voudrais, au risque de paraître « académique », remonter avec vous dans le passé et vous convaincre que l'Algérie n'a jamais été la France, que la nation algérienne est un fait historique caché ou défiguré par les historiens à gages. Je voudrais aussi réfuter ceux qui soutiennent que la prise de conscience nationale du peuple algérien est de fraîche date.

L'Algérie d'avant la conquête était un pays bien délimité, une communauté arabo-berbère cimentée par l'unité de la langue et de la religion. Son niveau culturel était, en 1830, beaucoup plus élevé qu'on ne l'imagine généralement. Elle possédait des centres intellectuels brillants, quelque 2 000 écoles et plusieurs universités. La ville de Tlemcen, entre autres, témoigne aujourd'hui encore de cette civilisation raffinée.

La Régence d'Alger était, depuis le 16e siècle, un véritable Etat souverain. Au 17e, elle s'était dégagée de la tutelle turque et avait acquis une complète autonomie. Elle menait une vie nationale et internationale reconnue depuis longtemps par de nombreux pays, entre autres par la France. François Ier avait sollicité son alliance. La Révolution française fut trop heureuse d'être ravitaillée par elle et même de lui emprunter. L'Etat algérien était organisé, il avait une administration centrale et provinciale qui pouvait soutenir la comparaison avec celle de nombreux pays. Un voyageur français, Venture de Paradis, constata, de ses yeux, en 1789, que l'Etat algérien, malgré ses défauts, était une réalité. En 1802, la Régence disposait d'une armée de 15 000 hommes et d'une flotte de 66 navires.

C'est ce patrimoine historique que les conquérants d'après 1830 se sont acharnés systématiquement à détruire. Les écoles, les universités disparurent, certaines mosquées furent confisquées et transformées en églises, la langue arabe cessa d'être enseignée. Ecoutez notre grand Tocqueville : « Nous avons rendu la société algérienne beaucoup plus misérable et plus barbare qu'elle ne l'était auparavant. » Lisez le pathétique *Manifeste algérien* rédigé par Ferhat Abbas, en 1943. On y proclame que l'Algérie musulmane a subi « une véritable destruction révolutionnaire », que « les Algériens musulmans ont été à tel point dépossédés et asservis qu'ils apparaissent dans leur propre pays comme de misérables étrangers ».

Et, pourtant, cette politique de la terre brûlée, non seulement au sens propre, mais aussi sur le plan spirituel et culturel, n'a jamais réussi à tuer l'idée nationale algérienne. Si j'étais chrétien, je dirais que la façon dont elle a survécu à toutes les tentatives d'extermination tient du miracle. Un général de la conquête, Cavaignac, a dû admettre ce refus d'abdiquer : « Une nation, dit-il, ne perd jamais sans regret son indépendance ... La résistance est dans sa pensée. »

Pendant 15 ans, en effet, de 1832 à 1847, l'émir Abd el-Kader, avec son représentant en Kabylie, Ben Salem, a été l'âme de cette résistance. Tout en faisant la guerre, il jeta les bases d'un Etat moderne, divisa son territoire en circonscriptions administratives, rassembla une armée, leva des impôts. Il fallut un corps expéditionnaire de plus de 100 000 hommes (chiffre énorme pour l'époque) pour venir à bout du grand patriote, fort, comme la Résistance algérienne d'aujourd'hui, du soutien de tout un peuple.

En mars 1871, à la faveur de la défaite française, nouvelle flambée.

Sous l'impulsion d'El Mokrani, la Kabylie se soulève avec l'espoir de reconquérir l'indépendance. C'est peut-être la plus grande insurrection qui ait jamais secoué l'Algérie. Elle mobilise des centaines de milliers de combattants, elle entraîne dans son orbite les deux tiers du pays. Pendant dix mois, une lutte impitoyable se poursuit sur le théâtre même de la guerre actuelle, de Fort-National à Tizi-Ouzou, de Bougie à Batna. Cette fois encore, plus de 100 000 hommes doivent être engagés pour mater la révolte dans un immense bain de sang.

Mais la nation algérienne ne mourut pas dans la conscience de ce peuple écrasé. Elle chemina silencieusement, souterrainement, pour resurgir, après la première guerre mondiale, avec le propre petit-fils d'Abd el-Kader, l'émir Khaled. En 1927, en Syrie, où le colonialisme le déporta, j'ai connu personnellement et admiré ce précurseur du mouvement moderne d'indépendance.

Puis ce furent les Oulamas qui réveillèrent la conscience nationale du peuple algérien, sous l'impulsion de deux grands chefs spirituels : le cheikh Ben Badis et son successeur, le cheikh Brahimi. Ecoutez Ben Badis s'écrier en 1936 : « Nous avons [trouvé] dans l'histoire et dans le présent que la nation algérienne musulmane s'est formée et existe ... Nous disons que cette nation algérienne n'est pas la France, ne peut être la France et ne veut pas être la France ... L'Algérie jouira d'une large indépendance et la France pourra alors compter sur elle comme une nation libre peut compter sur une autre nation libre. »

A la revendication d'indépendance devait être donnée une expression non plus seulement spirituelle, mais politique. Ce fut l'œuvre du mouvement animé dès 1926 par Messali Hadj. En 1933, le mouvement mettait au centre de son programme la création d'un parlement algérien élu au suffrage universel, sans distinction de race et de religion. En 1936, il lançait, à Alger, devant 10 000 auditeurs, le mot d'ordre : « Indépendance de l'Algérie. » A l'époque, cet objectif fut considéré par certains comme fantasmagorique. Au sein de l'élite algérienne, beaucoup s'obstinaient à miser sur l'assimilation. Ils conviennent aujourd'hui, avec une loyauté qui les honore, de leur erreur. En France même, nombre de gens de gauche (je m'en souviens pour avoir appartenu en 1936 à la Commission Coloniale du Parti Socialiste) accusaient le Parti du Peuple Algérien de manquer de réalisme et de sens politique. Mais la suite a prouvé, au contraire, le réalisme du P.P.A. : il avait su déchiffrer l'idée de l'indépendance algérienne au fond de votre conscience, mes frères.

Le mouvement fut dissous de nombreuses fois, en 1929, en 1934, en 1937, hélas ! sous le Front Populaire, en 1939, et, tout récemment, à la fin de 1954, par M. Mitterrand. Mais chaque fois il réussit à se reconstituer en changeant de nom. Quant à son fondateur, il a passé près de dix ans en captivité. Ensuite, ce furent les interdictions de séjour, puis les résidences forcées de Niort et d'Angoulême, où il se trouve aujourd'hui encore. C'est un devoir pour nous tous de rappeler le service historique que ce mouvement et son fondateur ont rendu à la cause de l'émancipation algérienne. Sans eux les divers courants de l'actuelle Résistance, engagés dans la même lutte et victimes de la même répression, ne seraient pas ce qu'ils sont. Les moyens de lutte ont changé ; des jeunes, animés d'un esprit nouveau, ont rejoint en masse les rangs des combattants. Nous saluons en eux les héritiers glorieux des grands précurseurs. Grâce à leur héroïsme, un énorme pas en avant a été fait et la « nation libre », choisissant l'amitié d'une France libre, parce qu'ayant renoncé à opprimer, la nation algérienne est en marche.

*Sources*

Colette et Francis Jeanson, *L'Algérie hors la loi,* Editions du Seuil, 1955. — Charles-André Julien, *L'Afrique du Nord en marche,* Julliard, 1952 ; rééd. 1972. — M. Lacheraf, « Psychologie d'une conquête », *Cahiers Internationaux,* janvier 1956. — Manifeste du 10 février 1943, dans *Du Manifeste à la République Algérienne,* Alger, Editions Libération, 1948. — Discours du professeur Mahdad au Conseil de la République le 29 août 1947, dans *Le Manifeste algérien parle aux Français,* Editions Libération, 1948. — *Réalités algériennes,* 1953, édit. par le M.T.L.D. — *Mémoire sur le cas de Messali Hadj,* 1954, édit. par le Comité Messali.

[Complément bibliographique de 1973 : Yves Lacoste, A. Nouschi et A. Prenant, *L'Algérie, passé et présent,* 1960. — M. Lacheraf, *L'Algérie, nation et société,* 1965.]

## Lettre de Frantz Fanon à *France-Observateur*, 27 février 1956 (non publiée)

Le Martiniquais Frantz Fanon, collaborateur d'*Esprit* et auteur du beau livre *Peau noire masques blancs,* qui est médecin à Blida, m'écrit par exprès [1] :

« Chaque heure indique la gravité et l'imminence de la catastrophe ... Les civils européens n'ont de toute évidence qu'une issue : se transformer en militaires ... Une fois mobilisés et armés ils s'engagent à donner à Paris une leçon d'énergie. Si la mobilisation générale en Algérie réclamée par le Comité de coordination est décrétée, le territoire algérien sera inondé de sang. Forts d'une « connaissance de l'indigène » les Européens se proposent de punir sur l'heure suspects et sympathisants. De multiples régions ... nous parviennent des renseignements sur les exécutions sommaires ... Les jours qui viennent seront épouvantables pour ce pays. Civils européens et civils musulmans vont effectivement prendre les armes. Et le flot de sang que l'on ne veut pas voir s'étendra sur l'Algérie. »

*P.-S.* — Veuillez ne pas révéler le nom de Fanon.

## Lettre à Frantz Fanon, 1er mars 1956

Cher Fanon,

Je suis désolé, mais mes efforts auprès de *L'Observateur* ont été vains.

Votre article n'a pas été publié. Hélas, je n'ai qu'une très faible influence dans ce journal... Néanmoins, j'ai pu envoyer les extraits les plus importants de l'article en question à différentes personnalités (Max Lejeune, Oreste Rosenfeld, François Mauriac, J.-P. Sartre, etc.).

1. Lettre de Blida du 23 février 1956.

*Correspondance Socialiste Internationale,*
décembre 1959

## « L'AN V DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE »

Je ne crois pas avoir lu depuis longtemps un livre aussi riche et aussi bouleversant, traitant de problèmes particuliers dans une optique aussi universelle, collant à l'actualité et pourtant marqué à ce point du signe de la durée. *L'An V de la Révolution algérienne,* de Frantz Fanon [1], est, et restera, une source d'inépuisables réflexions, non seulement pour l'anticolonialiste, mais aussi pour le révolutionnaire prolétarien, pour le sociologue, le psychologue, le psychiatre, enfin pour l'humanité tout court.

Avec Frantz Fanon nous assistons à la révolution intérieure d'un peuple, une révolution « fondamentale, irréversible, en perpétuel approfondissement ». En cinq ans de guerre, l'âme algérienne a subi une mutation brutale. Des attitudes et des structures sociales archaïques, figées, ont soudain cédé la place à des comportements entièrement nouveaux. On est en présence d'un accouchement à la fois sanglant et magnifique. L'homme algérien, la femme algérienne prennent violemment conscience d'eux-mêmes, découvrent leur dignité d'hommes libres. Successivement, Fanon traite des divers aspects de ce bouleversement : dévoilement des femmes, introduction de la radio dans les mechtas afin de capter les ondes de l'Algérie libre, relâchement des tabous familiaux, abolition des antiques règles sur le mariage, adoption, enfin, de pratiques médicales modernes jusque-là inassimilables du fait de la méfiance qu'inspirait tout apport du colonisateur.

Mais Fanon ne s'occupe pas que de l'ex-colonisé. Il trace de l'occupant européen un portrait fouillé et exact, analysant, par exemple, les antagonismes de la minorité européenne d'Algérie et l'aide qu'un certain nombre de non-musulmans ont apportée au mouvement de libération nationale, burinant un portrait implacable du médecin, lié étroitement au colonialisme, exploitant et traitant honteusement ses malades « indigènes ».

Frantz Fanon sait ce dont il parle. Martiniquais de couleur, il a souffert lui-même du préjugé racial et lui a consacré un autre livre,

1. François Maspero, éditeur.

non moins admirable : *Peau noire masques blancs.* Au surplus, il est médecin, spécialisé dans la psychiatrie, et il a longtemps dirigé l'hôpital psychiatrique de Blida. Il connaît à fond les deux camps de la guerre d'Algérie. Il a opté personnellement pour celui des deux qui incarne le progrès humain. Mettant à la disposition du F.L.N. ses qualifications médicales, il est devenu un militant de la libération nationale, « couchant par terre, avec les hommes et les femmes des mechtas, vivant le drame du peuple », devenant « un morceau de la chair algérienne» .

La révolution intérieure du peuple algérien, la formation même de Fanon, sa spécialisation, son grand talent d'écrivain lui permettent de la déchiffrer et de la décrire plus lucidement que ne le pourraient faire les combattants eux-mêmes. Comme celui de Trotsky, disséquant la mutation grandiose de la Révolution d'Octobre, le livre de Fanon est à la fois celui d'un acteur et d'un témoin. On le relira longtemps après la fin de la guerre ; ce sera, c'est déjà un des classiques de l'Algérie libre.

24 juin 1956 / 1959

## LES EUROPÉENS D'ALGÉRIE MYTHES ET RÉALITÉS

(Article paru sous une première forme dans le journal *Nouvelle Gauche* du 24 juin 1956 puis, refondu, dans l'*Almanach* de l'Union de la Gauche Socialiste, 1959)

La présence en Algérie d'un peu plus d'un million environ de personnes d'origine européenne est incontestablement une des données du problème algérien, une donnée que nul n'a le droit d'ignorer ou d'escamoter, mais que nul n'a le droit d'exploiter de façon erronée ou tendancieuse.

Et pourtant c'est à propos de ces Européens d'Algérie que se disent ou s'écrivent, aujourd'hui encore, le plus de contre-vérités. La situation véritable, la structure sociale de la communauté musulmane d'Algérie commencent (enfin !) à être mieux connues de l'opinion publique.

Mais la lumière est encore loin d'être faite sur la communauté « non musulmane » d'Algérie.

Les colonialistes invoquent frauduleusement le fait européen en Algérie pour récuser le fait national algérien et tenter de perpétuer la domination colonialiste. La question des Européens d'Algérie est devenue, par les excitations des « ultras », une question émotionnelle, même passionnelle. Si l'on ne doit pas sous-estimer l'importance de ce problème, il est nécessaire aussi de le traiter sans passion, de façon aussi concrète et précise que possible.

Pour tenter de voir clair, il faut recourir tout d'abord aux statistiques. Hélas ! celles-ci sont déficientes et contradictoires. Il n'existe rien en Algérie (rien en France !) de comparable aux solides recensements des Etats-Unis d'Amérique. Essayons tout de même.

Commençons par les origines ethniques. Sur environ 1 200 000 non-musulmans vivant en Algérie, il y a tout d'abord environ 140 000 Israélites qui y étaient établis bien avant les Européens et dont les titres d'autochtones sont donc beaucoup plus incontestables que ceux des autres « non-musulmans ». Ces Israélites parlent à la fois l'arabe et le français. Quelques-uns même ignorent le français : tel est le cas du grand rabbin de Constantine, récemment décédé, qui, il n'y a pas si longtemps, dispensait son enseignement en judéo-arabe.

Les Israélites, comme les Arabes, sont très prolifiques. Leur nombre s'est accru de 500 % en un siècle, taux d'accroissement très voisin de celui de la population musulmane. Ils sont concentrés dans les agglomérations urbaines. L'immense majorité d'entre eux peuplent les onze villes les plus importantes d'Algérie, notamment (par ordre décroissant), Alger, Oran, Constantine, Tlemcen. Un tiers environ d'entre eux sont des commerçants, un autre tiers des artisans et ouvriers généralement qualifiés, le troisième tiers exerçant des professions libérales ou administratives. Leurs conditions d'existence sont, en général, nettement supérieures à celles des musulmans bien que l'on note parmi eux une frange prolétarienne assez misérable. 1,30 % seulement s'adonnent à l'agriculture et sont, dans cette branche d'activité, relativement privilégiés : ils sont 472 à posséder 75 667 hectares, soit une moyenne individuelle de 160 hectares.

Les Israélites, après la conquête de l'Algérie, se sont très rapidement occidentalisés. Ils ont tendance à vivre là où il y a le plus d'Européens. A l'arrivée des conquérants de 1830, racontent leurs historiens, ils se mirent à genoux et baisèrent les pieds et les mains des soldats. Pour-

quoi ? Parce que la colonisation, qui asservissait et dépouillait les musulmans, leur apportait, à eux, la liberté, leur rendait la dignité d'hommes, et surtout leur offrait des perspectives économiques très favorables. Le colonialisme, pratiquant la maxime « diviser pour régner », ne manqua pas de leur octroyer des privilèges qu'il refusa à la masse musulmane : par l'habile décret Crémieux du 24 octobre 1870, ils furent déclarés citoyens français.

Cependant les Israélites d'Algérie n'ont pas eu qu'à se louer des colons européens et de la République qui les prenait sous sa protection. Le décret Crémieux suscita en France même une vague d'antisémitisme. Après la première guerre mondiale, un parti « néo-antisémite » fut créé par des Européens d'Algérie. Le fascisme algérien imita l'hitlérisme et, le 5 août 1934, un pogrome fit, à Constantine, vingt-cinq morts. La réaction des colons contre le Front Populaire prit la forme d'une « mobilisation générale contre les juifs ». Le régime de Vichy sévit durement contre les Israélites d'Algérie. Le décret du 7 octobre 1940, abrogeant le décret Crémieux, leur enleva la citoyenneté française et le décret du 14 mars 1943 les priva même de leur statut personnel français. Des camps d'internement pour Israélites furent créés en Algérie.

Par ailleurs, la colonisation aboutit à une inégalité économique dont tous les autochtones furent les victimes, juifs y compris, bien que, dans le cas de ces derniers, à un degré moindre que les musulmans.

Enfin, fait très important, les Israélites algériens eurent moins à souffrir de l'antisémitisme larvé des musulmans que de celui des Français de la métropole et d'Algérie, beaucoup plus agressif.

Un certain sentiment de solidarité à l'égard des masses musulmanes est donc né dans la conscience de l'Israélite algérien. Comme l'écrit André Chouraqui, « le Juif doit beaucoup à la présence française dont il sait tout le prix, mais il est également très proche des masses musulmanes dont il connaît les immenses besoins, puisque lui-même demeure un cas particulier de l'évolution de ces masses [1]. »

Un journaliste israélite notait, tout récemment, que les réactions de beaucoup de Juifs d'Algérie « procèdent d'un système de pensée totalement différent de celui de la plupart des autres Français d'origine européenne [2]. »

1. *Les Juifs d'Afrique du Nord*, 1952, p. 318.
2. Jacques Mosel, « Parcours Algérien », *L'Arche*, mars 1958, p. 14.

L'Israélite d'Algérie est partagé entre deux attitudes : celle de soutien pur et simple de la domination colonialiste française et celle consistant à exercer une fonction médiatrice, à jouer le rôle d'intermédiaire, de trait d'union entre musulmans et Européens.

Le soulèvement national de l'Algérie musulmane, qui débuta à la Toussaint 1954, a suscité chez les Israélites des réactions très nuancées. Selon Jacques Mosel, ils savent que la lutte menée par la Résistance algérienne « pour le moment ... n'est pas, en principe, une conjuration antijuive ».

André Chouraqui m'écrit en ce qui concerne ces réactions :

> Les communautés juives en tant que telles ont refusé de prendre position dans le débat : toutes leurs déclarations visent à souhaiter la paix sans dire par quelle voie l'obtenir, laissant à chacun de leurs membres une pleine liberté de pensée vis-à-vis de ce problème essentiellement politique. A son égard chaque Juif a pris position selon ses aspirations personnelles et ses tendances politiques. Un récent voyage en Algérie m'a prouvé qu'il était possible de découvrir une très grande variété de vues chez les Israélites d'Algérie. Le débat est pour eux d'autant plus déchirant qu'ils sont autochtones et liés cependant à la France par des liens indéfectibles.

Venons-en maintenant aux authentiques Européens d'Algérie. Parmi eux, les Français métropolitains ne forment qu'une minorité (12 %). 83 % des Européens sont nés en Algérie. Mais beaucoup d'entre eux ne sont pas de souche française. En 1872, l'apport de sang étranger à la population européenne était d'environ 50 %. Une loi de 1889 a « francisé » automatiquement les étrangers à la deuxième génération. Plus de 100 000 descendants d'Espagnols vivent encore dans la région d'Oran, plus de 10 000 Italiens dans la région de Bône et de Philippeville. L'apport maltais n'est pas non plus négligeable.

Contrairement à ce que certains imaginent, la population européenne est essentiellement urbaine (80 %) alors que l'Algérie est essentiellement agricole et que l'immense majorité des musulmans tirent leur (maigre) subsistance de l'agriculture.

40 % des Européens sont des techniciens ou des travailleurs manuels, 23 % sont des fonctionnaires ou exercent des professions libérales, 13 % des commerçants.

Au point de vue des revenus, 45 % des Européens (employés, fonctionnaires, cadres) jouissent d'un revenu individuel moyen (population

active et non active) de 240 000 francs par an. 36 % (salariés, artisans, petits commerçants) ont une situation plus modeste : ils jouissent d'un revenu individuel moyen de 115 000 francs par an.

Si l'on compare la situation des « petits » Européens d'Algérie à celle qu'ils auraient dans la métropole, on constate qu'ils sont relativement favorisés : leur revenu moyen est de 20 % supérieur à celui des catégories équivalentes dans la métropole. Les fonctionnaires, eux, reçoivent un traitement supérieur de 33 % à celui qu'ils auraient, pour la même fonction, dans la métropole : c'est le fameux « tiers colonial ». On compte parmi les Européens d'Algérie 31 % de chefs d'exploitation contre 25 % en France ; par contre, les ouvriers, employés et cadres inférieurs ne sont que 69 % contre 75 % en France.

Par rapport aux musulmans, les « petits » non-musulmans sont nettement privilégiés. Les musulmans ont, en moyenne, moins de 20 000 francs par an pour vivre ! (Comment se fait-il, demandera le lecteur, qu'avec des ressources aussi dérisoires ils ne soient pas tous morts de faim ? La réponse est que ce chiffre exprime un revenu monétaire, alors que, vivant encore en économie primitive, ne comportant qu'un minimum d'échanges, ils tirent leur très maigre subsistance de leur labeur, et non de l'achat de marchandises).

Alors que 90 % de salariés musulmans sont cantonnés dans la profession de manœuvres, les salariés européens sont dans leur majorité des ouvriers spécialisés et qualifiés. Les statisticiens ont imaginé de classer les activités économiques en trois secteurs, suivant leur degré d'importance. Ce sont, dans l'ordre croissant, les secteurs « primaire », « secondaire » et « tertiaire ». 79 % des musulmans sont confinés dans le secteur primaire, le plus déshérité, contre seulement 16 % de non-musulmans, tandis que 21 % seulement de musulmans ont accès aux secteurs secondaire et tertiaire, contre 84 % de non-musulmans.

Un Bulletin d'Information du Comité d'Action des Intellectuels conclut, à juste titre, sur ce point : « Quand on nous dit que la majorité des Français d'Algérie sont des travailleurs modestes, nous sommes donc en droit de répondre que leur situation n'est à aucun degré comparable à celle des musulmans... Ils ignorent la misère et le chômage ; ils mangent à leur faim. »

Passons maintenant à l'agriculture. Les « colons », c'est-à-dire les propriétaires terriens, ne forment qu'une fraction infime de la population européenne d'Algérie. Ils ne sont que 25 000. Et encore, sur ces 25 000, 8 000 possèdent moins de 10 hectares. 11 000 possèdent

de 10 à 100 hectares. La grosse colonisation comprend seulement 6 000 exploitants, dont 5 100 possèdent de 100 à 500 hectares et une poignée de féodaux (900) plus de 500 hectares. Mais ces 6 000 gros colons possèdent près de 60 % des terres exploitées par des Européens, et, parmi eux, les 900 féodaux — les maîtres de l'Algérie — accaparent 25 % de ces terres. Les 6 000 gros colons tirent de leurs domaines des revenus agricoles bruts de plus de 12 millions, et certains des féodaux (ayant fait main basse sur des dizaines de milliers d'hectares) encaissent des revenus atteignant le milliard.

Ajoutons que la concentration de la propriété européenne va sans cesse en s'aggravant, puisque la superficie moyenne par exploitant européen a passé de 90 hectares en 1929 à 125 hectares en 1950-1951.

Si l'on compare la situation des 25 000 exploitants européens à celle des agriculteurs musulmans, le contraste est éloquent. Selon certaines évaluations, les 25 000 colons européens occuperaient 45,8 % de terres cultivables, 15 000 moyens et gros propriétaires musulmans exploiteraient 12,5 % des terres, tandis que 500 000 à 700 000 propriétaires musulmans ne posséderaient que 41,6 % des terres cultivables. L'immense masse de la population, elle, ne possède pas de sol et vend sa force de travail à autrui.

Les terres accaparées par les colons européens sont de beaucoup les meilleures. Dans la riche plaine de la Mitidja, les Européens possèdent 98 000 hectares et les musulmans (privilégiés) seulement 20 000 hectares. En 1925-1926, un hectare de terre cultivée par des musulmans valait 470 francs, un hectare de terre cultivée par des Européens 1 500 francs. Les travaux d'irrigation entrepris à grands frais, avec les fonds des contribuables français, ont profité pour 75 % aux colons européens. Ajoutons que les musulmans produisent seulement le tiers de la production agricole de l'Algérie, la part du lion (les deux tiers) étant réservée aux Européens.

Que nous révèlent ces chiffres ?

Une poignée de seigneurs de la terre domine l'agriculture et l'économie algériennes. L'immense majorité des Européens exercent des professions non agricoles relativement modestes (et souvent parasitaires). Mais leur train de vie est supérieur à celui dont ils bénéficieraient dans la métropole, et nettement privilégié par rapport à celui des masses musulmanes. Les principaux profiteurs du système colonial sont les féodaux, mais les « petits » Européens ramassent les miettes

du festin et sont opiniâtrement attachés au maintien des privilèges qui les placent très au-dessus des musulmans. Ils sont, par conséquent, très sensibles aux excitations racistes que leur prodiguent les féodaux et leur presse.

Le Bulletin (déjà cité) du Comité d'Action des Intellectuels écrit très justement à leur sujet : « Ils sont profondément contaminés par la mentalité coloniale. Solidaires d'un système auquel ils doivent leurs privilèges si modestes que ceux-ci soient parfois, ils en acceptent, consciemment ou non, l'esprit. »

Dans une brochure du même Comité, Jean-Paul Sartre résume la situation en présentant les « petits Européens » comme à la fois « victimes » et « profiteurs innocents » du système colonial. Mais les deux mots « profiteur » et « innocent » ne jurent-ils pas l'un avec l'autre ?

Je me souviens, pour ma part, avoir rencontré, au cours de mon voyage en Algérie, un travailleur européen, un cheminot, qui me confia avec un soupir : « Ah ! Oran serait une belle ville si on pouvait la débarrasser de cette racaille de bicots ! »

Par contre, une certaine solidarité de classe peut se manifester à l'occasion entre les plus exploités des Européens et les musulmans. Je connais personnellement de jeunes ouvriers européens qui ont lié, dès l'école primaire, des liens d'amitié, jamais distendus depuis, avec de jeunes Arabes [3]. Dans les syndicats ouvriers, et, dans une plus faible mesure, au sein du P.C. algérien, cette solidarité s'est affirmée. Au cours de la guerre d'Algérie, on a vu des communistes et des chrétiens progressistes d'origine européenne témoigner magnifiquement leur solidarité active à la Résistance algérienne et payer cette attitude, soit de leur vie, soit de lourdes peines de prison.

La situation du « petit » Européen d'Algérie rappelle un peu celle du « pauvre Blanc » du Sud des Etats-Unis, jaloux de maintenir sa « supériorité » vis-à-vis du Noir, mais, souvent aussi, solidaire de ce dernier dans la lutte contre la ploutocratie blanche. Cependant le fossé entre les deux communautés est encore plus profond en Algérie qu'aux U.S.A., car le « pauvre Blanc » américain est souvent aussi misérable que le Noir, également parce que, dans le passé, par deux fois (dans la période de la « Reconstruction », puis au cours de l'éphémère raz

3. L'un d'eux, incorporé dans l'armée française, est tombé dans la lutte dite de « pacification ».

de marée « populiste »)[4] une alliance politique a été scellée entre les deux catégories d'exploités. L'Algérie n'a connu aucun précédent de ce genre, sauf la solidarité à la Résistance algérienne évoquée plus haut, et qui ne fut hélas le fait que d'une minorité restreinte.

Si, d'un côté, nous devons reprocher, avec une sévérité intraitable, leur odieux racisme aux « petits » Européens d'Algérie, nous devons nous en prendre surtout aux véritables instigateurs et profiteurs de ce racisme : les féodaux, et nous garder de mettre dans le même sac les premiers et les seconds. Bien qu'un rapprochement entre « petits » Européens et musulmans soit extrêmement difficile, nous ne devons pas en écarter a priori la possibilité. Si, dans le passé, ce rapprochement n'a pu s'opérer, cela tient à l'absence d'un parti algérien authentiquement révolutionnaire et internationaliste, luttant conjointement pour la libération nationale et pour la libération sociale, recrutant principalement parmi les véritables autochtones, les musulmans. Diverses circonstances qu'il serait trop long de rappeler ici ont empêché la formation d'un tel mouvement. Et aujourd'hui un fossé de sang s'élargit entre musulmans et « petits » Européens d'Algérie.

Le résultat en a été les émeutes d'Alger de mai 1958 où les petits Européens ont été la proie facile d'agitateurs fascistes.

Dans l'Algérie enfin libre, et enfin délivrée de sa féodalité agraire, les musulmans et ceux des « petits » Européens qui voudraient demeurer sur la terre algérienne devraient trouver le moyen de vivre côte à côte, dans une égalité fraternelle.

4. *Cf.* D.G., *De l'Oncle Tom aux Panthères,* coll. 10-18, 1973.

# L'Algérie indépendante 1963-1969

## Fin novembre 1963

### *Rapport à Ben Bella*

QUELQUES OBSERVATIONS SUR L'AUTOGESTION (extraits [1])

Durant plusieurs semaines, j'ai parcouru le pays de l'ouest à l'est, afin d'y étudier l'autogestion. Mon impression d'ensemble est nettement positive. L'autogestion en est encore à un stade embryonnaire. Elle se cherche. Elle trébuche ou elle se trouve ; mais elle a, constitutionnellement, si je puis dire, la résistance d'un poupon vivace, que les conditions de vie encore déficientes de son milieu familial n'empêchent nullement de grandir. Elle surmontera ses handicaps. Elle a pour elle l'avenir. Elle est irréversible.

Dès les débuts d'une expérience aussi nouvelle, engagée en quelque sorte de façon foudroyante, les tâtonnements, les défaillances étaient inévitables. Je n'ai pas besoin de rappeler ici les séquelles du passé. Que, dans de telles conditions, l'autogestion n'ait pas débuté plus mal, qu'elle compte déjà tant de réussites, tient, en vérité, du miracle.

1. Une partie de ces extraits a été publiée dans la revue *Autogestion,* n° 3, septembre 1967 : Michel Raptis, « Le dossier de l'autogestion algérienne ».

L'autogestion a été, me semble-t-il, le fruit de deux improvisations, toutes deux empiriques :

1°) Il fallait assurer la continuité de la production agricole ou industrielle des anciennes propriétés européennes en même temps que prévenir l'accaparement de ces biens par les possédants traditionnels et surtout les « nouveaux riches » algériens ;

2°) Il fallait désamorcer une opposition politique harcelante et démagogique en s'engageant, sans perdre un instant, dans la voie du socialisme par des actes concrets.

Au-delà de ces deux objectifs immédiats, il est, je crois, un troisième objectif de l'autogestion, un objectif à plus long terme, plus élevé et aussi plus fécond : faire appel à l'initiative créatrice des travailleurs algériens, décupler leur ardeur au travail en même temps que leur foi révolutionnaire, en remettant les biens autogérés entre les mains du peuple.

Mais le choc électrique provoqué par l'annonce et la promesse réitérée que le peuple travailleur est devenu, dans le secteur socialiste, son propre maître, tend à être amorti par toutes sortes d'ingérences qui font parfois douter les travailleurs de la véracité des déclarations officielles. Le scepticisme, la défiance (une défiance qui, chez les fellahs notamment, mais aussi chez les ouvriers des villes, est enracinée séculairement) tendent à s'insinuer dans leur esprit : l'autogestion est-elle vraiment auto-gestion ?

Ce malaise est entretenu par toute une série d'institutions qui encerclent l'autogestion de leurs tentacules. Bien entendu, les institutions en question ne sont pas superfétatoires. L'autogestion est un enfant fragile et relativement inexpérimenté, qui a encore besoin de tuteurs. Mais il y a tutelle et tutelle, comme il y a « autogestion » et autogestion. Le blâmable n'est pas que ces institutions conseillent, guident, assistent les comités de gestion, on doit au contraire s'en réjouir, mais qu'elles s'y prennent sans assez de psychologie, qu'elles les heurtent, qu'elles les courbent même parfois sous leur joug, qu'elles interfèrent avec une maladroite lourdeur, un autoritarisme incompatible avec la démocratie de bas en haut tant proclamée par la propagande officielle.

... En conclusion, je voudrais souligner l'esprit de sacrifice et de persévérance extraordinaire des travailleurs de l'autogestion agricole et, dans l'industrie, de ceux des entreprises autogérées qui ne peuvent encore distribuer que des paies dérisoires.

Se contentant, pour le moment, d'une « avance sur rémunération » de 754 francs par jour, chiffre combien faible, vu l'extrême cherté de la vie en Algérie (cherté aggravée par les récents droits de douane), travaillant avec énergie et efficacité, parfois de jour et de nuit quand la pénurie des tracteurs les oblige à utiliser les engins disponibles vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les fellahs ont sauvé la naissante autogestion.

En maints endroits, la terre algérienne n'a peut-être jamais été aussi bien cultivée. Ces hommes, il serait avisé de ne pas les décevoir. Malgré leur désintéressement, ils ne peuvent s'empêcher d'attendre, avec un mélange de patience et d'impatience, les compléments de rémunération de fin d'exercice. La solidarité socialiste est un devoir. Mais il ne faudrait pas faire trop belle la part de l'Etat, de la machine bureaucratique, de l'appareil militaire et policier. Ce serait une dangereuse erreur que de leur lésiner une partie des richesses qu'ils ont eux-mêmes produites.

Si l'autogestion n'avait pas été, comme le lui reprochent les adversaires inconséquents du régime, « improvisée », « précipitée », si elle avait été soupesée, tracée sur épure, passée au crible, elle ne serait peut-être pas née du tout. Il y a trop de gens en ce bas-monde, qui ne peuvent croire en la capacité des masses de créer leurs propres instruments de gestion et qui eussent trouvé des arguments soi-disant « massue » pour écarter l'autogestion, ou la renvoyer aux calendes grecques, ou n'en accepter qu'une frêle caricature afin d'en mieux démontrer, à l'usage, l'impraticabilité.

En France, en juin 1936, nous étions au seuil de l'autogestion. Il ne nous restait plus qu'un pas à faire. Nous n'avons pas osé franchir ce seuil. Nous avons reculé devant l'inconnu. Nous avons douté de notre peuple. Ici, en Algérie, le seuil a été franchi, la trouée est faite.

Ici en Algérie, Dieu merci, il ne s'est pas trouvé de lourdes machines politiques, se réclamant de théories figées, pour prouver par a + b que l'heure n'avait pas sonné, que la vieille oppression de l'homme par l'homme devait être prolongée quelque temps encore. Malgré toutes les tentatives, émanant de tous les horizons à la fois, pour étouffer l'autogestion, pour la vider de son contenu, elle survivra, car elle a pour elle un atout : elle va dans le sens de l'histoire.

## *Combat*, à partir du 14 janvier 1964

### L'ALGÉRIE QUI SE CHERCHE (extraits [1])

*Introduction*

Le témoignage qu'on va lire est le fruit d'une pérégrination d'un mois à travers l'Algérie (novembre 1963). Parcourant le pays en long et en large j'y ai vu, à la base, une révolution qui se cherchait.

Peut-être les observations ainsi recueillies n'auront-elles pas été sans utilité. En France, l'Algérie nouvelle était méconnue, ignorée, défigurée, incomprise. A part les rapatriés et les anciens cadres de l'armée qui ont d'évidentes raisons d'hostilité à son égard, l'opinion publique, ou, si l'on préfère un terme plus exact, le philistin petit bourgeois, la boudait et, obtus comme il l'est, regardait même d'un mauvais œil la coopération entre les deux pays.

La « gauche » n'était pas moins incompréhensive et aveugle. Pour d'autres raisons bien entendu. Les traits spécifiques de la révolution algérienne lui échappaient. Elle les entrevoyait de loin, déformés par la presse, ou par des lettres, plus ou moins tendancieuses, de correspondants privés, ou les récits fragmentaires et partiaux des voyageurs. La « gauche » au surplus, est incorrigiblement paternaliste. Elle prodiguait les conseils et les critiques. Elle voulait s'ériger en tutrice de la jeune révolution. Elle faisait preuve d'un manque total de sens dialectique. Chacun de nos censeurs ne voulait voir qu'une seule face d'une réalité complexe, contradictoire et mouvante. Au surplus, il subissait souvent l'influence de ceux des militants algériens qu'il avait fréquentés dans la période précédente. Les extrémistes d'un bord s'acharnaient sans vergogne sur le nouveau régime et ceux de l'autre poussaient le zèle jusqu'à se montrer plus ben-bellistes que Ben Bella. Le témoignage qui suit a essayé de mêler honnêtement l'éloge et le blâme, s'exposant ainsi au risque de contrarier tout le

1. Cette série d'articles ayant revêtu la forme d'un reportage, il m'a paru indiqué, ici, de les alléger de nombreux passages de caractère circonstanciel ou anecdotique et de ne retenir que ceux de nature plus spécifiquement politique. [Note de 1973.]

monde. Mais il s'est refusé à un trop commode éclectisme. Entre deux maux, il a délibérément choisi celui qui lui paraissait le moindre. Il a cru devoir apporter un soutien critique au régime ben-belliste.

En gros, la situation de l'Algérie à la fin de 1963 se caractérisait de la façon suivante :

Au sommet, les séquelles d'une très vieille querelle de clans en compétition pour le pouvoir à travers les années de lutte clandestine.

A la base, un peuple qui supportait et comprenait mal ces déchirements et ne faisait crédit à l'équipe dirigeante que dans la mesure où la très relative stabilité gouvernementale le préservait d'un rebondissement de la guerre civile de l'été 1962.

La révolution socialiste n'était encore qu'embryonnaire. Elle se manifestait dans les faits beaucoup plus que dans les principes. Elle était limitée à certains secteurs. Pourquoi ces restrictions ? Parce que, dans les pays sous-développés comme l'Algérie, les bases matérielles manquent encore pour une généralisation du socialisme. Et aussi parce que fait défaut dans ce pays, à l'inverse, par exemple, de ce que fut, en 1936, l'Espagne républicaine, une tradition de militantisme socialiste, syndicaliste ou libertaire.

Les travailleurs des entreprises socialisées ont fait assurément la preuve de leurs capacités d'autogestion et par là-même, sur un plan plus général, de l'aptitude du socialisme ouvrier à se substituer au capitalisme. Mais ils n'ont pas encore réussi à sécréter une théorie issue de leur propre expérience.

Le parti politique, au sens européen du terme, n'existait guère. Le F.L.N. était devenu une organisation fantomatique, squelettique, bureaucratique. C'était, si l'on veut, à la fois, un bien et un mal. Un mal parce que manquaient les cadres aptes à élever la conscience des masses à un niveau supérieur. Un bien parce que la chétivité du parti l'empêchait de freiner outre mesure, en se substituant à elle, l'initiative créatrice des masses.

### *L'autogestion menacée*

... Les menaces qui pèsent aujourd'hui sur l'autogestion sont le produit des contradictions qui obèrent l'Algérie nouvelle. Le régime actuel de parti unique et de dictature militaire larvée, lui-même issu de la structure autoritaire et militaire qu'a dû se donner, sous la

pression des circonstances, la lutte de libération nationale, est en contradiction flagrante avec l'îlot de socialisme libertaire que constitue le secteur autogéré.

Le chef de l'Etat est amené à exercer un pouvoir personnel de caractère « bonapartiste », afin de maintenir un équilibre entre les trois catégories de non-possédants qui requièrent sa sollicitude :

1°) les petits fellahs qui forment la grande majorité des Algériens déshérités, soit propriétaires marginaux, soit privés de terre par la guerre, les regroupements de l'armée française, l'exil dans les pays limitrophes, etc. ;

2°) les fellahs de la grande colonisation européenne dont les très relatifs privilèges se justifient par la nécessité de préserver le secteur le plus riche de l'économie algérienne ;

3°) les anciens combattants qui ont des droits sur l'ensemble des Algériens.

Le président a également à arbitrer entre ces trois catégories de pauvres et une bureaucratie gouvernementale non épurée, pléthorique, incompétente, souvent corrompue, imbue de son autorité, rêvant de substituer au socialisme par en bas un socialisme par en haut qui lui permettrait de tout soumettre à son joug étatique.

Les ruades de Boumaza, le ministre algérien de l'Economie, contre les flottements (heureusement limités) de l'autogestion, ressemblent, presque mot pour mot, à la critique des comités d'usines rapportée dans *L'An I de la Révolution russe* par Victor Serge. Cette critique, bien entendu, n'était pas entièrement sans fondements, mais elle a abouti, on le sait, à la liquidation des soviets et à l'instauration d'une économie étatique.

### *La fronde des nantis*

... Il ne s'est pas encore vu une seule expérience socialiste qui ne se heurte à l'hostilité plus ou moins ouverte des possédants. L'Algérie ne pouvait faire exception à cette règle. La seule différence avec d'autres situations similaires, c'est tout d'abord que les nantis n'y forment pas une classe aux stratifications anciennes et homogènes. A part quelques féodaux du sol et de l'industrie, aujourd'hui éliminés, l'ancienne « bourgeoisie » autochtone était plutôt une petite bour-

geoisie. Son porte-parole le plus représentatif, Ferhat Abbas, ne régnait que sur une pharmacie.

A ces notables du passé s'est ajoutée une couche, beaucoup plus récente, de nouveaux riches. Ce sont les profiteurs de la guerre de sept ans. Ils ont amassé leur magot en trafiquant avec l'armée occupante, en construisant et louant très cher des logements, et de mille autres façons. A ces enrichis de fraîche date s'est ajoutée une écume encore plus récente : celle des pilleurs de certaines wilayas et notamment de la wilaya 4, dont les rapines semblent avoir été considérables.

Leur cible par excellence est l'autogestion. Ils sont à l'affût de la moindre de ses défaillances. Ils collectionnent et montent en épingle les prétendus échecs du secteur socialiste. Ils font de leur mieux pour aider au sabotage des entreprises autogérées, soit qu'ils opèrent à l'intérieur de l'administration ou même du parti, soit qu'ils occupent des positions économiques leur permettant de desservir le secteur socialiste.

Il arrive, leur jeune âge aidant, que certains « fils à papa » abandonnent toute prudence, jettent le masque et tiennent des propos sur le régime qui frisent la trahison. Ne vont-ils pas jusqu'à lui reprocher, dans un langage qui serait moins surprenant dans la bouche d'un « pied-noir », de ne pas s'être tenu à la lettre des accords d'Evian ?

Si, à la faveur de la future industrialisation de l'Algérie, le néo-colonialisme faisait une spectaculaire entrée en scène, il ne serait pas exclu que les possédants autochtones cherchent appui auprès du capitalisme étranger. Déjà le puissant complexe édifié à Arzew, près d'Oran, pour liquiéfier par refroidissement le gaz du Sahara et le transporter par bateau vers la France, et, à l'autre extrémité du pays, le non moins important complexe métallurgique projeté à Bône, mettent un peu de baume dans le cœur frustré des nantis algériens.

De même qu'en politique un régime du « double pouvoir » est, de par sa nature même, instable et éphémère, en économie, la coexistence du capitalisme et du socialisme est une combinaison toujours boiteuse. Ou bien le secteur socialiste, pour se défendre, est amené à absorber toutes les places fortes de la production, des échanges, et du crédit (tout en garantissant au petit commerce et à l'artisanat la survivance d'un secteur privé), ou bien le capitalisme, hydre toujours renaissante, risque de miner, pour finalement les anéantir, les conquêtes du socialisme.

*Un régime hybride*

... Le régime de Ben Bella est une empirique, ou, si l'on veut, bâtarde combinaison de conservatisme autoritaire et de socialisme libertaire. L'opposition « gauchiste » a beau jeu, bien entendu, de s'en prendre aux traits relativement réactionnaires et dictatoriaux de l'équipe gouvernementale : pouvoir personnel, parti unique caporalisé et d'ailleurs squelettique, souvent truffé d'arrivistes plutôt que de révolutionnaires de la première heure, assemblée nationale aux ordres, délégations spéciales non élues tenant lieu de municipalités, dictature militaire larvée, arrestations arbitraires, telles que celle — aujourd'hui réparée — de Mohamed Boudiaf, présence, à la tête de certains départements ministériels, de « droitiers » du genre de Toufik el-Madani, Mohammedi Saïd, Ahmed Boumendjel, enfin presse nationale enrégimentée, presse étrangère saisie (au point que seul le transistor renseigne les populations).

Le syndicalisme ouvrier est domestiqué. Au cours d'un fatal congrès de l'U.G.T.A., à l'époque où Mohamed Khider tenait encore les rênes du Bureau Politique, l'ancienne direction syndicaliste a été éliminée, par des procédés anti-démocratiques et l'actuelle a perdu toute autonomie vis-à-vis du pouvoir. L'U.G.T.A. n'est plus une organisation authentiquement ouvrière, mais un simple appendice du parti. La carence du syndicalisme est, aujourd'hui, une des plus graves déficiences de la Révolution algérienne.

*Vers un congrès « bidon »*

... Très vivement combattu par une opposition « de gauche », Ben Bella, pour jeter du lest, a imaginé d'annoncer à grand fracas, la tenue prochaine d'un congrès national du parti. Une commission préparatoire a été désignée, autoritairement. Mais, à la vive déception des opposants, leurs leaders en ont été écartés, au profit de quelques pâles intermédiaires ou d'« attentistes ». Par contre, le colonel Boumediene, à qui l'on doit ce dérisoire dosage de la Commission, n'a pas manqué de s'y adjuger un siège.

En dépit des efforts du pouvoir, la perspective d'un congrès du parti ne semble pas susciter un bien vif intérêt populaire. Comment s'en étonner, puisque l'apolitisme est aujourd'hui le trait dominant

du peuple algérien, las des querelles stériles qui se déroulent au-dessus de sa tête, et que le parti unique pour lequel on lui demande de se passionner est une organisation de cadres et non de masses ? Que ce congrès soit un simple coup d'épée dans l'eau ou qu'il joue le rôle de soupape de sûreté en permettant aux ténors d'échanger d'homériques invectives, les Algériens savent que leur destin ne sera pas déterminé par ces assises.

*Un bromure d'Etat*

... En proclamant l'Islam religion de l'Etat, la Constitution, de toute évidence, a fourni des armes aux passéistes. La caution officielle étaye leur conservatisme. Dans les rues d'Alger, des panneaux nous enseignent : « La blancheur et la propreté sont les symboles de l'Islam ». La religion aurait-elle le monopole de l'hygiène ?

Pourquoi cette révolution prend-elle des formes théocratiques, qui tranchent avec, par exemple, le laïcisme du Néo-Destour tunisien ? Certains assurent que l'excipient religieux serait l'unique moyen de faire avaler aux retardataires la pilule socialiste. Mais est-ce bien certain ?

La bourgeoisie traditionaliste est, en Algérie, extrêmement faible. Etait-il besoin de faire tant de concessions à l'Association des Oulamas, et la présence dans le gouvernement du pieux Toufik el-Madani était-elle indispensable, alors que tant d'autres notables, modérés ou gauchistes, ont été écartés du pouvoir ?

La foi populaire est-elle si vivace qu'il était nécessaire de lui donner de tels gages ? Les minarets des mosquées sont, depuis l'indépendance, illuminés la nuit. Mais, sauf erreur, je n'ai pas l'impression que les fidèles se rendent plus nombreux à la prière.

L'adoption de l'Islam par l'Etat est-elle une revanche spirituelle sur la spoliation et la déculturation colonialistes ? La jeune nation indépendante, par le truchement de la religion ancestrale, a-t-elle voulu, comme elle le prétend, se retrouver une « âme » ? Je vois une autre raison, plus évidente, à cette dévotion et à ce puritanisme. Le pouvoir semble avoir craint qu'un peuple au tempérament explosif ne se livre, une fois fini le cauchemar de la guerre, à toutes sortes d'excès. Il lui a administré en guise de bromure la religion et l'eau pure. Mais le pronostic était trop pessimiste : tandis que les dirigeants s'entre-

déchiraient, c'était le peuple qui, s'interposant entre eux, faisait preuve de raison et de sang-froid. Peut-être a-t-on manqué de confiance dans les masses.

Le matérialisme historique est un précieux fil conducteur, à condition toutefois de ne pas engendrer la passivité. Certains « pablistes » l'invoquèrent pour soutenir que les changements radicaux dans les « superstructures » religieuses, morales, familiales, n'interviendront qu'à la suite du développement économique et de l'option socialiste de l'Algérie. Je crois plutôt que la Révolution forme un tout et que pour réussir elle devrait s'attaquer simultanément, et non successivement, à toutes les séquelles rétrogrades du passé. D'ailleurs, le tir a été rectifié depuis, puisque voici maintenant que l'on s'avise de prôner un parti laïque, que l'on rejette comme « confusionniste » l'expression « socialisme musulman » et que l'on rappelle qu'« aucun socialisme révolutionnaire ne saurait s'établir sur une base religieuse. »

### *Un Etat dans l'Etat : l'Armée*

Nous entrons ici dans un monde fermé et quelque peu secret. L'Armée nationale populaire, repliée jalousement sur elle-même, peu loquace, est comme un Etat dans l'Etat.

Ce qu'elle laisse entrevoir indique qu'elle prend soin d'elle-même. Elle a accaparé de beaux et vastes bâtiments pour les diverses sections de son ministère, pour les sièges de ses régions militaires, pour ses nombreux casernements. Tout y est bien tenu, fourbi, astiqué, flambant neuf. Elle est un signe tangible de l'indépendance, mais elle coûte cher au jeune Etat indépendant.

Elle ne ressemble guère à une armée révolutionnaire. Elle n'a pas de traits communs avec l'Armée rouge d'après Octobre, qui élisait ses officiers et avait l'esprit militant. Elle est composée moins d'authentiques maquisards que de combattants de l'extérieur, formés dans l'austère discipline des camps. Ses effectifs s'élèvent à 60 000 hommes, presque tous fils de fellahs. Ce ne sont ni des volontaires, ni des conscrits, mais plutôt des mercenaires, touchant une solde de 150 francs par mois, somme assez rondelette dans un pays aussi pauvre. Ces *djounoud,* pour la plupart illettrés, sont soumis à un conditionnement psychologique et politique du type totalitaire. Mais l'on semble plus pressé de pratiquer sur eux le lavage de cerveau que de les alphabétiser.

Vu leur origine sociale et rurale, rares sont, d'ailleurs, ceux qui parlent le français.

La troupe est encadrée par de jeunes officiers bien rétribués, qui forment une sorte de médiévale chevalerie, aux vues étroites, déformées par l'optique militaire, à l'orgueil extrême. Socialistes de tendance, ils le sont sans aucun doute. Et c'est grâce à leur pression que les biens européens ont pu être nationalisés, les anciens combattants pourvus d'emplois, les orphelins secourus. Mais le socialisme qu'on leur inculque ou qui a leur préférence est un socialisme autoritaire et dur. Ils nourrissent à l'égard des civils, des « politiciens », des vaines parlotes, le mépris le plus total. La discipline qu'ils font régner dans l'A.N.P. est rigoureuse, parfois inhumaine.

J'ai connu un de ces jeunes officiers il y a dix ans, alors qu'il n'était encore qu'un instituteur délicat, sensible, humaniste. Je l'ai retrouvé déshumanisé. De la guerre de sept ans, le peuple algérien, malgré les effroyables épreuves qu'il a subies, est miraculeusement sorti humain et souriant. Les jeunes officiers, eux, ne sourient pas. Ils se veulent de fer. Leur divorce avec le peuple saute aux yeux. Ils ne sont d'ailleurs pas aimés. Et ils le savent. Les masses ont une prévention contre tout uniforme, à plus forte raison contre ceux des militaires algériens qui s'affublent de tenues « léopard », évocatrices de lugubres souvenirs. A Blida, il a fallu l'intervention personnelle du colonel Boumediene, fortement houspillé, pour mettre fin à une émeute de la population civile contre l'A.N.P.

Cette arme coûteuse est-elle vraiment nécessaire ? Dans un pays où tout est à reconstruire, on peut se demander si une force armée inactive et encasernée n'est pas superflue. Il est des hommes de valeur, des compétences, qui gaspillent leur énergique jeunesse sous l'uniforme, alors que la résurrection socialiste de l'Algérie aurait tant besoin de leur concours. Je sais le cas d'un jeune diplômé d'école d'agriculture qui, ancien combattant, s'est finalement résigné à réintégrer l'armée avec le grade de sergent : l'autogestion agricole qui manque si cruellement de techniciens n'a pas fait appel à ses services.

Un autre de mes amis s'occupe avec ardeur de doter l'Algérie d'une marine de guerre, la plus démodée des armes. Nous ne sommes plus au temps des batailles navales. Son entreprise n'a-t-elle pas quelque chose d'oiseux ?

A court d'arguments, les défenseurs de l'armée soutiennent qu'elle est dans le pays la seule structure véritablement organisée. C'est un

fait qu'elle l'est. Mais n'eût-il pas mieux valu organiser des structures civiles, plus indispensables telles qu'un parti de masses ou un authentique syndicalisme ouvrier ? Et cette force, si bien au point, ne risque-t-elle pas un jour d'infléchir la vie politique du pays dans un sens qui ferait l'affaire de ses chefs ?

Ou plutôt de son chef. Le colonel Boumediene est à l'image de l'armée. Taciturne comme elle. Son maigre et ascétique visage a les traits figés d'un Extrême-Oriental. En public, il est présent aux côtés de Ben Bella comme un muet du sérail. On ne sait s'il le cautionne ou le surveille. Le contraste est frappant entre la face débonnaire et sensible de l'un, le masque indéchiffrable de l'autre. Je l'ai regardé dans les yeux toute une soirée. Cet homme n'est pas rassurant.

On connaît, en gros, son passé. Jeune étudiant, de formation religieuse et de langue arabe, il est doté d'une bourse d'études par le M.T.L.D. et envoyé à l'Université El-Azhar, au Caire. Mais il délaisse vite le domaine de la connaissance pour celui de l'entraînement militaire. Remarqué par Boussouf, il monte en grade, moins dans les combats que dans l'A.L.N. de l'extérieur. Sa fortune politique date de sa destitution par le G.P.R.A.

C'est lui, par la suite, qui a aidé Ben Bella à conquérir le pouvoir. La dette ainsi contractée semble, aujourd'hui encore, gêner aux entournures le chef de l'Etat. Si, au cours de l'été 1962, le peuple ne s'était pas interposé entre les wilayas affrontées, levé en masse et criant : « sept ans, c'est assez ! », Boumediene n'aurait peut-être pas reculé devant une boucherie fratricide.

En l'espace d'une année son ascension a été à peu près ininterrompue. Successivement, le voici ministre de la Défense, puis premier vice-président du Conseil. Après le remaniement gouvernemental de l'été 1963, coïncidant avec la retraite de Ferhat Abbas et de quelques ministres plus ou moins « droitiers », Boumediene dicte ses volontés. C'est lui qui fait arrêter Mohamed Boudiaf. Il exige la présence dans la nouvelle équipe ministérielle de plusieurs de ses protégés : le jeune Bouteflika, un produit de l'armée, aux Affaires Etrangères ; le juvénile Cherif Belkacem à l'Orientation (qui groupe l'Information et l'Education), lui aussi issu de l'armée populaire ; Kaïd Ahmed, « ex-commandant Sliman » destitué par le G.P.R.A. en même temps que Boumediene, au Tourisme ; enfin Medeghri, qui n'a rien à refuser au tout-puissant colonel, à l'Intérieur.

Mais la montée météorique de Boumediene, jugé, au surplus, un peu trop nassérien, a fini par alarmer le chef de l'Etat, qui, profitant d'une de ses absences d'Alger, a placé à la tête de l'armée un homme de confiance : le colonel Zbiri.

En septembre 1963, le ministre de la Défense croit que son heure a sonné. Revenant en toute hâte de Moscou, où il se trouvait en visite officielle, il prend simultanément deux graves décisions : une promenade militaire aux points les plus accessibles de la Grande Kabylie dissidente ; l'occupation de deux postes sahariens, considérés par l'Algérie comme siens, mais revendiqués par le Maroc et où les avant-gardes des deux pays n'avaient encore jamais installé de garnison permanente. L'histoire dira un jour si cette double initiative a eu ou non le plein assentiment du président de la République.

Mais la fortune des armes est aléatoire. Le roi du Maroc, éperonné, entre autres, par Boussouf, en exil dans son pays, espère profiter de la dissidence kabyle pour renverser le régime Ben Bella. Il déclenche contre l'A.N.P. une offensive en règle, appuyée par du matériel lourd qui manque encore à Boumediene. Les Algériens, faute de ravitaillement, se battent le ventre vide. Le premier vice-président du Conseil essuie de lourdes défaites. Ben Bella sauve la face en négociant le compromis de Bamako. Le cessez-le-feu doit intervenir le soir du 1er novembre, à minuit. Mais le moral des *djounoud* a fléchi au point que seule une action d'éclat pourrait le redresser.

Le même jour, à midi, tandis que s'achève à Alger un défilé triomphal commémorant les débuts de l'insurrection nationale, Boumediene, enfin pourvu de matériel lourd, passe à l'attaque. Il reprend aux Marocains, par surprise, les deux postes disputés. Cette violation, sinon de la lettre, du moins de l'esprit, des accords de Bamako, n'a pas eu l'assentiment du chef de l'Etat, soucieux avant tout de sauvegarder son prestige africain.

Les spectateurs, auxquels le programme imprimé d'avance avait promis un défilé de l'A.N.P., ont la surprise d'applaudir, au grand complet, le ban et l'arrière-ban de la gendarmerie, luxueusement motorisée, mais pas un seul militaire ne passe devant la tribune officielle. Le soir, dans les cercles initiés de la capitale, circulent des rumeurs d'un vif éclat entre Ben Bella et Boumediene.

Fort de l'appui, manifesté avec ostentation, de la seconde armée nationale qu'est la gendarmerie, et mettant à profit à la fois l'absence, les échecs militaires et, peut-être, l'insubordination de dernière heure

du colonel, le président, sans perdre un instant, ouvre des négociations avec l'opposition.

Accourent à Alger, en une série de coups de théâtre, aussi bien Aït Ahmed que Belkacem Krim et Ferhat Abbas. Mais les adversaires du régime ont les dents longues. Ils n'exigent rien moins que les portefeuilles de la Défense et de l'Intérieur.

Boumediene n'entend pas faire hara-kiri : abandonnant son P.C. de Colomb-Bechar, il regagne Alger à l'improviste et se montre, le soir même, au spectacle. Il réussit à torpiller, dans une large mesure, la négociation amorcée entre le chef de l'Etat et l'opposition.

Le conflit algéro-marocain a, sans nul doute, accentué le caractère autoritaire, voire totalitaire du régime. Les journaux, déjà enrégimentés depuis l'été, n'ont laissé filtrer aucune nouvelle désagréable. C'est par leurs transistors ou leurs postes récepteurs que les Algériens ont dû reconstituer le déroulement des opérations militaires ou apprendre, par exemple, la libération de Boudiaf. Leur confiance dans la presse nationale n'en a pas été renforcée.

Les combattants du Sahara restèrent deux mois sans pouvoir écrire à leurs familles angoissées.

Le conflit algéro-marocain a obéré l'armée de l'Algérie indépendante d'une lourde hypothèque : les nombreux cadres militaires et l'armement lourd égyptien qu'elle a dû se donner pour rivaliser avec l'armée royale.

Depuis ce malheureux conflit frontalier entre deux peuples frères, limitrophes et musulmans, les ministres et le chef de l'Etat lui-même portent le treillis kaki. Il est vrai que ce geste vestimentaire recèle peut-être une arrière-pensée : le colonel Boumediene qui a la sagesse, lui, de s'exhiber le plus souvent en civil, se voit ainsi enlever le monopole de l'uniforme : Ben Bella a tenu ainsi à rappeler qu'aux termes de la Constitution, il est le « chef suprême des forces armées ».

### *Le gouvernement d'un seul homme*

On raconte, dans les milieux initiés de la capitale, que Nasser, au cours de sa visite historique à Alger, aurait prodigué les conseils à l'homme d'Etat encore novice, son ancien protégé. Il lui aurait recommandé, par exemple, de se choisir des ministres toujours plus à

droite que lui-même. Et comme l'élève demandait ingénument au professeur le pourquoi de cette prescription :

— Eh bien, voilà, répondit le bellâtre colonel, si tu es amené à leur tirer l'oreille, tu auras le beau rôle, puisque tu seras plus à gauche qu'eux. Mais si tu prenais des ministres à ta gauche et qu'il te fallait les rappeler à l'ordre, c'est toi qui aurais l'air d'un affreux conservateur.

Les mauvaises langues ajoutent que le conseil n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. Ben Bella entend et veut exercer son autorité sur ses ministres. Et comme Charles de Gaulle, duquel il a pris également quelques leçons, il n'est pas loin de les considérer comme des commis. Il tient entre ses seules mains tous les fils des marionnettes gouvernementales. Il aimerait écarter les fortes individualités qui pourraient imprimer à leur département une politique trop indépendante.

L'exercice du pouvoir personnel a ses limites. Un président ne peut pas gouverner vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il n'est ni omniscient, ni omniprésent. La faiblesse du système du gouvernement instauré par Ben Bella est qu'il repose sur un seul homme. Malgré les efforts infatigables qu'il déploie, son administration, ses subordonnés, à tous les échelons, le desservent, voire le trahissent. Et comme il veut écouter tous les avis, départager les points de vue, ne se priver d'aucun concours, il lui arrive d'être, successivement, « chambré » par tel ou tel, de suivre l'avis du dernier visiteur ou d'osciller au point de se retrouver dangereusement seul. Son excès d'habileté se retourne trop souvent contre lui.

Mais un mérite ne saurait lui être refusé : il lui arrive souvent de percevoir la *vox populi* et, dans les moments où son arbitrage s'exerce d'heureuse façon, de prendre appui sur le bon sens populaire. Telle fut son attitude, notamment, au cours de l'été 1962, quand s'affrontaient les régionalismes militaires et à l'instant où la jeune république indépendante s'était trouvée au bord de la guerre civile. A cette heure dramatique, Ben Bella avait su se mettre à l'unisson de la population algéroise levée en masse qui s'interposait entre les wilayas ennemies en scandant : « Sept ans, c'est assez ! »

Ce même instinct sûr des aspirations de la masse lui a fait capter au profit de son régime l'autogestion des biens vacants.

Mais où sa lucidité a été en défaut c'est quand il n'a pas su comprendre qu'en prenant le pouvoir avec l'aide de l'Armée il contrac-

tait une lourde dette envers le colonel Boumediene, dont il est devenu, en contrepartie, plus ou moins le prisonnier.

Il lui reste des défilés dangereux à franchir. Entre une opposition qui ne désarme pas et le colonel Boumediene qui, à la fois, l'empêche de faire la paix avec elle et lui est nécessaire pour le protéger contre ses entreprises, le chef de l'Etat connaîtra encore des heures difficiles.

*L'Action*, Paris, avril 1964

## AU CONGRÈS DE L'AUTOGESTION INDUSTRIELLE LES TRAVAILLEURS ONT PARLÉ [1]

La révolution algérienne, depuis quelques mois, avait tendance à piétiner. Elle vient de prendre un nouveau départ. Le congrès de l'autogestion industrielle qui s'est tenu les 28, 29 et 30 mars, a remis l'autogestion sur les rails, en même temps qu'elle provoquait l'éclosion d'une conscience ouvrière socialiste.

Qui a eu le privilège d'assister à ce congrès ne pourra jamais l'oublier. Un millier de délégués, pauvrement vêtus à l'européenne ou habillés à l'arabe comme des fellahs, remplissaient l'immense salle du cinéma Majestic, au cœur de Bab-el-Oued.

Le bureau politique du F.L.N. et le gouvernement avaient eu la sagesse — certains diront, à tort peut-être, l'habileté — de laisser les congressistes s'exprimer sans aucune restriction, tout au long des trois journées, en un mot de se « défouler » pleinement. Le résultat a été une mise en accusation extrêmement vive par les congressistes des divers aspects non socialistes ou insuffisamment socialistes, du

1. Relus aujourd'hui, les articles qui suivent apparaissent entachés d'une tare : leur excès d'optimisme, que démentira la suite des événements. Mais sans optimisme, qu'en serait-il du volontarisme révolutionnaire et le pessimisme, au moment où se pratique l'action, ne serait-il pas d'un défaitisme paralysant ? Cependant, au fur et à mesure que se déroule l'évolution observée, le ton se fait plus critique : peu à peu, le voile se déchire. [Note de 1973.]

régime, de la haute administration truffée de réactionnaires, et même du parti, de l'U.G.T.A. et autres institutions.

Le ministre de l'Economie Boumaza et Ben Bella lui-même n'ont fait, à dessein, leur apparition que dans les dernières heures des assises, afin de n'avoir pas l'air de peser sur les débats, et ils n'ont essayé qu'assez mollement de défendre les diverses têtes de turc sur lesquelles s'était acharné le congrès. Mieux encore, alors que Boumaza, dans son discours, avait plutôt fait office d'éteignoir et tenté de remettre en cause, insidieusement, certaines décisions prises par les congressistes, Ben Bella a eu le flair de s'engager à exécuter dans leur totalité les desiderata du congrès, quitte à réviser plus tard ceux qui, à l'expérience, apparaîtraient erronés.

L'acquis positif de ce congrès, c'est l'entrée du prolétariat dans la politique algérienne. Les travailleurs ont clairement exprimé leur volonté de participer au prochain congrès du Parti. Le délégué de la coopérative Frantz-Fanon, d'Alger, s'est écrié : « Il faut que le congrès du Parti rassemble dans son sein les meilleurs travailleurs afin de tirer des conclusions politiques nécessaires à l'industrie socialiste. »

De même, après avoir constaté l'absence des ouvriers et des paysans dans l'Assemblée nationale, il a réclamé la représentation parlementaire du secteur industriel autogéré.

Chacun s'interrogeait sur l'attitude, dans le cas d'un éventuel « coup dur », du sphinx impénétrable qu'est l'Armée nationale populaire, les uns croyant, les autres ne croyant pas, à sa fidélité au régime benbelliste. Le défoulement public des travailleurs industriels, la maturité et l'audace de leur langage ont provoqué un choc psychologique dans ce pays où l'atmosphère politique change d'une heure à l'autre, ont dissipé bien des nuages, assaini l'atmosphère.

On sait désormais que les travailleurs, pour défendre et élargir leurs conquêtes, sont prêts à se battre — « comme en 1954 » — ainsi que l'a dit au congrès de l'autogestion un ouvrier carrier. Le jeune et dynamique délégué des Constructions métallurgiques de Tlemcen a déclaré sans ambages : « Une autre révolution est à entamer qui concerne l'économie et la politique. La révolution socialiste commence aujourd'hui seulement ! »

## *Révolution Africaine,* Alger, 4 avril 1964, et *La Révolution Prolétarienne,* Paris, mai 1964

### A L'ÉCOUTE DE L'AUTOGESTION INDUSTRIELLE

Les lecteurs de *La Révolution Prolétarienne* trouveront ci-dessous le texte du compte rendu que j'ai publié, à Alger, dans l'hebdomadaire *Révolution Africaine* du 4 avril 1964. J'ai rétabli dans ce texte les quelques formulations un peu appuyées que la Rédaction m'avait demandé, pour l'usage interne de l'Algérie, d'adoucir.

Néanmoins, il y a dans ce reportage un point que je n'ai pu (toujours pour l'usage interne) qu'effleurer et qui eût mérité de plus larges développements : en l'espèce, la pression exercée, parfois cauteleusement, parfois ouvertement, sur les congressistes pour les amener à endosser certaines conceptions du Parti ou du gouvernement en contradiction avec les principes libertaires de l'autogestion.

Le représentant du Bureau politique du F.L.N., un jeune blanc-bec du nom de Temmar, avait amorcé la manœuvre en rédigeant un rapport introductif tendant à téléguider le congrès dans le sens souhaité par l'appareil du Parti et les hautes sphères du ministère de l'Economie. Ce rapport ayant, à l'avance, fait l'objet de critiques assez pertinentes dans *Révolution Africaine,* Temmar avait répondu avec hauteur : « Cet avant-propos est un texte construit par un certain nombre de frères choisis par le Parti. Ils sont les mieux informés et les plus aptes à penser les problèmes de l'industrie. C'est au parti seul qu'incombe la mission d'entraîner notre société vers le socialisme. D'ailleurs il est le seul qui puisse saisir d'un coup d'œil synthétique la complexe réalité algérienne. En dehors de lui point de salut, point de socialisme possible. »

Autant dire que le jeune rapporteur récusait à l'avance toute opinion sur l'autogestion socialiste émanant des travailleurs industriels eux-mêmes qui s'écarterait de la ligne préfabriquée par l'infaillible Parti.

Pourtant, au Congrès, comme on le verra dans le compte rendu ci-dessous, les choses prirent une tournure fort différente. Le plus souvent la grosse voix des ouvriers se fit entendre, si puissante et si résolue que le porte-parole de l'appareil dut la laisser s'exprimer en toute liberté et renoncer à l'infléchir. Il ne prit sa revanche qu'à propos du texte sur le partage du « reliquat » des bénéfices, où, malgré

l'opposition bruyante des congressistes, il proclama acquis un vote qui ne l'était nullement. Mais le président Ben Bella faisait, à cet instant même, une entrée triomphale. Qui eût osé maugréer ?

Le ministre de l'Economie, Boumaza, plus prudent que Temmar, s'était abstenu de paraître dans la salle du Congrès pendant toute la durée des débats. Estimant plus habile de laisser les délégués s'exprimer pleinement, il ne les harangua qu'au moment où allaient s'éteindre les lampions. Son discours, caustique, parfois acerbe, remettait en cause certaines options prises par le Congrès. L'une d'elles, entre autres, demandait la création d'un organisme de crédit du secteur socialiste. Cette revendication déplaisait au ministre, visiblement soucieux de ne laisser prendre aucune initiative pouvant apparaître comme un élargissement du secteur socialiste. Mais il eût pu manifester son désaccord par une phrase moins méprisante et moins cinglante que celle qu'il jeta à la face de ces mal-nippés : « Ce n'est pas en mettant vos loques en commun que vous allez faire un pardessus... Ce n'est pas en déposant vos quelques sous dans une banque que vous allez régler vos problèmes. »

A l'observateur « étranger », en même temps qu'ami, ce premier congrès de l'autogestion industrielle a permis d'entendre, authentique, non dénaturée, sans truchement, la voix même du peuple travailleur. Pendant trois jours, les délégués ne se sont pas contentés de présenter le bilan de leur propre entreprise, des difficultés qu'ils y rencontrent. Admis, de façon fort libérale, par le Bureau politique, à s'exprimer sans aucune restriction, ils ont fait porter leur robuste et impitoyable critique sur toutes les déficiences de l'Algérie nouvelle. Ils ont, enfin, ébauché d'eux-mêmes les grandes lignes d'un socialisme algérien, avec une lucidité et une audace qui, semble-t-il, les placent bien en avant de leurs dirigeants politiques et syndicaux.

Je vais essayer en toute objectivité, de restituer pour le lecteur les coups de hache de ces durs bûcherons, qu'aucune précaution de langage ne retenait et dont la cognée ne frappait que pour mieux construire.

Le Congrès n'était pas composé seulement, comme l'avait été celui de l'autogestion agricole, de présidents de comités de gestion, mais de travailleurs élus par leurs pairs. Aussi n'est-il pas étonnant que certains présidents de comités de gestion (une minorité, fort heureusement) aient fait l'objet de rudes critiques : « Il y a encore des

séquelles du néo-colonialisme sous leur crâne. Ils dilapident les biens du peuple. Ils ont le même dédain pour les ouvriers que les anciens exploiteurs. Ils se rémunèrent aussi grassement. Ils s'attribuent indûment des logements ou des privilèges. Ils roulent en 404 », etc.

Les délégués ont exigé que « la justice de la révolution socialiste marche parallèlement à l'autogestion. » Ils réclament pour ces quelques brebis galeuses « des châtiments exemplaires ».

Un délégué de la coopérative de menuiserie de Aïn Beida demande, à titre de remède, que désormais le président du comité de gestion soit élu par l'assemblée des travailleurs et non plus par le seul comité de gestion, afin de lui conférer une plus grande représentativité. Cette suggestion n'a pas été retenue par les commissions du congrès chargées de rédiger les résolutions finales.

Certains directeurs, ou « chargés de gestion », sont également sévèrement critiqués. Ils se comporteraient « comme des bourgeois et non comme des ouvriers parmi des ouvriers ». Se targuant d'avoir été nommés par le gouvernement, ils exigeraient des travailleurs l'obéissance. Un délégué résume ainsi le langage qu'ils tiennent aux ouvriers : « Je ne suis pas des vôtres », et commente : « Est-ce là l'esprit des décrets de Mars ? »

Certains techniciens français ne sont pas épargnés. « Ils sont venus faire fortune en Algérie, croyant que c'était le Rio Bravo ou la Ruée vers l'Or. Ils traitent les ouvriers algériens comme des chiffonniers. Tout le collectif autogéré travaille, en fait, pour ces gens-là. Ils sont hostiles au socialisme, décidés à empêcher sa réussite. Ils voudraient maintenir l'économie libérale et le droit bourgeois. » Un délégué souhaite « la venue de techniciens de pays amis, dont la soif de lucre ne se manifesterait pas à chaque instant. »

Le secteur industriel privé est l'objet des doléances du congrès. Il y a entre ce secteur et le secteur socialiste, estiment la plupart des congressistes, une antinomie irréductible. Pour le délégué de la coopérative Frantz-Fanon, d'Alger, « il ne faut pas se faire d'illusions quant à la possibilité d'entraîner le secteur capitaliste pour édifier une société socialiste. »

En attendant que l'économie algérienne puisse se passer de ce secteur, il faudrait le contraindre à maintenir la production qu'il ne cesse de saboter. Devraient être nationalisées sans indemnisation les entreprises privées qui se livrent au sabotage ou ne fonctionnent pas normalement. La nationalisation du commerce intérieur de gros, du

commerce extérieur, des banques, est également souhaitée par quelques délégués.

En attendant la disparition du secteur privé, des congressistes demandent le contrôle ouvrier de ses entreprises et incitent les travailleurs du secteur privé à communiquer à leurs frères du secteur socialiste tous les secrets de leurs ateliers (fonctionnement technique, résultats comptables, etc.).

Enfin, le secteur privé débauchant par l'offre de salaires plus élevés les travailleurs du secteur socialiste, il est suggéré que les ouvriers qualifiés soient liés à l'autogestion par contrat.

L'administration publique reçoit des congressistes une volée de bois vert. « L'appareil d'Etat ne correspond pas à notre option socialiste. Il est à changer de fond en comble », disent ensemble la coopérative Frantz-Fanon et les Constructions métalliques de Tlemcen, ces dernières évaluant à 80 % le pourcentage des fonctionnaires hostiles à l'autogestion. « Combien d'ouvriers et de paysans y a-t-il dans les organismes de direction de l'Etat ? », demande-t-on.

L'usine Gabet, de Relizane, déclare : « Il faut balayer les réactionnaires qui freinent la révolution dans les plus hautes sphères de l'administration. »

L'usine Blanc, d'Alger-le-Ruisseau, accuse « les messieurs de ces ministères soi-disant socialistes » de passer toutes leurs commandes au secteur privé, car les comités de gestion, eux, n'accordent pas de « pot-de-vin ». « L'Etat algérien doit devenir l'Etat des travailleurs », affirment la coopérative du bâtiment de Tizi-Rached et l'U.N.I.M.E.S. « La situation actuelle ne peut durer. Tout le monde est au courant des abus, mais personne ne réagit. Le moment est venu de passer à l'action et de prendre des décisions. Si nous restons les bras croisés, l'autogestion ne vivra pas. »

En ce qui concerne les Douanes, en particulier, cette administration avait été une des « bêtes noires » du congrès, comme l'avaient été les S.A.P. [1] au premier congrès des paysans. Les délégués sont unanimes à réclamer l'abaissement des taxes douanières et l'accélération des délais de dédouanement. Ils affirment que certaines entreprises bénéficieraient de détaxes auprès de la douane ou bien qu'en « graissant » certaines « pattes » elles recevraient, sans avoir à attendre, leurs marchandises.

1. Sociétés Agricoles de Prévoyance.

L'U.G.T.A., bien qu'estimée par la plupart des congressistes, a pourtant reçu sa part de flèches. « Elle devrait aller vers les travailleurs et non attendre que les travailleurs viennent vers elle ». Pour la S.P.A.A., « certains frères du syndicat se croisent les mains dans les réunions locales, au lieu d'aller sur le lieu du travail expliquer aux ouvriers le socialisme. » Dans certaines entreprises, les travailleurs qui appartenaient tous à l'U.G.T.A., s'en seraient retirés l'un après l'autre, car les délégués syndicaux ne se seraient pas montrés suffisamment revendicatifs, affirme l'U.N.I.M.E.S.

Mêmes doléances en ce qui concerne certains organismes locaux du parti. Le délégué de la S.P.A.A. (encore lui) s'écrie : « Certains frères des daïras et des khasmas s'abstiennent de se mêler au peuple dans la rue, les cafés, les mosquées. Nous leur demandons de se dégourdir un peu, car ils sont des travailleurs comme nous. Ils ne se font pas connaître du peuple. Ils se comportent comme des capitalistes. »

Le jeune et ardent délégué de la menuiserie de Birmandréis demande : « Où est le rôle d'explication, d'animation, de formation des cadres du parti ? Peut-être dans les grandes villes... En tout cas, nous ne le voyons pas à l'intérieur. » Il dénonce cette « insuffisance provisoire du Parti » et n'y voit qu'un seul remède : « la participation des masses laborieuses au Parti et à son prochain Congrès. »

La coopérative Frantz-Fanon est du même avis. Il faut « que le congrès du Parti rassemble en son sein les meilleurs travailleurs afin de tirer les conclusions politiques nécessaires à l'industrie socialiste. La majorité des ouvriers sont des militants et ils sont capables de s'organiser eux-mêmes à la base. D'ailleurs, beaucoup d'ouvriers et de paysans sont d'anciens militants du F.L.N. Organisons-nous politiquement dès maintenant, sans attendre qu'on vienne nous organiser. »

Quant à l'Assemblée nationale, « combien, demande-t-on, groupe-t-elle d'ouvriers et de paysans ? »

Le même délégué insiste sur la représentation nécessaire du secteur industriel socialiste dans ce parlement, comme dans divers autres conseils.

Néanmoins, quelques délégués s'inquiètent des propositions du Bureau politique concernant la création dans les entreprises industrielles autogérées d'un quatrième rouage (la cellule du Parti et la section syndicale), en plus des trois rouages déjà institués par les décrets de Mars (assemblée générale, conseil des travailleurs, comité de gestion). Ils craignent que cet alourdissement de structure ne

paralyse les entreprises autogérées qui, « du premier janvier à la Saint-Sylvestre ne seraient occupées qu'à rédiger des procès-verbaux. »

J'en viens maintenant à l'attitude des congressistes vis-à-vis de certaines propositions concrètes qui leur étaient présentées.

Du rapport du Bureau politique, maints délégués avaient retiré l'impression que l'accent était mis sur les conseils régionaux d'animation socialiste au détriment des conseils communaux. La bureaucratisation leur semble, en effet, plus à redouter à l'échelon régional qu'à l'échelon communal. Les travailleurs ne sont-ils pas mieux à même d'exercer leur contrôle sur le plan local ? Il serait préférable, pensent-ils, de faire d'abord vivre effectivement les conseils communaux qui sont loin de fonctionner partout et d'accroître encore leur autorité.

Les conseils régionaux ne devraient être que l'expression des conseils communaux. Précisons qu'au moment du vote des résolutions, un amendement sera adopté aux termes duquel la création des conseils régionaux n'implique nullement la suppression des conseils communaux.

Le congrès est unanime à réclamer la constitution, sous l'égide du ministre de l'Economie nationale, d'un organisme de tutelle du secteur industriel socialiste. Mais la proposition du Bureau politique de créer un seul et même organisme de tutelle pour les deux secteurs (privé et socialiste) ne semble pas avoir la faveur d'un certain nombre de congressistes. Le jeune délégué des Constructions métalliques de Tlemcen, dont l'intervention a été l'une des plus dynamiques du congrès, appréhende que les fonctionnaires chargés de cette double tutelle ne réservent tout leur temps et toutes leurs faveurs au secteur privé et qu'ils ne « sabotent » le secteur socialiste. La coopérative Frantz-Fanon observe qu'en R.A.U. il existe bien un ministère spécial du barrage d'Assouan. Pourquoi pas un organisme de tutelle spécial pour le secteur socialiste ?

Notons en passant que l'intervention au congrès du directeur de l'Industrialisation, Mohamed Liassine, semble avoir déçu les congressistes à la fois par sa brièveté et par son insuffisance. C'est ainsi que la « tutelle » du ministère de l'Economie, comme ce fonctionnaire en convient lui-même, « n'a pu, faute de collaborateurs, s'exercer jusqu'à présent que dans la seule région d'Alger. »

Finalement, les commissions ne se sont pas prononcées sur la nature controversée de l'organisme de tutelle. Et c'est le ministre de l'Economie en personne qui, dans son discours de clôture, a forcé la main

du Congrès en optant pour un seul organisme de tutelle pour les deux secteurs.

D'ailleurs, si un organisme de tutelle est réclamé par la plupart, un délégué de Kabylie a souhaité que la tutelle ne s'exerce pas de façon trop « lourde » et « compliquée ». A son avis il serait plus important de regrouper des entreprises similaires que de les « coiffer ».

La principale bataille du Congrès s'est livrée sur la question du partage du fameux « reliquat » des bénéfices. Malgré la visible pression du rapporteur du Bureau politique et des présidents de séance, la grande majorité des délégués ont soutenu, avec ardeur, le principe de la distribution des bénéfices. Ils ont rappelé tout d'abord la très modique rémunération (horaire ou mensuelle) de la plupart des travailleurs du secteur socialiste. Ensuite, c'est l'argument d'un stimulant nécessaire qui a été le plus souvent invoqué.

Pour le délégué de la S.O.T.R.A.P.A., « la question du stimulant matériel existe, même si on veut l'ignorer. Il faut augmenter la production par ce moyen. Autrement on risquerait de la ralentir. » Et de lancer un avertissement solennel : « On cherche par ce biais à liquider l'autogestion, vous tenez son avenir dans vos mains. Demain, peut-être, il sera trop tard ! »

Les travailleurs se sentiraient lésés si aucune distribution n'était faite, si les promesses n'étaient pas tenues. Le délégué d'une usine de papier de Saïda s'écrie : « Depuis un an, nous avons dit aux ouvriers, vous l'aurez, le partage des reliquats. Si nous les décevons, adieu les ouvriers ! Ils iront travailler dans les entreprises privées. » Le délégué de l'usine de Mercier-Lacombe, près de Sidi-bel-Abbès, déclare : « Ce qui a été gagné par la sueur doit revenir à la sueur. »

De nombreux délégués soutiennent que la meilleure façon de venir en aide aux chômeurs, ce serait de consolider l'autogestion, de développer l'économie nationale et ainsi de leur procurer de nouveaux emplois.

Quelques congressistes suggèrent des solutions transactionnelles comme la distribution d'un « treizième mois » aux ouvriers ou d'une « prime » du genre de celle récemment accordée aux paysans sous autogestion. C'est un compromis de ce genre qui est finalement proposé au vote du congrès. Il ne suscite visiblement que peu d'enthousiasme. Un certain nombre de délégués se lèvent et le bras tendu, demandent la parole avec conviction. Mais le président de séance réussit finalement

à enlever le vote au moment même où Ben Bella fait son entrée dans le fond de la salle.

Pendant toute la durée des travaux, les congressistes ont fait preuve d'une remarquable vigilance démocratique. Des délégués ont critiqué assez vivement le mode de désignation du bureau et des commissions. Toutes les tentatives du bureau de limiter les interventions, ou de les tirer au sort, ou de ne plus donner la parole à de nouveaux orateurs de telle région particulière, se sont heurtés au refus catégorique du Congrès.

« Nous n'aurons pas d'ici un certain temps la possibilité d'exprimer tout ce que nous avons à dire sur cette première année d'expérience de l'autogestion », a déclaré un congressiste obstiné.

Des délégués (dont un membre d'une commission) ont exprimé le soupçon que les rapports lus par les délégués à la tribune n'auraient pas tous été transmis aux commissions : « Les travaux des commissions ne sont pas conformes aux débats. Tout ce qui a été dit ici a été jeté au panier. » Le représentant du Bureau politique, Temmar, a protesté contre ce manque de confiance et juré que les commissions étaient tenues au courant de toutes les interventions des délégués.

Néanmoins, il semble que certains vœux exprimés par les congressistes, tels que la réforme de la Douane, la refonte des assurances sociales, la création d'une caisse de retraites, l'alignement des avantages sociaux des travailleurs du secteur socialiste sur ceux des fonctionnaires de l'Etat, la création d'un journal du secteur socialiste industriel, permettant « aux travailleurs de se mieux connaître les uns les autres, de confronter leurs points de vue, leurs solutions, leurs remèdes », le lien contractuel des travailleurs qualifiés avec l'autogestion, etc. ne se retrouvent pas, ou ne se retrouvent qu'implicitement, dans les résolutions adoptées.

Mais de toutes les interventions faites au congrès, ce qui domine, c'est je crois, l'apparition chez nombre de travailleurs d'une conscience ouvrière socialiste, en même temps que la recherche d'une idéologie socialiste.

Un délégué des manufactures de tabac d'Oran déclare, avec regret : « On parle d'animation socialiste, mais nous sommes encore inanimés idéologiquement ». Le délégué de la menuiserie de Birmandréis réclame la création d'écoles socialistes.

Pour tous les délégués, l'autogestion est une expérience à la fois précieuse et irréversible. Un délégué de Mascara s'écrie : « L'auto-

gestion est l'événement le plus important de notre vie. » Un autre d'Annaba (Bône) déclare aux congressistes : « Soyez conscients de ce qu'on vous a mis entre les mains. Qu'est-ce que l'autogestion ? C'est nous qui conduisons nous-mêmes. C'est nous qui sommes les maîtres. La révolution est issue du peuple et pour le peuple. » Un délégué du Sahara confirme : « L'ouvrier algérien, après avoir été si longtemps humilié, est maître de lui-même. » Enfin un délégué d'une entreprise d'alimentation de Relizane, au moment de quitter le podium et après avoir crié : « Vive l'U.G.T.A. » se ravise, revient au micro et lance « Vive Nous ! »

Pour un délégué, « pas un seul paragraphe des décrets de Mars ne doit être changé » et un autre s'indigne : « Il y a des gens qui voudraient modifier les décrets de Mars, qui voudraient des décrets de Mars sur mesure ! » Un troisième, observant que tel mot (celui de location d'un bien autogéré) ne figure pas dans les décrets de Mars, s'exclame : « Qu'on ne touche pas au secteur socialiste ! ».

Tous les congressistes sont conscients que le chemin de l'autogestion industrielle est semé d'embûches et que les ennemis du socialisme n'ont pas désarmé. Mais pour parer ce danger, un travailleur d'une carrière, aux mains calleuses, proclame que les autogestionnaires sont « prêts à se battre à nouveau, comme en 1954. »

Et le mot de la fin est trouvé par le jeune gars des Constructions métalliques de Tlemcen : « Une autre révolution est à entamer qui concerne l'économie et la politique. La révolution socialiste commence seulement aujourd'hui ! »

*P.-S.* — Je viens d'apprendre que ce compte rendu dans *Révolution Africaine,* bien qu'édulcoré, a vivement mécontenté le ministre de l'Economie, Boumaza, lequel s'est plaint amèrement à Mohamed Harbi, directeur de l'hebdomadaire. Le ministre a fait les mêmes reproches au journaliste qui suivit le Congrès de l'autogestion industrielle pour le compte du très officiel quotidien *Le Peuple.*

*Le Monde Libertaire,* mai 1964

## LE CONGRÈS DU F.L.N. DEVANT L'OPTION SOCIALISTE

Peu de jours avant le congrès du F.L.N. commencé le 16 avril, la commission préparatoire a rendu publiques les thèses monumentales, fruits de sa longue et laborieuse gestation.

L'autogestion, création originale et fleuron du régime, y figure en bonne place. Qualifiée avec une juste modestie, dans sa forme présente, d'« ouverture vers le socialisme », elle est présentée, plus ambitieusement, comme le but final dans toutes les sphères de l'économie, comme la solution même de la question sociale. Le socialisme, dit-on, n'est pas seulement la nationalisation des moyens de production, mais la récupération de la société par les individus qui la composent et leur libre épanouissement.

Grâce à l'autogestion, la fonction économique et la fonction politique deviennent inséparables, car elle exprime l'aspiration des couches laborieuses du pays à émerger sur la scène politico-économique et à se constituer en force dirigeante. L'intéressement direct du producteur à sa production est le contraire même du salariat, la fin de l'exploitation. Avec l'autogestion commence le règne de la liberté.

Si l'accent est mis de façon si pathétique sur l'autogestion, c'est que ses partisans les plus convaincus, ceux qui, autour de Mohamed Harbi, se réclament du « socialisme scientifique » et qui comptent sur l'appui de Ben Bella, veulent amener ses adversaires, aussi nombreux qu'occultes, à se démasquer. Il n'y a pas encore eu, dit-on, une claire décantation entre les forces révolutionnaires et les forces qualifiées d'« obscures ». Il est temps de sortir de la confusion et du compromis malsain. Les problèmes nouveaux ont fait surgir des contradictions internes irréconciliables. L'heure d'une claire option socialiste a sonné.

Les adversaires les plus butés de l'autogestion se recrutent dans les couches traditionalistes. On leur concède qu'ils se sont montrés, naguère, plus lucides sur la question nationale que les ouvriers et les intellectuels, ces derniers davantage ouverts à l'idée d'une révolution sociale. Mais ils font maintenant figure d'« idéologues au service des couches exploiteuses », car ils se réclament de la lucidité relative dont ils ont fait preuve en matière de libération nationale pour empêcher

toute approche « scientifique » des problèmes qui sont, aujourd'hui, de nature socialiste révolutionnaire.

Les non-initiés se seraient vainement demandés quels personnages sont ici visés, si les intéressés ne s'étaient eux-mêmes dévoilés. En effet, dans un article qui a eu les honneurs de la page 2 de l'hebdomadaire « syndical » *Révolution et Travail,* paru à la veille du congrès de l'autogestion industrielle, ils ont foncé sur les « apprentis sorciers scientifiques » qui veulent faire de l'Algérie « un champ d'expériences pour leurs folles idées » et qui menacent les valeurs les plus sacrées de l'Islam. La rumeur attribue l'inspiration de cette diatribe à Boudissa, homme de l'U.G.T.A. et de l'A.N.P. — Boudissa pratique dans ses prétendues « coopératives » de Blida un affairisme autoritaire d'où l'autogestion est exclue. Aussi la dénigre-t-il sourdement, de pair avec l'armée qui, elle, a soustrait à l'autogestion 60 000 hectares.

Pour ne pas céder aux traditionalistes sur l'option socialiste, les « scientifiques » ont dû, à la commission préparatoire, leur faire d'assez lourdes concessions sur le plan de la religion, de la morale et de la culture. Comme par exemple, prétendre que les masses populaires auraient toujours associé la religion à la volonté de mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme. Et affirmer que la Révolution algérienne se doit de restituer à l'Islam son « vrai visage de progrès ». Et appeler au combat contre le « cosmopolitisme culturel » (*sic*). Et s'interdire ainsi de trouver une solution valable aux dramatiques problèmes de la jeunesse et de la femme, encore asservis par les mœurs traditionnelles.

Mais l'autogestion compte des adversaires encore plus compacts et plus redoutables : la bureaucratie, celle de l'Etat comme celle du Parti. Contre elle les rédacteurs de thèses développent un impitoyable réquisitoire. Cet appareil bureaucratique a commencé à se forger au cours de la guerre. Il accusait tous les traits acquis dans les conditions particulières de la lutte clandestine. Consciente de ses privilèges hiérarchiques, d'une autorité fondée sur l'obéissance aveugle, cette bureaucratie a engendré de véritables féodalités (sous-entendu : rivales), dont les perspectives devenaient étrangères à un peuple exclu de la participation à l'élaboration de la ligne politique. Les dirigeants, manquant de confiance dans l'apport créateur des masses, craignaient leur intervention directe. Il a fallu les puissantes manifestations populaires de décembre 1960 pour mettre au jour, enfin, les potentialités révolutionnaires immenses du peuple algérien.

Plus grave encore : cette bureaucratie a développé une idéologie purement nationale, sans référence aux forces sociales qui détermineraient le caractère de la Révolution. La question fondamentale de l'organisation socialiste de l'Algérie indépendante n'a pas été clairement posée au départ.

Depuis l'indépendance, l'excroissance bureaucratique n'a cessé de proliférer. L'appareil étatique actuel est un legs du colonialisme. S'y réfugient les intérêts, habitudes et routines menacés par la Révolution. Cette bourgeoisie bureaucratique exerce une poussée instinctive antisocialiste, renforcée par le sentiment de puissance que lui confère l'exercice du pouvoir. Elle peut devenir fort dangereuse pour l'évolution socialiste et démocratique de l'Algérie.

Un danger potentiel non moindre est impliqué dans l'existence du parti unique. Le pouvoir révolutionnaire pourrait être confisqué au profit d'une caste. Les risques sont grands de déboucher, tôt ou tard, soit sur la constitution d'une couche bureaucratique faisant de l'appareil du Parti l'instrument de ses intérêts particuliers, soit sur un régime de dictature personnalisée, faisant du Parti un simple organe de police politique.

Les rédacteurs des thèses ont donc le louable souci d'édifier un Etat et un parti qui cesseraient d'être incompatibles avec les principes sur lesquels est fondée l'autogestion. L'Etat doit être un lien avec les masses et non un pouvoir au-dessus d'elles. Un Etat populaire, qui exprime la volonté des masses de construire le socialisme, a pour tâche première de triompher des difficultés inévitables, d'intervenir dans le secteur privé pour en hâter la socialisation autogestionnaire.

Mais comment convertir l'Etat actuel, dominé par les forces de réaction, en un Etat dominé par les forces socialistes ? Mohamed Harbi, au cours d'une récente conférence, a exploré le problème avec tant de précision que l'on peut, sans risque d'erreur, lui attribuer la paternité de la solution. L'idée audacieuse de Harbi, c'est qu'il faudrait reconstruire l'Etat en partant d'en bas. Il voudrait faire de la commune, complétée par des milices populaires, la base de l'organisation politique, économique et sociale. Dans le conseil communal élu auraient voix au chapitre les autogestionnaires et les petits paysans groupés en coopératives. Mais par quelles courroies de transmission les aspirations émanant de la base parviendraient-elles jusqu'aux sphères supérieures de l'Etat ? Fédération des communes ? Soviet suprême ?

On ne le dit point, car ici le texte des thèses est le résultat final d'un laborieux compromis. Les adversaires civils et militaires du socialisme par en bas ont vu dans le pouvoir communal une menace pour l'autorité sacro-sainte de l'Etat. Sur quoi, Ben Bella leur aurait lancé cette boutade : « Après tout, si nous nous passions d'Etat ! » Mais il a tout de même fallu transiger et les ailes de la commune ont été rognées. On la laisse repliée sur elle-même et on ne lui permet de s'exprimer que sous le contrôle de l'Etat et du Parti. De même les milices populaires sont placées sous le contrôle de l'armée de métier.

Les rédacteurs des thèses voudraient, également, exorciser le parti des dangers qu'ils ont eux-mêmes dénoncés. Transmué en son contraire, le parti unique cesserait d'être maléfique. Il n'entrerait jamais en contradiction avec le peuple. Comment y parvenir ? Harbi et ses amis songent, en termes un peu trop vagues, à « articuler » le parti sur l'autogestion, à en faire l'émanation des autogestionnaires. Ainsi serait enfin trouvée la synthèse d'une démocratie directe et d'une centralisation strictement contrôlée par la base. Cette préoccupation rejoint les aspirations exprimées au récent congrès de l'autogestion industrielle où les travailleurs ont demandé à pénétrer dans le parti pour le faire leur. Mais le vœu n'a pu être exprimé que bien tardivement et le congrès du Parti s'est ouvert sans leur participation.

En attendant cette transmutation, les thèses essaient de justifier la nécessité de l'actuel parti unique. On tente d'expliquer qu'à travers les jeux néfastes du multipartisme, les forces du capital et de la réaction finiraient par mettre la main sur le pouvoir économique. Le multipartisme serait encore plus dangereux dans les pays en voie de développement que partout ailleurs, car les difficultés objectives y rendraient plus aisées les mystifications collectives, la démagogie, l'entretien des mécontentements artificiellement gonflés, etc. Le parti unique choisit donc les candidats à l'Assemblée nationale (au mieux, il proposerait aux élections plusieurs candidats pour un même siège). Ensuite il ne resterait plus au peuple — je le crains — qu'à exercer une apparence de souveraineté. Nous sommes encore loin de l'« articulation » du parti sur l'autogestion, l'autogestion elle-même étant, au surplus, loin d'être majeure.

Les contradictions dans lesquelles s'est débattue la commission préparatoire reflètent les contradictions objectives d'une Algérie à la recherche d'elle-même. L'option socialiste, bien que courageusement

affirmée, est encore une plante fragile, et tenace est le conservatisme. La lutte de classes scinde le congrès du parti, tout comme elle se déroule en permanence au sein des institutions du régime. La décantation souhaitée ne sera effective que le jour où, le secteur socialiste consolidé et agrandi, les autogestionnaires auront, enfin, sécrété pleinement leur idéologie propre, le jour où les « scientifiques » aujourd'hui encore un peu isolés, malgré l'appui escompté de Ben Bella, feront bloc avec les ouvriers conscients.

Déjà, au congrès de l'autogestion industrielle, le langage tenu par les congressistes ressemblait fort aux idées exprimées, ailleurs, par Mohamed Harbi. Une avant-garde socialiste révolutionnaire n'est pas loin de se cristalliser en Algérie.

*L'Action,* mai 1964

## ÉQUIVOQUE AU CONGRÈS DU F.L.N.

Si rien de ce qui se passe en Algérie n'est clair, le congrès du F.L.N. a battu les records de l'équivoque. Les assises se sont déroulées à huis clos, dans un secret fort peu démocratique. Les masses populaires n'y étaient pas représentées, et l'on n'a point porté devant elles les débats. Les comptes rendus publiés par le quotidien officiel du F.L.N. ont été d'un mutisme déconcertant. Le meeting final sur l'« esplanade de l'Afrique », annoncé comme un « compte rendu » du congrès, n'a fait entendre à des auditeurs clairsemés que des rengaines secondaires.

Ce congrès confidentiel n'était destiné qu'aux initiés. Il avait pour objet d'ajuster, par des compromis et des marchandages, les rapports entre les divers clans civils et militaires qui, par dessus la tête du peuple, se disputent âprement les places au sérail. Il visait aussi à légitimer le pouvoir personnel de Ben Bella.

Le brillant programme d'« ouverture vers le socialisme » n'a joué, semble-t-il, dans le congrès qu'un rôle accessoire. Son principal rédacteur, Mohamed Harbi, ne figure même pas dans le nouveau Bureau

politique, composé de ministres, de militaires, de chefs de clan. Il était impossible de choisir une direction plus incapable de traduire en actes l'« option socialiste ».

Le programme, à part certaines contradictions ou lacunes théoriques, aggravées par un amendement en faveur des sociétés d'« économie mixte », a un défaut essentiel : il lui manque encore une force sociale capable de lui donner la vie. Il ne peut être, dans le contexte actuel de l'Algérie, qu'une traite tirée, soit démagogiquement, soit hardiment, sur l'avenir.

Décevant ce Congrès ? Oui, certes. Mais il ne ferme aucune porte. Des politiciens réticents et peu convaincus ont entériné le programme pour la seule raison qu'il avait la caution de Ben Bella. N'empêche que, désormais, ce programme engage le F.L.N. Il est une Charte, dont s'empareront, pour la traduire en acte, des militants sincèrement révolutionnaires.

Autour de Mohamed Harbi et des groupes d'amis de *Révolution Africaine* que le jeune leader de la gauche du F.L.N. se propose de créer à travers le pays, une avant-garde, composée d'intellectuels, d'étudiants, d'ouvriers de l'autogestion industrielle, est à la veille de se former.

De son côté, l'élite de l'émigration en France, actuellement en cours d'alphabétisation et de formation professionnelle, dans un environnement d'industrie moderne et d'organisation ouvrière, pourrait bien fournir, après retour au pays, les cadres nécessaires à la métamorphose du F.L.N. en un parti authentiquement socialiste.

Cette avant-garde, bien sûr, ne naîtra pas en un jour. Mais puisse son entrée en scène ne pas trop se faire attendre. Autrement pourrait empirer le marasme économique entretenu par l'impéritie et le manque de conscience socialiste.

*L'Action*, octobre 1964

## « RÉVOLUTION AFRICAINE » VICTIME DE L'ARABO-ISLAMISME

Le pouvoir personnel de Ben Bella est sollicité par deux courants contraires, l'un de droite, l'autre de gauche.

Le courant de droite est beaucoup plus agissant et redoutable, aussi bien à l'intérieur du régime que parmi ses ennemis déclarés des diverses oppositions. Tout se passe comme si ces derniers, devant l'insuccès de leurs attaques frontales, avaient choisi de porter la lutte, une lutte en sourdine et qui ne dit pas son nom, au sein même de l'appareil administratif et politique. En outre, le véritable clivage s'opère moins entre les divers clans rivaux qu'entre forces sociales. Le courant de droite est essentiellement anti-socialiste, thermidorien, fait de nouveaux riches et de profiteurs. Il a pris un masque : celui de l'« arabo-islamisme », de l'antimarxisme.

Il a démasqué ses batteries, dès avril, au congrès du F.L.N., où il a remporté un premier avantage : la désignation d'organismes dirigeants dominés par les conservateurs et d'où les authentiques socialistes étaient écartés. Depuis, son influence n'a cessé de croître. Le ministre de l'Economie tourne de plus en plus ouvertement le dos au socialisme et réserve ses bonnes grâces au secteur privé. La répression du putsch Chaabani a renforcé les positions du ministre de la Défense. Quant à Ben Bella, il se compare au Prophète et s'exprime à la première personne du pluriel. Sous la pression de la réaction, il vient d'enlever la rédaction de *Révolution Africaine* au leader de l'aile gauche, Mohamed Harbi.

L'importance de ce limogeage ne saurait être sous-estimée. Chacun sait, en Algérie, comme au dehors, que, sous la direction de Harbi, l'hebdomadaire avait pris une position courageuse, défendant l'autogestion contre ses détracteurs, dénonçant la corruption et le sabotage, n'hésitant pas à débusquer les ennemis du régime à l'intérieur du régime. Chacun a compris que le départ de Harbi a été arraché à Ben Bella par les « forces obscures » que Harbi a, sans trêve, combattues.

Par ailleurs, personne n'ignore que Harbi a été l'un des principaux — sinon le principal — rédacteur des thèses baptisées, depuis, Charte d'Alger. Son renvoi jette un doute sur la sincérité comme sur les

chances d'avenir de ce trop beau programme. Car de deux choses l'une : ou bien ceux qui lui ont confié le soin de le rédiger et qui l'ont, ensuite, entériné, ne l'ont fait que par démagogie et sans y croire réellement ; ou bien, les « forces obscures » apparues au congrès du F.L.N. sont en train de s'appliquer à vider la fameuse « Charte » de tout contenu socialiste. Dans les deux hypothèses, le départ de Harbi est lourd de signification.

Même en admettant que Harbi se trouvait parfois en flèche, que la marche vers le socialisme est objectivement freinée par de terribles handicaps tels que le manque de cadres et l'absence d'éducation politique, un hebdomadaire relativement indépendant vis-à-vis du pouvoir et consacré précisément à la formation de cadres, à la clarification de l'option socialiste, était, en Algérie, indispensable. La possibilité pour l'aile gauche du F.L.N. de s'exprimer librement faisait contrepoids à l'infléchissement totalitaire du régime, aux inconvénients du système du parti unique. Cette soupape de sûreté fermée, le régime risque de se figer dans un conformisme stérile.

Amar Ouzegane avait troqué son ancienne obédience stalinienne contre un arabisme verbeux et un nationalisme bourgeois délirant. Que va devenir *Révolution Africaine* sous sa houlette ? Les « forces obscures » vont vraisemblablement se l'annexer [1]. Déjà le premier numéro publié sous la nouvelle direction consacre plusieurs pages aux beautés des mosquées de Tlemcen...

Des postes honorifiques fort importants ont été, en compensation, offerts à Harbi. Il les a, jusqu'à présent, tous déclinés. Il n'est pas homme à se vendre pour un plat de lentilles. Il se réserve pour l'avenir. Nul doute que cette retraite forcée ne l'amène à méditer sur certaines des raisons de sa brusque chute. Brillamment intelligent et cultivé, Harbi a le défaut de ses qualités. Il a gaspillé ses talents et ses énergies à jouer les « père Joseph » de Ben Bella, à lui tenir la plume. Il s'est trop complu dans les hautes sphères du sérail pour trouver le temps d'organiser, à travers le pays, à la base, une avant-garde socialiste. Il est tombé, parce qu'il était, par sa propre faute, presque tout seul.

Or, avec ou sans Harbi, cette avant-garde socialiste est en train de naître. Elle forme le courant de gauche auquel je faisais allusion en commençant. Pour l'instant le courant de droite est, certes, beaucoup

1. Nommé sous Ben Bella, Ouzegane sera renvoyé de l'hebdomadaire par Boumediene et prendra le chemin de l'exil. [Note de 1973.]

plus puissant et ostensible, mais son insolence même ouvre les yeux aux plus attentifs des travailleurs et des étudiants, contribuant à leur radicalisation. Une aile marchante de l'autogestion industrielle s'est manifestée, s'est elle-même découverte, au congrès de l'autogestion de mars. De sa propre initiative, elle a publié un *Bulletin intérieur de l'Autogestion,* organe de liaison entre les diverses entreprises autogérées, dont le n° 1 a paru et dont le n° 2 va sortir prochainement. Depuis quelques mois, l'U.G.T.A. a changé de visage. La centrale syndicale a cessé d'être un appendice docile du parti unique. La lutte de classes y a pénétré. Sous la pression de la base, un certain nombre de grèves ont été déclenchées dans le secteur privé et réussies. Les congrès des diverses fédérations professionnelles et d'unions régionales, comme celle, tout récemment, du Grand Alger, ont révélé un véritable militantisme, en même temps que de vives critiques étaient lancées à l'adresse d'un pouvoir qui n'est socialiste que de nom. Enfin, la « restructuration » du parti, c'est-à-dire le passage au crible de ses membres et des demandes d'adhésion, si, en trop de localités, elle n'a pas sensiblement modifié la composition petite-bourgeoise du F.L.N., dans d'autres elle a donné lieu à un véritable soulèvement de la base ouvrière et paysanne contre les anciens « collaborateurs » et contre les profiteurs.

Il y a dans l'Algérie d'aujourd'hui un tel fossé entre les mots et les actes, entre l'option socialiste et la pratique anti-socialiste, entre la prospérité d'une nouvelle caste dirigeante et la misère généralisée, que l'aile gauche, malgré l'existence d'une forte poussée à droite, a de réelles chances de développement.

Puisse-t-elle s'organiser avec méthode et persévérance, puisse-t-elle trouver, dans son sein, des hommes capables de lui donner l'impulsion.

## *L'Action*, novembre 1964

### LE JEU DE BASCULE CONTINUE

Bien présomptueux serait celui qui se risquerait à émettre un jugement global et sans appel sur l'évolution de la situation algérienne, tant les choses demeurent fluides, contradictoires, et tant le pouvoir personnel continue son jeu de bascule, de type bonapartiste, entre forces divergentes.

La droite a encore marqué un point. Après celle de Harbi, c'est la disgrâce d'Ali Zamoum, le jeune préfet dynamique de Grande Kabylie. Il s'était attiré des inimitiés au sein de la bureaucratie F.L.N. en osant faire élire les membres locaux du parti par la base populaire ; et il avait défié l'appareil paralysant de l'Etat en reconstruisant son « département-pilote » à coups de « débudgétisations ». Voici donc limogé ce préfet pas comme les autres.

Cependant un virage à gauche semble, à nouveau, se dessiner. Harbi demeure le conseiller du Président, lequel a prononcé plusieurs discours fort énergiques. A Laghouat, à l'occasion de la mise en marche des travaux de l'oléoduc « cent pour cent algérien », il a fustigé ceux qui se croient encore à l'époque du pillage colonial, fait justice de la légende selon laquelle l'exploitation du pétrole relèverait d'une science dont seules les sociétés capitalistes auraient le secret. En rompant avec un certain groupe d'affairistes qui ne voulait point se contenter d'une participation minoritaire, en construisant lui-même le pipeline, le gouvernement algérien, comme l'a souligné Ben Bella, a dit non au néo-colonialisme.

Au congrès de la Fédération des travailleurs du pétrole, le chef de l'Etat s'est déclaré partisan dans les entreprises nationales d'une cogestion par les syndicats ouvriers, solution qu'il préfère à un « capitalisme d'Etat ». Pour les entreprises privées, il a annoncé une réglementation nouvelle des comités d'entreprise. Passant des paroles aux actes, il a fait intervenir à Hassi-Messaoud la police locale pour convaincre la Compagnie Française des Pétroles de laisser pénétrer dans son enceinte trois responsables syndicaux.

Sur le plan de la Défense nationale, l'énergie gouvernementale, par contre, est plus contestable. L'Armée a été considérablement renforcée par des chars soviétiques, des Mig et tutti quanti. Pour peu que la

Commission d'arbitrage de l'O.U.A., qui est sur le point de rendre sa sentence, ne donne pas entièrement raison à la thèse algérienne, une nouvelle tension serait à craindre aux confins marocains. Ben Bella, bien qu'il assure avoir fait son profit des sévères leçons de l'an dernier, pourrait être tenté, à titre de diversion, de pincer à nouveau la corde chauvine. De son côté, le colonel Boumediene ne serait peut-être pas fâché de prendre sa revanche sur le demi-échec d'octobre 1963 et de renforcer, par quelque exploit militaire, sa position, déjà trop bien assise, au cœur du régime.

La dynamique de l'indépendance est une arme à double tranchant : positive, lorsqu'elle balaie les dernières séquelles du colonialisme ; négative, si elle inspirait à un pays lourdement obéré sur le plan économique une politique de panache, non seulement risquée, mais ruineuse.

*L'Action,* janvier 1965

## L'ALGÉRIE A HUE ET A DIA

La jeune république démocratique et populaire continue d'être tirée à hue et à dia, d'un côté par une avant-garde ouvrière-paysanne qui prend au sérieux l'option socialiste, de l'autre, par un conservatisme petit-bourgeois, qui se dissimule sous le couvert de la religion. Un incident significatif s'est produit il y a quelque temps. L'organe des syndicats ouvriers, *Révolution et Travail,* avait accueilli pour son édition en langue arabe, un article ouvertement et même outrancièrement anti-socialiste. Cet article avait été, paraît-il, inspiré par un chef de file de l'« arabo-islamisme », qui est en même temps, ô paradoxe, un des secrétaires nationaux de l'U.G.T.A., le remuant Safi Boudissa.

Le personnage n'en était d'ailleurs pas à sa première incartade. A la fin de mars dernier, dans un autre numéro du même journal, qui avait paru le jour même de l'ouverture du congrès de l'autogestion industrielle, il avait déjà rédigé, sous un nom d'emprunt, une longue « lettre de lecteur » vouant aux gémonies les socialistes « scientifiques » et, contre eux, appelant à la rescousse les héros morts pour l'indépendance.

Cette fois la mesure était comble. Le programme du parti était bafoué. Le responsable de l'Orientation au Bureau politique, Zahouane, qui penche vers la gauche, empêcha aussitôt la distribution du journal contenant l'article et en fit même arrêter l'auteur, Chafaï, pendant quarante-huit heures. Ce curieux incident a mis, pour la première fois, en lumière les sentiments véritables de la réaction à l'intérieur du régime à l'égard de l'option socialiste, en même temps que la lutte de classes qui scinde l'équipe dirigeante.

Au sein de la commission préparatoire qui rédigea la Charte d'Alger, l'aile gauche s'était trouvée devant un dilemme : ou bien mettre les antisocialistes au pied du mur, en les obligeant à se démasquer par un décompte des voix, ou bien éviter l'affrontement public et masquer le désaccord au moyen de subtiles formules transactionnelles.

La première solution comportait le risque de voir reporter à des jours meilleurs une option socialiste que la majorité du congrès F.L.N. ne portait pas dans son cœur, mais elle aurait eu, au moins, l'avantage de confronter l'avant-garde populaire avec la vérité et, ce faisant, de l'inciter à se battre. La seconde solution avait, certes, le mérite de sauver, au moins sur le papier, d'assez larges pans du programme socialiste et de contraindre ainsi les conservateurs à s'en faire eux-mêmes les propagandistes, mais elle avait le grave inconvénient d'entretenir la confusion, de dissimuler la véritable nature d'un régime hétéroclite et d'endormir le peuple avec de fallacieuses promesses.

La seconde solution fut, hélas, adoptée. La gauche esquiva le combat ; elle s'abstint, en commission, de faire mettre aux voix les points les plus litigieux, sur lesquels, à coup sûr, elle aurait été mise en minorité. Finalement le prestige personnel du président Ben Bella, d'une part, la soif de justice sociale des miséreux, d'autre part, firent entériner par le congrès un texte de compromis quelque peu démagogique. Ce programme qu'il n'avait pas endossé de gaîté de cœur, le conservatisme « arabo-islamique » n'a pas cessé, depuis, de l'embrasser pour mieux l'étouffer. Le caractère sournois de cette opposition ne permettait guère de prendre ses meneurs de jeu en flagrant délit d'hétérodoxie contre-révolutionnaire. L'imprudent article a crevé l'abcès.

Cet incident devait avoir des rebondissements non moins significatifs. Boudissa a les reins solides. Il estime qu'il peut tout se permettre. Il a la faveur de certains éléments de l'armée, ceux-là mêmes qui ont soustrait à l'autogestion paysanne quelque 60 000 hectares de

bonnes terres nationalisées pour les soumettre à une gestion caporalisée. Par ailleurs, l'A.N.P., grâce à de copieuses commandes d'équipements militaires, fait prospérer les pseudo-« coopératives » montées en chaîne par Boudissa. Au temps où Mohamed Harbi était encore une puissance, puisqu'il avait l'oreille de Ben Bella, et jouait un rôle prépondérant dans la rédaction de la Charte d'Alger, Boudissa et ses compères de l'armée l'avaient menacé, s'il continuait à se mettre en travers de leur route, d'une « balle perdue ». Ni ce langage anachronique, ni l'incident de *Révolution et Travail* n'ont pu nuire à Boudissa. A l'occasion du dernier remaniement ministériel, il a opéré un brillant rétablissement : l'appui de l'armée lui a fait obtenir le portefeuille du Travail.

En sens inverse, la prise de conscience de l'avant-garde ouvrière et paysanne se précise. Les doléances exprimées aux divers pré-congrès régionaux du syndicat des Travailleurs de la terre ont amené Ben Bella à reconnaître, avec contrition, dans son discours du premier novembre, qu'aucune des revendications formulées, il y a un an, par le congrès des paysans, et, plus récemment, par celui de l'autogestion industrielle, ne sont entrées en application. Le congrès des Travailleurs de la terre qui s'est tenu à Noël, sera suivi, à bref délai, par le deuxième congrès national de l'U.G.T.A., qui pourrait peut-être sonner le glas de l'actuelle direction de la centrale syndicale, réparant ainsi le mauvais coup perpétré par Khider et Boumaza au premier congrès de janvier 1963, contre la direction précédente.

L'autogestion progresse malgré les dénigrements de ses adversaires, en dépit d'un certain nombre de faiblesses inévitables dans les circonstances et dans l'ambiance où elle se déroule. Dernièrement Ben Bella annonçait que les terres dégagées par la réforme agraire à venir seraient, non pas confiées à la petite propriété privée, mais autogérées. De leur côté, les fellahs de la région montagneuse du Titteri, au sud-est d'Alger, viennent de prendre l'initiative d'arracher les bornes qui délimitaient leurs parcelles, hier encore jalousement encloses, et de les exploiter en commun. *Révolution Africaine* du 5 décembre observe, à juste titre, que « le socialisme en Algérie est une réalité présente partout, même dans les campagnes les plus reculées. »

Partout, oui, sauf dans l'appareil de l'Etat et du Parti, où les socialistes ne constituent encore qu'une minorité. Mais une minorité à qui la pression populaire permettrait de gagner peut-être davantage

de terrain si elle n'hésitait plus à coordonner son action, à s'organiser, à établir le contact avec les éléments dynamiques qui commencent à s'affirmer dans les ateliers comme dans les fermes et, à la base, dans les syndicats comme dans les khasmas du Parti.

## *La Révolution Prolétarienne,* janvier 1965

### UN CONGRÈS SCANDALEUX

Les 25, 26 et 28 décembre 1964 s'est tenu à Ben Aknoun, près d'Alger, le congrès constitutif de la Fédération des Travailleurs de la terre. Il a été marqué par de très vifs incidents.

L'an dernier, à la fin d'octobre 1963, avait eu lieu le premier congrès de l'autogestion agricole. Les paysans s'y étaient exprimés directement, sans encadrement ni le truchement d'aucune organisation. Aussi avaient-ils pu adresser aux diverses bureaucraties qui paralysent et étouffent l'autogestion les critiques les plus rudes.

Cette année, le régime n'a pas osé renouveler l'expérience et il a jugé plus prudent de faire encadrer la paysannerie autogestionnaire par une organisation syndicale, récemment créée au sein de l'U.G.T.A. Mais la pression de la base ayant radicalisé la fédération naissante, le ministère de l'Agriculture et son émanation, l'Office National de la Réforme Agraire, qui contrôle de plus en plus l'autogestion, n'ont pas hésité à manœuvrer pour opposer à l'U.G.T.A. un massif contrepoids bureaucratique.

Le coup avait été monté par le député Bouchafa Belkacem, commissaire départemental de l'O.N.R.A. pour le département d'Alger. Grand ami d'Ali Mahsas, ministre de l'Agriculture, auquel il doit son poste, ce personnage a une conception autoritaire, anti-démocratique, bureaucratique, de l'autogestion. Depuis deux ans il n'avait cessé de contrecarrer l'organisation des travailleurs agricoles par l'U.G.T.A., persécutant les cadres moyens des unions syndicales locales, essayant de leur interdire l'accès des fermes, etc. Il avait en effet le dessein bien arrêté de prendre en main la direction de la fédération naissante afin

de préserver l'O.N.R.A. de la pression énorme qu'une organisation syndicale de 200 000 travailleurs n'aurait pas manqué d'exercer sur elle. Tout comme au fameux congrès de l'U.G.T.A. de janvier 1963, l'intrusion de chômeurs non syndiqués avait permis le renversement d'une direction jugée trop indépendante à l'égard du régime, Bouchafa Belkacem manigançait une invasion du congrès des Travailleurs de la terre par des éléments non producteurs, en l'espèce, par des bureaucrates de l'O.N.R.A. et du ministère de l'Agriculture.

Mais la commission exécutive de l'Union régionale de l'U.G.T.A. avait tenté, quelques semaines avant le congrès, de déjouer la manœuvre qui se dessinait en s'opposant publiquement à l'invasion projetée. Ce fut en vain. A la veille même de l'ouverture des assises syndicales, l'O.N.R.A. osa faire distribuer un mandat de congressiste, signé, sur l'ordre d'Ali Mahsas, par le Bureau politique, à près de trois cents délégués des différentes bureaucraties dépendant du ministère de l'Agriculture !

Aux portes du congrès, ces intrus s'affrontèrent, dès la première heure, aux quelque 400 délégués, ouvriers agricoles authentiques, élus régulièrement dans des unions locales et régionales de l'U.G.T.A., sur la base d'un délégué pour six domaines, soit pour 8 000 travailleurs en moyenne. Des discussions animées s'engagèrent entre les deux groupes. Durant deux heures, les dirigeants de l'U.G.T.A. et ceux des délégués de la bureaucratie se heurtèrent. Finalement l'U.G.T.A. capitula, malgré l'opposition des délégués syndicalistes de la base et, à 11 heures, la séance s'ouvrit, avec retard, en présence de l'ensemble des postulants congressistes, producteurs et bureaucrates confondus.

Ensuite, les instigateurs de la manœuvre réussirent à constituer dans les coulisses une commission de coordination : Bureau politique, U.G.T.A., O.N.R.A., qui tira les ficelles de tout le congrès. Mais les délégués de la base menaçaient de quitter la salle si les non-producteurs continuaient, au-delà de la séance d'ouverture, à participer au congrès. Ben Bella, ménageant comme toujours la chèvre et le chou, convint que « certains avaient outrepassé les limites de leurs fonctions », tout en couvrant, en même temps, son vieil ami Ali Mahsas : « Mahsas, s'écria-t-il, est membre du Bureau politique et personne n'a à lui apprendre ce qu'il doit faire. »

En fin de compte, après une longue interruption qui ajourna jusqu'à 16 heures l'ouverture de la séance de l'après-midi, les trois cents intrus

demeurèrent au congrès et, grâce à eux, la direction de la nouvelle fédération tomba, comme l'avaient manigancé les auteurs du complot, dans les mains de l'O.N.R.A. Le secrétaire général désigné par le « congrès » n'est autre que le commissaire de l'O.N.R.A., à Al Asnam (Orléansville), Bouchebouba, un des pires adversaires de l'autogestion authentique.

Mais cet incident a eu des conséquences beaucoup plus importantes que le simple contrôle d'un congrès. Il a provoqué un très vif éclat au sein même du Bureau politique. Dès la veille du congrès, le responsable de la commission d'Orientation du F.L.N., Hocine Zahouane, avait fait parvenir à la presse une directive imprimée, développant l'idée que les syndicats des Travailleurs de la terre devaient être composés et dirigés uniquement par les producteurs, par « ceux qui sèment, qui récoltent, qui labourent ». Désavoué par les intrigants du ministère de l'Agriculture, Zahouane n'hésita pas, avant la clôture des assises, à prendre publiquement position contre la bureaucratie et à dénoncer le scandale du congrès encore en cours. Dans un article paru dans les trois quotidiens d'Alger du 28 décembre, il écrivit : « Si des gestionnaires au service de l'Etat des travailleurs, donc dépendant des travailleurs et non pas se situant au-dessus d'eux, s'introduisent dans les syndicats des producteurs et les caporalisent, alors il n'y a pas de socialisme, il y a simplement changement de forme dans l'exploitation des travailleurs. » Et Zahouane insistait pour « que les producteurs soient réellement des producteurs maîtres de leur production et non pas seulement une marchandise qui pourrait être manipulée à des fins étrangères au socialisme. »

Pour la première fois la lutte des classes, qui depuis longtemps se déroulait en sourdine au sein du Bureau politique, est apparue au grand jour. Pour la première fois l'aile socialiste, animée par Hocine Zahouane, Mohamed Harbi et Abdelaziz Zerdani, a eu le courage de prendre ouvertement ses responsabilités. L'union sacrée de façade qui avait enfanté la fameuse Charte d'Alger a fait place à la minute de vérité.

Appuyée solidement sur les autogestionnaires du secteur socialiste, l'aile marchante engage la bataille — une bataille qui pourrait bien aboutir à une scission au sein du parti unique où, trop longtemps, ont cohabité, dans la confusion et le mensonge, les partisans sincères et les adversaires sournois du socialisme.

## *La Révolution Prolétarienne,* février 1965

### UN ARTICLE ANTI-SOCIALISTE

Dans l'édition arabe de *Révolution et Travail,* organe de l'U.G.T.A. du 26 octobre 1964, Hocine Zahouane, responsable de la commission d'orientation du F.L.N., put lire avec surprise une prétendue « lettre de lecteur », vouant aux gémonies « le socialisme instauré par le juif Karl Marx ». « Pourquoi donc, y lisait-on, tout ce bruit et ce remue-ménage autour de la lutte des classes ? Cette marchandise importée de Marx et de Lénine n'a pas de place dans l'Algérie musulmane, qui s'est confiée au destin et à la présidence de Dieu... Notre socialisme arabo-musulman refuse la lutte de classes, interdit l'abolition des classes, respecte la propriété privée. »

Le rédacteur en chef du journal « syndicaliste », T. Chafaï, fut, sur ordre de Zahouane, emprisonné pendant quarante-huit heures pour avoir inséré cette homélie et le journal lui-même fut saisi. Mais son véritable inspirateur n'était autre que Safi Boudissa, tout à la fois un des secrétaires nationaux de l'U.G.T.A. et l'affairiste douteux des prétendues « coopératives » de Blida.

Au dernier remaniement ministériel, Boudissa n'en a pas moins reçu de l'avancement : il est aujourd'hui ministre du Travail d'Algérie.

## 5 novembre 1965 [1]

### L'ALGÉRIE CAPORALISÉE ?

Le coup d'Etat militaire du 19 juin à Alger, sa soudaineté, alors que le président Ben Bella semblait, du moins vu de loin, à l'apogée de son prestige, le peu de résistance opposée aux usurpateurs, le rallie-

1. Cet écrit n'a pas paru dans un journal mais a tenu lieu de préface à une brochure rassemblant les articles qui, ici, le précèdent, publiée, au début de 1966, sous le même titre. La conclusion en a été abrégée et refondue. [Note de 1973.]

ment au colonel Boumediene de nombre d'anciens prébendiers du régime défunt, le cynisme avec lequel le pouvoir gaulliste, sous prétexte de « non-immixtion » a cru devoir entériner le fait accompli, le silence qui, depuis, est tombé sur l'Algérie, tout ce processus a surpris, désorienté la Gauche française. Même après plusieurs mois, elle a peine encore à le comprendre et à l'interpréter.

On va pourtant s'y essayer.

La guerre menée par l'Algérie pour son indépendance, tout comme celle menée jadis par la grande Révolution française contre la réaction européenne, a enfanté une armée, des chefs militaires, une forme spécifique de militarisme. Ce militarisme a trouvé son expression la plus achevée, la plus classique, non pas tant dans les maquis de l'« intérieur », disséminés, isolés, relativement peu militarisés et, de plus, en contact étroit avec la masse des paysans pauvres, que dans les armées de l'« extérieur », formées, entraînées dans des camps, selon les règles militaires traditionnelles, au Maroc et en Tunisie. Boumediene et sa clique sont le produit de ce caporalisme d'au-delà des barrages électriques, de ces légions inactives dont bien peu d'éléments parvenaient, au prix de quels sanglants sacrifices, à franchir, de temps à autre, les réseaux de barbelés, plantés par l'armée française.

Les maquis de l'intérieur avaient certes engendré, après l'indépendance, un autre mal, connu sous le nom de « wilayisme », c'est-à-dire de morcellement du pays en fiefs militaires autonomes et rivaux. Mais ce désordre fut assez vite réprimé ou résorbé ; il était moins grave et moins durable que le militarisme de l'extérieur et, au surplus, son éradication renforça grandement l'autre fléau.

Le F.L.N., sur le plan civil, avait formé, à Tunis, un gouvernement plus ou moins fantomatique, truffé de carriéristes et d'opportunistes, coupé du peuple algérien, nanti de fonds importants, se prélassant dans un vaniteux confort : le G.P.R.A. (gouvernement provisoire de la République algérienne).

Entre l'état-major du colonel Boumediene, où régnaient une organisation, une discipline bien militaires, et ce pouvoir civil en passe de s'endormir dans les délices de Capoue, le conflit était latent. Le G.P.R.A. penchait vers des compromis avec la puissance coloniale, le colonel était plus cassant. Au lendemain du « cessez-le-feu », la lutte prit une forme ouverte : les civils essayèrent de destituer les chefs militaires, qui entrèrent en rébellion. Au cours de l'été 1962, la querelle fut réglée par la force des armes : Boumediene, après des combats qui

coûtèrent un nombre assez élevé de vies humaines, l'emporta, à la fois sur le gouvernement rapatrié de Tunis et sur deux wilayas qui faisaient cause commune avec ce dernier. Le G.P.R.A. s'effondra. Se sentant incapable d'assumer à lui seul le pouvoir politique, le colonel, timide, introverti, peu enclin à affronter les foules, mais maître dans l'art de tirer les ficelles, de dissimuler et de ruser, poussa en avant un civil, que la répression colonialiste avait ceint d'une auréole : Ahmed Ben Bella.

En fait, on le saisit mieux aujourd'hui, Ben Bella n'eut jamais les mains libres : pendant près de trois ans, il fut l'instrument, le prisonnier, l'otage de Boumediene. Son « pouvoir personnel » n'était illimité qu'en apparence. Le président de la République ne pouvait rien sans l'appui de l'armée. Et cette dépendance, le colonel, devenu premier vice-président du Conseil, secondé par un certain nombre de ministres, ses créatures, dévoués aveuglément aux intérêts de l'armée, ne se gênait pas, en chaque occasion, pour la lui faire sentir, ou, si besoin était, pour la lui rappeler.

Mais le pouvoir civil essaya, tenacement, à maintes reprises, de se dégager de l'emprise du pouvoir militaire. Ben Bella usa de tous les moyens dont il disposait ou qui se présentaient. Il tenta de s'appuyer sur l'autogestion, sur l'avant-garde des masses laborieuses, sur l'aile gauche socialisante du F.L.N., sur quelques marxistes, venus du dehors. Il se créa une police parallèle face à la toujours plus envahissante Sécurité militaire. Il tenta de lever des milices populaires. Il joua les clans politiciens, les individus les uns contre les autres. Il élimina — ou s'apprêtait à éliminer — le plus grand nombre possible de ministres téléguidés par Boumediene ; ce qui l'amena finalement, faute de remplaçants aptes et sûrs, à monopoliser personnellement un nombre excessif de portefeuilles. Sur le plan extérieur, il joua, de même, les grandes puissances les unes contre les autres, tirant profit, fort astucieusement, de chacune d'elles en même temps qu'il s'assurait un très large et solide prestige par une politique d'envergure et d'audace en direction de l'Afrique noire, du monde afro-asiatique, de la Révolution cubaine, etc.

Les velléités d'indépendance de Ben Bella exaspéraient chaque jour un peu plus l'autoritaire et ambitieux Boumediene. Une lutte sourde, à tous les échelons de la hiérarchie administrative, et même sur le plan des rapports avec les puissances étrangères, était engagée entre le pouvoir militaire et le pouvoir civil. Depuis fort longtemps, le coup

d'Etat caporaliste se tramait, les mailles du filet se resserraient autour d'un président de la République de plus en plus isolé et bafoué. Dès 1963, Ben Bella ne se gênait pas pour confier à Nasser que le chef de l'A.N.P. « complotait » contre lui. A la veille du congrès du F.L.N., d'avril 1964, un diplomate étranger conseillait à un collaborateur marxiste de Ben Bella, d'origine grecque, Michel Raptis, de boucler ses valises. A fin septembre 1964, les nouvelles que nous recevions étaient si alarmantes que je crus devoir, avec Laurent Schwartz, télégraphier, dans un pays où il était de passage, au même Michel Raptis pour l'exhorter à ne pas retourner à Alger.

Au cours des premiers mois de 1965, l'investissement du pouvoir présidentiel par le fourbe ministre de la Défense alla grand train. Les ministres étaient circonvenus un à un, dressés contre Ben Bella, leurs rancunes contre ses justes réprimandes attisées, certains mis dans la confidence de la conjuration. Jusqu'au sein des forces supposées fidèles au Président, telle sa garde personnelle, on avait réussi à glisser de jeunes agents de la Sécurité militaire, hâtivement recrutés. Le Comité Central, les services du Bureau politique, les Fédérations départementales du F.L.N., déjà « boumedienistes » en puissance, étaient, toujours davantage, noyautés. Le parti unique n'avait pas été démocratiquement « restructuré » et épuré : en conséquence, ses subdivisions locales étaient truffées, le plus souvent, de notables, de commerçants, de bureaucrates cupides, corrompus ou, tout simplement, paresseux.

Se voyant au bord du précipice, le Président aurait, dit-on, fait un sondage auprès de l'Elysée, afin d'être renseigné sur l'attitude éventuelle de Paris en cas de coup de force. C'est cette démarche secrète qui formerait le principal chef d'accusation de Boumediene, celui de « haute trahison ». Mais le colonel, fort embarrassé, vient d'expliquer, dans une interview à un journal égyptien, que «pour des raisons bien déterminées » il ne lui était pas possible d'expliquer en quoi consistait la « haute trahison ». Ses excellents rapports avec le monarque français lui interdisent, sans doute, de mettre les points sur les i. Si bien que le chef légal de l'Etat algérien — en admettant que le régime de fait actuel se perpétue — serait voué à une séquestration éternelle, pour un « crime » sur lequel il n'aurait jamais été jugé, sur lequel la junte au pouvoir n'aurait jamais daigné faire la lumière.

Pourquoi la lutte sourde entre les deux têtes de l'Etat se prolongea-t-elle si longtemps ? Pourquoi les deux antagonistes (dont chacun rêvait

et se vantait d'avoir la tête de l'autre) firent-ils preuve d'une aussi incroyable patience ? Parce qu'ils étaient, en dépit de leur permanente querelle, objectivement solidaires, parce que l'un pouvait difficilement se passer de l'autre, parce que la figure de proue de l'homme providentiel, inégalable dans l'art de s'adresser au peuple et de conserver son audience, paraissait tout aussi nécessaire au régime dans son ensemble que la formation et l'entretien d'une armée relativement importante, bien dressée, munie d'un équipement moderne, absorbant quelque 30 % du maigre budget algérien et qui, dans le chaos de la naissance d'une Algérie nouvelle, était pratiquement la seule force véritablement organisée du pays. Ce furent des détachements de l'A.N.P. qui encerclèrent, en mars 1963, les très grands domaines de la colonisation européenne, pour les socialiser.

L'existence de l'A.N.P. servait, d'ailleurs, aussi bien la politique de prestige de Ben Bella que les desseins ténébreux de Boumediene, nostalgique d'une dictature militaire. On le vit bien, en 1963, lorsque le conflit algéro-marocain fut pour le Président l'occasion de tirer profit d'une atmosphère d'« union sacrée », tandis que le ministre de la Défense exploitait cette guerre absurde à ses fins personnelles, soufflant sur le feu, outrepassant les instructions du Chef de l'Etat au lendemain de l'armistice de Bamako. Alors que de son quartier général à Colomb-Béchar, Boumediene jouait (d'ailleurs fort mal) les césars et les napoléons, Ben Bella, à Alger, endossait — et faisait endosser à ses ministres — le treillis kaki.

Le tandem Ben Bella-Boumediene reposait essentiellement sur le fait qu'en gros les objectifs politiques des deux hommes n'étaient pas fondamentalement différents. L'un et l'autre s'efforçaient de maintenir l'Algérie dans un fragile équilibre entre deux forces, pour eux deux, également menaçantes : d'une part, la contre-révolution des possédants autochtones, qui ne se consolaient pas d'avoir été empêchés de mettre la main sur les « biens vacants » et qui ne pardonnaient pas les spoliations, les vexations ou menaces dont ils avaient été l'objet ; d'autre part, l'enthousiasme avec lequel les bénéficiaires de l'autogestion avaient accueilli les mesures de socialisation et la forte pression exercée par eux pour en élargir, d'une façon jugée prématurée, le champ.

Boumediene comme Ben Bella entendaient exercer une dictature de type bonapartiste et totalitaire sur le peuple algérien, à mi-chemin entre les deux extrêmes qui viennent d'être sommairement définis. Sur le plan de la politique extérieure, même aspiration, chez l'un et chez

l'autre, à un savant équilibre entre les pays capitalistes et les pays socialistes, entre les tendances divergentes du tiers monde.

Mais la rivalité de plus en plus aiguë qui opposait le pouvoir civil au pouvoir militaire fit souvent dévier l'un et l'autre de cette ligne médiane. Ben Bella, pour faire échec à Boumediene, fut tenté, par moments, de faire des concessions relativement audacieuses à son aile gauche. Boumediene, pour contrecarrer Ben Bella, eut tendance, de temps à autre, à saboter les ouvertures à gauche du Président de la République et à courtiser, dans une certaine mesure, les forces sociales réactionnaires, camouflées sous l'étiquette de l'« arabo-islamisme ».

Toutefois, le trop habile jeu de bascule de Ben Bella manquait de centre de gravité. Le fléau de la balance, en dépit de son empirisme, de ses improvisations, de ses brusques revirements, penchait plus lourdement d'un côté que de l'autre. Le Président, à travers ses déconcertants zig-zags, était, de fait, en repli constant devant Boumediene et les forces de conservation sociale. Déjà en octobre-novembre 1963, son conseiller pour les questions sociales, Michel Raptis, avait été plus ou moins mis à l'écart, ne parvenait plus à approcher le « patron », tandis que le Bureau d'Animation du secteur socialiste, qui avait été le guide de l'autogestion naissante, était liquidé sous la pression du ministre de l'Agriculture, Ali Mahsas. Les avis, les rapports de Raptis, dans lesquels il lançait de lucides avertissements, poussait de prophétiques cris d'alarme [2], étaient de moins en moins appréciés ou écoutés.

Quand, pour ma modeste part, je réussis, au début de décembre 1963, à obtenir une brève audience à la villa Joly, pour remettre au président un rapport qui était le fruit d'un mois de pérégrinations et d'observations à travers le pays et les entreprises autogérées, j'eus l'impression d'être en présence d'un homme buté, plus ou moins circonvenu contre mes conclusions par Ali Mahsas et le ministre de l'Industrie et du Commerce, Bachir Boumaza.

Les mêmes pressions de la droite firent ajourner indéfiniment par Ben Bella le projet de loi sur la réforme agraire, dont, pourtant, Michel Raptis avait reçu mission de rédiger les termes dès janvier 1964. Pour tenter de sauvegarder sa position vis-à-vis de Boumediene et de la droite, le Président largua, un à un, ses meilleurs conseillers socialistes, faisant ainsi le vide autour de lui, ou les remplaçant par des flagorneurs, des médiocres, voire, sous leur masque, de dangereux adversaires. C'est

2. *Cf.* Raptis, *op. cit.* [Note de 1973.]

du congrès du F.L.N. d'avril 1964, tenu à huis clos, que date probablement la défaite de Ben Bella devant Boumediene. Le colonel Chaabani, un ambitieux, doublé d'un imbécile, s'était à la tribune, lancé — ou avait été lancé — à l'assaut du ministre de la Défense. Sa philippique avait été, dit-on, pauvre et creuse, et le premier vice-président du conseil n'avait pas eu de peine, en séance de nuit, à lui assener une cinglante réplique, qui fut ovationnée. De ce moment, l'armée et ses alliés de droite avaient dominé le congrès. Lorsqu'il fut procédé à la désignation des organismes directeurs, le leader de la gauche, Mohamed Harbi, fut évincé. Dans un article, pour le moins prématuré de *Jeune Afrique,* un journaliste français, Albert-Paul Lentin, avait présenté Harbi comme le *coming man* et laissé entendre qu'il pourrait se voir attribuer un important portefeuille ministériel, l'Economie ou la Planification. Harbi, lâché par Ben Bella, ne fut pas même élu au Bureau Politique.

Au mois d'août survint la malheureuse affaire Chaabani, lequel, après avoir été utilisé plus ou moins adroitement par Ben Bella contre Boumediene, fut machiavéliquement acculé par le ministre de la Défense à une mutinerie, absurde et avortée. Ben Bella, se sentant en état d'infériorité, crut se racheter en retirant à Mohamed Harbi, bête noire de l'armée, la direction de l'hebdomadaire *Révolution Africaine,* organe de l'option socialiste algérienne. Le terrible colonel n'avait-il pas posé l'alternative : « Ce sera moi ou lui ? » Plus tard c'était la disgrâce d'Ali Zamoum, jeune préfet de la Grande Kabylie, qui avait tenté, audacieusement ou prématurément, de démocratiser le F.L.N. dans sa région, et qui tombait, victime, à la fois de la coalition des politiciens locaux nantis et de l'aile droite du pouvoir.

La légèreté avec laquelle le Président congédiait, brimait, rétrogradait ou humiliait ses collaborateurs de l'aile gauche, de même que certains militants syndicalistes, avait fini par éveiller, jusque parmi ses proches, une certaine méfiance. Ses professions de foi « socialiste » cessaient, peu à peu, d'être prises pour argent comptant.

A force de louvoyer, Ben Bella s'exposait à un effritement de l'appui populaire qui avait été, et demeurait, son principal atout. En juillet 1964, alors que, pour lui, rien encore n'était vraiment perdu, je crus devoir l'adjurer par télégramme, de consolider l'avantage (au moins apparent) qu'il avait remporté, par l'adoption de la Charte d'Alger, au congrès du F.L.N. d'avril « en s'évadant des jeux mineurs des clans,

dont le peuple était excédé, pour s'identifier pleinement avec les masses populaires. »

Faute d'avoir l'audace et la conviction qui lui eussent permis cette option irréversible, Ben Bella, avec à sa suite toute l'équipe au pouvoir, s'appliquait à jeter la confusion dans le camp de ses propres partisans. Il noyait le poisson. Il ne présentait jamais les rapports de force sous leur jour véritable. Il s'abstenait de tracer une ligne claire de démarcation entre les classes, entre les non-possédants et les possédants, entre les producteurs et les parasites. Il jouait constamment sur les deux tableaux. C'est ainsi que l'on faisait « expliquer » au peuple, comme un certain jour sur la place des Martyrs, la Charte d'Alger, à la fois par un réactionnaire fieffé, porte-drapeau de l'« arabo-islamisme », tel que Mohammedi Saïd, et par Hocine Zahouane, leader de l'aile socialisante du Bureau Politique. Le Président dénonçait, en d'innombrables homélies, les « saboteurs » et les « contre-révolutionnaires », mais toujours dans le vague, et sans les désigner plus précisément. Les masses ne savaient pas pour qui et contre qui elles avaient à se battre. La lutte au couteau entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire lui était cachée soigneusement (elle n'apparaît pas une seule fois dans l'autobiographie que Robert Merle a recueillie de la bouche de Ben Bella et qui a été publiée [3]). Le coup d'Etat du 19 juin laissa le peuple aussi pantois que jadis celui du 9 Thermidor en France. Ben Bella, comme autrefois Robespierre, avait, un peu trop, brouillé les cartes.

Mais fut-il le seul coupable ? Peut-être les cartes étaient-elles déjà brouillées depuis fort longtemps, depuis le Premier Novembre 1954 ou, si l'on veut remonter encore plus haut, depuis les luttes intestines au sein du M.T.L.D.

Le putsch a eu comme origine directe un nouveau coup de barre à gauche que s'apprêtait — trop tard — à opérer le Chef de l'Etat, en même temps qu'il s'était décidé, enfin, à éliminer du gouvernement le bras droit de Boumediene, le louche Bouteflika, devenu — on en avait les preuves à la villa Joly — l'agent patenté du capitalisme occidental. Tout laisse penser que, sans cette brusque aggravation de la querelle, où, poussé par son ministre, Boumediene, à tort ou à raison, se crut lui-même menacé, le ministre de la Défense aurait hésité à sauter le pas, à se lancer dans l'aventure de l'illégalité et de la force brutale. A

3. Paris, 1965.

l'inverse, c'est parce qu'il crut jusqu'au bout à la « sagesse » du colonel, que Ben Bella ne prit pas trop au sérieux les préparatifs ou les rumeurs de putsch, et se laissa, naïvement, kidnapper.

Ben Bella une fois destitué, le colonel usurpateur s'est efforcé, plus ou moins, de continuer la politique de son prédécesseur, politique à laquelle, au surplus, en sa qualité de premier vice-président du conseil et ministre de la Défense, il avait été étroitement et constamment associé. Dans aucune des déclarations du prétendu Conseil de la Révolution n'apparaît une innovation quelconque, l'esquisse d'un programme original. On n'y trouve qu'une interminable et harassante polémique personnelle contre les faits et gestes du Président séquestré et mis, de ce fait, dans l'impossibilité de répondre. Polémique, le plus souvent partiale et injuste, car la responsabilité des déficiences administratives, économiques, etc. du précédent régime aurait dû être supportée aussi bien par l'ancien premier vice-président que par l'ancien président et, encore bien plus, par les deux ministres, demeurés au pouvoir, qui détenaient les portefeuilles économiques : Boumaza et Mahsas, tous deux saboteurs de l'autogestion. D'autre part, les manœuvres « déloyales » reprochées à Ben Bella dans ses rapports avec l'armée avaient été des parades, plus ou moins heureuses, par lesquelles le Président avait tenté de riposter au sabotage exercé en permanence par les militaires, dans tous les domaines, à tous les échelons, pour le contrer, pour gêner ses initiatives personnelles, l'empêcher de capitaliser à son seul profit les quelques succès remportés par le régime.

Cependant, la « force des choses » a poussé le colonel Boumediene, depuis le 19 juin, à dévier assez sensiblement de la ligne médiane du régime précédent. Il s'est passé pour lui quelque chose qui ressemble fort à ce qui était advenu, au cours de la grande Révolution française, à certains des Thermidoriens. Ni Billaud-Varenne, ni Collot d'Herbois, pour ne citer que ces deux membres du Comité de Salut public, n'avaient conscience qu'en renversant le « despote » Robespierre, ils allaient ouvrir les vannes à la contre-Révolution. Mais la chute du pouvoir personnel fut le signal d'un formidable déferlement de toutes les forces réactionnaires, longtemps contenues et avides de prendre leur revanche. Les Thermidoriens, incapables de colmater la brèche, furent entraînés par ce torrent comme fétus de paille.

En dépit des différences d'époque et de pays, quelque chose de ce genre pourrait bien être en cours en Algérie. La chute du symbolique

Ben Bella, de l'homme dont le nom était devenu synonyme d'autogestion et d'option socialiste, a fait relever la tête à tous les possédants algériens, comme à leurs alliés du capitalisme international. Trois jours après le coup d'Etat militaire, le directeur de *Révolution Africaine,* Amar Ouzegane, exprimait de vive voix aux rédacteurs du journal ses craintes à ce sujet : il devait assez vite tomber en disgrâce. L'hebdomadaire *Révolution et Travail,* dans son numéro du 10 septembre 1965, osa pousser un véritable cri d'alarme contre certains éléments qui pourraient bien profiter de l'opération du 19 juin pour « se ruer à l'assaut du pouvoir ».

En outre, l'anticommunisme systématique du régime du 19 juin, ses imprécations contre le « socialisme scientifique », l'arrestation, la torture de nombreux militants socialistes ou socialisants, tant parmi l'avant-garde du F.L.N. que parmi les coopérants français d'extrême-gauche, a fait pencher la balance du régime du côté de la contre-Révolution. Certaines mesures, telles que la restitution de l'usine socialisée Norcolor à son ancien propriétaire européen, tout comme la suspension, ordonnée par le ministre des Finances, des crédits aux entreprises autogérées, certaines déclarations de Boumediene sarcastiques à l'égard de l'autogestion, ont paru annonciatrices d'une politique antisocialiste.

Il ressortait aussi de l'interview accordée, en octobre 1965, par le colonel au quotidien égyptien *Al Ahram,* que le nouveau régime était impatient de replâtrer le programme du F.L.N., connu sous le nom de Charte d'Alger, notamment sa partie historique, où les nationalistes de la première heure, dynamiques certes, on le leur concédait, en matière de libération nationale, étaient dépeints comme s'étant montrés singulièrement fermés à toute option véritablement socialiste. Ce passage avait eu le don, au congrès d'avril 1964, d'irriter les suppôts de l'« arabo-islamisme » et leurs alliés de l'armée nationale populaire. Mais ils l'avaient laissé voter, avec l'arrière-pensée que ce texte n'était, après tout, qu'un chiffon de papier, une déclamation de plus, purement verbale et démagogique, comme il y en a eu tant en Algérie, pays méditerranéen, et qu'ils auraient finalement, comme la suite l'a prouvé, le dernier mot.

Cependant le coup de barre à droite actuellement en cours pourrait se heurter à certaines bornes : tout d'abord, la crainte, typiquement bonapartiste, du colonel Boumediene, d'être débordé par son aile droite ; ensuite, la résistance sourde, mais opiniâtre, que l'avant-garde populaire oppose à toute velléité d'attenter à l'autogestion.

Ici il convient de dire quelques mots sur l'actuel comportement du peuple algérien, et notamment de ses couches les plus avancées.

L'armée, en Algérie, n'a jamais été populaire et le colonel Boumediene a été longtemps l'homme le plus détesté dans son pays.

La carence des masses, au lendemain du 19 juin, s'explique par la soudaineté foudroyante du putsch et les moyens brutaux mis en œuvre pour mater toute résistance. Mais elle eut sans doute aussi pour cause partielle un sentiment de déception et de lassitude qui, quelque temps avant le coup d'Etat, avait commencé à gagner certaines couches populaires, et, notamment, l'avant-garde syndicaliste : sentiment entretenu par une propagande totalitaire, stéréotypée, artificielle, à laquelle le public croyait de moins en moins.

Une autre cause de malaise était le sabotage de l'autogestion, devant lequel Ben Bella s'avérait impuissant ou nonchalant. Les saboteurs réussirent à convaincre, à tort ou à raison, les bonnes gens que l'autogestion avait du plomb dans l'aile parce que Ben Bella ne la soutenait que mollement. La popularité du Président demeurait intacte, certes, dans les entreprises autogérées qui fonctionnaient de façon satisfaisante ; elle était chancelante dans les autres. C'est un des principaux inconvénients du pouvoir personnel qu'il concentre sur la tête d'un seul toutes les doléances, la responsabilité, non seulement de toutes les réussites, mais aussi de tous les échecs.

Si l'on prend un seul exemple, celui de la Coteintal, une coopérative de teintureries d'Alger, en autogestion, les méfaits du directeur, soutenu par le ministre Boumaza, découragèrent les travailleurs. N'étant capables de se référer qu'à l'exemple concret de leur propre entreprise, ils avaient tendance à fâcheusement généraliser. Les organismes de prétendue tutelle multipliaient contre eux les mauvais tours et les vexations. Leur réaction était simple et primitive : « C'est donc ça, le socialisme ? » Parce que l'autogestion fonctionnait mal chez eux, ils finissaient par douter, non seulement du président Ben Bella, mais du socialisme tout court.

Cependant le secteur autogéré était infime, sur le plan industriel, par rapport au secteur privé, où les patrons continuaient à faire la loi, encouragés et appuyés par le ministre de l'Economie, qui n'hésitait pas à gourmander les ouvriers en grève. Et, sur le plan agricole, les riches plaines enlevées aux gros colons français ne fournissaient du travail qu'à une minorité d'autogestionnaires, dont le nombre était relativement peu élevé par rapport à la masse des petits paysans

marginaux, continuant à mener une existence misérable, à la limite de la famine, dans les djebels : Kabylie, Aurès, Ouarsenis, etc. Ben Bella eut le tort de négliger, de sous-estimer, de visiter trop rarement, ces secteurs tragiquement déshérités de l'économie algérienne.

De tous les facteurs qui jouèrent contre le régime, le plus grave, sans doute, fut la détérioration accélérée de la conjoncture économique due à la fois aux difficultés de l'autogestion, au sous-développement de l'agriculture individuelle, au départ des Européens, à la pénurie de cadres qualifiés, de techniciens, de comptables, à la conspiration des possédants, à leur thésaurisation, etc. A la veille du 19 juin, Ben Bella était encore aimé par la grande majorité des Algériens. Il fut même accueilli avec enthousiasme au cours de ses dernières tournées provinciales, et la nouvelle de sa destitution suscita à Bône, Oran, etc., des émeutes écrasées dans le sang. Mais un doute avait commencé à se glisser dans les esprits chagrins. Un processus de démoralisation et de dépolitisation était amorcé. Boumediene vit que le moment était propice pour faire main basse sur le pouvoir et, depuis, il n'a cessé d'aiguiser, de nourrir, de retourner contre Ben Bella l'arme empoisonnée de la déception et du scepticisme.

A la tête des éléments qui, le 19 juin, ont réagi, vigoureusement et ostensiblement, en faveur du Président traîtreusement destitué, se rangèrent la fraction politisée de la jeunesse et les femmes.

Car Ben Bella semble avoir été plus populaire encore parmi les femmes que parmi les hommes. Tout d'abord, il leur avait entrouvert, avec prudence certes, mais non sans une certaine audace, la porte de leur émancipation en tant que sexe. Ensuite il possédait les dons naturels que les femmes apprécient : son physique avenant, son origine paysanne, sa simplicité, son art de parler au petit peuple, lui avaient gagné leurs cœurs. Le sexe faible a réagi, à sa façon, contre le nouveau régime : en s'abstenant de paraître en public. A Alger, les lycéennes refusèrent courageusement de prendre part au défilé du Premier Novembre 1965.

En dépit de la répression qui s'est abattue sur l'aile socialiste du F.L.N., notamment sur Mohamed Harbi et Hocine Zahouane, en dépit de la défection de certains leaders gauchistes tels que Abdelaziz Zerdani, qui a cru devoir accepter un portefeuille de la junte militaire, la combativité, à la base, de cette avant-garde ouvrière a survécu. Sans doute la centrale syndicale, l'U.G.T.A., n'a-t-elle pu éviter, entraînée par la défaitiste Fédération du F.L.N. du Grand-Alger — qui

porte une lourde responsabilité dans la réussite du putsch —, de faire, assez vite, sa soumission. Mais elle n'a baissé pavillon que contrainte et forcée, avec de fortes réticences, sous la menace d'une destitution de ses dirigeants, et, depuis, elle est loin d'être domestiquée. Son secrétaire général, Mouloud Oumeziane, brandit, dans les coulisses, des menaces de démission. Les numéros de l'hebdomadaire syndical *Révolution et Travail,* qui reparaît depuis le 10 septembre, ont laissé filtrer cette indocilité. L'un d'eux mérite particulièrement l'attention, celui du 22 octobre, dont l'éditorial se prononçait courageusement pour une défense inconditionnelle de l'autogestion [4].

Quoi qu'il en soit, le colonel Boumediene ne peut s'engager qu'à pas feutrés dans une politique ouvertement antisocialiste. Il ne peut se risquer ni à restaurer ouvertement le capitalisme privé, ni à détruire ouvertement l'autogestion. Ainsi, l'administration par l'armée des milliers d'hectares de terres excellentes qui, nationalisées, avaient été soustraites à l'autogestion et que les militaires proposaient comme un exemple de « bonne gestion », se serait avérée finalement déficitaire, de même que celle des coopératives soutenues par l'A.N.P. L'armée est, sur le papier, la seule force organisée du pays, mais elle comporte aussi son contingent de brebis galeuses, de prébendiers, d'escrocs, d'incapables.

Le pouvoir issu du 19 juin 1965 a eu tout loisir, depuis, de consolider ses assises, de perfectionner son réseau de basse police et de terreur. En outre, le peuple algérien, malgré son hostilité à la dictature militaire, est aujourd'hui, matériellement exsangue, moralement traumatisé, épuisé par plus de dix ans de luttes, de répressions, et, depuis l'indépendance, par trois années d'amères déceptions. En revanche, la composition sociale de l'armée nationale populaire est un élément qui pourrait freiner le glissement vers la contre-révolution. Les hommes du rang, fils de paysans pauvres, sont restés liés étroitement au petit peuple des campagnes. Quant aux jeunes officiers, il se trouve, certes, parmi eux, des sectaires, des fanatisés et des cuistres.

4. Depuis, Oumeziane a dû résilier ses fonctions à la tête de l'U.G.T.A. Lui ayant manifesté ma solidarité, il y répondit par un bref et grave appel téléphonique où s'exprimait la tristesse d'un militant mis hors de combat. [Note de 1973.]

Mais beaucoup d'autres se rebifferaient si le régime militaire prenait une orientation ouvertement réactionnaire.

Il sera sans doute difficile à l'actuelle dictature du sabre d'effacer complètement l'embryon de socialisme dont l'avant-garde ouvrière et paysanne, de pair avec Ben Bella, avait pris, en 1963, l'initiative. Ce n'est pas sans raisons que ce pouvoir usurpateur, qui n'en est pas à un mensonge près, continue à se parer de l'étiquette « socialiste » [5].

5. Depuis l'époque où a été rédigé cet écrit, Boumediene, sans pour autant se rendre aussi populaire que l'avait été Ben Bella, semble avoir réussi à consolider les assises de son régime à l'aide de divers adjuvants ou artifices : une police militaire à la main toujours rude et omniprésente, une démagogie « socialiste » s'appuyant sur une réforme agraire encore à peine amorcée, une série de nationalisations bureaucratiques succédant ou se superposant à l'autogestion, une politique extérieure « révolutionnaire » faite, entre autres, de déclamations antisionistes et d'un soutien, parfois plus verbal que concret, à la résistance palestinienne, l'équipement militaire russe, la « coopération » néocolonialiste prodiguée par l'ex-colonisateur, l'aide financière et commerciale américaine et, surtout, les progrès économiques tangibles, sauf pour une masse persistante de chômeurs, ou les traites tirées sur l'avenir par une équipe de technocrates et de planificateurs, grâce aux revenus du pétrole et du gaz naturel. [Note de 1973.]

# Inde

*La Révolution Prolétarienne,* décembre 1931

## GANDHI A PARIS

16 heures, gare du Nord, à l'arrivée du rapide de Boulogne.

Journalistes, carnet à la main, prêts à happer le moindre renseignement ; photographes et opérateurs de cinéma braquant leurs objectifs. On reconnaît, malgré le costume européen, des Indiens à la peau brune ; et, parmi eux, une jeune fille en costume national.

On attend Gandhi.

Les travailleurs de la gare observent le spectacle avec une curiosité mêlée d'ironie. Encore un des grands de ce monde, pour lesquels M. Chiappe dérange ses bourriques ! Mais Gandhi est une attraction toute particulière, en ces lendemains de foire coloniale : les journaux, le film, les revuistes, n'ont-ils pas popularisé son crâne nu, sa bouche édentée, son bizarre vêtement de laine blanche ?

Le rapide entre en gare. On se rue vers le wagon.

Et le tout petit, le frêle vieillard apparaît, visage tanné, impassible, aussitôt entouré, écrasé par une foule qui le poussera jusqu'à la sortie comme un fétu de paille...

Nous voici à hauteur de la locomotive. Les projecteurs électriques des cinéastes répandent un flot de brutale lumière.

Le mécanicien et le chauffeur se penchent avidement pour apercevoir cette petite chose étrange qu'ils ont véhiculée. Et dans leur regard, je lis l'étonnement, la déception...

Le contact entre classes exploitées et peuples opprimés est encore à établir : l'homme qui personnifie — qu'on le veuille ou non — la lutte de centaines de millions d'Indiens, vous l'avez regardé, mes camarades, comme une bête curieuse.

La maison où le *Mahatma* logera pour un soir [1] est prise d'assaut. Par un monde hétéroclite.

Il y a là, dans l'étroit escalier où l'on se bouscule, de vieilles théosophes, un curé amateur d'autographes, Charles Gide, le « vénérable » patriarche de la Coopération, le pitre Raymond Duncan dans son grotesque accoutrement antique, qui voudrait faire concurrence à Gandhi, et des fous et des folles qui voudraient contempler de plus près la grande attraction du jour. La police déblaie tout ça, refoule tout ça dans la rue.

Et c'est maintenant le gavroche parisien qui a la parole :

— Vous n'entrerez pas, il est fatigué, ses rotules flanchent ..., lance l'un d'eux à une vieille admiratrice courroucée.

Une sorte de boy-scout théosophe, à cheveux gris, chemise orange et béret brun monte la garde devant la porte de l'immeuble. Vous n'entrerez pas, « l'aide de camp » du Mahatma vient de le dire, précise un autre. Oui, laissons le pauvre *Mahatma* à ses « aides de camp » théosophes.

Devant Magic-City, où à 20 h 30 Gandhi doit parler, c'est la ruée la plus extravagante. Une longue queue se presse sur le trottoir, tandis que les opérateurs de radiophonie s'affairent autour de leurs voitures.

Dans la salle, le service d'ordre est assuré par ces mêmes étranges boy-scouts théosophes, mâles et femelles, roses et oranges, ceinturonnés, bardés d'insignes.

Vit-on jamais assistance plus composite ? Il y a là des représentants des cinq parties du monde, Indiens, Chinois, Africains du Nord, que sais-je encore, des journalistes, des intellectuels, des « pacifistes », des quakers et autres espèces rares. Des travailleurs, peu ou prou.

1. Gandhi était, à Paris, l'hôte de Mme Charles Guieysse au 166 du boulevard Montparnasse. [Note de 1973.]

Gandhi monte sur l'estrade, parmi les déclics et les éclairs de magnésium, et debout, penché sur le microphone, commence en anglais, sans gestes, sans effets oratoires, sans que tressaille un muscle de son visage, une longue psalmodie un peu nasillarde.

Après chaque phrase, il se recueille et l'on traduit.

Sa première visite à Paris — évoque-t-il en commençant — remonte à 1889, l'année de l'Exposition :

Depuis, autant que mes loisirs me l'ont permis, je me suis tenu au courant des choses de votre pays. Je suis un lecteur de Rousseau et de Voltaire. J'ai tenté de comprendre partiellement votre grande Révolution.

Mais vous pouvez, si vous le voulez, donner un message au monde beaucoup plus grand que celui qu'ont donné vos ancêtres. Car il me semble que le monde est fatigué des guerres sanguinaires. Le monde est fatigué du mensonge, de l'hypocrisie, de la tromperie, résultat certain des méthodes belliqueuses. Le monde a commencé à comprendre quelles sont les conséquences économiques calamiteuses des guerres. Je suis convaincu que la crise économique qui déchire tous les pays sans excepter les grands Etats-Unis d'Amérique est la conséquence directe de la guerre mondiale que nous avons été assez égarés pour appeler la « grande guerre ».

Et ainsi il m'apparaît que la lutte de l'Inde pour son indépendance est un événement d'une portée mondiale pour lequel, vous, femmes et hommes de Paris, devriez prendre l'intérêt le plus direct.

Cette nation de centaines de millions d'habitants, représentant un cinquième de l'humanité, tente d'obtenir sa liberté par des méthodes absolument loyales et dénuées de violence.

Le mensonge, la duplicité, la tromperie n'ont aucune part dans les méthodes que nous essayons d'employer aux Indes pour gagner notre liberté. Tout est fait ouvertement. La Vérité hait le secret. Plus vous êtes ouverts et plus vous serez véridiques. Dans le dictionnaire d'un homme qui base sa vie sur la Vérité et la Non-Violence, il n'y a pas de place pour les mots de crainte et de désespoir.

Mais je vous prie de ne pas vous laisser entraîner par cette idée que notre mouvement est en quoi que ce soit un mouvement passif. Il est essentiellement un mouvement actif, beaucoup plus actif que n'importe quel mouvement basé sur l'emploi des armes meurtrières.

La Vérité et la Non-Violence sont peut-être les plus actives des forces qui sont dans le Monde.

L'homme qui brandit des armes meurtrières et a l'intention de détruire les hommes qui sont ses ennemis doit prendre du repos de temps

en temps, se reposer une partie de la journée. Il est, par conséquent, essentiellement inactif durant quelques heures par jour.

Il n'en est pas ainsi pour la Vérité et la Non-Violence, pour la raison bien simple que ce ne sont pas des armes extérieures. Ces armes-là reposent dans la poitrine humaine.

Et là, dans votre poitrine, elles ne cessent de trouver leur chemin vers l'expression, que vous soyez endormis ou à l'état de veille, que vous vous promeniez, que vous soyez mêlés à des travaux ou à des jeux actifs.

Gandhi oppose alors l'homme qui combat par la Non-Violence armé de la seule Idée au guerrier couvert de panoplies d'armes.

Je n'ai fait que vous donner une vue sommaire des méthodes que nous employons, méthodes et sentiments qui ont pénétré jusqu'aux dernières couches des masses paysannes de l'Inde.

Je ne connais pas, dans l'histoire du monde, depuis plus de cent ans, un mouvement auquel autant d'hommes illettrés et humbles ont pris part.

La race humaine est essentiellement une race d'idolâtres. J'entends par cette expression que nous avons besoin d'une manifestation visuelle de nos croyances. Nous attendons avec impatience que surgissent des miracles. Si le mouvement qui se produit aux Indes sur une immense échelle s'étend et s'amplifie, il donnera au monde le miracle que celui-ci attend et sa démonstration tangible. Et le monde entier viendra à ces deux grands principes de Vérité et de Non-Violence qui sont les deux piliers du progrès humain.

Gandhi ne veut pas terminer ces remarques préliminaires sans donner un très frappant exemple des méthodes dont il s'est fait l'apôtre :

Lorsqu'eut lieu, l'année dernière, la grande marche pour le sel, les masses indiennes participèrent d'une façon merveilleuse et inattendue à cet événement. Il y avait parmi elles, non pas des femmes élevées à l'européenne, instruites, mais des femmes illettrées qui ne savaient pas même tracer leur nom.

Dès le début de cette entreprise, nous avons constaté que ni le sexe ni l'âge ne retinrent ceux qui y participèrent. Femmes et hommes âgés s'y joignirent en même temps que les petits enfants. Je vous prie de croire mon témoignage quand je vous dis que nous n'avons fait aucun effort particulier pour attirer dans le mouvement les femmes et les enfants de l'Inde.

Si nous avons dû pourtant faire un certain effort pour entraîner la collaboration des femmes, ce fut seulement dans les villes. Mais, autant que je sache, aucun effort n'a été fait pour attirer les enfants.

Il faut vraiment que l'atmosphère de l'Inde soit chargée d'une sorte d'électricité (non pas celle qui éclaire les rues de Paris, mais une électricité spirituelle) pour avoir atteint jusqu'au cœur des petits enfants.

Ils allèrent à l'action, ces petits, avec tant de confiance et d'énergie, que leurs parents furent incapables de s'opposer à leur participation à la libération de l'Inde.

Si vous êtes convaincus de l'importance des facteurs qui ont contribué à entraîner ces enfants, je vous invite à méditer les sources de ces facteurs, jusqu'à ce que vous en soyez pénétrés et jusqu'à ce que vous joigniez tous vos efforts à la lutte pour le triomphe d'une telle cause.

Gandhi termine son exposé en indiquant que celui-ci n'était qu'une préface à une discussion très amicale. Un certain nombre de questions écrites lui ont été remises. Il se propose de répondre à chacune d'elles.

A aucun moment, durant ce long interrogatoire, le *Mahatma* ne sera pris au dépourvu. Il semble qu'il ait connu à l'avance, de toute éternité, les questions posées. Toujours impassible, calme, méthodique, avec une autorité de chef, et aussi avec la prudence, la subtilité d'un paysan madré, il aura réponse à tout.

PREMIERE QUESTION : *Le Mahatma a donné un message à l'Inde. Ne pense-t-il pas en donner un à tous les peuples de la terre ? Comment pense-t-il qu'un tel message puisse être donné et reçu en dehors de l'Inde ?*

— Il me semble que j'ai déjà répondu par anticipation. Les méthodes dont j'ai parlé sont appliquées par un peuple qui représente un cinquième de l'humanité. Elles sont susceptibles d'une application universelle dans la mesure où elles sont générales et applicables à l'ensemble de l'humanité.

DEUXIEME QUESTION : a) *Pensez-vous que les méthodes de non-coopération soient applicables en Occident, notamment en cas de mobilisation et de guerre ?*

— Ma réponse est qu'indubitablement les méthodes non violentes de non-coopération sont applicables en Occident comme en Orient.

Non-coopération veut dire s'abstenir de s'associer aux forces du mal. Et lorsqu'un homme ou une femme est arrivé à la conviction profonde qu'un fait ou une action est associé au principe du mal, c'est un devoir sacré pour cet homme ou cette femme de se dissocier d'avec cette action.

b) *En cas de guerre faut-il se laisser fusiller plutôt que de porter les armes, ou est-il suffisant, comme je l'ai fait jusqu'ici, de tirer en l'air ?*

— Si un soldat qui porte des armes extérieures s'est engagé à faire

le sacrifice de sa vie pour tuer ses ennemis, combien davantage un homme qui a pris le parti de la Non-Violence doit-il faire le sacrifice de sa vie pour ne pas tuer son semblable !

Dans un pays comme la France où règne le service militaire obligatoire, il se peut que ma réponse ait un parfum de haute trahison. Et comme je suis un hôte recevant l'hospitalité de votre grande cité pour une seule nuit, on pourrait considérer comme sage et prudent de ma part de ne pas répondre à cette question.

Mais au fronton de vos édifices, sur les portiques de vos tribunaux, n'est-il pas écrit : « Liberté, Egalité, Fraternité » ? — Rendons à votre gouvernement cet hommage que, jusqu'ici, il n'a pas supprimé la liberté de parole.

En cas de guerre, peut-on se satisfaire de tirer en l'air ? La réponse est un non catégorique. Car, en évitant ainsi les conséquences du refus de tuer vos semblables, vous ne prenez pas position, vous n'êtes pas fidèle à votre idéal.

TROISIEME QUESTION : *Reste-t-il des chances d'arriver à un règlement pacifique du problème indien, ce que certains ne croient pas ?*

[Gandhi a résumé lui-même ici une assez longue question que nous lui avions posée par écrit et dont voici la teneur :]

Vous êtes l'apôtre de la non-violence.

Mais un apôtre d'un genre particulier, qui écrit (12 mai 1920) : « Rien sur cette terre n'a jamais été accompli sans action directe. » Votre Non-Violence est surtout, et sans aucune restriction mentale de votre part, une violence contenue, réservée, différée.

Tagore, comme le magistrat britannique qui vous jugea en 1922, comme ce M. Griffith, l'officier de police qui vous interrogea lors de l'agitation contre le bill Rowlatt, vous ont assez répété que la Non-Violence n'est qu'une étape vers la Violence. Et vous sembliez accepter ce reproche lorsque vous écriviez (9 juin 1920) : « Les risques de l'indolence devant un problème grave sont infiniment plus grands que le danger de la violence, que peut faire naître l'organisation de la non-coopération. »

D'ailleurs, vous n'êtes pas un adversaire absolu, intraitable de la violence : dans votre fameuse lettre au vice-roi pour l'inauguration de la non-coopération, vous écriviez, parlant du parti extrémiste : « J'avoue que je n'ai pas réussi (je ne l'ai même pas essayé) à le détourner de la violence pour des raisons morales, mais pour des raisons utilitaires ».

Ce que vous avez surtout voulu, connaissant bien les masses

indiennes, leur facile déchaînement, c'est d'éviter de les jeter avant l'heure dans des violences sanglantes et qui manqueraient leur but. Vous saviez aussi que contre la force britannique un pays désarmé doit trouver une autre arme ; et cette arme, la non-coopération, vous vous en êtes remarquablement servi.

Vous êtes, sans en avoir l'air, un excellent stratège politique et, par étapes progressives, vous avez ébranlé le joug de l'oppresseur.

Mais aujourd'hui, vous voici à l'étape décisive.

Votre souci d'épuiser, avant de passer à l'action, toutes les tentatives de conciliation vous a conduit, à Londres, à la comédie de la Table Ronde [2].

Vous avez échoué : vous revenez les mains vides. Qu'allez-vous faire ?

Vous êtes avant tout un expérimentateur : toute votre vie est une longue expérience personnelle ; s'il vous est prouvé par les événements que la Non-Violence a donné tout ce qu'elle pouvait donner, l'abandonnerez-vous ?

Le 9 mars 1920, vous écriviez : « Je ne dis pas que la politique de Non-Violence exclut la politique de vengeance, lorsque cette politique sera abandonnée » ; vous admettiez donc qu'elle pût être abandonnée.

Le 9 août 1920, vous ajoutiez : « Je crois en vérité que s'il fallait absolument faire un choix entre la lâcheté et la violence, je conseillerais la violence ». Et le 8 septembre, vous précisiez : « Si l'Inde doit obtenir sa liberté par la violence, il faudra que ce soit par la violence disciplinée. » Vous admettiez donc le principe de la violence.

A l'heure actuelle, après l'échec de Londres, alors que l'ordonnance terroriste du Bengale sévit sur l'Inde, s'imaginer que l'Inde se libérera du joug britannique par la seule Non-Violence, serait une coupable chimère.

Vous aviez prévu cette heure : l'heure du choix.

Le 11 août 1920, vous écriviez : « Si l'Inde accepte la doctrine de l'épée, ce sera pour moi l'heure de l'épreuve ». Nous vous attendons à l'épreuve.

2. Conférence dite de la « Table Ronde » entre le gouvernement britannique et les délégués de l'Inde.

Comment choisirez-vous ? Resterez-vous avec le peuple de l'Inde ou l'abandonnerez-vous à l'étape suprême ?

*Réponse de Gandhi* :

— Il y a encore des chances de règlement pacifique. En tant qu'homme ayant placé toute sa foi dans la Non-Violence et la Vérité, je ne peux m'empêcher de croire encore qu'il y a des chances de règlement entièrement pacifique des relations anglo-indiennes.

Le fait que je parais actuellement m'éloigner d'Angleterre les mains vides ne signifie pas que tout espoir de solution pacifique ait disparu. Au contraire ce sera pour notre pays un nouveau stimulant pour toucher, par de nouvelles souffrances et de nouveaux sacrifices, le cœur de l'Angleterre et le convertir. La lutte de la Vérité et de la Non-Violence n'a jamais pour but la destruction de l'adversaire, mais sa conversion.

QUATRIEME QUESTION : *Quel doit être l'idéal de l'humanité, la science ou l'ignorance ?*

— L'humanité ne doit se proposer comme idéal ni la science ni l'ignorance, mais la connaissance de soi-même.

Cette connaissance de soi-même implique notamment que l'humanité doit comprendre qu'il y a quelque chose d'infiniment meilleur que la brute ou la bête féroce.

S'il y a une science, elle résulte de la connaissance de soi-même et de l'action. L'expérience directe n'a pas besoin de la confirmation douteuse de la raison. Quand je contemple vos magnifiques cathédrales, je n'ai pas besoin d'un commentateur pour m'exposer les raisons de leur beauté.

CINQUIEME QUESTION : *Que pensez-vous de la voie que suivront la libre Russie et l'Inde libérée, non pas la Russie matérialiste d'aujourd'hui, mais une Russie spiritualisée ?*

— Quand l'Inde sera libérée et la Russie spiritualisée, il n'y aura plus de différence entre elles.

SIXIEME QUESTION : *Que pensez-vous que l'on puisse faire contre la guerre et pour la prévenir ?*

— Si seulement les femmes voulaient oublier qu'elles appartiennent au sexe faible, elles pourraient faire infiniment plus que les hommes pour empêcher les guerres.

Que feraient, que deviendraient vos « grands soldats », vos officiers, si leurs femmes, si leurs mères refusaient plus longtemps d'admettre leur profession militaire ?

SEPTIEME QUESTION : *Est-ce que le* Mahatma *se rend compte qu'aucune invitation n'a été adressée aux organisations prolétariennes et qu'il n'y a dans cette salle que des intellectuels et des libéraux ?*

— Je n'en savais rien. Mais on m'affirme que ce n'est pas exact.

HUITIEME QUESTION : *Est-ce que le* Mahatma *a fait quelque chose*

*pour attacher les milliers d'Indiens vivant en dehors de l'Inde à ce grand mouvement de libération de l'Inde ?*

— Je suis heureux de pouvoir profiter de cette question pour vous dire que ni le Congrès ni moi-même n'avons eu besoin de faire effort pour que les Indiens d'au-delà les mers nous aident, notamment par d'importantes contributions pécuniaires.

NEUVIEME QUESTION : *Est-ce que l'Inde indépendante aurait sa troupe armée ?*

— Si l'Inde devenait libre en un clin d'œil, je crains qu'elle ne soit pas encore suffisamment entraînée aux méthodes de Non-Violence pour se passer, du jour au lendemain, d'une armée.

Mais je suis convaincu que si l'Inde obtient sa liberté par la Non-Violence, l'Inde libérée n'aura plus besoin d'une armée.

DIXIEME QUESTION : *Acceptez-vous l'exploitation de l'homme par l'homme ?*

— Puisque je suis en train de tenter de libérer l'Inde de l'Angleterre, je suis naturellement contre l'exploitation de n'importe quel pays ou de n'importe quel individu.

ONZIEME QUESTION : *Que pense le* Mahatma *des dernières déclarations de MacDonald à la Chambre des Communes ?*

— J'ai déjà exprimé l'opinion qu'elles ne me donnent nullement satisfaction.

DOUZIEME QUESTION : *Le* Mahatma *parle de l'universalité de son message, mais lorsqu'il voit les souffrances engendrées, en contre-coup de son action, dans le Lancashire, ne peut-on se demander si son message n'est pas simplement national plutôt qu'universel ?*

— Je réponds par un non catégorique. Le fait que l'Inde ne pourra recouvrer sa prospérité économique qu'au détriment des habitants du Lancashire n'empêche nullement ses méthodes d'action d'avoir une portée universelle.

Si les habitants de Paris se mettaient, un beau matin, à entreprendre une campagne de purification, les hommes renonçant aux vins même légers, les femmes aux fanfreluches, cosmétiques, fards, poudres, même si ceux qui font profession de vendre ces vins, ces fards, ces fanfreluches étaient ruinés, ce serait tout de même un grand bien spirituel pour votre pays.

Il faut faire ici une distinction très importante entre le bien essentiel de l'humanité et les intérêts de tel ou tel groupe.

TREIZIEME QUESTION : *Pourquoi les dames qui organisent cette réunion portent-elles des uniformes militaires ?*

— Je n'en sais rien... C'est à elles qu'il faut le demander !

QUATORZIEME QUESTION : *Savez-vous combien de temps il faudra à l'Inde pour devenir indépendante ?*

— C'est une des nombreuses questions que Dieu s'est réservées pour lui-même.

QUINZIEME QUESTION : *Que pense le* Mahatma *de la Révolution russe ?*

— Je suis assez humble pour ne pas prétendre à l'omniscience. Et par conséquent je déclare que je ne sais pas ce qu'il faut penser de la Révolution russe.

SEIZIEME QUESTION : *Que pense le* Mahatma *de l'attitude des églises chrétiennes en face du problème de la guerre ?*

— Etant étranger aux églises chrétiennes, je ne peux avoir qu'une opinion extérieure. Je pense que leur attitude est ... plutôt timide (*rires*).

DIX-SEPTIEME QUESTION : *Les Anglais emploient aux Indes des méthodes brutales, comment la Non-Violence peut-elle jouer en présence de la loi martiale ?*

— Il est de la plus extrême importance de ne pas répondre à la violence par la violence.

Mais je désirerais faire une éducation si approfondie des peuples dans les méthodes de non-coopération qu'aucune loi martiale ne pourrait y résister.

DIX-HUITIEME QUESTION : *Comment le* Mahatma *se représente-t-il la solution du problème des intouchables ?*

— La question des intouchables est certainement une tache très sérieuse sur l'écusson de l'Inde libre.

Des centaines de réformateurs sont aujourd'hui occupés à engager une action importante contre cette tache.

Il en résulte que le serpent de l'intouchabilité en est déjà réduit à suffoquer.

DIX-NEUVIEME QUESTION : *La justice civile est une forme de violence organisée. Qu'en pensez-vous ?*

— Dans la mesure où elle est basée sur la violence, elle n'est pas acceptable pour un homme qui croit à la non-violence et veut s'y conformer. Mais dans la mesure où les jugements rendus par la justice civile reposent sur le consentement populaire, l'acceptation de ces jugements ne constitue pas un manquement aux principes de non-violence mais en est au contraire la conséquence obligatoire.

VINGTIEME QUESTION : *Avant de combattre pour la libération de l'Inde, ne serait-il pas meilleur d'instruire d'abord les masses de l'Inde ? Libres, les 95 % de cette population ne seraient-ils pas à la merci de quelques intellectuels ?*

— Il serait infiniment préférable d'être soumis à la domination d'une

poignée d'intellectuels qu'à celle de la force armée régnant par la violence.

Mais, pour ce qui est de l'Inde, il sera certainement intéressant pour vous de savoir que c'est un pays d'une très haute et très antique civilisation. Sa population n'est pas du tout ignorante. La culture intellectuelle n'est pas indispensable à la culture du cœur ou même à la culture de l'esprit.

VINGT-ET-UNIEME QUESTION : *Pensez-vous que la perfection morale soit accessible seulement à une élite ou à l'ensemble de l'humanité ?*

— Je n'hésite pas à répondre que ce qui est possible pour un individu est possible pour l'ensemble de l'humanité. Si la perfection dépendait de circonstances extérieures, elle ne serait pas possible pour tous les hommes. Mais comme elle dépend de processus intérieurs, elle est accessible à tous.

VINGT-DEUXIEME QUESTION : *Est-il exact que vous ayez demandé l'appui de la France, alors que par ailleurs vous avez déclaré que vous supprimeriez aux Indes toutes importations en dehors des importations anglaises ?*

— Je considère comme absolument juste de demander l'appui de la France, bien que j'aie promis au Lancashire un traitement privilégié.

J'ai demandé l'appui de la France, non pas comme un marchandage commercial mais comme quelque chose de désintéressé.

Ne voyez-vous pas que si je conclus avec l'Angleterre une association, c'est mon devoir de donner la préférence aux marchandises britanniques aussi longtemps que durera cette association ?

Mais je vous prie de croire que mon nationalisme ne se limite pas à une association avec l'Angleterre. Et si je réussis à obtenir cette première victoire, j'entreprendrai immédiatement un nouveau pas : vers l'association universelle, étendant les mêmes droits et les mêmes devoirs à tous les peuples de la terre.

VINGT-TROISIEME QUESTION : *Pourquoi avez-vous abandonné le costume européen après l'avoir porté durant de longues années ?*

— Parce qu'il m'était impossible de m'unir complètement, intimement, avec la masse de mes compatriotes humbles si je portais des vêtements européens ; et aussi parce que ces vêtements sont complètement inadéquats au climat de l'Inde.

C'est fini. Après une dernière question où l'on essaie de faire se prononcer Gandhi pour le christianisme — question à laquelle il se dérobe avec une adresse et une fermeté toutes socratiques — le frêle vieillard se lève doucement et disparaît.

Vers quel destin retourne ce sage qui est aussi, qui est surtout un politique ?

Les méthodes de non-violence qui ont pu réussir un temps, seront-elles encore efficaces devant la volonté des Anglais de se maintenir aux Indes par la force ?

Gandhi se résignera-t-il à la violence ou abandonnera-t-il la partie ? Ne faisons pas comme les staliniens : attendons-le à l'épreuve suprême avant de lui jeter la pierre.

## *La Révolution Prolétarienne,* janvier 1932

### GANDHI ET LA LUTTE DE CLASSES

[Il est une question brûlante à laquelle nous aurions voulu entendre Gandhi répondre à Magic-City, c'est celle de la lutte de classes. N'ayant pu l'interroger comme nous l'aurions voulu, nous avons envoyé à Romain Rolland, chez qui le *Mahatma* a passé quelques jours, le questionnaire suivant, lui demandant de le soumettre à son hôte :]

Votre attitude, en ce qui concerne la question des classes, ne nous satisfait pas.

D'instinct, certes, vous êtes avec la classe pauvre. Votre foi dans le peuple est, dites-vous, illimitée. La souffrance des affamés est votre souffrance. Votre position dans la question des intouchables est une position humaine et courageuse quand on sait les préjugés de l'Inde.

Pourtant, au lieu de conseiller aux parias la lutte contre les classes oppresseuses vous allez leur dire que l'union des classes est la première condition du mouvement général de non-coopération (27 octobre 1920).

Dans les rapports entre patrons et ouvriers hindous, vous souhaitez que ces rapports soient ceux « des membres d'une même famille » (8 juin 1921) ; vous espérez le jour où « les ouvriers auront appris à prendre à cœur l'intérêt de leurs patrons » (6 octobre 1921);

vous n'acceptez la grève qu'à contrecœur et voulez la remplacer par l'arbitrage obligatoire.

Vous réclamez pour l'ouvrier un gain « suffisant » et faites confiance à ce propos au « bon sens du capitaliste ».

Vous conseillez certes aux travailleurs de s'organiser en puissants syndicats mais en ajoutant que ceux-ci « feront œuvre plus utile en fournissant à l'ouvrier les moyens de se perfectionner intérieurement qu'en luttant contre le capitaliste ».

Bref, il nous est impossible de nous accorder avec vous sur le terrain de la lutte de classes.

Vous êtes et vous restez un disciple de Ruskin et votre malchance est d'avoir lu *Unto this last* [1] au lieu du *Capital* de Karl Marx.

Pourtant, permettez-moi de vous poser deux questions :

1°) Admettons avec vous que, pour les peuples sous le joug étranger, la nécessité de se libérer d'abord de l'envahisseur les oblige à une provisoire union des classes, à la constitution d'un seul bloc national.

Mais les événements vont vite. La bourgeoisie autochtone, le capitalisme autochtone se développent. Et vos bons conseils à messieurs les Parsis (23 mars 1921) n'empêchent que, chez vous comme ailleurs, « la concentration du capital s'opère entre les mains d'un petit nombre. »

A la lutte contre l'oppresseur britannique succédera inéluctablement la lutte contre l'oppresseur indien. Continuerez-vous alors à demander aux ouvriers de « prendre à cœur l'intérêt de leurs patrons » ?

2°) Vous venez de reprendre contact avec nos pays de l'Europe occidentale. En Angleterre, vous vous êtes mêlé à la masse des travailleurs — ou plutôt des sans-travail —, victimes de la crise du talisme autochtone se développent. Et vos bons conseils à messieurs capitalisme. Pour eux ne joue pas, comme pour vous, la nécessité de faire bloc contre le joug étranger. Ayant repris contact avec le prolétariat occidental, lui reprocherez-vous de pratiquer, lui, la lutte de classes ?

[Voici la réponse orale de Gandhi telle que celle-ci a été sténographiée par Romain Rolland, le 15 décembre 1931. Tout ce qui suit

1. John Ruskin (1819-1900), écrivain britannique qui réunit, sous ce titre, en 1862, quatre conférences sur le devenir social. [Note de 1973.]

a été rédigé par Romain Rolland, y compris les notes de bas de pages, et celles figurant entre crochets.]

1. Je ne fais aucune distinction entre les capitalistes européens et les capitalistes indigènes. Mes écrits [2] traitent de la lutte entre les ouvriers d'usines et les propriétaires d'usines, en dehors de la lutte nationale. A la vérité, je ne considère pas comme une loi inéluctable l'antagonisme entre le capital et le travail. Quoique cela soit difficile, je considère comme tout à fait possible d'établir une harmonie entre le capital et le travail. Mais s'il se manifestait qu'ici ou là une telle harmonie fût impossible, je n'hésiterais pas à mener le « Travail » [au sens anglais, c'est-à-dire les travailleurs] à une action de telle nature qu'il en résultât la destruction du capital, ou son complet transfert dans les mains du Travail. Pour une telle action, comme dans tous les autres cas, le *Satzagraha* [la tactique de non-acceptation [3], de non-coopération] acculerait le capital à l'autodestruction, quand sa destruction serait jugée inévitable. Quand bien même le capital se trouverait en connexion avec la lutte nationale, je ne tiendrais pas compte des intérêts du capital, s'ils se montraient contraires à [ceux de] la communauté. Mais je ne voudrais pas, sans nécessité maintenant, engager un conflit avec le capital, et rendre ainsi un problème difficile plus difficile encore.

2. Mes observations m'ont amené à la conclusion qu'en ce qui concerne l'Angleterre, les chômeurs n'ont pas beaucoup de raison de se plaindre du capitalisme. Je suis convaincu que si le capitalisme, à bout de ressources, devait donner aujourd'hui tout son capital et le distribuer parmi les travailleurs, en rentrant lui-même [c'est-à-dire les capitalistes] dans les rangs du Travail, ce sacrifice ne remédierait pas à la crise sociale. Le vrai remède, au moment présent, en ce qui concerne l'Angleterre, est de réorganiser la vie tout entière. Comme le commerce du monde est maintenant partagé avec l'Angleterre par l'Amérique, le Japon et les autres nations, le capital anglais ne peut pas être utilement employé dans beaucoup des industries anglaises existantes. Dans ces circonstances, les chômeurs anglais ont premièrement à réviser leur standard de vie, et secondement à s'employer en quelque industrie domestique [artisanat], ou à revenir à l'agriculture. Dans tout ce réarrangement le capitalisme ne joue presque aucun rôle. Ce n'est pas la philanthropie [volontaire ou forcée] qui peut être d'aucun secours aux chômeurs.

2. Les écrits de Gandhi dans son journal hebdomadaire *Young India,* qui n'a cessé de paraître depuis douze ans.

3. J'insiste, avec Gandhi, sur cette expression, seule exacte, de *non-acceptation,* qui implique une résistance énergique. C'est dénaturer le sens du *Satzagraha* que de l'appeler : *non-résistance.*

Ici, Romain Rolland fait observer à Gandhi que l'Angleterre ne lui a pas offert un champ d'observations suffisant. Même dans sa crise de paupérisme actuel, l'Angleterre conserve encore une situation d'insularisme privilégié. La bourgeoisie continentale n'a nullement approuvé — encore moins, imité — les mesures adoptées par l'Angleterre à l'égard de ses chômeurs. En Allemagne, il ne s'agit pas de « dole », mais d'exploitation forcée aux plus bas prix pour les chômeurs. Et quant à ceux dont on n'a pas à tirer profit (ouvriers ou jeunes intellectuels), on ne s'en soucie point. Qu'ils crèvent, s'il leur plaît ! Mépris suprême des classes exploitantes pour la vie des exploités qui ne leur « rapportent » pas. Des milliers ont péri de misère, en Allemagne et en Autriche, depuis la fin de la guerre. Chaque semaine de cet hiver, viennent d'Allemagne à Romain Rolland des nouvelles de suicides par désespoir du manque de travail. En France, où la crise ne fait que commencer, la presse bourgeoise a pris position violemment contre le vicieux exemple du « dole » anglais.

REPONSE DE GANDHI. — S'il est des circonstances où le capitalisme cherche à prendre avantage du surplus de main-d'œuvre et exploite la misère, en payant les plus bas prix, c'est au Travail de s'unir contre lui. Il a le remède toujours prêt. S'il existe une parfaite union entre les travailleurs, je suis certain que le Travail pourra dicter ses propres conditions. Il suffirait au Travail de refuser de travailler à d'autres conditions que les siennes : et s'il est suffisamment organisé pour empêcher le Travail étranger d'entrer et de le concurrencer, le capitalisme cédera.

ROMAIN ROLLAND. — Vous dites que si le Travail réalisait son union complète, il aurait facilement la victoire. Mais il faut faire la part de la faiblesse humaine. Dans la réalité, les travailleurs ne sont pas unis : car le capitalisme intrigue et en suborne une partie et l'achète. Dans ce cas, la minorité des travailleurs énergiques qui comprennent la situation sont amenés à la nécessité de réaliser cette union par la force ; et c'est la dictature du prolétariat conscient.

REPLIQUE DE GANDHI. — Je suis absolument contre cela. Car cela voudrait dire que le Travail veut se saisir du capital ; et se saisir du capital est la mauvaise façon d'en venir à bout. Si vous donnez un mauvais exemple au Travail, le Travail ne réalisera jamais sa force. J'ai commencé avec peu de travailleurs. L'union [des ouvriers des textiles] d'Ahmedabad était déchirée de discussions, mais j'ai été de fer. J'ai établi des règles pour guider les travailleurs et empêcher toute violence. Le résultat est qu'il y a maintenant dans cette union 60 000 ouvriers, la plupart illettrés ; mais ils comprennent que leur sort est entre leurs

propres mains. Je ne voudrais pas leur donner la croyance qu'ils sont une classe impuissante et dépendante ; je leur enseigne qu'ils sont les vrais capitalistes, car ce n'est pas la monnaie de métal qui constitue le capital, mais la volonté et la capacité de travail. C'est leur capital illimité. Au moment présent, on voit que le travail est toujours exposé au danger d'être exploité par le capital ; mais je continuerai à leur apprendre la dignité du travail, et je bâtirai leur organisation sur cette dignité. J'y mettrai des années, si c'est nécessaire ; mais je n'accepterai pas l'idée d'une dictature basée sur la violence. Nous avons vu à Bombay le Travail organisé de cette manière [sur la violence]. Et le Travail a été vaincu. Mais s'il voulait agir selon mon conseil, le Travail aurait le dessus sur le capital. Autrement, le travail se détruira lui-même, comme il y en a des symptômes menaçants à Bombay.

Il existe, à Bombay, un petit groupe de communistes, qui essaient d'exploiter les travailleurs pour leurs propres buts. Jusqu'à présent, ils n'ont pas réussi. (Je parle de ce que j'ai constaté jusqu'à mon départ de l'Inde. Je ne sais pas exactement ce qui s'est passé pendant mon absence.)

J'enseigne au Travail cette leçon qu'il n'est pas nécessaire de rester attaché à une fabrique. Nous avons essayé, à Ahmedabad, d'apprendre aux travailleurs à se rendre indépendants de la fabrique. Si le travailleur n'y peut recevoir ce qu'il regarde comme son dû, qu'il se satisfasse des gains moindres que peut lui rapporter le filage dans sa maison, ou toute autre occupation ! Le travailleur qualifié ne doit pas regarder avec mépris le travail non qualifié. Mieux vaut le travail non qualifié et moins rétribué que vendre son âme en acceptant des gages déshonorants dans la fabrique sous la contrainte des patrons.

Les travailleurs ont à devenir indépendants ; ainsi, ils seront capables de dicter leurs conditions, quand il n'y a pas surplus de main-d'œuvre. En ce qui concerne la main-d'œuvre étrangère, nous tâcherons de prendre le commandement aussi sur le Travail étranger. Ainsi que toute chose, le Travail a son processus d'évolution, et je ne désire pas l'interrompre, en y apportant le facteur troublant de la violence.

### *Lettre de Romain Rolland*

La réponse de Gandhi était accompagnée de la lettre suivante de Romain Rolland, dont l'intérêt n'échappera pas à nos lecteurs :

Je vous envoie copie des réponses faites par Gandhi.

Je les certifie exactes. Mais il serait utile de les compléter par de nombreuses autres réponses que Gandhi a faites à des questions analogues, soit aux meetings de Genève et Lausanne, soit à Londres, aux jeunes communistes indiens. Il est regrettable qu'aucun milieu social français

ne reçoive le journal hebdomadaire *Young India,* que Gandhi édite à Ahmedabad et remplit de sa pensée, depuis une dizaine d'années. Cette pensée n'a cessé et ne cessera jamais d'évoluer. L'essence même de Gandhi est le mouvement. Expérimenter en agissant. Et pas à pas, mais sans arrêt. Un des exemples les plus frappants de cette évolution — bien qu'il n'intéresse qu'indirectement l'action sociale — c'est le fait que cet homme de foi, il y a deux ans exactement (lui-même l'a dit, à Lausanne), a retourné son Credo : « Dieu est la vérité », en : « La vérité est Dieu » (ou le divin) ce qui ouvre la porte (et il le dit) à toute pensée libre et droite, fût-elle athée, et en premier lieu, à la science.

Je suis convaincu que s'il vit encore dix ans (et je l'espère : ce petit homme d'apparence frêle est solidement construit) nous le verrons à la tête du prolétariat indien, et menant contre le capitalisme indien la même guerre de la « non-coopération », qui peut être et qui sera l'étranglement sans phrases.

Il a soulevé contre lui la presse bourgeoise de Genève et de Lausanne, depuis qu'à Genève il a publiquement fait appel à la toute-puissance du Travail, qui s'ignore, et qui n'aurait qu'à se lever, pour que toute l'exploitation humaine s'écroulât. Je sais que Camille Drevet, secrétaire générale de la « Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté », à Genève, a fait sténographier le meeting de Genève. Pour ceux de Lausanne (il y en a eu trois, successifs) je crains que non ; et ce serait dommage : car dans la discussion particulière entre Gandhi et Cérésole (« Service civil international »), Gandhi a exprimé de très rudes vérités contre la thèse de Ceresole et d'Einstein : à savoir que le refus du service militaire n'était qu'un épisode secondaire de la vraie lutte qu'il fallait livrer et qui consistait en le refus absolu de coopération à l'Etat exploiteur et militariste d'aujourd'hui; refus d'impôts, refus d'emplois, refus même des bienfaits sociaux apparents ou superficiels que l'Etat apporte ou prétend apporter à la communauté... Vide absolu autour de l'Etat. Asphyxie. La tranquillité avec laquelle cet homme qui n'élève jamais la voix a dicté ces ordres, qu'il est prêt à appliquer et à faire appliquer rigoureusement à son armée de la « non-acceptation », a ajouté à la puissance de l'impression. Mais depuis, l'opinion bourgeoise est déchaînée. On a été, dans certaines feuilles vaudoises, jusqu'à le dénoncer comme un complice de Moscou, qui est venu en Suisse pour la désarmer et la livrer sans défense aux menées des communistes...

Romain ROLLAND

Verrons-nous, dans dix ans, comme l'espère Romain Rolland, Gandhi à la tête du prolétariat indien ? Pour que se réalise ce sou-

hait, il faudrait tout de même que le *Mahatma,* sous la poussée des événements, fasse à sa doctrine de non-violence une sérieuse entorse [4].

## *Bulletin du Front Ouvrier International contre la Guerre,* Oslo, n° 3, décembre 1939

### L'INDE

L'Inde est plus décidée que jamais à ne pas participer à la guerre impérialiste dans laquelle l'Angleterre l'a entraînée sans son consentement, et à revendiquer sa complète indépendance.

Voyons où en est aujourd'hui la situation. Après l'échec total des délégués du Parti du Congrès au début de novembre, la démission des huit gouvernements provinciaux (sur onze) est devenue effective : le vice-roi, privé de la collaboration autochtone, a répondu en suspendant la constitution, comme l'a fait en Syrie, en juillet dernier, l'impérialisme français, et en instaurant une dictature pure et simple.

Quelques jours après, le Congrès a fait un pas de plus en précisant les revendications de l'Inde. Il a chargé télégraphiquement son représentant à Londres de déclarer qu'un accord n'était pas possible entre l'Angleterre et l'Inde tant que les trois points principaux suivants ne seraient pas acceptés par l'Angleterre :

1°) L'Angleterre doit faire la déclaration déjà réclamée concernant ses buts de guerre.

2°) L'Angleterre doit s'engager à donner à l'Inde son indépendance.

3°) L'Angleterre doit accepter la convocation d'une Assemblée Constituante ayant pour but de donner à l'Inde une constitution.

Au cours d'une session tenue à Allahabad du 19 au 23 novembre, le Congrès a précisé ses exigences dans les termes suivants : « La reconnaissance de l'indépendance de l'Inde, et du droit de son peuple d'élaborer sa constitution par une Assemblée Constituante, est essentielle, afin d'écarter l'accusation d'impérialisme (adressée à la politique britannique) et de permettre au Congrès d'envisager une coopération ultérieure. Une Assemblée Constituante est la seule méthode démocratique pour déterminer la constitution d'un pays libre... La méthode

4. L'« entorse » à la non-violence sera faite par le fanatique qui, en 1948, tuera Gandhi. [Note de 1973.]

de non-coopération qui a commencé avec la démission des ministres provinciaux du Congrès continue, et doit continuer, à moins que le gouvernement britannique ne révise sa politique et n'accepte les revendications du Congrès. La liberté de l'Inde doit être réglée d'une façon satisfaisante avant qu'aucune autre question subsidiaire puisse être considérée. En aucun cas, le Congrès ne peut accepter de responsabilités gouvernementales, même pour une période transitoire, tant que le pouvoir réel est refusé aux représentants du peuple... Le Congrès apprécie le fait que les congressistes se montrent prêts à lancer un mouvement de désobéissance civile. Celui-ci exige de tous une stricte discipline. Les congressistes doivent se préparer à l'action à venir. »

Le 26 novembre, de Delhi, Gandhi lançait un message dans lequel il avertissait l'Angleterre que si elle n'acceptait pas la libre élection d'une Assemblée Constituante de l'Inde, le recours à l'action directe serait inévitable.

Enfin, dans les derniers jours de novembre, le bureau du Congrès, siégeant à Wardah, publiait une déclaration dont voici les points essentiels : « Le Congrès entend poursuivre la politique fondamentale de non-coopération avec l'administration impérialiste anglaise. Le but du Congrès est désormais l'indépendance totale de l'Inde et il concentre toutes ses forces pour atteindre ce but... L'Inde ne tolérera plus aucune immixtion de la part de l'Angleterre dans sa politique intérieure et extérieure. L'Inde est décidée à combattre avec les moyens les plus efficaces toute tentative de la mettre en échec. Dans cette lutte, le peuple de l'Inde profitera de la première occasion pour décider lui-même de son propre sort. Les chefs du mouvement doivent à partir d'aujourd'hui préparer les masses pour la grande bataille et, quand le moment sera venu, tous les Indiens devront tout sacrifier pour mettre fin une fois pour toutes à la domination britannique. »

Que le mouvement ait pris cette ampleur, que le Congrès en soit arrivé à signifier cette véritable déclaration de guerre à l'impérialisme britannique, cela ne peut s'expliquer que par la formidable pression exercée sur leurs dirigeants par les masses de l'Inde elles-mêmes. La radicalisation des centaines de millions d'Indiens est un événement d'une importance énorme.

Poussés en avant par les masses, les dirigeants bourgeois et intellectuels qui sont à la tête du parti du Congrès tiennent un langage de plus en plus radical. Pourtant, il ne faut pas se dissimuler que l'aile droite du Congrès craint cet essor des masses, et n'a pas perdu l'espoir

d'un compromis avec l'Angleterre. Le 17 novembre, Gandhi télégraphiait au *News Chronicle* que le Congrès n'a pas présenté ses revendications « pour créer des difficultés à l'Angleterre ». Dans son message du 26 novembre, de Delhi, il a exprimé l'espoir qu'un « arrangement honorable entre les meilleurs esprits des deux pays » évitera que l'Inde soit « jetée dans une rébellion désastreuse ».

La bourgeoisie britannique n'ignore pas ces dispositions de Gandhi et de l'aile droite du Congrès, et elle essaie d'en tirer parti. Le *Manchester Guardian* du 21 novembre écrivait que « l'Angleterre doit faire quelque chose pour convaincre l'Indien qu'il n'est pas un esclave invité à combattre pour la liberté de son maître », et exprimait sans détours sa confiance en Gandhi : « Un faiseur de compromis aussi influent et expérimenté ne serait pas long à trouver une formule d'accord. » Le *Times* du 5 décembre engage le gouvernement britannique à jeter du lest. Pourquoi ne pas accorder à l'Inde le statut de dominion ? Sous réserve, bien entendu, que le Congrès renoncerait à revendiquer l'indépendance complète et accepterait que les questions de défense nationale et de politique extérieure restent du domaine de l'Angleterre. Et le journal conservateur ajoute : « La situation n'est pas absolument sans espoir... M. Gandhi a indiqué que la désobéissance civile n'est pas une conséquence inéluctable de la présente impasse. Il a admis que... la désobéissance civile dégénérerait en violence, une violence qu'il abomine... ». Cette citation montre clairement comment la tactique de la non-violence de Gandhi, qui en un temps a été progressive et a mis en mouvement les masses de l'Inde, ne peut plus aujourd'hui que faire le jeu de l'impérialisme britannique.

Mais les masses misérables et surexploitées de l'Inde sont dressées si violemment contre leurs oppresseurs qu'un compromis apparaît peu vraisemblable. C'est à l'aile gauche du Congrès et notamment à nos camarades du Parti socialiste du Congrès, de déjouer toutes les tentatives de conciliation, d'accélérer le rythme d'application du plan de résistance élaboré par le Congrès, de lier la lutte des masses pour l'indépendance de l'Inde à la lutte de classes révolutionnaire. Seules les masses de l'Inde elles-mêmes peuvent conduire la lutte contre l'impérialisme britannique jusqu'à son terme. Si la lutte de l'Inde apporte au prolétariat international un précieux renfort dans sa lutte contre la guerre impérialiste et pour la révolution sociale, réciproquement l'Inde a besoin du prolétariat international

pour se libérer. L'indépendance de l'Inde et la Révolution mondiale ne constituent qu'un seul et même problème.

Il est nécessaire de dire quelques mots des musulmans de l'Inde car l'impérialisme britannique appliquant la maxime « diviser pour régner », tente aujourd'hui d'exploiter les vieilles causes de friction existant entre la communauté hindoue et la communauté musulmane.

Les musulmans de l'Inde sont 80 millions environ sur une population totale de 370 millions. Ils ne sont pas opposés au mouvement de libération du joug britannique, bien au contraire. Ils appréhendent seulement que, dans une Inde indépendante, la majorité hindoue ne s'arroge tous les droits et ils réclament certaines garanties pour la nombreuse minorité qu'ils constituent. Néanmoins, une fraction importante des musulmans soutient la politique du Parti du Congrès. Tel est le cas dans un certain nombre de provinces. Sans doute l'impérialisme britannique soutient-il contre le Congrès une « Ligue Musulmane » qui prétend représenter tous les musulmans de l'Inde. Mais cette prétention n'est pas fondée. Aux dernières élections elle n'a recueilli que 108 sièges sur 482 réservés aux musulmans. Et le Parti du Congrès affirme avoir lui-même plus de membres musulmans que la Ligue en question n'a d'adhérents. Au cours de sa session d'Allahabad du 23 novembre, son Comité exécutif a accepté le principe d'électorats séparés pour les musulmans et les hindous, de telle façon que chaque minorité ait dans la future assemblée constituante un nombre de représentants correspondant à son influence numérique. Il s'est engagé en outre par la voix de Gandhi à subordonner la mise en vigueur de toute Constitution à l'acceptation de celle-ci par la minorité musulmane : « L'union étroite des Hindous et des Musulmans [1] est la condition essentielle de la victoire de l'Inde contre l'impérialisme britannique. Elle est indispensable également pour que la lutte de l'Inde serve d'exemple aux autres peuples coloniaux. Les millions et les millions d'opprimés du monde islamique, qui considèrent les musulmans indiens comme leurs frères, ne s'inspireront de l'exemple de l'Inde que lorsque les malentendus, les préventions entre ces derniers et le Parti du Congrès seront entièrement dissipés. »

1. Cette « union étroite » ne survivra pas à l'indépendance de l'Inde et la partition tragique de 1947 fera des deux communautés des empires ennemis. [Note de 1973.]

# Indochine

*Le Cri du Peuple,* 21 mai 1930

## AU SECOURS DE NOS FRÈRES D'INDOCHINE

Le sang coule en Indochine. Les soulèvements se succèdent et la répression se poursuit, féroce. Sur de pauvres villages dont le seul crime était d'avoir abrité quelques rebelles, les avions ont versé sans pitié leur cargaison de bombes — méthode éminemment facile et dont jusqu'ici les Anglais avaient la spécialité. Quatre insurgés de Yen-bay [1] sont déjà tombés sous les balles impérialistes. De nombreux condamnés, dont le dossier arrive actuellement à Paris, attendent un sort identique. Et cependant les travailleurs de chez nous, toujours prompts à s'émouvoir pour une juste cause, toujours fraternels lorsque des opprimés souffrent et saignent, les travailleurs de chez nous qui n'avaient pu retenir leur colère quand l'Amérique assassinait Sacco et Vanzetti, semblent ne pas prêter une attention suffisante au sort de leurs frères annamites.

Et pourtant leur action pourrait être efficace. Si aujourd'hui les orgueilleux colons de Saïgon et de Hanoï s'imaginent que tout leur est permis, qu'on leur laissera jusqu'à la fin des temps exercer leur exploitation malfaisante, ils se trompent. Le jour où l'opinion publique sera enfin éclairée, où malgré les efforts conjugués de ces colons et du

1. Le 10 février 1930, quatre compagnies de tirailleurs tonkinois s'étaient mutinées à Yen-bay, petite ville sur le fleuve Rouge, et avaient abattu certains de leurs cadres. [Note de 1973.]

gouvernement français, la vérité éclatera, où les travailleurs sauront le drame qui se joue là-bas, alors une formidable clameur de protestation se fera entendre. Malgré la force des puissances d'argent, malgré l'appareil militaire et policier, il faudra bien que le gouvernement cède à la colère unanime des travailleurs et change d'attitude à l'égard de l'Indochine.

En chœur, la presse bourgeoise parle de « propagande communiste » : comme si une propagande quelle qu'elle soit pouvait fructifier sans causes profondes ! Il suffit de parcourir la grande péninsule comme l'auteur de ces lignes vient de le faire, pour savoir que le mécontentement règne dans toutes les couches du peuple annamite, chez l'intellectuel éduqué en France comme chez le plus misérable coolie. Voisin de l'Inde et de la Chine, l'Annamite prétend à son tour ne pas être une bête de somme ou un esclave au service de l'Européen. A son tour il rêve de liberté et d'affranchissement. Comment lutter contre une pareille vague de fond ? Un vent d'espérance souffle sur l'Asie. Fiévreusement, la jeunesse prend exemple sur les héros de l'indépendance, les Gandhi, les Sun Yat-sen, les Zaghloul Pacha, les Mustapha Kemal. Ce n'est pas avec des bombes d'avion et des exécutions capitales qu'on viendra à bout de leur foi. Quant au coolie, loque humaine, s'il n'a pas la notion consciente de cet idéal, il sait cependant qu'on le mène à la trique, qu'on l'enrôle de force, qu'on le transplante sur des terres insalubres (Nouvelles-Hébrides ou Cochinchine), qu'on l'oblige à s'exténuer pour un misérable salaire et qu'au bout de son martyre l'attend la mort : les mauvais traitements, la terrible fièvre des bois, le désespoir ont vite raison de sa constitution affaiblie. Alors, poussé à bout, il se révolte.

Chaque jour nous apprend un épisode semblable : ce fut d'abord l'assassinat d'un certain Bazin, chef trafiquant de chair humaine, par un jeune lycéen de 17 ans. Sur le cadavre on trouva une lettre de six pages par laquelle le justicier exprimait le dégoût et l'indignation de ses compatriotes pour les pratiques de recrutement de la main-d'œuvre. Puis ce fut la révolte des tirailleurs de Yen-bay, las d'être maltraités par des galonnés coloniaux ; ce furent les troubles des plantations Michelin ; plus récemment encore, l'attaque d'une plantation près de Vinh. Que ceux de nos camarades qui voudraient de plus amples renseignements lisent le douloureux ouvrage de Paul Monet, *Les Jauniers*[2]. L'auteur, qui a longtemps vécu en Indochine,

2. Paris, 1930.

appuie son réquisitoire contre la traite des jaunes sur la documentation la plus exacte.

Au cours de mon trop rapide voyage, j'ai pu moi-même approcher quelques-uns des leaders de l'indépendance annamite, et je n'oublierai jamais l'accent d'inquiétude et d'angoisse avec lequel ils me demandaient d'être leur porte-parole auprès des camarades de la métropole. Le Français de là-bas repousse du pied leurs revendications, les traite sans distinction comme de méprisables « indigènes ». C'est une sorte de soulagement pour eux lorsqu'un Français de France vient à eux, les écoute, et compatit. Si leurs dominateurs étaient tous des banquiers et des planteurs, il leur faudrait en effet désespérer de leur sort. Mais ils savent que cette lie de population que la France exporte trop souvent dans ses colonies n'est pas la vraie France ; ils sont convaincus que les travailleurs de la métropole, opprimés eux aussi, leur tendront la main et les aideront à se libérer.

Je ne peux pas croire que les travailleurs resteront sourds au cri de détresse qui monte de là-bas. Dans leurs meetings, dans leurs journaux, leurs usines, leurs syndicats, par leurs élus parlementaires, ils réclameront la fin de l'exploitation indochinoise. Ils exigeront la suspension des condamnations de Yen-bay jusqu'à l'envoi d'une commission d'enquête ouvrière disposant de pleins pouvoirs ; ils empêcheront l'expédition incessante de nouveaux renforts à destination de la « colonie » lointaine ; ils obtiendront l'octroi aux Annamites de larges concessions politiques en même temps que l'introduction d'une efficace législation du travail. Enfin ils réclameront la nationalisation, au profit des autochtones, des grandes entreprises industrielles d'Indochine, la suppression du privilège de la Banque d'émission, véritable sangsue accrochée au pays, ainsi que des scandaleux monopoles de l'opium et de l'alcool.

Mais qu'ils se hâtent de manifester leur volonté et leur indignation. Bientôt, il sera trop tard. Demain la révolte peut s'amplifier, la répression s'accentuer, plus implacable encore. Et l'aventure, commencée dans le sang des petits soldats et marins français, comme le dénonçait Pierre Loti dans *Le Pèlerin d'Angkor*[3], risque de s'achever aussi dans le sang.

3. Paris, 1912.

## *Monde*, 7 et 14 juin 1930

### TEMPÊTE SUR L'INDOCHINE

Revenant d'un trop bref voyage en Indochine, je crois de mon devoir d'apporter à mon tour ce témoignage. D'ailleurs, plus que jamais, le problème indochinois se trouve être d'actualité : les récentes mutineries ont brutalement révélé en France que, malgré le voile de silence jeté par les pouvoirs publics et le grand capitalisme sur cette possession lointaine, une profonde vague de mécontentement soulevait le peuple annamite. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec plusieurs de ses porte-parole, jeunes ou vieux, modérés ou violents ; j'ai entendu les bombes rompre le paisible silence d'une nuit d'Hanoï ; j'ai vu les colons, soudain menacés dans une sécurité béate et qu'ils croyaient éternelle, perdre quelque peu leur sang-froid. Pourtant, c'est plus que jamais le moment de traiter des choses d'Indochine avec sang-froid.

Ce serait mentir dès la première ligne que de ne pas reconnaître tout de suite l'œuvre positive que, du point de vue du développement des forces productives, la bourgeoisie capitaliste française a réalisée en terre d'Annam. Mais cette œuvre positive se double d'une œuvre négative. Avec la prospérité, elle a apporté ou laissé subsister la misère, créé un déséquilibre social, bâti sur l'injustice.

La première déception qu'éprouve le voyageur en débarquant à Saïgon, c'est son Guide touristique qui la lui procure. Ce Guide, appliquant le matérialisme historique à la lettre, a cru bon, en effet, de faire précéder la description archéologique des sites de quelques solides données économiques, de quelques chiffres éloquents. Et le voyageur apprend ainsi que le commerce total de l'Indochine avec la métropole est à peine de 35 % de son commerce total. Les exportations de l'Indochine vers la France se sont élevées en 1927 à 500 millions de francs et les exportations vers l'étranger à 1 830 millions de francs. Le fameux réservoir de matières premières, au moins jusqu'à présent, ne favorise donc guère la « mère-patrie ». Quant aux importations, la moitié à peine provient de France.

Si la richesse de l'Indochine ne profite guère à la collectivité française, si d'autre part, comme nous le montrerons plus loin, elle ne profite pas non plus au petit paysan ni au coolie annamite, à qui vont les bénéfices ? Par ordre de grandeur croissante : aux fonc-

tionnaires, aux Chinois installés sur son sol et, surtout, au grand capitalisme français.

On peut dire sans exagération que l'Indochine est le paradis du fonctionnarisme petit-bourgeois. Il n'est pas d'agglomération qui n'ait son résident ou sous-résident, son chef gendarme, son postier ou son douanier. Le rond-de-cuir règne en maître. Alors que dans la métropole, il serait astreint à un train de vie plus modeste, là-bas il mène une belle existence et ne se refuse rien. Contre l'invasion des employés annamites, il a tenté d'opposer toutes les barrières. Mais, peu à peu, il lui a fallu céder, faire quelques concessions. Le monopole persiste, mais ce n'est plus l'omnipotence d'antan.

Cependant les fonctionnaires ne sont pas satisfaits. Ils réclament davantage ; la stabilisation de la piastre leur a été une occasion d'émettre de bruyantes revendications et c'est le concert de leurs clameurs, de leurs doléances, que le voyageur, surpris, entend à son arrivée en Indochine : non la complainte des habitants du pays, intellectuels, petits cultivateurs ou coolies. Celle-là, si elle est tenue à plus de prudence, n'en est pas moins plus profonde et plus sourde.

L'Indochine, en second lieu, profite aux Chinois. La métropole, appliquant le vieux principe : « diviser pour régner », a complaisamment accueilli les fils de Han en terre annamite, comme au Liban elle s'est servie des réfugiés arméniens. Même méthode : on déclare que les autochtones sont arriérés, paresseux et l'on appelle à la rescousse le Chinois ou l'Arménien, plus laborieux, plus robuste, plus habile commerçant. L'intrus ne tarde pas à devenir le maître de la place. Il paralyse toute activité indigène, rafle les richesses, détient le petit et le grand commerce, pratique l'usure. Et en même temps qu'il exploite l'autochtone, il retarde son évolution économique, lui barre la route. Sait-on suffisamment en France que la ville la plus importante d'Indochine, Cholon, est une ville chinoise qui, avec ses 269 000 habitants, laisse loin derrière elle Saïgon, Hanoï, Phnom-Penh et Haïphong, villes qui atteignent tout juste 100 000 habitants chacune ? Sait-on qu'en Cochinchine, au Cambodge et en Annam, chaque village a son aristocratie commerçante chinoise qui détient la clé des échanges et exploite l'Annamite ?

Cependant les fonctionnaires et les Chinois ne recueillent que les miettes d'un festin auquel est convié le gros capitalisme français et, pour être plus précis, les trois groupes principaux qui ont

fait main basse sur le pays : d'abord le tout-puissant groupe de la Banque d'Indochine, ensuite ceux de la Banque de Paris et des Pays-Bas et d'Octave Homberg. Les désirs de ces trois groupes sont des volontés. Et Roland Dorgelès, dans ce réquisitoire courageux qu'est *Sur la Route Mandarine*[1], a pu écrire : « Le chef souverain, ce n'est déjà plus le gouverneur général : c'est l'Argent. »

Le plus scandaleux monopole de l'Indochine est celui de la Banque qui a obtenu jusqu'ici le privilège d'émission et se le voit actuellement renouveler par le Parlement au prix de quelques concessions, qu'elle n'a pas faites sans grincer des dents, mais qui n'entravent en rien son activité future. Véritable sangsue accrochée au flanc de l'Indochine, cette banque n'est pas tenue aux réserves et aux pudeurs des grands établissements européens ; personne là-bas n'oserait lui faire obstacle. Ajoutons qu'en plus de son privilège, elle contrôle les plus fructueuses affaires du pays : la Société des Charbonnages du Tonkin, la Compagnie des Chemins de fer du Yunnan, la Société des Distilleries de l'Indochine, des Eaux et Electricité de l'Indochine, pour ne citer que celles-là.

Ceci nous amène à préciser le régime des grandes entreprises capitalistes de la colonie. Le premier abus réside dans l'octroi des concessions. Alors qu'au Maroc, par exemple, on a su nationaliser les phosphates et en assurer les revenus au budget de l'Etat, on a, en Indochine, accordé, à tort et à travers, les concessions les plus avantageuses, on a frustré la collectivité du plus clair de ses richesses. Et maintenant qu'on a enfin la décence d'apporter quelques restrictions à ce régime — sans compromettre en rien les situations acquises —, le capitalisme pousse de hauts cris, proclame que c'est rendre toute entreprise nouvelle impossible, et pour un peu, si les restrictions s'aggravaient, proposerait (rien qu'un instant) de rendre son tablier. Quelle serait la richesse du budget indochinois si les revenus des charbons du Tonkin, de l'alcool, de l'électricité lui appartenaient intégralement au lieu de passer dans la poche de quelques requins !

Le second abus est précisément d'ordre budgétaire. Les affaires d'Indochine paient des impôts relativement minimes. La fortune privée n'est pas taxée : l'impôt sur le revenu n'existe pas ; chaque rentier, quelles que soient ses ressources, verse un forfait maximum

1. Paris, 1925.

de 600 francs par an. Dans ces conditions, comment alimenter le budget général et les budgets locaux ? Le budget général repose sur deux scandaleux privilèges, tant au point de vue moral que social, celui de l'opium et celui de l'alcool. Qui paie l'opium et s'empoisonne d'opium ? Le peuple. Bien que le Jaune soit plus résistant à la drogue que l'Européen, il n'en reste pas moins vrai que celle-ci exerce aussi sur lui son influence néfaste. Quant à l'alcool de riz, le *chum-chum,* il est en train de faire disparaître les peuplades primitives de la montagne, ces charmants Moïs dont Dorgelès a pris la défense.

J'ai eu personnellement l'occasion de visiter la Manufacture nationale d'opium de Saïgon et je n'oublierai jamais l'impression d'horreur que m'ont laissée ces faces glabres de Chinois squelettiques, rongés par la drogue et occupés à préparer l'intoxication de leurs semblables. Parce que le grand capitalisme refuse de dégorger ses richesses, l'Indochine paie l'occupation française avec l'alcool et les stupéfiants.

Quant aux budgets locaux, ceux-ci sont alimentés par les contributions directes du petit paysan autochtone. Voici ce qu'avoue à ce sujet le Résident supérieur au Tonkin, Robin : « Les ressources se réduisent pour la plus grande part au produit des contributions directes atteignant la population indigène, c'est-à-dire une population encore très pauvre, dans son ensemble, dont les facultés contributives restent limitées et que d'impérieuses raisons politiques commandent de ne pas imposer davantage. Certes, on ne saurait nier l'accroissement de la fortune publique. Mais il importe en même temps de remarquer que cet accroissement profite surtout, pour le moment, à la bourgeoisie terrienne et citadine, si bien que rien ne se trouve changé dans la situation de la population proprement dite des campagnes, la seule intéressante au point de vue du rendement des impôts. » La seule intéressante, on ne saurait être plus franc.

C'est pourquoi, lorsqu'on entend parler, en Indochine, des merveilleux bienfaits apportés par la France, routes, travaux d'irrigation, que sais-je encore, il importe, tout en rendant hommage aux capacités techniques du service des Travaux publics, de ne pas oublier que ces bienfaits ont été largement payés par le peuple.

Ceci d'ailleurs nous amène au quatrième abus du capitalisme français en Indochine : on a effectivement beaucoup créé, fait surgir

du sol des richesses considérables, mais on a surtout travaillé dans les sphères où l'on était assuré d'un profit direct. L'Indochine est un pays essentiellement agricole : on s'est occupé surtout des entreprises industrielles et des plantations caoutchoutières : car là il n'y a aucun bénéfice à partager avec l'autochtone.

Mais c'est avec un regrettable retard que l'on s'est intéressé à l'accroissement de la productivité du sol, à la culture de ce riz qui est le pain de l'Indochine, sa richesse nationale, et constitue en même temps 68 % de ses exportations ; au Tonkin, au lieu d'essayer de remédier à la surpopulation du delta par une amélioration des procédés de culture, on a préféré y puiser la main-d'œuvre dont on avait besoin ailleurs. En matière d'engrais on en est encore aux simples essais. De même en matière d'outillage agricole. Quant à la question essentielle de la sélection, de la standardisation des riz, on vient cette année seulement d'envisager un timide pas en avant. Si bien que l'Indochine, terre du riz, fournit du riz de qualité inférieure et que la productivité y est infiniment moins élevée que dans d'autres pays.

En ce qui concerne les richesses en fer du sous-sol annamite, on assiste de même à un retard en apparence inexplicable. Mais peut-être l'explication sera-t-elle plus facile à trouver quand on saura que les machines et métaux constituent 60 % de l'importation des produits de la métropole et que la grande métallurgie française n'a pas intérêt à voir un concurrent surgir sur le sol même de l'Annam.

Le cinquième abus du capitalisme français en Indochine est l'exploitation éhontée de la main-d'œuvre. Les salaires moyens d'un manœuvre sont de 5 à 8 fr par jour, d'un ouvrier qualifié de 10 à 16 fr. Certes, on objectera que les besoins de l'autochtone ne sont pas ceux des métropolitains. Mais on peut aussi répondre que le rôle d'une puissance civilisatrice serait précisément de fournir aux naturels la possibilité de satisfaire des besoins nouveaux, de s'élever au-dessus de la vie animale. On objecte aussi que la qualité du travail fourni est extrêmement médiocre, ce à quoi on peut répondre qu'on ne saurait s'attendre à de l'enthousiasme dans la tâche avec de tels salaires et que, d'autre part, ce n'est pas le moyen d'accroître la résistance physique des travailleurs que de les maintenir au régime de la bolée de riz, si peu nutritive, des temps préhistoriques. Mais l'administration n'est pas de cet avis. Lorsqu'une légère hausse des salaires se produit, elle la déplore : cette hausse, en effet, d'après

le Résident supérieur Robin « vient fort à propos pour démontrer que les habitudes de travail en pratique au Tonkin sont basées sur un abus déconcertant de la main-d'œuvre et que le moment est venu pour les entreprises d'abandonner les méthodes désuètes et d'adopter résolument l'outillage mécanique des nations plus évoluées. »

La législation ouvrière est rudimentaire. Aucune limite dans la durée de la journée de travail ; les manœuvres travaillent 10 heures environ. Les conditions du travail des femmes et des enfants ne sont pas réglementées. Aucune organisation syndicale n'existe encore.

Les seules dispositions prises — quoique un peu tardivement — sont celles qui ont trait au recrutement de la main-d'œuvre. C'est que là le scandale était trop flagrant. Sous le prétexte que le Tonkin est surpeuplé, le grand capitalisme a, en effet, pris l'habitude de le considérer comme un réservoir de chair humaine, et il y puise largement, aussi bien pour ses plantations de Cochinchine que pour les possessions du Pacifique : Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides. L'Administration elle-même considère la force de travail comme une vulgaire marchandise : « J'ai voulu jusqu'ici que les employeurs hébridais soient les premiers servis », s'écrie le Résident supérieur au Tonkin. Mais entre le patron et le travailleur se glisse une tierce personne, le recruteur, qui enrôle des armées d'innocents, leur promet monts et merveilles, et les livre au patron, non sans avoir touché sa part de bénéfice. Et le malheureux coolie, dupé, transporté dans un pays au climat très différent du sien, mené à la trique, rudoyé, est réduit ou à fuir pour retrouver sa rizière (si peu productive qu'elle soit) ou à mourir de cette terrible fièvre des bois que dégagent toutes les plantations de caoutchouc : pour deux hévéas plantés, on compte souvent un cadavre.

Mais, dans ses velléités de réformes, l'administration française reste timide. Elle a peur des puissances d'argent. Le Résident supérieur au Tonkin ne prohibe pas radicalement la profession de recruteur ; il se contente de déclarer : « Il faut aller plus loin et tendre à la suppression de cette profession elle-même. » Il convient en effet de ménager quelques dogmes qui sont encore sacro-saints en Indochine. Ce même proconsul parle du « libre jeu des volontés individuelles », espère « que le libre jeu de la concurrence entre les entreprises assurera aux ouvriers travailleurs et expérimentés la juste rémunération de leur labeur. » Bref, un siècle de retard. Et si, par endroits, un embryon d'action collective se dessine, alors Robin

souhaite que les pauvres coolies, bêtes humaines soutenues par une bolée de riz, « acquièrent aussi un sentiment plus net de leurs devoirs. »

Enfin, le patronat capitaliste manque totalement de psychologie ; il essaie de dominer par la colère (alors que pour les Extrême-Orientaux, la colère est comme une crise de folie digne de soins et de compassion), foule aux pieds les traditions locales, ne comprend rien à la mentalité de son personnel. Aussi ne doit-on pas s'étonner que parfois des révoltes éclatent. Une des dernières fut celle des plantations de caoutchouc Michelin. Les coolies demandaient à prolonger leur congé jusqu'au dernier jour du Têt, la fête nationale annuelle des Annamites. Alors que Paris ou Clermont-Ferrand, examinant les diagrammes de production, réclament à chaque courrier un effort supplémentaire, comment songer à accorder encore un jour de congé ? Les coolies se révoltèrent, mais M. Michelin n'a pas encore compris.

Les quelques points qui viennent d'être exposés ne suffisent pas cependant à expliquer et à caractériser le profond mécontentement qui couve là-bas. Pour bien le comprendre, il faut l'envisager d'un point de vue beaucoup plus large. Le colon d'Indochine mène son existence terre à terre et fructueuse sans se préoccuper de l'évolution historique du monde, sans daigner s'instruire de ce qui se passe dans les pays limitrophes, sans s'intéresser à l'autochtone, qu'il traite avec un mépris emprunté aux Anglo-Saxons et dont l'intelligence raffinée lui échappe totalement. Aussi est-il suffoqué d'indignation, quand se manifeste une protestation, quand se produit un soulèvement. Il a un peu la candeur du fermier américain, infatué de sa propre prospérité : « Quoi, s'écrie-t-il, ne sommes-nous pas dans un pays de Cocagne, et pour toujours ? Quels sont ces trublions qui viennent gâter notre beau rêve ? »

Le colon ignore ou veut ignorer qu'il s'agit d'un mouvement beaucoup plus vaste, qui dépasse les cadres de l'Union indochinoise. Il se refuse à admettre que les peuples de l'Asie, des rives syriennes aux rives nippones, se sont réveillés, que leurs élites s'élèvent à l'égal des nôtres, que le besoin d'indépendance est chez eux aujourd'hui une idée-force, une idée contre laquelle ne peuvent prévaloir ni les répressions, ni les concessions, ni le simple appât d'un enrichissement économique. L'Annamite ne dédaignerait certes pas la richesse — s'il était admis à y participer. Mais la richesse ne

saurait le détourner de sa revendication obstinée de liberté et d'indépendance. Les grands meneurs de peuples d'aujourd'hui ne sont pas en Europe, mais en Asie. Ce sont, ou ce furent hier, les Gandhi, les Sun Yat-sen, les Zaghloul Pacha, les Mustapha Kemal. Leurs livres et leurs discours sont répandus à travers tout l'Orient : une jeunesse impatiente boit à cette source vive.

L'exemple des pays libres comme la jeune Turquie, comme le Japon, ne fait évidemment que stimuler les aspirations des pays encore en tutelle. Et il faut avouer que ces derniers ont quelques raisons de se plaindre : en effet, les puissances européennes, par ce seul fait qu'en pays conquis elles demeurent étrangères, ne peuvent se permettre d'y supprimer brusquement les traditions du passé. Elles sont, par suite, des forces d'inertie et de routine, des obstacles au progrès. Si Mustapha Kemal a aboli le voile des femmes, imposé l'alphabet latin et le code suisse, la Syrie sous mandat français conserve le vieil alphabet arabe, le vieux code ottoman et le voile épais des femmes ne s'y soulève point. De même la Chine a rompu depuis longtemps avec les antiques pompes impériales de Pékin, chassé les mandarins d'ancien régime aux ongles longs.

Mais en Annam, la France entretient pieusement les sacrifices au ciel et administre le peuple par l'intermédiaire de mandarins dont la vénalité n'a d'égale que l'ignorance. On dirait à la vérité que l'Europe, après avoir apporté sa civilisation, son commerce, son industrie, a soudain pris peur de la violence des transformations en voie d'accomplissement, qu'elle a voulu freiner le mouvement et revenir en arrière. Mais ce n'est pas en essayant de replâtrer de vieilles institutions vermoulues qu'on empêchera le monde asiatique de suivre sa voie et même de dépasser ses maîtres : déjà les peuples d'Orient méprisent secrètement l'Europe arriérée et c'est à l'Amérique qu'ils vont demander l'exemple d'une civilisation capitaliste accomplie.

Néanmoins, ce brusque passage à l'économie industrielle ne va pas sans de violents bouleversements ni de grandes souffrances. L'Orient connaît aujourd'hui les mêmes épreuves que l'Angleterre et la France au début du 19$^{e}$ siècle. Le petit artisan est brutalement dépossédé, et c'est avec juste raison que Louis Massignon s'est tout particulièrement occupé, au Maroc comme en Syrie, de ce grave problème de l'artisanat mourant. Pour certains métiers artistiques

(tisseurs, orfèvres, etc.), il a été possible d'épargner quelques victimes : c'est par exemple ce qu'a tenté, et réussi, Georges Groslier, au Cambodge, en assurant aux artisans, à la place du marché intérieur envahi par la camelote, un débouché nouveau : le consommateur de luxe français. Mais ce sont là des remèdes partiels et précaires. Le paysan lui aussi est enlevé à sa rizière, embauché comme coolie dans les usines qui se montent, sur les chantiers qui s'ouvrent. Mais sa résistance est acharnée : alors qu'on le croit acclimaté, résigné à sa nouvelle existence de prolétaire, un jour il perd patience, s'enfuit, retourne à sa glèbe. Aussi les entreprises s'efforcent-elles par toutes sortes d'artifices de l'enchaîner étroitement. Hier les coolies-pousse-pousse chinois brisaient les tramways récemment installés dans je ne sais quelle ville ; demain d'autres travailleurs seront dépossédés.

Ce qu'il y a de paradoxal dans l'évolution intellectuelle, parallèle à l'évolution économique, des Orientaux, c'est que ce sont précisément les Européens qui leur enseignent les idées et les idéaux qu'ils retournent ensuite contre leurs maîtres. Jamais la bourgeoisie occidentale n'aura engendré d'une façon plus éclatante sa propre négation, façonné ses propres fossoyeurs. Les droits de l'homme, de qui les ont-ils appris, ces jeunes Annamites ? De la France républicaine. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Cette hypocrisie wilsonienne est à la base du Traité de Versailles. La libération révolutionnaire des peuples ? Les travailleurs d'Europe la suivent avec sympathie. Bien plus, ce ne sont pas ces jeunes gens qui ont demandé à venir en France pour y chercher la lumière et la culture, c'est à l'origine la France elle-même, par l'intermédiaire d'un Albert Sarraut [2], qui les y a conviés. Bien qu'il soit paradoxal d'instruire une élite à 17 000 kilomètres de son pays natal, et qu'il eût mieux valu ouvrir quelques universités en Indochine même, ce dont on s'est bien gardé [3], les jeunes gens ont répondu à l'appel, sont venus.

Et tout naturellement, avec la remarquable faculté d'assimilation des Orientaux, ils ont été vers toute pensée qui leur apparaissait, à tort ou à raison, neuve et hardie. Qu'ils aient ainsi un peu dis-

2. Albert Sarraut fut gouverneur général de l'Indochine de 1911 à 1914 et de 1916 à 1919.

3. Sauf à Hanoï, où existe une caricature d'université.

persé leurs enthousiasmes, c'est évident, mais la jeunesse veut tout étreindre à la fois. Et voici, à leur grand étonnement, que rentrés chez eux, ils ont trouvé à leur arrivée des visages sévères, que des policiers ont suivi leurs pas, épié leurs gestes. Ces mêmes autorités qui les avaient exhortés à faire le voyage de France, parlaient maintenant de « propagande préventive auprès des familles aux fins de leur faire comprendre l'erreur profonde qu'elles commettent en envoyant leurs enfants en France inconsidérément. » Et, s'ils tentaient de rester fidèles à leurs idées, persuadés que le libéralisme traditionnel de la métropole avait cours également à la colonie, les autorités passaient à la menace : « S'il en était autrement, si en dépit de nos efforts et contre toute raison, il fallait désespérer du bon sens de ces jeunes gens, à ceux-là, d'ores et déjà je déclare que l'accès des différents services du Protectorat leur sera, malgré leurs diplômes, rigoureusement interdit » (Robin *dixit*).

On aperçoit maintenant l'engrenage fatal : ces jeunes gens, qui ont obtenu un diplôme en France, qui constituent l'élite intellectuelle du pays, se voient fermer toutes les portes. Alors se produit l'inévitable : une partie de cette jeunesse, sans emploi et aigrie, passe du simple nationalisme à l'agitation terroriste. Une autre refoule ses opinions dans le fond du cœur et sert en silence une administration qu'elle abhorre : deux formes de mécontentement également dangereuses. Les instituteurs, hommes et femmes, sont parmi les moins satisfaits, et la France risque ainsi de voir élever sous sa propre direction une génération hostile. Parfois il est vrai que les autorités réagissent, et une malheureuse institutrice se morfond des années en prison, parce qu'il faut un exemple.

La récente mutinerie de Yen-bay, qui surprit l'opinion française et fut suivie d'une répression si féroce (soldats rebelles fusillés sans jugement ; villages bombardés sauvagement par avions) a abouti en même temps à la condamnation de nombreux jeunes intellectuels, choisis au hasard, et qui paieront de leur vie une participation, plus ou moins lointaine, à la sédition. On aperçoit donc que les troubles d'Indochine ont pour cause essentielle un profond mécontentement de toutes les couches de la population. Ce mécontentement peut revêtir une forme modérée et prudente : tel est le cas du leader Bui Quang Chieû, directeur de *La Tribune Indo-Chinoise* de Saïgon et de Pham Quynh, brillant publiciste

d'Hanoï ; il peut également revêtir une forme plus amère et plus vive, comme chez le vieil Huynh Thuc Khang, directeur du journal *La Voix du Peuple,* de Hué ; il peut enfin se traduire par des attentats terroristes, comme ceux de Yen-bay, fomentés par Nguyen Thai Hoc et ses affiliés.

Mais à l'origine le mécontentement est le même ; c'est essentiellement un mouvement de libération nationale, et pourtant notre bourgeoisie patriotarde ne lui en témoigne aucun respect : elle a trouvé plus simple d'attribuer toutes les responsabilités à Moscou. Dès qu'un Annamite élève la voix, il est suspecté de « communisme ». Certes, l'action soviétique n'est pas entièrement étrangère au déclenchement des troubles du Tonkin. Mais on doit à la vérité d'affirmer que le mécontentement annamite n'avait besoin d'aucune intervention étrangère pour naître et se développer. Le nationalisme annamite, comme le nationalisme chinois, sont des exaltations bourgeoises, intellectuelles, qui n'ont pas pour objectif une révolution sociale, mais seulement, le jour de l'autonomie ou de l'indépendance obtenue, une république bourgeoise et « libérale ».

Si l'on envisage l'intérêt même des peuples en question, on peut se demander si cette transformation ne décevrait pas leurs espérances, puisqu'elle remplacerait l'oppresseur étranger par l'oppresseur autochtone, et qu'à la lutte nationale se substituerait la lutte de classes. Je crains certes que ces idées ne plaisent guère à la bourgeoisie asiatique, qui actuellement rêve une libération à son seul profit et entend se substituer à la bourgeoisie européenne dans l'exploitation des coolies et dans l'usure agricole. Mais il faut tout de même que ces Asiatiques aient le courage d'aller jusqu'au bout de leurs idées : d'une part, ils ont hâte de s'approprier notre civilisation matérielle, et de l'utiliser pour leur compte, d'autre part, ils nous reprochent volontiers et à juste titre cette civilisation matérielle, qu'ils qualifient de barbare, tant à cause des appétits sordides qu'elle déchaîne que de l'injustice sur laquelle elle repose et des cataclysmes qui en sont le fatal aboutissement.

Un Japonais comme Okakura Kakuzô rejoint nos socialistes d'Occident lorsqu'il parle des « affres de l'économie politique occidentale », de la « tragédie du capital et du travail[4]. » Or il y a dans

4. *Les Idéaux de l'Orient,* Paris, 1917.

cette dualité une grave contradiction : à quoi bon mettre tant de hâte à s'assimiler une civilisation dont on a dénoncé par avance tous les méfaits ? Certains Orientaux qui ont réfléchi à la question, répondent naïvement qu'ils adopteront notre mode de vie moins ses vices de forme, qu'ils corrigeront par leurs vieilles traditions de vie spirituelle ce qu'il y a d'excessif dans nos appétits matériels, enfin qu'ils sauront profiter de notre triste expérience pour nous emprunter le meilleur en nous abandonnant le pire. Et ils songent à de vagues palliatifs, à de vagues antidotes aussi illusoires que les recettes réformistes de nos philanthropes du 19e siècle.

Ces Orientaux, dont les intentions sont peut-être excellentes (bien que je les soupçonne de n'être pas tout à fait désintéressées), n'ont rien compris en vérité aux lois inexorables du développement capitaliste. Si l'on admet qu'un jour la bourgeoisie chinoise parvienne à s'approprier les richesses immenses de son territoire, comment ne pas apercevoir que les mêmes impasses historiques l'attendent, que connaît aujourd'hui l'orgueilleuse Angleterre, que connaîtra prochainement l'Amérique elle-même ? Troubles sociaux, surproduction, recherche fiévreuse des débouchés, guerres, voilà ce que gagnerait la Chine à marcher sur les traces de l'Europe capitaliste. Si l'Orient voulait utiliser nos armes actuelles, il ne gagnerait rien à la transformation, au bouleversement violent de ses mœurs, à la disparition de ses traditions, à l'extinction de sa vie spirituelle, mais il se suiciderait avec nous. Pour lui comme pour nous, il n'est de salut que dans la production et la répartition des richesses de la planète sur la base collectiviste.

Que la bourgeoisie asiatique se prépare aujourd'hui à jouer son rôle, qu'elle arrache peu à peu au capitalisme européen des concessions, comme c'est le cas pour les Indes à l'heure actuelle, rien de plus naturel. Mais qu'elle sache que son règne ne saurait être que transitoire et que, seule, l'organisation socialiste du monde permettra d'éviter à l'humanité des catastrophes à côté desquelles la guerre de 1914-1918 apparaîtrait comme un jeu d'enfants.

## *La Gauche Révolutionnaire,* 20 novembre 1936

### L'EXEMPLE DE L'INDOCHINE

On sait qu'au congrès de Huyghens notre parti, à la veille de prendre le pouvoir, avait envoyé un message de sympathie aux peuples coloniaux, fait miroiter devant les yeux de ceux-ci l'octroi des droits élémentaires, des libertés démocratiques dont ils sont privés.

Quelques mois ont passé depuis et rien — ou presque rien — n'est venu. Notre bourgeoisie, qui tire une partie importante de ses revenus de l'exploitation inhumaine des colonies, n'est pas disposée en effet à laisser traiter ses esclaves « indigènes » comme des hommes. Aux intentions généreuses de notre parti, du ministre des Colonies socialiste, elle oppose son veto. Contre la politique du gouvernement de Front populaire, l'administration coloniale, réactionnaire et même fasciste, organise un sabotage en règle. Tout particulièrement en Indochine, terre d'élection des grands requins capitalistes, pays dont le régime politique est la cravache, la torture et la guillotine.

En Indochine, l'administration réactionnaire a réussi ce tour de force : aux réformes promises, impatiemment attendues, substituer une nouvelle vague de répression. Voici les faits :

Sortant de longues années de servitude, le peuple indochinois, dès le lendemain de l'avènement du gouvernement de Front populaire, empli d'une grande espérance, manifestait la volonté d'établir et de présenter lui-même ses revendications. Mais au moyen de quels interprètes ? Le droit d'association et le droit syndical n'étaient pas reconnus en Indochine, il n'existait aucune organisation susceptible de se faire l'interprète des aspirations du peuple. D'autre part, les prétendus « représentants du peuple », élus à un suffrage très restreint et appartenant à la classe bourgeoise, marionnettes dont les ficelles sont tirées par l'administration française, ne pouvaient prétendre représenter les masses paysannes et ouvrières.

C'est dans ces conditions que s'est formé, le 13 août, un « Comité de convocation » en vue de préparer la tenue d'un Congrès populaire indochinois. Le « Comité de convocation » groupait des éléments très divers, allant du leader « constitutionnaliste » bourgeois Nguyen Pham Long, aux éléments prolétariens, communisants et

trotskysants, groupés autour du journal hebdomadaire paraissant en français à Saïgon : *La Lutte*. C'était la volonté tactique des camarades de *La Lutte* de collaborer avec des éléments même bourgeois et modérés du peuple annamite. « Nous pensons, écrivent-ils dans un article du 9 septembre, que, dans les circonstances actuelles, ce serait une faute tactique grave d'exclure systématiquement les représentants bourgeois. Il revient à nous, dans l'accord politique momentané avec eux, de leur faire comprendre que les réformes politiques qu'ils souhaitent ne leur seront pas accordées s'ils ne conjuguent pas leur force avec celle du peuple ».

En outre, le Comité invitait, le 23 septembre, les membres français du Parti Socialiste, du Front populaire, de la Ligue des Droits de l'Homme, de Front social, à participer à ses travaux.

Afin que les masses populaires fussent effectivement consultées, le « Comité de convocation » décidait la création de « comités d'action » locaux, dont le rôle devait être d'élaborer les cahiers de revendications de chaque localité ou province. Soucieux de respecter la légalité jusqu'au scrupule, il recommandait aux comités locaux de grouper moins de vingt membres, afin de respecter la loi qui interdit actuellement les associations de plus de vingt personnes. De l'ensemble des cahiers de revendications élaborés, le Congrès populaire indochinois devait dégager un programme d'ensemble, lequel devait être soumis à la Commission d'enquête parlementaire promise par le gouvernement de Front populaire.

Les organisateurs du mouvement tenaient à marquer nettement, par leurs appels, leurs tracts distribués à profusion, leur souci d'agir et de se maintenir dans le cadre de la légalité : « L'époque de terreur est passée, lit-on dans l'un de ces documents. Nous ne sommes pas des agitateurs qui poursuivent le but de renverser les dirigeants de ce pays. Nous sommes des habitants misérables qui luttent pour leur vie. » Dans un autre : « Sachez que les autorités n'ont pas le droit d'interdire votre action tant qu'elle restera dans le cadre de l'ordre et de la légalité. »

Mais les autorités ont eu une tout autre attitude. Les hommes qui, depuis des années, terrorisent le peuple indochinois, voient rouge dès que celui-ci réclame la moindre parcelle de liberté. En 1931, les mêmes hommes faisaient mitrailler comme communistes des colonnes de paysans désarmés, venant au chef-lieu des provinces présenter leurs revendications pacifiques, leurs doléances. Aujour-

d'hui, ils prennent prétexte du mouvement pacifique en vue du Congrès populaire indochinois pour dénoncer mensongèrement des préparatifs de soulèvement armé dus à la main de Moscou. Les affirmations légalitaires des organisateurs du Congrès deviennent sous leur plume des appels à la violence. Par des provocateurs à leur solde, ils font fabriquer de faux tracts séditieux. Un de leurs journaux, *L'Impartial* (vraiment mal nommé) de Saïgon, du 16 septembre, écrit ces lignes hystériques : « Il apparaît aujourd'hui à tous les yeux que les " camarades " agitateurs n'avaient et n'ont d'autre but, sous le fallacieux prétexte de préparer les cahiers de revendications de la masse, que de créer des organismes révolutionnaires dans le cœur des provinces, aux fins d'y semer le désordre. A la faveur de réunions monstres, des vauriens, des échappés de bagne, stipendiés par l'argent qui vient de Moscou, auraient excité la foule ignorante et crédule ... La seule question qui ait échappé à la frénétique exaltation de ces hallucinés, disciples payés du Comintern, c'est de savoir si la France accepterait d'abandonner le pays à leur folie destructrice. »

Ces fous furieux — car ce sont eux les vrais fous — assaillent le ministre des Colonies, le président de la République lui-même, de télégrammes alarmistes. Leur but ? Il est clair : « embêter » le ministre des Colonies du gouvernement de Front populaire, le mettre en contradiction avec ses promesses, avec ses actes de clémence, voire, si possible, l'acculer à répandre le sang. « J'ai entendu des gens, nos adversaires de toujours, formuler l'idée qu'il y a ici le moyen de trouver l'incident qui déterminerait la chute du ministère », écrit un socialiste de Saïgon, Dubois, professeur au lycée, à l'un de ses amis actuellement en France. Dans un manifeste, Dubois, ainsi qu'un certain nombre de Français de gauche, se déclarent « ahuris de voir le ministre des Colonies aussi faussement et grossièrement renseigné ».

On imagine la situation peu enviable dans laquelle se trouve notre camarade Marius Moutet. Dans l'administration indochinoise, à 17 000 kilomètres de France, pas un homme — il l'avoue lui-même — dans lequel il puisse placer sa confiance. Si l'on excepte le rappel du gouverneur général Robin, on n'a procédé à aucune épuration des cadres administratifs. A Paris même, rue Oudinot, autour du ministère, dans son entourage immédiat, des hommes qui dissimulent à peine leur complicité avec les colonialistes de là-bas.

Un jour, malgré toute sa bonne volonté, le ministre se trouve sans défense contre cette atmosphère de mensonge. On présente à sa signature, le 19 septembre, un câble invitant le gouverneur général par intérim à s'« opposer à toute violence et tout appel à la violence », à « maintenir l'ordre public par tous moyens légitimes et légaux, même par des poursuites contre ceux qui tenteraient de le troubler, si celles-ci se révélaient nécessaires. » Le ministre signe.

On n'en demandait pas davantage là-bas. Désormais, enfin, on a le blanc-seing du ministre et d'un ministre « socialiste ». Au travail ! Alors les arrestations succèdent aux arrestations, les perquisitions aux perquisitions, des individus sont lourdement condamnés pour avoir distribué les tracts du « Comité préparatoire », quatre ouvriers de l'arsenal de Saïgon sont congédiés pour avoir participé à la réunion constitutive. Tour à tour, l'écrivain Nguyen An Ninh, les deux conseillers ouvriers municipaux de Saïgon, Ta Thu Thau et Nguyen Van Tao sont jetés en prison pour « manœuvres tendant à troubler l'ordre public » (28 septembre et 3 octobre).

Et comme on les maintient en cellule, au dur régime du droit commun (il n'existe pas de « régime politique » en Indochine), ils commencent le 26 octobre la grève de la faim. De la maison centrale, ce jour-là, ils écrivent à Léon Blum et à Marius Moutet : « Nous avons, dans la mesure de nos faibles moyens, soutenu en Indochine le Front populaire contre les éléments réactionnaires et fascistes fort nombreux dans cette lointaine colonie ... Nous ne pensions pas qu'une pareille activité soit délictueuse sous votre gouvernement. Nous sommes maintenant en prison pour avoir été et pour être du côté du Front populaire. »

La police ne traque pas seulement tous ceux qui ont participé de près ou de loin au Comité d'organisation du Congrès, mais jusqu'aux ouvriers qui, plaçant leur confiance dans le Front populaire, osent demander un relèvement de leurs salaires de famine. C'est ainsi qu'à Hanoï, le 18 octobre, un scieur de bois, Hoang Van Ban, dont le crime est d'avoir conseillé à ses camarades « de ne plus travailler au rabais », est arrêté, affreusement torturé, afin qu'il dénonce les autres « meneurs ». Le 21, on le relâche en lui accordant deux jours pour apporter les noms. Ne voulant pas livrer ses camarades et ne se sentant pas capable d'affronter une seconde fois les tortures de la Sûreté, il se suicide dans la nuit du lendemain.

Pourtant, Moutet — dont la bonne volonté, encore une fois, n'est pas en cause — réussit à se dégager de l'emprise de son entourage ; et, le 17 octobre, il se décide à câbler au gouverneur général par intérim, le priant de ne pas donner une interprétation abusive à son câble précédent et de libérer notamment les trois leaders arrêtés. Mais l'administration ne donne aucune suite au câble du ministre. S'abritant derrière le prétexte de la séparation des pouvoirs, elle maintient en prison, puis à l'infirmerie pénitentiaire — où leur état de faiblesse alarmant a nécessité leur transfert — les trois grévistes de la faim. Et c'est seulement le 5 novembre qu'elle se résigne, pour éviter le pire, à les libérer.

Tels sont les faits. Nos camarades seront d'accord, j'en suis sûr, pour exiger :

1°) L'autorisation immédiate du « Congrès populaire » indochinois ;

2°) L'octroi immédiat des libertés démocratiques et syndicales à l'Indochine, ainsi d'ailleurs qu'à tous les pays coloniaux ;

3°) L'envoi immédiat en Indochine de la commission parlementaire d'enquête ;

4°) L'épuration immédiate des cadres de l'administration coloniale ;

5°) L'amnistie totale pour tous les anciens — et nouveaux — emprisonnés politiques.

Et si ces différentes mesures — comme tant d'autres — ne sont pas réalisables dans le cadre d'une alliance politique avec le parti radical-socialiste, parti bourgeois, parti colonialiste par excellence, eh bien, c'est une raison de plus pour substituer, avec l'aide des masses ouvrières, qui sont loin d'avoir épuisé leur capacité de lutte, à l'occupation du pouvoir la conquête révolutionnaire du pouvoir.

## *La Vague,* 15 avril 1937

J'apprends qu'il est question, sur la foi de rapports mensongers envoyés par l'administration coloniale fasciste, de dissoudre également le vaillant groupe de *La Lutte* de Saïgon. Ainsi, l'un après l'autre, tous les groupements qui sont à la pointe du combat pour l'émancipation des peuples coloniaux, voient s'abattre sur eux la répression. Plusieurs des rédacteurs de *La Lutte* sont communistes. Nous verrons si les communistes prendront la défense de ce groupe avec autant de mollesse (c'est le moins qu'on puisse dire) qu'ils l'ont fait pour l'Etoile Nord-Africaine et le Comité d'Action marocaine.

## *La Lutte* de Saïgon, juin 1937

### A PARIS, NOS AMIS RÉAGISSENT CONTRE LA RÉPRESSION

Voici la lettre que nous venons de recevoir du camarade Daniel Guérin, du Parti socialiste. Nous remercions la Commission coloniale de la S.F.I.O. de sa décision d'intervenir. C'est d'autant plus à son honneur qu'elle sait que nous n'avons pas les mêmes opinions qu'elle sur plusieurs questions d'actualité. Nous apprenons, d'autre part, que des groupements révolutionnaires français mènent une ardente campagne contre la répression en Indochine. Des inscriptions au minium ou à la craie sur les murs de Paris et dans plusieurs villes de province protestent contre l'arrestation des paysans manifestants et de Tiên, Phu, Tao, Ninh et Thau.

N.D.L.R.

Paris, 2 juin 1937

Chers camarades,

Vous imaginez avec quelle indignation j'ai appris l'arrestation de Ta Thu Thau, Tao et Ninh. Ainsi, les menaces de M. Violette[1] se sont réalisées et tout ce que, pour ma modeste part, j'ai pu tenter pour les contrecarrer n'a servi à rien. L'impérialisme — pour le

1. Maurice Violette, radical-socialiste, alors ministre intérimaire des Colonies. [Note de 1973.]

moment au moins — est plus fort que nous mais, un jour prochain, nous aurons notre revanche.

La Commission coloniale du Parti socialiste réunie lundi 31 mai, a voté à l'unanimité un ordre du jour exprimant sa vive émotion devant ces arrestations et a décidé d'envoyer à ce sujet une délégation auprès de Moutet, délégation composée de Jean Longuet président, Magdeleine Paz et Jean Loubet. Je vous tiendrai au courant des résultats de cette délégation.

J'ai fait prévenir également les camarades de l'Association d'Entr'aide et de culture des Indochinois et j'espère qu'ils reconnaîtront leur lourde erreur. En se refusant à se solidariser à l'avance avec vous, ils ont fait, peut-être inconsciemment, le jeu de l'impérialisme. Le résultat est que l'un des leurs, le camarade Tao, est victime, lui aussi, de la répression.

Je suis en contact, enfin, avec Andrée Viollis et Francis Jourdain qui partagent mon émotion et s'emploient à faire entendre leur protestation en haut lieu.

Camarades, au cas où vous jugeriez utile de publier cette lettre dans *La Lutte,* je saisis l'occasion qui m'est fournie de dire publiquement aux fonctionnaires félons qui sabotent là-bas la politique du Front Populaire, qui trompent le ministre, qui jettent en prison non pas les factieux du « Parti de l'ordre social indochinois », mais des militants dont le seul crime est de réclamer les libertés démocratiques, je saisis l'occasion de leur dire tout mon mépris.

Je remercie le juge d'instruction de m'avoir fait l'honneur de compter parmi les articles de *La Lutte* incriminés un article que j'avais fait paraître dans *Le Populaire* de Paris, au nom de la Commission coloniale du Parti socialiste, et que *La Lutte* avait reproduit. S'il veut également informer contre moi, je suis à sa disposition pour faire le voyage de Saïgon et venir dire au tribunal l'horreur que les méthodes de colonisation en vigueur en Indochine inspirent au peuple de France.

Camarades de *La Lutte,* courage et sang-froid. Sans doute, les coups de la répression sont durs. Mais sachez qu'ici il y a une magnifique classe ouvrière, de plus en plus forte, organisée, maîtresse de ses destins. Sa victoire définitive, demain, balaiera les mauvais Français qui déshonorent la France aux colonies.

Vive l'union fraternelle des travailleurs français et du peuple indochinois !

*Le Populaire,* 14 août 1937

## L'INDOCHINE N'A PAS DROIT A LA DÉMOCRATIE

La démocratie est à l'ordre du jour. D'un côté, les « démocraties », de l'autre, les « dictatures ». Ce schéma laisse les Indochinois rêveurs : démocratie ou dictature, l'« Empire » dont ils sont les sujets ? Camarades qui jouissez ici d'une démocratie relative, quand vous saurez où en est l'Indochine après un an de Front Populaire, vous comprendrez.

Si les termes de la motion de Huyghens sont restés dans votre mémoire, vous pouvez croire qu'une « ère nouvelle » a commencé là-bas comme ici ; vous pouvez croire que les « libertés démocratiques de la métropole » ont été étendues à cette colonie ; que la « législation sociale et la législation du travail en vigueur dans la métropole » ont été appliquées aux « indigènes ». Détrompez-vous ! « Une année de gouvernement de Front Populaire à direction socialiste montre que les gouvernants ne veulent même pas de ces petites réformes en Indochine. » C'est un journal ouvrier de Saïgon qui parle.

Avant mai 1936, l'Indochine vivait sous le régime du bâillon. Rien n'a changé ou presque. Il faut toujours courber le front et se taire. Malheur à qui ne se tait pas ! Des exemples ? Un brave homme d'Annam, Nguyen Phu, réunit quelques amis et leur lit la traduction d'une brochure de Léon Blum : *Pour être socialiste* : trois ans de prison et trois ans de surveillance administrative. Une centaine de collégiens de Vinh (Annam) assistent à une manifestation en l'honneur de Justin Godart, chargé de mission par le gouvernement de Front Populaire : ils sont exclus de leur école. Pour s'être rendus en cortège chez l'administrateur local en réclamant des réductions d'impôts, trois cents paysans de Cang-long (Cochinchine) sont frappés à coups de matraque, à coups de crosse, torturés, condamnés à de lourdes peines de prison. A Cho-moi (Cochinchine), le commissaire de police Bazin oblige les prévenus politiques à sauter sur des cailloux pointus en faisant le salut fasciste. Authentique.

La liberté de la presse, un mythe. A la moindre critique, les journaux se voient retirer l'autorisation préalable, sont condamnés à de ruineuses amendes, leurs exemplaires saisis, leurs rédacteurs incarcérés. Même lorsque ces rédacteurs sont des élus du peuple. A Hanoï, Trinh Van Phu, administrateur du journal *Travail,* « représentant du peuple », vient d'écoper un an de prison. A Saïgon, Ta Thu Thau et Tao, rédacteurs de *La Lutte,* conseillers municipaux ouvriers, réélus triomphalement en avril, sont condamnés, en juillet, à deux ans. Les uns et les autres, pour simple délit de presse !

Leur crime ? Faire (par la plume) de l'« agitation ». Chargé des questions d'Indochine à la Commission coloniale du Parti, j'ai lu régulièrement leurs écrits. Je n'y ai rien trouvé de « subversif ». C'est également l'avis de la section socialiste de Saïgon qui, le 20 mai, a voté une motion affirmant qu'il n'y a pas en Indochine d'« agitation », mais que, par contre, on y viole la liberté de la presse. Alors ? La véritable raison de cette répression, la voici : l'administration abhorre la démocratie ; elle est pour un paternalisme autoritaire ; elle voudrait être obéie lorsqu'elle ordonne : « Ne bougez pas, laissez-nous vous faire du bien. » Mais les Indochinois savent, comme l'écrit *La Lutte,* que l'« aumône n'existe pas en matière politique », que seule l'action des masses permet de conquérir les plus modestes réformes, que là où cette action ne se fait pas sentir, là où les privilégiés sont seuls à faire pression, on n'obtient rien du tout. Et les masses, avec sang-froid, avec une réelle maturité politique, revendiquent. La toute-puissante Sûreté générale appelle cela « agitation dangereuse », « activité antifrançaise ».

Les lois sociales de la métropole ? Un autre mythe. Le 30 décembre dernier, un décret a bien apporté une ébauche — combien timide ! — de législation du travail, mais il n'est appliqué nulle part : le patronat le foule au pied, avec la complicité de l'administration. Et les abus subsistent, à peine croyables, des abus qui ramènent un siècle en arrière, à l'enfer du capitalisme primitif décrit par Marx. Dans les sucreries de Nhi-Binh (Cochinchine), avant une récente grève, les ouvriers travaillaient dix-neuf heures de suite pour un salaire de famine. Les repas se prenaient debout, sans interrompre le travail. Et fréquemment, femmes et enfants, s'endormant sur leurs machines, laissaient un bras, broyé, entre les cylindres.

Par arrêté du 1er juin, une commission a bien été chargée de fixer

des salaires minima. Mais les ouvriers n'y sont pas représentés. Et comme, d'autre part, les dévaluations monétaires successives ont provoqué une hausse sensible des prix, la misère demeure atroce. Résultat : des vagues de grèves se heurtant au front commun du patronat et des autorités.

La reconnaissance des syndicats est, paraît-il, à l'étude. Mais avec quelles restrictions ! Soumis au régime de l'autorisation préalable, constamment menacés de suspension ou de dissolution, contraints d'envoyer dans les huit jours à l'administration les procès-verbaux de leurs assemblées, ne pouvant élire leurs responsables qu'en présence d'un représentant des pouvoirs publics, empêchés de se grouper en unions et fédérations, les syndicats n'auraient (comme en régime fasciste) de syndicats que le nom.

Voilà où en est l'Indochine, un an après Huyghens. Et pourtant, c'est un des nôtres, qui depuis un an, détient le portefeuille des Colonies. Que s'est-il passé ? Pourquoi l'homme que nous avons réussi à placer à ce poste essentiel n'a-t-il pu mieux faire ? Poser la question, c'est dépasser le cadre de l'Indochine et c'est mettre en cause toute l'« expérience ». Nul ne contestera la bonne volonté qui animait Marius Moutet lorsqu'il s'est installé rue Oudinot. Mais que peut un ministre socialiste dans l'appareil de l'Etat bourgeois, surtout quand ce ministre s'interdit, dès l'abord, de faire passer le « souffle républicain » dans son administration et se condamne ainsi à être constamment trompé, trahi par ses subordonnés ? Il semble que, les premiers temps, notre camarade ait essayé de résister à l'emprise du « milieu », de savoir et de décider par lui-même ; mais, peu à peu, il a dû y renoncer, laisser carte blanche aux proconsuls et aux policiers qui, là-bas, à l'autre bout du monde, jouent les potentats asiatiques. Engrenage fatal et qui prépare des lendemains terribles : « On risque d'éloigner à jamais les masses malheureuses qui espèrent en le gouvernement de Front Populaire. On accule les militants de la cause ouvrière aux actes de désespoir... Le mouvement risque de nous dépasser », écrivent des journalistes tonkinois à Caput, secrétaire de la section socialiste de Hanoï.

Qu'on se rappelle les révoltes de 1930-1931, les flots de sang versé. Veut-on revoir cela ? Non ? Alors, il faut choisir : ou bien, s'il n'est pas trop tard, faire exactement le contraire de ce qu'on fait actuellement ; ou bien, s'il n'est plus possible de sortir de l'engre-

nage, ne pas associer plus longtemps le Parti à une politique qui est la négation, non seulement du socialisme, mais de la démocratie tout court.

## *Le Populaire,* 23 novembre 1937

Si Marius Moutet se décidait enfin, comme il en manifeste l'intention, à faire le voyage d'Indochine, nous voudrions qu'il examine lui-même, sur place, pour quels crimes le camarade Ta Thu Thau, conseiller municipal ouvrier de Saïgon, a été condamné, coup sur coup, à plusieurs années de prison. Nous sommes bien sûrs qu'il ne trouverait rien, rien sinon la preuve que la Sûreté générale d'Indochine et son chef, Grandjean, trahissent odieusement sa confiance.

## *S.I.A.* [1], 1er décembre 1938

### RÉPRESSION ET EXACTIONS

L'Indochine a eu et a encore ses camps de concentration. Dix mille êtres humains ont été jetés pour dix, vingt, trente ans, pour toute leur vie, dans l'atroce bagne de Poulo-Condor, dans la mer de Chine, ou transplantés en Guyane, sur les plateaux de l'Inini, aux antipodes de leur pays natal qu'ils ne reverront peut-être jamais.

1. Ce journal avait emprunté son titre aux initiales de « Solidarité Internationale Antifasciste », une organisation d'anarchistes français et espagnols, dont il était l'organe hebdomadaire. [Note de 1973.]

Lorsque le Front Populaire prit le pouvoir en 1936, un immense espoir parcourut l'Indochine. Le nouveau ministre des Colonies, Marius Moutet, n'avait-il pas défendu, tout au long de sa carrière, le peuple annamite contre ses bourreaux ? N'appartenait-il pas à ce courageux Comité d'Amnistie et de Défense des Indochinois qu'animait — au temps où les communistes étaient encore anti-colonialistes [2] — Francis Jourdain ? Hélas ! ces espérances devaient être cruellement déçues.

La mesure la plus impatiemment attendue par le peuple d'Indochine, l'amnistie intégrale des emprisonnés et déportés à la suite des événements de 1930-1932, ne fut que très incomplètement réalisée : sur dix mille victimes de la répression, tout au plus 1 200 condamnés firent l'objet de grâces amnistiantes. Que sont devenus les autres ? Chaque fois que nous avons posé la question à Marius Moutet, nous n'avons pu en tirer que cette réponse évasive et sinistre à la fois : « D'abord, il y en a beaucoup qui sont morts... » Sur les 535 Indochinois déportés en 1931 en Inini, Moutet n'en a grâcié totalement que 23. Les autres ? Dans une lettre qu'il m'adressait, le 8 février 1937, il prétendait que la plupart des déportés « avaient été condamnés pour crime de droit commun sans rapport aucun avec un fait ou un mobile d'ordre politique ». Mais, dans une autre lettre du 15 mars, se contredisant, il avouait : « Pour la plupart, le départ est difficile à faire entre le crime politique et le crime de droit commun ». Et, pour motiver son refus d'accorder d'autres grâces, il ajoutait, dans un style de procureur : « Il serait dangereux, et d'un mauvais exemple, d'adopter une autre ligne de conduite. »

A Poulo-Condor, d'après des informations reçues récemment, il reste encore sept cents prisonniers politiques, parmi lesquels des adolescents condamnés en 1930-1931 aux travaux forcés à perpétuité tels que Bui Van Cao, Nguyen Van Duong, etc. Sur ces sept cents bagnards, six cents sont malades (chiffre du service de Santé local).

Quant aux heureux bénéficiaires des grâces de Moutet, ils ont été astreints, une fois « libérés », à la résidence forcée dans leur

2. Les communistes français avaient bien changé : occupés à danser la « ronde des démocraties » contre le fascisme, ils avaient mis une sourdine à leurs activités anticolonialistes. [Note de 1973.]

village d'origine, c'est-à-dire mis en quarantaine par une population terrorisée qui n'ose avoir de rapports avec eux, et, par conséquent, condamnés à crever de faim.

Mais Marius Moutet ne s'est pas contenté de maintenir en prison une grande partie des victimes de ses prédécesseurs : il s'est fait lui-même pourvoyeur de prisons. Sous son règne, la répression, qui s'était quelque peu calmée les années précédentes, a rebondi de plus belle.

En mai 1937, le ministre « socialiste » fit arrêter et condamner à deux ans de prison, deux conseillers municipaux de Saïgon, Ta Thu Thau et Nguyen Van Tao, pour simple délit d'opinion par voie de presse. Ils sont encore enfermés, à l'heure actuelle, à la prison centrale de Saïgon, où deux autres conseillers municipaux, Duong Bach Mai et Tran Van Thach les ont récemment rejoints. Ta Thu Thau ayant, en guise de protestation, fait la grève de la faim en septembre 1937, et refusé la sonde alimentaire, fut l'objet d'une piqûre mystérieuse à la suite de laquelle il est tombé gravement malade (paralysie du côté droit). Malgré nos pressantes démarches, Moutet n'a jamais voulu le faire remettre en liberté, même provisoire, alléguant que cette maladie était « une mise en scène destinée à alimenter la campagne politique ».

A Hanoï, deux journalistes, Phu et Tiên, également pour simple délit d'opinion (ils avaient écrit des articles très modérés réclamant l'application du programme du Front Populaire), ont été condamnés, Moutet régnant, à un an de prison.

Et nous ne parlons pas des innombrables ouvriers ou paysans obscurs, condamnés à des peines diverses, frappés, souvent même torturés, pour avoir réclamé, dans de pacifiques manifestations, les libertés démocratiques ou pour s'être mis en grève.

La Solidarité Internationale Antifasciste se devait de prendre en main la cause des victimes d'une variété de fascisme dont on parle moins, mais qui est tout aussi abominable que l'autre et dont notre bourgeoisie à nous a les mains rouges : le colonialisme. C'est aujourd'hui chose faite. Ses milliers et ses milliers d'adhérents nous aideront à arracher des griffes de l'impérialisme les bagnards de Poulo-Condor, de l'Inini et d'ailleurs, les enfermés des prisons centrales de Saïgon et de Hanoï. Vers 1933, l'activité du modeste

Comité d'Amnistie et de Défense des Indochinois avait été pour les malheureux opprimés d'Annam comme un rayon de lumière dans la nuit. Ils peuvent aujourd'hui reprendre espoir : S.I.A. va veiller sur eux et lutter pour eux [3].

## *S.I.A.*, 19 janvier 1939

### TA THU THAU

Les lecteurs de *S.I.A.* connaissent déjà Ta Thu Thau par l'article consacré dans ce journal à la répression en Indochine.

Le cas de Ta Thu-thau mérite que nous l'examinions aujourd'hui plus en détail, non seulement parce qu'il s'agit de prendre la défense d'un camarade frappé pour ses idées, mais surtout parce que ce cas a une valeur symbolique : en défendant Ta Thu Thau, *S.I.A.* défend tous les camarades indochinois emprisonnés.

En outre, Ta Thu Thau a tout particulièrement besoin de notre solidarité, puisque, contrairement aux emprisonnés politiques d'obédience stalinienne, il ne bénéficie pas de l'appui des organisations de secours dépendant de la III[e] Internationale.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que Ta Thu Thau est sur la brèche. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la répression s'abat sur lui.

En 1928, le Parti annamite de l'indépendance qu'il avait fondé est dissous. En mai 1930, ayant manifesté avec d'autres Indochinois à Paris devant l'Elysée, il est expulsé de France sur l'ordre du président du Conseil André Tardieu. En 1931, il fonde à Saïgon le journal *La Lutte*. Il est élu conseiller municipal de cette ville. Il devient l'âme du mouvement de libération en Cochinchine.

3. Dans le cadre et sous l'égide de S.I.A. fut créé à ce moment un « Bureau de défense des peuples coloniaux », dont le secrétariat fut assuré par le professeur Marc Casati, assisté de Robert Louzon et de moi-même.

Physiquement et moralement, Ta Thu Thau est un rude lutteur. Plus grand, plus athlétique que ceux de sa race. Sachant exprimer, en français comme en annamite, dans une langue vigoureuse et impeccable, des idées dures comme le roc. Et, avec cela, courageux entre les courageux.

En 1932, il est condamné une première fois, pour son activité journalistique (dans un pays où la liberté d'opinion n'existe pas), à deux ans de prison avec sursis. Mais c'est surtout à partir de 1935 qu'il devient la bête noire du colonialisme indochinois. Ces messieurs de la police et de la haute administration mesurent pleinement l'inconvénient qu'il y aurait pour eux à laisser en liberté un adversaire de cette trempe.

Mais, par la suite, ils ont pu mesurer également combien il est dangereux pour eux de donner à un tel homme l'auréole du martyre.

Après une grève des cochers de Saïgon en décembre 1935, grève qui a effrayé les autorités, Ta Thu Thau est poursuivi sous le fallacieux prétexte d'avoir excité (par la plume) les grévistes : alors que, dans ses articles, il les a simplement assurés de sa solidarité.

Le 18 mars 1936, il est condamné à une forte amende. Mais les gauches ayant, entre-temps, triomphé en France, la Cour d'Appel de Saïgon juge prudent d'annuler le premier jugement (19 mai). On en est encore à la période idyllique du Front Populaire. Cela ne dure pas.

En août 1936, Ta Thu Thau et ses amis créent en Indochine des comités locaux en vue de recueillir les revendications populaires. Le gouverneur général ne perd pas de temps : couvert par un télégramme du ministre socialiste Marius Moutet, il embastille, le 28 septembre, Ta Thu Thau. En signe de protestation notre ami commence, le 26 octobre, la grève de la faim. Quelques jours après, il est déjà si affaibli qu'on doit le transporter à l'hôpital.

Après onze jours de grève de la faim et cinq jours de grève de la soif, Ta Thu Thau se voit promettre sa mise en liberté provisoire, qui a lieu le 15 novembre.

C'est qu'en France, le pouvoir des masses n'a pas encore achevé de se liquéfier. Les colonialistes de Saïgon et ceux de la rue Oudinot hésitent encore à s'engager à fond dans la voie de la répression. Mais ce n'est que partie remise.

Le 30 avril, Ta Thu Thau, pressentant ce qui va se passer, écrit à l'auteur de ces lignes : « Les travailleurs d'ici sont alertés des

dispositions [gouvernementales] à notre égard... Même dans les prisons, même au bagne, nous ne capitulerons pas... Voilà ce que tu voudras bien faire sentir, faire comprendre à ces messieurs[1]. » Quelques jours après, le 19 mai, il est de nouveau arrêté. Son crime ? S'être solidarisé, par la plume, avec le magnifique mouvement de grève, qui, durant l'hiver 1936-1937, a déferlé sur l'Indochine, faisant écho au mouvement métropolitain de Juin 36.

En juin 1937, le premier gouvernement Blum s'effondre devant le Sénat. Le fameux pouvoir des masses est en déliquescence. Désormais, messieurs les colonialistes se croient tout permis. Aussi, lorsque, le 2 juillet, Ta Thu Thau comparaît devant le Tribunal correctionnel, il est condamné à deux ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

En attendant que l'affaire vînt en appel, Ta Thu Thau avait bénéficié de la liberté provisoire. Comme si le premier chef d'accusation ne suffisait pas, la meute colonialiste à ses trousses en invente un autre. Le 23 juillet, elle le fait arrêter pour s'être solidarisé (toujours par la plume) avec une grève de cheminots. Cette fois, la mise en liberté provisoire est refusée. Alors Ta Thu Thau, le 30 août, commence une deuxième grève de la faim.

Après quelques jours de jeûne, il voit entrer dans sa cellule des infirmiers accompagnés de soldats qui tentent de lui passer de force la sonde alimentaire. Il se débat, résiste et ses tortionnaires se retirent sans avoir réussi à lui introduire leur gadget dans la gorge.

Trois jours après, les infirmiers reviennent à la charge. Cette fois-ci, ils procèdent autrement : ils lui font une mystérieuse piqûre. De quoi ? Nul ne le saura jamais. Toujours est-il que Ta Thu Thau reste deux jours sans connaissance. Il se soulage sous lui sans s'en apercevoir. Et quand il reprend ses esprits, il s'aperçoit qu'il est atteint d'une paralysie partielle du côté droit.

Bien que ne pouvant pas se tenir debout, il est traîné, le 17, devant le tribunal. La salle d'audience, ce jour-là, avec les infirmiers et les odeurs d'éther apporté par précaution, a, d'après les témoins oculaires, « un petit air d'hôpital ». Ta Thu Thau est incapable de répondre aux questions du magistrat. Peu importe ! Il se

1. Je correspondais régulièrement, par avion, avec Ta Thu Thau ; malheureusement ses lettres, nombreuses et denses, ont été détruites au moment de l'arrivée des Allemands à Paris, en 1940. [Note de 1973.]

voit infliger une nouvelle condamnation à un an de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

Le 10 novembre, la Cour d'Appel prononce la confusion des deux peines. Notre ami est bon, en définitive, pour deux ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour ! Mais ne voilà-t-il pas que, quelques jours auparavant, le 5 novembre, la Cour de Cassation de Paris s'est décidée enfin à rejeter son pourvoi relatif à la condamnation avec sursis de 1932 ! Le sursis étant annulé par les condamnations ultérieures. Ta Thu Thau se trouve bel et bien condamné à deux fois deux ans de prison !

En attendant, sa santé ne s'améliore pas. Le 24 novembre, on doit le transporter de la prison dans une clinique. Et voici l'étonnant diagnostic de la soi-disant « commission médicale » chargée de l'examiner : « Plus les médecins s'occuperont de M. Ta Thu Thau, plus s'accentueront les phénomènes qui nous ont valu de nous réunir. » Un médecin privé de Saïgon rend visite au prisonnier, insiste pour que celui-ci soit remis en liberté provisoire. « L'ambiance, écrit ce praticien, influe énormément sur la santé. Je pense qu'il est infiniment préférable qu'il puisse être traité en dehors de la prison. Il sera dans des conditions morales plus propices à la guérison... » En vain.

Le 18 janvier 1938, Ta Thu Thau m'écrit d'une main tremblante et malhabile : « Je reste toujours paralysé... Si, tenant compte de mon état, le ministre des Colonies me fait libérer conditionnellement, je demande à aller en France. Peut-être aurai-je encore le temps de guérir avec les médecins de là-bas. »

Mais les ministres successifs des Colonies n'ont pas lâché leur proie. Marius Moutet, qui est personnellement responsable de l'emprisonnement de Ta Thu Thau, a essayé de soulager sa conscience en prétendant, avec une odieuse mauvaise foi, que la maladie de Ta Thu Thau était une « mise en scène », une « simulation ».

Quant à Georges Mandel, s'il se donne aujourd'hui en Indochine un petit air « libéral » (car il a besoin de la chair à canon annamite pour la prochaine « der des der »), il conserve soigneusement Ta Thu Thau sous les verrous [2].

2. Ta Thu Thau n'en était alors qu'à la première étape de son calvaire, puisque, à peine délivré des griffes du colonialisme, il devait être assassiné par ses propres frères de classe, ceux avec qui il avait fondé le journal *La Lutte*, ceux

*S.I.A.* compte sur tous ses amis, sur tous ses militants pour l'aider à faire reculer la meute colonialiste.

*S.I.A.* prend en main le cas Ta Thu Thau.

*S.I.A.* libérera Ta Thu Thau.

## *S.I.A.*, 20 avril 1939

La politique « libérale » de Mandel apparaît sous son véritable jour lorsqu'on rapproche ses gentillesses sénégalaises [1] de ses récentes mesures d'arbitraire en Cochinchine. A Dakar, M. Mandel est tout sourire. A Saïgon, le sourire se mue en grimace.

En Cochinchine, il y a, comme au Sénégal, un conseil colonial-croupion. Le conseil colonial de la Cochinchine ne représente pas davantage le peuple cochinchinois que celui de Dakar ne représente le peuple sénégalais. Il est élu par trente mille électeurs, sur une population totale de quatre millions d'habitants. Il est composé de notables, de fonctionnaires, de propriétaires, d'industriels, de commerçants. Pas un ouvrier, pas un paysan pauvre dans son sein.

Et ce n'est pas une affirmation personnelle que j'avance là. Il y a quelques années, lors d'une discussion relative à l'impôt sur le revenu, le gouverneur, Pagès, avouait : « Les classes laborieuses ne sont pas représentées dans cette assemblée ».

Le 16 avril, ont eu lieu des élections à ce conseil colonial. Deux de nos amis de Cochinchine, conseillers municipaux ouvriers de Saïgon, Ta Thu Thau et Tran Van Thach, ont posé leur candidature. Bien qu'ils ne se fassent aucune illusion sur les prérogatives dérisoires de cette assemblée, bien qu'ils ne soient pas « électoralistes » pour un sou, nos amis ont voulu, en faisant campagne, entrer plus profondément en contact avec les masses paysannes et ouvrières de leur pays (ce à quoi ils ne peuvent parvenir que très difficilement en dehors des périodes électorales, puisque n'existent en Cochinchine ni la liberté d'association ni le droit syndical).

avec qui il avait voulu continuer l'unité d'action jusqu'à l'extrême limite du possible. [Note de 1973.]

1. Mandel venait d'accorder le droit de vote aux Sénégalais non « citoyens » (la grande majorité), mais seulement pour les élections à un conseil colonial.

Mais, précisément, le gouvernement redoute que ne s'établisse le contact entre la masse opprimée et les militants révolutionnaires courageux que sont nos amis. Il appréhende de voir une opposition ouvrière pénétrer au sein de ce fantomatique conseil colonial. Et alors, adieu les « libéralités », adieu la politique du morceau de sucre, adieu les communiqués idylliques du ministère des Colonies, adieu même la légalité !

Car le gouvernement n'a pas craint de violer sa propre légalité. L'article 13 d'un décret du 9 juin 1922 stipule en effet : « Sont éligibles au titre de conseiller indigène dans leur conscription respective les électeurs valablement inscrits sur la liste électorale, âgés de trente ans révolus au jour du scrutin, et qui justifieront d'une suffisante connaissance de la langue française. » Nos amis remplissent toutes les conditions. Ils ont plus de trente ans, ils parlent et écrivent le français comme vous et moi (et même mieux que beaucoup de Français, soit dit sans offenser personne). Enfin, la commission de révision des listes électorales de Saïgon a maintenu cette année leurs noms sur les listes.

Elle les a maintenus, car, s'il est vrai que l'un d'eux, Ta Thu Thau, a été condamné à deux ans de prison et à dix ans d'interdiction de séjour, il n'est pas privé de ses droits civiques et il conserve son titre de conseiller municipal de Saïgon. En outre, il a été récemment remis en liberté, peu avant l'expiration de sa peine.

Mais qu'importe à Georges Mandel, qu'importe à son subordonné, Rivoal, gouverneur par intérim de la Cochinchine : au mépris de toute légalité, les candidatures de nos amis, régulièrement déposées à la date prescrite, ont été déclarées irrecevables.

Par contre, la candidature d'un individu taré, bien connu comme tel en Indochine, le sieur Lachevrotière, condamné en 1936 pour corruption électorale, est considérée comme recevable.

Voilà comment Mandel comprend le « libéralisme ». Là où le geste ne présente aucun risque, le morceau de sucre. Mais là où la moindre concession risquerait de donner aux masses effroyablement exploitées quelques moyens de se défendre contre les requins de la Banque d'Indochine et autres grosses sociétés capitalistes, c'est toujours le règne de l'arbitraire, c'est toujours la dictature.

Et vous leur parlerez encore, à ces Cochinchinois, de « défendre la démocratie contre le fascisme » ? Non, sans blague !

*Juin 36*, 5 mai 1939

## VICTOIRE A SAÏGON

Les lecteurs de *Juin 36* n'ont pas oublié que le gouvernement de la Cochinchine, violant sa propre légalité, avait déclaré irrecevables les candidatures de nos vaillants camarades Ta Thu Thau et Tran Van Thach, du groupe de *La Lutte* aux élections du conseil colonial de Cochinchine. Le Bureau de Défense des Peuples Coloniaux, alerté, avait protesté énergiquement auprès de Georges Mandel, ministre des Colonies, contre cet odieux acte d'arbitraire. Mandel a dû reconnaître que son gouverneur y avait été un peu fort. Au cours d'une récente audience, il nous a communiqué une lettre bien curieuse de ce monsieur. Cette lettre prouve :

1°) Que le gouverneur de la Cochinchine viole le secret de la correspondance, en faisant état de télégrammes privés, interceptés par lui, envoyés par nos amis de Saïgon à leurs défenseurs métropolitains ;

2°) Que le gouverneur de la Cochinchine a exercé une pression éhontée sur la commission chargée d'établir les listes électorales pour 1939, afin que les noms de Ta Thu Thau et de Tran Van Thach ne figurent pas sur cette liste ;

3°) Que cette pression n'a pas été couronnée de succès, puisque la commission a refusé d'exécuter les ordres de M. le gouverneur ;

4°) Que nos amis, régulièrement inscrits sur les listes électorales, étaient donc bien éligibles.

L'illégalité de la décision prise par le gouverneur de la Cochinchine était si flagrante que Georges Mandel a dû se décider, devant nos protestations réitérées, la veille même du premier tour de scrutin, à câbler au gouverneur, en lui enjoignant de considérer les candidatures de nos amis comme recevables.

Et le résultat, c'est qu'au second tour de scrutin du 30 avril, nos deux camarades viennent d'être triomphalement élus, l'un comme titulaire, l'autre comme suppléant.

Un télégramme nous apprend que cette victoire a provoqué un grand enthousiasme populaire à Saïgon. Il y a de quoi ! Le grand vainqueur de cette campagne, Ta Thu Thau, ne vient-il pas de passer près de deux ans dans les geôles de l'impérialisme français,

d'où il est sorti, la santé détruite et à demi paralysé ? Un beau succès, à l'actif du Bureau de Défense des Peuples coloniaux, et une belle claque — encore ! — sur la figure du gouverneur de la Cochinchine.

# Madagascar

*Le Cri du Peuple,* 5 août 1931

## A MADAGASGAR, SOUS LA CRAVACHE

Le tyranneau Léon Cayla qui gouverne Madagascar par la terreur vient d'arriver à Paris. Et déjà la grande presse pourrie a recueilli sur sa bouche les déclarations suivantes : « Quant à la situation politique, elle est redevenue parfaitement satisfaisante. Nous sommes loin des événements pénibles de 1929 et les cellules communo-autonomistes, aujourd'hui repérées et surveillées, sont réduites à leur simple expression. » Les Malgaches sont désormais fixés sur le rôle et l'influence des perturbateurs, dont les principaux ont été mis hors d'état de nuire.

Ces « cellules communo-autonomistes », ces « perturbateurs », nos lecteurs les ont reconnus. Ce sont nos héroïques amis malgaches, Ralaimongo et Ravoahangy, condamnés à la déportation et à l'exil pour avoir protesté contre le régime infernal d'oppression auquel leur malheureux pays est soumis.

En réponse aux odieuses déclarations du gouverneur Cayla, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire l'article par lequel *L'Aurore Malgache* du 3 juillet souhaite bon voyage à son oppresseur.

« Il y a à peine quatorze mois que le gouverneur général Léon Cayla est dans la colonie, et déjà il nous quitte. Son départ étant fixé au 9 juillet. Combien de gouverneurs nous ont quittés avec espoir de retour, donnant à la population, mais se donnant surtout à eux-mêmes, la ferme promesse de retourner à Madagascar, ce filon inépuisable, ce

pays dont les habitants sont de si bonnes poires. Mais tous sont restés en France où ils ont pris une retraite plus ou moins forcée. Le motif officiel du départ de l'homme de la lettre de cachet est sa visite à l'Exposition Coloniale à laquelle il a appartenu. Il aura le temps d'assister en France à la démolition du pavillon de Madagascar, comme il a assisté à Madagascar à l'achèvement de la démolition du peu de confiance et d'estime que les Malgaches avaient encore ici en l'Administration française de la République des camarades. Et pour faire nos adieux à M. Léon Cayla, nous allons dresser un petit bilan de ses œuvres les plus belles. »

Le 30 mai 1930, le docteur Ravoahangy et ses amis adressèrent au gouverneur général Léon Cayla la demande d'audience suivante :

« Tananarive, 30 mai 1930

A Monsieur le gouverneur général de Madagascar
et dépendance, Tananarive.

Monsieur le gouverneur général,

Les soussignés et leurs amis dont les noms et les adresses sont mentionnés sur la liste ci-jointe, ont l'honneur de vous prier de bien vouloir leur accorder une audience pour leur permettre de vous présenter leurs respects et vous exposer respectueusement leurs vues et les desiderata de leurs compatriotes sur les principales questions politiques et économiques intéressant la colonie.

Veuillez, etc. »

A cette demande d'audience, le proconsul Léon Cayla répondit par l'arrêté du 31 mai 1930 plaçant en résidence fixe pour cinq années à Maintirano, le docteur Ravoahangy, l'un des plus dévoués patriotes malgaches, et à Port-Bergé Ralaimongo, ex-instituteur, ancien combattant de la guerre pour la défense de la liberté, du droit du plus juste et du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes.

Voilà comment le gouverneur Cayla « réduit les défenseurs du peuple malgache à leur plus simple expression. »

Et pour illustrer le régime auquel est soumis la « grande île », Paul Dussac, le directeur de la vaillante *Aurore Malgache,* nous envoie la photographie de ce qu'il appelle une « cravache civilisatrice » [1], en l'accompagnant des commentaires que voici :

1. Photographie reproduite dans *Le Cri du Peuple.*

« Cette cravache, je l'ai fait acheter à un policier de la prison de Majunga pendant mon incarcération, par un co-détenu hindou, en échange d'une chemise payée 25 francs. Le policier a cédé sa cravache, ne se doutant pas qu'elle était achetée pour moi. Cette cravache a été teintée du sang de toutes les victimes, détenus de la prison de Majunga, sur lesquelles les policiers ont assouvi leur rage de fonctionnaires sauvages de la III[e] République. Elle a, sans doute, des cadavres à son actif. Elle pourra vous servir à démontrer le régime de brutalités qui sévit dans cette malheureuse colonie sous le talon du vainqueur sans âme et sans conscience, l'impérialisme français. Elle mériterait de figurer à l'Exposition du régime capitaliste de Vincennes, afin de prouver aux prolétariats du monde les bienfaits de la civilisation européenne aux colonies et principalement de la civilisation française dans son " Empire ". »

Tandis que le gouverneur Cayla visite la foire de Vincennes, mettez, mes camarades, sous les yeux de tous vos frères de misère, de tous les travailleurs d'ici, trop souvent indifférents aux horreurs coloniales, la cravache civilisatrice de Majunga !

## *Juin 36,* 10 mars 1939

### IL Y A UN AN MOURAIT PAUL DUSSAC, DÉFENSEUR DU PEUPLE MALGACHE

Nous avons reçu de nos amis de Madagascar, la lettre suivante :

Il y aura bientôt un an (12 mars) que notre vaillant camarade Dussac est décédé à Paris. Sa disparition laisse un grand vide dans notre combat. Nous le sentons bien en ce moment. C'était un homme sans peur et sans reproche, qui a été dépossédé de ses biens, persécuté, emprisonné pour la juste cause : la libération du peuple malgache sous le joug du fascisme colonial.

Envoyé par les camarades malgaches à Paris en 1937, il n'a cessé par tous les moyens de plaider la revendication du peuple malgache, dénoncer les crimes impérialo-fascistes de ce pays. Hélas, la mort l'a fauché en pleine bataille. Il a sacrifié toute sa vie pour les Malgaches, oui, rien que pour les Malgaches qu'il a tant aimés.

Pour l'anniversaire de sa mort au 12 mars, nous publierons sa biographie en petite brochure : sa vie, ses luttes, etc.

Vous vous êtes mis en contact avec lui à Paris, vous savez ses idées révolutionnaires, car c'était un révolutionnaire convaincu. Aussi, les camarades vous demandent-ils de faire un petit article, en quelque sorte une préface. La brochure sera éditée en malgache ; nous publierons votre texte en français, à côté sera la traduction.

Nous nous sommes empressés d'accéder au désir de nos camarades. *Juin 36* publiera, la semaine prochaine, le texte de cette préface, et s'associera ainsi à l'hommage rendu à la mémoire de Paul Dussac.

## *Juin 36*, 17 mars 1939

### POUR LE PEUPLE MALGACHE, PAUL DUSSAC A LUTTÉ JUSQU'A SA MORT [1]

Un jour de juillet 1937, nous reçûmes avec surprise une lettre datée de Paris et signée Dussac. Et nous lûmes : « Nous sommes deux délégués envoyés par les Malgaches pour secouer les pouvoirs publics et essayer d'obtenir d'eux un peu plus de justice pour les Malgaches... ».

C'est de cette lettre que datent nos relations personnelles avec Dussac, relations hélas ! interrompues, quelques mois plus tard, par la disparition prématurée de cet admirable militant.

Avant sa venue dans la métropole, Dussac était pour nous une sorte de personnage légendaire.

Dès 1930, nous connaissions par deux articles de J. Péra dans *La Révolution Prolétarienne,* la lutte ardente et courageuse entreprise par cet homme de race blanche contre l'esclavagisme impérialiste de la Grande Ile. Péra nous avait conté son entrée dans la mêlée. Successivement, les directeurs de *L'Opinion* : Ralaimongo, Ravoahangy, avaient été jetés en prison pour « délits de presse ». C'est alors, écrivait Péra, que parut Dussac. Ce camarade qui était

1. Article signé de Marceau Pivert et Daniel Guérin.

un peu une figure de libéral du 19e siècle, un de ces ardents qui bondissaient sur les barricades au nom du peuple et du droit, entra dans la bataille en s'écriant : « Et maintenant, monstre Illégalité, à nous deux ! »

Nous connaissions également la mémorable histoire de la journée du 19 mai 1929, que Péra appelle « le 14 juillet malgache » : Dussac organisant une conférence privée dans une salle de cinéma, la réunion interdite, l'orateur parlant quand même juché sur les épaules de ses amis malgaches, et, enfin, la magnifique manifestation dans les rues de Tananarive, qui effraya tant les colonialistes blancs.

Nous avions suivi, avec un vif intérêt, les articles fougueux mais où, toujours, la passion du lutteur s'étayait sur une rigoureuse argumentation juridique, écrits par Dussac dans des journaux qui nous parvenaient en France après un long voyage et qui, successivement, s'appelèrent : *Le Réveil, L'Aurore, La Nation, Le Prolétariat.* Dans la succession de ces titres nous voyions comme un symbole : le peuple malgache franchissant à vive allure les étapes de l'évolution historique : celle de l'éveil de la conscience politique, celle de la nation pour atteindre enfin celle — la nôtre — de la lutte de classes et du socialisme.

Et soudain, ce Dussac légendaire, nous l'avions devant nous, en chair et en os.

Tout de suite, nous nous comprîmes. Ce petit homme, modestement vêtu, aux longues moustaches de Gaulois batailleur, à l'éloquence chaude et persuasive, conquit tous nos camarades.

Une tâche difficile, une tâche ingrate et décevante l'attendait à Paris.

Juillet 1937 : Léon Blum vient de capituler devant le Sénat. Le Front populaire ne fait plus seulement la « pause » ; il abandonne chaque jour à l'adversaire un peu plus du terrain conquis. Partout, sur le lieu du travail, dans la machine de l'Etat, les forces contre-révolutionnaires relèvent la tête, se font insolentes, passent à la contre-offensive.

Dussac arrive, résolu à faire entendre sa voix — la voix du peuple malgache —, à obtenir justice. Mais les quelques illusions qu'il nourrit à l'égard des ministres « socialistes » seront de courte durée.

Des illusions, pour notre part, nous n'en avons plus depuis long-

temps et nous le lui disons. L'un de nous deux siège à la C.A.P., l'autre à la Commission coloniale du Parti socialiste, et nous sommes bien placés pour savoir les dispositions véritables du « gouvernement de Front populaire » à l'égard des peuples coloniaux.

Un exemple caractéristique : au début de 1937, la Commission coloniale confie à un rapporteur le soin d'examiner les revendications du peuple malgache. Qui, ce rapporteur ? M. Hubert Deschamps, chef de cabinet de Léon Blum et... ancien chef de cabinet de l'actuel gouverneur de Madagascar ! Le « camarade » Deschamps retourne à Guérin le cahier de revendications avec ce commentaire méprisant : « [Elles] n'émanent en réalité que d'un petit groupe sans mandat. Vous savez le mot de Guesde : quand nous sommes trois, nous signons : le Parti. Mais quand je suis seul, je signe : Le Peuple ! Ce travail ne servira donc pas de base à mon rapport. »

D'ailleurs, Dussac ne devait pas tarder à se rendre compte par lui-même qu'il n'y avait plus rien à espérer du gouvernement de Front populaire ni de la majorité du Parti socialiste.

Un dirigeant de la C.G.T., Oreste Capocci, secrétaire de la Fédération des Employés, l'avait conduit chez le ministre des Colonies. Dussac nous a raconté cette audience. Lorsque Capocci eut fait les présentations, Marius Moutet eut un moment de stupeur :

— Comment, c'est vous, Dussac l'a-gi-ta-teur Dussac, ce Dussac dont il est question dans tous les rapports que je reçois de Madagascar !

Après avoir manifesté son émoi d'avoir dans son Cabinet un si dangereux « agitateur », le ministre ne tint aucun compte des doléances et des revendications formulées par notre ami.

Dussac fut bientôt persuadé de la vanité de ses efforts dans les antichambres ministérielles. Dans une lettre qu'il nous adressait le 30 octobre, il relevait cette phrase d'un récent discours de Moutet : « Les droits des populations des pays d'outre-mer seront respectés et nous leur assurerons, dans la dignité et la justice, une vie plus heureuse ». Et il ajoutait : « N'est-ce pas que c'est beau... dans un discours ? Mais des paroles aux actes il y a tout un abîme... creusé par les bureaux de la rue Oudinot. »

A une conférence qu'il avait faite sous les auspices de la Ligue Internationale des Combattants de la Paix, le 1er décembre, au Palais de la Mutualité, la présidente, Camille Drevet, lui avait reproché amicalement de ne pas s'être montré encore assez sévère pour le

ministre des Colonies. Aussi, au lendemain de cette réunion, Dussac nous confiait : « Cela ne durera pas toujours. Si nous voulons une solution coloniale, il faudra bien se résoudre à parler dur et ferme. Et, alors, tant pis ! »

Au début de janvier 1938, dans une des dernières lettres que nous ayons reçues de lui, Dussac, apprenant le rejet par la Cour de Cassation de ses deux pourvois, nous écrivait : « C'est le régime fasciste qui continue sous la cagoule Front populaire ».

Mais, s'il n'espérait plus rien des pouvoirs publics, notre ami comptait plus que jamais sur la classe ouvrière métropolitaine, sur sa solidarité agissante. Avec une ardeur infatigable, il se dépensait dans des réunions politiques et syndicales, publiques et privées, réussissant toujours à captiver et à faire vibrer l'auditoire par son émouvante éloquence. Les Jeunesses socialistes autonomes de Belleville, les sections socialistes de La Garenne-Colombes, des Lilas, de Montrouge, le groupe des jeunes des Agents des P.T.T., etc., eurent ainsi le privilège de l'entendre et ne l'oublieront jamais.

Mais le soir où il se surpassa, ce fut le 21 octobre. Ce jour-là, notre « Gauche Révolutionnaire » du Parti socialiste avait organisé une réunion d'information sur le problème colonial[1]. Il y avait là, outre Dussac, des représentants autorisés des peuples opprimés : Habib Bourguiba, leader du Néo-Destour tunisien, aujourd'hui en prison ; un Marocain, un Algérien, un Indochinois. Dussac nous retraça sa vie de luttes et les luttes du peuple malgache intimement liées. Il nous dit qu'habitant depuis trente ans cette colonie, il se sentait Malgache de cœur. Il nous raconta ses comparutions en cour d'assises pour délits de presse et ce mot du procureur général dont il se montrait fier : « Vous êtes un colon raté ».

Mais Dussac aux derniers jours de sa vie ne songeait pas seulement à solliciter l'aide du prolétariat métropolitain en faveur du peuple malgache. Il songeait aussi à coordonner entre eux les différents mouvements de libération aux colonies pour une action directe anti-impérialiste.

Il nous confiait un grand projet : « Condenser toutes les bonnes volontés en une seule volonté, en un groupement unique destiné à se dresser en face de l'iniquité des pouvoirs publics dans la question coloniale, un groupement constitué en dehors de tout parti po-

1. Voir plus haut, p. 223-237.

litique et ne comprenant dans son sein ni parlementaire ni personnalité ayant des attaches administratives. »

Ce projet, dont il n'a pu mener la réalisation à bonne fin, des camarades métropolitains et coloniaux travaillent actuellement à lui faire prendre corps [2]. Ainsi Dussac est encore vivant parmi nous.

Un jour de mars 1938, nous avons appris qu'il était tombé, dans la rue, foudroyé par une apoplexie [3]. Il a eu l'enterrement des pauvres. Avec quelques camarades, nous l'avons conduit au cimetière de Thiais et, tandis que son cerceuil prenait place dans la glaise fraîchement remuée, nous songions que, là-bas, tout un peuple était en deuil.

Quelques semaines auparavant, un ancien fonctionnaire à Madagascar, Guiral, qui l'avait bien connu, nous écrivait : « Dussac est une des plus nobles figures coloniales (je ne me paye pas de mots) que j'aie rencontrées ... C'est, à ma connaissance, le seul Blanc qui ait eu assez de sincérité et de force dans ses convictions pour aller, sans hésiter, et de toute sa volonté, vers les prolétaires noirs ... Je sais qu'il luttera contre la honte coloniale jusqu'à sa mort. »

Il n'est rien besoin d'ajouter à cette oraison funèbre.

2. Ce fut le Centre de liaison anti-impérialiste, créé à la veille de la guerre de 1938, voir plus haut, p. 17.

3. En fait Dussac, nous devions l'apprendre trop tard, avait succombé à un épuisement physique dû aux privations : ses amis de Madagascar, qui l'avaient délégué à Paris, avaient trop tardé à lui envoyer les subsides escomptés. [Notes de 1973.]

# Maroc

*Monde,* 1er novembre 1930

## LA FRANCE RÈGNE AU MAROC

Depuis plusieurs mois, le Maroc est en effervescence. La grande presse a beau observer sur les événements qui se déroulent là-bas la consigne du silence : peu à peu la vérité se fait jour ; de tous les points du monde musulman, d'Egypte, de Syrie, des protestations se font entendre. Que se passe-t-il ?

La France, qui se prétend une grande puissance musulmane, est tout simplement en train de tenter de désislamiser les Berbères du Maroc.

On sait que les peuples que nous appelons Berbères constituent la population primitive du Maghreb. On retrouve leur trace dans la plus haute antiquité. Ils entretenaient alors des relations avec les autres peuples méditerranéens et faillirent, aux 14e et 13e siècles avant J.-C., conquérir l'Egypte qui les désignait sous le nom de Libyens. Ils avaient un parler — qui s'est survécu jusqu'à nos jours — apparenté aux langues de l'Egypte et de l'Abyssinie.

Sur ce fond primitif, sont venus se superposer les Arabes. Arrivés pour la première fois en 681, ils firent abandonner peu à peu aux Berbères leurs cultes païens et les convertirent à la foi islamique. A la fin du 8e siècle, Moulay Idris, révéré au Maroc, étendit rapidement la conversion.

Si les Berbères n'ont pas perdu l'usage de leur parler et de leurs

anciennes coutumes, ils sont désormais profondément islamisés. C'est un empereur berbère, Youssef Ben Tachfine, qui au 11e siècle se rend célèbre par sa dévotion au Coran, dont il achève de généraliser l'influence, non seulement au Maroc mais dans ses dépendances andalouses et nord-africaines. Ce sont les grandes dynasties berbères, les Almohades et les Mérinides, notamment le grand empereur Abd el-Moumen, le Charlemagne berbère, qui affermissent la foi et la loi islamiques. Toutes les dynasties suivantes maintinrent et protégèrent les hommes de la loi musulmane en pays berbère. Au 16e siècle l'invasion hilalienne achève d'arabiser les populations berbères ; et la pénétration est si intime qu'il est aujourd'hui difficile de démêler, sur certains points, les tribus vraiment arabes des tribus berbères arabisées. Ajoutons que les Berbères constituent la grosse majorité de la population actuelle du Maroc.

Mais les colonisateurs ne redoutent rien tant que l'unité religieuse et juridique des peuples qu'ils subjuguent. A tout prix, il leur faut diviser pour régner. De même qu'au Levant ils ont opposé artificiellement le Liban à la Syrie, en Indochine le Cambodge à l'Annam, au Maroc ils essaient de séparer les Berbères des Arabes. Pour cette besogne, ils s'adjoignent des archéologues et des juristes, qui complaisamment remontent dans le passé et n'ont pas de peine à prouver, à grand renfort de science, qu'il y a treize siècles les Berbères n'étaient pas musulmans. Sans doute, mais nous sommes au 20e siècle et les Berbères restent fidèles à l'Islam.

Dès 1914 le maréchal Lyautey avait arraché un *dahir* au sultan, proclamant que les tribus dites de coutumes berbères seraient régies et administrées, non plus d'après la loi coranique, mais « selon leurs lois et coutumes propres. » Ce coup de force ne reçut jamais de sanction : la France était en guerre et il fallait ménager les susceptibilités islamiques. Cependant, par les écoles franco-berbères, ouvertes un peu partout, l'œuvre de désislamisation était commencée. Enfin, le 16 mai dernier, Lucien Saint, le résident général actuel, faisait signer par le nouveau sultan un *dahir* qui cette fois a été mis à exécution et qui soustrait définitivement les Berbères au droit musulman ainsi qu'à l'action de l'autorité administrative chérifienne.

Le *dahir* porte que « désormais, les tribus de coutumes berbères seront pourvues d'un statut légal qui consacre leur droit d'être régies selon l'antique loi de leurs ancêtres. » On interdit aux Berbères musulmans de se servir de leurs lois religieuses et on les oblige à sui-

vre des coutumes primitives qui varient de tribu à tribu, et qui par leur caractère archaïque et souvent inopportun constituent une véritable régression. En outre, la pénétration entre Arabes et Berbères est telle que des minorités arabes, englobées dans des tribus berbères, devront se soumettre à des coutumes qu'elles ignorent

*Le Temps* du 27 mai précise : « Echappant, selon leurs vœux (!) au droit coranique, ces tribus demeurent justiciables de leurs *djemaa,* les décisions de ces assemblées étant définitivement revêtues du sceau de la légalité. De même toutes précautions sont prises pour soustraire les membres des *djemaa* (pouvoir judiciaire) à l'action éventuelle de l'autorité administrative indigène. »

Qui charge-t-on de s'interposer ainsi entre les tribus berbères et l'autorité du sultan ? « Des tribunaux mixtes, composés d'un juge français et d'assesseurs français et indigènes avec voix délibérative. » Ainsi donc on prétend respecter la volonté des populations berbères, les laisser libres de se diriger suivant leurs antiques coutumes, mais pour interpréter ces coutumes, qui leur impose-t-on ? Des juges français. Mieux encore : en matière de droit criminel, le code pénal français, qui n'est pas appliqué aux Arabes, est introduit chez les Berbères.

Sitôt le dahir promulgué, on a fermé les tribunaux du *Chrâa* (de législation musulmane) établis depuis des siècles, ainsi que les écoles coraniques. Les cadis des tribus berbères ont été licenciés, les prédicateurs musulmans empêchés de circuler dans ces tribus.

Cette véritable entreprise de désislamisation a, comme on le pense, trouvé les concours les plus empressés du côté de l'Eglise. Le pape possède à Rabat un agent franciscain, Mgr Viel, personnage extrêmement remuant et influent. De nombreux fonctionnaires civils et militaires sont groupés autour de lui dans une revue, *Le Maroc Catholique.* On a assisté à ce scandale d'un officier, le commandant Marty, chef de la justice indigène, mettant en vente à son bureau une *Vie de Jésus* en arabe.

Lucien Saint, qui pour se présenter au Sénat aura besoin en France des voix cléricales, laisse faire et ferme les yeux.

En même temps qu'on chassait les cadis, qu'on fermait les écoles coraniques, on renforçait, comme par hasard, les missionnaires en pays berbères ; des écoles et œuvres de toutes sortes, dirigées par les pères franciscains, s'élevaient de toutes parts : ces établissements sont largements subventionnés par le budget du Maroc ; les revenus et les

biens des fondations pieuses musulmanes sont détournés pour servir à leur construction.

On conçoit que le *dahir* du 16 mai, ainsi que ces tentatives, non déguisées, d'évangélisation aient provoqué dans tout le Maroc une explosion de colère. Les Berbères furent les premiers à protester contre cette « réforme » accomplie soi-disant selon leurs vœux. Diverses tribus envoyèrent des délégations auprès du sultan à Rabat, pour protester contre la décision prise. Le gouvernement répondit par la force : à leur retour de Rabat, à Meknès, vers le 20 août, trente Aït Youssi et vingt Saghrouchen furent arrêtés : ils sont encore dans les geôles chérifiennes. En même temps il était interdit de circuler d'une tribu à l'autre sans un passeport spécial.

Quelques jours auparavant, à Fès, de jeunes étudiants protestataires, élèves de l'université arabe Karaouiine ou des universités d'Europe s'étaient rendus en délégation à la demeure du pacha de Fès. La police les dispersa brutalement et plusieurs furent blessés. Cependant le pacha reçut la délégation, mais traîtreusement la retint et, sur l'instigation d'une brute, le commandant français Truchet, la fit flageller. Tenus par quatre bourreaux les malheureux furent frappés à coups de lanières de cuir jusqu'à perdre connaissance, puis flanqués au cachot. A l'heure actuelle ils sont encore en prison, au droit commun, à Fès et à Taza.

L'un d'eux, Mohamed El Ouazzani, jeune homme de vingt-deux ans, avait obtenu en juin dernier le diplôme de l'Ecole libre des Sciences Politiques (section générale) [1]. Dans les amphithéâtres de la rue Saint-Guillaume les jeunes Marocains sont traités avec égards, mais lorsqu'ils retournent chez eux, c'est à coups de trique qu'on les reçoit.

En septembre, à leur tour, les villes de Fès et de Rabat envoyèrent des délégations au sultan, composées de hautes notabilités, avec mission de protester contre le *dahir* du 16 mai. A la suite de cette démarche, le président de la Chambre de Commerce de Fès, décoré de la Légion d'honneur, Lahlou, donna sa démission et fut déporté dans l'Atlas. Une violente bagarre éclata à Fès, au cours de laquelle cent arrestations furent opérées, soixante d'entre elles converties en deux mois de prison. Chaque ville l'une après l'autre choisit son

1. Mohamed El Ouazzani est devenu par la suite le leader d'un des partis marocains bourgeois de libération nationale. [Note de 1973.]

jour de protestation. A Rabat dix fonctionnaires furent révoqués, cinq jetés en prison et un déporté à Casablanca, trente personnes condamnées à deux mois de prison, à Marrakech quatre fonctionnaires révoqués.

Mais l'agitation s'étendit bientôt au-delà des frontières du Maroc et un comité s'est constitué au Caire qui vient d'adresser un appel à tout le monde musulman. Ce manifeste qui est signé par le prince égyptien Omar Toussoun, par une dizaine de députés, plusieurs avocats, professeurs et notables égyptiens, s'exprime ainsi : « La plus sacrée des libertés, c'est la liberté de conscience et de croyance et la plus grave atteinte qui ait été portée à cette liberté en ces derniers temps, se trouve dans les agissements de la France au Maroc. Elle veut contraindre tout un peuple à abandonner sa foi pour embrasser le christianisme. »

De nombreux meetings de protestation ont été tenus dans différentes villes d'Egypte, de Palestine, de Syrie et d'Irak, des télégrammes adressés au Quai d'Orsay et à la Société des Nations, le boycottage des marchandises et des écoles françaises partout préconisé.

En vain les colonisateurs du Maroc ont-ils essayé de faire machine arrière et d'insinuer que le *dahir* du 16 mai avait été « mal interprété » ; en vain le président de la République, mandé d'urgence, a-t-il proclamé de ville en ville son respect des croyances : l'accueil fut partout glacial ; à Fès il dut même renoncer à visiter le sanctuaire de Moulay Idris à cause de violentes manifestations ; en vain la légation française du Caire a-t-elle publié une mise au point, essayant de rejeter toute la responsabilité du *dahir* sur le sultan du Maroc ; en vain un fonctionnaire du Quai d'Orsay a-t-il avancé comme preuve de bon vouloir à l'égard de l'Islam l'édification de la mosquée de Paris : en voulant diviser pour régner, l'impérialisme français a déchaîné une véritable tempête au Maroc, tempête qui déferle sur tout l'Islam et dont nul ne peut prévoir les conséquences.

## *Le Cri du Peuple,* 31 mai 1931

### A TÉTOUAN LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE FAIT MITRAILLER LES OUVRIERS

A l'heure où l'état de siège règne à Madrid, où le général Berenguer est libéré tandis que quatre-vingts militants révolutionnaires sont appréhendés dans un meeting, il n'est pas inutile de revenir sur l'émeute de Tétouan, au cours de laquelle la « jeune république », en don de joyeux avènement, fit mitrailler les ouvriers indigènes.

Tétouan, avec ses 60 000 habitants (45 000 indigènes et 15 000 juifs ou Espagnols), est la ville la plus importante de la zone du Maroc dite « espagnole ». Sa population autochtone, d'origine andalouse, très homogène, a conservé les traditions de Cordoue et de Grenade. Dans ses souks pittoresques, une foule de petits artisans travaillent le cuivre, le cuir, les incrustations de bois, etc.

Important marché où s'approvisionne tout l'arrière-pays, Tétouan se développe et se modernise très rapidement. Aussi l'industrie du bâtiment y a-t-elle connu, ces dernières années, une grande activité et les corporations des maçons et des menuisiers sont-elles parmi les plus importantes de la ville.

La crise économique déferlant sur le monde a brusquement arrêté cet essor. Les ouvriers de Tétouan, marocains comme espagnols — car il y a aussi un prolétariat espagnol — ont connu le chômage. Fléau contre lequel le nouveau résident de la République, le général Sanjurjo, essaya de lutter en faisant entreprendre des travaux publics réservés aux seuls ouvriers espagnols. « Nous d'abord », tel est, dans toutes les colonies, le langage de la social-démocratie en face des autochtones.

Cependant les Maures de Tétouan méritaient un autre traitement, et la jeune République se montrait bien ingrate. Deux semaines auparavant, n'avaient-ils pas versé leur sang pour celle-ci, prêté généreusement leur concours aux adversaires de la monarchie, croyant se libérer eux-mêmes ?

Depuis six mois environ existait en effet à Tétouan un comité secret républicain. Celui-ci ne se déclara que lorsque les postiers de Madrid eurent appris à leurs collègues de la ville le départ du roi Alphonse XIII. Et comme le résident espagnol, le général Jordana,

moins vite averti, interdit, en ce soir du 14 avril, toute manifestation, les républicains s'adressèrent aux Marocains en leur demandant de se joindre à eux pour la manifestation du lendemain, afin de mieux résister à la police. Et le 15, dès le matin, la foule, une foule compacte dans laquelle républicains espagnols et autochtones étaient fraternellement mêlés, se dirigea vers la résidence, réclamant la démission immédiate de Jordana. Ce furent des Marocains qui grimpèrent sur les édifices publics et brisèrent les écussons royaux aux applaudissements de la foule. Et comme celle-ci voulait entrer par force dans la résidence, Jordana donna l'ordre à la troupe de tirer : quinze blessés jonchèrent le sol, parmi lesquels sept Marocains.

Quinze jours après, Sanjurjo, le successeur républicain de Jordana, remerciait le prolétariat marocain en le faisant fusiller à son tour.

Dès que les chômeurs espagnols eurent été embauchés dans les nouveaux chantiers ouverts, une vive effervescence régna parmi tous les ouvriers autochtones de la ville, notamment ceux du bâtiment, maçons et menuisiers. Les diverses corporations se mirent d'accord dans la journée du 3 mai sur les termes d'une lettre revendicative à présenter le lendemain au résident. Ils y disaient leur cruelle désillusion sur cette république qu'ils avaient saluée avec joie, la considérant comme l'ère de la liberté et de la justice. Ils exprimaient leur déception de voir le gouvernement réserver toute sa sollicitude aux ouvriers espagnols alors qu'il abandonnait les Marocains à leur triste sort. La lettre se terminait par des revendications précises et énergiques : égalité de salaires avec les ouvriers espagnols, droit au travail sans distinction de nationalité, loi de 8 heures, droit de se syndiquer, repos le vendredi au lieu du dimanche.

Le 4 au matin, une délégation apporta la lettre au général Sanjurjo qui se contenta d'une réponse dilatoire. Comme les travailleurs de Madrid, les gars du bâtiment de Tétouan furent invités « à ne pas créer d'ennuis à la jeune république ». La nouvelle de l'insuccès de la délégation se répandit comme une traînée de poudre. En un clin d'œil tous les ouvriers non chômeurs quittèrent le travail, toutes les boutiques des souks fermèrent leurs volets ; les autobus cessèrent de circuler et la foule ouvrière se répandit dans les rues en cortèges, se massa autour de la résidence en criant sa colère.

Sanjurjo, déconcerté par ce brusque mouvement, dirigea la foule vers la demeure du grand vizir, Ben Azouz, ami personnel

d'Alphonse XIII, lequel menaça les ouvriers s'ils ne reprenaient pas aussitôt le travail.

Peine perdue. La masse sans cesse accrue des exploités revint devant la résidence, bombardant celle-ci à coups de pavés, faisant voler les vitres en éclats. Les gardes civils reçurent l'ordre de tirer en l'air : plusieurs d'entre eux furent blessés par les projectiles de toutes sortes. Sanjurjo fit alors appel à la troupe régulière qui coucha sur le sol un mort et de nombreux blessés.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette émeute de Tétouan, c'est son caractère strictement ouvrier. Aux mots d'ordre des chefs des diverses corporations, tous les travailleurs de la ville répondirent aussitôt par la grève générale. Et leurs revendications conscientes furent repoussées à coups de mitraille par un gouvernement qui se pique de socialisme.

Les travailleurs de Tétouan raisonnèrent avec une impeccable logique : le comité républicain secret qu'ils virent se former dans leur ville leur apprit à souhaiter leur propre libération ; les déclarations des chefs républicains de Madrid les autorisèrent à réclamer les mêmes droits que ceux accordés aux travailleurs espagnols. Les voilà désormais fixés. Le sang qui a coulé sur le pavé de Tétouan leur commande de ne rien espérer de la « jeune république » bourgeoise et de s'unir aux ouvriers révolutionnaires d'Espagne.

L'impérialisme français qui masse fiévreusement ses troupes et ses chars d'assaut sur les confins de la zone espagnole, n'a pas appris sans inquiétude l'émeute de Tétouan. L'écho s'en prolongera dans tout le Maroc sous le joug.

*La Vague,* 15 avril 1937

## UN COUP DE FORCE

Voici que le gouvernement fait dissoudre le Parti d'Action Marocaine.

Nos amis marocains, se souvenant que nous leur avions promis les libertés démocratiques et soucieux d'agir dans la légalité, avaient tenu à donner à leur mouvement le caractère d'un parti à l'occiden-

tale, calqué directement sur notre parti socialiste. Il paraît que c'est cela leur crime.

Ecoutez les considérants de l'arrêté du 18 mars : « Cette association, par des manifestes, par la délivrance de cartes d'adhérents, par des paiements de cotisations et par la prestation de serment de tous ses membres, a gravement porté atteinte à l'autorité du sultan. »

Magnifique, n'est-ce pas ? Ajoutez à cela que le général Noguès, cette brute galonnée que le Front populaire a envoyée au Maroc, a convoqué les dirigeants de l'organisation dissoute pour leur dire : « Si vous n'évacuez pas votre siège, j'emploierai la force. » Voulait-on d'un nouveau Metlaoui, d'un nouveau Clichy ? [1]

Comme il faut bien maintenant essayer de justifier le coup de force, on insinue que le Parti d'Action Marocaine aurait des attaches avec le fascisme. Contre cette misérable calomnie, nos amis marocains protestent avec indignation. Dans le numéro du 3 avril de leur journal, *L'Action Populaire,* ils écrivent : « Les membres du Parti sont profondément démocrates et ils ne peuvent avoir aucune communauté d'idées ou de pensée avec une doctrine basée sur la violence et la destruction de toute liberté humaine... Ni économiquement, ni politiquement, nous ne pourrons admettre la moindre similitude avec l'idéal fasciste qui n'est que le prolongement de l'oppression capitaliste, dont les peuples coloniaux ont eu à souffrir depuis que la colonisation existe. »

Si quelqu'un, au Maroc, a fait le jeu du fascisme, ce n'est pas le Parti d'Action Marocaine, mais bien notre propre impérialisme. Il n'est pas de meilleure réplique à la dissolution du 18 mars que de révéler certains faits. L'été dernier, nos amis du Parti d'Action Marocaine s'étaient offerts pour organiser un soulèvement de la zone espagnole contre Franco, à condition que le gouvernement républicain d'Espagne accorde à l'avance une certaine autonomie, certaines libertés à la zone espagnole. Mais l'impérialisme français a fait pression sur le gouvernement républicain d'Espagne pour que cette autonomie et ces libertés ne soient pas accordées. Messieurs les généraux, messieurs les administrateurs de la Banque de Paris et des Pays-Bas (si directement intéressée au maintien de la tyrannie dans le Maroc français) craignaient en effet que l'octroi de libertés

1. Voir plus loin, p. 483, note.

à la zone espagnole ne fasse tache d'huile, que la zone française ne puisse résister à la contagion. Plutôt la victoire de Franco qu'un Maroc un peu plus libre.

Qui donc, s'il vous plaît, s'est fait, en l'occurrence, le complice du fascisme ?

Au moment où nos amis marocains voient leur organisation dissoute, affirmons-leur toute notre active solidarité. Qu'ils ne s'imaginent pas que nous sommes mieux traités qu'eux. Ici, on saisit nos journaux, on traîne dans la boue les meilleurs de nos militants. Contre l'adversaire capitaliste et impérialiste, la lutte devient plus rude. Délivrés de tout ce qui a pu, depuis trop de mois, paralyser notre action, menons-la, cette lutte : la main dans la main avec nos frères des colonies.

## *La Vague,* 15 novembre 1937

### COLONIES S.O.S.
### NOUS N'AVIONS QUE TROP RAISON

Hélas ! nous ne croyions pas si bien dire, lorsque nous lancions, il y a quelque temps, dans les colonnes du *Populaire* et ici même, notre cri d'alarme : « Colonies, S.O.S. [1] ».

Les récents événements du Maroc sont la douloureuse confirmation de ce que nous affirmions : le capitalisme colonial, redevenu tout-puissant, exerçant une pression chaque jour accrue sur les ministres de Front populaire, impose, dans les territoires d'outre-mer la seule politique qu'il connaisse, la seule politique qui lui paraisse susceptible de préserver ses iniques privilèges : celle de la force.

Au Maroc, Léon Blum avait eu la singulière idée d'envoyer un général, qui s'était déjà distingué là-bas, en 1931, par une brutale répression. Ce général « républicain » maçonnisant et tout dévoué à la Banque de Paris, après avoir durant quelques mois trompé son monde, vient de jeter le masque. Son émule Sarrail, envoyé en Syrie par le cartel des gauches, avait froidement bombardé Damas. Noguès, lui, a lâché les légionnaires et les Sénégalais dans la vieille ville de Fès, qui n'avait encore jamais été souillée par la soldatesque

1. Voir plus haut, p. 217-219.

française. Aux alentours de la mosquée Karaouiine, dans les souks étroits et paisibles, les civilisateurs ont introduit pour la première fois ces moyens de civilisation modernes que sont la grenade O.F., la baïonnette, la crosse de fusil, la matraque et le gourdin.

A Port-Lyautey, dix manifestants ont été couchés sur le sol, comme des lapins.

Le leader du mouvement Jeune Marocain, Allal El Fassi, a été expédié comme un colis, par simple mesure administrative, à Libreville, au Gabon, sous l'Equateur, là où règne le climat le plus meurtrier de toute l'Afrique.

Et, en Bourse, les valeurs marocaines ont remonté.

En l'espace de quelques jours, entre le peuple marocain et les représentants de la France, un fossé a été creusé qu'il sera sans doute impossible de jamais combler.

Voilà du bel ouvrage !

Et qu'on ne dise plus, cette fois, que le seul responsable, c'est le fascisme.

Le fascisme a bon dos. Sans doute l'entourage réactionnaire du général Noguès a-t-il jeté de l'huile sur le feu. Mais le général Noguès ne s'est décidé à agir que parce que Paris lui a fait confiance, parce que Paris lui a laissé carte blanche [2].

Et c'est pourquoi, c'est à Paris surtout que les travailleurs doivent faire entendre leur protestation, leur cri d'alarme et de colère.

Plus que jamais, Colonies S.O.S.

## *Le Populaire,* 23 novembre 1937

### UN FRÉMISSEMENT DE COLÈRE ET DE DOULEUR

Bracke a dit les mots qu'il fallait : « Impossible de lire sans un frémissement à la fois de colère et de douleur » les nouvelles qui, chaque jour, nous parviennent des pays coloniaux.

Les débats du récent Conseil national sont loin d'avoir épuisé, loin d'avoir résolu la question. Hélas ! à l'heure actuelle, une simple

2. Le général Noguès put se vanter d'avoir « reçu de Paris, par téléphone et télégraphe, l'acquiescement absolu du ministère » (*Le Petit Marocain,* 1er novembre 1937).

résolution de congrès ne suffit plus à modifier le cours des événements.

Au Maroc, malgré la volonté formelle exprimée par notre Parti, Magdeleine Paz le soulignait l'autre jour, la répression continue. Le général Noguès, qui aurait dû, après son mauvais coup, être révoqué séance tenante (et son voyage à Paris en fournissait l'occasion), a regagné son poste et va continuer à écraser le peuple marocain sous son talon (ce n'est pas une image, le geste symbolique a été fait publiquement par le général).

Osera-t-on opposer une fin de non-recevoir à la commission d'enquête réclamée par notre Conseil national ? Si, par extraordinaire, celle-ci était constituée et envoyée là-bas, elle aurait à concentrer son attention sur deux points : l'activité du Résident général ; l'activité du Comité d'Action Marocaine.

En ce qui concerne le général Noguès, elle ferait bien de ne pas limiter ses investigations aux événements de ces dernières semaines. Il lui serait aisé d'établir que le général n'en est pas à son coup d'essai. N'est-ce pas lui, déjà, qui, en 1931 (il était alors directeur des affaires indigènes), se distingua par une brutale répression ? A telle enseigne que, sur une intervention de Jean Longuet, Aristide Briand se décida à le rappeler. N'est-ce pas lui qui, à peine revenu au Maroc, où la confiance (mal placée) du gouvernement de Front populaire le ramenait, cette fois avec le titre de résident général, n'est-ce pas lui qui annonçait que les « jeunes gens turbulents » seraient « calmés » et qui, passant aussitôt de la parole aux actes, jetait en prison les dirigeants du Comité d'Action Marocaine (novembre 1936) ? A la suite de quoi, notre regretté camarade Emile Farinet [1] écrivait : « Nous disons tout net que cette politique au Maroc n'a pas notre agrément et que nous la condamnons sévèrement. Elle ne nous apparaît pas comme pouvant servir le gouvernement du Front populaire et elle est de nature à nous créer dans l'avenir les plus grosses difficultés... Les mœurs coloniales sont d'un autre temps et d'autres hommes que ceux qui actuellement président aux destinées de la France » (*Le Populaire* du 15 décembre 1936).

Le récent coup de force, froidement perpétré, n'est que la réédition, sur une plus vaste échelle, et avec une audace accrue par la

1. Décédé le 27 avril 1937. [Note de 1973.]

cécité gouvernementale, des exploits antérieurs du général. Dans des déclarations publiques, nullement démenties depuis (quoi qu'on ait prétendu au Conseil national), n'a-t-il pas eu le cynisme de dire : « C'est par pure bienveillance que de cette force déployée je n'ai pas usé jusqu'au bout. Tant mieux, car nous étions décidés à tout ! »

La Commission d'enquête devrait également examiner de très près l'activité du mouvement d'Action Marocaine. Il faudrait qu'elle fasse toute la lumière sur le soi-disant complot qui a servi de prétexte pour déclencher la répression, et surtout pour faire « avaler » celle-ci au sultan. Si, comme nous en sommes convaincus, on ne trouve rien, pas la moindre trace de collusion avec l'« étranger », mais seulement une action opiniâtre pour obtenir les libertés démocratiques promises, alors, en bonne logique, ce sont les accusateurs qui devraient prendre la place des accusés.

Mais nous sommes sans illusions.

Les commissions d'enquête aux colonies, promises par le programme du Rassemblement populaire, n'ont enquêté jusqu'ici qu'à Paris [2]. Il y a beau temps que les autochtones ont perdu l'espoir de les voir débarquer. Nous craignons, par conséquent, que la commission d'enquête au Maroc, réclamée par notre Conseil national, ne connaisse le sort de ses devancières.

Quant à nos délégués au gouvernement, ce n'est pas leur faire injure que d'exprimer un doute sur leurs possibilités d'action. Nous savons qu'ils se heurtent, à chaque minute, à la formidable pression exercée tant par l'appareil de l'Etat bourgeois que par la coalition des grands intérêts colonialistes. Et c'est, entre parenthèses, une des nombreuses raisons pour lesquelles nous continuons à adjurer le Parti de leur rendre leur liberté.

Au point où nous en sommes, nous n'avons plus qu'un seul moyen de faire reculer la réaction colonialiste : lui opposer la volonté agissante des masses populaires.

Ce n'est pas, comme certains l'ont voulu croire, l'« esprit de tendance » qui nous fait parler, mais ce même « frémissement de colère et de douleur » qu'a éprouvé Bracke. Camarades, un bon mouvement ! Allons, tous ensemble, aussi bien dans nos modestes

2. Sauf la commission d'enquête parlementaire sur l'Algérie qui alla enquêter sur place (*cf.* article de Pierre Bloch, vice-président de cette commission dans *Le Populaire* du 23 avril 1937). [Note de 1973.]

réunions de sections ou d'amicales que dans de grandes démonstrations publiques ; ne craignons pas de dire à nos auditeurs toute la vérité ; nous les avons dressés, en maintes circonstances, contre les crimes de Hitler ou de Franco, n'hésitons pas à les mobiliser contre les crimes du colonialisme.

## *Juin 36*, 23 juin 1939

### IL FAUT SAUVER ALLAL EL FASSI !

Au nom de mes camarades de la Commission coloniale du P.S.O.P., je voudrais présenter aujourd'hui aux lecteurs de *Juin 36* le cas d'Allal El Fassi.

Militants révolutionnaires, nous ne connaissons qu'une forme d'action : l'action collective. Mais il est des moments où il ne faut pas hésiter à personnaliser cette action, à la concentrer autour d'un individu. Lorsque cet individu incarne un mouvement de masses, lorsqu'il est le symbole d'une action collective. Tel est le cas pour Allal El Fassi.

Sans doute El Fassi n'est-il qu'une victime parmi des centaines d'autres de la répression féroce que le général Noguès fait subir au peuple marocain. Mais, en acceptant courageusement de présider aux destinées du mouvement d'Action Marocaine, il a pris pour lui la plus lourde part de responsabilité. Et c'est lui que la répression a le plus durement frappé : c'est lui, d'abord, que nous devons nous efforcer de sauver.

Qui est Allal El Fassi ?

El Fassi (il n'a que trente-deux ans) appartient à cette génération de jeunes intellectuels marocains à qui l'histoire a réservé la difficile mission d'éveiller la conscience du peuple marocain, de lui ouvrir la voie de sa libération du joug impérialiste. Sans doute, El Fassi n'est-il pas un révolutionnaire prolétarien, et c'est à d'autres que lui qu'il incombera de creuser le sillon ouvert, de montrer au peuple marocain que sa libération sociale est la condition de sa libération nationale. Mais ce sera l'honneur d'El Fassi et de ses amis du Comité d'Action Marocaine d'avoir, les premiers, engagé la lutte contre la domination impérialiste.

Cette lutte leur a déjà valu dans le passé de dures répressions. En 1931, l'impérialisme, appliquant la maxime : diviser pour régner, tente d'assimiler et de christianiser les Berbères. El Fassi combat vigoureusement la politique du « dahir berbère » à la suite de quoi il passe plus d'un an en prison. A sa libération, il devient professeur d'histoire à la vieille Université de Fès, mais son cours ne tarde pas à être suspendu et il est lui-même exilé du Maroc (1933). 1936 : le Front Populaire est au pouvoir. A Huyghens, le Parti socialiste a promis solennellement les libertés démocratiques aux peuples coloniaux. Mais Léon Blum, aux ordres de Finaly, envoie au Maroc un militaire qui s'était déjà distingué quelques années auparavant, comme directeur des affaires indigènes, par la brutalité de ses méthodes, tant et si bien que Briand avait dû le rappeler. Germaine Moch, qui règne alors à l'Hôtel Matignon, me confie : « Ce général Noguès, c'est vraiment un homme ! »

En novembre, Allal El Fassi ayant commis le crime d'organiser un meeting en faveur de la liberté de la presse, le général Noguès le fait condamner à trois mois de prison. A la suite de quoi, le Comité d'Action Marocaine l'élit président. El Fassi se dépense désormais sans compter pour la cause des libertés démocratiques au Maroc. Le mouvement qu'il dirige gagne chaque jour en ampleur et touche de larges masses.

Alors, la Banque de Paris et le général Noguès, effrayés, décident de frapper un grand coup. Une provocation est montée à la suite de laquelle le mouvement d'Action Marocaine est mis hors la loi (octobre 1937). Tandis que Blum et Paul Faure soutiennent à fond le général Noguès, les dirigeants jeunes Marocains sont déportés, par simple mesure administrative, sans jugement, dans les régions désertiques de l'Extrême-Sud.

Allal El Fassi, lui, est mis en avion et expédié au Gabon, sous l'Equateur, dans un climat meurtrier. Il y est toujours. Au secret, isolé de tous, parqué dans une case malsaine, de la plus malsaine des localités de la plus malsaine des colonies françaises. Sa santé n'a jamais été robuste. Il est sujet à de terribles crises de malaria. Tout se passe comme si le général Noguès l'avait déporté là-bas pour l'y faire mourir.

Si la solidarité que doivent les travailleurs métropolitains aux peuples coloniaux, victimes du même capitalisme, n'est pas un vain mot, il faut, les camarades, que nous sauvions Allal El Fassi !

# Palestine

## *Le Cri du Peuple*, 29 octobre 1930

### L'AVENTURE SIONISTE EST CONDAMNÉE

Voici une fois de plus la question sioniste à l'ordre du jour.

L'an dernier, en août 1929, de terribles massacres avaient brutalement rappelé au monde qu'on n'introduit pas artificiellement 134 300 Juifs dans un pays de 572 200 Arabes sans provoquer d'insolubles conflits.

Après avoir promis aux Arabes la création d'un grand royaume englobant la Palestine, l'impérialisme anglais avait décidé, en 1917, par la fameuse déclaration Balfour, la création en Palestine d'un foyer national juif. Cette volte-face était due à l'influence des grands financiers israélites, dont le concours avait été précieux pendant la guerre, également au désir de l'Angleterre de s'établir au nord du canal de Suez sous le prétexte de protéger les Juifs. Ceux-ci ne tardèrent pas à racheter leurs terres aux Arabes ruinés, prétendirent gouverner un pays dans lequel ils ne constituaient qu'une petite minorité, multiplièrent les maladresses et les provocations.

Le nationalisme musulman devait inévitablement se réveiller ; et, à plusieurs reprises, ce furent de sanglantes tueries. La dernière, celle de 1929, valut au gouvernement britannique un blâme cinglant de la part de la Société des Nations.

Piqué au vif, Londres vient de modifier complètement sa politique. Ayant constaté que la population arabe s'accroît très rapidement,

tandis que les terres disponibles pour sa subsistance ont diminué d'environ 100 000 hectares qui sont passés aux mains des Israélites, on y a décidé d'arrêter à peu près complètement l'immigration juive et d'organiser un fonds de secours agricole afin de permettre aux Arabes de conserver leurs terres.

En matière de politique, l'Angleterre annonce son intention de ne plus favoriser systématiquement les Juifs et de tenir plus égale la balance entre les deux éléments de la population : le régime représentatif, qui assure la prépondérance de l'élément arabe, sera enfin établi. A toutes fins utiles, deux bataillons d'infanterie et deux escadrilles d'avions seront maintenus dans le pays.

On imagine la colère dans le camp sioniste. Le docteur Weizmann, président de l'organisation mondiale sioniste et lord Melchett (sir Alfred Mond), vice-président du Comité politique juif, ont donné, en signe de protestation, leur démission. Aux Etats-Unis, où les Juifs sont puissants, de bruyantes manifestations se sont produites.

Il ne nous reste plus qu'à attendre celle du citoyen Vandervelde, ce socialiste favorable à l'impérialisme britannique et à ses protégés sionistes, qui dénie aux Arabes le droit d'être maîtres chez eux. Malgré Vandervelde, malgré lord Melchett, l'aventure sioniste, défi à la nature et à la géographie, est condamnée.

*Juin 36*, 3 mars 1939

## LE PROBLÈME PALESTINIEN ET NOUS, I

*J'ai rédigé ce texte après un séminaire tenu à Paris en février 1939 et réunissant des socialistes révolutionnaires arabes et juifs, Fenner Brockway de l'Independent Labour Party et des représentants du Parti socialiste ouvrier et paysan français.*

Depuis quelques semaines siège à Londres, réunie par le gouvernement britannique, une conférence judéo-arabe qui s'efforce, péniblement, de dénouer l'imbroglio palestinien.

La question palestinienne se trouve ainsi, une fois de plus, portée au premier plan de l'actualité. Elle ne peut laisser indifférent aucun travailleur révolutionnaire. C'est que le drame qui se déroule en Palestine n'est pas une affaire purement locale, circonscrite aux limites territoriales de ce tout petit pays sous mandat britannique. La question palestinienne est faite de l'enchevêtrement de deux problèmes considérables : la question arabe et la question juive.

La Palestine n'est pas autre chose, en effet, qu'un fragment artificiellement détaché de la vaste péninsule arabique qui s'étend des rivages de la Méditerranée orientale à ceux de l'océan Indien et dans laquelle les impérialismes britannique et français se sont découpé un certain nombre de bons morceaux : Syrie, Irak, Transjordanie, Palestine. Les Arabes de Palestine ne sont qu'un fragment, artificiellement détaché, du peuple arabe. Pendant la guerre, pour obtenir le concours de la chair à canon arabe contre les Turcs, l'impérialisme britannique s'était engagé solennellement à favoriser la constitution d'un vaste Etat arabe indépendant. Mais une fois vainqueur et n'ayant plus besoin de ses alliés de la veille, il a trahi tous ses engagements. Et c'est pourquoi, depuis vingt ans, les Arabes du Proche-Orient sont engagés dans une lutte opiniâtre contre les impérialismes anglais et français.

Le conflit sanglant qui oppose, depuis 1936, les Arabes de Palestine aux forces britanniques, la répression effroyable exercée par l'impérialisme anglais contre les Arabes sont un épisode de cette lutte [1].

La question juive se pose depuis que les Juifs se sont dispersés à travers le monde. Mais jamais peut-être elle n'avait revêtu un caractère aussi dramatique qu'à l'heure actuelle. Rappelons brièvement que, pour diverses raisons, il n'y a pas eu, pendant de longs siècles, d'assimilation complète entre les Juifs et les populations au milieu desquelles ils étaient venus vivre : les Juifs ont été traités comme des parias, soumis aux plus affreuses persécutions. Avec les temps modernes, avec l'ère de la « démocratie bourgeoise », la

1. Il n'est pas exclu, bien entendu, il est probable même que l'Italie et l'Allemagne entretiennent des agents provocateurs en Palestine comme ailleurs. Ceux-ci ont pu, en certaines occasions, jeter de l'huile sur le feu. Mais il n'existe aucune preuve de collusion entre le mouvement de libération arabe et eux. D'ailleurs, ce mouvement n'avait pas besoin d'être suscité. Il a des causes suffisamment profondes pour exister par lui-même.

question juive a perdu beaucoup de son acuité, les Juifs obtenant, dans les pays avancés, l'égalité des droits. Mais, dans les pays de l'Europe orientale, la condition économique des Juifs restait lamentable et le tsarisme, au début du 20e siècle, suscita artificiellement l'antisémitisme (pogromes) pour combattre le mouvement révolutionnaire. Et de nos jours, dans les pays avancés, le fascisme utilise les Juifs comme boucs émissaires, afin de détourner contre eux la colère des masses rançonnées par le capitalisme.

La bourgeoisie capitaliste n'a donc pas résolu la question juive. Elle l'a, au contraire, exaspérée. Il est de plus en plus évident que seul le prolétariat socialiste est capable de la résoudre.

Pourtant, certains intellectuels juifs ont cru lui trouver une solution, dans le cadre du régime actuel, en retransplantant les Juifs dans le petit pays que leurs ancêtres avaient quitté il y a deux mille ans. C'est ainsi qu'est né le sionisme.

Ce projet qu'inspirait un idéalisme respectable mais qui ne tenait aucun compte du réel, a reçu l'appui empressé de l'impérialisme britannique et de la haute finance juive. Et pour cause. La Palestine est un de ces points névralgiques du vaste monde où le premier impérialisme de l'univers ne saurait tolérer d'autre présence que la sienne. En 1936, un ministre de Sa Majesté, Amery, déclarait à la Chambre des Communes : « La Palestine occupe une position stratégique de première importance. Elle est au carrefour de toutes les routes aériennes entre l'Angleterre, l'Afrique et l'Asie. Elle occupe une position navale d'une immense importance étant donné les conditions nouvelles existant en Méditerranée. Chypre, la Palestine et l'Egypte, efficacement aidées, permettraient non seulement de maintenir ouvert le canal de Suez mais de contrôler l'ensemble de la Méditerranée orientale... Haïfa est devenu l'un des plus grands ports et l'un des plus grands centres industriels sur la Méditerranée et une grande source d'approvisionnement de pétrole[2]. »

On voit quels intérêts considérables ont incité l'impérialisme britannique à ne pas tenir les promesses faites aux Arabes, à ne pas favoriser la création d'une nation arabe indépendante et à mettre la main sur la Palestine. Mais il avait besoin d'un prétexte pour s'octroyer un « mandat » sur ce pays. Se souvenant du vieux dicton :

2. Haïfa est l'un des deux terminus de l'oléoduc qui amène à la Méditerranée le pétrole de Mossoul.

diviser pour régner, dont se sont inspirés tous les envahisseurs coloniaux, il se fit le protecteur de l'immigration juive en Palestine. Il put ainsi se poser en arbitre — en arbitre armé, bien entendu — entre Juifs et Arabes et motiver la nécessité de sa présence sur la terre palestinienne.

Quant aux financiers juifs, Rothschild et autres, qui exercent une grande influence sur le gouvernement britannique, ils voyaient la possibilité de camoufler sous les apparences d'une œuvre philanthropique de fructueux investissements de capitaux en Palestine. Aujourd'hui le capitalisme juif tire des bénéfices importants de deux grandes sociétés notamment, l'une qui exploite les sels de potasse de la mer Morte, l'autre qui utilise l'énergie hydraulique du lac de Tibériade.

C'est pourquoi, presque au même moment où l'Angleterre prenait des engagements solennels vis-à-vis des Arabes, elle promettait tout aussi solennellement aux Juifs, par la déclaration Balfour, de leur aménager un « foyer national » au pays de leurs ancêtres.

Et le résultat est qu'aujourd'hui une lutte à mort oppose les 800 000 Arabes aux 400 000 immigrants juifs de Palestine, ces derniers enrôlés en nombre dans les forces de répression britanniques.

## *Juin 36,* 10 mars 1939

### LE PROBLÈME PALESTINIEN ET NOUS, II

Nous avons exposé, sommairement, les données du problème palestinien. Voyons maintenant quels sont les griefs essentiels des Arabes à l'égard du sionisme.

Nous laisserons volontairement de côté les arguments d'ordre purement technique, car rien n'est plus difficile que d'établir leur degré d'exactitude. L'émigration juive en Palestine, telle qu'elle existe actuellement, excède-t-elle ou non les possibilités d'absorption économique de ce petit pays au sol ingrat ? Les progrès qu'ont fait faire à la Palestine l'ardeur au travail et la technique avancée des Juifs suffisent-ils à contrebalancer le préjudice que l'intrusion des

Juifs a causé aux populations arabes refoulées des terres les meilleures ? L'émigration juive a-t-elle eu pour conséquence une aggravation ou une amélioration des conditions d'existence des masses laborieuses arabes ? On pourrait discuter à perte de vue sur ces points très controversés.

Les arguments de caractère politique nous apparaissent beaucoup plus péremptoires. Voici les deux principaux :

1°) Ce qui paraît intolérable aux Arabes, ce n'est pas tant que des travailleurs juifs, fuyant les persécutions de l'Europe orientale ou des pays fascistes, viennent tenter de gagner leur pain à la sueur de leur front sur le sol palestinien. C'est que ces malheureux immigrants, dignes de sympathie, se fassent inconsciemment les instruments de l'impérialisme britannique et du capitalisme juif, qu'ils émettent la prétention, eux qui ne sont qu'une minorité, de constituer sur ce sol qui leur a accordé l'hospitalité un Etat national juif. Cette prétention était jusqu'à présent comme une épée de Damoclès suspendue sur la tête des Arabes. Si elle était devenue réalité, ils auraient dû abandonner tout espoir de voir la Palestine faire partie de la grande nation arabe indépendante qui leur avait été promise pendant la guerre et qu'ils n'ont cessé de réclamer depuis lors. Si la prétention des sionistes avait obtenu gain de cause, cela eût signifié pratiquement le maintien *sine die* de la domination britannique en Palestine, car un « Etat national juif » n'eût pu subsister que sous la protection des baïonnettes anglaises.

2°) Les Arabes se disent prêts à accepter comme un fait accompli, l'existence sur leur sol d'une minorité de 400 000 juifs, jouissant de tous les droits légitimes d'une minorité. Mais une autre épée de Damoclès était suspendue sur leur tête : la continuation de l'immigration juive en Palestine.

Quelle garantie, en effet, avaient les Arabes qu'ils ne se trouveraient pas un jour en présence d'une véritable invasion juive, qu'ils ne deviendraient pas eux-mêmes une minorité dans leur propre pays, que les pays arabes voisins (Irak, Transjordanie, Syrie) ne seraient pas eux aussi envahis par l'afflux irrésistible des immigrants juifs ? Et quelle valeur aurait eu l'acceptation par les sionistes de la première condition, c'est-à-dire la renonciation à l'« Etat national juif », si les écluses de l'immigration étaient restées ouvertes de telle façon que, demain, leur force numérique doublée ou triplée eût permis aux sionistes de renouveler leur prétention ?

C'est pourquoi les Arabes ont formulé les exigences minima suivantes :

L'annulation de la déclaration Balfour et l'abandon par les sionistes de leur prétention à l'« Etat national juif » ;

L'arrêt de l'immigration juive ;

La création d'un Etat palestinien indépendant au gouvernement duquel les Arabes et les Juifs participeraient proportionnellement à leur importance numérique actuelle.

Ces exigences, le gouvernement britannique a fini par se rendre compte, devant la résistance arabe, qu'il lui était impossible de les méconnaître plus longtemps et, aux dernières nouvelles, il semble qu'à la conférence de Londres, il se soit montré disposé à les accepter, sinon en totalité, du moins en partie.

Nous estimons, nous, que si ces exigences sont légitimes, elles ne sont pas suffisantes. Leur satisfaction ne résoudra pas définitivement le problème palestinien. D'abord, il est probable que les sionistes rejetteront les propositions britanniques. Déjà, ils recourent à la violence et manifestent leur déception par des actes de terreur, dont l'exemple leur a été donné par les Arabes. Ensuite, la reconnaissance d'un « Etat palestinien indépendant » n'empêchera pas l'impérialisme britannique de continuer à contrôler militairement le territoire palestinien. Les Arabes auront encore leur indépendance réelle et totale à conquérir.

Nous disons, nous, que seul le socialisme pourra résoudre le problème palestinien en apportant une solution définitive à la question juive et à la question arabe.

Seul le socialisme pourra résoudre la question juive, d'une part, en mettant fin, en Europe, aux pogromes et aux persécutions raciales ; d'autre part, en rendant possible l'immigration de travailleurs juifs dans divers pays sans qu'aucun préjudice soit porté aux travailleurs autochtones, puisque cette immigration ne pourrait plus être utilisée par un impérialisme ou par des capitalistes.

Les révolutionnaires juifs devraient lutter, non pour l'utopie réactionnaire du « sionisme », qui ne résout rien, qui, au contraire, rend la question juive plus insoluble encore en conduisant à de nouveaux massacres, mais pour le triomphe du socialisme international, par la défaite du capitalisme, (y compris le capitalisme juif) et de l'impérialisme (y compris l'impérialisme britannique).

Seul le socialisme pourra résoudre la question arabe. Les masses

laborieuses arabes devraient se préoccuper de leur libération sociale tout autant que de leur libération nationale. Elles auraient tort d'accorder une confiance aveugle à la bourgeoisie et à la fraction de la féodalité terrienne qui dirige actuellement le mouvement de libération nationale. Les classes privilégiées ne sont pas, pour les masses laborieuses, des alliés sûrs dans la lutte anti-impérialiste. Elles sont capables, comme elles l'ont prouvé dans d'autres pays coloniaux, de déserter la lutte libératrice et de se contenter d'un compromis avec l'impérialisme, ou même, de passer franchement dans le camp de l'impérialisme. Ceux des grands propriétaires arabes qui ont vendu avantageusement leurs terres aux sociétés de colonisation juive n'ont-ils pas déjà trahi la cause du peuple arabe ? La lutte pour la libération nationale totale de la Palestine ne pourra être menée que par les masses laborieuses elles-mêmes, débordant leurs cadres bourgeois, sous le drapeau du socialisme.

En conclusion nous appelons de tous nos vœux la naissance en Palestine d'un véritable parti socialiste révolutionnaire, qui reste encore à créer qui grouperait travailleurs arabes et juifs fraternellement mêlés et qui mettrait à son programme : la répudiation de l'« Etat national juif » et la cessation de l'immigration juive ; l'évacuation totale des forces britanniques, la socialisation des sociétés capitalistes juives, l'expropriation de la grande propriété arabe.

Le jour où les travailleurs juifs se dégageront du nationalisme sioniste (même camouflé), le jour où ils cesseront de jouer le rôle (même inconscient) d'instruments de l'impérialisme britannique ; le jour où les travailleurs arabes se dégageront d'un nationalisme arabe étroit et comprendront que seul le socialisme révolutionnaire peut les conduire à leur émancipation totale, nationale et sociale, le jour où ils auront trouvé d'autres moyens de lutte que l'aveugle terrorisme qui a l'inconvénient d'approfondir le fossé entre eux et les travailleurs juifs ; ce jour-là, que nous souhaitons prochain, la voie sera ouverte à un rapprochement, à une action commune révolutionnaire et anti-impérialiste entre les exploités des deux races.

*P.S.* de 1973. Aujourd'hui l'existence de l'« Etat national juif » est assurée, non plus par l'impérialisme britannique, mais par l'impérialisme américain.

# Tunisie

*La Vague,* 19 mars 1937

## DEUX GUETS-APENS

Pas plus la tuerie de Metlaoui que la tuerie de Clichy ne sont des « accidents » [1]. L'une et l'autre sont l'œuvre de l'appareil répressif de la bourgeoisie : police, garde mobile, gendarmerie, armée. L'appareil répressif voulait acculer le gouvernement de Front Populaire à verser du sang ouvrier. Il a eu « ses victimes ».

Et il les a eues, ici et là-bas, parce que les ministres que nous avions délégués au gouvernement n'ont pas voulu utiliser l'exercice du pouvoir pour porter le fer rouge dans l'appareil de l'Etat, n'ont pas voulu s'appuyer sur la force organisée de la classe ouvrière pour briser le fascisme du « dedans », pour casser les reins à l'Etat bourgeois.

L'attention de nos camarades est tout entière concentrée aujourd'hui sur le drame de Clichy. C'est légitime. Mais qu'elle ne se détourne pas de celui de Metlaoui. L'un s'éclaire à la lumière de l'autre.

A Metlaoui, comme à Clichy, il y a eu volonté préméditée des

1. Le 7 mars 1937, à Metlaoui, en Tunisie, les forces de l'« ordre » avaient abattu 15 ouvriers des mines de phosphates en grève. A Clichy, le 16 mars, la police du gouvernement de Front Populaire à direction socialiste avait ouvert le feu contre dix mille manifestants antifascistes. Il y eut 5 morts et des centaines de blessés. [Note de 1973.]

chefs de l'appareil répressif de verser le sang. Notre ami Robert-Jean Longuet qui revient d'une enquête là-bas, a recueilli le précieux témoignage d'un infirmier. Celui-ci lui a affirmé que le contrôleur civil Chastel avait fait prévenir plusieurs heures à l'avance le médecin de la mine (comme par hasard son beau-frère), d'avoir à « prendre ses dispositions ». Ce médecin lui-même a spontanément déclaré à Longuet : « J'avais un pressentiment. Aussi j'avais fait stériliser tous mes instruments et mes boîtes de pansements... J'ai ainsi gagné trois heures ! »

Sans doute mue par le même « pressentiment », la direction de la mine avait fait rentrer à l'avance plusieurs accidentés du travail, lesquels se promenaient sur les lieux qui, peu de temps après, devaient être ensanglantés.

Puis c'est le drame lui-même : la cour où se tiennent les grévistes cernée de tous côtés. Un ordre bref : « Retirez-vous ! »

— Nous sommes là pour notre pain, répondent les ouvriers.

Alors, sans sommation, la salve meurtrière.

... Savez-vous quelles mesures le Résident général, M. Guillon, a décidé de prendre après le massacre ?

Il a accordé, à titre de récompense, à 42 militaires ayant participé au service d'ordre, la croix tunisienne du *Nicham Iftikhar* ! Et il a fallu que le bey de Tunis, qui ne nous avait pas habitués à tant d'indépendance, rappelle que lui seul peut accorder la décoration en question et, dans un communiqué à la presse, démente formellement qu'il soit dans ses intentions de distribuer les croix.

Une belle claque dans la figure des autorités françaises.

## *Juin 36,* 5 mai 1939

### DU LEST EN TUNISIE

... Malgré la scandaleuse interdiction du meeting organisé vendredi dernier par le Bureau de Défense des Peuples coloniaux, en faveur de l'amnistie pour Bourguiba, Messali, El Fassi, l'impression produite par l'annonce de ce meeting — et notamment par les huit cents affiches double-colombier collées dans Paris et très lues par les passants,

ainsi que par les vingt-cinq mille tracts distribués — a été telle que le gouvernement a dû se résoudre, la veille même de ce meeting, à jeter du lest en Tunisie.

Un décret du 27 avril accorde, en effet, le bénéfice de l'amnistie à 604 inculpés tunisiens, ce qui entraîne la mise en liberté immédiate d'une centaine de condamnés n'ayant pas achevé de purger leur peine.

Sans doute cette mesure est-elle absolument insuffisante, puisqu'elle n'englobe pas les dirigeants du Néo-Destour tunisien, poursuivis pour « complot contre la sûreté de l'Etat » à la suite de la fusillade sanglante du 9 avril 1938 ; mais elle est un premier pas dans la voie de l'amnistie, et le Bureau de Défense des Peuples coloniaux n'aura pas de cesse qu'il n'avait arraché la libération de Bourguiba et de ses vaillants compagnons.

## *La Tribune des Peuples,* mars-avril 1953

### FERHAT HACHED, L'AFRIQUE DU NORD ET L'AMÉRIQUE

L'assassinat de Ferhat Hached est, à part son aspect tragique, un événement d'une gravité particulière, à la fois par suite de la forte personnalité de la victime, de l'autorité et de la réputation dont il jouissait dans le mouvement ouvrier international, du prestige qu'il avait acquis auprès des masses populaires musulmanes, non seulement en Tunisie, mais dans toute l'Afrique du Nord, enfin, du fait des circonstances de sa mort : ce n'est pas tous les jours, en effet, qu'un homme de cette envergure révèle, avant de mourir, les noms, sinon des individus, mais tout au moins de l'organisation terroriste sous les coups de laquelle il devait tomber. Et ce n'est pas tous les jours qu'en désignant à l'avance les auteurs de son meurtre, un assassiné accuse de sa tombe, par-delà les simples exécutants, une grande puissance, en l'espèce les représentants de la France en Tunisie.

Pourtant, la mort de Ferhat Hached n'a pas eu, et de loin, le retentissement qu'elle eût dû avoir. L'opinion s'y est intéressée sur le plan purement judiciaire, comme s'il s'agissait d'un quelconque crime ou d'un banal roman policier. Mais cet aspect sensationnel de l'affaire

a été lui-même très vite étouffé par un black-out imposé en très haut lieu. Quant à la personnalité de l'homme, au rôle de premier plan qu'il avait joué, aux enseignements qu'il convient de tirer de sa disparition, ces aspects non moins essentiels de l'affaire ont été complètement négligés ou escamotés, aussi bien avant que depuis le black-out. Et non seulement par la presse de droite aux ordres du colonialisme, mais même par la presse d'extrême-gauche. Le silence des communistes sur ce point s'explique certes, car ils ne peuvent pardonner à Ferhat Hached d'avoir ébranlé leurs positions dans le mouvement syndical en Afrique du Nord et d'avoir adhéré à une centrale syndicale mondiale qui passe pour « pro-américaine ». Mais on peut regretter que d'autres, qui avec beaucoup de courage ont exigé le châtiment des assassins de Ferhat Hached, aient laissé quelque peu dans l'ombre sa personne et son rôle.

Ayant eu l'occasion d'approcher le disparu peu de jours avant sa mort, je voudrais donc, avant tout, évoquer sa grande figure.

Le 25 novembre dernier, je me trouvais assis, à Tunis, dans son modeste petit bureau de l'U.G.T.T., en face de Ferhat Hached. L'entretien de près de deux heures que j'eus avec lui reste gravé dans ma mémoire. Un homme du peuple, carré, simple, le visage jeune et avenant, la tête un peu enfoncée dans les épaules et couronnée d'une chechia rejetée en arrière, l'élocution lente, directe, précise, dans un français très pur, un homme qui savait ce qu'il voulait et qui l'exprimait sans peine, sans gestes, les mains croisées sur la table, allant droit au fait, un langage de technicien aux antipodes de celui d'un homme du monde ou d'un intellectuel.

Un homme d'une trempe assez rare. Ce fils d'un pêcheur, ce travailleur manuel, était devenu, en l'espace de quelques années, le chef d'une centrale ouvrière, un notable du syndicalisme mondial et, en même temps, un des dirigeants effectifs du Front national, un des conseillers les plus écoutés du bey.

C'était un des traits originaux de Ferhat Hached d'avoir compris qu'un mouvement syndical efficace en Afrique du Nord devait prendre la forme d'une organisation indépendante et non être affilié à une centrale ayant son siège en France [1]. D'abord parce que

1. A vrai dire, l'idée n'était pas absolument nouvelle. En 1924-1925, sous l'impulsion d'hommes comme M'hamed Ali et Jean-Pierre Finidori, une C.G.T. tunisienne avait été fondée. Elle mena avec vigueur un certain nombre de

le travailleur autochtone ne peut être éduqué socialement que dans une organisation qui soit son émanation propre et qu'il est bien davantage attiré par une centrale nationale que par la filiale d'une C.G.T. française, dont il se méfie comme de tout ce qui est d'importation impérialiste ; ensuite, parce que les filiales nord-africaines de la C.G.T. étaient ou sont encore contrôlées par les communistes, c'est-à-dire par un parti subordonné aux nécessités changeantes de la politique extérieure russe et n'accordant aux mouvements de libération des pays arabes qu'un soutien à éclipses.

C'est ainsi qu'en 1945, Ferhat Hached, à partir des syndicats autonomes constitués d'abord à Sfax, ville dans laquelle il avait commencé sa vie militante, créa, face à la C.G.T. française, l'Union générale des Travailleurs tunisiens. Les communistes, par la suite, tentèrent de lui couper l'herbe sous le pied en camouflant leur filiale de la C.G.T. française en une organisation elle aussi « tunisienne ». Mais la manœuvre n'eut pas le succès escompté et les travailleurs autochtones, dans leur immense majorité, préférèrent l'U.G.T.T. à la prétendue U.S.T.T.

Ferhat Hached souhaitait vivement que la formule qu'il avait fait prévaloir dans son propre pays trouvât des imitateurs dans les deux autres pays du Maghreb. Il me dit, au cours de notre entretien, la joie avec laquelle il avait vu le Parti marocain de l'Istiqlal abandonner sa stérile tactique antérieure d'abstention sur le plan syndical, donner à ses adhérents la consigne d'entrer en masse dans les syndicats de la C.G.T. et, finalement, sous la direction de Taieb Bouazza, s'en assurer le contrôle. Il espérait qu'à l'étape suivante, les syndicats marocains, coupant les derniers liens qui les rattachaient encore à la C.G.T. française, se constitueraient en centrale syndicale indépendante.

Ici, ses déclarations rejoignaient et confirmaient celles que m'avait faites, au mois d'octobre à Casablanca, Taieb Bouazza lui-même, à savoir : les travailleurs marocains étaient toujours privés du droit syndical, leur adhésion à la filiale de la C.G.T. était tout juste « tolérée » et la création d'une véritable centrale marocaine se heurtait à la double opposition de la Résidence française et des communistes. Mais aujourd'hui, au lendemain de la tuerie de Casablanca, la même administration, qui a obligé les syndicalistes de l'Istiqlal à pour-

grèves, mais fut rapidement dissoute et ses dirigeants emprisonnés. La C.G.T.T. ressuscita en 1937-1938, mais la tentative avorta à nouveau (*cf.* Ch.-A. Julien, *L'Afrique du Nord en marche, op. cit.*, p. 76, 87-89, 179).

suivre leur concubinage avec les communistes, dénonce (à l'intention, sans doute, de l'opinion publique américaine) la prétendue « collusion » des uns et des autres [2] !

En Algérie aussi, où les syndicats de la C.G.T. sont encore sous la coupe des communistes et où les partis nationaux n'ont pas encore tenté de leur enlever le contrôle, Ferhat Hached souhaitait que l'on suivît son exemple ; il me dit avoir, plusieurs fois, proposé à ses frères algériens de les aider dans cette entreprise [3].

Mais l'homme voyait encore plus haut et plus loin. Comme jadis M'hamed Ali, il avait l'esprit internationaliste. Une centrale syndicale nationale ne lui paraissait concevable que si elle adhérait à une organisation syndicale mondiale. L'U.G.T.T. avait lutté pendant trois ans pour se faire ouvrir les portes de la seule centrale internationale existant à ce moment, la F.S.M. Mais elle s'en était rapidement retirée pour rejoindre la Confédération internationale des syndicats libres. Je ne crois pas que, ce faisant, Ferhat Hached ait mérité le reproche d'anti-communisme. Il ne s'opposait aux staliniens que dans la mesure où ceux-ci étaient hostiles à la structure syndicale et aux méthodes de lutte qui lui paraissaient les plus propres à assurer le triomphe des revendications à la fois sociales et nationales des travailleurs autochtones. Je ne crois pas non plus qu'il ait opté pour l'un des deux blocs de la « guerre froide », ni qu'il ait ignoré le caractère réformiste et conservateur d'une organisation dominée par les syndicalistes

2. J'avais, de Tunisie, envoyé à Hubert Beuve-Méry, directeur du *Monde*, un message téléphoné dans lequel, entre autres, je lui faisais part des déclarations que m'avait faites Bouazza. Mais mon message ne fut jamais publié. Par contre, *Le Monde* reproduisit, le 21 décembre, sans prendre la peine de la commenter ni de la réfuter, une note fabriquée par la Résidence de Rabat et qui avançait comme preuve de la prétendue « collusion », la présence, au sein du comité directeur de l'Union générale des syndicats confédérés marocains, d'un nombre égal de Marocains (membres de l'Istiqlal) et de Français (communistes). Or, cette parité était imposée à l'U.G.S.C.M. par l'autorité française. En effet, dans des déclarations faites en décembre 1949 à une délégation des membres des Chambres marocaines de commerce et d'agriculture, le sultan avait dénoncé « la conception... de la Résidence qui *impose* un minimum de 50 % de Français dans les comités des syndicats » (Journal *Al-Istiqlal*, 17 novembre 1951).

3. Comme j'objectais qu'à Alger, par exemple, le Syndicat des Dockers, contrôlé par les communistes, est quasi « imprenable », puisque ces derniers se sont arrogé le monopole de l'embauche, Ferhat Hached s'écria avec force qu'à Tunis on s'était trouvé en face du même obstacle, mais que ses hommes l'avaient renversé en manifestant quotidiennement sur le port, jusqu'au jour où ils arrachèrent un décret qui enlevait le monopole de l'embauche aux syndicats communistes.

« atlantiques ». Je reviendrai d'ailleurs plus loin sur cette question.

Un autre trait original de Ferhat Hached était d'avoir revivifié le mouvement tunisien de libération nationale en lui infusant du sang prolétarien. Il serait inexact de dire que le disparu avait supplanté Habib Bourguiba à la tête de ce mouvement. Mais, grâce à lui, l'action nationale cessa d'être monopolisée par des avocats, des médecins, voire des grands propriétaires et des princes : un chef ouvrier s'était affirmé face à ces féodaux et à ces grands ou petits bourgeois. Le mouvement n'avait plus seulement pour base les cellules locales néo-destouriennes, il avait une seconde épine dorsale : le syndicalisme ouvrier. C'est la puissance de ce dernier qui imposa au bey de faire d'un ancien travailleur manuel son conseiller le plus écouté. Phénomène parallèle à celui de la promotion, aux Etats-Unis, d'une génération de leaders syndicalistes de couleur, tendant à remplacer les membres des professions libérales à la tête du mouvement pour l'émancipation de la « race » [4].

Tous les Français que n'aveuglent pas les préjugés colonialistes auraient dû se féliciter de l'ascension d'un tel homme. Car enfin, que de fois ne nous avait-on pas prédit que, le jour où les pays colonisés auraient obtenu leur indépendance, ils tomberaient sous une nouvelle domination : celle de leurs « élites » autochtones. « L'existence même de notre syndicalisme ouvrier au sein du mouvement national, me dit Ferhat Hached, est la preuve que ces appréhensions intéressées manquent de fondement. Quand nous aurons l'indépendance, nous saurons défendre nos intérêts de classe contre toute tentative de ce genre. » Dans certains cercles français de Tunis, on m'avait prétendu que les syndicats de Ferhat Hached revendiquaient seulement contre les patrons français et qu'ils ménageaient les patrons « indigènes ». « Imposture ! », s'écria mon interlocuteur. Et il me suggéra d'aller consulter à la Direction du Travail la longue liste des plaintes déposées par ses syndicats contre des entrepreneurs tunisiens.

Avec Ferhat Hached, un Français non colonialiste se sentait immédiatement de plain-pied. Il avait été formé à l'école du syndicalisme ouvrier français. Il avait été élève de militants tels que Bouzanquet et Durel. Son internationalisme même le prémunissait contre toute contagion de fanatisme et de racisme. L'U.G.T.T. — il insista sur ce point — n'était pas du tout composée exclusivement

4. *Cf.* D.G., *De l'Oncle Tom aux Panthères, op. cit.* [Note de 1973.]

de travailleurs tunisiens. De nombreux Européens y adhéraient. Les assemblées générales étaient bilingues, les bulletins et tracts syndicaux imprimés dans les deux langues. Les adhérents musulmans et non musulmans se témoignaient réciproquement beaucoup de camaraderie et jamais un incident d'ordre confessionnel ou ethnique ne les mettait aux prises. En bref, le syndicalisme de Ferhat Hached était le seul terrain sur lequel, dans et malgré la tension présente, Français et Tunisiens pouvaient continuer à se tendre une main fraternelle.

Pourtant, cet homme exceptionnel était en butte à la haine de la féodalité agraire française qui a mis en coupe réglée la Tunisie. Pour la petite minorité de gros planteurs, Ferhat Hached était l'ennemi numéro un. Ils le détestaient, d'abord et avant tout pour des raisons sordides, c'est-à-dire d'ordre économique : parce que le militant réclamait, et parfois obtenait, pour leurs misérables journaliers agricoles des conditions de vie plus décentes. Les harangues brûlantes de l'avocat Bourguiba leur étaient moins désagréables que les cahiers revendicatifs de ce syndicaliste à la tête froide. Ils avaient sur le cœur les nombreuses grèves que l'U.G.T.T. avait menées avant d'arracher enfin, en 1947, la fixation d'un salaire minimum légal dans l'agriculture, et celles, plus récentes, en vue de relever les salaires agricoles, qui demeurent inférieurs de plus de moitié aux salaires industriels : à Souk el Khemis en novembre 1949, à Potinville en janvier 1950, à Enfidaville en novembre 1950. Au cours de cette dernière grève, il y eut 5 tués, 12 blessés, de nombreuses peines de prison et 120 licenciements. Par ailleurs, le programme de l'U.G.T.T., qui demandait, entre autres, la fixation légale de la durée du travail dans l'agriculture, un statut du travailleur agricole, la sécurité sociale et les allocations familiales, des coopératives de production agricole et de motoculture, ainsi qu'une « distribution plus équitable des terres au profit des paysans déshérités » [5], ne pouvait que faire du secrétaire général de l'U.G.T.T. la bête noire des gros colons.

Ensuite, la féodalité agraire en voulait à Ferhat Hached d'être devenu le conseiller écouté du bey. Elle allait jusqu'à lui attribuer personnellement la responsabilité des attentats commis par la Résistance tunisienne. Après sa mort, les autorités françaises affirmèrent

5. *Problèmes sociaux en Tunisie,* 1951.

avoir anéanti près de la frontière tripolitaine une organisation terroriste qui se serait intitulée « commando Ferhat Hached ».

Enfin et surtout, la colonisation française ne pardonnait pas à Ferhat Hached et à son organisation d'avoir obtenu le soutien de la C.I.S.L. et notamment des syndicats ouvriers américains, et d'avoir échappé, grâce à cet appui, aux foudres répressives du Résident général Jean de Hautecloque. Dans son livre, Charles-André Julien observe qu'en mars 1952, au moment où les membres du cabinet Chenik furent déportés, « on n'arrêta pas M. Ferhat Hached et les leaders de l'U.G.T.T. à cause des répercussions que les protestations de la C.I.S.L. pourraient avoir sur l'opinion américaine [6]. » Enfin, voilà un défi lancé aux Américains ! », s'écria, devant moi, un Français de Tunisie, en apprenant le meurtre du secrétaire général de l'U.G.T.T.

L'U.G.T.T. et son secrétaire général, bien que temporairement intouchables, étaient donc, depuis longtemps, l'objet de la haine des gros colons qui n'attendaient que le moment où ils pourraient abattre l'une et l'autre.

Dès le mois de mai 1952, la Délégation de la Colonie française de la Régence à Paris, conduite par le sénateur Colonna, avait remis au ministre des Affaires étrangères un rapport dans lequel elle réclamait la dissolution de l'U.G.T.T. Vers la fin de juin, une organisation terroriste française, qui s'intitulait elle-même : « La Main rouge », commença à distribuer des tracts [7] qui constituaient des appels au meurtre. Passant aussitôt à l'action, elle détruisait le local de l'U.G.T.T. à Bizerte [8].

Peu de jours avant de mourir, dans une lettre à son adjoint Nouri Boudali, Ferhat Hached écrivait que « l'U.G.T.T. serait particulièrement visée » par la nouvelle vague de répression qu'il sentait approcher, que les attentats contre les Tunisiens (commis par des terroristes français) se poursuivaient et que les conseillers du bey (membres de la commission dite des quarante) étaient parmi les cibles [9].

6. Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 233.
7. Le texte d'un de ces tracts fut publié par *La République Algérienne* le 19 septembre 1952.
8. Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 257.
9. *Le Monde* du 11 décembre 1952.

Le 25 novembre, au cours de l'entretien que j'eus avec lui, Ferhat Hached me fit des déclarations identiques. Il me donna même quelques noms de membres de la « Main rouge » (le neveu d'une notabilité de la colonie française, deux policiers ou commissaires de police corses) et il m'affirma que cette maffia était protégée par le secrétaire général du gouvernement tunisien, Pons.

Enfin, le 28 novembre, le journal nord-africain *Paris*, du sinistre Camille Aymard, publiait un appel au meurtre dans lequel Ferhat Hached était nommément désigné comme la « tête » qu'il fallait « frapper ».

Le 5 décembre au matin, comme on le sait, Ferhat Hached était mitraillé, puis achevé par des inconnus.

Je m'abstiendrai, dans le corps de cet article, de faire œuvre de détective et d'analyser le crime lui-même ainsi que la carence troublante de l'instruction. La question a déjà été traitée avec beaucoup de sagacité dans la presse de gauche [10]. Je me contenterai, en post-scriptum, de donner quelques détails sur les circonstances dans lesquelles j'ai été amené personnellement à témoigner devant le juge chargé de l'enquête.

L'objet de cette étude est, en effet, de porter un jugement sur la personne de Ferhat Hached et sur la valeur des moyens d'action qu'il s'était choisis. Dans la première partie du présent article, j'ai essayé de souligner les aspects positifs de ses activités. Je crois maintenant nécessaire de regarder le revers de la médaille et d'examiner ce que ses méthodes comportaient, à mon avis, de lacunes et de faiblesses. Un tel examen revêt une portée qui dépasse le cas Ferhat Hached et il mérite peut-être l'attention de toute la gauche non communiste, car le disparu était un des rares leaders de cette gauche, encore en train de se chercher à l'heure actuelle, qui disposât d'une véritable base populaire.

Ferhat Hached, me semble-t-il, avait adhéré à la C.I.S.L. et recherché l'appui des syndicats américains pour des raisons essentiellement tactiques. Il a tiré le meilleur parti possible de cette affiliation. L'idée de créer, en Afrique du Nord, des centrales syndicales indépendantes était — et reste — excellente et ces centrales, si elles sont animées, comme on doit le souhaiter, d'un esprit internationaliste, n'avaient

10. *Cf.* par exemple, *L'Observateur* du 8 janvier 1953.

pas, n'ont pas et n'auront pas d'autre alternative, faute de pouvoir adhérer à la F.S.M., que de s'affilier à la C.I.S.L. malgré les tares trop évidentes de cette dernière.

Ce point me paraît hors de discussion. Mais ce que l'on peut regretter, c'est que Ferhat Hached ait fait un peu trop confiance aux syndicats « atlantiques » en général et aux syndicats américains en particulier. *Paris-Match* du 13-20 décembre n'a peut-être pas entièrement tort d'écrire que « la défaite de Stevenson porta le premier coup à l'influence du leader syndicaliste », car « ses protecteurs américains étaient les supporters du parti battu ».

Un internationaliste véritable ne doit jamais s'abstenir de passer au crible de sa critique fraternelle des organisations sœurs. Ferhat Hached, qui m'a fait l'impression d'être insuffisamment informé par suite de son excès de discrétion, a cru un peu trop à la puissance des syndicats américains, à leur indépendance, à leur dynamisme. Il lui a peut-être échappé que les *Labor leaders* ont, d'abdication en abdication, et de compromission en compromission avec les pouvoirs publics, affaibli leur grand mouvement ; il n'a donc pu mesurer la fragilité relative du soutien que lui accordait le syndicalisme international.

En outre, Ferhat Hached, par-delà le syndicalisme américain, a cru, sans doute, un peu trop, comme tous les leaders nationalistes d'Afrique du Nord, que le gouvernement américain favorisait la cause de l'émancipation des peuples arabes. Il n'a peut-être pas suffisamment compris que si, d'un côté, Washington est tenu de ménager, dans une certaine mesure, la sensibilité du monde islamique afin d'obtenir la coopération des musulmans à la préparation d'une troisième guerre mondiale, de l'autre, les dirigeants américains sont obligés de ménager dans une beaucoup plus large mesure le gouvernement français ; la France constitue, en effet, une pièce maîtresse sur l'échiquier de leur stratégie atlantique. J'ai cru devoir raconter à mon interlocuteur comment, au début de 1947, au cours d'une rencontre avec de hauts fonctionnaires du Département d'Etat, ceux-ci avaient approuvé mon analyse du nationalisme indochinois et admis qu'il eût été intelligent de l'appuyer, même en la personne de Ho Chi Minh, s'il n'était pas, me dirent-ils, plus important pour eux, pour leur pays, de conserver l'amitié de la France. Ferhat Hached ne me parut pas entièrement convaincu. Il ne voyait pas assez clairement, derrière les sourires adressés par les Américains aux Arabes, la solidarité

fondamentale d'intérêts qui liait les deux empires, celui de Washington et celui de Paris.

Et quand les Démocrates durent céder la place aux Républicains, les promesses écrites faites par Stevenson aux leaders nord-africains s'envolèrent comme des feuilles mortes. L'« émeute » de Casablanca, habilement provoquée par la police, acheva de ramener les businessmen américains dans le camp du colonialisme : dès que l'« ordre » est troublé dans la rue, la puissance américaine se range automatiquement du côté de ses gardiens. En repoussant, aux Nations Unies, l'amendement du Pakistan, le délégué Jessup vota, en fait, contre l'indépendance du Maroc. Le dépit que lui inspira cette volte-face amena le leader de l'Istiqlal, Ahmed Balafrej, à déclarer que le peuple marocain pourrait bien passer sa déception sur les bases aériennes des U.S.A., mais, en s'exprimant ainsi (s'il s'exprima réellement ainsi) il ne fit que renforcer les Américains dans leur idée que la sécurité des bases de Nouaceur et de Sidi-Slimane ne peut être assurée qu'au coude à coude avec le général Guillaume [11].

La palinodie américaine a encouragé les proconsuls de Tunis et de Rabat à broyer les mouvements nationaux et syndicaux en Tunisie et au Maroc. Il y a seulement quelques semaines, ils n'auraient pas osé. Quant au sultan et au bey, se sentant « lâchés » par Washington, ils se terrent aujourd'hui dans leurs palais gardés par les troupes françaises et ils s'efforcent de sauver leur trône. Au même moment, le pacha de Marrakech, El Glaoui se risque à injurier son souverain et le prince Ezzedine, fils du bey, à tendre une main obséquieuse vers une succession qu'il croit déjà ouverte [12]. Mais cette répression même ouvre les yeux du monde arabe et achève de lui enlever ses dernières illusions sur l'Amérique. Au Caire, on dit et on écrit que les Etats-Unis sont les principaux responsables du sang versé, puisque, après tout, ce sont eux qui fournissent leurs armes aux Français.

Ferhat Hached, pour en revenir à lui, n'a pas été le témoin de ce dernier acte. Il n'est plus là pour tirer la leçon de l'expérience. Furieux d'avoir été ainsi trompés par l'oncle Sam, certains dirigeants nord-africains s'en prennent aujourd'hui, un peu injustement, à la mémoire du disparu. C'est ainsi que le cheikh Larbi Tebessi, de l'Association des Oulamas d'Algérie, l'a devant moi, appelé « l'Américain ».

11. Le Résident général au Maroc à cette époque. [Note de 1973.]
12. *Le Monde,* 3 et 4-5 janvier 1953.

Si Ferhat Hached ne mérite pas ce sobriquet (qui, dans le monde d'aujourd'hui, a pris une acception quelque peu péjorative), il n'en est pas moins vrai que l'Amérique (l'Amérique officielle aussi bien que celle des syndicats ouvriers) porte une part de responsabilité dans sa liquidation. La Main rouge, bien renseignée du fait même de ses accointances avec la police, ne l'a abattu que lorsqu'elle a été certaine de pouvoir le faire sans s'attirer trop d'ennuis : l'« Américain » n'était plus tabou [13].

Des amis tunisiens me disaient, avant mon départ de leur pays, que la perte de Ferhat Hached était irréparable et que rien ne pouvait la compenser. On peut cependant souhaiter, en guise de conclusion, que ce drame ait au moins servi à amener certains de nos amis occidentaux aussi bien qu'orientaux à procéder à un examen de conscience et à repenser leurs tactiques.

Aux syndicalistes américains, puis-je exprimer le vœu qu'ils prêtent un soutien plus vigoureux et plus effectif aux vingt millions de musulmans d'Afrique du Nord, aux partis nationaux qui incarnent les aspirations de ces derniers, comme à leurs organisations syndicales ? Pour commencer, ils devraient exiger la formation d'une commission d'enquête internationale en vue d'élucider les circonstances de l'assassinat de Ferhat Hached. Les efforts accomplis jusqu'à présent dans ce sens par la C.I.S.L. ont été, autant qu'on en peut juger de loin, insuffisants, je dirais même : dérisoires. Les protestations de Walter Reuther et autres ont été par trop platoniques et pas assez répétées.

Par ailleurs, le *Labor* américain devrait insister auprès du gouvernement français pour que l'U.G.T.T. en Tunisie, l'U.G.S.C.M. au Maroc, puissent à nouveau fonctionner de façon normale et que leurs militants, aujourd'hui incarcérés ou exilés, leur soient rendus. Il est, en outre, souhaitable que l'exemple de la Tunisie soit, comme le désirait Ferhat Hached, rapidement suivi par le Maroc et par l'Algérie et que, dans ces deux pays, les syndicats cessent d'être affiliés à la C.G.T. française (ou à Force Ouvrière) pour se trans-

13. Que Ferhat Hached avait cessé d'être considéré comme tabou depuis les élections américaines, c'est ce qui ressort de l'article de *Paris-Match* déjà cité et qui semble bien avoir été rédigé dans le service des Renseignements généraux de Tunis.

former en centrales indépendantes. Au Maroc, c'était presque fait au moment où l'U.G.S.C.M. a été brisée par la répression. En Algérie, tout est encore à faire.

En ce qui me concerne, j'avais, dès le mois d'octobre, écrit, du Maroc, au directeur international du C.I.O., Michael Ross, en lui suggérant d'envoyer au Maroc une délégation qui aiderait Taieb Bouazza et ses coéquipiers à obtenir de l'administration française le droit syndical sans restriction pour les travailleurs autochtones, condition préalable à la fondation d'une centrale syndicale indépendante. Si le C.I.O. était intervenu dès ce moment, il aurait été moins facile à la Résidence de Rabat de diffuser, en décembre, l'odieux mensonge d'une « collusion » entre Bouazza et les communistes.

En Algérie, les syndicalistes américains devraient aider les militants ouvriers appartenant au Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques, de Messali Hadj, et à l'Union des Amis du Manifeste, de Ferhat Abbas, à enlever aux communistes la direction des syndicats affiliés à la C.G.T. française, pour transformer ceux-ci en C.G.T. algérienne [14].

Je voudrais, pour terminer, me tourner vers nos amis arabes d'Afrique du Nord, notamment vers ceux que je connais personnellement le mieux, vers Messali, vers Balafrej, vers Bourguiba, et leur demander de cesser de miser (s'ils ont jamais réellement misé) sur l'appui américain. Lorsqu'on a voyagé, comme je viens de le faire, pendant plusieurs mois en Afrique du Nord, on comprend trop bien que les populations musulmanes aient pu, à un moment, mettre tous leurs espoirs dans l'Amérique. Les représentants actuels de la France se sont conduits à leur égard de façon si atroce que témoigner leur sympathie aux Américains était surtout, pour elles, une façon de manifester contre le colonialisme français. En outre, les Etats-Unis sont aujourd'hui un empire si puissant et si riche que l'illusion de les avoir derrière soi, après tant d'années d'impuissance, avait quelque chose de stimulant.

Mais pour être digne de la liberté, il faut savoir regarder la réalité en face. Tout faire pour essayer de convaincre les dirigeants américains de l'intérêt qu'ils auraient à appuyer les revendications

14. Transformation qui sera réalisée quelques années plus tard. [Note de 1973.]

nord-africaines, qui donc pourrait en blâmer les leaders du Maghreb ? Mais ils auraient tort de s'imaginer qu'ils ont convaincu ou qu'ils vont convaincre leurs interlocuteurs.

Ici, le problème de la guerre se greffe sur celui de la liberté. Il mériterait à lui seul de longs développements. On ne fera aujourd'hui que l'effleurer. A mon avis, les Arabes, s'ils essayaient de s'assurer l'appui américain en faisant mine d'être prêts à rejoindre le camp atlantique, non seulement feraient un marché de dupes, mais aussi trahiraient la cause de la paix qui est celle de tous les hommes, et donc la leur. Je crois que, comme les autres peuples qui se trouvent aujourd'hui tiraillés entre les deux blocs de la guerre froide, ils ne peuvent conquérir leur liberté — tout en prévenant l'effroyable catastrophe d'une troisième guerre mondiale (qui détruirait, entre autres, Casablanca et Bizerte) — qu'en comptant d'abord, et avant tout, sur eux-mêmes, et en s'unissant à toutes les forces indépendantes qui refusent de se laisser embrigader dans l'un ou l'autre camp.

D'ailleurs, est-il besoin de le leur dire ? Au cours de mes nombreux entretiens avec les leaders nationaux d'Afrique du Nord, j'ai pu percevoir qu'au fond d'eux-mêmes, sans l'avouer toujours expressément, ils en sont bien convaincus.

*P.-S.* — Voici, très brièvement, les conditions dans lesquelles j'ai été appelé à témoigner dans l'affaire Ferhat Hached. Dès que j'ai eu connaissance de l'assassinat, j'ai demandé à être entendu par le juge d'instruction. Le 8 décembre, le juge Buthaud, qui avait été adjoint au juge Soulet, vint donc me chercher avec beaucoup d'empressement à mon hôtel pour recueillir mon témoignage. Il fit enregistrer celui-ci par le greffier sans désemparer, dans la crainte que, dès l'après-midi, je ne sois arrêté ou expulsé de Tunisie. Il me demanda, avec une visible inquiétude, si je n'avais fait part à aucun membre de la police de mon intention de témoigner. Ma réponse négative parut le soulager d'un poids. Il me demanda également si j'avais cru bon d'avertir le Résident général. Ma réponse, affirmative cette fois, parut le chagriner. « Ah ! vous n'auriez pas dû... », soupira-t-il.

J'ai appris depuis que, peu après, le juge Buthaud a été dessaisi de ses fonctions. Quand, en effet, je me suis présenté à nouveau

au cabinet du juge d'instruction, le 10 décembre, je n'ai plus trouvé que le seul juge Soulet. Et celui-ci a feint d'ignorer une lettre que j'avais adressée la veille à son adjoint, par laquelle je demandais à être confronté avec diverses personnalités, dont le Dr Mokkadem, leader destourien, déporté peu après le crime. Le juge me répondit, avec un geste d'impuissance, qu'il ne savait même pas où le Dr Mokkadem pouvait avoir été conduit. Je demandai alors à M. de Hautecloque, par l'intermédiaire de son aide de camp, de vouloir bien produire le docteur. Mais il me fut répondu que la demande devait en être faite par le juge d'instruction lui-même. Ces messieurs se renvoyaient la balle, et la confrontation n'eut jamais lieu. A la veille de quitter la Tunisie, j'ai demandé par téléphone et par télégramme au président de la République Vincent Auriol de vouloir bien obtenir pour moi cette confrontation. En vain. Et pourtant, elle n'eût pas été sans intérêt, puisque le Dr Mokkadem m'avait donné sur la Main rouge les mêmes précisions, les mêmes noms, que Ferhat Hached.

(15 janvier 1953)

## *L'Etudiant tunisien*, novembre 1953
(en réalité paru en décembre)

### NOTRE FERHAT

Voici donc un an déjà qu'on nous l'a tué.

Je dis « nous » car sa disparition a mis en deuil, non seulement son organisation, la grande et solide U.G.T.T., non seulement son vaillant peuple, le peuple tunisien, mais aussi les travailleurs du monde entier auxquels l'unissaient des liens fraternels, et enfin, sur un plan plus général encore, les hommes épris de liberté et de justice quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent.

Car le crime du 5 décembre 1952 nous a privé d'un des hommes les plus remarquables de notre époque, un homme dont la carrière était loin encore d'avoir atteint son zénith, un homme de qui nous avions encore beaucoup à attendre, un homme qui aurait contribué

de façon sans doute éclatante, non seulement à la libération du peuple tunisien, mais aussi à celle du prolétariat mondial.

Cette individualité hors série, ce militant irremplaçable nous ont été enlevés, au petit jour du 5 décembre de l'an dernier, sur la route de Radès à Tunis, par une bande de sicaires, aux ordres du colonialisme le plus abject et le plus rétrograde. On serait confondu si l'on pouvait placer face à face Ferhat et ses meurtriers : d'un côté la brutalité, la vulgarité, la sottise d'instruments au service des forces du passé ; de l'autre la sérénité rayonnante d'un homme qui forgeait l'avenir. Le contraste serait aussi saisissant que celui rendu par le cinéaste Dreyer lorsqu'il opposait dans un film célèbre, Jeanne d'Arc aux trognes puantes de ses juges.

Et le crime est demeuré impuni.

A l'Elysée, au Quai d'Orsay, parmi les initiés du monde politique et parlementaire, et jusque dans le cabinet du juge d'instruction, je ne crois pas qu'on ignore les noms des tristes Français qui ont déshonoré la France, ce matin du 5 décembre 1952. Mais chacun se tait. L'acte commis a été si hideux et les personnalités qui l'ont inspiré si haut placées que l'on craint de soulever le voile. La consigne, du haut en bas de l'échelle hiérarchique, est de se taire.

Et de peur que les bouches ne s'ouvrent, le sénateur Colonna invoquait récemment les foudres de la loi contre quiconque oserait nommer les assassins, ou même révéler leur origine ethnique.

La grande presse, si friande de crimes et de scandales, la grande presse n'a publié de l'affaire Ferhat Hached, aussitôt après le crime, que de brefs articles, souvent fabriqués à Tunis dans les officines mêmes des assassins. Mais depuis, le meurtre du secrétaire général de l'U.G.T.T. a cessé de l'intéresser. Elle le considère sans doute comme classé.

Et même, il faut avoir le courage de le dire, dans les milieux français de gauche, pourtant si prompts d'ordinaire à réagir quand la justice est foulée aux pieds, on a pu observer, non sans surprise, un relâchement de l'attention, dont on ne sait s'il faut l'attribuer à l'indifférence, au scepticisme de journalistes blasés, ou même à une sourde malveillance. Comme tous ceux qui luttent, Ferhat Hached s'était heurté à des intérêts.

Mais notre Ferhat aura sa revanche. L'oubli dans lequel semble être tombé le crime du 5 décembre 1952 n'est que provisoire. L'anniversaire en sera commémoré chaque année avec plus d'éclat.

Les sicaires qui, aujourd'hui encore, se pavanent sur le boulevard Jules-Ferry en savourant une impunité qu'ils croient éternelle, subiront un jour le châtiment légal de leur forfait. Et la mémoire de Ferhat, tombé dans la lutte pour la liberté, victime d'un destin qu'il avait lui-même pressenti, sera révérée un jour comme celle d'un héros, par le peuple tunisien enfin libre, par les travailleurs du monde entier enfin libres.

Il n'y aura pas que des autochtones musulmans, il y aura des hommes accourus de partout, le jour où la dépouille de l'assassiné sera ramenée de ses îles Kerkenna natales (où le sinistre Hautecloque l'avait déposée) au cimetière qui domine la capitale et où le charmant boulevard ombreux, jadis consacré au colonialiste Jules Ferry, prendra le nom de Ferhat Hached [1].

1. Ledit boulevard a reçu, depuis, le nom de Habib Bourguiba, déifié de son vivant. [Note de 1973.]

## Table des Matières

PREMIÈRE PARTIE :
UN ANTICOLONIALISTE TÉMOIGNE

*Prologue 1930-1953* ..... 9

*1954-1972* ..... 22
Amnistie pour les Malgaches et autres ..... 23
La première guerre du Viet-Nam prend fin ..... 25
Au Maroc : Un sultan exilé, puis rappelé ..... 26
En Tunisie : Bourguiba en marche vers le pouvoir ..... 32
En Algérie : L'insurrection ..... 40
Le P.C.F. déphasé ..... 65
La répression sous Edgar Faure (février 1955 - janvier 1956) .. 69
Le cas Ben Boulaïd ..... 72
Désaccords entre anticolonialistes ..... 77
Mollet et Lacoste « font la guerre » ..... 83
Le congrès de la Soummam ..... 88
Du kidnapping du 22 octobre au bazooka ..... 91
La folle aventure de Suez (novembre 1956) ..... 93
Une parenthèse antillaise ..... 96
La bataille d'Alger ..... 97
La lutte fratricide F.L.N.-M.N.A. ..... 103
L'indépendance, mot tabou ..... 115
La voix des « appelés » en Algérie ..... 117
Fin honteuse de la IV[e] République ..... 125
Vers l'autodétermination (1959) ..... 133
Le manifeste des « 121 » (septembre 1960) ..... 137
Faux papiers et valises (1961) ..... 143
Les dés sont jetés (1961) ..... 145
« Octobre à Paris » ..... 149

La boucherie de Bizerte ..... 151
La honte de la sécession katangaise ..... 152
Suprêmes intrigues ..... 155
De Charonne à l'indépendance ..... 157
Alger, juin 1963 ..... 167
« L'Algérie qui se cherche » (fin 1963) ..... 170
Entre le marteau et l'enclume ..... 173
L'enlèvement de Mehdi Ben Barka ..... 179
La guerre des « six jours » ..... 183
Ce qu'il reste à faire ..... 187

SECONDE PARTIE : ARTICLES DE COMBAT

Tahiti malade de la bombe (*Les Temps Modernes,* novembre 1972) ..... 191

Lettre à *Politique-Hebdo,* 4 janvier 1973 ..... 213

*Généralités sur le colonialisme français*

Les ennemis de nos ennemis sont nos amis (*La Vague,* 15 décembre 1936) ..... 215
Colonies, S.O.S. (*Le Populaire,* 12 octobre 1937) ..... 217
Tendance S.O.S. par Maurice Paz (*Le Populaire,* 18 octobre 1937) ..... 220
Procès-verbal de la Réunion d'information de la Gauche révolutionnaire sur le problème colonial (21 octobre 1937) .... 223
Rapport sur la situation dans les colonies de l'Empire français (Front Ouvrier International contre la Guerre. Conférence internationale des 28, 29, 30 avril 1939) ..... 238
La question nationale et coloniale (*Les Cahiers rouges,* mai 1939) 251
Dans les colonies françaises (*Bulletin du Front Ouvrier International contre la Guerre,* Oslo, n° 3, décembre 1939) ..... 256
Pitié pour le Maghreb (*Les Temps Modernes,* janv.-fév. 1953) 258
« Où va le Maghreb ? » (*The American Socialist,* 1955) ..... 290
Colonisation, décolonisation, socialisme (*Correspondance Socialiste Internationale,* mars 1959) ..... 295
Impérialisme et racisme. Rapport au Congrès Culturel de La

Havane (Commission n° 1, Culture et indépendance nationale) (4-12 janvier 1968) ..... 300

*Algérie*

Un coup de force. La dissolution de l'Etoile Nord-africaine (*La Vague,* 1er février 1937) ..... 304
*La Vague,* 15 avril 1937 ..... 306
Un article de Messali Hadj : « La dissolution de l'Etoile Nord-africaine » (La Gauche Révolutionnaire, n° 15, 1er mars 1937) 307
*Le Populaire,* 23 novembre 1937 ..... 310
*Victoire à Alger* (*Juin 36,* 5 mai 1939) ..... 310
L'amnistie refusée à nos amis algériens (*Juin 36,* 16 juin 1939) 311
Lettre à Marie Guérin, 27 juillet 1946 ..... 312
Lettre à la même, 30 septembre 1946 ..... 312
Interview de Messali (*Combat,* 26 juillet 1946) ..... 313
Les élections à l'Assemblée algérienne (*France-Maghreb,* Bulletin n° 2, avril 1954) ..... 319
Un message de Messali Hadj (*Le Libertaire,* 23 décembre 1954) 321
Pierre Morain, une seule et même cause (novembre 1955) .... 324
L'Algérie n'a jamais été la France. Déclaration au meeting organisé le 27 janvier 1956, à Paris par le Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord (*Le Libertaire,* 14 février 1956) ..... 325
Lettre de Frantz Fanon à *France-Observateur,* 27 février 1956 (non publiée) ..... 329
Lettre à Frantz Fanon, 1er mars 1956 ..... 329
« L'An V de la Révolution algérienne » (*Correspondance Socialiste Internationale,* décembre 1959) ..... 330
Les Européens d'Algérie. Mythes et réalités (24 juin 1956 / 1959) 331

*L'Algérie indépendante 1963-1969*

Quelques observations sur l'autogestion (extraits). Rapport à Ben Bella (Fin novembre 1963) ..... 339
L'Algérie qui se cherche (extraits) (*Combat,* à partir du 14 janvier 1964) ..... 342
Au Congrès de l'autogestion industrielle les travailleurs ont parlé (*L'Action,* Paris, avril 1964) ..... 354

A l'écoute de l'autogestion industrielle (*Révolution africaine,* Alger, 4 avril 1964 et *La Révolution Prolétarienne,* Paris, mai 1964) ..... 356
Le Congrès du F.L.N. devant l'option socialiste (*Le Monde Libertaire,* mai 1964) ..... 365
Equivoque au Congrès du F.L.N. (*L'Action,* mai 1964) .... 369
« Révolution africaine » victime de l'arabo-islamisme (*L'Action,* octobre 1964) ..... 371
Le jeu de bascule continue (*L'Action,* novembre 1964) .... 374
L'Algérie à hue et à dia (*L'Action,* janvier 1965) ..... 375
Un congrès scandaleux (*La Révolution Prolétarienne,* janvier 1965) ..... 378
Un article anti-socialiste (*La Révolution Prolétarienne,* février 1965) ..... 381
L'Algérie caporalisée ? (5 novembre 1965) ..... 381

*Inde*

Ghandi à Paris (*La Révolution Prolétarienne,* décembre 1931) 395
Gandhi et la lutte de classes (*La Révolution Prolétarienne,* janvier 1932) ..... 406
L'Inde (*Bulletin du Front Ouvrier International contre la Guerre,* Oslo, n° 3, décembre 1939) ..... 412

*Indochine*

Au secours de nos frères d'Indochine (*Le Cri du Peuple,* 21 mai 1930) ..... 416
Tempête sur l'Indochine (*Monde,* 7 et 14 juin 1930) ..... 419
L'exemple de l'Indochine (*La Gauche Révolutionnaire,* 20 novembre 1936) ..... 431
*La Vague,* 15 avril 1937 ..... 436
A Paris, nos amis réagissent contre la répression (*La Lutte* de Saïgon, juin 1937) ..... 436
L'Indochine n'a pas droit à la démocratie (*Le Populaire,* 14 août 1937) ..... 438
*Le Populaire,* 23 novembre 1937 ..... 441
Répression et exactions (*S.I.A.,* 1er décembre 1938) ..... 441

Ta Thu Thau (*S.I.A.*, 19 janvier 1939) ..... 444
*S.I.A.*, 20 avril 1939 ..... 448
Victoire à Saïgon (*Juin 36*, 5 mai 1939) ..... 450

*Madagascar*

A Madagascar, sous la cravache (*Le Cri du Peuple*, 5 août 1931) 452
Il y a un an mourait Paul Dussac, défenseur du peuple malgache (*Juin 36*, 10 mars 1939) ..... 454
Pour le peuple malgache, Paul Dussac a lutté jusqu'à sa mort (*Juin 36*, 17 mars 1939) ..... 455

*Maroc*

La France règne au Maroc (*Monde*, 1er novembre 1930) .... 460
A Tétouan la République espagnole fait mitrailler les ouvriers (*Le Cri du Peuple*, 31 mai 1931) ..... 465
Un coup de force (*La Vague*, 15 avril 1937) ..... 467
Colonies S.O.S. Nous n'avions que trop raison (*La Vague*, 15 novembre 1937) ..... 469
Un frémissement de colère et de douleur (*Le Populaire*, 23 novembre 1937) ..... 470
Il faut sauver Allal El Fassi (*Juin 36*, 23 juin 1939) ..... 473

*Palestine*

L'aventure sioniste est condamnée (*Le Cri du Peuple*, 29 octobre 1930) ..... 475
Le problème palestinien et nous, I (*Juin 36*, 3 mars 1939) .... 476
Le problème palestinien et nous, II (*Juin 36*, 10 mars 1939) .. 479

*Tunisie*

Deux guets-apens (*La Vague*, 19 mars 1937) ..... 483
Du lest en Tunisie (*Juin 36*, 5 mai 1939) ..... 484
Ferhat Hached, l'Afrique du Nord et l'Amérique (*La Tribune des Peuples*, mars-avril 1953) ..... 485
Notre Ferhat (*L'Etudiant tunisien*, novembre 1953) ..... 498

*DU MÊME AUTEUR :*

*Le Grain sous la neige,* adaptation théâtrale d'après Ignazio Silone, 1961 [Editions Mondiales].

*Vautrin,* adaptation théâtrale d'après H. de Balzac, 1962 [Editions de la Plume d'Or].

*L'Anarchisme,* 1965 [Collection « Idées »].

*Sur le fascisme :* I. « La peste brune » ; II. « Fascisme et grand capital », 1965 [Maspero].

*La Lutte de classes sous la Première Répulique,* 2 vol., nouvelle édition rénovée et augmentée, 1968 [Gallimard].

*Le Mouvement ouvrier aux Etats-Unis 1867-1967,* 1968 [Maspero].

*La Révolution française et nous,* 1969 [Diffusion Bernard Laville].

*Pour un marxisme libertaire,* 1969 [Laffont, collection « Libertés »].

*Front Populaire révolution manquée,* réédition augmentée, 1970 [Maspero].

*Les Antilles décolonisées,* avec préface d'Aimé Césaire, réédition 1970 [Editions Présence africaine].

*Ni Dieu ni maître, anthologie de l'anarchisme,* 4 vol., 1970 [Maspero].

*La Concentration économique aux Etats-Unis* (en collaboration avec Ernest Mandel), 1971 [Anthropos].

*Rosa Luxemburg et la spontanéité révolutionnaire,* 1971 [Flammarion].

*Autobiographie de jeunesse,* 1972 [Pierre Belfond].

*Bourgeois et bras nus 1793-1795* (condensé), 1973 [Collection « Idées »].

*De l'Oncle Tom aux Panthères, le drame des Noirs américains,* 1973 [Plon].

*Essai sur la révolution sexuelle après Reich et Kinsey,* réédition à venir.

*Eux et lui,* réédition à venir.

*Le temps qui n'était pas perdu, Mémoires de l'âge adulte,* en préparation.

*Autobiographie de Malcolm X,* préface, 1966 [Grasset].

Nestor Makhno, *La Révolution russe en Ukraine,* préface, 1970 [Pierre Belfond].

Rosa Luxemburg, *Le Socialisme en France (1898-1912),* présenté par D. Guérin, 1971 [Pierre Belfond].

Paul Gauguin, *OVIRI, écrits d'un « sauvage »,* choisis et présentés par D. Guérin, 1973 [Collection « Idées »].

Léon Trotsky, *La Deuxième guerre mondiale,* textes recueillis et présentés par D. Guérin, 1973 [Editions du Seuil].

Achevé d'imprimer
sur les presses de
L'IMPRIMERIE CHIRAT
42540 Saint-Just-la-Pendue
en octobre 1973
Dépôt légal 1973 N° 1 097